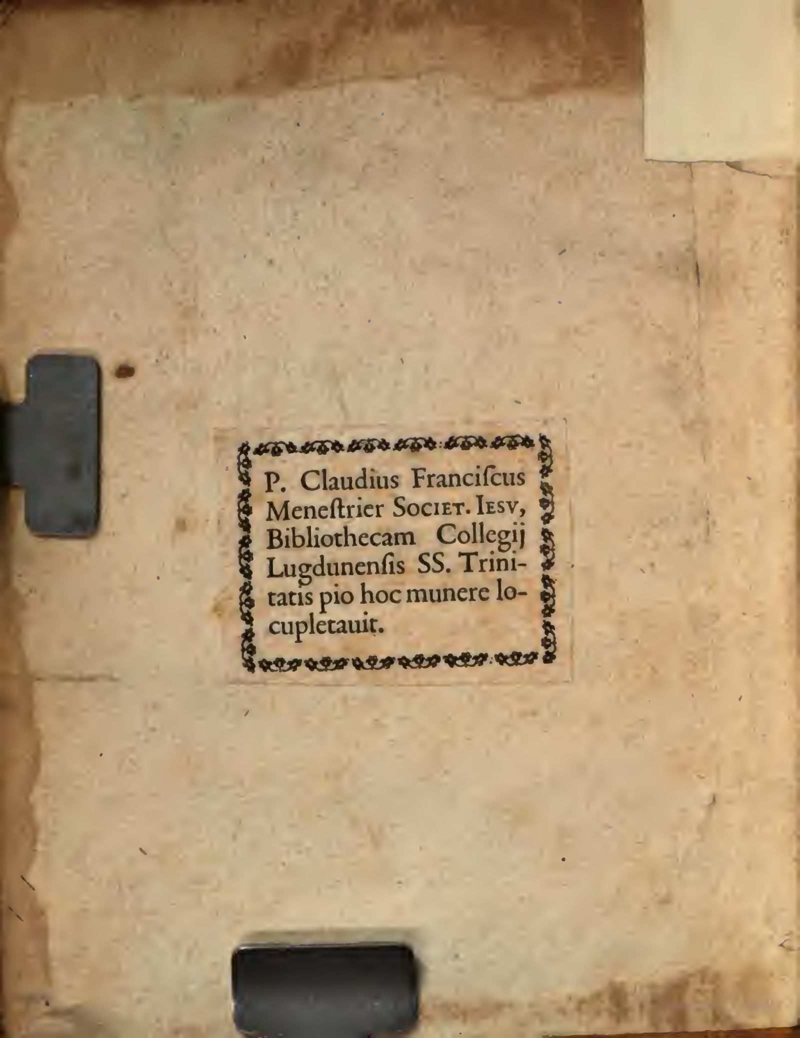




Carpentier
(Jean Le)

HISTOIRE GENEALOGIQUE DES PAÏS-BAS, OU HISTOIRE DE CAMBRAY, ET DU CAMBRESIS,

CONTENANT

Ce qui s'y est passé sous les Empereurs, & les Rois de France & d'Espagne;

ENRICHIE

Des Genealogies, Eloges, & Armes des Comtes, Ducs, Evesques, & Archevesques, & presque de quatre mille Familles Nobles, tant des XVII. Provinces que de France,

QUI Y ONT POSSEDE'

Des Terres, des Benefices, & des Charges, y ont esté alliées par mariage, ou y ont laissé des marques de leur pieté dans les Eglises, & Hospitaux.

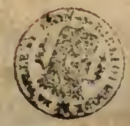
LE TOUT DIVISE' EN IV. PARTIES.

Justifié par Chartes, Titres, Epitaphes, & Chroniques, & embelli de plusieurs riches Memoires de l'Antiquité, qui servent grandement aux Nobles, & aux Curieux.

PAR JEAN LE CARPENTIER. HISTORIOGRAPHE.



INTEGRE.

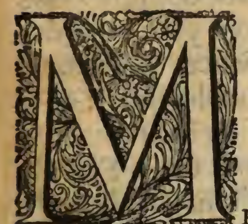


A LEIDE,
Chez L'AUTHEUR. M. DC. LXIV.

A MES-SEIGNEURS,

MES-SEIGNEURS LES ILLUSTRES, GRANDS, ET PUISSANS

ESTATS DE HOLLANDE, ET DE WEST-FRISE.



ES-SEIGNEURS,

Si les Anciens ont crû qu'entre toutes

les marquesde respect & de reconnoissance qu'ils devoient à leurs Dieux, la principalle estoit de leur offrir les premices de leurs fruits, je me suis persuadé que cét Oeuvre pour d'aussi justes titres doit estre rendu entre vos mains, veu qu'il est le premier que j'ay enfanté dans vos Terres, où je me suis domicilié depuis neuf ans sous esperance d'un meilleur abry. J'avouë que la plusspart de la matiere, dont il est composé vous est étrangere, & qu'elle n'a presque rien de vos Autels; mais j'ose croire qu'elle ne vous sera pas entierement desagreable, puis qu'au dire de l'Orateur, les Souverains ne sçauroient employer sur un plus digne sujet la Prudence que le Ciel leur a departie, qu'en faisant des reflexions judicieuses sur ceux qui ont gouverné devant eux, & sur l'experience, & le cours des siecles passez, où l'établissement & la decadence des Empires, l'élevation & le bouleversement des Grands de la Terre, le faîte & la chûte des Maisons, les bons & mauvais succés des grandes entreprises, leur decouvrent les ressors qui remüent

cette

cette grande rouë, laquelle fait des revolutions si surprenantes. Si toutesfois vous n'y trouviez rien capable de vous relascher l'esprit des fortes & laborieuses occupations, que vous donnent vos emplois illustres & glorieux ; je m'imagine au moins qu'elle ne sera pas inutile à vos Sujets, qui y pourront rencontrer dequoy remplir leurs idées, & y apprendre à établir dans leurs ames les riches habitudes des belles actions, par la representation de celles des plus fameux Heros de nostre Belgique. Ils y verront comment il faut faire la guerre aux vices, fouler aux pieds les fausses grandeurs, servir fidelement leur Patrie, sacrifier genereusement tous leurs ressentimens aux interests de Vostre Estat, & prodiguer leurs biens & leurs vies pour le progrés & la suite de vos miraculeuses conquestes. Si je reconnois par ce premier hommage que je vous rends par la necessité du devoir, les douceurs de vostre protection, je me sentiray bien recompensé, & vous imprimerez dans mon ame une telle ardeur pour le service de Vos Illustres Grandeurs,

que

que je me trouveray deſormais contraint d'employer la meilleure partie de mon encre pour crayonner, décrire, & étaller les Palmes & les Couronnes qui ont entouré le chef de Vos Peres, dont vous rempliſſez glorieuſement les places, & ſur les vives lumieres deſquels vous ménagez ſi bien vos pas & vos deſſeins, en temperant & perfectionnant les humeurs, les qualités, & les vertus de tout le commun en vos perſonnes, pour en compoſer la Felicité publique, que les plus ruſez Empiriques des Monarchies ſont forcés d'avoüer qu'il n'y a rien de plus admirable que voſtre Police, rien de plus juſte que vos Loix, rien de plus doux que voſtre Gouvernement, rien de plus calme que voſtre Province, rien de plus heureux que voſtre Commerce, & rien de plus redoutable que vos Armes. Pendant que vous preſiderez ſi ſagement à la conduite de vos Peuples, que par un concert & temperament de volontez ſi merveilleux vous travaillerez à étouſer les faux accords qui pourroient troubler l'harmonie de Voſtre Eſtat, & que vous garderez ſi ſaintement

les

les heureuſes alliances de la Pieté avec la Juſtice, & de la Fortune avec la Prudence, je feray celle de mes vœux & de mes veilles pour la gloire de voſtre nom, & je joindray celle d'un veritable Sujet à celle d'un paſſionné Admirateur, faiſant parêtre dans l'une & dans l'autre, comme je ſuis avec toute ſorte de ſoûmiſſion,

MES-SEIGNEURS,

DE VOS ILLUSTRES GRANDEURS

Le tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-fidele Sujet

JEAN LE CARPENTIER.

Plutarch. In Lacon.

Lycurgus *studens Cives suos à moribus præsentibus ad temperatiorem vivendi rationem traducere: Nihil nobis (inquit) ô Cives, Nobilitas, & ductum ab Hercule genus proderit, nisi omni studio, & operâ illa gesserimus, per quæ ille mortalium omnium clarissimus, ac generosissimus extitit, ac per omnem vitam, quæ honesta sunt, & discamus & exerceamus.*

CHERS LECTEURS,

IE vous offre l'Histoire, *la* Genealogie *&* *le* Blason, *qui comme les trois Graces donnent l'ornement & la perfection à un Ouvrage. Toutes trois ne sont qu'un corps, & si l'Histoire est le chef, les deux autres sont les membres principaux, ou les parties integrantes. Ce seroit s'embarquer sans boussole que lire ou escrire celle-là sans consulter celles-cy, lesquelles il faut saluër premierement, & leur tendre la main pour estre conduits en ce beau Theatre du monde, & connêtre parfaitement les acteurs qui y joüent leur personnage. Autrement il est impossible qu'on ne se fourvoye par mille anochronismes, & mille equivoques, en attribuant à l'un les beaux faits d'armes que l'autre aura exploitez vingt-ans plus ou moins devant que celuy à qui on les impute fut peut estre en vie. Telles fautes se commettent assez legerement, & la demonstration en est facile à faire. Les Terres changent souvent de Seigneurs, & les Armoiries au contraire demeurent tousjours à la Famille. Il arrivera que quelqu'un voudra parler d'un Gentilhomme renommé dans l'Histoire, dont la Terre auroit depuis esté venduë, s'il n'a l'intelligence du Blason, & de la Genealogie, il donnera à cettuy qui aura acheté cette S^rie. la haute reputation que l'autre aura acquise sous le nom qu'il en portoit. Ainsi il fera une double injustice voire la plus grande qui se puisse concevoir, ravissant à l'un un thresor qui ne pouvoit avoir gagné que par la perte de son sang, ou de sa vie, & en revestira l'autre, à qui il est aussi injuste de le livrer, qu'il est injuste de l'oster à celuy dont ce bien estoit propre. Il n'y a que le* Blason *qui puisse estre le vray phare dans ces sentiers obliques & tortueux. Il n'apporte pas seulement de la distinction entre les Familles, mais encore entre ceux d'une mesme Famille, discernant les Aisnez d'avec les Cadets, & les Collateraux de ceux qui descendent en ligne directe. D'ailleurs nos Predecesseurs, & mesme nos premiers Peres ont esté si curieux dans la recherche de leur extraction, que dans tous les Livres qu'ils nous ont laissez, ils ne font mention d'aucun homme tant soit peu recommendable, qu'ils n'en parcourent la race, & l'origine. Cela se preuve par les Escritures Saintes, qui racontent exactement les Genealogies de tous ceux dont elles recitent quelque Histoire. Les Egyptiens furent si affectionnez envers leurs Ayeux, qu'ils enbaumoient leurs corps en des vaisseaux ou des cercüeils de verre ou de cristal, y enfermoient leurs*

descentes, & les mettoient en parade dans leurs maisons, pour les avoir tousjours devant leurs yeux, & estre d'autant plus excitez à imiter leurs vertus. Les Assyriens ne furent pas moins portez à la connoissance de leur origine. Les Grecs n'eurent rien tant à cœur que le souvenir des grands personnages (au dire de Pausanias, qui pour leur complaire fit plusieurs beaux Recueils de leurs descentes, & de leurs proüesses) & afin de donner à leur jeunesse des aiguillons de gloire, & d'attirer le respect, & l'admiration de leurs peuples, ils leurs dressoient des Theatres, erigeoient des statuës, & consacroient des Images, qu'ils appelloient Schemata, *ou* Stemmata, *& les exposoient à l'entrée des Temples, & des Maisons publiques. Chez les Romains celuy là estoit estimé le plus noble qui estoit le plus ancien; ils se glorifioient de la multitude des Images de leurs Predecesseurs, & par là faisoient la preuve de leur Noblesse. Messala le plus grand Orateur de son temps nous en donne de suffisans temoignages, & se vante d'avoir composé plusieurs Volumes Genealogiques de la Noblesse de Rome. Les Gaulois ont aussi trouvé bon tant pour la police de leurs Estats, & de leurs Armées, que pour la seureté des successions, d'avoir des Registres, & des memoires de châque noble Famille. Paul Emile rapporte qu'au commencement de la Monarchie Françoise, aucuns Gentils-hommes voulans se prevaloir de l'anciennetté de leur race, oserent s'égaler au Roy Cloüis, & entr'autres Canacre Seigneur d'Artois, luy voulut disputer la couronne, fondé sur la representation de la Genealogie de sa Famille. Dagobert I. du nom Roy de France avoit en telle estime & recommendation les Nobles, & les Sçavans, comme estans les Boucliers & les remparts de son Royaume, qu'il tenoit en ses Archives la descente d'un châcun. Charlemagne fit composer en vers l'extraction & les merites des grands Hommes d'Estat & de Guerre, & ordonna à ses sujets de les apprendre par cœur, afin que par l'exemple & la connoissance de leurs vertus, ils fussent incitez à les suivre. Bref, tous les Estats les mieux policez, ont jugé qu'il estoit tres loüable, tres glorieux, voire necessaire de conserver en leurs Registres l'ancienneté, & les belles actions de châque lignée, tant pour servir de miroir à la posterité, que pour la succession des Fiefs, pour l'exemption des Tailles & Imposts, pour l'administration des hautes Charges,* &c. *Et de la vint que châcun tira la source de sa Famille le plus loin qu'il pût, jusques à recourir aux fables, & aux Dieux des Anciens. Ne persuada-t-on pas à Alexandre qu'il estoit fils de Jupiter Amon, à Jules Cesar qu'il descendoit*

cendoit de la Deesse Venus, & à Auguste qu'il estoit issu d'Enée? Les Anglois ne commencent-ils pas la Genealogie de leurs Rois par Brutus, pretendu fils de Silvius Posthumius, & petit fils d'Ascanius fils d'Enée? Les Allemans ne tirent-ils pas l'origine de leurs Monarques d'un Ascanés, les Thraces d'un Tiras, les Moscovites d'un Meschec, les Danois d'un Dodanim, les Suedois d'un Magog pere de Suenon, les Medes d'un Madai, les Celtes & les Gaulois d'un Samotés, les Macedoniens d'un Kittim, les Phryges d'un Thogorma, tous fils ou neveux de Japheth fils de Noë? Et entre les Historiens Espagnols les uns remontent l'origine de leurs Rois depuis Adam, les autres depuis Tubal fils de Japheth, & les plus moderez depuis Hercule. Cette innocente curiosité passa des Empereurs & des Rois aux autres Princes, & Seigneurs. Ceux de la Maison d'Est ne se disent-ils pas issus d'un Prince Troyen nommé Marchus; les Vrsins de Licayon Roy d'Arcadie du costé paternel, & d'Acestes Troyen du costé maternel? Les Colomnes se vantent d'estre sortis des Camilles Romains, les Avalos d'Achille, les Welfes de Catilina, les Baux Princes d'Orange de l'un des trois Rois qui adorerent JESUS CHRIST *en Bethleem, les Comtes de Nassau de Nauseius Capitaine de Jules Cesar, les Gonzagues Ducs de Mantoüe de Lucius Cotta Consul Romain, les Rossis (Marquis de S. Second, & Comtes de Bercetto) de Rossius Lieutenant general de Xerxes Roy de Perse; les Montmorencis d'un Prince de la Gaule nommé Mauritasgus mentionné par Jules Cesar, les Aubignis d'un Albiniacus Senateur Romain, les Marcillacs de Marcilliacus, les Marsacs de Martius, les Grecis de Carisius, & une infinité d'autres que je laisse par discretion. Ce qui nous monstre assez comment chacun se plaisoit du passé en la recherche de son extraction. Aussi cette loüable ambition s'est tellement emparée des esprits des Gentilhommes de nos derniers siecles, qu'il n'y a que les lasches & les poltrons, qui ne se glorifient de la gloire de leurs Ancestres, de peur que ne les imitans pas, on croye qu'ils ne sont pas leurs legitimes heritiers; ou que les merites & les vertus de leurs Peres fassent par trop éclater l'infamie de leurs mauvaises vies. Nous sçavons que le principal regret, qui demeure en l'ame de force gens de condition, est, que la pluspart des Registres de leurs Maisons, qui leur donnoient la vraye connoissance de leur origine & de leurs Alliez, sont perdus, & peris par les frequentes guerres & ravages arrivez en ces Provinces, ou bien par la nonchalance de leurs Devanciers. Toute leur consolation se prend de ce que c'est un malheur*

 heur

heur des siecles passez qui n'a point û de remede, & que les Chartres, ou Titres que l'on croyoit peu profitables à l'advenir (veu que les clauses & les articles en estoient executez) ont subi la loy des choses naturelles, qui passent toutes avec le temps. Mais ces disgraces ne sont pas generales parmi toutes les Familles, & specialement parmi celles qui ont fait quelques donations aux Eglises, & Maladreries, ou qui ont possedé des fiefs relevans de ces lieux. Entre lesquelles sont la pluspart de celles que je vous represente dans cét Oeuvre, où vous remarquerez par leurs conditions tantôt glorieuses & tantôt ravallées le cours & decours, le flux & reflux, le haut & le bas des fortunes de ce monde.

Cette Histoire est divisée en quatre Parties. En la premiere, je traite tout ce qui s'est passé de memorable chez les Cambresiens & chez leurs voisins depuis les premiers Rois François jusques à nos jours. En la seconde ie represente les merites, & Fragmens Genealogiques des Evesques & Archevesques, Comtes de Cambresis, & Ducs de Cambray, avec les fondations de tous les Lieux sacrez &c. En la troisiéme j'enferme les Alliances, les Armoiries, & les eloges d'un grand nombre de Familles Nobles esparses maintenant parmi toutes nos Gaules, qui ont jadis laissé de marques de leurs liberalités dans les dits Lieux, &c. *Et en la quatriéme j'y comprens de tres rares Preuves, qui sont les vrayes bases des Ouvrages de cette nature. Et c'est en cette sorte qu'aucuns Historiens ont escrit, entre lesquels tient le premier rang l'incomparable Du Chesne, dont les cendres doivent estre à jamais reverées des Sçavans & des Curieux. Je souhaite que les Lecteurs rençontrent autant de satisfaction en celuy-cy, qu'il m'a causé de frais, de veilles & de travaux; pour le moins ie les puis asseurer, qu'ils n'y rencontreront pas des flatteries impudentes, ni des mensonges deguisés, n'ayant rien avancé dont ie n'ay de bons Autheurs, & de grands Hommes pour garands, ou mes yeux pour témoins, comme je proteste amplement au Chapitre* IX. *de la* III. *Partie, à la Preface de la* IV. *& ailleurs. Si aprés cela je n'ay pas leur approbation, je me consoleray d'avoir esté un des Artisans d'une matiere si relevée, & je seray tres-aise d'avoir contribué quelque chose à la memoire de nos Heros, & d'avoir frayé le chemin à un autre de faire mieux.*

Ipsa varietate tentamus efficere, ut alia aliis, quædam fortasse omnibus placeant. Plin. Junior lib. 4. Epist. 14.

NOMS

NOMS

Des principaux Autheurs, qui ont servis à la perfection de cét Ouvrage.

Annales de Belleforest de 4. impressions.
Annales de Bourgongne par Paradin.
Recueil des Rois de France & Chron. par du Tillet.
Histoire universelle d'Aubigné.
Histoire d'Amiens par la Morliere.
Histoire de France par du Haillan.
Histoire de Provence par Nostradamus.
Histoire de Tournay par Jean Cousin.
Histoire Ecclesiastique des Païs-bas par Gazet.
Histoire de la Maison de Chastillon-sur Marne par Du Chesne.
Histoire de la Maison de Montmorency, par D. C.
Histoire de la Maison de Dreux, par D. C.
Histoire de la Maison de Guines, d'Ardres & de Gand, par D. C.
Histoire de la Maison de Luxembourg, par D.C.
Histoire de la Maison du Plessis-Richelieu par D.C.
Histoire de la Maison de Bethune, par D.C.
Histoire d'Angletere, d Escosse, & d'Irlande, par D.C.
Histoire de la Maison de Vergy, par le mesme Du Chesne.
Histoire Genealogique de la Maison de France, par Messieurs de S.Marthe.
Histoire des Cardinaux par Aubery.
Histoire du Sire de Joinville.
Histoire de la Maison d'Auvergne, par Justel.
Histoire de Bretagne, par Augustin du Pas.
Histoiré des Comtes de Champagne, par Pithon.
Histoire des Princes d'Orange, par de la Pise.
Histoire ou Martyrologe des Chevaliers de Malte, par Gousancourt.
Histoire des Comtes de Poictou, & des Ducs de Guyenne, par Besly.
Histoire de Bearn, des Rois de Navarre, des Ducs de Gascongne, Marquis de Gothie, Comtes de Carcassonne, de Foix, & de Bigorre, par De Marca.
Histoire ou Memoires de Languedoc, par Catel.
Histoire de Bretagne avec les Chroniques des Maisons de Vitré & de Laval par Pierre le Baud, & d'Hozier.
Histoire de Navarre par Favin.
Histoire de Normandie par du Moulin.
Traicté des droits du Roy Chrestien, par du Puy.
Trophées de Brabant par Butquens.
Science Heroique de la Colombiere-Vulson.
Le Roy d'Armes du P. Gilbert de Varennes.
Le Promptuaire, & Mercure Armoirial, par Boisseau, & Segoin.
L'Empire François, par Turquoys.
Recherche des Antiquités de Flandres, par l'Espinoy.
Histoire de la Ville & Comté de Vallenciennes, par d'Outreman.
Histoire de Bresse & de Bugey, par Guichenon.
La Grande Chronique de Hollande, Zeelande, Westfrise, Utrecht, Frise, d'Overyssel & de Groninge, par I.F. le Petit.
Le Heraud de Rouck.
La veritable Origine des Maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Austrice, de Bade, &c.
De l'Origine de la Maison de France, par Bouchet.
Histoire de la Maison de Coucy, par l'Aloüette.
Intentions Morales, Civiles, & Militaires d'Anthoine le Pippre.
Memoires de Bourgongne, par Loüis Goulut.

Memoires d'Olivier de la Marche.
Chronique de Lobbes, par Gilles de Waulde.
Annales de Hainaut, par Vincent & Ruteau.
Oeuvrès & Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet.
Histoire & Chronique de Jean Froissart.
Les Chastelains de Lille, par vander Haer.
Les Comtes de Flandres, par P. Baltazar.
Les Seaux des Comtes de Flandres, par Oliv. de Vrée.
L'Estat & Comportement des Armes, par I. Schohier.
Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, par I. Chifflet.
Histoire de la Maison de Luxembourg, par N. Vigner.
Histoire de la Terre & Vicomté de Sebourc, par P. le Boucq.
Histoire de Rheims par N. Bergier.
Antiquitez Gauloises, par le President Fauchet.
Histoire de Melun, par S. Rouillard.
Les Tableaux de P. Labbe.
L'Harmonie Chronologique, par Poisson.
Les Memoires d'Estat, par M. P. Hurault.
Gallia Christiana Sc. & Lud. Sammarthanorum. IV. Vol.
I. a Leida Opera.
Historia Ultrajectina Beckæ, & Hedæ.
Auberti Miræi Opera varia.
Lindani Teneramonda.
Ponti Heuteri Opera.
Lamberti d'Ardres Chronicon.
Annales Flandriæ Meieri.
Gesta Dei per Francos, sive Orientalium expeditionum Historiæ variæ per Petavium, Cambdenum, Robertum Monachum, Baldericum Dolensium Archiepiscopum, Raimundum de Agiles, Reinerum Reineccium, Fulcherium Carnotensem, Gauterium, Guibertum, Marquardum Freherum, Danielem, Guillelmum Tyrensem Archiepiscopum, Iacobum de Vitriaco, & alios.
Swertii Chronicon.
I. Pontani Geldria.
Gallo-Flandria Buzelini.
Rerum, Familiarumque Belgicarum Chronicon Magnum, A. I. Pistorii.
Germania Topo-Chrono-Stemmato-Graphica G. Bucelini.
Genealogiæ Imperat. Ducum, Comicum, &c, N. Rittershusii.
Trophæi Europæi, sive Tokeologias Illustrium universalis, à I. Gerschovio &c.
Chronicon Chronicorum de Pontif. Cardinalibus, Episcopis, Archiepiscopis, Imper. Regibus &c, Auct. I. Gualtero. IV. Volum.
Fereoli Locrii Chronicon Belgii.
Massæi Chronicon.
Balderici E. Noviomensis Chron. Cameracense.
Historia Merovingica, & Chronicon Martianense A. Beaucamp.
I. B. Grammay Opera varia.
Brabantia Divæi.
E. Puteani Bruxella. Ejusdem Prælium Voringanum.
Constantinopolis Belgica d'Outremanni.
Annales Juliæ, Cliviæ, Marchiæ, Ravensbergiæ &c. A. W. Thesschemacker.
Malbranck de Morinis.
Bibliotheca Belgica Valerii.
Swertii Monumenta Sepulchralia Ducatus Brabantiæ.
Joannis Goropii Becani Opera.
Ernesti Eremundi Belgicorum Tumultuum Historia.
Jacobi Marchantii Flandria.
Tesseræ Gentilitiæ Silvest. à Petrâ Sanctâ.

Archives,

Archives, Cartulaires, & Manuscrits; desquels l'Autheur s'est servy en cét Oeuvre.

Archives de l'Eglise Metropolitaine de Cambray.
Arch. Des Chanoines de S. Gery, de S. Croix, de S. Aubert, de Wallincourt:
Des Abbayes de Cantimpret, de S. Sepulchre, de S. André, de Vaucelles, de Femy, de Honnecourt, du Mont S. Martin, de Premy, du Verger:
Des Hospitaux de S. Julien, de S. Jean, de S. Jacques:
Puis des autres Eglises, Maladreries, & lieux pieux de Cambray.
Cartulaires de la Baronnie de Crevecœur,
De la Baronie d'Oisy:
Des Sries. de Wallincourt,
De Villers-Outreau,
De S. Aubert, & autres, tous en Cambresis, sans mettre en conte tous les autres Lieux estrangers citez en ce dit Oeuvre.

Manuscrits.

Chronique de Cambray de Paul Gelic, escrit environ l'an 1512.
Chronique d'Adam Gelic son fils.
La Hasbanie en son lustre par Hemricourt.
Del Rey sur le mesme païs.
Recueils des Familles nobles par Jean & Cornille Rosel Cambresiens en 3. livres.
Remarques de I. de Ligne Cambresien.
Memoires des Abbez de S. Aubert.
Memoires de Gerardel Conseiller de Cambray.
Memoires d'Anthoine Pouvillon Abbé de S. Aubert.
Remarques de le Leu Chanoine de S. Aubert.
Memoires de L. Waterlos Chanoine du mesme lieu.
Memoires du Sr. Rollencourt Artesien.
Memoires de Briquet Archidiacre de Cambray.
Chronique d'Anchin.
Chronique de Marciennes.
Recueil des quartiers des Chanoinesses de Nivelles, &c.
Armoirial des Gaules, par P. Gelic.
Armoirial des Païs-bas par Behart.
Chronique de S. André, & plusieurs autres Pieces, Chroniques, Chartes, Manuscrits, Armoiries & Memoires qui m'ont esté communiqués par diverses Personnes de merite, que je cite en beaucoup d'endroits de cette Histoire.

Ingenui Pudoris est fateri per quos profeceris.

OBSER-

OBSERVATIONS, ET CORRECTIONS.

PEu de Livres voyent le jour sans avoir leurs fautes. A la page 179. lisez *porter* au lieu de *porterent*. A la page 587. rayez, 9. A la page 648. lig. 29. effacez *Dit Chaynee-de Fiez*. A la page 649. lig. 30. lisez, *de laquelle il ne procrea d'enfans; de sorte que la posterité fut continuée par le fils du dit Louis de Geer nommé*. A la mesme page lisez *Hare* pour *Haze*. A la page 1000. rayez *Capitaine de Chevaux*, & lisez, *Lieutenant Colonel d'une Compagnie Wallone*. A la page 1041. lig. 24. aprés le mot de *sœurs*, effacez les 4. lignes suivantes, & lisez, *du second lit Thiery de Bye Lieutenant Colonel d'Infanterie, mort sans posterité: Abraham de Bye Lieutenant Colonel qui perdit la vie prés le Sas de Gand l'an 1644 ayant la fille de Mathilde de Zuyle-de Nievelt sa femme. Abraham de Bye morte en jeunesse; Guillaume de Bye Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie; Jacob de Bye heritier de ses freres*. A la page 1043. lig. 31. effacez *qu'il eut pour Ayeul*, & lisez *que le dit Duc Henry eut pour pere Claude la Tremoille, allié avec Charlote-Brabantine de Nassau sœur de Ieanne, & pour*. A la page 1065. lisez *Hermeraing* au lieu de *Bermeraing*. A la page 1066. effacez *mort sans posterité*. A la mesme page lisez *Dickgrave* au lieu de *Direhgrave*, &c.

Je sçais bien que vous y trouverez encore plusieurs autres fautes d'impression, comme de changement de lettres, & de chiffres. d'omissions, d'augmentations, voire mesme (parmi un si grand nombre de noms) un *Jacques* pour un *Pierre*, un *Jean* pour un *Mathieu* & autres; mais j'espere que vous aurez la bonté de les suppleer, & par vostre capacité & par vostre courtoisie; & si vous en rencontrez aucunes fort importantes, j'en attendray vos plus sains advis pour y remedier.

Nulli deputandum est ad culpam quod invitus ignorat.



HISTOI-

L'ESTAT

DE

Y,

OBSERVATIONS, ET CORRECTIONS.

PEu de Livres voyent le jour sans avoir leurs fautes. A la page 179. lisez *porter* au lieu de *porterent*. A la page 587. rayez, 9. A la page 648. lig. 29. effacez *Dit Chaynee-de Fiez*. A la page 649. lig. 3e. lisez, *de laquelle il ne procrea d'enfans ; de sorte que la posterité fut continuée par le fils du dit Louis de Geer nommé*. A la mesme page lisez *Hare* pour *Haze*. A la page 1000. rayez *Capitaine de Chevaux*, & lisez, *Lieutenant Colonel d'une Compagnie Wallonne*. A la page 1043. lig. 24. aprés le mot de sœurs, effacez les 4. lignes suivantes & lisez de
second lit T
perdit la vi
en jeunesse
1043. lig.
Charlote-
la page 1

Je sçai
lettres. &
Jacques p
pleer, &
attendray



L'ESTAT DE CAMBRAY, ET DU CAMBRESIS,

Contenant ce qui s'est passé de plus memorable sous les Romains, les Rois de France, & d'Espagne, jusques à present.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

De l'origine des Gaulois, & François, & de l'estat de la Gaule Belgique sous les premiers Rois de France.

LA GAULE, qui est à proprement parler tout ce que le Rhin, les Alpes, les Monts Pyrenées, & l'Ocean renferment en leur contour & enceinte, nostre premiere & commune mere, a l'origine de son nom obscure & incertaine. Et quoy que la gloire des beaux faits de ses habitans ait excité tous ceux qui ont merité quelque honneur dans les Lettres à rechercher le lieu de leur extraction; neantmoins ceux qui ont le plus curieusement espluché les passages des anciens Autheurs, sur lesquels on doit faire fondement pour ce point, y ont tant trouvé de differentes conjectures, qu'au lieu d'establir quelque verité determinée, ils n'ont fait que destruire les opinions contraires. La faute en est en partie au destin des grandes choses, desquelles le temps se plaist à nous cacher les commencemens; en partie au peu de connoissance que les anciens Grecs & Latins avoient des Nations esloignées, ce qui a fait

Origine de la Gaule incertaine.

a fait qu'ils en ont quelque-fois compris plusieurs sous un mesme nom, & que d'autrefois ils en ont divisé une mesme en plusieurs noms; en partie aussi à cette circulation & continuelles courses des peuples Septentrionaux, lesquels ayant changé souvent de demeure, de gouvernement, & d'appellation, ont mis tous nos Antiquaires en defaut; D'ou vient que des mesmes endroits d'ou les plus doctes pensent tirer de l'esclaircissement, ils n'en tirent que des tenebres. Apres tant & tant de curieuses recherches qui ont esté faites sur ce sujet, certes la mienne ne sçauroit estre qu'inutile & presomptueuse: c'est pourquoy sans embarasser l'entrée de mon ouvrage d'une si difficile & si espineuse question, je ne rapporteray icy que les choses les plus necessaires, & les plus asseurées, ou vraysemblables.

Les plus Anciens rapportent qu'un certain Samothes, ou Ditis, frere de Gomer, mit les premiers fondemens à l'Empire des Gaulois environ 283. ans apres le Deluge, & de la creation du monde 1939. & auparavant la Nativité de Christ 2062. ans, selon le plus commun calcul des Autheurs. On donne pour successeur à ce Samothes, son fils Magus, que l'on dit avoir edifié Roüen, Noyon, Juliers, Mayence, & autres Villes. Au mesme temps la ville de Treves fut fondée par Treuere, fils du grand Ninus Roy des Assyriens, lequel s'estant retiré de la Cour à cause de la haine de sa belle mere, & ayant esté longuement fugitif, s'arresta en fin en nostre Gaule que nous nommons Belgique, pour la distinguer de la Celtique, & de l'Aquitanique mentionées par Cesar. A ce Magus succeda son fils Sarro, grand amateur des Lettres, d'ou vint que les Sages des Gaulois furent nommez Sarronites, comme les Drüides ont esté nommez de Drüis fils de Sarro. Apres regna Bardus, duquel les Poëtes Gaulois ont pris leur nom de Bardes. Lango fondateur de Langres luy succeda; puis Bardus II. du nom; Lucus fondateur de Lutetie, qui est à present Paris, la premiere ville de toutes les Gaules. Celtes vint en suitte d'ou la Gaule Celtique, autrement nommée Lyonnoise; puis Galathes, celebre à cause du voyage qu'Hercules fit de son temps en Espagne. Narbot, duquel on a nommé la Gaule Narbonnoise du temps de Cesar Auguste. En apres vint Lugdus,

dus, auquel l'on veut attribuer la fondation de Lyon. A Lugdus ſucceda Belgius ſon fils, duquel noſtre Gaule Belgique a pris le nom, & nos Belges peuples tres-puiſſans entre ceux des Gaules; & un nombre d'autres que l'on dit plus librement que veritablement avoir ſuccedé les uns aux autres.

D'ou la Gaule Belgique.

Le nom des Francs, ou François nous eſt mieux connu que celuy des Gaulois. Il ne ſe trouve pourtant dans aucun Autheur avant l'an 264. qui eſt le dizieſme de l'Empire de Galien: lequel entre pluſieurs Nations, que par une vanité ridicule il diſoit avoir ſubjuguées, produiſit en un ſpectable public certain nombre d'hommes ſous le nom & l'habit de Francs, teſmoignage qu'ils eſtoient deſia redoutables aux Romains. Auſſi preſque tout d'un coup on les vid avec grande puiſſance inonder les Gaules, & de là ſe deſborder dans l'Eſpagne; ou ils s'emparerent des païs que nous nommons aujourd'huy Catalogne & Arragon, & meſme porterent leurs armes victorieuſes juſques dans l'Affrique. Poſthumus s'efforçant de s'approprier l'Empire des Gaules, ils luy preſterent aſſiſtance, & le maintindrent durant quelques années à l'encontre de ce meſme Galien.

Quand les François furent connus.

Mais de quel pays ces Guerriers eſtoient-ils originaires? Quelques-uns conſiderans que ſous Decius il y eut un furieux desbord de Nations Scythiques dans les Allemagnes, & qu'il parut lors beaucoup de noms de peuples inconnus par les precedens Geographes & Hiſtoriens, ont penſé qu'ils venoient de ces quartiers. D'autres les tirent de l'Iſle de Scandie, ou païs de Jutland & de Schonen ſujets au Roy de Dannemarc. Les Autheurs Allemans veüillent qu'ils ſoient Germains d'origine, pource que quelques Eſcrivains de ce temps là les ont ainſi appellez. Pluſieurs des noſtres leur accordent ce poinct, mais ſouſtiennent que ces Germains eſtoient des rejettons de cette peuplade des Gaulois, laquelle s'eſtoit eſpanduë en Germanie par l'expedition de Sigoveſe 600. ans avant l'incarnation de Chriſt. D'autres ſont d'avis qu'ils deſcendent des Cimbres, & que ces Cimbres ſont auſſi peuples de Dannemarc; en quoy ils ne manquent pas d'authorité pour monſtrer que ces peuples ont de tout temps couru le monde, & ont penetré juſques aux Paluds Meotides, que les modernes ap-

Diverſes opinions ſur le lieu d'où ils viennent.

pellent *Mar delle Sabacche*, ou *Mar della Tana*, autrement dits le Golfe de la Tane, ou la Mer Blanche. Il y en a aussi qui remontant jusques à la Guerre de Troye, les font descendre d'une Colonie des Troyens, conduits aprés la destruction de cette ville par Scamandre dit *Francus*, fils de Hector, sur les bords de ces mesmes Paluds, opinion qui n'est pas tout à fait sans defence, quoy que maintenant elle semble delaissée. Mais la plus commune est que les Francs n'estoient point un certain peuple, ains plustost une Ligue composée de plusieurs Nations, ou nées, ou habituées en Germanie; qui la firent (on n'en marque point le temps au juste) pour conserver leur commune liberté contre les Romains, lesquels aprés avoir dompté les Gaules, s'efforçoient encore d'adjouster à leur domination les Provinces d'au delà du Rhin.

Etymologie du nom de Franc.

Quant à l'Etymologie de leur nom, elle n'est pas moins incertaine que leur origine. Le Sophiste Libanius dit qu'elle vient du mot Grec *φρακτὸς*, *munitus*, à cause des païs forts, où ils demeuroient. Certains Autheurs ont escrit possible avec plus de hardiesse que de verité, qu'auparavant la naissance du Verbe Incarné, ils s'appelloient *Sicambres*, (ce nom semble estre la mesme chose que celuy de *Cimbres*) mais qu'ayant obtenu de grandes victoires contre les Goths, par la vaillance de leur General *Francus*, ils prirent depuis le nom de *Francs*, afin d'honnorer la memoire de ce Heros. Ceux qui disent qu'ils ne se l'attribuerent que du temps de Valentinien, se sont lourdement trompez; car encore qu'il puisse estre vray que cet Empereur se soit servy de leurs armes contre les Alains, & leur ait accordé exemption pour dix ans, neantmoins ce ne peut estre delà qu'ils se donnerent ce glorieux tiltre de *Francs*, puis qu'ils l'avoient desja plus d'un siecle auparavant. Quelques-uns plus probablement le rapportent à des peuples Cimbres nommez *Vranques*; & d'autres le trouvent dans la composition de ces deux mots Germaniques, *Freyen*, libre, & *Hensen*, demy-Dieu, Heros (les Goths appelloient leurs Seigneurs *Hensen*) comme qui diroit libre Seigneur. Mais toutes ces incertitudes à part, il est certain que du temps de Galien, ils occupoient les Pays d'au delà du Rhin, le long de la coste Germanique jusques aux environs de l'Elbe, & qu'ils estoient plus proches

Quels païs ils habitoient.

proches de l'Ocean qu'ils ne furent aprés. Nation hardie, fiere, belliqueuse, neantmoins sans reproche de cruauté, & de beaucoup plus humaine que les autres Septentrionales : mais jalouse au dernier point de l'Honneur & de la Liberté ; & qui ne sachant souffrir un moment de repos, faisoit sans cesse des courses dans les autres Provinces de la Germanie, & dans les Gaules. Du temps de l'Empereur Claude, l'an deux cens septante, un de ces exains se jetta sur la Hollande & les Isles de l'embouchure du Rhin ; d'où en peu de temps il se rendit maistre de tout l'Ocean, ce qui a fait croire à quelques-uns qui n'ont pas regardé plus loin, qu'ils estoient naturels de ces Regions là. Ceux là exercerent des furieux pillages sur les terres de l'Empire, & donnerent mesme bien de la peine à Diocletian ; jusques à tant que Constantin pere du grand Constantin, les ayant vaincus l'an deux cens nonante-trois, les distribua par les Gaules : mais Maximian peu aprés les rassembla, & leur bailla à cultiver les Pays des Trevois & Nerviens.

Ils habiterent la Hollande, puis en furent chassez.

Or ceux d'au delà du Rhin, soûs la Ligue desquels estoient les peuples Ansivariens, Chauces, Cherusques, Chamaves, Saliens, Bructeres, Cattes, & autres furent chassez de leur premiere demeure par la venuë des Saxons, & poussez plus avant dans la pleine terre, vers le commencement du quatriesme siecle ; si bien qu'ils se logerent en l'endroit, où sont aujourd'huy les Duchez de Cleves, de Juliers, de Gueldres, les Comtez de Zutphen, de Berghe, & contrées circonvoisines, & ils s'estendirent à peu prés jusques au païs, qu'on appella depuis *Franconie*. Mais ils ne perdirent rien au change, ny de leur reputation, ny de cette humeur guerriere, qui les portoit sans cesse à conquerir de nouveaux pays ; Si bien que leur gloire s'accroissant de plus en plus, presque tout ce qui est entre les fleuves du Rhin, de l'Elbe, & du Mein, s'appelloit *France*, quoy que la vraye France fust censée proprement aux Païs de Cleves, de Juliers, de Zutphen & aux environs. Mais cette puissante Ligue pensa estre destruite avec la Nation par l'Empereur Constantin, l'an trois cens sept. Il leur mena si rude guerre, qu'il prit deux de leurs Rois Ascaric, & Ragaise ; lesquels par une barbare inhumanité il exposa aux bestes ; son fils Crispus estant Lieutenant dans les Gaules, en remporta

une grande victoire. Et neantmoins cet Empereur les trouva si braves soldats, qu'il en emmena plusieurs compagnies contre le Tyran Licinius. Et leur vaillance leur donna tant de credit que ses enfans Constantin, Constans, & Constance les employerent avec de grands honneurs dans les plus belles occasions: Ces trois freres ayant receu l'Empire suivant le partage fait entr'eux en la presence de leur pere, l'ambition de rendre leurs Empires d'une plus grande estenduë, suscita entr'eux une telle jalousie, qu'ils prirent, aussi tost apres le decés de leur pere, les armes pour se ruiner l'un l'autre. Constantin avec une puissante armée passa les Alpes, & attaqua Constant son frere contre tout droit de pieté; mais s'ayant inconsiderement poussé dans une bataille pres la ville d'Aquilée, il fut tué par ses ennemis, n'ayant pas encore achevé la troisiesme année de son Empire. Ainsi l'Empire fut reduit sous deux Empereurs. Constant vint assisté des François, apres plusieurs victoires, ranger sous son obeïssance les Nations qui sont au delà des Alpes, lesquelles s'estoient souslevées pour les grandes extorsions de cét Empereur, qui fut en fin tué en la ville d'Elna prés des Pyrenées par la conspiration de Magnentius Comte François, qui estoit à sa suitte, n'ayant regné que treize ans. Ainsi tout l'Empire qui estoit divisé en trois fut reüny sous la puissance de Constance; Mais Empire, qui comme le palmier de la ville de Corinthe, n'avoit plus que des couleuvres & des serpens autour de sa racine, Empire (dis-je) qui esgaré dans ses folles fantasies, mutiné dans ses rebellions, & poussé de divers ennemis s'avançoit à sa ruine. Magnence donc apres la mort de Constant se fait saluër Empereur par les Gaulois, Negotianus par les Italiens, Veteranus par les Hongrois; & Marcellinus, & Decentius se faisoient nommer Cesars. Constance fort surpris de ces nouvelles, & se voyant voltiger sur la roüe de la fortune, se roidit contre ses saillies & boutades, & ne voulant point quitter son Empire aux rats, comme ceux de Calchide, ny aux grenoüilles comme les Abderites, mit ses conseils à droite ligne, & portant sur un corps plusieurs testes, comme le Geryon des Poëtes, vint à la teste de son courage & par les yeux de sa prudence envisager ses ennemis. De sorte qu'ayant laissé Gallus dans l'Orient,

Ils se signalerent sous les Empires de Constantin, Constant, & Constance.

l'Orient, il s'achemina à grandes journées pour ruiner Magnence, & vanger la mort de son frere. Le premier combat se donna entr'eux à Esseck sur les confins de la Hongrie, qui fut si sanglant, & auquel tant de gens moururent, que les forces de l'Empire Romain en demeurerent affoiblies, car plus de cinquante-deux mille hommes des deux Armées demeurerent sur la place. Magnence contraint de se retirer à demy-vaincu, ramassa à la haste des nouvelles troupes Gauloises & Françoises par le moyen de son frere Decentius, qu'il avoit estably Cesar dans les Gaules, mais ne pouvant faire tirer ses coups par compas, & voyant ses soldats comme les vents entresoufflez de diverses passions, & en branle du devoir, fut deffait de Constance prés de Lyon, & se rougit les mains de son propre sang pour ne pas survivre à son malheur. En ces entrefaits Nepotianus fut tué par Marcellin; Veteranus attiré par les belles promesses de Constance se despoüilla de la dignité Imperialle, & Gallus declaré Cesar en Orient, fut assassiné par les menées de Constance, lequel receut depuis des pertes signalées du costé des Perses; Et il en eut receu en mesme temps des plus grandes en nos Gaules, si fortifié de courage par Ursicinus, comme d'une ferme anchre ou aviron, il n'eust rasseuré ses actions parmi les flots & les attaques de ses ennemis. Sylvanus Duc des François, assisté de Malaric & autres Princes Bataves & Gueldrois, ayant pris la qualité d'Empereur à Colongne l'an 354. alloit mettre à pieces & à lambeaux l'Empire, si Constance, n'avoit vaincu par artifice celuy qu'il desesperoit de vaincre par les armes. Constance donc ayant corrompu par argent quelques Legions de Silvanus pour le massacrer, pensoit estre remis sur le trente-un de sa fortune pour faire confesser à ses ennemis qu'il pouvoit sur eux ce qu'il vouloit. Mais il apprit bien par ses disgraces suivantes, que la fortune est de verre & de roseau, que tous nos desseins sont à pied glissant, qui tombent à moitié, & coulent à fonds loin de terre & de la veuë du rivage, comme dit Ciceron. Car il vit que les François, Bataves, Saxons, Frisons, Allemans, & autres s'esleuerent plus furieusement qu'ils n'avoient encore faits, & comme s'ils eussent voulu sacrifier aux funerailles de leurs parens le sang des Romains, attaquerent & se jette-

Sylvanus Duc des François fut Salüé Empereur.

Soustevement des François sous Constance.

Souslevement des François sous Constance.

jetterent sur ceux qui demeuroient dedans les Gaules avec tant de violence & de cruauté, que Constance croyoit que son Empire estoit sur le bransle de sa ruine, & sur le bord du sepulcre. Cette apprehension le fit resoudre à s'associer à l'Empire Julian son cousin, frere de Gallus, & l'envoya dans les Gaules. Julien qui d'abord comme la Lune aux plus espaisses tenebres, faisoit luire la lumiere de son entendement & de sa vertu au plus obscur des affaires de l'Estat, s'estudia de s'insinuer dans l'affection des Gaulois, s'en seruit dans ses interests, & les deschargea de tributs. Ce qui luy acquit tant de reputation, que les plus grands d'entre les Gaulois vindrent se joindre à ses armes, conviez par sa douceur & courtoisie.

Attaquez par Iulien.

Puis les grandes victoires qu'il remporta prés de Strasbourg & de Cologne, ayant pris aux chaisnes deux Rois François & Allemans, & ayant fait des montagnes de leurs troupes, luy donnerent si grand credit qu'il fut salüé Empereur à Paris par les Legions Gauloises. Constance en ayant oüy les nouvelles, sortit d'Orient pour le combattre, & entra dans des fougues si desesperées, qu'il en prit sur le chemin une grosse fievre, laquelle luy grilloit tellement le corps, qu'on n'y osoit toucher non plus qu'à un four embrazé. Cette maladie luy osta en peu de jours l'ame & l'Empire en la ville de Manrista prés du Mont Taurus l'an 24. de son Empire.

Julien ayant (comme nous venons de dire) esté reconnu Empereur, abandonna la Religion Chrestienne, dont il fut surnommé l'Apostat, remit l'Idolatrie, restablit l'honneur des faux Dieux, & il ne cessa de faire la guerre aux Chrestiens, & de les tourmenter avec autant de finesse & de malice que de cruauté: Bref il renversa tout ce qu'avoit fait son oncle. Constantin le Grand en matiere de Religion. De sorte que s'il a gagné l'amour de ses peuples par la valeur de son espée, les delivrant diverses fois des ravages & invasions des Allemans & des François, il n'a pas moins aprés merité leur haine par l'horreur de sa tyrannie. Mais Dieu qui avoit exterminé ceux qui persecutoient ouvertement la Religion, ne souffrit pas long-temps cet ennemy couvert, car dés la premiere guerre qu'il eut la deuziesme année de son Empire, il embarassa tellement son armée, qu'elle servit, comme luy, de

victime

victime aux Perses ses ennemis, laissant une memoire de son nom odieuse à toutes les Nations & à tous les siecles.

Iovinian Empereur apres Iulien. Jovinian, ou Jovian ayant esté substitué en sa place par son armée, ne voulut pas accepter l'Empire avant que tous les chefs & soldats de ses troupes eussent fait profession de la Religion Chrestienne. En cela heureux, mais assez malheureux és autres affaires, car il fut contraint d'achater la paix de Sapor Roy des Perses, sous des conditions honteuses à la gloire des Romains. Il mourut à Constantinople le septiesme mois de son Empire. Valentinian qui avoit esté degradé par Julien de sa charge de Maistre de camp à cause de sa profession Chrestienne, fut successeur de Jovian, Dieu changeant son deshonneur en une grande gloire. Il fit son compagnon à l'Empire son frere Valens, luy donna l'Orient pour son departement, & crea Cesar son fils Gratian. En ce temps là les François, Bataves, & Frisons impatiens du repos donnerent tant d'affaires aux Empereurs par leurs continuels ravages, que Valentinian fut obligé de se transporter dans les Gaules, tant afin de leur resister que pour y faire fortifier les places de dessus le Rhin. Cependant Macrian Roy des Allemans, ayant fait paix avec cét Empereur, vint se jetter sur les François, qui luy resisterent avec tant de courage sous la conduite de leur Prince, ou Roy Mellobaudes, qu'ils le taillerent en pieces avec toute son armée. Ce Prince affronta encore de la sorte les Allemans sous l'Empire de Gratian cy aprés nommé, qu'il en tua jusques au nombre de trente mille en un lieu appellé Argentaria dans l'Alsace. Valentinian cependant faisoit éclater sa pieté, sa justice, sa bonté, ses belles ordonnances, & ses munificences par toutes les Gaules, & specialement dans la Belgique, ou il sejournoit ordinairement. De Guise, Vincent, Doutreman, Gelic & autres disent qu'il y fit abbattre tous les Idoles avec leurs Temples, qui avoient esté redressez dans nostre Belgique par Julien l'Apostat, & particulierement à Bavay, Famars, Solemmes, Cambray, & à un autre Chasteau basti sur l'Escault, qui l'ayant fait aggrandir, & annobly de beaux privileges, fut nommé Valencienes en memoire de son fondateur. En fin estant allé en Hongrie pour faire la guerre aux Polonois, qui s'estoient revoltez, il mourut d'un flux de

Les François ravagent les terres de l'Empire sous Valentinian.

Deffaite des Allemans par les François.

Valentinian renversa les Idoles dans nostre Gaule Belgique.

Fonda Valencienes.

sang l'onziesme année de son Empire. Dés son temps les Bourguignons (dont l'origine est aussi incertaine que celles de nos François & d'autres peuples) furent employez des Romains contre les Allemans, qui s'estans rendus redoutables à l'Empereur furent renvoyez en leur Patrie, mais ne pouvans perdre le goust des delices des Gaules, vous les y verrez en son temps retourner avec de grands succés, suivant l'exemple d'un grand nombre d'autres Nations. Valens cependant gouvernoit l'Orient & infecté de l'heresie d'Arrius, y traittoit honteusement les Chrestiens. Les Huns sortis d'auprés des Paluds Meotides, ayant repoussez les Goths & les Alains, comme un furieux torrent, firent des grands degasts dans l'Empire Romain. Les Goths receus par Valens, se revolterent peu de temps aprés contre luy, deffirent deux fois son armée, & luy ayant osté la vie par les flammes, emporterent la Hongrie & la Thrace par l'espée. Tesmoignage evident que la Justice de Dieu n'avoit pas mis en oubly les pechez de ce Prince. Il mourut l'an 14. de son Empire.

Valens Empereur d'Orient.

Gratian Empereur d'Occident.

Gratian par la mort de Valentinian son pere prit l'Occident, & choisit pour son compagnon son frere Valentinian II. du nom. Apres la defaite de Valens son oncle, se voyant seul Empereur, il se vit pareillement chargé d'un plus pesant fardeau. Ce qui fut cause qu'il adopta à l'Empire d'Orient Theodose natif d'Espagne, par la valeur duquel ayant subjugué & ruiné les Huns, les Alains, & les Goths au delà du Danube, à la faveur de plusieurs Legions Gauloises & Françoises conduites par Baudon & Arbogaste, il pacifia toute la Thrace. Cét avancement de Theodose deplût tellement à Maxime General de l'armée Romaine en Angleterre, que se voyant postposé à son ancien compagnon de fortune, il banda toutes ses veines à la vengeance, ne pensa qu'à se defaire de ceux qui avoient contrarié sa fortune, & se resolut d'entrer au Throne par tyrannie, puis qu'il n'y pouvoit arriver par merite. Jamais Tyran n'apporta plus d'industrie pour couvrir son ambition que celuy-cy, jamais homme ne chercha plus d'appuy dans la simulation de sainteté & de justice. Il se faisoit tantost Anglois, tantost Espagnol, penchant tousjours du costé ou il voyoit plus d'appuy pour ses affaires. Comme

Theodose Empereur s'allie avec deux Princes François.

Maxime porte envie à l'avancement de Theodose.

Comme Anglois, il desiroit faire entendre qu'il avoit quelque correspondance d'affinité avec Helene, mere du Grand Constantin. Comme Espagnol, il vouloit qu'on le tint allié à Theodose qu'il voyoit tres-puissant dans les affaires,& dont il craignoit plus la force qu'il n'aimoit l'avancement. Quant à la Religion, il monstra bien en effet, qu'il n'avoit autre Dieu que l'honneur: neantmoins semblable à ceux qui fournissoient de l'huile pour faire brusler les lampes des Idoles aussi bien que celles du Dieu vivant: il embrassoit toutes sortes de sectes, & faisoit flesches de tout bois, pour donner à ce blanc d'honneur. Ce Tyran donc commença la revolte en Angleterre, ou il fut salüé Empereur des Anglois, & d'un grand nombre de nos Belges mutinez, & prit dés lors un dessein d'establir la Ville de Treves comme le siege de son Empire, & de là se faire des aisles pour voler sur les nuës, qui seroient l'Italie & l'Espagne. Il choisit pour son Connestable un homme fort accordant à son humeur & grandement determiné, qui se faisoit appeller le Bon-homme, pour mieux colorer les meschancetez de son maistre. Avec ce mauvais Conseiller il s'efforça de soulever toute la milice, & tirer de tous costez les troupes à son party. Le bon Empereur Gratian arme promptement pour estouffer la tyrannie à sa naissance, & va luy mesme en personne pour combattre son adversaire, contre lequel il se promettoit autant de bonheur, qu'il en avoit eu contre les Barbares à Strasbourg, lors qu'il couvrit ses campagnes de soixante-cinq mille corps massacrez. Il avoit tout fraischement tiré à son secours des bons soldats du Royaume de Hongrie, dont il faisoit grand estime. Les autres voyans qu'il les caressoit d'une façon singuliere, se piquerent de jalousie,& se refroidirent au party de leur maistre. Le pauvre Gratian estant sur les termes de livrer la bataille, se trouva laschement & proditoirement abandonné de ses Legions, qui escouloient de jour en jour pour grossir l'armée & la puissance de Maxime, & voyant qu'il n'y avoit point de seureté pour sa personne, il tascha de regaigner au plustost l'Italie, accompagné seulement d'un gros de Cavalerie de trois cens hommes. Maxime commanda à Bon-homme de le poursuivre à toute violence, qui le joignant vers Lyon, l'investit, le massa-

Se fait saluer Empereur en Angleterre.

Gratian s'oppose à Maxime.

Mais il est trahi par ses propres sujets.

Et massacré par Bon-homme Lieutenant de Maxime.

massacra, & luy arracha le Throne avec la vie à l'âge de vingt-huit ans. Maxime aprés ce massacre fut convié à la paix par le jeune Valentinian frere de Gratian, mais luy qui avoit autant d'ardeur que le feu, & autant d'infidelité que la glace, vint fondre en Italie si subitement, que peu s'en fallut qu'il ne prit au lit la mere & ses poussins. Tout ce que l'Imperatrice Justine pût faire, ce fut de se sauver promptement avec son fils Valentinian, & ses filles, se jetter sur mer, & passer à Thessalonique, Ville de Grece. Maxime ne trouvant pas de resistance, inonda comme un torrent sur les belles campagnes d'Italie, & y fit un furieux ravage; quoy que pour effacer la tâche du sang de l'Empereur Gratian, & pour gaigner creance de bon Prince, il monstrast sur la fin y apporter quelque moderation. Cependant que tout cecy se passoit en Italie, Theodose vint voir Justine, & ses enfans à Thessalonique, qui ne manquerent pas de luy representer leurs plaintes, & le solliciter d'entreprendre la guerre contre Maxime. Mais il s'y monstra d'abord assez froid, craignant la perte du repos, la ruine de ses peuples, le hazard des guerres, & le pas glissant de sa felicité. D'ailleurs Maxime qui deffioit la puissance de tout le monde, faisoit le chien couchant devant luy, & luy avoit envojé des Ambassadeurs exprés pour le tirer à quelque accommodement. Mais à la fin Theodose de peur d'estre trompé de ce Tyran, qui avoit envoyé Bon-homme sur mer pour garder l'Archipelage, & Marcelin son frere pour soustenir le passage des Alpes, fut conseillé de prevenir son adversaire. La rencontre des deux armées se fit à Siffia. Maxime se voyant surpris abandonna le champ de bataille, & son armée, qui fut presque taillée en pieces. Theodose poursuivant sa pointe, & estant venu aux mains avec son frere Marcellin, il le deffit. Et comme en mesme temps il ût advis que Maxime s'estoit sauvé dans Aquilée, luy qui vouloit couper la racine de la guerre, s'y transporta avec son armée pour l'assieger. Maxime trahy par ses soldats fut presenté comme un forçat à Theodose, lesquels le voyans porté par pitié à luy laisser la vie, animez de rage & de furie le deschirerent eux mesmes en pieces. Son fils Victor, quoy qu'enfant, souffrit la mesme peine. Bon-homme son Admiral entendant la generale

Valentinian chassé de l'Italie par Maxime.

Theodose s'arme contre Maxime.

Le deffait.

Et le fit prisonnier.

nerale déroute des affaires, & des si nombreuses troupes composées de la premiere jeunesse Gauloise & Angloise, se jetta dans la mer, prevenant le bras du bourreau, qui ne luy auroit manqué sur terre. Voila un tonnerre qui a passé, & qui n'a rien laissé en terre que du bruit, & de la fange.

Theodose, aprés la mort de ce Tyran, remit au Throne de l'Occident le jeune Valentinian, lequel se transporta bientost aprés és Gaules pour s'y faire aimer des peuples. Estant arrivé à Vienne prés de Lion, on fut estonné que le pauvre Empereur, en une funeste matinée à l'âge de vingt & un an fut trouvé estranglé par la conjuration d'Arbogaste Comte François, & d'Eugene l'Orateur, appuyez des Gentils, qui ne respiroient rien que la liberté du Paganisme. Eugene aprés ce meurtre se tira de l'escole au Throne des Monarques, changea la ferule en un sceptre, & se va faire un Empire semblable à la glace d'une nuict. Le perfide qui avoit esté Chrestien par le conseil de Flavian remit sur pied le culte des faux Dieux, & mit toute son esperance en l'espée d'Arbogaste. Theodose voyant la tyrannie d'Eugene toute formée, vint de Constantinople pour le combattre vers les Alpes. La conduite de l'avantgarde fut donnée à Caines Colonel des Goths, qui s'opiniastrant par trop à forcer le passage des Alpes, y fut taillé en pieces avec vingt mille des troupes de Theodose, de sorte qu'il fut forcé de faire une retraite assez honteuse. Mais le lendemain à la pointe du jour Theodose vint de nouveau charger Eugene, qui n'estoit pas encore bien desenyuré de sa prosperité, & avec des Legions de feu perça les rangs, enfonça les plus fortes resistances, gaigna les Alpes, & secondé de la faveur du Ciel, & des avantages du temps, deffit ses ennemis, en prit prisonnier le chef, qu'il fit promptement mourir, pour mettre fin à son Empire imaginaire. Arbogaste voyant le mauvais succés de ses desseins, en devint si enragé, que luy mesme se fit passer deux espées à travers le corps, ne pouvant supporter la vie ni la lumiere, qui sembloit luy reprocher ses crimes. Flavian (selon quelques-uns) mourut en la meslée pour ne survivre à sa honte.

Valentinian restabli par Theodose dans l'Empire d'Occident.

Fut estranglé.

Eugene d'Orateur se fait saluer Empereur.

Arbogaste Comte François l'appuye.

Theodose les vint choquer & desfaire.

Un peu auparavant (à sçavoir selon le calcul des plus celebres Historiens l'an 387. ou 389.) les François prenans de

Sunnon, Marcomir & Genebaud Princes François passent en la Gaule Belgique l'an 387.

tant de troubles sujet d'avancer leurs affaires, passerent le Rhin à grosses troupes sous la conduite de Sunnon, Marcomir, & Genebaud, & d'une pleine volée vindrent fondre sur nostre Belgique, ou ils furent d'abord deffaits prés la Forest Charborniere au païs de Hainaut par la valeur de Quintin & de Nanniene. Mais Quintin estant par aprés tombé és embusches des François, lesquels s'estoient remis sus à leur tour, fut entierement ruiné, & ses gens furent la plus-part tuez & percez de flesches envenimées du suc de certaine herbe, dont les François avoient accoustumé d'user. Nanniene qui ne vouloit se rendre à cette piqueure, ralluma le feu dans les coeurs de ses soldats, & ne donnant point d'haleine à ses ennemis, estouffa pour lors leurs entreprises par le massacre de septante-cinq mille de leurs combattans; Les Romains avec les Belges en perdirent trente-deux mille dans ces trois batailles.

Sont deffaits.

Mort de Theodose. Arcadius & Honorius partagent les l'Empires d'Orient & d'Occident.

Theodose estant pour tant de Victoires surnommé le Grand, associa son fils aisné Arcadius à l'Empire d'Orient, & le puisné Honorius à celuy d'Occident, leur donnant pour principaux Conseillers & Gouverneurs Ruffin & Stilicon. Il gouverna l'Empire l'espace de 17. ans & deceda à Milan. La jeunesse de ses deux enfans servit de sujet pour les exposer à la perfidie de leurs Tuteurs, non sans un notable danger de l'Empire. Ruffin Tuteur d'Arcadius s'efforça de s'emparer de l'Affrique, & de monter par ce degré jusques au Throne, mais Mascelzer son frere le deffit avec peu de troupes, luy faisant sentir la peine qu'il meritoit de sa perfidie. D'autre costé Stilicon Tuteur d'Honorius, sous pretexte de sa tutelle commença de faire parêtre les effets de son ambition. Car ayant gaigné une victoire sur Rhadagese Roy des Goths, qu'il deffit avec deux cens mille hommes dans le destroit de Fezole en Toscane, & les ayant contraint par la faim d'abandonner leurs vies à un si cruel ennemy, il se rendit assez puissant par ses richesses & par ses beaux exploits pour mettre en trouble tout l'Occident, de supplanter Honorius son Seigneur, & d'eslever son propre fils Eucherius en sa place. Pour parvenir à ses desseins il invita par belles promesses les Alains, Quades, Sarmates, Vandales, & Sueves à se jetter dans les Gaules, ou ils occuperent pour un temps l'Aquitaine, & de là passerent en Espagne,

Stilicon Tuteur d'Honorius, éleve son fils à l'Empire.

Les Alains entrent dans les Gaules.

Eſpagne, puis aprés en Afrique pour y demeurer. Les Bourguignons s'emparerent du pays d'entre le Mont Jura, le Lac de Conſtance, les Alpes, la Saone & le Rhoſne, qui ſont aujourd'huy les païs des Suiſſes, la Savoye, le Dauphiné, la Provence, le Lyonnois, & les Duché & Comté de Bourgongne, ou ils éleurent Gondioche pour leur Roy l'an 415. *Les Bourguignons font le meſme.*

Ceux du païs d'Armorique, (qui eſt la Bretagne d'aujourd'huy) ſe mirent auſſi en liberté, & ſe gouvernerent pour un temps par Republique, juſques à ce qu'ils furent vaincus par Ætius Patrice, ou Gouverneur des Gaules, & remis ſous la domination des Romains, leſquels ne detenoient plus de toutes les Gaules que la Belgique, le païs d'entre Seine & Loire, la Bretagne, & l'Auvergne. Parmi ces affaires Arcadius mourut l'an troiſieſme de ſon Empire, laiſſant pour heritier ſon fils Theodoſe entre les mains d'Iſdegerdes Roy des Perſes, ſe deffiant de ſon frere Honorius. Cette action fut ſi deſplaiſante à Honorius qu'il voulut s'en remuer. Surquoy Conſtantin ayant eſté ſalüé Empereur par les Legions Gauloiſes, s'oppoſa aux Vandales, & à d'autres Barbares, qui ravageoient les Gaules. Mais Sarus ayant eſté envoyé avec une puiſſante armée par Honorius contre Conſtantin, les deffit en bataille prés les murs de Valence, ou il l'aſſiegea, & en fut venu à bout ſans le ſecours d'Edoüick Capitaine des François, & de Geruncus Chef des Anglois, qui le contraignirent de retourner honteuſement en Italie, ayant laiſſé dedans les Alpes tout ſon bagage à la devotion de ſes ennemis. Conſtantin eſtant enflé de cette victoire, tira Conſtans ſon fils du Monaſtere, & le declara Ceſar, & peu de temps aprés ſe fit maiſtre des Eſpagnes ſans aucune reſiſtance. Honorius cependant eſtoit empeſché en des grandes guerres contre Alaric Roy des Goths, & Atulfe ſon frere, leſquels ſoit qu'ils fuſſent offenſez du mauvais tour qu'on avoit fait à Stilicon (mis à mort avec ſon fils par Honorius) ou qu'ils vouluſſent venger la mort de Rhadageſe Roy des Goths, vindrent à grande force s'emparer de Rome, l'an 410. la pillerent, & alloient ſi bien changer ſon gouvernement & la face de toute la ville, qu'elle eut meſme changé de langue & de nom, ſi Galla-Placida ſoeur, ou fille de l'Empereur Honorius, n'eut obligé ces Septentrionaux par ſes

Les Armoriques forment une Republique.

Mort Arcadius.

Conſtantin ſalüé Empereur par les Gaulois.

Honorius attaqué par Alaric Roy des Gots.

ſes raiſons & par ſon addreſſe à porter leurs armes dans les Eſpagnes. Nonobſtant toutes les diſgraces & les pertes des Romains, Conſtantin eſtoit tousjours en deffiance, ils ſçavoient bien que les coulpables recevoient ordinairement le chaſtiment de leurs crimes, que la juſtice leur faiſoit ſouffrir ce que leur tyrannie faiſoit ſouffrir aux autres, que les Rois n'eſtoient pas plus en ſeureté parmi leurs ſujets que parmi leurs ennemis, & qu'ils trouvoient ſouvent leurs bourreaux dans leurs creatures ; partant il trouva bon de rechercher l'amitié de l'Empereur Honorius, lequel ſe trouvant enveloppé dans des dangereuſes guerres, ne luy en fit aucun refus. Mais ceux de ſon party ne luy pardonnerent pas, car Conſtantius l'un des Capitaines d'Honorius le combatit prés d'Arles (où il avoit mis le Throne de ſon Empire) deffit toutes ſes meilleures troupes, le prit priſonnier, l'envoya en Italie, & le mit à mort à Mince. Son fils Conſtance fut maſſacré à Vienne par Genincius. Conſtantius aprés cette expedition retourna à Rome ; & Caſtinus vint commander aux Gaulois en ſa place, lequel livra divers combats aux François avec des differents ſuccés.

Atulphe Roy des Gots entre en Italie.

Vers ce temps là Atulfe Roy des Goths, aprés la mort d'Alaric ſon frere tué prés de Conſenſa, ou Cuſance, reprit ſon chemin vers la ville de Rome, & l'alloit rendre le meſpris de celles dont elle eſtoit auparavant le ſupport & l'admiration, ſans les prieres de la ſuſnommée Placida, qu'il avoit eſpouſé. Atulfe eſtant tué par ſes domeſtiques à Barcelone, Sigeric fut élu en ſa place, dont les intentions & les affections envers les Romains s'eſtant trouvées ſemblables à celles de ſon predeceſſeur, il receut pareil traitement, & fit une ſemblable fin à Barcelone. Le Roy Vallia luy ſucceda qui ût la fortune plus heureuſe tant pour luy que pour les Romains. Car ayant fait la paix avec Honorius il luy rendit ſa ſoeur Placida, qui fut depuis mariée à Conſtantius grand Seigneur, & vaillant Capitaine, duquel elle ût Valentinian, qui aprés la mort de ſon pere fut chaſſé avec ſa mere par l'Empereur Honorius.

Les Vandales attaquez par les François.

En ce meſme temps les Vandales retournez dans les Gaules, furent ſi vivement attaquez par les François, que leur Roy Modogiſile demeura tué ſur la place avec vingt mille des ſiens.

ſiens, & le reſte eut eſté deſconfy, ſans le ſecours qu'ils receûrent de Reſpandial Roy des Allemans. Ce fut alors que la paix fut accordée aux Goths, à condition qu'ils auroient l'Aquitaine, avec quelques villes de la Province Narbonnoiſe. Ils furent appellez Viſigoths en leur langue à cauſe qu'ils avoient eſtabli leurs demeures en Occident, à la difference des Oſtrogoths, qui depuis habiterent l'Italie du coſté de l'Orient. D'ailleurs les Vandales, les Sueves, & les Alains, aprés avoir pillé diverſes fois les Gaules, pour la crainte des Viſigoths paſſerent les Monts, & entrerent dans les Eſpagnes. Le Roy Vallia leur diſputa le paſſage, & remporta ſur eux des tres grands avantages.

Les Viſigots habitent l'Aquitaine.

Les Oſtregots l'Italie.

Les Sueves & autres l'Eſpagne.

Cependant l'Empeur Honorius vint à mourir à Rome ſans aucun heritier de ſon corps l'an 28. de ſon Empire. Aprés ſa mort Theodoſe deuzieſme continua avec Valentinian troiſieſme, ſon couſin germain, de gouverner l'Empire, mais avec peu de bonheur, puis que toutes les Nations de la terre ſe ſouſleverent pour l'attaquer, à deſſein de rentrer dans leurs Eſtats dont elles avoient eſté dépoüillées. Mais quelle merueille de voir perir un Eſtat, où les Armes & les Lettres ſont en meſpris, où la pareſſe & la volupté, où la haine & la tyrannie ſont en credit, & dans lequel le vice reçoit les meſmes loüanges, & les meſmes recompenſes que la vertu ? Ceux qui ſuccederent à Jule, à Auguſte, & à Trajan, n'eurent ni leur ambition, ni leur courage; pour avoir la meſme dignité ils n'eurent pas tous la meſme gloire; leurs gouvernemens furent auſſi differens que leurs humeurs, & tous preſque ne ſe rendirent conſiderables que par leur laſcheté, par leur perfidie & cruauté, ou par leur malheur. Ainſi le temps n'eut pas pluſtoſt ſeparé leurs forces qu'il les rompit, les uns perdirent les Royaumes comme les autres les avoient conquis; les autres acheterent la liberté de ceux à qui ils avoient fait porter des fers, ou ſe firent haïr ou meſpriſer par tout où ils ſe firent connoiſtre. Ce qui fut cauſe que leurs Princes Tributaires les ruinerent par la meſme maxime qu'ils avoient eſté ruiné : & enfin ils reconnûrent à leur honte que les Empires les plus puiſſans avoient leurs limites auſſi bien que leur durée, & que le temps venoit à bout de toutes les choſes.

Honorius meurt à Rome.

Declin de l'Empire Romain ſous Theodoſe II, & Valentinian III.

CHAPITRE II.

De l'heureuse entrée des François dans la Gaule Belgique, ou ils éleurent un Roy.

Par qui les François estoient jadis gouvernez.

Connus sous divers peuples.

Il est à remarquer que les François se gouvernoient lors par des Capitaines Generaux, qu'ils estoient divisez en trois principaux Cantons ou Ligues, sçavoir des Ansuariens, Saliens, & Sicambriens, & que quand ils s'establirent dans les Gaules, la partie qui demeura sur les rives des fleuves du Rhin, de la Meuse & de l'Escaut, s'appella (selon l'opinion d'aucuns) Ripuarienne, ou Ribarole; je ne voudrois pas asseurer qu'elle ne fut ainsi appellée dés auparavant. L'autre qui poussa plus avant, retint le nom de Salienne & de Sicambrienne, & enfin ces noms s'estans perdus, celuy seul de Francs leur est demeuré. Or comme ils avoient plusieurs Chefs, ou electifs, ou hereditaires, il naissoit souvent des divisions entr'eux, & par faute d'estre unis & de tendre tous à un mesme dessein, ils estoient souvent rompus, & ne pouvoient faire des progrez considerables dans la Gaule, sur laquelle ils avoient envie depuis plus de cent & cinquante ans.

Font élection d'un seul Chef, ou Roy, nommé Faramond.

Afin donc d'unir toutes leurs forces, pour s'y loger aussi bien qu'avoient faits les Bourguignons & les Goths, ils trouverent bon, à ce qu'on tient de creer un Chef souverain sur tous les autres. Ils avoient entr'eux un des fils de feu Marcomir, sage dans les conseils, & hardy dans les executions, mais sur tout d'une probité singuliere, & d'une exacte fidelité. Il s'appelloit *Waramond*, mot qui en leur langage signifioit *Bouche veritable*, ou *Bouche Franche*: C'est pourquoy ils reconnoissoient dans ce nom comme un manifeste presage d'un heureux establissement, d'autant que la Franchise & la Verité sont les deux premiers fondemens des Estats. La Maison de Marcomir estoit d'ailleurs la plus ancienne, & la plus noble d'entre les Francs, qui de tout temps ont deferé beaucoup à la Noblesse, à laquelle ils ont les premiers en Europe donné les marques, & les preeminences d'honneur, vrays supports de cette illustre qualité. Sur cette consideration joignans au merite particulier de Faramond les obligations qu'ils avoient à son

à son pere, & à toute sa Race, & tenans pour Garands de sa bonne Admiration les beaux exploits de ses Anceſtres, ils assemblerent leurs Armées, qui le choisirent pour Generaliſſime, luy donnerent en suite le tiltre de *Roy des Francs*, l'éleuerent sur un Bouclier, & luy presterent le serment de fidelité.

Quant à la ceremonie d'eslever les Rois sur un Bouclier, & de les porter trois fois à l'entour du Camp, elle commença devant le regne de Faramond, & fut pratiquée non seulement en l'élection du principal Roy des Francs, mais encore de tous les autres Roitelets, dont la domination se perdit avec le temps dans celle du premier Chef. Il se lit à ce propos dans l'ancienne Histoire, que cette coustume de pourmener ainsi les Rois, & de les faire voir aux soldats, fut observée au Couronnement de Cloüis I. quand on le proclama Roy de Cologne & de Cambray. A quoy se rapporte encore ce que deux ou trois Autheurs ont remarqué de Sigisbert, esleu à la place de Childeric; & de l'Imposteur Gondebaud, qui vouloit qu'on le crût fils de Clotaire I. & dont la cheute malencontreuse advenuë par trois fois, lors que les Soldats le portoient sur leurs espaules, fut un presage certain des disgraces, qui luy arriverent à quelque temps de là. *Ancienne ceremonie en la creation d'un Roy.*

De cette memorable élection de Faramond, qui fut faite environ l'an 420. les Autheurs commencent la Monarchie Françoise, & en content les Rois depuis celuy-cy jusques à present; non pas (comme je crois) qu'il n'y en eust eu desia, qui avoient porté le tiltre de Roys, ou pource que Faramond s'establist en Gaule, car il n'y fut jamais en personne; mais à cause que les autres plus petits Chefs des Francs, furent reduits par la bonne conduite de Marcomir & de Faramond à prendre les ordres d'eux, & à leur devoir quelque dependance. Tellement que de plusieurs parties separées fut assemblé un corps, sous l'autorité d'un seul. L'establissement d'un Chef fut celuy de la puissance des François; l'exemple des autres Barbares, tels que les Alains, & les Vandales, qui s'estoient ruinez par leurs discordes, les ayant sans doute fait resoudre à se conserver par l'union. Vous lirez bien encore dans quelques Autheurs les noms de certains Roitelets, depuis Faramond jusques à Cloüis; mais il faut entendre qu'ils relevoient *Commencement de la Monarchie Françoise.*

de ce premier Chef, ou que c'estoient quelques Capitaines avanturiers, qui s'estoient separez du corps, pour chercher fortune.

Les Belges recherchent l'amitié des François. Faramond donc éleu Roy, ébranla tellement les Belges ses voisins, que la plus-part d'entr'eux & specialement les Brabançons, les Hollandois, les Zelandois, & Liegeois rechercherent son amitié & sa protection. Valere Cauarin Comte de Paris & de Sens, épouvanté de ces nouvelles, leva à la haste des grosses troupes, avec lesquelles il vint livrer la bataille à l'armée de Faramond, en un lieu nommé encore à present *Cavrines* (sous la Chastellenie de la Ville d'Ath en Hainaut) en memoire de cét Attaquant, qui y perdit plus de trente mille de ses meilleurs soldats avec Rhodanic l'un des plus hardis guerriers des Gaulois. *Cavarin Comte de Paris desfait par les François.* Aprés cette victoire Faramond sachant bien qu'un Monarque devoit veiller comme une Intelligence sur son Estat, qu'il devoit proportionner son ambition à sa puissance, & mesurer ses entreprises à ses forces, trouva bon de rappeller son Armée dans la Tongrie, où il sejournoit, & où il se contenta depuis d'employer plustost ses armes pour sa defence que pour son aggrandissement, & où consultant avec le temps & l'occasion, mettant la raison à l'enchere, & ne faisant rien qu'à son aulne & à mesure, fit des bonnes Loix & Ordonnances à ses Peuples, afin de les mieux policer, & en affermir leur repos. *Faramond fit des loix à ses peuples, lesquelles furent nommées Saliques.* Pour cet effet, il assembla les plus Sages de son Royaume; & pour adoucir un Peuple qui n'avoit jusques là d'autre droit que celuy de la force, il establit plusieurs Statuts, qui tous ensemble furent nommez *Saliques*, ou de ces mots *si aliquis*, *si aliqua*, souvent repetez dans ces Loix; ou de la ville de *Salgestan* située au de là du Rhin, où l'on dit qu'elles furent faites; ou plus apparemment des *Saliens*, peuples Francs, habitans sur les rives du fleuve *Sale*, qui va jetter ses eaux dans l'Elbe; ou, selon les modernes, des *Saliens* qui habitoient sur les bords de la riviere *d'Yssel* *Et pourquoy.* (nommée des Latins *Sala* & *Isala*) qui sont ceux d'une partie de Westphalie, de Cleves, de Zutphen, & de Twente d'à present. L'opinion qui rapporte l'invention de ces Loix à Faramond, est si receuë qu'en vain quelques Autheurs trop exacts, y ont voulu opposer leurs raisons. Il est si doux de nous laisser persua-

persuader à nostre profit, qu'il ne faut pas d'avantage appuyer cette creance. Ces Loix, comme nous le voyons encore aujourd'huy, n'estoient pas seulement faites pour l'interest des Princes, & de l'Estat, mais aussi pour le reglement des particuliers; ainsi que l'estoient les douze Tables & le droit Romain. La plus importante, & qui a conservé toutes les autres, est celle en consequence de laquelle les Masles s'attribüent la Couronne, à l'exclusion des Femelles. Faramond ayant jetté les fondemens de son Empire tant par les Armes & les Conquestes, que par les Loix & la Police, mourut en Franconie, (ou selon aucuns à Tongres en Hasbanie, à present Brabant) sans avoir passé en France, ayant regné environ douze ans.

CHAPITRE III.

Des progrez des François dans la Gaule Belgique sous Clodion qui s'intitula Roy de Cambray.

En la place de Faramond, les Francs substituerent aussi tost le Capitaine Clodion, ou Clogion, qui fut son fils selon quelques uns, ou son parent selon quelques autres. *Clodion succede à Faramond.* Ce Prince, que les qualitez du Corps & de l'Esprit rendoient considerable par dessus tous, & qui portoit sur son visage le majestueux caractere de la Royauté, fut élevé sur le Bouclier & sur le Thrône par les mains des Prefets & des Tribuns environ l'an 431. On le surnomma *le Chevelu*, d'autant qu'il fit une loy expresse touchant les chevelures. Les Romains qui avoient accoustumé d'appeller toutes les autres Nations Barbares, & qui les tenoient pour Esclaves, ne permettoient point qu'aucun de servile condition portast des cheveux. A raison dequoy ils souloient de tout temps razer leur esclaves, & leur percer l'oreille, descouverte en signe de servitude. Mais sur le declin de leur Empire, leur vanité croissant à mesure que leur pouvoir diminuoit, ils ordonnerent que les seuls Patrices portassent les cheveux longs, & eussent la teste découverte, bien qu'autrement la Barrete, chez eux appellée *Pileum* fust la marque de Liberté. *Il est nommé le Chevelu.* Les peuples de Germanie, entr'autres les Sicambriens, & les Francs, pour se moquer

d'eux avoient tous des longues chevelures, bien agencées, & pour la plufpart teintes d'un jaune doré. Les Gaulois mefme, chez Virgile, font remarquez avec des perruques dorées. Cette mode eftoit commune aux Peuples, comme aux Princes, & chacun avoit les cheveux plus longs, ou plus courts à fa volonté, mais c'eftoit une ignominie chez eux que d'aller la tefte rafée. Ainfi Clodion voulant conferver la Liberté, & les marques qui l'embelliffoient; de peur que parmi les Francs, il ne s'en trouvaft quelqu'un, qui par baffeffe de cœur, ou autrement, n'en relafchaft quelque chofe, il ordonna fous des rigoureufes peines, qu'aucun Franc n'euft à fe razer les cheveux: & de plus il defigna la longueur dont il vouloit qu'on les portaft, affez grande pour couvrir les oreilles, refervant aux Rois & aux Princes du fang de les porter jufques fur les efpaules. La Loy des chevelures dura jufques à la troifiefme Race, & fut delaiffée à la perfuafion de Pierre Lombard, Evefque de Paris.

Il ordonna de porter des longues Chevelures.

L'Eftat de l'Empire fous Clodion.

Clodion paffa ainfi les deux ou trois premieres années de fon regne à affeurer les fondemens de fon Eftat par de falutaires Ordonnances, & à policer les affaires du dedans. Et parce qu'il eftoit refolu de pourfuivre le deffein, dont fes Ayeuls avoient jetté le plan depuis un fi long-temps, il fe prepara pour la conquefte des Gaules; & pour cét effet il leva une puiffante Armée. Or en ce temps là l'eftat de ces malheureux païs eftoit tel. L'Empire Romain gouverné feulement par une femme & un enfant, fçavoir par Placida fœur d'Honnorius, & Valentinian fon fils, eftoit fi fort en trouble, & au dehors par les incurfions des Vandales qui s'eftoient faifis de l'Afrique, & au dedans par les difcordes de fes deux meilleurs Capitaines Ætius & Boniface, que diverfes Nations Barbares eurent beau jeu de fe jetter fur ces belles Provinces. Les Bourguignons, qui s'eftoient premierement nichez entre le Mont-jou, les Alpes, & le Rhin, s'eftoient puis aprés plus hardiment avancez, & avoient occupez le Lyonnois, l'Auftunois, le Langrois, le Sequanois; mefme 20. ans aprés ils coururent tous ces pays qu'aujourd'huy on nomme Savoye, Daufiné, Duché & Comté de Bourgongne, comme nous avons dit cy devant. Les Gots tenoient du confentement de l'Empereur les meilleures

res contrées de l'Aquitaine, du Languedoc, & de la Provence. Les Bretons Armoriques, avec une partie de la Normandie d'aujourd'huy s'estoient revoltez pour vivre en Republique. Les Romains conservoient le reste, mais fort desolé, du mieux qu'ils pouvoient. Clodion donc Prince hardy & vaillant, qui ne cedoit en rien à la prudence & aux ruses de son predecesseur, & que Gregoire de Tours appelle *tres utile aux François*, vint porter ses armes dans la Forest Charbonniere, ou il y avoit plusieurs Villes & Chasteaux, comme Bavay, Maubeuge, Chasteau-lieu, ou Chasteau-Cesar, à present Mons en Haynaut, & autres. Cette Forest fut jadis d'une estenduë si spacieuse, qu'au dire de quelques-uns elle s'avançoit depuis Mons jusques au Vermandois, & enfermoit mesme les Bois de S. Amand, de Raime, de Vicoigne, & de Glançon d'à present. Le Bois de Mourmaut, ou Mormal (*Mors malorum*) sujet de tant de fables, & où l'on dit que quatre cens mille hommes ont perdu la vie en un seul jour, avant l'Empire de Jule Cesar, estoit comme le moyeu de cette Forest, laquelle seruit de demeure aux premiers Nerviens, & auroit perdu son nom dans ses cendres, sans les soins des Seigneurs de Harchies, qui pour l'ornement de leur Chasteau & sejour en conseruent encor des reliques. Quelques autres veüillent encore enfermer dans cette mesme Forest le Bois de la Faigne, qui commence prés d'Auesnes, & continuë plus de 16. lieües jusques à Mezieres. Quoy qu'il en soit, il est bien certain que Clodion se laissant conduire à sa bonne vertu, se saisit des pays d'entre les rivieres de la Meuse, & de la Sambre, de l'Escaut & de la Somme, ayant battu les Romains autant de fois qu'ils se presenterent devant luy.

Forest Charbonniere.

Diverses Conquestes de Clodion.

Je ne sçay pas s'il garda ces conquestes, ou si seulement il se contenta pour lors d'en enlever le butin, mais il faut que par aprés il ait repassé en Germanie: veu que je trouve que l'an 435. il dompta les Teutons & Saxons habitans de la Frise, & qu'il dilata son Royaume de ce costé là jusques à l'Ocean, se resaisissant d'une partie des terres que les François avoient tenuës auparavant la descente des Saxons. Il se saisit aussi des Villes de Cologne, de Mayence & de Treves, qui furent depuis reprises par les Romains. Les années suivantes (disent quel-

quelques-uns) il revint dans les Gaules avec plus grand appareil qu'auparavant, penetra jusques dans la Province Senonoise ; & l'on tient que Sens, Melun, Paris & autres Villes d'alentour luy envoyerent des Ambassadeurs pour se soûmettre à sa puissance, & luy payer contribution, afin de se racheter du pillage. Durant plusieurs années il fit ainsi plusieurs courses par les Gaules sans trouver d'empeschement. Mais en fin le cours de ses victoires fut arresté par Ætius. Ce grand Capitaine avec une peine incroyable couroit tantost à un bout de l'Empire Romain, tantost à l'autre, pour faire teste par tout aux Ennemis qui l'assailloient de tous costez. Et bien qu'il en appaisast les uns par presens, les autres par menaces, & quelques-uns par ses braves exploits, il n'avoit neantmoins le loisir d'en ruiner pas un seul, s'en eslevant dix autres avant qu'il eust despeché celuy qu'il entreprenoit. La vaillance & les forces des François luy estant connuës, & les siennes trop necessaires pour estre hazardées en une bataille, il n'osa les attaquer ouvertement, ains observant leur contenance, se resolut d'attendre quelque occasion de les surprendre. Pour lors ils estoient au pays d'Artois, où ne se doutans pas du malheur que leur preparoit l'incroyable celerité de ce Chef, ils se tenoient en asseurance, comme s'ils eussent esté au de là du Rhin, & mesme y solemnisoient des festes & des banquets, ayans leurs femmes & leurs familles avec eux. Un jour qu'ils celebroient les nopces d'un des principaux Chefs de leur armée, possible parent de Clodion, prés d'un Bourg que Sidonius nomme *Vicus Helena* ; que l'on croit estre à present Hesdin en Artois, Ætius les vint attaquer à l'improviste, & si rudement, qu'il troubla la feste, & leur fit abandonner & table & danse pour courir aux armes. Mais il ne leur bailla pas le loisir de se mettre en defense, & les pressant chaudement en renversa grand nombre sur la place, & donna la chasse aux autres. Clodion en cette déroute sauva sa personne & ce qu'il pût de ses gens. Aucuns donnent la gloire de cette deffaite à Majorian Capitaine Romain, depuis éleu Empereur, & disent qu'Ætius le vint joindre depuis, & qu'il remit en peu de jours toutes les places de la Belgique prises par les François sous les loix de l'Empire.

Clodion

Clodion chaſſé avec tant de perte fut quelque temps ſans oſer ſe remüer ; mais aprés s'eſtre remis de cette cheute, il tenta par diverſes fois de recouvrer ſon honneur & ſa perte. A la fin voyant qu'à diverſes repriſes il avoit fort ébranlé la fortune d'Ætius, & que le courage commençoit à manquer à ſes ſoldats, puis qu'ils ſe retiroient dans leurs principales forteresſes ſans oſer parêtre en campagne, il aſſembla une armée de cent & trente mille combattans, avec laquelle il vint fondre ſur toute la Gaule Belgique, y prit les Villes de Tournay, de Bavay, d'Arras, de Teroüane, & autres non ſans un grand masſacre des Romains, & puis retourna tout victorieux & chargé de butin hyverner avec une bonne partie de ſes troupes dans les païs de Cleves, de Gueldres & de Brabant, & tint une Aſſemblée generale en ſon Chaſteau de de Duysbourg (*Diſpargum*, ſitué entre les villes de Weſel & de Duſſeldorp d'à preſent) où l'on delibera de foncer plus avant dans les Gaules, & d'envoyer certains eſpions pour reconnoiſtre l'eſtat de la ville de Cambray, comme eſtant la principale Forteresſe des Romains, qui pouvoit ſervir d'obſtacle à leurs hautes entrepriſes. Clodion ayant appris par le retour & le rapport de ces eſpions la foibleſſe de la garniſon Romaine qui gardoit la ville, leva de plus grandes troupes pour la venir aſſieger.

Avant de vous conduire à ce ſiege, il eſt neceſſaire que vous preniez quelque connoiſſance de l'origine, de la force, & des premiers poſſeſſeurs de cette ville. CAMBRAY donc fut baſti (ſelon Julien de Ligne avec ſes Adherans) par un ancien Duc des Cimbres & Danois, nommé Cambro, ou Cambre, qui luy ayant donné ſes murailles & des Citoyens, voulut auſſi luy donner ſon nom ; ou comme tiennent les autres ainſi dit de la multitude de ſes chambres (en vieil Gaulois *Cambres*) & places ſouſterraines creuſées & entaillées dans les entrailles de ſon enclos & de tout ſon territoire, où les premiers habitans mettoient en ſeureté leur meilleur. Quelques-uns, mais non ſans fondement, ont voulu prendre cette ville pour la *Samarobrine* de Ceſar, & la tiennent avoir eſté baſtie ſept cens ans avant la venüe de noſtre Redempteur. La Morliere veut entendre par *Samarobrine* la ville *d'Amiens*, un autre veut ſouſtenir que c'eſt *Saint Quentin*. Pluſieurs fameux Hiſtoriens rapportent *Cambray. D'où ce nom.*

portent encore que Servius Hostilius Roy des Romains fonda Cambray un peu aprés Marseille, & qu'il y bastit un Chasteau nommé de son nom *Serve*, que le vulgaire par corruption appelle maintenant *Selle*. Aucuns Fabulistes passent en Allemagne, en Sicile, en Angleterre, voire jusques aux Indes pour y trouver son Fondateur & son Parrin. Quoy qu'il en soit, cette ville ayant esté reduite sous l'Empire Romain, & aprés avoir donné des preuves signalées de son courage, obligea les Vainqueurs d'honnorer ses vertus, & d'avancer sa fortune, qui firent de Cambray la principale Colonie de leurs soldats, le Boulewart de leur Empire, & le soustien, & l'Arsenal de leurs conquestes, & de leurs richesses contre l'effort de leurs ennemis. Jules Cesar, & Servius la rendirent semblable aux premieres villes d'Italie en ses droits & privileges, & les Proconsuls, qui depuis y firent leur residence pour le gouvernement de cét Estat, l'embellirent de plusieurs ornemens, comme d'un Capitole voisin du Chasteau de Selles, rapporté par Gelic, d'un Amphitheatre, de Bains, d'Aqueducs, de merveilleux lieux soûterrains conduits presque par tout le païs, & d'autres marques de la majesté Romaine. Car l'on peut dire avec verité que l'Empire ne pouvant plus contenir la magnificence de sa gloire, ni la grandeur de ses thresors dans l'enceinte de ses collines; Rome departit aux Provinces subjuguées sa pompe & son éclat avec sa langue, ses loix & ses coustumes, afin que comme elle n'estoit qu'une despoüille de l'Univers, aussi l'Univers ne fut qu'une estenduë & communication de la ville de Rome. Ce qui se fit tant par le sejour des Empereurs, que par les partages des Proconsuls, qui firent rouler l'opulence Romaine avec les jeux & les spectacles dans les Provinces, & particulierement en celle-cy.

La ville de Cambray Chef du Hainaut, du Tournesis, & d'Artois.

Les plus celebres Autheurs nous asseurent que Jules Cesar, aprés la destruction de la tres-vaste & tres-celebre Cité de Bavay, fit Cambray Chef de tout le Hainaut, & qu'il y tint la Diete de toutes les Gaules. Nicolas Bergier en son Histoire de Reims, dit que sous les regnes de Clodion, de Meroüée, & de Cloüis les terres des Nerviens (qui estoient ceux de Hainaut & du Tournesis) & le païs d'Artois furent attribuez à la Seigneurie de Cambray sous le nom de Royaume, parce que

Prise & reprise.

cette ville avoit esté depuis sa fondation tres-puissante, tres-forte, & tres-celebre sous les premiers Empereurs. On peut dire, que si elle fut le sujet des affections Romaines, elle fut aussi le theatre des changemens de la Fortune, qui luy fit recevoir autant de disgraces, que l'Empire luy avoit fait ressentir de faveurs. Les Saxons & Sueves l'assiegerent & la prirent sur les Romains, qui survenans avec plus grandes forces la reprirent. Elle fut depuis saccagée par le Tyran Maxime l'an 370. qui en fut chassé par les Vandales & Alains. Les Goths s'en rendirent les maistres l'an 414. aprés qu'ils eurent ruiné toute la Belge, & la firent Chef de tout ce vaste païs. Les Romains la recouvrerent sur ceux-cy. Clodion voulant fonder sa Monarchie (comme nous venons de dire) & profiter avec les autres du debris de l'Empire Romain, la vint assieger, la croyant, comme elle estoit tres-avantageuse à l'execution de de ses desseins, & au progrez de ses armes; mais elle luy cousta bien cher, puis qu'avant sa prise, au dire des Historiens de cette contrée, cinquante trois mille hommes y furent taillez en pieces de part & d'autre, dans les attaques & dans la defence. Et pour marque de sa plus importante conqueste, il y transfera le siege de son Empire, prit le titre de *Roy de Cambray*, laquelle, au rapport de Meyer, il confirma Chef du Hainaut, de Brabant, d'Artois, de Flandres, de Tournesis &c. Il y regna plusieurs années, & y fut inhumé environ l'an 448. bornant ses conquestes par la riviere de Somme. Du Mezeray se trompe d'establir la demeure ordinaire de Clodion au Chasteau ou ville *d'Ausbourg*, Capitale du Duché de Suabe, au lieu de *Duisbourg* size à une lieüe de Vueren, & à trois lieües de Bruxelles, qui est une des plus anciennes Villes Franches de Brabant, & honnorée du tiltre de Vicomte, où aucuns tiennent que Clodion tint long-temps sa Cour.

Prise & reprise.

Siegée par Clodion.

Roy de Cambray.

Mort de Clodion.

CHAPITRE IV.

De l'Estat de Cambray, & des Gaules sous Merovée successeur de Clodion.

Meroüée successeur de Clodion.

De quatre enfans masles que Clodion auoit eu d'une fille du Roy de Turinge, l'Aisné mourut avant le Pere; les trois autres nommez Auberon, Regnault, & Rangcaire, estans encore trop jeunes pour soustenir la charge des affaires, les Estats eslûrent Meroüée, (dont ceux de la premiere Race ont pris le nom de *Merouingiens*) soit qu'il fut Bastard, soit qu'il fut seulement son Cousin. La Monarchie des Francs encore mal affermie, & choquée par beaucoup de puissans ennemis, s'en alloit par terre, si son bonheur ne l'eust rasseurée par un Chef de grand credit envers les siens & fort redouté chez les Estrangers. Les enfans de Clodion estans en querelle pour le droit de la Couronne, l'alloient perdre en sa naissance, si Meroüée ne se fut mis dans le droit pour la conserver. Ce Prince eut un bonheur tousjours égale à sa vertu. Car il passa aisement dans les Gaules, & trouva le Pays disposé à recevoir ses loix, & à se ranger sous son obeissance; les Gaulois s'estans lassez de la domination des Romains, qui ne faisoient que les tondre, & les escorcher, sans prendre beaucoup de peine à les defendre. L'an troisiesme de son Empire il se presenta une grande occasion pour faire parêtre son courage.

Attila entre dans les Gaules, attiré par le Roy de Cambray & autres Princes.

Attila Scythe de nation grand Capitaine au possible, s'estant defait de son frere Bleda, & s'estant rendu maistre de la Thrace, de la Dace, & de la Mysie, se promettoit l'Empire du Monde, & pour ce il se jetta aux champs avec une Armée d'environ sept cens mille combattans, au rapport de Baronius, ou de cinq cens mille selon Sigebert, composée de Gepides, d'Ostrogots, de Huns, & d'autres estranges & affreuses Nations, qui estoient sorties hors de leur païs, comme une escume de la terre, se rangeant sous sa conduite pour la grande experience qu'il avoit dans le maniement des armes. Theodose, pour destourner le cours de ses armes, luy avoit accordé d'abord les grands deniers qu'il luy avoit demandé, estimant

mant que pour faire passer promptement un ennemy hors de ses terres, il n'estoit que bon de luy faire un pont d'argent. Aprés la mort de Theodose, il pensoit d'aller encore gronder sur l'Empire d'Orient, comme un tonnerre avant que de faire son debris, mais ayant appris que Marcian estoit de simple soldat crée Empereur à cause de sa valeur & de sa prudence, n'en osa pas approcher, mais il jugea plus à propos de venir fondre en Occident, ou regnoit Valentinian le jeune, Prince lascif, & dissolu. Il y estoit d'ailleurs incité par le fils aisné de Clodion privé par les François du droit de la Couronne & du Royaume de Cambray, & aussi par le Roy des Vandales, qui ne se trouvoit assez fort pour resister aux armes de Thierry Roy des Visigots. Cet homme donc bouffi d'ambition (semblable à celle qui jadis pour une Deesse fit embrasser la nuë à Ixion, d'où les Centaures, où à celle qui fit voler Icare sur des aisles de cire, d'où sa mort, où bien à celle qui fit monter Phaëton sur le chariot du Soleil, d'où sa ruine) vint à yeux de feu, à bouche écumante de rage & de sang traverser les Allemagnes, y passa le Rhin, chassa Meroüée de Cologne, qui se retira dans Cambray, prit les Villes de Treves, de Mets, de Toul, de Tongres, de Gand, de Tournay, d'Arras, d'Amiens, de Beauvais, de Reims, de Troyes, de Langres & autres; bref il foudroya & poudroya toutes les Provinces depuis son païs jusques à Orleans qu'il assiegea. Ætius fort ébranlé de ses conquestes, aussi bien que Thierry Roy des Gots, que Meroüée Roy des François, & que Sigiban Roy des Alains, se voyans tous à la veille d'un funeste malheur, furent contraints d'aller au devant, & quittans leurs inimitiez, de s'unir à la haste, & de faire un corps de quatre membres, ne plus ne moins que les chiens, qui aprés s'estre mordus les uns les autres, se rallient ensemble pour combattre le loup. De sorte que s'estans roidis d'un commun consentement vindrent (au lieu de gagner la taniere en Renard, ou de se couvrir de terre en Blereau) devant ce Lion, qui se faisoit appeller *le Fleau de Dieu*, & l'attaquerent en Alexandres. Ce Barbare estonné de cette surprise & hardiesse, fut obligé de plier bagage, & de quitter l'entreprise du siege. Les Princes Confederez resjoüis de sa retraite, ne manquerent pas de luy donner sur la queüe & de le suivre

Meroüée chassé de Cologne se retire à Cambray.

Attila abandonne le Siege d'Orleans.

ſuivre de prés, juſques à ce que les deux armées furent contraintes de venir aux priſes vers Chaalons en Champagne en un lieu nommé Mauriac. La victoire fut long-temps en balance, à la fin elle pancha du coſté des Confederez, où par ſus tous Meroüée Roy de Cambray, ſignalant ſon courage, l'armée d'Attila fut miſe en deſroute, & plus de deux cens quatre-vingt mille de ſes gens furent taillez en pieces, outre quatre-vingt dix mille Gepides, & Oſtrogots qui s'entretuerent un peu auparavant ce combat. Mais Attila ne laiſſa pas pour tout cela de ſe retirer en combattant, traiſnant ſa queüe comme un grand Serpent, qui chargé des païſans à coups de pierres a receu de l'eſchec en ſon corps, & toutesfois a ſauvé la teſte. Il ne laiſſa pas, dis-je, dans ſa retraite de ravager toutes les Villes, & toutes les Provinces qui avoient eſchapé ſa fureur à ſon entrée, & plus enflé qu'auparavant de rage, de deſirs, & de flammes, vint porter ſes armes dans l'Italie, où il prit & ruina la grande & riche ville d'Aquilée, des ruines de laquelle Veniſe s'accommoda: Milan, Pavie, & autres belles Citez n'eurent pas meilleur marché de ce furieux Tyran, car il s'en alla bien riche de leurs dépoüilles, & retourna dans ſa Pannonie; laquelle il luy plût depuis d'appeller Hongrie, faiſant un corps entier de pluſieurs & divers peuples ramaſſez. Aprés avoir tant ſué ſous le harnois, comme un autre Hannibal, qui au bout de ſes conqueſtes s'en alla tout abeſtir au giron d'une Dame de Capouë, ce farouche Roy des Huns s'alla fondre tout en vin & en amour: Outre un grand haras de femmes qu'il avoit pour contenter ſa charnalité, il devint ſur ſes vieux jours paſſionnement amoureux d'une Damoiſelle nommée Hildicon, qu'il eſpouſa avec des jeux, des reſioüiſſances & des feſtins exceſſives. Le ſoir aprés avoir largement beu, ſelon ſa couſtume, il ſe retira en la Chambre Nuptiale avec ſa nouvelle eſpouſe, & le lendemain on le trouva mort, dans ſon lit, nageant dans un fleuve de ſang, aprés avoir tiré le ſang de toutes les veines du monde. Voila la funeſte fin de celuy qui ſe bravoit dans les éclairs de ſes puiſſantes Armees, qui arrachoit des villes toutes fumantes dans le ſang & dans les flammes, qui ſaccageoit les Provinces, qui choquoit les Empires, qui ne vouloit marcher que ſur les Couronnes & ſur les Sceptres,

Vient fondre ſur l'Italie.

Ses deſbauches.

tres, & qui trouvoit la Terre trop courte & trop estroite pour son ambition. .

Mais retournons sur la plaine de Muriac, ou de saint Maurice, pour y veoir Thierry Roy des Goths entre les morts, & son fils Thorismond entre les blessez. Cette victoire vint bien à point pour garentir non seulement la France, mais aussi l'Europe d'un naufrage eminent ; mais sur tout à l'avantage des François pour s'affermir d'autant plus dans les Gaules, & y faciliter leurs conquestes sur les Romains & sur les Gots : comme leur fut encor avantageux le decés d'Ætius, qui aduint aussi peu de temps aprés, l'Empereur Valentinian l'ayant tué de sa propre main. Il l'accusoit suivant le rapport de Maxime, & du puissant Eunuque Heraclius, qu'il pratiquoit de prendre le Diademe sur le front, qu'il avoit manqué de s'opposer aux autres progrez d'Attila, qu'il ne l'avoit poursuivy plus vivement, & qu'il n'avoit empesché l'establissement de Meroüée, qui mit sous son pouvoir & sa domination la ville d'Orleans avec celles de Chartres, & de Sens. La mort d'Ætius estant divulguée, cela mit les soldats en rage, qui l'aimoient comme un brave & vaillant Capitaine, sous les estendars duquel ils avoient rendu de si bonnes preuves de leur suffisance : Et deux des plus hardis Ostias & Transtilas, aprés avoir égorgé l'Eunuque Heraclius, se jettans sur la personne de l'Empereur, le massacrerent furieusement, sans qu'il fut possible de le delivrer de leurs mains. Dieu permettant cecy en vengeance du meurtre fraischement commis, & de tant d'impietez & d'adulteres, dont ce miserable Prince degenerant du sang de Theodose, s'estoit soüillé. Maxime qui jettoit la pierre, & retiroit le bras, faisant joüer toute cette tragedie à son avantage, aprés la mort de Valentinian, comme il estoit l'un des plus apparens, s'empare de l'Empire sans beaucoup de resistance, & sa femme sur cette rencontre estant morte, il recherche l'alliance de l'Imperatrice Eudoxia femme de Valentinian, & l'espouse, laquelle ayant depuis appris que son premier mary avoit esté privé du Sceptre & de la vie par les artifices de celuy-cy, la rage de sa vengeance la porta à un fait bien hazardeux, qui fut d'appeller Gesneric Roy des Vandales, Arrien de secte, qui regnoit en Afrique, & le faire passer

Les François avantagez de la deffaite d'Attila.

L'Empereur Valentinian massacre Ætius son Lieutenant.

Maxime s'empare de l'Empire.

passer en Italie ; Ce qu'il fit avec une grosse armée, au moyen de laquelle il s'empara facilement de Rome, où tout estoit en desordre. Et comme il y estoit conduit plustost par sa brûlante avarice, que par raison de justice, ou de pieté, il renversa tout ce qu'il y avoit de riche & d'excellent, jusques aux thresors du Temple de Hierusalem, dont quelques pieces estoient encore gardées à Rome par Vespasian. Maxime aprés avoir regné peu de mois fut assommé & deschiré comme une victime par Gesneric, estant tres veritable que la fortune des Grands, ainsi que le Scorpion, porte à la queüe son venin.

Desordres en l'Empire.

Causent sa ruine.

Tant de malheurs & les soulevemens d'Avite, de Majorian, de Severe, d'Anthenice, d'Olybrie, de Glycerie, & de Julius Nepos, qui ont pretendu à l'Empire, ont mis au tombeau sans ressource un Estat, qui avoit tant de fois fait passer ses chariots victorieux, chargez de palmes & de lauriers, sur la teste des Rois & des Monarques de l'Univers. Les Empereurs ne vivoient lors que l'âge des fleurs, & se poussoient l'un l'autre comme les flots, pour se crever contre les rochers. L'avant nommé Nepos éleu à l'Empire choisit pour son Connestable Oreste, lequel osta la pourpre à son Maistre, pour la donner à son fils qu'il surnomma Auguste, quoy que depuis par mépris on luy donna le nom d'Augustule. C'est un coup fatale de la Providence de Dieu, qu'il falloit que l'Empire d'Occident qui avoit commencé par un Auguste, se terminast par un Augustule, comme celuy d'Orient ayant pris commencement sous Constantin le Grand, finit depuis en la personne de Constantin Dragoses vaincu par Mahomet.

Deux ans aprés l'irruption d'Attila, & de sa retraite des Gaules, Ferreolus Grand Seigneur (duquel on fait descendre Charlemagne) qui en estoit Gouverneur General, en fit retirer le Roy des Goths Torismond par un banquet qu'il luy fit devant les portes de la ville d'Arles, d'où Ætius (que Sidonius Apollinaris appelle le Liberateur de la Loire) ne l'avoit pû faire partir par un sauglant combat. Cependant les François ne s'oublierent pas, (voyant la confusion qu'il y avoit dans l'Empire) de prendre les occasions qui se presenterent pour recouvrer leur liberté. Car en peu de temps ils se saisirent de toute la Province Germanique (selon Sidonius) qui comprenoit

Mais avantageux pour l'establissement des Monarques François.

noit tout ce qui eſtoit au deſſus & au delà du Rhin : Et puis ils ſe rendirent maiſtres de la Belgique Citerieure & Ulterieure, nommée d'aucuns *Belgique Premiere* & *Deuxieſme*, dont je feray une ample deſcription dans mon Oeuvre des dix-ſept Provinces. La plus-part des autres Citez deſirerent de ſe voir en meſme eſtat & ſous l'eſpoir d'un meilleur traitement ſe rangerent volontairement ſous l'obeïſſance de Meroüée. Qui plus eſt, les Eveſques Gaulois, les plus zelez à la Religion Chreſtienne, ſollicitoient les François à ſe venir emparer de leurs Villes expoſées à l'abandon, afin de ne tomber entre les mains des Viſigots, pource qu'ils eſtoient Arriens, s'aſſeurans d'un plus doux joug ſous les François, nonobſtant qu'ils fuſſent encore Idolatres. Meroüée ayant fait en ſi peu de temps des ſi grands progrez, vint (ſelon quelques Autheurs modernes) prendre, mais aprés divers combats, la ville de Paris, laquelle il conſtitua le Chef & le Siege de ſon Empire, & nomma tous les païs ſus-nommez *France*, du nom de ſon Peuple qui les conquit. Meroüée aprés ſon eſtabliſſement dans les Gaules ſemble, au dire d'aucuns, avoir ſecouru les fils de Clodion cy-deſſus nommez, en memoire de leur pere, & les avoir inſtalé Souverains dans les païs de Cambreſis, de Hainaut, d'Artois, de Brabant & de Namur. Quoy qu'il en ſoit, il mourut l'an neufieſme ou dixieſme de ſon Regne, & du ſalut environ quatre cens cinquante-huit.

CHAPITRE V.

De l'Eſtat des Gaules, & de Cambray ſous le Regne de Childeric.

Aprés la mort de Meroüée, Childeric ſon fils fut mis en poſſeſſion du Royaume. Les Soldats, parmy leſquels il avoit eſté nourry dés ſon enfance, ſe promettoient de grandes choſes d'un Prince eſlevé dans le meſtier de la guerre. Mais les plus adviſez penetroient bien plus avant; & le reconnoiſſoient d'un naturel, qui leur faiſoit apprehender de merveilleux changemens, quand il ſe verroit élevé à la Souveraineté. Auſſi ſe plongea-il incontinent dans la molleſſe des volup- *Childeric Roy.*

voluptez, & abandonna le soin de ses affaires, sans plus se soucier ny de l'amitié des Soldats, ny de l'estime des Seigneurs, ny du respect des Peuples. Ses plaisirs débordez, & leurs sales Ministres eurent bien-tost devoré plus d'argent, que les frais d'une longue guerre n'en eussent consumé. On luy produisoit tous les jours des nouveaux objets pour des nouvelles amours. Il s'en acqueroit la joüissance, ou par la force de ses presens, ou par celle de son autorité, & n'avoit pas d'autres Officiers que ceux qui l'estoient de sa concupiscence. Cependant les Seigneurs de son Royaume offensez en leur honneur, ou en celuy de leurs amis, voyant leur Roy sans confidence, sans appuy, sans suite, sans conseil, sans armées, sans reputation, sans courage, & sans autres Ministres que ceux de ses desbauches firent une Assemblée generale des Estats, qui declara Childeric decheu de la Couronne, & banny du Royaume. Un si grand coup l'esueilla en sursaut, mais il est enveloppé dans l'incendie, & ne peut plus y mettre remede; car il se vid en un instant delaissé de tout le monde. Un seul Guidemar, ou Guynemaud veritable amy de sa personne, se range secretement auprés de luy, & luy conseille de se retirer vers Bissin Roy de Thuringe, tandis que les haines s'alentiroient, & qu'il trauailleroit de son costé à ramollir les cœurs des François, pour les inciter à le remettre dans son Thrône.

Ses desbauches.

Est demis de la Couronne.

Comme cela se passoit ainsi, les François jetterent les yeux sur Gilles, ou Gillon Romain de nation, Gouverneur de Soissons, & le salüerent pour Roy. Ce Gillon imperieux de sa nature, & qui pouvoit bien à peine supporter sa grandeur, qui se voyoit deux Souverainetez entre les mains, leva des imposts dix fois plus grands que n'avoit fait Childeric, abaissa les Seigneurs François, esleva les Estrangers, & mania toutes choses à sa fantasie. Les François ne pouvans supporter les violences de leur nouveau Roy, se repentirent de s'estre commis à un Estranger, se cantonnerent contre luy, & en firent des plaintes à Guinemaud, qui ne demandant pas mieux que de les voir dans ses pieges, leur conseilla de rappeller Childeric. Cependant plusieurs Roytelets & Princes François se trouvoient en nostre Belgique qui gouvernoient chacun leur contrée. Car au rapport de Sigebert, de Meyer, de Vignier, & d'au-

Gillon Prince Romain éleu Roy des François.

Est deposé pour ses extorsions.

& d'autres Historiens, *Rangcaire* se qualifioit *Roy de Cambray*, Sigebert de Cologne, Heribert de Cleves, Carocus de Theroüane, Godhesile de Mets, & Arbogaste de Mayence, qui ayans esté tous laissez en paix dans leurs Provinces durant les premieres années du Regne de Childeric, unirent leurs forces & leurs volontez pour le restablir dans son Thrône, & en chasser le Tyran Gillon. Childeric, se voyant appuyé de tant de Princes, & de son Amy Guinemaud, vint vers Constance attaquer Gillon son corrival, le deffit, & le força de regagner à toute peine la ville de Soissons, l'ancienne & derniere retraite de la Prefecture Romaine, où se voyant abandonné des François il quitta le Sceptre, & passa le reste de ses jours sans y rien faire de memorable.

Rangtcaire Roy de Cambray espouse les interests du Roy Childeric.

Childeric ayant repris la Couronne, corrigea les vices de sa jeunesse par des admirables effets de sa vertu, & comme jadis Themistocles tourna toutes ses pensées au soin du public, & ayant quitté le myrthe de Venus pour cüeillir les lauriers de Mars, employa ses sujets en diverses guerres. Odoacre Roy ou Duc des Saxons s'estoit jetté dans les Gaules, & avoit pris Orleans : Childeric s'en alla au devant, luy livra heureusement la bataille, secondé des Princes Rangtcaire, de Carocus, de Godhesile, & d'Arbogaste, & tailla en pieces toute son armée composée de quatre-vingt mille combattans ; aprés cela poursuivant sa victoire joignit à ses Estats la ville d'Orleans & le païs d'Anjou. Peu de temps aprés il emporta sur les Saxons les Isles de Hollande, de Zeelande & autres Contrées voisines du Rhin, dont les François avoient auparavant esté possesseurs, & tua trente-six mille de leurs meilleurs soldats. Gelic dit qu'il chassa de Cambray le Roy Rangtcaire pour sa rebellion, & pour les cruautez qu'il exerçoit envers ses Sujets. Il fit beaucoup d'autres exploits memorables, dont nous n'avons pas de connoissance, qui ne soit fort obscure. Il regna 24. ou 27. ans, d'autres disent trente, & mourut vers l'an de salut quatre-cens, quatre-vingts quatre.

Childeric restably en son Throne, corrige son humeur, & ses mœurs.

Chasse de Cambray Rangtcaire.

CHAPITRE VI.

De l'Estat des Gaules & de Cambray sous Clouis le Grand I. Roy Chrestien.

Clouis succede à Childeric son pere.

CLOUIS, ou *Louis* surnommé *le Grand* & *tres Chrestien*, fils de Childeric fut esleu par le consentement des Peuples & des Armées, fut promené par les Soldats, eslevé sur un Pavois selon la Ceremonie accoustumée. Les quatre premieres années de son Regne n'eurent rien de memorable: Dans la cinquiesme il attaqua le Patrice Romain Siagrius, fils & successeur de ce Gillon, qui durant huit ans avoit tenu la place de Childeric. Les haines hereditaire de Pere en Fils, & le voisinage de deux Princes remuans, furent les motifs de cette guerre. Clouis y eut l'avantage tout entier, ayant rompu toute l'armée de son ennemy composée de quarante mille combattans, pris toutes ses places & subjugué toutes les Forteresses que les Romains occupoient dans les Gaules. En suite d'un si heureux succés Cloüis se saisit aussi du païs de Thuringe, mais parmi tant de victoires demeurant tousjours esclave de l'Idolatrie, Dieu le voulut tirer à soy par les voyes d'un chaste amour & par l'entremise d'une femme qui devoit sanctifier sa personne, & bienheurer son Royaume. Ce fut Clotilde de Bourgogne qui luy fut accordée en mariage aprés une solemnelle Ambassade, à condition qu'il se feroit Chrétien. Cette vertueuse Princesse avec tous ses charmes, toutes ses prieres & remonstrances auroit eu bien peu d'empire sur l'esprit de son mary, pour luy faire observer cette condition, si le Saint Esprit ouvrier de toutes les conversions n'eust parlé d'une voix de tonnerre au cœur de Clouis au milieu des batailles, & ne l'eust fait enfanter cette resolution qu'il alloit formant l'espace de plusieurs années. L'occasion fut que les Bohemois, Bavarois, Sueves, & autres Peuples d'Allemagne avoient passé le Rhin avec des grandes forces, commandées par plusieurs Rois qui estoient en personne à l'armée, & venoient desborder sur les Gaules avec intention d'estouffer le commencement de la Monarchie Françoise. Clouis ayant eu nouvelle de cét armement leur va promptement au devant avec des

Deffait Siagrius Patrice Romain.

Chasse les Romains des Gaules.

Son mariage.

des bonnes troupes; car il avoit mesme attiré à son secours les Ribarols descendus des anciens Sicambriens, peuples alliez des François, & voisins du Rhin. La rencontre des deux armées fut à Tolbiac vers Cologne, qui fut bien l'une des plus furieuse qui soit renommée dans les Histoires, puis que selon le dire des meilleurs Autheurs, les deux armées estoient composées d'environ sept cent mille combattans. Cloüis avoit pris la conduite de la Cavalerie, & avoit donné à Sigebert Roy ou Prince de Cologne son Allié l'Infanterie. Tous brûloient d'ardeur de se porter en cette meslée en vaillans hommes: Cloüis qui alloit jettant le fondement d'une grande Monarchie, à laquelle il ne demandoit pas de compagnon, estimoit qu'il falloit triompher ou se perdre. Ses Alliez qui estoient interessez bien avant dans cette guerre ne s'épargnoient en aucune façon. Les Allemans d'une autre costé avoient une jalousie incroyable d'estendre leurs conquestes, & croyoient que leur fortune dependoit du succés de cette bataille: Ce n'estoit que feu, que tempeste, que morts & que carnage, tant la resistance estoit grande de part & d'autre. Enfin Sigebert combattant vaillamment est blessé d'un trait, & emporté tout sanglant de la meslée par son fils de mesme nom: L'Infanterie par l'absence de son Chef reçoit de l'eschec, & se met en deroute. Tout le faix de la bataille va fondre sur la Cavallerie, qui fit des merveilleux exploits aux yeux de son Roy: mais en fin le choc des ennemis fut si impetueux qu'elle se fendit & dissipa. Cloüis alloit comme un Lion couvert de sang & de poussiere parmi les rangs de ces hommes effarez, & crioit d'une voix haute & perçante pour rallier ses troupes, combattant cependant de la main, & faisant tout ensemble le devoir d'un grand Capitaine & d'un vaillant soldat. Mais nonobstant toutes ses diligences, la frayeur avoit tellement saisi ces fuyards que l'affaire estoit au desespoir. Et comme on cherche des remedes du Ciel où ceux de la terre ne servent plus de rien: Aurelian le grand mignon de Cloüis, s'approchant de son Maistre, luy suggera de faire vœu à Dieu d'accomplir la promesse qu'il avoit donnée à la Reine sa femme, qui estoit de se faire baptizer, s'il retournoit victorieux de cette bataille. Ce qu'il fit invoquanr hautement le Dieu de sa femme, &

Empesche les Germains d'entrer dans les Gaules, aprés un sanglant combat.

Conversion de Clouis.

& promettant une entiere conversion à la foy. La parole ne fut pas si tost lafchée (disent les Historiens François) que ses troupes se rallierent, firent teste aux ennemis, les poursuivirent, les enfoncerent, & les rompirent avec un si grand massacre, qu'ils couvrirent les campagnes de plus de deux cens & & vingt mille hommes. Cette deffaite porta tellement l'épouvante de là le Rhin, que les Allemans qui restoient luy dépescherent une prompte Ambassade pour se rendre tributaires à sa Majesté. Ce qui donna naissance aux noms de *Franconie*, ou *France Orientale*, disent quelques-uns, pour la distinguer de la France des Gaules; car ceux là se sont trompez qui ont pris la *Franconie* pour l'ancienne & primitive demeure des François outre le Rhin.

Est instruit en la Foy par S. Vaast Evesque de Cambray, & d'Arras. Son Baptesme favorisé du Ciel.

Clouis tout rempli des douces idées de sa victoire, en remporta une bien plus glorieuse sur soy mesme, & sur ses sujets, lors qu'à son retour d'Allemagne, il embrassa la Religion Chrestienne, ayant esté catechisé par Saint Vaast Evesque de Cambray & d'Arras, & receut le Baptesme à Reims par le ministere de Saint Remy. Cette solennité fut faite avec tant d'appareil que le Ciel mesme y voulut contribuer quelque chose. Car nous avons la tradition de l'Antiquité, qui recite que par la negligence des Clercs, ne se trouvant point de Chresme, une Colombe apporta en son bec une Ampoulle celeste pleine de cette Huile sacrée, dont on oingt encore aujourd'huy les Rois de France. Dieu voulant renouveller à ce Sacre les merveilles qu'il fit au Baptesme de son fils, afin que l'ouvrage eust de la conformité avec son modele. Les François tiennent cette chose si authentique, qu'elle doit estre plustost reverée que pointillée au rapport de *morus de unctionibus*. Les autres ont adjousté que les fleurs de Lys furent apportées en mesme temps par le ministere d'un Ange, pour estre mises aux Armoiries des Rois de France. Mais cecy ne se peut pas bien verifier. Si nous lisions Savaro, nous croirions plustost que le Lys auroit esté le Symbole des Gaules, comme le baume de la Judée long-temps devant Cloüis. Car on trouve encore certaines medailles forgées du temps de l'Empereur Adrien, qui n'estoit gueres que cent ans aprés nostre Seigneur, ou l'on void l'effigie de la Gaule, faite comme une Dame honnorable, qui tient

Est oint d'une Huile Sacrée.

Les Lys apportez du Ciel aux Rois de France, selon l'opinion d'aucuns.

tient en main une fleur de Lys, la representant à cét Empereur, & la remerciant de sa conversation par ce titre gravé en la mesme monnoye *Restitutori Galliæ*. Je ne puis pas aussi comprendre qui est ce Cilurus cité par M. Capet en son Plaidoyé des droits & des Libertez, qui fait mention d'une verge semée de fleurs de Lys, qui parut alors dans le Ciel, pour tesmoigner que les Rois de France seroient les vrays defenseurs de la Religion Chrestienne. Quoy qu'il en soit, mettant à quartier toutes ces fantasies mal fondées, qui voulans establir des choses fausses, ne gaignent rien autre chose sur la creance de l'esprit humain, sinon qu'elles font douter des veritables, disons que Cloüis ne fut pas plustost Chrestien, qu'il sembloit que Dieu eust lié à ses armes quelque secrete vertu, qui le faisoit triompher de ses ennemis, & couronner toutes ses entreprises de tres glorieux succés. En mesme temps la meilleure partie des François suivit l'exemple de son Prince, qui les exhorta publiquement à quitter l'Idolatrie:

Les conquestes de Clouis apres qu'il fut Chrestien.

La premiere guerre qu'il entreprit aprés son Baptesme fut contre Gombaud Roy de Bourgogne; il ne luy manquoit pas de pretexte pour l'entreprendre; car outre le droit que sa femme Clotilde avoit sur la Bourgogne, il y fut appellé par Godegisile oncle d'icelle, pour estre assisté contre Gombaud son frere, qui le tyrannisoit comme il avoit fait ses deux autres freres. Parquoy l'an 502. Cloüis entra avec une puissante armée dans les terres de Gombaud, bien resolu de ne l'épargner. Le Bourguignon effaré prend la fuite, ayant laissé son armée en desordre prés de Dijon, & se jetta à la haste sur le Rhosne pour se sauver dans Avignon, où Cloüis le poursuivit ardemment, le pressa, & le mit aux entremitez; tellement que la moindre parole de la Reine Clotilde estoit suffisante pour luy faire perdre la vie, mais le Roy se retint, & pour le respect qu'il portoit à sa femme, laquelle il sçavoit bien ne se plaire pas au sang de ses proches, & pour l'accortise, dont Arredius Conseiller de Gombaud sceut traitter avec luy. Le Vaincu descendit à toutes les conditions qui luy furent ordonnées par le Vainqueur, jusques à se rendre tributaire à la France. Depuis comme les troupes de Cloüis se furent retirées, celuy-cy plein de fiel & d'amertume contre Godegesille

ſille ſon frere, qui avoit les armes contre luy, l'aſſiege dans Vienne contre toutes les promeſſes données à Clouis, & l'ayant ſurpris le tuë dans l'Egliſe de ſa propre main. Cette cruauté fit que Clouis rebrouſſant chemin rentra dans la Bourgogne, & s'en empara, & laiſſant une partie de ce Royaume à Sigiſmond fils de Godegeſille, en retint le droit de Souveraineté.

De là Clouis porta ſes armes en Aquitaine, où il eut bien des affaires à demeſler avec Alaric Roy des Viſigots, Prince tres puiſſant, qui avoit ſon ſiege à Toloſe dans la Gaule Narbonnoiſe, & commandoit auſſi en Guyenne, & en toutes les Provinces d'entre la riviere de Loire & les Monts Pyrenées. Theodoric Roy d'Italie taſcha de divertir ces deux grands Monarques de venir aux mains; mais Clouis, comme un autre Conſtantin, remply de la confiance qu'il avoit en la cauſe de Dieu, reſolut de couper la racine de l'hereſie Arrienne, laquelle germoit journellement dans la France, marcha courageuſement au devant de ſon ennemy, & le prevint avec tant de promptitude, qu'il ſembloit pluſtoſt mener une armée d'Aigles que de Soldats. Les deux armées ſe rencontrerent dans la plaine de Civaux, Bourg eſloigné cinq ou ſix lieuës de Poictiers: la bataille y fut ſi rude & ſi ſanglante, que le ſort tint en balance la victoire environ ſix ou ſept heures, juſques à tant que les François animez du bon exemple de leur Roy, renouvellerent leurs forces avec des grands cris, & rompirent à toute violence les rangs des Goths, & les taillerent en pieces, Alaric ayant eſté tué ſur le champ de la propre main de Clouis, qui courut le peril de perdre la vie; Ainſi le Royaume de Toloſe prit fin en ce Roy. En ſuite de cette victoire Clouis s'empara des païs de Poictou, de Bourdelois, de Perigord, de Quercy, & d'Auvergne, comme auſſi de la Ville de Toloſe Capitale de l'Eſtat d'Alaric, où il trouva ſes threſors; puis marchant tout couvert de lauriers dans les païs de ſes conqueſtes, il vint aſſieger la Ville d'Engouleſme, laquelle faiſant contenance de luy reſiſter, eut tant de bonheur que les murailles tomberent miraculeuſement, comme firent jadis celles de la ville de Hiericho aſſiegée par Joſué.

Fin du Royaume de Toloſe.

Qu'eſt-il beſoin de faire mention des autres batailles & rencontres

contres qu'il ût avec les Bretons Armoriques qu'il rangea à sa devotion & à ses loix? Qu'est-il besoin de rapporter les combats, qu'il entreprit contre les Visigots, Ostrogots, Bourguignons, & autres Nations, au milieu desquelles il marchoit tousjours aussi asseuré comme celuy qui avoit un corps de garde de vertus celestes à ses costez? Ses mains estoient fatales pour purger la terre d'une quantité de Princes infidelles qui l'infectoient d'heresies, de cruautez, & de sacrileges. Ce fut luy qui chassa les derniers Romains des Gaules, qui y avoient regné prés de cinq cens ans. Ce fut luy qui fit par ses conquestes un seul corps de deux Nations Gauloise & Françoise, & qui ordonna avec plus d'authorité que le nouveau nom de *France* fut communement connu & receu dans les Gaules. C'est à luy qu'on doit rapporter la vraye entrée & promotion des François dans les Gaules, avec l'honneur d'avoir frayé aux Allemans le chemin du Christianisme. Sa pieté & ses proüesses le firent honnorer de divers eloges, mais sa cruauté envers ses propres parens, du sang duquel il se soüilla, son ambition de regner seul, & son avarice ternirent beaucoup l'esclat & le lustre de ses vertus. Ceux qui veüillent l'excuser, disent qu'il fut forcé d'en haut d'estendre son bras de courroux & de vengeance, mesme d'oster la vie à ses parens regnans en nostre Belgique, & de se saisir de leurs Couronnes & de leurs thresors, afin d'estouffer le reste de l'Idolatrie. Quant à moy, je crois que Cloüis piqué egalement d'une forte ambition & de pieté chercha de pousser ses conquestes autant que le fer de la lance se pouvoit estendre, & de s'engraisser du sang mesme de ses plus proches parens contre tout droit divin & humain, ainsi que nous pouvons reconnoistre dans les exemples suivans. Il y avoit, comme je l'ay desja remarqué, plusieurs Roitelets en France, qui neantmoins se reconnoissoient en quelque façon Vassaux du Roy, & le secondoient vaillamment dans toutes ses guerres. Clouis, ayant resolu de les exterminer, commenca par Rangcaire, ou Ragnacaire qui se disoit estre issu de Clodion, & se vantoit d'avoir droit sur la Couronne. Il possedoit le Cambresis, & l'Artois, où il vivoit en telle infamie & cruauté avec Farron son Favory, Ministre & complice de ses débauches, que la Noblesse & le Peuple

Sa pieté.

Son ambition, & sa cruauté envers ses proches parens.

Il attaque plusieurs Roitelets des Gaules.

Massacre Rangtcaire Roy de Cambray.

l'avoient en horreur. Il ne fut donc difficile à Clouis de corrompre ses Capitaines, ausquels il promit des armes toutes d'or en recompense. Ils ne manquerent pas le jour du combat de le livrer avec son fils lié pieds & mains au Roy, qui les tua, à coups de hache, de sa propre main, leur reprochant outrageusement, *Qu'ils deshonnoroient sa Race, de s'estre laissé mettre à la chaisne, comme des Coquins*; Ingrat & desloyal en leur endroit, puis qu'ils l'avoient tant de fois assisté contre ses ennemis. Juste pourtant envers les Traistres, qui les luy avoient vendus; car il ne leur donna que des armes de leton doré, & comme ils se plaignoient de sa tromperie, il les renvoya bien rudement. Aprés cela il se saisit de Carocus & de son fils, prenant sujet qu'ils estoient demeurez neutres durant les guerres qu'il avoit eu contre aucuns Monarques. Sigebert aussi Roy de Cologne, qui l'avoit si genereusement servy dans toutes ses affaires, fut surpris aprés les autres par un estrange artifice, & son fils Cloderic fut assommé à coups de hache par les Deputéz attitrez de Clouis.. Il fit semblablement assassiner Rignomer Roy du Mans, & beaucoup de Princes, ses parens, afin de s'emparer de leurs terres, & de leurs thresors.

Et s'empare de son Royaume.

Aprés tous ces horribles meurtres & assassinats, Cloüis s'empara de Cambray, & de tout ce qui en depend, & y fit restablir la Religion Chrestienne à la faveur de S. Vaast: Si bien que dés lors la Race des Rois de Cambray fut esteinte. Clouis mourut à Paris l'an 45. de son âge, de son Regne le 30. & l'Incarnation du Verbe 514. ayant regné quinze ans en Payen, & quinze en Chrestien.

Fin des Rois de Cambray.

Enfans de Clouis.

Le Royaume de France fut partagé aprés le decés de Clouis en quatre pour autant de freres, sans que l'un ait eu aucune preeminence sur l'autre: Thierry quoy que fils naturel, eut le Royaume de Mets, ou d'Austrasie, Childebert celuy de Paris, Clotaire celuy de Soissons, & Clodomir celuy d'Orleans. Clotaire rassembla à la fin toutes ces pieces, qui furent encore partagées à ses quatre fils, les vies desquels, comme aussi de leur descendans sont hautement descrites par nos Historiens François, à la lecture desquels je renvoye le Lecteur, ne desirant de sortir hors des limites du Cambresis, seul objet de ce petit travail.

CHAPI-

CHAPITRE VII.

Suite de ceux qui ont regné dans Cambray, jusques à la Seconde Race des Rois de France.

Il est certain qu'aprés le massacre de ses Legitimes Seigneurs, Cambray fut remise sous la Domination des Enfans de France. Chilperic aprés qu'il se vid maistre des thresors de Sigebert son frere Roy d'Austrasie, assassiné devant Tournay l'an 579. se rendit aussi maistre du Royaume de Paris, & du Domaine de Cambray, & comme cette derniere place fut une des plus renommée en ses murs & puissances, & qu'elle avoit tousjours servy de port, de refuge, & de magazin à ses Seigneurs, il y enferma toute sa chevance, durant les guerres qu'il ût contre son frere Gontran Roy de Soissons, & contre Childebert Roy d'Austrasie son Neveu. Et comme il se deffioit mesme à Paris de ceux qu'il avoit offensez, c'est à dire de tout le monde; Il sejourna long-temps dans Cambray, où l'on dit qu'il s'en prit à Dieu, & se forgea des nouvelles opinions sur la Trinité; obstiné à les maintenir, s'il eust pû ranger seulement un Evesque de son party. Mais il quitta son heresie, lors qu'il vit tout le monde bandé contre luy. A la fin ses justes deffiances se terminerent par un accident, qui rendit tragique le dernier acte de sa vie, & que je rapporteray icy à cause qu'il est en partie de mon sujet. Childeric estant de retour à Paris, & estant prest d'aller à la chasse, il entra bellement dans la chambre de Fredegonde (que vingt Autheurs disent avoir pris naissance au village de Haucourt en Cambresis, & avoir osé de Damoiselle suivante de la Reine Audoüere, femme de Chilperic, aspirer à la couche Royale & de faire repudier sa Maistresse) & la frappa d'une petite houssine sur ses cheveux, qu'elle avoit éparpillez, pour les peigner. Alors croyant que ce fut Landry de la Tour son Galand, qui se disoit Comte de Cambresis, ou plustost Gouverneur à la façon de ce temps là (car les Duchez & Comtez estoient lors comme des commissions pour gouverner les Villes ou les Provinces, qui estoient données par la volonté du Prince, & pour certain temps; puis conferées durant la vie, & à la fin laissées à tiltre de fief) & qu'elle

Chilperic se rendit Maistre du Domaine & de la ville de Cambray.

Y enferme ses thresors.

Y sejourna long temps.

Fredegonde sa femme native en Cambresie.

Landry de la Tour Comte en Cambresis, Galand de Fredegonde.

avoit élevé à la Charge de Maire du Palais : *Tout beau*, luy dit elle, *mon Landry, un gentil Cavalier ne doit frapper les Dames que par devant*. Mais ayant tourné la teste, elle reconnut sa faute, & le mary son affront. Qui fut le plus saisi des deux, l'une de crainte, & l'autre de rage, je vous le laisse à juger. Le mary luy tourne le dos, & s'en va, repensant à ces paroles, & aux moyens de se venger. Elle cependant penetrant dans la pensée de Chilperic, envoye querir son Landry, & luy declare en quel danger ils estoient reduits : sur quoy elle le conjure de ne perdre point courage, & de repousser sur Chilperic, la mort qui les menaçoit. Il met donc en embusche deux des assassins qu'entretenoit Fredegonde, qui dans un bois, qu'on appelle pour ce sujet *le Bois de la trahison*, attendent le Roy revenant de la chasse à nuict close, & comme il descend de son cheval lassé de ses inquietudes, appuyant sa main sur l'espaule d'un Page, ils le percent de plusieurs coups de poinçon dans le corps & à la gorge, & crient comme des esperdus, que le Roy avoit esté assassiné par des Austrasiens, qui s'estoient sauvez. Aprés la mort de Chilperic, Fredegonde s'asseura de l'autorité, & du Royaume pour son petit fils Clotaire, auquel par une prudence & une addresse achevée elle donna pour Tuteur Gontran, Prince religieux & sage, aprés la mort duquel elle prit le gouvernement de l'Estat ; remporta diverses victoires contre ses ennemis ; aprés lesquelles Clotaire devenu majeur, recueillit seul les Royaumes d'Orleans, d'Austrasie & de Bourgongne, comme plus proche parent & legitime heritier de ses oncles, & de ses cousins decedez, & par ainsi il reünit en sa propre personne toutes les Gaules. Ce grand Monarque s'estant veu delivré des guerres civiles & domestiques, qui cousterent beaucoup de sang à la Nation Françoise, changea sa severité en clemence, traitta ses sujets avec plus de moderation qu'il n'avoit fait en la premiere partie de ses jours, & au lieu de se laisser emporter trop legerement aux voluptez & aux suggestions des femmes, s'estudia de maintenir la paix dans ses Estats, se monstra affectionné envers ses parens, clement, craignant Dieu, charitable aux pauvres, fit quantité d'œuvres pieuses, & donna des grands biens aux Ecclesiastiques, & specialement aux Moines de Saint Medard de

Chilperic assassiné par les menées de Fredegonde & de Landry.

Gontran Tuteur du petit Clotaire fils de Chilperic.

Mœurs de Clotaire.

Ses liberalitez envers les Eglises, & specialement celle de S. Gery de Cambray.

de Cambray, connus à preſent ſous le nom de Chanoines de Saint Gery, comme nous dirons en ſon lieu.

Dagobert ſucceſſeur de Clotaire.

Aprés la mort de Clotaire ſon fils *Dagobert* I. du nom ſucceda à tous ſes Eſtats & à ſa grande puiſſance, & Juſtice, malgrez les efforts de ſon frere Charibert, & de Brunulfe oncle maternel diceluy. Il fut redouté de tous les Princes de l'Europe, d'où vint que les Bulgares vaincus par les Huns ſe donnerent à luy. Siſenand Seigneur Eſpagnol fut inſtallé au Royaume d'Eſpagne par ſon aſſiſtance. Les Gaſcons le reconnûrent aprés divers euenemens de guerres, & Judicaël Comte de Bretagne ſe ſoûmit à ſon authorité. Ce Prince ſe voyant obëy par tous ſes ſujets, & redouté de ſes voiſins, ſe mit à doter pluſieurs Egliſes pour racheter ſes pechez, ou pour fermer la bouche aux Eccleſiaſtiques, qui le reprenoient avec raiſon du débordement de ſa vie. Saint Aubert Eveſque de Cambray ſon parent & Chancelier de ſon Royaume eut beaucoup d'empire ſur ſon eſprit, & de peur de rendre ſon ſilence criminel, & ſa tolerance execrable, oſa luy remonſtrer ouvertement ſes diſſolutions, & en Courtiſan du Ciel luy repreſenta ſouvent ce qui eſtoit conforme à la loy divine, & au bien de ſes Peuples: Dagobert, dont la ſenſualité n'eſtoit pas un gouffre, comme quelques-uns la deſcrivent, ny la raiſon une fureur, ny la vie une parfaite brutalité, gouſta ſi bien les remonſtrances de cét Eveſque, qu'il l'ayma ſingulierement avec un reſpect profond & des affections tendres & cordiales, & comme il reconnut qu'il ne pouvoit mieux l'obliger qu'en faiſant parêtre ſes liberalitez envers les Egliſes de ſon Dioceſe, il donna aux Moines, ou (pour eſtre mieux entendu) à l'Egliſe Metropolitaine de Cambray les Villages d'Onaing & de Quaroube, ſituez entre Vallencienes & Condé, que les vieux cahiers nous expriment par les mots de *Huneg, Huneng, Onang, Oneng, Onaeng, Onnaug*, & de *Karouble, Kouroube*; En Latin, & en la Legende de Saint Aubert ils nous ſont ainſi connus: *Dagobertus Franciæ Rex dedit Fratribus Oratorii B. Mariæ Camer. regali munificentia Fiſcos Hunengium & Karubium*, &c.

Ses conqueſtes.

Sa liberalité envers les Egliſes, & particulierement envers celle de N. Dame de Cambray.

S. Aubert Eveſque de Cambray reprime ſes diſſolutions.

Enfans de Dagobert.

Ce Roy mourut l'an 647. & ne laiſſa que deux Enfans, *Sigebert* & *Clouis*, qui n'eſtant que cadet fut neantmoins Roy de France, ſon Aiſné n'ayant que le Royaume d'Auſtraſie pour

partage, mais plus advantageux & meilleur que celuy de son frere.

Le Royaume ayant esté ainsi my-party, ceux qui habitoient au delà du Rhin, secoüerent la plusspart le joug des Rois de France, tant par l'audace des rebelles, que par la faineantise des Rois, & connivences & querelles de leurs Maires. Ce *Cloüis* niais, faineant, & plongé dans les voluptez aussi avant que pas un de ses successeurs, ayant ou par le trop grand usage des débauches, ou par la foiblesse de son naturel, perdu la moitié des sens, se laissa gouverner par les Maires de son Palais, de façon que la direction de toutes sortes d'affaires demeura entre leurs mains. *Egga* fut le premier Maire, puis *Archembauld*, *Ebroin* (dont la perfidie & la cruauté seront descrites cy aprés) & *Flocoate*.

Commencement de l'autorité des Maires du Palais.

Sigebert son frere Roy d'Austrasie (comme nous venons de dire) prit pour Maire de son Palais Pepin le Vieil qui combla les Eglises de Cambray de grandes munificences, & y establit une bonne garnison pour resister aux continuelles saillies des Maires de France. Sigebert aprés le déces de Pepin éleva son fils Grimoald à la Dignité de Maire, duquel il adopta le fils nommé Childebert, se persuadant qu'il n'auroit point d'enfans. En quoy il commit une faute qui luy cousta la vie: car ayant depuis eu un fils nommé Dagobert, il mourut empoisonné par la malice de Grimoald, qui s'empara du Royaume d'Austrasie pour son fils, & confina dans un Cloistre en Escosse le legitime heritier Dagobert. Les Austrasiens indignez de ces attentats appellerent pour succeder à la Couronne Cloüis II. dont les sujets vainquirent & tuerent en bataille rangée cét usurpateur. Et lors le Royaume d'Austrasie fut deferé à Chilperic fils puisné de Clouis.

Pepin le Vieil fait du bien aux Eglises de Cambray.

Met garnison dans la ville.

Sigebert empoisonné.

Clotaire III. fils Aisné de Clouis II. fut Roy de France, ou de Neustrie, & de Bourgogne, & regna cinque ans. Archembauld fut Maire de son Palais, & puis Ebroin. Chilperic frere puisné de Clotaire avoit le Royaume d'Austrasie. Pendant leurs Regnes, les Maires du Palais usurperent un gouvernement, une puissance, & une authorité si absolüe, & se rendirent si redoutez pendant la mollesse & stupidité de leurs Souverains, qu'eux mesmes tracerent à leur posterité le chemin pour

Puissance des Maires du Palais.

pour s'emparer tout à fait de la Monarchie. Ebroin donc crée Maire du Palais de Clotaire, qui n'avoit rien au dessus de ses interests, & qui mettoit sa conscience au dessous de toutes les choses du monde, entra dans cette charge en Renard, & y regna comme un Lion, ne faisant rien autre chose que rugir contre les uns, & devorer les autres, sans qu'il y eust puissance qui flechit son orgueil, comme il n'y avoit pas assez de richesses en tout le monde pour rassasier sa convoitise. Dieu qui permet souvent que les choses violentes ne soient pas de longue durée, mit fin à sa tyrannie par la mort de son Maistre, de qui le Regne fut court, & la Vie assez obscure. Il laissa deux fils, dont l'Aisné portoit le nom de *Childeric*, qui succeda à Childebert fils de Grimoald au Royaume d'Austrasie, & le Cadet s'appelloit Thierry. Ebroin qui se voyoit pour lors comme un lierre rampant, qui cherchoit une colomne pour s'appuyer, n'estoit pas bien en l'esprit de Childeric, qui avoit découvert ses fourberies, ce qui luy fit porter arrogamment le party de Thierry, pensant avoir assez de force & de credit pour faire ce changement dans la nature & dans l'Estat. Il fait donc un differend d'un poinct qui estoit assez vuidé par la naissance, & assemble les Estats pour en deliberer, où il avoit tant de creatures qu'il tenoit estre obligées à suivre toutes ses volontez, que la palme d'un combat si douteux luy sembloit estre desja toute asseurée. Il n'y eut qu'un Leger Evesque d'Autun, qui fit par ses raisons & remonstrances un contrepoids à toute la malice d'Ebroin, & qui enleva tout ce qu'il y avoit de plus entier dans l'Assemblée de son costé. Childeric cependant monté au Thrône que la nature luy avoit preparé, Ebroin qui sçavoit les puissances & manifestes contradictions qu'il avoit formé contre son droit, a l'ame remplie de frayeurs, & se tient desja pour un homme mort. Il cherche quelque asyle pour se couvrir, & n'en trouve pas de plus asseuré que la Religion. La necessité fait un Moine, où la Pieté n'avoit jamais pû faire un Chrestien. Il vient se jetter aux pieds de Childeric, luy offrir sa teste & sa vie avec une tres humble supplication, par laquelle il demandoit au jeune Roy, que si sa bonté ne luy permettoit pas d'arroser l'entrée de son Throne du sang mesme des coulpables, il plût à sa Majesté de le confiner

Ebroin Maire du Palais de Clotaire III.

Ses meschancetez.

Se retire dans un Monastere, pour sauver sa vie.

dans

dans un Monaſtere, pour pleurer ſes pechez, & mourir autant de fois tous les jours qu'il ſe ſouviendroit de ſes ingratitudes. Childeric qui n'eſtoit pas tant né au ſang, & qui avoit pour lors l'eſprit aſſez occupé de joyes de ſa victoire, qui eſt un temps où la debonnaireté nous couſte moins, luy permit de ſe retirer au Monaſtere de Luxeul en Bourgogne. Cependant Leger qui auoit rendu tant de preuves de ſa capacité & de ſa fidelité, eſt mis en la place d'Ebroin, & prend le gouvernement abſolu de toutes les affaires du Royaume. Sa vertu le devoit diſpenſer de ce coup là, pour ne pas donner à penſer aux autres, qu'il avoit abbatu la tyrannie d'Ebroin, à deſſein de ſe relever ſur ſes ruines. Mais il y a quelques chaiſnes d'ayman aux Charges & Dignitez de la Cour, qui captivent ſouvent les plus auſteres. Ebroin cependant en creve de deſpit, & ſouhaittoit d'eſtre bourreau de celuy qui avoit cauſé ſa calamité ; il n'avoit pas ſous le froc d'autre repentir que de n'avoir pas reüſſy dans ſes ambitions, d'autre pauvreté que d'impuiſſance de rauir le bien d'autruy, d'autre obeïſſance que la feintiſe de ſes ſouſmiſſions, d'autre pſalmodie que les regrets de ſa fortune, & d'autre Religion que l'habit. Leger cependant trouve bon pour ſe delivrer de l'envie, & des dangers qui le menaçoient, de quitter la Cour, & de ſe retirer dans le meſme Monaſtere de Luſſeüil, où Ebroin enchaiſné comme une beſte n'eſtoit pas en termes de le mordre.

Childeric aſſaſſiné par un de ſes Gentilshommes.

Childeric aprés le depart de Leger uſa ſi licentieuſement de la grandeur de ſes pouvoirs, & noircit ſon nom & ſa dignité par des actions ſi volages, qu'il fit attacher à un poteau Bodilon Gentilhomme de marque, & le fit ignominieuſement foüetter. Ce qui donna tant d'aigreur à la Nobleſſe, que tout ſe ſouſlevoit contre luy. Bodilon tranſporté par la fureur de ſa paſſion, & encouragé par le nombre des complices, tuë Childeric à la chaſſe par un horrible attentat, & ſe tranſportant au Palais, eſtend ſa vengeance, comme un Demon acharné au maſſacre, ſur la perſonne de la Reine enceinte, qu'il aſſaſſina. La Cour eſt plongée dans une deſolation extreme, les Colomnes de l'Eſtat ſont ébranlées, on demande des hommes capables de le tirer de ce danger. Les amis d'Ebroin, & de Leger, qui cherchoient leurs intereſts dans l'employ de ces deux per-

personnages, les invitent avec de pressantes raisons colorées du bien de l'Estat à retourner au monde. Ebroin se laissa bientost persuader à cela: mais Leger y apporta beaucoup de resistance, & à la fin il se laissa gagner. Ebroin sorti du Cloistre, enragé aprés la Dignité de Maire du Palais, qu'il avoit possedée, ne pouvant y rentrer par douceur, y entre par une manifeste violence. Il rallie tous ses anciens amis dans ce nouveau changement de l'Estat, fait une armée tumultuaire, & se desborde sur la campagne avec tant d'activité, qu'il surprit quasi le Roy avec Leudegesile son favory vers Laon, pour en user à sa discretion. Ce fut alors qu'Ebroin se rendit maistre de nôtre ville de Cambray, de Vallencienes, & de Famars, aprés y avoir massacré la garnison de Pepin le Herstal Maire du Palais d'Austrasie. Il contraignit les habitans de luy donner des grands deniers, & les Eglises mesme de vendre leurs ornemens pour satisfaire à son avarice. La necessité obligea de donner des chandeilles & de l'encens à ce Demon, on le recherche de paix, on propose des grandes recompenses à ses crimes, son ambition ne prend point de satisfaction que dans l'object de son dessein. Il attire Leudegesile à un colloque sous ombre d'accommodement & d'abord il le tuë, vuidant sa place par un assassinat, pour la remplir par une felonnie. Neantmoins il fit entendre à Thierry que ses armes n'avoient esté levées que pour son service, & qu'il n'avoit autre dessein que d'assujettir toutes les puissances à son Sceptre. Thierry estoit en estat de ne s'en point defendre, ce qui le fit resoudre à le prendre plustost pour Valet, que de l'avoir pour son Maistre. Enfin cette horrible furie cachée sous l'habit d'un Moine, ne cessa jamais qu'elle ne se portast au lieu plus proche du Throne Royal. Aussi tost qu'il se fut emparé de son ancienne Dignité, il banda toutes ses veines à la vengeance, & ne pensa qu'à se deffaire de ceux qui avoient contrarié sa fortune. Saint Leger fut tout le premier en but à ses mauvais desseins, il despecha une armée vers sa Ville d'Autun pour le prendre, & l'ayant pris, luy creua les yeux, & auparavant que de luy faire trancher la teste, il le fit passer avec son frere Guerin par des supplices inoüis.

Ebroin abandonne son Monastere.

Ebroin prend Cambray, & autres places sur Pepin.

Ses cruautez.

Quelque temps aprés Pepin remit sur pied une puissante armée,

Pepin choque Ebroin avec succés.

Ebroin assassiné. armée, avec laquelle il vint fondre sur le detestable Ebroin, & mit ses troupes en desroute dans le païs de Hainaut. Et comme il continuoit les meschancetez de cette vie sanguinaire, fut tué dans son lict comme un autre Holoferne par Ermenfroy Seigneur de marque & parent de S. Leger, à cause qu'il s'estoit rendu trop odieux & trop cruel envers la Noblesse. Un peu auparavant les Austrasiens & les Belges sous la conduite de Pepin & de Martin Maires du Palais d'Austrasie, ne pouvans souffrir les extorsions & les cruautez d'Ebroin, leverent encore des grosses troupes contre luy, mais il les deffit avec tant de bonheur que s'il n'eust esté prevenu par ce meurtrier, il estoit à craindre qu'il n'eust fait qu'un bucher & qu'une boucherie de toutes les Provinces Austrasiennes & Belgiques.

Waraton fut éleu Maire en la place de ce Tyran, lequel pour l'amitié qu'il portoit à Gildemar son fils, se deschargea des affaires sur luy. Dequoy il devint si orgueilleux qu'il deposa son propre pere de la Dignité de Maire, mais il ne la possede pas long-temps, car il deceda bien-tost aprés, & son pere Waraton fut restabli. Il eut pour successeur Bertier son gendre petit homme & grand broüillon, auquel le Maire Pepin fit la guerre, & mesme au Roy Thierry son Maistre, qui le soustenoit. *Bataille donnée en Cambresis par Pepin.* La bataille se donna au païs de Cambresis sur les rives de l'Escaud, en laquelle Pepin eut tant de bonheur qu'il tailla en pieces quinze mille hommes de ses ennemis, prit le Roy prisonnier, qui fut forcé de mettre entre les mains du Vainqueur tout le gouvernement, & la dignité du Palais de Westrie. Par ce moyen Pepin devint Maire de toute la France, & plus puissant qu'il n'estoit auparavant. En memoire de cette victoire il bastit un Chasteau au lieu du combat, que les anciennes Chartres Latines nomment *Pepivilla*, qui est aujourd'huy Bouchain chef de l'Ostrevant à trois lieües de Cambray, qui semble avoir pris ce dernier nom du lieu de son assiette, pour estre situé à la bouche du Senset, entrant dans l'Escaud, & sur le confluent de ces deux rivieres.

Il reprit Cambray, &c. Pepin ayant triomphé de ses adversaires, reprit les villes de Cambray & de Valencienes, les fortifia, & y fit des grands biens aux Eglises. Gelic dit qu'il fonda la Prevosté d'Haspres située sur la Selle à trois lieües de Cambray (laquelle est à pre-

present dependante de l'Abbaye de saint Vaast) qu'il repara le chasteau de Solemnes & d'Andra, où il mit des fortes garnisons, desquels lieux nous parlerons plus amplement en son lieu.

Repara Solemmes, & Andra en Cambresis.

Sur ce Thierry deceda l'an 690. auquel succeda Clouis III. pour regner, & Pepin pour gourverner. Clouis mourut fort jeune & sans lignée l'an 694. auquel succeda Childebert son frere. La France estoit lors bien avant dans son declin, & preste de tomber en ruine, si Dieu n'eust suscité, comme il a fait de grace singuliere en plusieurs occurrences, un nouveau germe de son ancienne Tige pour la renouveller, poussant en avant la Lignée de *Carliens*, Cadets de la Maison Royalle, pour subvenir à la foiblesse de leurs Aisnez, & prester l'espaule à soustenir ce grand Colosse, qui s'accabloit dessous le faix de sa propre grandeur. Il est vray que les troubles & les dissentions civiles & domestiques excitées par l'ambition des Maires du Palais, frappoient un grand coup à sa ruine, mais cela ne servit que pour reveiller le courage & la vertu des Princes, descendus de saint Arnould, Tige de la Maison de Charlemagne, comme l'evenement l'a bien monstré, car sitost que le susnommé Pepin dit le Herstal, ou le Gros ût dompté ces petits Tyrans, & entrepris seul la conduite des deux Royaumes, la France commença à reprendre sa splendeur, & de restablir ses forces pendant sa Mairie universelle, qui dura 27. ans. Ce glorieux Prince mourut l'an 714. apres avoir contraint les Saxons, les Frisons, les Sueves & autres Peuples d'Allemagne d'obeïr à la domination Françoise, & ayant laissé pour successeur de ses Estats *Charles* surnommé *Martel*, lequel s'acquit durant les Regnes de quatre Rois Dagobert II. Daniel, Clotaire IV. & Thierry II. une authorité si absoluë, voire mesme pour un temps si Souveraine, qu'il fut seul Gouverneur de toute la France; d'où vient qu'aucuns l'ont appellé *Duc*, voire *Roy des François*, comme il se void sur son tombeau à saint Denis, portant pour inscription *Carolus Martellus Rex*, & selon d'autres il ne fut pas Roy, mais Maistre des Rois. Et à la verité, ses vertus & actions sont si recommendables qu'elles ne cedent en rien aux plus glorieuses des plus valeureux Conquerans. Car parmy une infinité

Sa mort.

Charles Martel Maire de France.

nité de rebellions domestiques & estrangeres, il sceut si prudemment conduire le timon de son Estat, qu'il fut presque par tout victorieux. Il faudroit des volumes entiers pour y enfermer tous ses grands exploits, je me contenteray de vous rapporter seulement ce qui fait à mon sujet.

Ses exploits. Martel ayant rompu les chaisnes dont il fut chargé à Cologne par la malice de Plectrude de Baviere sa Maratre, & apres avoir mesnagé heureusement son salut par la fuite, au lieu de perdre courage au milieu de ses plus grandes calamitez, fit profit de ces avantures, & voulant racheter la succession paternelle au prix de son sang, trouva bien-tost des bonnes troupes à sa devotion, avec lesquelles il vint surprendre à Amblave le Roy Chilperic avec Ratbaud Duc de Frise en desordre, & attachez au butin, & les chargea d'une telle furie qu'il les tailla en pieces, & triompha de leur triomphe. De là sans perdre le temps, & sans donner haleine à ses ennemis, vint fortifié d'autres troupes de nostre Belgique choquer encore le Roy Chilperic dans le Cambresis, en un lieu nommé *Vincy*, qui n'est plus qu'une Cense sur l'Escaud sous la Paroisse de la ville de Creuecœur, qui semblent par l'etymologie de leurs noms ne porter qu'un tesmoignage, & qu'un caractere d'une rage & d'un desplaisir conceu de quelque perte signalée. Ce choc inopiné ébranla tellement le Roy, qu'il fut obligé de laisser son riche bagage & la moitié de son armée à la devotion & à la furie de ce Prince, lequel sachant user heureusement de sa victoire, & defendant à ses soldats de ne s'amuser au butin, poursuivit son ennemy si vigoureusement, qu'il le poussa jusques aux portes de Paris, & luy fit voir depuis qu'il estoit arbitre de son Sceptre & de sa vie, au lieu de devenir son Esclave.

Deffait Chilperic à Vincy en Cambresis.

Martel aprés cette victoire vint se rendre maistre de Cambray & de Cologne, se saisit des grands thresors que feu son pere y avoit laissé, fit depuis trembler toute l'Allemagne, & les Estats voisins sous l'éclat & le bruit de ses armes, & dompta tous les ennemis du nom Chrestien. Il deceda l'an 741. Il avoit quatre enfans masles, Carloman & Gilles d'une humeur douce & paisible; Pepin dit le Bref doüé d'une merveilleuse vivacité d'esprit, & Griffon inquiet & broüillon. De son vivant

Sa mort.

Ses enfans.

vant il prit le soin de les partager. Gilles plus enclin à la devotion, fut élevé à l'Archevesché de Roüen ; Carloman fut pourveú du Gouvernement d'Austrasie, & Pepin de celuy de France. Quant à Griffon, il n'eut aucunes terres, mais seulement des pensions. Car ce Sage Prince, connoissant trop bien les maux que produit dans un Estat la multitude des Souverains, n'avoit pas voulu desmembrer le sien en tant de pieces, ny donner à cét esprit remuant le moyen de troubler ses freres. Mais Suanechilde sa mere, sœur, fille, ou niepce d'Odilon Duc de Baviere, femme ambitieuse au possible, s'offensant de voir son fils debusqué de l'heritage paternel (car les Maires partageoient ainsi le Royaume à leurs enfans) le pousse à demander partage à ses freres. Luy sans attendre leur réponce, s'empara de Crevecœur en Cambresis, n'ayant pû se saisir de Cambray sa capitale, qui tenoit bon pour Pepin. Il emporta citost aprés la ville de Laon, & leur declara la guerre. Ils l'assiegerent dans cette ville là, où se sentant pressé, il se rendit à discretion, & sous bonne garde fut envoyé par Carloman à Chasteau-neuf en Ardenne, d'où estant sorti, il fut tué depuis dans la Valée de Maurienne, comme il avoit dessein de passer en Italie. Carloman songeant plus à la gloire du Ciel qu'à celle du monde, se resolut, pour l'acquerir, de prendre l'habit de Moine, & remit entre les mains de Pepin la conduite de ses Peuples, & le pria qu'il eust à les gouverner avec l'equité d'un Prince, & la douceur d'un Pere. Qu'au reste il se souvint, qu'il commandoit à des Chrestiens, Nation libre & sainte, à qui les violences & les injustices sont des sacrileges.

Leur partage.

Griffon se saisit de Crevecœur en Cambresis.

Voila toute l'administration escheüe à un seul Pepin, le bon-heur de la France ayant peu à peu disposé le temps à faire fleurir la seconde Branche de nos Rois, pendant que l'authorité de la premiere diminuoit. Car (comme nous avons desia remarqué) la posterité du grand Clovis abastardie ne se plaisoit qu'à vivre dans une langueur oisive ; & comme nos premiers Monarques mesuroient leur bon-heur à la gloire, & à l'estenduë de leur Empire, ceux-cy au contraire l'establissoient dans l'exemption des soucis, & dans la douceur lethargique des voluptez. On ne les voyoit plus en public, & encor moins à la teste des armées. On ne les eust pas seulement

Digression sur la Faineantise de quelques Rois.

trouvé à la chasse, mais plustost dans un serrail scandaleux, où ils ne s'entretenoient que de mollesse & d'amour avec des femmes lascives. Si quelqu'un avoit affaire à eux, il n'estoit pas admis en leur presence, mais renvoyé tout aussi-tost au Maire, ou au grand Maistre de leur Hostel. En cela semblables à ces Rois Barbares, qu'on ne voit jamais qu'à travers un voile, & ausquels on ne parle que par des Sarbaccanes. Cependant, afin que le Peuple ne s'ennuyast de leur lascheté, & qu'il connut à qui il rendoit obeïssance, leurs Maires les faisoient paroistre le premier jour de May en un equipage bien agreable. Ils estoient vestus à la Royale, dans un chariot semé de fleurs, où se faisoit un harmonieux concert de voix, & d'instrumens de Musique. Mais afin que cette pourmenade ne les ébranlast, & ne leur fut incommode, leur chariot n'estoit traisné que par des bœufs bien domptez. En cét estat ils recevoient les acclamations du Peuple, & les presents qui leur estoient faits; puis se renfermoient sur le declin du Soleil. Ainsi tant plus qu'ils rejettoient loin d'eux l'administration des affaires, tant plus les Maires aggrandissoient leurs pretensions, & leurs forces. Aussi s'accrûrent-elles si bien, & par le temps & par leur addresse, qu'il eust esté difficile aux Princes, quand mesme ils l'eussent voulu, de terrasser cette authorité, si profondes en estoient les racines. Les Rois depuis Dagobert, s'estans mis sous la tutelle des Maires, se courberent par maniere de dire, pour leur servir de marche-pied pour monter à la Royauté. Ils s'estoient eux-mesmes dépoüillez de l'authorité, en faveur de leurs Maires, qui estoient en effet Monarques: Il ne s'en falloit plus que le consentement des peuples. Et certes les peuples ont fait les Princes, & les Politiques qui aspirent à cette Principauté, n'ont point trouvé de plus doux appas pour attirer les peuples que la Religion, ou la Pieté. Aussi comme elle est le fondement des Vertus, on void que celuy qui la cherit les possede toutes. Nos Pepins, & nostre Martel, ayans tous également travaillez à tracer le plan de la Monarchie pour leurs Descendants, caressserent les Ecclesiastiques, augmenterent leurs privileges, & pour faire plus éclater leur zele, entreprirent la guerre contre plusieurs Princes estrangers sans autre motif que celuy de la Re-

la Religion. Cette Maxime fut auſſi ſi bien gravée dans l'eſprit de Pepin le Bref, que pour trouver moins d'obſtacles pour s'élever à la Royauté, il s'efforça de chaſſer les Sarraſins & les Gots des Gaules; auquel ſon nom fut ſi redoutable qu'ils n'oſerent plus citoſt paſſer les Monts Pyrenées pour mettre le pied en France. Aprés ces victoires il ne reſtoit plus à Pepin que le nom de Roy, ſa gloire eſtoit ſi parfaite, qu'il la falloit couronner. Il n'oſe pas mettre cette propoſition en avant, mais il la fait jetter au hazard par ſes plus affidez. Il ne ſe parle par tout que de ſes victoires. Les Sarrazins vaincus, la Germanie & l'Aquitaine appaiſées publient hautement ſes loüanges. Les Soldats n'eſtimoient rien d'impoſſible ſous luy, & par luy les ennemis ſe tenoient vaincus auſſi-toſt que veus. Les peuples le reconnoiſſoient pour leur Iuge, & pour leur Prince, grand en armes & en loix, & accompli en toutes ſortes de vertus. Sa Bonté ne permettoit rien de mol à ſon courage, ſa hauteur de cœur trouvoit qu'elle eſtoit compatible avec ſa debonnaireté, ſon activité alloit d'un meſme pas avec ſa prevoyance, & la plus illuſtre des gloires repoſoit en luy ſous l'ombre de l'humilité; Sa Iuſtice n'offenſoit pas ſa clemence, il puniſſoit les crimes d'un zele meſlé d'ardeur & de compaſſion: Sa liberalité qui luy avoit tant acquis de creatures, eſtoit ſans prodigalité, & ſes bienfaits tenoient en eſclavage tous les cœurs de ſes ſujets. Les Egliſes rebaſties, les autres enrichies, & beaucoup de nouvelles erigées de ſes deniers, comme à Cambray, Arras & ailleurs, les Charges du Clergé qui furent pourveuës par ſes ſoins d'un grand nombre de ſaints perſonnages, la Diſcipline reformée, & les Privileges conſervez, eſtoient autant de teſmoins de ſa Pieté vrayement Chreſtienne. Bref, tout ce que la vertu a de valeur, tout ce que la valeur a de genereux, ſe rencontrant en la perſonne de ce Prince, toute la France portoit ſes yeux ſur luy pour le mettre dans le Thrône, mais perſonne n'avoit encore porté ſa voix juſques à luy: D'ailleurs toute la France ſe plaignoit d'avoir eu une dizaine de Rois tous faineans, hebetez & plongez dans les ordures du vice, & ſpecialement Childeric qui regnoit, mais perſonne ne l'oſoit attaquer. Rainfrede Archeveſque de Roüen, Trevarde Eveſque de Cambray, & autres Prelats avoient deſia travaillé puiſſam-

Les beaux faits de Pepin dit le Bref.

Egliſes baſties par Pepin à Cambray, Arras, &c.

Les Prelats de Roüen, de Cambray &c. portez pour les intereſts de Pepin.

puiſſamment à cela ; mais il falloit un Bourchard Eveſque de Bourges pour delivrer la France de ces Rois de cartes, ou de peinture, & luy donner un Roy, qui du ciel de ſon Thrône, & du haut de ſa grandeur donneroit joye à ſes peuples, mal de cœur à ſes ennemis, honneur à la poſterité, exemple aux courageux, & courage à ceux qui ne vont que d'un pied ſur le bien-faire. Bouchard donc vient à Rome vers le Pape Zacharie, pour le conſulter ſur l'avancement de Pepin, & ſur la degradation de Chilperic. Zacharie le trouve bon, diſpenſe les François avec Pepin du ſerment de fidelïté envers leur Roy, & Bouchard en vient preſenter les nouvelles à Soiſſons, où les Eſtats eſtoient aſſemblez, qui ayans receu l'aduis & la diſpenſe du Pape comme un Oracle, ne firent pas de difficulté de paſſer ouvertement à l'election de Pepin, & de degrader Chilperic, qu'ils razerent en meſme temps comme incapable de la Couronne, & l'enfermerent dans un Cloiſtre pour convertir ſa faineantiſe en une tranquillité Religieuſe. Sa femme Giſele receut le voile en meſme temps. L'on ſçait que les eſpeces aromatiques monſtrent d'avantage leurs vertus, quand elles ſont pillées & pulveriſées au mortier, & que l'encens ne fait jamais tant paroiſtre ce qu'il eſt, que lors qu'on le jette dans les braiſes, mais Chilperic fit voir plus evidemment les effets de ſa ſtupidité, & de ſa faineantiſe, lors qu'apres la ſpoliation de ſes Eſtats, il demeura comme la Beſte bletée de Laberius ſans ſaveur & ſans ſentiment.

Pepin ſalüé Roy, & Chilperic degradé.

Pepin donc fut ſacré par Boniface Archeveſque de Mayence, & receut l'Onction, qui depuis a touſiours eſté pratiquée aux ſacres des Rois de France ; puis ſelon la couſtume il fut eſlevé ſur un Bouclier, & ſalüé par les acclamations publiques l'an 751. trois cens & trente & un an apres l'election de Faramond qui ſe fit l'an 420. comme il a eſte remarqué cy devant. Ainſi prit fin la Race des Merovingiens, & la Monarchie que le grand Clouis avoit voulu aſſeurer aux ſiens, par le meurtre des ſiens meſmes, fut transportée en une autre Lignée: Pour nous monſtrer que les Monarques & leurs Monarchies ont comme les jours leur ſoir auſſi bien que leur matin, que les plus Auguſtes Races & Lignées dans tous leurs privileges, n'en ont point de particulier pour leur durée, & qu'elles ne

ſont pas plus remarquable par leur accroiſſement que par leur ruine.

Si je fais par fois un meſlange des affaires eſtrangeres avec celles de noſtre Cambreſis, je le fais exprés afin qu'en apprenant ce qui touche noſtre ſujet, nous ſoyons auſſi tant ſoit peu informez des negoces des autres, & (ce que je priſe beaucoup) nous puiſſions diſcourir de la ſuite de l'Hiſtoire, & de dire en quel temps, & ſous quels Empereurs & Rois nos avantures ſont arrivées.

CHAPITRE VIII.

De l'Eſtat de Cambray ſous la ſeconde Race des Rois de France dite Carlovingienne, juſques à Eude, & Charles le ſimple.

Pepin élevé ſur le Thrône, y veſcut touſiours parmi les armes & les alarmes, ſous les rudeſſes & les ris de la fortune, ſur la gloire de ſes triomphes, ſur le nom & renom volant de ſes victoires, ſur la merveille de ſes combats, & ſur la douceur de ſa protection & de ſa juſtice. Mais outre cela ſa Pieté envers les Eccleſiaſtiques fut extreme. Nous en avons des veſtiges dans toutes les Egliſes de Cambray. Celle de N. Dame, de ſaint Gery, & de ſaint Aubert le reverent comme un de leurs meilleurs Bienfaicteurs, ainſi que nous dirons plus particulierement en ſon lieu. Il mourut d'hydropiſie l'an 768. le 17. de ſon Regne, & laiſſa par teſtament à ſes deux fils la Neuſtrie, & l'Auſtraſie, l'une à Charles, & l'autre à Carloman, & emporta avec luy une gloire qui luy eſt particuliere, d'avoir eſté fils d'un grand pere, & pere d'un plus grand fils.

Pepin Bienfaicteur des Egliſes de Cambray.

Charles ſurnommé le *Magne*, ou le *Grand*, que nous pouvons nommer trois fois *Grand* pour ſa pieté, pour la force de ſes armes, & pour la perfection de ſes Loix, porta une ſi grande affection aux Eveſques & habitans de Cambray, qu'il embellit leur ville de pluſieurs riches baſtimens, & la fortifia de de bonnes tours & murailles. Il ceda à l'Eveſque la meilleure portion de ſon Domaine l'an 768. & confirma les immunitez

Charlemagne affectionné vers les Egliſes & habitans de Cambray.

Donne à l'Eveſque une portion de ſon Domaine,

& exemptions qu'avoient donné son pere & son Ayeul aux Eglises Cambresiennes. L'Eglise de S. Gery l'honnore entre ses premiers Fondateurs. Ce Prince (en qui s'est trouvé renfermé tout ce que la Perse a respecté dans Cyrus, tout ce que la Grece a vanté dans Alexandre, tout ce que Rome a honnoré dans Auguste & dans Trajan, tout ce que la Chrestienté a loüé dans la personne de Constantin, & en celle de Theodose (& que la sainte Escriture a rapporté de la penitence de David) deceda l'an 814. qui fut depuis canonizé par les soins de l'Empereur Frederic. Il fut regretté universellement de tout le monde comme le Pere de l'univers & le singulier ornement de la Chrestienté. Il n'estoit point tellement attentif aux affaires de la guerre, qu'il ne donnast continuellement ordre à ce qui estoit de la Iustice & de la Police de ses Estats, & qu'il ne fist divers reglemens pour le bien des affaires Ecclesiastiques & Seculieres. Car il fit rediger par escrit plusieurs belles & loüables coustumes & ordonnances, qu'il intitula Capitulaires, & les fit observer en toute l'estenduë de son Empire; afin de retrancher le vice, & faire fleurir la vertu, & les bonnes mœurs. Il fit plusieurs Assemblées Generales dans nostre Belgique, où il se plaisoit fort, comme à Cologne, Aix, Nimegue, Liege, Utrecht, Cambray, Mons, Vallencienes, &c. Il fit tenir plusieurs Conciles à Wormes, Valence, Aix, Francford, Genes, Reims, Mayence, Chaalons, Tours & Arles. Il crea plusieurs *Comtes* (que l'on nommoit par fois *Abbez*) & Seigneurs pour le gouvernement de ses Villes & forteresses: & establit dans Cambray pour Gouverneur un certain Eude que l'on tient estre sorty des Ducs ou Rois d'Aquitaine. Il commença le premier (disent quelques-uns) de ceindre l'Espée à ses vaillans Officiers, comme il fit à son fils Loüis avant qu'il fut declaré Empereur. Il fit des grands dons, & distribua des belles Terres à ses meilleurs Soldats, leur honnora de grands Privileges, & sur tous ceux de nostre Belgique, à cause qu'il les reputoit comme ses Compatriotes, pour estre sorti des Princes de Brabant, & qu'ils l'avoient tousjours fidellement servy & suivy dans toutes ses entreprises contre les Nations mesmes les plus Barbares, & les plus éloignées. Tellement que nous pouvons dire avec verité & aprés le dire de trente fa-

Tint des Assemblées à Cambray, &c.

Gouverneur de Cambray establi par Charlemagne.

meux

meux Autheurs, que ceux de noſtre Belgique ne doivent avoir moins de part & de gloire dans les victoires gagnées par les Rois de France de la premiere & ſeconde Lignée, que les François naturels d'à preſent.

Auſſi toſt que Charlemagne fut enterré, *Louis* ſurnommé le *debonnaire*, ou *le Pieux*, reſté ſeul heritier de ſes freres, fut Roy de France, & Empereur des Romains durant 26. ans, & 4. mois. Il s'appliqua d'abord à relever ſes peuples d'oppreſſion, punit les concuſſionaires, pria les Eccleſiaſtiques de corriger leurs vies trop ſcandaleuſes. Il tint des Aſſemblées à Aix, à Nimegue, à Cambray & ailleurs, par leſquelles le droit d'hoſpitalité fut reſtabli, le luxe & l'arrogance des Eveſques, des Moines & des Chanoines reformée, qui eſtoit ſi prodigieuſe, qu'ils portoient des Diamants juſques ſur leurs ſouliers, & faiſoient briller ſur leurs eſpaules la pourpre & la ſoye, deſpoüilles du temps, & du patrimoine des pauvres. Toutes ces reformations ne firent qu'aigrir les Prelats qui le perſecuterent, & firent meſme en ſorte que ſes propres enfans conſpirerent contre luy. Il ne meritoit pas une ſi cruelle haine pour les vouloir faire gens de bien. Ils tindrent ſur ce ſujet un Concile à Compiegne, dont l'arreſt donné par des ſujets contre leur Souverain, par des enfans contre leur pere, par des criminels contre l'innocent, fut executé publiquement. L'Empereur donc ſaiſi & preſenté par les Archeveſques de Reims, de Lyon, & de Narbonne, & les Eveſques d'Amiens, d'Auxerre & autres, qui luy impoſoient mille faux crimes, fut forcé d'oſter ſon baudrier, de le mettre ſur l'Autel, de ſe depoüiller de ſes habits Imperiaux, & apres leur avoir crié mercy, de prendre de la main de ces infames l'habit de Penitent, avec lequel il fut mis dans le Monaſtere de ſaint Medard à Soiſſons. Cette procedure fut trouvée par les Allemans & les Belges ſi deteſtable & ſi ignominieuſe, que dans une Generale Aſſemblée qu'ils firent à Nimegue, Theodoric Eveſque de Cambray par une belle Harangue, leur perſuada de s'armer puiſſamment pour le reſtabliſſement de leur Maiſtre. Lothaire cependant ayant appris que ſon pere eſtoit eſchapé de ſa priſon, & voyant que la tempeſte d'une puiſſante armée eſtoit preſte d'aller fondre ſur ſa teſte, piqué auſſi d'un remords de conſcience,

L'Empereur Louis le Debonnaire.

Tint une Aſſemblée à Cambray.

Enfermé dans un Cloiſtre par force.

Theodoric Eveſque de Cambray eſpouſe les intereſts de l'Empereur.

ſcience, compagne ordinaire des crimes extraordinaires, vint trouver ſon pere, qui l'accüeillit cherement, & lavant ſes mains de cette conſpiration, en accuſa les Prelats, & les Eccleſiaſtiques ambitieux, lesquels furent ſaiſis & condamnez à mort, qui neantmoins eurent la vie ſauve par l'exceſſive indulgence de l'Empereur. Lequel pardonna en meſme temps à tous ſes autres enfans, qui luy donnerent encore depuis beaucoup de faſcheries par des nouveaux ſousleuemens; car il fut encore attrapé par eux, declaré incapable de regner, & condamné à prendre la haire & le cilice, pour faire penitence dans un Cloiſtre des crimes qu'on luy impoſoit fauſſement. Fut-il jamais arreſt plus injuſte, plus barbare, & plus ridicule que celuy-cy? Le criminel eſt un Empereur, ſes parties ſont ſes enfans, ſes Iuges ſont ſes ſujets, ſes Domeſtiques ſont ſes accuſateurs, & pour fermer cette cruelle ſcene, ceux qui le degradent de ſa Nobleſſe avec ceremonies, & qui le depoüillent de ſes ornemens Imperiaux, ſont des Prelats ſacrileges & impudiques qui le reveſtent d'un triſte froc. Le peuple inconſtant dans ſes reſolutions, & qui par un reflux ſe traine tantoſt par l'envie, & maintenant par la pitié, ne demeura pas long-temps dans la haine qu'il avoit pour ſon Prince, mais commença à ſe faſcher de l'infortune de ce vieil Empereur, & à s'aſſembler par troupes pour ſonger à ſa delivrance. Theodoric Eveſque de Cambray couroit ça & là pour gagner des cœurs, & les enflammer au reſtabliſſement de ſon Roy. Il oſa meſme aller trouver Loüis & Pepin ſes enfans, & leur remonſtra avec tant d'eloquence & d'addreſſe leur ingratitude, & leur attentat, que touchez de compaſſion & de tendreſſe ils amaſſerent à la haſte des groſſes troupes pour une ſi juſte cauſe. La conſcience de Lothaire, qui avoit eſté juſques à preſent gouverneé par les mauvais conſeils d'Ebbo Archeveſque de Reims (chef de toutes ces broüilleries) geſnée d'un acte ſi barbare & deſnaturé luy fit prendre la fuite, n'oſant attendre le ſuccés du combat, qu'on luy alloit preſenter vers ſaint Denis. Ce malheureux fils s'eſtant ainſi retiré honteuſement, le pere fut prié de reprendre le Sceptre & les habits Imperiaux. Il y eut lors une joye incroyable parmi les bons François; & la Nature, qui depuis ſa priſe avoit ſouffert

Perſiſte pour ſa delivrance.

une

une guerre perpetuelle, agitée par les vents, les tempestes, les tremblements, & presque submergée par les pluyes excessives, & par le desbordement des rivieres, reprit ce jour là un visage serain, ayant auparavant monstré par son dereglement que l'on avoit violé ses loix. Lothaire vouloit encore se rebeller, mais la necessité le força de venir demander pardon à son pere. Louis se mutina aussi en Allemagne accompagné des Bavarois & Saxons, mais l'Empereur tascha d'y mettre ordre. A la fin comme tous ces ennuis avant-coureurs du trespas le combattoient si fort, qu'il ne joüissoit plus qu' avec peine de la lumiere, poussant à tous moments des sanglots entrecoupez, versant des ruisseaux de larmes au souvenir de l'ingratitude de ses enfans, & se nommant malheureux, pource qu'il prevoyoit que sa mort seroit suivie de malheurs deplorables, & ses funerailles celebrées par les sanglantes discordes de ses successeurs, il fut bien aise de ne plus survivre, & de rendre l'esprit à Dieu l'an 840. *Mort de l'Empereur Louis l'an 840.*

Cet Empereur aprés sa mort fut fort loüé pour sa pieté, sa charité, sa justice, sa continence, sa bonté & sa frugalité. On tient qu'il donna le premier à ses gens d'armes en fief hereditaire plusieurs Terres de son Domaine Royal, leur en octroyant des lettres seellées de son cachet, & signées de sa main : d'où l'on estime que les Fiefs ont pris leur origine. Il donna des beaux biens aux Eglises de Cambray, & confirma leurs privileges, comme nous rapporterons en son lieu. *Origine des Fiefs.*

Lothaire creé Empereur, voyant son pere mort, sans avoir égard au partage qu'il avoit, veut se saisir de tout l'Estat, & se met en devoir de combattre ses freres qui s'y opposent : mais il va apprendre par l'avanture suivante que la vengeance Divine tient tousjours la main armée sur les ambitions furieuses & sanglantes. Lothaire donc s'estant asseuré des plus fortes places de nostre Belgique, & de la France, comme de Mets, de Mons, de Valencienes, de Cambray & autres, & aprés diverses semonces, menaces & combats, n'ayant pû attirer l'obeïssance & la sousmission de ses freres, resolut de les y contraindre par un dernier effort. Ses finesses, ses proüesses, ses dons, & les mescontentemens de quelques-uns, rangerent une bonne partie des peuples, & un grand nombre de *Lothaire Empereur.* *S'asseure de Cambray & d'autres places.*

Seigneurs à son party : enflé aussi du nouveau secours de Pepin, les vint attaquer au païs de l'Auxerrois en un village appellé Fontenay. Louis & Charles surnommé le Chauve, qui n'avoient rien oublié pour tascher de fleschir, & d'amollir le cœur felon de Lothaire, voyans qu'il en falloit venir aux mains, se mirent en posture pour se defendre. Icy donc toutes les forces de la Chrestienté divisées en deux, Chrestiens contre Chrestiens, & freres contre freres, non pour maintenir la gloire de leur Nation, ny la sainteté de leur Religion, se portans eux-mesmes comme desesperez le fer dans les entrailles, courent dans la sanglante carriere d'une bataille forcenée de vengeance. Les Soldats exercez en mesme discipline, combattans sous pareilles enseignes, distinguez seulement par la rage qui les anime, font merveilles d'estre aussi vaillans que desnaturez. En fin le nombre des égorgez dans cette boucherie ne se peut considerer sans horreur, ne se peut escrire sans creve-cœur, ny raconter sans une extreme honte, & douleur de la Nation Françoise. Il en demeura cent mille sur le carreau; toute la fleur de la Noblesse (& specialement de nostre Belgique, qui avoit pris en cette occasion le party de Lothaire son Souverain) y fut abbatuë. Playe sanglante & lamentable qui affoiblit tellement la France, que semblable à un lyon terrassé par des grieves blesseures; bien loin d'aller chercher de la proye aux extremitez du Nord & du Midy, elle demeura depuis exposée aux coups de dents de ses plus foibles ennemis. Lothaire vaincu se sauva dans Vienne, & Pepin se retira en Aquitaine. Charles & Louis ne voulurent pas poursuivre leur frere affligé, mais se retirerent tous deux au milieu du Royaume, où Lothaire par leur absence trouva moyen de remuer ses vieilles pratiques. Il refit donc à la haste son armée, la fortifia de Saxons, de Frisons, d'Allemans, & d'Austrasiens, (qui sont de nostre Belgique) & donna le rendez-vous à Cambray, où ayant sejourné environ un mois entra avec un grand attirail en Picardie, & se vint camper vers Saint Denis. Charles en ayant eu le vent, l'alloit choquer encore, si la riviere de Seine par un coup du Ciel ne se fust enflée d'elle mesme pour separer les deux armées. Lothaire estonné de la resolution de son frere décampa en Renard pour retour-

Attaque ses freres vers Fontenay en Auxerre.

Où il est vaincu.

Remet sus une nouvelle Armée, avec laquelle il se rend à Cambray.

retourner en Tygre avec Pepin à dessein de le dompter. Charles aussi rusé que luy, vint avec ses plus fraisches troupes à Strasbourg joindre celles de Louis, ayant deffait en chemin l'Archevesque de Mayence partisan de Lothaire. Les deux freres, aprés s'avoir entrejuré solemnellement une alliance inviolable, partirent de ce lieu pour suivre à grandes journées Lothaire, qui avoit encore refusé de leur accorder une juste paix; ils passent la Moselle, où ils taillent en pieces ses gardes, & non contens de le voir fuir devant eux desfont son arriere-garde, & le chassent jusques dans le Lyonnois. Lothaire battu & vaincu contre son esperance, ne se veut pas encore rendre, & a bien la hardiesse d'amasser des troupes, avec lesquelles il vient assieger la ville de Mascon en Bourgongne. Les freres se voyans forcez d'achever sa ruine, il fut contraint de rechercher la paix de ses vainqueurs, laquelle fut concluë à Verdun au mois d'Aoust 843. où les trois freres se trouverent, & firent leurs partages qui furent arrestez en cette sorte par les Seigneurs du Parlement. Charles le Chauve qui estoit le plus jeune retint pour sa part la France Occidentale, enclose de l'Ocean Britannique, de la Meuse, & de l'Escaud, partie qui a depuis retenuë le nom de *France* par les Allemans dite *Carlingienne*, à cause de ce Roy qui la posseda. A Louis qui estoit le second, fut baillée la France Orientale au delà du Rhin avec quelques Villes de decà comme Wormes, Mayence, Spire, Strasbourg avec la Hongrie, & la Baviere, & s'appelloit Roy de la France Orientale. A Lothaire outre le titre d'Empereur & l'Italie, demeura par son choix l'ancien Royaume de Bourgogne, qui comprenoit le Comté de Bourgongne, la Savoye, la Suisse, la Provence, la Bresse, le Dauphiné, & ce qui restoit de la Gaule Belgique qui estoit depuis la Meuse jusques au Rhin, qui fut appellé de son nom, ou de celuy de son fils *Loterick* & puis par corruption *Lorraine*, quoy qu'aucuns Autheurs puisent son origine de plus haut.

Est encore vaincu.

Partages des Estats de Louis le Debonnaire arrestez entre ses enfans.

D'où vient ce mot de Lorraine.

Voila donc cette grande Machine en pieces & en lambeaux, non encore rassemblez jusques à present. Sa division rendant les gens de guerre necessaires, ils commettoient mille insolences, que les Rois estoient contraints de dissimuler. Les Nobles privez de leurs biens par tant de factions, envahissoient

les

Hetton usurpe les biens des Eglises de Cambray. *Majon éleu administrateur de l'Eglise S. Gery.*

les biens des Eglises. Ce fut alors qu'un certain Seigneur (nommé Hetton par Balderic) Vassal de Lothaire travailla fort Theodoric Evesque de Cambray, usurpant les revenus de son Clergé, & tenant aux fers ses principaux Sujets. *Hetton* (ou selon quelques-uns *Eudon*, ou *Eude*) touché de repentir restitua les biens aux Eglises, & particulierement à celle de Saint Gery, qui furent depuis administrez fidellement par *Majon*, que Balderic qualifie *Comte Illustre*, ne sachant de quelle extraction il estoit sorty.

Les Saxons pendant tant de guerres civiles & fraternelles, attirez par Lothaire, qui en son extreme besoin leur avoit promis de les rendre tous égaux en franchises & privileges, & permis de suivre leurs anciennes coustumes, & Religion, pilloient & brusloient les Eglises de leurs voisins, persecutoient horriblement les Chrestiens, & alloient restablir l'Idolatrie, si Louis n'y fust accouru, & ne les eust taillé en pieces avec leurs principaux Chefs, & ne leur eust osté en mesme temps & l'Impieté & les privileges que son frere leur avoit rendus.

Les Normands entrent en France, & la pillent.

Pendant ces mesmes discordes, les Sarrasins ravageoient toute l'Italie, & les Bulgares l'Allemagne. Les Normands (peuples sortis du Nord d'aux environs de Dannemarck, de Norüege & de Suede) appellez par Lothaire & enhardis par ces dissentions, vindrent avec un grand nombre de navire mettre pied à terre à Roüen, & peu de temps aprés à Bourdeaux qu'ils saccagerent. Ils se rendirent maistres de Nantes, de Perpignan, de Tours, de Limoges, d'Orleans, d'Angers, d'Auxerre, & mesme attaquerent la ville de Paris, qui estant mieux pourveuë d'hommes & d'armes que les precedentes, se defendit de la cruauté de ces Barbares, qui gagnans tousjours païs, & exerceans par tout d'horribles dégasts, prirent & raserent Melun, en intention de pousser leurs victoires bien avant, si le Comte Eude, & Gerard de Roussillon n'en eussent taillé en pieces une bonne escadre. Ce revers leur fit rebroucher chemin, & ayans traversé la Picardie sans avoir osé attaquer la ville de Cambray, remonterent en mer pour venir attaquer la Frise, aprés la desolation de laquelle ils se retirerent en leur païs chargez de merveilleux butin.

Vers ce temps là l'on rapporte la vie d'un Illustre Chevalier de

de Cambresis, mais n'en croyez pas toutes les fables, & pour l'amour de quelques fictions y meslées, n'en rejettez pas aussi les veritez. Il y a mesme des contes si agreables, & si fort enracinez dans la croyance, que l'on s'exposeroit à la haine du vulgaire, si on vouloit les arracher; entre lesquels je mets icy hardiment ce que Gelic, de Ligne, & autres ont conté de ce Chevalier. Ils disent que ce Seigneur (dont la mere pour ses méchancetez avoit esté un peu auparavant emportée visiblement par le Diable) avoit un temple consacré à un petit Demon qu'il nommoit Truandre; c'estoit l'objet de toutes ses pensées, l'amorce de toutes ses esperances, & le but de tous ses contentemens: là estoit son tabernacle, son oracle, son propiciatoire, & toutes les marques de sa Religion. Ce Demon à qui il obeissoit comme à son Dieu luy persuadoit de troubler sans cesse le repos de Theodoric Evesque de Cambray, de ravir les biens de ses Eglises, & de chastier rigoureusement ceux qui s'opposoient à ses desseins. Plusieurs des principaux Moines & Ecclesiastiques (disent-ils) refusans de luy donner connoissance & la joüissance des rentes de leurs Eglises, furent foüettez si rigoureusement par ce Truandre, qu'ils estoient obligez de ceder à la violence de ce Tyran. De plus ce Seigneur qui cherchoit tous les moyens illicites pour parvenir à une grande fortune, & de trancher du petit Souverain dans le Cambresis, avoit un grand nombre d'autres petits Demons, qui semblables aux grenoüilles s'enfloient comme des taureaux, & regardoient leur Maistre comme une Divinité, tenoient tous les Ecclesiastiques, voire les Laïcs comme des mouches & des chenilles, les tyrannisoient, & les heurtoient à tous momens, forçoient toutes loix divines & humaines, & ne songeoient qu'à contenter l'ambition enragée de leur Seigneur. O convoitise insatiable, le cerbere & le gouffre du genre humain! Ce Seigneur qui portoit desja un Enfer dans sa propre conscience, vint à mourir subitement par une dislocation & cheute de ses entrailles dans le privé, & comme on estoit sur le poinct de l'inhumer avec pompe, l'Evesque Thierry le fit porter hors de la ville sur un champ le plus voisin du gibet, jugeant indigne de Terre Sainte celuy qui avoit osé violer toutes les choses sacrées, & mespriser ses excommuni-

Estrange punition d'un Seigneur du Cambresis, reputée fabuleuse par quelques-uns.

cations. Son corps ne fut pas plustost mis au tombeau que la terre d'alentour commença à prendre feu, & à jetter des flammes continuelles & si horribles, que les pluyes survenuës l'espace de trois ans ne furent capables de l'esteindre, à cause que mille petits Demons travailloient sans cesse à y jetter de l'huile & de la poix pour nourrir ce feu, dont l'approche estoit gardée par un grand Dragon. Le bon Evesque touché de compassion sur l'ame du Chevalier qu'il avoit veu en contemplation estre tourmentée d'estranges supplices, persuada à un Vassal de ce defunct de faire penitence pour luy, de soulager les necessitez des pauvres, & de restituer aux Eglises tous les biens qu'il avoit usurpé en sa vie. Ce Vassal plus pieux que son Maistre n'ût pas plustost accomply les bons conseils de l'Evesque, que le champ qui avoit vomy ses entrailles toutes ardentes, jetté des nuages de cendres, & fait parêtre toutes les plus hydeuses faces des tourmens des damnez trois ans durans, reprit sa premiere verdure, cacha ses flammes, & fut delivré de toutes les ombres & phantosmes qui l'environnoient, & faisoient trembler les plus hardis. Voila le conte rapporté par ces Autheurs. Balderic en fait un plus court recit dans son Histoire de Cambray au Chap. 46. du premier livre. Quoy qu'il en soit, s'il m' estoit permis de glosser là dessus, & d'apporter quelque satisfaction à aucuns esprits qui tiennent cecy pour une fable, je dirois premierement qu'un homme (tel qu'estoit ce Chevalier) qui a la maxime de l'interest dans sa teste qui nous persuade qu'il faut faire ses affaires à quelque prix que ce soit, n'a plus de Dieu que par ceremonie; il a fait un temple à un petit Demon d'argent, qui est au milieu de son cœur. Aujourd'huy le Diable d'argent est au coffre de l'avare, comme dans une chapelle dediée à son nom: & l'infidelle, s'il y a quelques affaires à demesler en sa famille, ne pense nullement d'en prendre conseil de Dieu, ny d'y appeller sa conscience, mais il fait le rapport de toutes ses entreprises à ce Demon d'argent qui luy rend des oracles fourchus. Acheteray-je un Benefice pour un de mes enfans, qui n'a nulle inclination à l'Eglise, mais il le faut pourveoir en quelque façon que ce soit? Le petit Demon respond, *Achete, puis que tu as de l'argent*. Corromperay-je un juge perfide, que je reconnois

Opinion de l'Autheur sur le recit de cette fable.

Que l'argent est un Demon.

connois eſtre une ame venale pour gagner ce mauvais proces? *Fais, puisque tu as de l'argent.* Me vengeray-je d'un tel homme que je haïs comme la mort, luy ſubornant de faux teſmoins, & l'embaraſſant à force de corruption dans un mauvais affaire? *Ouy, puis que l'argent te donne ce pouvoir.* Acheteray-je cét Office dont je ſuis tres incapable, car jamais je ne ſeray propre à rien qu'à faire de la malice? *Ouy, puiſque c'eſt l'argent qui en diſpoſe.* Prendray-je la vigne de Naboth de force & de violence pour baſtir, & m'eſlargir de plus en plus ſur les terres de mes voiſins, ſans avoir autres bornes de mes acqueſts, que les regles de ma concupiſcence? *Ouy, puis que tu le peux faire à force d'argent.* Feray-je la guerre aux Riches Egliſes, raviray-je les biens des Moines qui doivent pluſtoſt s'eſtudier à la pauvreté, à la temperance, & à la modeſtie, qu'à la poſſeſſion des grandes richeſſes, qui ne ſont que des eſpines pour eux, eſtant impoſſible de ſervir à deux maiſtres & d'accorder le Demon de l'argent avec les maximes de Jeſus? *Ouy, dit ce petit Demon, & tu feras bien de faire reprendre les eſcharpes & la liurée de la Pauvreté à ceux qui ſe vantent d'eſtre Soldats de Chriſt.* Tiendray-je un eſtat en ma maiſon qui n'appartient qu'aux Souverains, n'eſpargnant rien pour les fraix de la bouche, ny pour la braverie, en ſorte que mes Officiers & laquais marchent tous les jours auſſi bien parez que les Autels des Dimanches? *Ouy, puiſque tu as le rameau d'or en ta puiſſance. En fin, c'eſt trop peu dire, tu as de l'argent content, deſire tout ce que tu voudras, il arrivera; car tu tiens Jupiter enfermé dans ton coffre.* Tel eſtoit, comme je crois, le Demon de ce Chevalier, qui eſtoit l'Argent, auquel ſelon l'Eccleſiaſte tout obeït, & lequel rend tous les Oracles. Et en effet, quand je conſidere le train du monde, i'y vois veritablement que l'argent eſt comme un eſprit familier, tel que les Payens & les Sorciers le tenoient jadis en des lieux ſecrets, enfermé dans une boite, ou dans une teſte de cuivre, ou dans un corps de ſerpent; quand ils eſtoïent en quelque irreſolution, ils alloient conſulter leur Idole d'Argent, & le Diable formant des voix à travers le bois & le metail leur rendoit des reſponſes.

Pourſuivons noſtre gloſſe: Tous les autres petits Demons ſemblables aux grenoüilles, qui eſtoïent à la ſuite de noſtre

Chevalier, eſtoient ſes Officiers & miniſtres, qui tous ſortis de bas lieu, & de baſſe eſtoffe relevoient exceſſivement leurs eſtats par iniuſtices, & bouffis d'orgueil ſe moquoient de tout le monde apres en avoir ſuccé la möelle & le ſang. Les hommes qui ont renoncé à la pieté, ſi d'avanture ils ſe voyent forts & appuyez des moyens du monde, ne recognoiſſent plus d'autres Dieux qu'eux meſmes; ils s'imaginent que le Iupiter des Poëtes eſtoit fait comme eux; ils font les petits ſultans, & n'y a rien dont ils ne tirent tribut pour faire croiſtre leur grandeur imaginaire. Ce ſont là les grenoüilles enflées & transmuées en Taureaux.

Que Dieu punit les meſchans.

En fin il faut ſubir au jugement de Dieu, pour expier quelquefois par des longs tourmens les biens dont on n'a plus de joüiſſance, & ſpecialement ceux que l'on a uſurpez. N'entendons nous pas comme le Dieu de vengeance parle aux riches de la terre, qui ſont riches de l'iniquité? A toy, je viens à toy grand Dragon, qui te couches au milieu des fleuves d'or & d'argent, & qui dis; ces fleuves ſont à moy: je te mettray le frein ſur les machoires, & j'attacheray à tes eſcailles tant de petits poiſſons que tu as attrapez de tous coſtez, tant d'injuſtices, tant de concuſſions, tant de fauſſetez: & je te tireray hors de ton element, hors des honneurs, & des richeſſes dont tu as abuſé, & je te jetteray dans le deſert ſur l'arene, honteux que tu ſeras, languiſſant, & depoüillé, ſans que perſonne aye compaſſion de ta miſere. Voila une partie de l'eſtat de ce Chevalier.

Ezech. 29.

Si vous voulez tenir pour fable la punition & les ſupplices qu'il a enduré, j'en ſuis content, mais il faut que vous m'advoüiez que Dieu également Iuſte & Miſericordieux, & qui ne traite perſonne avec reſpect de ſes qualitez, exerce un jugement rigoureux ſur ceux qui preſident aux hommes, qui ont employé leurs finances à faire la guerre à ſes ſerviteurs, & leur puiſſance à opprimer les foibles. Il fait ſentir ſes verges & ſes foudres à ceux qui ont perverty l'uſage de la juſtice, fait pancher la balance à la tyrannie de leurs paſſions, & entraiſné par la force de leur authorité les ames foibles à leur imitation. Dieu contre-balançant expreſſement l'excés de leurs vices par des tourmens ſinguliers & redoutables, afin que ceux qui

Les crimes exemplaires meritent punitions exemplaires.

qui ſont attirez par l'éclat de leur fortune, ſojent eſpouventez par leurs cheutes. Il eſt vray que nous ſommes en ce monde comme des choüettes en la nuict, les yeux glacés & appeſantis d'humeurs terreſtres, qui nous empeſchent de voir à travers le voile de la Providence Divine; Neantmoins Dieu nous fait ſortir comme des nuages quelques bluettes de feu & de lumiere, pour nous faire lire en la punition de tant de grands mal-vivans, la rigueur inflexible de ſa juſtice. Les hauts Clochers ne ſont pas ſi ſouvent battus de la violence des foudres, comme ſont les Couronnes, les Diademes & les teſtes des mauvais Princes par le chaſtiment du ciel. Liſez les hiſtoires ſacrées & humaines; que de punitions eſtranges de Grands! Nabuchodonoſor ſemble vouloir enjamber ſur le Ciel, planter ſon Throſne entre les Eſtoiles, & Dieu luy fait manger du foin avec les beſtes, le fait mourir tout vivant, non ſeulement à l'honneur & à la nature de l'homme, mais vivre dans la brutalité. Balthaſar, au milieu de la chaleur d'un feſtin, entend le grand horloge qui ſonne ſon heure, & void une main d'homme à la paroy qui minute contre luy une horrible ſentence. Herodes meurt rongé de poux: Antiochus püant d'infection. Abſalon eſt pendu à un arbre; Neron meurt de ſa propre main, n'en pouvant trouver au monde une plus cruelle. Alexandre ſe fait un tombeau de l'yvrognerie. Ceſar eſt maſſacré au milieu de ſon Senat. Valerian du Throſne de l'Empire Romain va porter ſon dos au Perſan ſon ennemy, pour luy faire un eſcabeau, & le monter à cheval. Bajazeth eſt monſtré dans üne cage. Anaſtaſe eſt frappé du foudre. Julian l'Apoſtat tué dans ſon camp d'une main inuiſible. Valander Roy de Suede, & Noſtricius Roy de Boheme ſuffoquez par le Diable. Un Popielus Roy de Pologne mangé des ſouris avec ſa femme & ſes enfans, en punition de ce qu'il avoit empoiſonné en un feſtin vingt de ſes oncles. On feroit un gros volume qui voudroit compiler toutes ces morts, qui ſont retentir tous les theatres, & pleurer toutes les tragedies. Inferons, pour colorer noſtre conte; Si Dieu ſe ſert ordinairement de ſi rudes verges pour chaſtier les vices des Grands, ne pourroit-il pas avoir auſſi chaſtié ceux de ce Chevalier? Mais reprenons nos briſées.

L'unité des Souverains dit un grand homme d'Estat, entretient l'Union dans un Estat, comme la multitude y engendre la discorde. Les affections des Peuples assemblez par un mesme Chef se partagent par plusieurs ; les Langues, les Mœurs, les Loix, les Alliances se separent, les Voisins deviennent Estrangers à leurs Voisins, puis Ennemis. Que s'il reste quelque intelligence, elle ne sert qu à ourdir des trahisons, & à maintenir la guerre & les inimitiez plus long-temps. Les Successeurs de Charlemagne ayant demembrez, comme nous venons de dire, ce grand Corps de la France en beaucoup de pieces, en firent presque un Atome, qui derechef augmenté par la Prudence d'une troisiesme Race, mieux entenduë au gouvernement que les deux autres, ne remontera pourtant jamais ny à cette ancienne gloire, ny à cette vaste grandeur, si Louys Dieu-Donné ne luy fait encore une fois par la sagesse de ses conseils, & par la force de ses armes, revoir le siecle de Charlemagne. Nonobstant le partage mentionné cy devant, les Enfans du Debonnaire estoient tousjours en querelles & en deffiances, & leurs peuples se revoltoient à la moindre occasion, & tousiours il y en avoit quelqu'un qui vouloit changer de Prince. Cependant Lothaire touché d'en haut d'un saint repentir de tant de parjures, de trahisons, de meurtres, de ravages, & d'impietez qu'il avoit commises, apres avoir exhorté ses trois fils à la vertu, se retira au Monastere de Prom, où quelques mois apres il trespassa plus saintement qu'il n'avoit vescu.

Pluralité des Souverains cause des discordes.

Apres sa mort Charles le Chauve vint diverses fois aux mains avec son frere Louis, & ses Neveux, tantost pour la succession des Estats de Lothaire, & tantost pour la defense de ses propres Estats. Il vit vingt fois ses terres rougies du sang de ses sujets sans en avoir de la compassion. Sa cruauté inflexibile fut esprouvée mesme par ses Enfans. Son Regne fut troublé des Estrangers par dehors, & deschiré au dedans par des Seigneurs, qui jetterent les fondemens de toutes ces Souverainetez qui s'eleverent presque au dessus des Fleurs de lys, & il sceut si peu conserver l'authorité de sa Couronne, qu'il en laissa demembrer les plus belles pieces ; Ce que Charlemagne & Louis le Debonnaire avoient conquis en Espagne furent

Charle le Chauve querelle son frere & ses Neveux.

furent usurpez par divers Princes qui ne reconneurent plus la France. Ce fut lors que le Royaume de Navarre commença d'estre en vogue. Les Normands (dont nous parlerons encore icy bas) ayant ravagé la Guyenne, durant que les Enfans de Pepin la mettoient en pieces, pour en avoir quelque morceau, il se forma diverses Seigneuries en cette Province, & les Ducs, qui n'estoient qu' Officiers du Roy, peu à peu devindrent Souverains. La Bretagne fut delaissée à Salomon; La Gotthie (c'est le Languedoc) à Raimond, souche des Comtes de Toulouse. La Flandre avoit ses Forestiers qui trenchoient du Souverain. La Hollande reconnoissoit pour Seigneur un Thierry. Gisbert se qualifioit Comte de Brabant, de Mansuarie & de Darnau, à cause qu'il avoit espousé Ermengarde fille de l'Empereur Lothaire, d'où sortent les Ducs de Lorraine, & de Brabant, & les Comtes de Hainaut, de Louvain &c. L'Artois avoit pour Comte un certain Everard qui avoit espousé la sœur de Charles le Chauve, auquel succeda son frere Adelard, qui outre ce Comté possedа les Abbayes de saint Vaast & de S. Bertin; imitant en cela les autres Comtes de son siecle, qui avec les dignitez seculieres commencerent lors à tenir les principaux Monasteres de leurs Provinces. D'où vient que le liure des Miracles de S^t. Vaast honnore cét Adelard des titres de Comte d'Artois (*Atrebatensis Provinciæ Comes*) & d'Abbé. Le Cambresis estoit aussi gouverné par un Comte particulier, que Balderic nomme Majon, qui eut pour successeur Isaac, dont nous parlerons plus amplement cy apres. Alors aussi les droits de l'Italie & de Lorraine furent avec tant de profusion & de lascheté divisez à plusieurs, qu'en ces Païs là la majesté des Carliens n'estoit plus qu'une ombre bien legere, de sorte qu'on peut justement accuser le Chauve, d'avoir ruiné entierement la Maison de Charlemagne, & coupé les nerfs de la domination Françoise. Sa convoitise fut si grande, qu'il joüoit au boute-hors avec tous ceux de son sang. L'Empereur Louis decedé l'an 875. Le Chauve, qui eut le premier des nouvelles de cette mort, passa promptement en Italie avec autant de gens qu'il pût ramasser, à l'aide desquels il se saisit des thresors du defunct, & chassa son neveu Charles, que le Germanique y avoit envoyé pour conser-

Majon & Isaac Comtes de Cambray.

ſerver & autoriſer ſes droits. Carloman qui devoit eſtre inſtallé dans l'Empire, ſe vit pippé des belles paroles du Chauve. D'autre coſté le Germanique ne trouvant pas de credit auprés du Pape, qui le redoutoit comme un Prince jaloux de ſon authorité, jetta une armée en France, qui fit par tout des horribles dégaſts, ſans que le Chauve euſt pitié de ſes pauvres ſujets, geſnez & égorgez pour l'amour de ſa convoitiſe. Durant cela le Chauve fit ſon marché avec le Pape, qui luy vendit les droits de l'Empire, & le couronna Empereur avec grande magnificence l'an 876. Le Germanique ſenſiblement touché de cet affront, alloit dreſſer des grands preparatifs pour s'en reſſentir, ſi la mort ne l'euſt prevenu, avant laquelle il avoit partagé ſes Eſtats à ſes trois fils, Carloman, Louis, & Charles. Le Chauve encouragé par cette mort, ſi favorable à ſes deſſeins, ne ſe releva pas ſeulement de crainte, mais encore ſe fortifia d'eſperance, s'imaginant qu'il pourroit facilement ſe rendre maiſtre des Eſtats de ces jeunes Princes. Son Neveu Louis (à qui les Provinces de Franconie, de Saxe, de Thuringe, de Friſe, avec une portion de la Lorraine eſtoient tombées en partage) aduerty de ſon intention, luy envoya remonſtrer, qu'il les devoit pluſtoſt prendre en ſa protection, comme ſes Neveux, que de les aſſaillir comme ſes ennemis, & qu'ils eſtoient preſts de ſe ſousmettre à la juſtice, & à ſa conſcience; Mais le Chauve qui ne pouvoit faire des bornes à ſes deſirs, & qui avoit ſon eſprit rempli de delicieuſes bouffées d'une conqueſte admirable, ſe mit en chemin avec une tres puiſſante armée pour conquerir la Lorraine, apres avoir tenu une Aſſemblée generale dans la ville de Cambray, qui dés l'an 870. eſtoit de ſon domaine abſolu, en ſuite de l'accord qui s'eſtoit fait entre luy & Louis ſon frere, Roy de Germanie, à l'excluſion & au prejudice de l'Empereur Louis II. frere de Lothaire. Louis d'ailleurs qui ne vouloit combattre que pour la juſtice, ſe renforce d'une bonne troupe de Saxons, de Friſons, de Bataves, de Thuringeois & d'Auſtraſiens, & ſans ſe fier aux cauteleuſes ambaſſades du Chauve, qui taſchoit de l'endormir ſous l'apparence d'une paix s'avance à Andernach, où il paſſe le Rhin ſans aucun empeſchement. La grande multitude des ennemis ébranla d'abord l'armée de Louis, mais eſperant

Charles le Chauve creé Empereur.

Cambray du Domaine de Charles le Chauve.

esperant que le Ciel presideroit à sa bonne cause, il accepte le combat, enfonce les escadrons du Chauve, luy fait prendre la fuite, & si par une humanité loüable il n'eust fait cesser la tuerie, la France par cette playe fut tombée en une mortelle defaillance, car cinquante mille hommes du Chauve furent couchez sur le carreau. Ainsi voit on que quand le vent de l'ambition a porté quelqu'un au haut de la rouë, jamais il n'en veut descendre que par le precipice.

La perte de cette bataille donnée au mois d'Octobre de l'an 876. fut suivié de plusieurs autres tristes avantures qui osterent le repos au Vaincu. Les Normands descendus en France, les Mahometans en Italie, l'Armée de son Neveu Carloman composée de soixante mille hommes, preste à venir fondre sur les siens, les revoltes des Comtes d'Auvergne, de Gotthie, & d'autres Seigneurs Neustriens, luy donnerent tant de déplaisir & de crainte, qu'il en tomba malade, & de peur qu'il ne se relevast de cette maladie, son Medecin Sedechie Juïf de Nation, gagné par les Grands du Royaume, luy avança sa mort par un breuvage empoisonné, dont il mourut le dixiesme d'Octobre de l'an 877. ne laissant que Louis le Begue pour succeder à ses Estats.

Charles le Chauve perd une bataille signalée.

Meurt empoisonné l'an 877.

Mais de tous ces fleaux arrivez durant le Regne du Chauve, le plus rigoureux fut la persecution des Normands, dont nous avons commencé de parler. Ces Barbares, les excremens du Septentrion, dont les uns avoient desia vendu leur service à nos Princes embroüillez, & les autres se tenoient libres sans s'attacher à aucun party, animez du butin qu'avoient fait leurs compagnons sur la France, revindrent comme des essains sortis de leurs ruches, ou plustost comme des loups affamez descharger leur rage & leur furie sur nos Provinces. Leur premiere descharge fut encore sur la Frise, & sur la Hollande, où ils ruinerent les Forteresses de Voorburch, de Noortwijck, d'Egmond, & vingt autres; puis ils allerent saccager la ville d'Utrecht, mirent à feu & à sang celle de Wijckter-Duyrestede, puis poussant tousiours plus avant leurs conquestes, allerent attaquer la ville de Nimegue, qu'ils bruslerent avec les villes de Keisers-Weert, de Cologne, d'Aix-la Chapelle, de Mets, de Bonne, de Mayence, de Confluence,

Persecution des Normands durant le Regne du Chauve.

Ravagent la Frise, la Hollande, la Zeelande, le Brabant, la Flandres.

de Treves, de Tongres, de Maestricht, de saint Tron, & autres du Brabant, & de la Flandres; & delà entrerent dans la Zeelande, où comme si ce n'eust pas esté assez de m'assacrer ceux qui s'opposoient à leurs saillies, ils ne firent qu'un brazier de cette Province, aussi bien que de toutes ses voisines, & consumerent dans un mesme feu les murailles de leurs villes, leurs maisons, leurs Temples, leurs Autels, & leurs Prestres. Une autre esquadre de ces Infidelles, fortifiée de plusieurs bandes de Bandis, de vagabonds, de gens de corde, de voleurs, & de Soldats mal payez, vindrent encore piller Nantes, Xaintes (aux environs de laquelle les François furent desfaits, & le Chauve en peril de sa vie) Angers, Tours, & se faisans voye par tout, & bravans tout, penetrerent jusques à Troye en Champagne, & desolerent mesme une partie de la Lorraine, avec la Picardie, & le Cambresis, sans avoir encore peu remarquer qu'ils eussent alors pris Cambray. Bon Dieu, quel fut alors le visage de nos Provinces? Quelle infamie de voir qu'une Nation qui avoit porté la terreur par toute la Terre, serve de proye & de victime à un Peuple Barbare & Idolatre? Estre lousche, estre aveugle sur ses visibles ennemis, ô grossier aveuglement! Quoy! un florissant Estat, un Ouvrage de tant de siecles, le labeur de tant de milliers d'hommes, de tant de batailles, de tant de coups d'espée, de tant de lacs de sang, de tant de victoires, de tant trophées, la piece la plus riche, le membre le plus beau de l'Univers devenir le partage des Pyrates & des Brigands, & la legitime de la violence! Ou est ce grand Dieu, ce Haut Iusticier qui plie, qui courbe à leur ruine les volontez & les affections reprouvées du Ciel? O France, n'as-tu plus de sentiment, ny de cerveau sain, puis-que mise en chemise, & despoüillée de ta robe & de tes biens, tu aimes mieux pleurer ton malheur, que courir aux moyens pour te couvrir de la rigueur & de l'injure de tes Ennemis? Quoy! le nom du Dieu vivant, les cendres de tes Ancestres, ton propre salut, & ta posterité ne te doivent-ils pas conjurer & obliger à la compassion de ta Patrie? Ne jetteras-tu pas les yeux sur ce qui te touche? ne donneras-tu pas toutes tes forces, & passions au bien public, comme ce courageux Chevalier Valerius Publicola, lequel quoy que mal-

La France, la Lorraine, la Picardie, le Cambresis.

con-

content des Romains, se presenta tout le premier au Senat, & jura sur les sacrifices, qu'il combattroit de toute sa puissance pour la Liberté? Ne vois-tu pas que tes Ennemis te dérobent tes plus beaux jours, que leur haleine comme celle du Basilic fend & divise les cœurs de tes Princes, & qu'ils te font courir à pas dereglez dans le precipice? Mais quoy! le Ciel le veut, & outre que tes fautes en sont la cause, l'orgueil & l'ambition de tes Souverains retiennent encore le cœur de Dieu tout armé. Si tu vois ces Barbares, comme des Furies sorties d'Enfer, ou comme des meschans Demons, qu'Empedocle dit estre poussés & repoussez en balon d'un Element à l'autre, travailler à ta ruine; si tu vois la femme & le mary massacrez dans leur foyer d'une mesme main, & d'un mesme coup, des filles foulées aux pieds des chevaux, ou violées au pied de l'Autel, tes Palais, tes Villes, & tes Chasteaux en eux-mesmes abismez, toutes tes maisons abbatuës, ou consumées, des ruisseaux de sang & de larmes en tous lieux, les misteres abolis, la sainteté profanée; & pour tout dire, si tu vois que la violence de la flamme, & que le trenchant de l'espée ne fait de toutes tes Citez & de tous leurs habitans qu'une masse de terre bruslée; c'est l'arrest & le maneige du Dieu des merveilles, qui le plus souvent pousse nos actions à contrefil de nos desseins, & qui avec son bras de Iustice, & de vengeance renverse les puissances plus redoutables de l'Univers. Pardonnez, Lecteurs, à mes ellans; ces playes sont trop sensibles pour ne s'en plaindre pas, & pour ne les pas un peu considerer.

Mais ce n'est pas tout, la rage de ces Barbares, n'estoit pas encore assouvie par la desolation de toute la France, elle alloit jetter son feu sur l'Allemagne, & la consumer, si Louis à front levé & à cœur sans peur ne se fust opposé à ses premieres boutades, qui furent moderées & refroidies par la perte de trente mille de ces Boutefeux massacrez en deux rencontres. Leurs compagnons se voyans si mal traittez, vindrent en Espagne, coururent la Galice jusques à Compostelle, gagnerent l'embouchure du Tage, penetrerent jusques à Lisbonne, attaquerent Seville, s'emparerent de la Contrée de Cadis, & des frontieres de Xeres. Ils deffirent en trois occasions les

Entrent en Allemagne, où ils sont desfaits.

Passent en Espagne &c.

les Maures. Bref, enrichis d'une infinité de thresors, & ayans remplis les cœurs de ces Insulaires de crainte & d'horreur par l'embrazement & le sac de leurs païs, vindrent demander une Contrée à nostre Chauve pour y planter leurs Colonies, lequel leur ceda d'abord la Peninsule de Constantin, occupée du temps de Fredegonde par les Saxons Bessins. Mais à quoy bon de vouloir satisfaire à une Bande, si tous les jours il s'en jette des nouvelles sur nos costes pour nous faire les mesmes demandes, comme vous remarquerez cy aprés.

Synode convoqué, à Cambray par le Chauve.

Le Chauve se voyant tant incommodé de leurs courses & de leurs ravages, fit assembler divers Synodes pour y remedier. Il en tint un à Cambray, dans lequel il fut ordonné que chasque Province de la Gaule Belgique auroit un Comte particulier afin que les habitans de ces Comtez, animez par la continuelle presence de leurs Chefs, s'opposassent plus vaillamment aux invasions de tous ces Barbares, & que les Chefs aussi portassent plus de soin & plus d'ardeur à la conservation de ce dont ils se voyoient proprietaires. Les Autheurs plus celebres disent que cette distribution de Comtez fut faite és années 861. 862. & 863. Le Cambresis a aussi eu pour lors un Comte, que Balderic appelle Majon, Gelic Matfroid, les autres Indelger, & les plus celebres Isaac, & Sigard. Ainsi varient nos Autheurs. Ces deux derniers sont mentionnez par Miræus *in Notitia Ecclesiarum* Belgii.

Plusieurs Comtes créez.

Comte de Cambresis.

Louis, surnommé le *Begue* pour la difficulté de sa langue, fut Roy de France, & Empereur aprés la mort de son pere *Charles de Chauve*. La faction des Seigneurs s'accrût de beaucoup durant son Regne. Il deceda à Compiegne l'an 879. Et laissa trois fils de deux femmes, *Louis*, *Carloman*, & *Charles* nommé *le Simple*, venu au monde aprés la mort de son pere. Louis eut la France & la Neustrie pour son partage, & ne regna que deux ans. Carloman eut la Bourgongne & l'Aquitaine, qui demeura seul Roy aprés la mort de son frere, & ne regna que cinq ans.

Durant le Regne de ces deux freres, Bauduin Bras-de-fer Comte de Flandres, offensé de ce que Reinier Comte de Hainaut avoit ruiné & mis à feu, & à sang plusieurs villages de ses Sujets, le vint rencontrer à Mortagne entre Vallencienes & Tour-

Tournay, & le chargea d'une telle furie, qu'il tailla en pieces quatre mille de ses meilleurs Soldats, & mit le reste en fuite. Isaac Comte de Cambray qui estoit venu au secours de Reinier, avec le Comte Lietard, y perdit neuf cens hommes. *Isaac Comte de Cambray deffait par le Comte de Flandres.*

D'ailleurs, Gozelin, & quelques grands Seigneurs de France, conspirerent contre leurs Rois, qu'ils disoient estre Bastards du Begue, & par des secrettes menées solliciterent Louis le Germanique leur grand Oncle à s'emparer de leurs Estats. Le Germanique en estant persuadé vint à la teste d'une puissante Armée entrer dans la France, où n'ayant rien veu dans le bransle, & dans le desordre, ny personne que Gozelin pour seconder son entreprise trouva bon de s'en retourner chez luy. En sa retraite, il deffit au village de Thun en Cambresis sur les bords de l'Escauld neuf mille Normands (selon Sigebert) qui venoient de brusler S. Omer, Teroüane, S. Riquier, Arras, & quantité d'autres belles Villes. Cette deffaite ne les destourna pas d'aller fondre sur la ville de Cambray, qu'ils emporterent à vive force, y bruslerent l'Eglise de S. Gery, & presque toute la ville. Les habitans qui s'eschaperent de la rage de ces inhumains, se sauverent à Noyon, Beauvais, Laon, & autres Villes de Picardie. Cependant les deux freres Louis & Carloman soignans tous deux également au salut de leurs peuples, renverserent dix mille Normands sur la place en la bataille de Montsoreau, & suivant le cours de leur bonheur, ils eussent matté cette Nation Infidelle, si leur grand Oncle Louis ne les eust destournez par ses continuelles pratiques, lequel escorna la Lorraine de leur Royaume, en mesme temps que Boson se fit declarer Roy de Provence. *Normands deffaits à Thun en Cambresis.* *Cambray prise par les Normands.*

Un autre armée de ces Septentrionaux estoit venue fondre sur les Saxons, Frisons, & Gueldrois, & une troisiesme maistrisoit en mesme temps la Neustrie, tenans Corbie & Amiens, places de tout temps tres importantes. Louis fils du Begue, party du siege de Vienne, qu'il avoit entrepris sur Boson, les vint choquer si heureusement en Picardie, qu'il en tua plus de huict mille; puis frappé d'une frayeur sans sujet, comme s'il eust joüé aux bares, leur tourna le dos en desordre. Toutes ces pertes n'estoient pas capables de faire ramper les Normands (& en effet la grandeur du courage ne se produit ja- *Les Normands ravagent encore la Picardie, la Flandre &c. l'an 880.*

mais mieux que lors qu'elle eſt puiſſamment attaquée de la Fortune) ains reparans par leurs conſeils, & par la rage ce qu'ils avoient perdu dans le champ du combat, vindrent d'une hardieſſe admirable forcer la ville de Gand, piller & ſaccager Courtray, Aldenbourg, Rodenbourg, Oſtbourg, Torholt, Furnes, Bourbourg, Ypres, Poperingues, Comines, Baillœul, Caſſel, Warneſton, Aire, Douay, Harlebec, Audenarde, Aloſt, Peteghem, Eynham & Anvers. En un mot, au dire de Meyer, il n'y a pas eu une Ville, un Chaſteau, un Village, une Abbaye, ou Egliſe ſous les Comtes de Flandres & de Hainaut, affranchies de la fureur de ces Infidelles. Mais ne croyez pas que tous ces grands avantages leur ſoient acquis à petits frais : car ſi nous voulons eſcouter les plus fameux Hiſtoriens de noſtre Belgique, nous croirons que plus de ſoixante mille Normands perdirent la vie l'an 880. par la reſiſtance des Comtes de Flandres, de Hollande, de Hainaut, de Brabant, & de Cambray.

Paſſent en Poictou où ils ſont desfaits.

L'année ſuivante Louis & Carloman deffirent heureuſement une autre Armée de Normands ſur les limites de Poictou, & de la Touraine, mais comme il ſemble que certaines victoires ne ſont pas tant une moiſſon de palmes, & de lauriers, qu'une ſemence de guerres, ces Barbares irritez de la perte de leurs Compagnons redoublerent incontinent avec plus de violence leur courage & leur manie. Godefroy & Sigefroy leurs Rois ou Ducs ayans commandé à leurs troupes de laſcher la bride à la vengeance & aux cruautez, vindrent encore ſe ruer ſur la Friſe, d'où deſcendus par la Meuſe en un lieu nommé Hoioul, bruſlerent les Villes de Liege, de Maeſtricht, de Tongres, de S. Tron nouvellement rebaſties, d'Aix, de Stauelo, de Namur, puis celle de Cologne, & autres Chaſteaux voiſins abandonnez laſchement par les Habitans. Parmi tous les outrages que l'Europe ſouffroit de ces Idolatres, rien ne fut plus honteux au nom François, que la ruine de ces magnifiques baſtimens d'Aix jadis élevez par Charlemagne, & la pollution du Temple Auguſte de ce lieu changé en Eſcurie par les ennemis du nom de Chriſt.

Se jetterent ſur la Friſe, ſur les pais de Brabant, de Liege, de Cologne &c.

Louis le Germanique aux plaintes de ſes ſujets qu'on égorgeoit, leve encore des nouvelles troupes, mais comme il s'appreſte

preste à leur venir au devant, il est emporté en l'autre monde par une fieure violente le 20. Janvier 882. La plus grande vigueur du sang Carlien s'esteignit avec luy. La Terre comme en ayant quelque ressentiment trembla quelques jours avant sa mort, & l'air s'effroya par les funestes brandons d'une Comete. Son fils unique l'avoit precedé d'une année. Son armée n'ayant point de fiance en aucuns de ses Capitaines, se debanda sur le champ, & plusieurs d'entr'eux veüillent se remettre sous la domination Françoise. Les Normands advertis de ces desastres, penetrent jusques à Treves qu'ils prirent & brullerent, & par un commun effort descendirent à Mets, vers où ils deffirent les troupes des Evesques de Treves de Mets, & de Liege, qui accouroient au devant d'eux tumultuairement. De là s'estans divisez en plusieurs Bandes, les uns entreprirent la ruine de l'Austrasie, & les autres de la Zeelande, & du Hainaut, où aprés avoir fait le Comte Reinier prisonnier dans une bataille donnée entre Valencienes & Quieurain, porterent le fer & la flamme par toutes les villes & Eglises de ces Provinces. Nostre ville de Cambray fut encore visitée par ces mauvais hostes, mais toutes les sousmissions des habitans y furent moins considerées que leurs tresors, & ces Incendiaires ne s'en retirerent, & leur esprit ne pût estre satisfait qu'aprés qu'ils eurent veu que leur rage estoit sans matiere. De sorte que toutes les pertes que ces Barbares ont causées dans nostre Belgique sont si grandes, qu'elles doivent estre plustost le sujet de divers volumes que d'un Chapitre, & c'est assez de sçavoir que nos Historiens, quoy que fort confus dans ces rapports) ne nous en apprennent rien, qui ne soit digne d'estonnement & de compassion.

Sur Treves, Mets, & Liege, &c.

Cambray prise derechef par les Normands.

Cambray fut bien-tost aprés reparée par les soins de ses Comtes, & de Regnier Comte de Hainaut, qui rebastit l'Eglise de S. Gery. Le Temple de l'Eglise Episcopale fut remis en sa premiere splendeur par les munificences de nos Rois. Ses maisons furent élevées avec le mesme soin, & avec la mesme dépense qu'elles avoient esté autresfois basties; Le Peuple par ces Bienfaits perdit la memoire de ses disgraces passées, & s'il faut ainsi dire sa resurrection ne deshonnora point sa naissance, comme vous remarquerez plus amplement cy aprés.

Rebastie par ses Comtes, &c.

Char-

Charles le Gros Empereur.

Charles le Gros appellé à la succession de son frere Louis III. Roy d'Allemagne, par les Seigneurs du païs, & par la necessité des affaires, quitta l'Italie pour secourir l'Empire François dechiré tant par les Normands & Bretons, que par le Bastard Hugues fils de Lothaire, qui essayoit de recouvrer la Lorraine. Boson n'en faisoit pas moins pour la Bourgongne. Tellement que le Gros nouvellement crée Empereur donna ordre à Arnould son Neveu Bastard, (depuis aussi élevé au Throne Imperial) de lever une armée contre les Normands, avec lesquels il s'accorda. Ces Mescreans vindrent aprés cette composition se jetter sur la Neustrie, ordinaire Theatre de leurs cruautez, & y furent deffaits par Carloman, qui avoit fraischement recueilly la Neustrie de la succession de son frere Louis. Mais encore bien que les armes de Carloman prosperassent de la sorte, ces Infidelles, comme des escueils des flots plus courroucez de la mer, ne laisserent pas neantmoins de couvrir de leurs effroyables vagues toute la Neustrie jusques à Paris trois ou quatre mois aprés : Et l'on ne trouva pas lors de meilleur expedient pour s'en deffaire, que de gagner leurs Chefs moyennant douze mille marcs d'argent ; seul machine qui les faisoit retirer, & qui les attiroit tout ensemble. Les cruautez du Bastard Hugues n'estoient moins enormes que celles des Normands. Il bruloit & saccageoit toute la Lorraine avec une armée de Brigands, mais de peur que son extreme ingratitude & insolence fussent vangées à l'advenir par une extreme cruauté, ou une cruelle mort, vint ployer le genoüil devant l'Empereur au Parlement de Wormes, où Boson à demy chassé de son Royaume rendit les meimes devoirs. Carloman y avoit aussi envoyé demander sa part de la Lorraine, mais il n'en eut aucune responſe. Il y a bien de l'apparence qu'il l'eut esté demander avec une Armée, si l'année suivante qui estoit l'an 884. en chassant à la Forest d'Jueline prés Mont-lehery, il n'eust esté atteint d'une dentée de Sanglier, dont il mourut, n'ayant laissé d'enfans, quoy qu'aucuns Historiens luy ayent enfanté chimeriquement un *Louis*, qui pour sa lascheté & sa mollesse le surnomment *le Faineant*.

Les Normands en Neustrie.

Mort du Roy Carloman.

Les Historiens differens en opinions.

La Monarchie Françoise va desorsmais estre si confuse, que les Historiens seront aussi peu d'accord entr'eux que l'estoient

les

les divers Seigneurs qui la divisoient. Aucuns font lors nostre Ville de Cambray du Domaine de l'Empire, les autres du Royaume de France: & quelqu'uns la disent estre également de tous les deux. I'aurois bien de la peine, à accorder ces Autheurs, quand je considere les beaux biens, droits, & privileges qu'ont donné egalement les Monarques de ces deux Couronnes aux Eglises & aux habitans de Cambray. Aussi remarquons nous dans la suite des siecles plus nouveaux que Cambray ne sçavoit, & ne sçait encore, à qui se donner, ou à l'Empire, ou à la France, ou à l'Espagne, ou bien à l'Evesque. Ie ne puis pourtant m'empescher de marcher sur la piste des meilleurs Historiens, & de vous rapporter la suite de ceux qui ont gouverné dans Cambray, depuis la fin du siecle 800. auquel temps la France estoit comme un gros chesne renversé, où l'on court de tous costez pour en avoir la despoüille, chacun en emportoit sa piece selon ses forces. Et ce Royaume au lieu d'un Tyran en avoit cent, châque Seigneur trenchant du Souverain, & pour appuyer leurs usurpations apres le decés de l'Empereur Charles le Gros mort sans enfans l'an 887. ils appellerent pour deux divers partys, les uns *Eudes*, les autres *Charles le Simple* fils du Begue. Et les Allemans salüerent Arnould pour Empereur.

Si Cambray est du domaine de l'Empire, où de France.

CHAPITRE IX.

De l'Estat de Cambray, sous les Rois Eude, Charles le Simple, & leurs Successeurs jusques à Hugues Capet.

EUDES, fils de Robert le Fort Comte de Paris, fut choisi des plus Grands du Royaume pour gouverner l'Estat, sous esperance qu'ils avoient de voir naistre quelque tranquillité, aprés tant d'orages qui l'avoient troublé: mais la jalousie, qui est une mauvaise fille, neé d'une bonne maison, à sçavoir de l'amour & de l'honneur, a tousjours les yeux si chassieux qu'elle ne sçauroit supporter un rayon de la vertu, & de la prosperité d'autruy. Et pour cela l'eclat qui sortoit

Eudes salüé Roy de France.

Charles le Simple son Rival couronné Roy en mesme temps.

de la personne d'Eudes, à la façon que sort le jour des portes de l'Orient, n'arresta guere à donner des ombrages aux petits Tyranneaux, lesquels se servans de son absence se banderent contre luy, & ayans pris Charles le Simple son Pupille, aagé seulement de douze ans, le firent couronner Roy par Foulque Archevesque de Reims l'an 892. en presence de Pepin, de Herbert Comte de Vermandois, & de Baudouin Comte de Flandres, qui plus poussez d'ambition que d'un bon zele cherchoient de disposer du Royaume à leur plaisir, en tenant la personne du jeune Roy. Eudes ayant appris le Couronnement du Simple, s'arma contre luy, & comme l'Empereur Arnould secondoit tantost l'un & tantost l'autre, la guerre s'est continüée entr'eux avec divers succés. Mais enfin Foulques Protecteur du Simple, soit qu'il fut lassé d'une si longue guerre, soit qu'il desesperast de vaincre Eudes, ou qu'il esperast de joindre plus facilement la peau du Renard avec celle du Lion, par une paix plastrée, rechercha de s'accommoder avec Eudes. Le Traitté signé par plusieurs Grands Princes & Evesques (entre lesquels estoit Dodilon Evesque de Cambray) ces Monarques s'embrasserent à la face des deux Armees, se prevenans mutuellement de toute sorte de courtoisies. Mais ô Dieu! quel ciment fut jamais trouvé capable de joindre l'ambition & l'amitié dans un Estat durable? & quel monde a jamais esté suffisant pour loger deux ambitieux sans querelle? La jalousie se glisse au cœur des Capitaines, & la defiance en l'ame des Souverains, qui se regardoient, & s'épioient l'un l'autre, comme attendant qui commenceroit le premier. Eudes cependant confirme les privileges des Eglises de Cambray. L'Empereur Arnould en fait autant. Charles le Simple tesmoigne aussi par ses munificences qu'il les affectionne autant que ses Rivaux. Ce dernier (où, pour mieux dire, ses Conseillers) soit qu'il cherchast du pretexte qu'on trouve assez pour colorer les plus grandes meschancetez, soit qu'il y eust du dessein formé de la part d'Eude son Ennemy, appelle à son secours les Normands du Septentrion, à dessein de terrasser son Rival, lequel deux ans apres finit ses jours empoisonné, ayant declaré devant sa mort, qu'il ne prit le Sceptre que par la priere des François, pour le bien

Traitté de Charles avec Eude, signé par Dodilon Evesque de Cambray.

Eude, le Simple, & Arnould confirment les privileges des Eglises de Cambray.

Eudes meurt empoisonné.

bien de la Chreſtienté lors tourmentée par les Nations eſtrangeres, & qu'il le reſignoit volontiers entre les mains de Charles, puis qu'il commençoit de ſe rendre capable de le porter. Charles aprés cette mort ne trouva perſonne qui luy diſputaſt le droit de ſes Anceſtres. Il eſt reconnu de tous, & meſme de ceux d'Aquitaine, & de Bourgogne pour leur legitime Roy. Mais les Normands par leurs continuelles courſes luy oſtoient tout ſon repos. Qu'il eſt dangereux de ſe ſervir d'un ſecours eſtrangers, & d'affriander des Barbares à un païs plus doux que le leur. Ils vindrent d'abord deſcendre en Angleterre avec une effroyable armée, d'où ayant eſté repouſſez, ils deſcendirent à la faveur des vents dans la Zeelande, où aprés avoir gagné deux batailles tres ſignalées contre Ratbaud Duc de Friſe, & Regnier Comte de Hainaut, furent joyeux de trouver occaſion de retourner en Friſe, & de ſe vanger d'une Nation, dont ils avoient deſſein d'eſtre les maiſtres. Aprés le ravage de la Friſe, le païs de Hainaut reſſentit la plus grande violence de cet orage, où le Comte Regnier fut fait priſonnier par Rollo, ou Raoul Chef de ces Infidelles, lequel le traitta devant ſes ſoldats avec tant de magnificence, & de civilité, que Regnier fut contraint de dire, qu'on ne pouvoit perdre de bataille plus heureuſement que luy, & que les plus grandes adverſitez n'eſtoient pas quelquesfois à craindre. Outre cette courtoiſie, qui ne tenoit rien du Barbare, il le combla de loüanges, de preſents & de bienfaits, il fit la paix avec luy, le renvoya, & le conjura de l'aimer. Aprés cét exploit Raoul & Gerlon ſon frere, ou Couſin, vindrent ſe remettre en mer à deſſein d'entrer dans la Neuſtrie, là où d'abord ils prirent la ville de Roüen & pluſieurs places en Bretagne, puis ſe firent voye preſque dans les meilleures Provinces de France, & comme des foudres battirent & abbatirent toutes les villes, maiſtriſerent les campagnes de telle ſorte que tout faiſoit joug à leurs armes; c'eſtoit fait de la France, ſi ſe perdant elle n'euſt pris reſolution de loger dans ſon ſein ce redoutable conquerant & de luy demander la paix, laquelle ne pouvoit venir que de Dieu, qui par l'addreſſe & l'eloquence de l'Archeveſque de Roüen toucha avec tant d'efficace le cœur de Raoul, que donnant du pied à ſon Idolatrie, il ſe fit Chreſtien avec

Les Normands ravagent la Zeelande, le Hainaut, &c.

Entrent en Neuſtrie ſous la conduite de Raoul, ou Rollon.

Qui obtint de Charles le Duché de Normandie.

tous les siens. De sorte que par un effort divin, cét homme d'acier s'estant amolly, changea son inhumanité en douceur, commença d'aimer la Religion qu'il avoit tant persecuté, & arresta volontiers la paix avec Charles, moyennant qu'il luy donneroit en tiltre de Duché la Neustrie, à present dite Normandie. Pour estreindre cét accord d'un nœud plus estroit, Raoul ayant pris le Baptesme, & adjousté à son nom celuy de Robert, espousa Gille, fille de Charles, aagée seulement de huict ou neuf ans, laquelle estant decedée dans l'an, il reprit Poppe fille de Guy Comte de Senlis, qu'il avoit quitté pour cette alliance.

Raoul se fait baptiser.

Raoul s'estant retiré à Roüen ne songe jour & nuict qu'à bien establir la Religion & la justice, qu'à procurer la paix & le repos à ses peuples, & que de faire renaistre un aage d'or. Aucuns Historiens blasment hautement Charles d'avoir receu cét Estranger dans ses Estats, & pour ce sujet l'ont surnommé le *Simple*, mais quant à moy, i'ose dire qu'il n'y eut jamais en quelque Royaume que ce soit un dessein mieux conduit, une negotiation plus heureuse, & un coup d'Estat plus grand que celuy-cy. Où sont les ruses, où sont les armes qui ayent jamais operé un si grand effet, & en si peu de temps? Les Chariots de ces Barbares qui marchoient depuis un si long-temps tous couverts de lauriers sur la teste des Rois & des Princes, ne marquoient en tous lieux leurs routes que par les saccagemens, les flammes, & les massacres. Mais voicy tout à coup tant de millions d'hommes arrestez, abbattus, & relevez par une seule harangue, tant de legions d'ames converties avec une douceur tranquille, la face d'un Royaume totalement changée en un moment en joye, & l'amertume des guerres transformée en une gracieuse paix par la prudence & discretion de Charles, & apres tout on l'appellera pour cela le *Simple?* vouloit-on donc que ce Roy, luy ce Debonnaire se perdist avec sa France, que la France se perdist avec son Roy, & que des impitoyables Nations sapassent par la furie de leurs armes les Colomnes de ce grand Estat, & ruinassent cét Edifice de Dieu, qui devoit un jour monter jusques aux Cieux. Il falloit donc par un tel accord mettre la France en repos. Dans les troubles de l'election d'un Roy d'Allemagne & de Lorraine (aprés

Charles surnommé le Simple, mais à tort.

Est saluë Roy de Lorraine.

(aprés la mort de Louis fis d'Arnould arrivée l'an 911: sans heritiers) les Lorrains appellerent le Simple pour estre leur Roy, & prendre possession de cet Estat; ce qu'il fit, & distribua aux Seigneurs plus illustres les Gouvernements des grandes Citez, dont peu apres ils se sont rendus maistres & proprietaires. Tels que furent les Princes de Iuliers, de Gueldres, de Cleves, de Luxembourg, de Namur, & autres, qui s'obligerent depuis à l'Empire de Germanie d'une legere reconnoissance, & telle qu'il leur plût, d'autant que si on les eust pressez estans sur les frontieres, ils se pouvoient facilement ranger du party des François.

Plusieurs Princes se rendent leurs gouvernements hereditaires.

Le Simple eut aussi à combattre les Hongres, & les deffit, Et vers ce temps là, Conrard aussi genereux qu'Othon Roy d'Allemagne, envoya avant sa mort sa couronne à Henry fils d'Othon. Nostre Charles prenant cet avantage se jetta en Austrasie, & la conquesta jusques à Wormes. Mais Charles en accroissant son Empire, diminuoit son authorité, & attiroit la haine de toute sa Noblesse, parce que poussé d'une affection desmesurée, il se laissoit mener comme une brebis simple, aux conseils & à la cadence d'un sien Favory nommé Haganon, sorti de bas lieu, cruel au peuple, & insolent aux Nobles, dont il s'attribuoit toutes les Dignitez & les Charges, pour s'en enrichir avec les siens, mais avec tant d'orgueil & de credit, qu'il estoit beaucoup moins accessible, & plus redoutable que le Roy. L'insolence de ce flatteur porta les Grands à une conjuration secrette, laquelle acheva de combler la ruine de ce Royaume, d'ailleurs assez travaillé de diverses tempestes & infortunes. Plusieurs Ligues se firent contre luy: l'Empereur Henry commença la Tragedie; Robert Comte de Paris & Duc d'Anjou se fait couronner Roy à Reims l'an 922. & Charles se retire en Lorraine. La France par ce moyen là avoit trois Souverains, Henry au delà du Rhin (car ces Provinces s'appelloient encore France) Charles en Lorraine, & en quelque parcelle de Champagne & de Picardie (mesme Cambray tenoit encore lors le party de Charles) & Robert en Neustrie & Aquitaine: Division bien marquée au Ciel par trois Soleils qui parurent ensemble sur l'horison aux environs du Cambresis, selon le rapport de Buzelin. Charles vint aux

Le Simple deffait les Hongres.

Se laisse gouverner par son Favory, d'où sa perte.

Trois Rois en France, marquez par trois Soleils, qui parurent vers le Cambresis.

mains vers Soissons avec Robert, deffit son armée, & le frappa d'un coup de lance en la bouche si avantageusement, qu'il luy arracha la langue & le tua. S'il est ainsi, le coup partoit d'une parfaite addresse, & d'une illustre vertu, mais non d'une ame lasche, simple, & niaize: C'est ainsi que l'aiguillon de la colere donne quelquefois de la valeur aux plus doux naturels, & qu'une juste cause enflamme la bonté colombine à la vengeance de quelque injustice. Mais cét avantage ne servit de rien au Simple, car pas un des Seigneurs, ou par mespris, ou par crainte, ne voulut suivre son party, lesquels au lieu de Robert eleurent pour leur Roy Raoul Duc de Bourgongne: Charles demis du Royaume pour la troisiesme fois, y fut restably par le secours de l'Empereur Henry & de Gillebert son Gendre ennemis jurez de Raoul. Les François effrayez de revoir leur Roy, qu'ils avoient tant de fois chassé, revenu avec des forces capables de les punir, eurent recours à des ruses encore plus meschantes que leur violence. Ils attirerent à leur faction Herbert Comte de Vermandois, qui comme un Cameleon à toutes couleurs, ou un Protée à tous visages, tenoit le party de Charles, & tantost le party de ses ennemis. Ce Comte s'estant derechef accordé avec le Roy Raoul sous le beau pretexte d'une pacification generale, se saisit traistreusement à saint Quentin de la personne de Charles, lequel il envoya sous bonne & seure garde à Chasteau Thierry (puis à Peronne) l'une de ses forteresses l'an 923.

Charles demis de son Royaume plusieurs fois.

Durant tous les rauages des Normands faits pendant l'emprisonnement du Simple, Herbert n'ayant pas eu du nouveau Roy toute la satisfaction qu'il esperoit, remit en liberté son Maistre legitime; ce qui épouventa tellement Raoul, qu'il vint trouver le Simple à Reims, pour s'excuser du mieux qu'il pût qu'il avoit pris la Couronne par force, pour le salut de l'Estat, non par sa propre ambition. Mais il n'estoit pas venu là pour l'honnorer, ains pour obtenir de Herbert qu'il le remit en prison, ainsi qu'il fit: & ce malheureux Roy, servant ainsi de joüet à ses Sujets, comme le roseau aux vents, trespassa d'ennuy & de misere à Peronne l'an 929. La Fortune luy presenta d'assez belles occasions pour rendre son Regne plus heureux, mais la Nature ne luy avoit pas fait une teste assez forte pour soûtenir

Remis en liberté, mais pour peu de temps.

Sa mort.

tenir une Couronne. Aprés sa mort plusieurs Grands du Royaume se firent la guerre, & les Gouverneurs de Provinces se firent honnorer comme Souverains. Le Pape Estienne touché de compassion de voir Louis fils du Simple, surnommé d'Outremer, & le seul heritier de la Race de Charlemagne, estre chassé de son Royaume, fulmina contre les Rebelles ses excommunications, lesquels d'abord ne s'en esmeurent pas beaucoup. Mais à la fin l'Empereur Othon, detestant leur perfidie, travailla si heureusement à leur reconciliation, que Hugues surnommé le Noir, Herbert Comte de Vermandois, & Arnold Comte de Flandres s'humilierent.

Ce fut un peu auparavant que Raoul ou Rudolphe, voire Eudol, selon aucuns, frere de Bauduin le Chauve Comte de Flandres, se rendit Maistre & proprietaire du Gouvernement de la ville de Cambray, dont il estoit en possession, au rapport de Guise, de Meyer, de Gelic, d'Æmile &c. Ce Raoul se voit tantost qualifié simplement Abbé de Cambray, & tantost Comte du mesme lieu, c'est à dire Administrateur, & Surintendant de beaucoup de Seigneuries & de terres sujettes aux Eglises, & par raison de bienseance estoit encore usurpateur des biens voisins, avec lesquels il s'est rendu de jour en jour si puissant, qu'il a pretendu droit au Comté, & en a porté le tiltre à dessein de le transmettre à ses heritiers. *Raoul Comte de Cambray.*

Nous dirons cy aprés plus amplement d'où viennent ces mots de *Comte* & d'*Abbé*. Ce Raoul Prince fort ambitieux voulant s'emparer d'une partie du Domaine de Herbert Comte de Vermandois, fut chargé d'une si rude secousse par son ennemy non loin de l'Abbaye d'Origny vers saint Quentin, qu'il trouva son tombeau là où il pensoit trouver son bonheur l'an 908. Herbert poursuivant sa victoire, sacrifia tous les Cambresiens à sa vengeance, entra dans leur pays, pour y chastier les mutins, & raffermir les habitans ébranlez dans leur devoir. On veut donner pour successeur à nostre *Raoul* un fils nommé *Bauduin*, que l'on dit avoir eu autant de vanité, mais moins de sens que son pere. Il jugeoit fort mal des desseins de ceux avec qui il traittoit, & se laissoit dupper aux apparences & à la dissimulation. Il estoit trop credule comme trop ouvert, ayant le cœur & les oreilles faciles, mais le cerveau & les yeux trop foibles. *Tué par Herbert Comte de Vermandois.*

On

Bauduin, Isaac, & Sichard Comtes de Cambray.

On fait ſucceder à cettuy-cy Iſaac ; & Sichard, mais je ne ſcay comment ; Cét Iſaac eſt ſouvent mentionné par D'Outreman dans ſon Hiſtoire, & le qualifie auſſi Comte de Vallencienes. Balderic ſemble vouloir entendre que cét Iſaac & Sichard, (nommé par d'autres Siger, ou Soyer, qui eſt la méme choſe) ayent poſſedé enſemble le Comté de Cambreſis. Ce qui ne doit pas ſembler eſtrange, puis que Godefroy & Arnould ont auſſi poſſedé par indivis celuy de Valencienes, l'un en occupant une partie, & l'autre une autre, & d'autant plus que les Rois meſme l'ont poſſedé de la ſorte & en meſme temps ; Charles le Chauve ayant ſous ſon domaine ce qui eſtoit par delà l'Eſcaut, & Lothaire ce qui eſtoit de deça. Garnier & Regnaut ont auſſi joüy par indivis du Comté de Hainaut, comme auſſi pluſieurs autres en noſtre Gaule Belgique. Iſaac donc Comte de Cambray ſe ſaiſit à main forte du revenu des Egliſes, & du Domaine de la Ville. Dequoy l'Empereur Othon eſtant indigné, vint à la requeſte de l'Eveſque Fulbert le chaſſer honteuſement de la ville, le deſpoüilla des Aduoüeries des Egliſes de Saint Gery & de Maroilles, qu'il tenoit en fief Royal, & les rendit à l'Eveſque. Il luy oſta auſſi la moitié du Chaſteau de Selles, la moitié des peages, tonlieux, & gabelles, & le droit de battre monnoye. Toutes leſquels choſes furent données à l'Eveſque par deux Chartres que rapporte Balderic.

Le meſme Autheur dit incontinent apres, qu'un certain Amalric, ou Amaury Comte du pais de Haynaut, perſonnage de tres-noble extraction, prit en mariage la fille de noſtre Comte Iſaac, mais que l'Eveſque Fulbert les ſepara, pource qu'ils eſtoient trop proches parens. D'outreman croit que cét Amaury eſtoit iſſu des Regniers Comtes de Hainaut, & par conſequent que ſa femme eſtoit niece de Giſlebert Duc de Lorraine. Ce mariage ſe fit environ l'an 952. & peu de temps apres l'on tient qu'Iſaac deceda, laiſſant Arnould ſon fils heritier de ſes moyens, & ſpecialement du Comté de Cambray, duquel nous parlerons plus amplement cy apres.

Arnould, fils d'Iſaac, Comte de Cambray.

Durant que la France continuoit, comme auparavant, dans ſes voleries & brigandages pluſtoſt qu'en nobles exploits, (les Princes noüans & rompans à tous propos des treves avec

Troubles en France, en Italie, &c.

avec une inconſtance & perfidie qui ennuyent le Lecteur, & le mettent en colere contre la corruption de ce ſiecle là) l'Empire d'Italie eſtoit pluſtoſt ſemblable à une Chymere fantaſtique qu' à celuy qu' Auguſte fonda, & que Charlemagne avoit eſtably : tout y branſloit, rien que partialitez, rien qu'ambition, & rien dans l'union, mais tout y eſtoit en confuſion; c'eſt tout dire. Othon retourné de Rome en Allemagne, fut travaillé d'une longue revolte excitée par ſon fils Luitolf, durant laquelle la France avoit beau rendre le change aux Allemans, ſi elle euſt eu un Roy de la vertu de Charlemagne auſſi bien que de ſon ſang. Mais Louis trouvoit le calme, dont il n'avoit jamais joüy, ſi doux & ſi charmant, qu'il n'avoit pas de plus grande ambition que de le conſerver. Neantmoins il gouſta bien peu de cette douceur en ce monde, en ayant eſté deſlogé par une cheute de cheval, dont il eut le corps froiſſé l'an 954. laiſſant 5. fils de ſa femme Gerberge, Carloman, Louis, & Henry qui decederent en jeuneſſe, Lothaire qui regna, & Charles qui fut Duc de Lorraine. *Mort du Roy Louis d'Outremer, l'an 954.*

Lothaire aagé ſeulement de treize ans, eſt mis par ſa mere ſous la tutelle & appuy de Hugues le Grand, qui le fit couronner à Reims cette meſme année. *Lothaire ſon fils couronné Roy.*

Vers ce temps là Conrard Gendre de l'Empereur, eſtant declaré Duc de Lorraine, fut ſouvent travaillé des courſes des Comtes de Hainaut & de Cambray, à cauſe que le Comte Regnier pretendoit ce Duché apres la mort de ſon Neveu. Conrard voulant ſe vanger de ſes ennemis, vint auſſi ravager leurs terres, auſquels il liura la bataille devant les portes de Dinant, laquelle fut ſi ſanglante & ſi opiniaſtre, que l'ayant commencé à l'aube du jour, ils ne ſe ſeparerent que par la nuict. Conrard y fut bleſſé, dix mille de ſes meilleurs Soldats y furent maſſacrez, & le reſte mis en deroute, & comme il croyoit ſe ſauver à Mayence, l'Empereur l'inueſtit avec ſes troupes, & l'obligea de luy donner des Oſtages pour obtenir ſa liberté. *Les Comtes de Hainaut & de Cambray attaquent Conrard Duc de Lorraine.* *Le deffont en bataille vers Dinant.*

En meſme temps l'Empereur donna à ſon frere Brunon l'Archeveſché de Cologne, & le Duché de Lorraine. Conrard en devint ſi enflammé, que pour s'en vanger, il ſollicita les Huns, ou les Hongrois de deſcendre promptement en Lorraine. Ces Barbares *Conrard privé du Duché de Lorraine, attire les Huns en noſtre Belgique.*

M

bares qui n'estoient aux escoutes qu'apres nos revoltes & nos dissensions, & qui comme des corbeaux de voirie, ne croassoient qu'apres la charongne ; vindrent jetter le fer & la flamme sur la Lorraine, sur le Brabant, sur les païs de Hasbain, de Hainaut, & de Cambresis ; Où ils assiegerent la ville de Cambray avec beaucoup de furie. Les assiegez animez par un Prince nommé Odon ou Eude de la Maison de Vermandois, & croyans qu'ils devoient employer tout leur courage, toute leur industrie, & toutes leurs armes pour sauver leurs vies, attaquerent si brusquement les assiegeans dans leurs retranchements, qu'ils en taillerent en pieces plus de neuf-mille, avec un des Neveux de leur Roy Bulgion, dont la teste fut exposée sur une potance au dessus des remparts de la Ville. Ces Barbares piquez à l'extremité de cét outrage, se disposerent à faire voir qu'ils devoient estre sans pitié pour ceux qui avoient esté sans respect, jurerent de vanger ce mespris & cette funeste perte par une plus horrible cruauté, & leur arrogance ne vomissant plus que des tourbillons de feu, ils donnerent des nouveaux assauts à la Ville, mais ils y admirerent la hardiesse des habitans par la resistance, & reconnûrent par des espaisses nuées & estranges broüillards subitement élevez en l'air, que le Ciel les vouloit defendre. Le lendemain Bulgion avec toute son armée (qui venoit de brusler l'Eglise de saint Gery, lors aux Fauxbourgs de la Ville) fut surpris d'une terreur panique, & comme frappé du fleau du Ciel, leva honteusement le siege, & chacun alloit chercher son salut dans la fuite, si Bulgion n'eust pris soin de les retenir. Les Cambrisiens delivrez les poursvivirent chaudement, & quoy que leurs escadrons marchassent tousjours serrez & en bon ordre, ils ne laisserent pas de massacrer un bon nombre de ces fuyards, qui avoient desia livré à la terreur toute l'espoir de leur vie & de leur fortune. Toutes les Villes circomuoisinnes & specialement celles du Vermandois, de Champagne, & puis de Bourgongne venoient prendre part à cette gloire, & se jettoient aux champs de toutes parts pour attraper ces Mescreans, dont ils firent des carnages horribles.

Cambray assiegée par les Huns, qui leverent le siege avec perte.

Vers ce temps là les Comtes de Hainaut, comme aussi Arnould Comte de Cambray, estans continuellement en guerre contre

Les Comtes de Hainaut & de Cambray usurpent les biens Ecclesiastiques.

contre leurs voisins furent obligez de charger leurs sujets de tailles excessives, de s'emparer des biens des plus riches Eglises & Abbayes, & d'en pourveoir leur Noblesse, afin de l'encourager au beau milieu de ses pertes, & de la retenir dans l'obeïssance. L'Empereur offensé de leurs extorsions, leur fit la guerre, & les obligea de restituer les biens aux Eglises de son Domaine : Ie dis, de son Domaine, parce que le Cambresis & le Hainaut dependoient lors de l'Empire. Et en effect toutes les belles donations qui se sont faites depuis aux Eglises & Abbayes de ces deux Provinces, sont confirmées par les Empereurs, sans qu'il y soit fait mention des Rois de France, qui par leur nonchalance & faineantise ont laissé perdre la Souveraineté qu'ils avoient sur ces Estats, aussi bien que sur la Lorraine. Les Empereurs aussi ont tousjours depuis estably des Evesques dans Cambray, comme en estans les Souverains, ainsi que nous remarquerons plus particulierement en la deuziesme partie de nostre Oeuvre.

Le Cambresis du Domaine de l'Empire.

En ce temps là mourut *Arnould* Comte de Flandres, nommé le *Vieil* pour son grand aage, & aussi *le Bel*, & *le Grand*, laissant pour successeur Arnould fils de son fils Bauduin, sous la minorité duquel s'erigerent les Comtes de Ponthieu, de Boulogne, de S. Paul où de Teroüane, de Guines, & autres. Lothaire Roy de France ayant entendu sa mort, se porta incontinent pour Tuteur de son petit fils, & alla au païs recevoir l'hommage des Seigneurs. Le reste de la Belgique n'estoit en repos. Lambert & Regnier, enfans de Regnier, dit au-long-col (celuy que l'Archevesque Brunon avoit privé du Comté de Hainaut l'an 959. pource qu'il avoit voulu empieter sur le doüaire de la Reine Gerberge) ayans repris force avec le temps vindrent attaquer auprés de Peronne lez Binch Garnier & Renaud qui detenoient les terres de leur pere, & les tuerent sur le champ avec dix mille de leurs troupes. Arnould Comte de Cambray (& non Comte de Flandres, comme disent aucuns) & Godefroy Comte d'Ardenne Lieutenans de l'Empereur Othon, que Balderic appelle *Princes Lorrains*, levent des troupes pour chasser ces deux freres, qui s'estoient restablis dans leurs terres, les assiegent dans le Chasteau de Boussoy, se rendirent maistre de la place, sans toutes-

Lothaire prend la tutelle du jeune Comte de Flandres.

Guerres entre les enfans de Regnier Comte de Hainaut, & Arnould Comte de Cambray. &c.

Deffaites des enfans de Regnier, vers Boussoy, & Mons.

fois pouvoir se saisir de ses Seigneurs, qui avoient trouvé moyen de sauver. Ce malheur servit de nouvelle amorce à la vertu de ses deux freres, & se mirent en estat de resusciter leurs esperances, se voyans appuyéz des troupes de Charles, frere du Roy Lothaire, d'Othon fils d'Albert Comte de Vermandois, & du Prince Hugues Capet. Ils vindrent donc en cette belle compagnie assieger la ville de Mons, laquelle n'ayans pû forcer, ils livrerent la bataille aux Comtes Arnould & Godefroy, qui la soustindrent avec tant de courage, qu'ils obligerent encore ces attaquans à se retirer honteusement dans la France, là où ils tascherent de reparer par de bonnes alliances, ce qu'ils avoient perdus dans les combats. Car Regnier chery du Roy, y espousa Hetwide fille de Hugues Capet, & Lambert espousa Gerberge fille de Charles, dont nous venons de parler. Ce qui donna sujet à Hugues & à Charles d'espouser avec plus d'ardeur les interests de leur Gendres. Ces Princes donc vindrent derechef se jetterent sur le Cambresis (où ils prirent les Villes de Solemmes, de Crevecœur, & d'Oisy) & sur le Hainaut, & y emporterent plusieurs Villes, & forteresses, & deffirent en plusieurs rencontres une bonne partie des troupes des Comtes Arnould & Godefroy. Lothaire voyant les choses ainsi avancées, partit de France, ayant en sa compagnie sa principale Noblesse, & fit mettre le siege devant Mons. Mais il en fut bientost chassé par la vaillance des habitans, & par la mortalité qui depeuploit furieusement son armée. Peu de temps apres il y fit retourner des plus grosses troupes sous la conduite de ses principaux Princes, qui déployerent leurs bataillons tout à l'entour de la Ville pour faire monstre de leur puissance, & la sommerent de se rendre, mais ils furent encore contraints de faire retraite avec honte, resolus pourtant d'y retourner bientost avec plus de forces. Ces deux sieges sont marquez diversement par nos Autheurs. Balderic marque le premier l'an 976. & les autres les marquent l'an 974. 975. & 977.

Plusieurs Villes du Cambresis & du Hainaut prises par le Roy Lothaire.

Mons assiegé deux fois.

Les Comtes de Cambray & de Hainaut se retirent vers l'Empereur.

Arnould & Godefroy voyans que Lothaire les chaussoit de si prés les esperons, & qu'il vouloit tout de bon decider l'affaire de leurs Estats en dernier ressort, se retirerent vers l'Empereur pour se plaindre de tant d'outrages, lequel ayant reconnu

connu que Lothaire, Prince actif & plein de feu, prenoit à cœur la defence de ses freres, pour avoir tousjours un pied dans la Lorraine, pensa que pour n'estre pas tousjours empesché avec les François, il falloit leur ceder ce morceau, mais d'une certaine façon qu'en le donnant, il le retint, & pour cét effet il presenta la Basse Lorraine (qui estoit entre la Meuse & l'Escaud) à Charles frere du Roy Lothaire en titre de Duché mouvant de l'Empire. Charles qui n'avoit pas eu de portion, ny de Souveraineté de Louis d'Outremer son pere (à cause que tous les Seigneurs de France avoient usurpé la proprieté de leurs Gouvernements, de sorte qu'il ne restoit plus rien pour appannager les enfans de nos Rois) ne refusa pas celle-cy, & la releva de l'Empereur, la pouvant relever aisement de son frere, s'il eust voulu continuer de l'assister comme il devoit. Cette action fut fort blasmée des François, & l'empescha de monter sur le Thrône apres la mort de son Neveu Louis. Le Roy Lothaire jugea bien que cette liberalité de l'Empereur, ne tendoit qu'à le separer d'avec son frere Charles, pour en faire une barriere contre luy, & combattre les François par leurs forces mesmes, & pour monstrer qu'il ne l'aggreoit pas, y mena une armée en telle diligence, qu'il pensa surprendre dans la Ville d'Aix l'Empereur & sa femme qui estoient à table, & n'eurent le loisir que de sauver, laissant tout à la mercy & à la vengeance des François. Cette bravade ne fut suivie d'aucuns bons progrez, mais Lothaire comme s'il n'eust esté là que pour s'emparer de la vaisselle de l'Empereur, s'en revint laschement en France. Othon piqué au vif de cét affront luy manda qu'il ne le vouloit pas surprendre, mais qu'il le viendroit voir au mois d'Octobre accompagné de cent mille combattans. Balderic dit au Chapitre 96. de son Histoire de Cambray, que l'Empire n'avoit jamais veu ny mesme pourra veoir sur ses terres une armée si puissante, si nombreuse, & si leste que celle-cy, dont les principaux Chefs furent Arnould Comte de Cambray, & Godefroy Comte d'Ardenne. Le jour prefix estant venu Othon entre en Champagne, & la desole deux mois entiers, puis ayant passé par le Soissonnois, & la Picardie, vint se presenter aux portes de Paris. Mais y ayant remarqué par la perte de ses

Charles, frere du Roy Lothaire, creé par l'Empereur Duc de Lorraine.

Lothaire s'en offensa.

S'arme contre l'Empereur, leve une puissante armée contre luy.

meilleurs escadrons, la vigoureuse resistance des habitans, & desesperant de pouvoir faire aucuns progrés ulterieurs, il trouva bon de se retirer, mais assez laschement. Lothaire le poursuivit si furieusement jusques en Soissonnois, qu'au passage de la riviere d'Aisne, les Imperialistes perdirent si grand nombre de leurs gens, & de leur bagage, que le cours de ce fleuve en fut empesché. De sorte que l'Empereur demeura si matté, & si confus, qu'il n'osa depuis plus songer à pareille folie, & demanda la paix que Lothaire luy accorda contre l'avis des Princes François animez par cette victoire à des plus grandes conquestes. Cette paix est marquée l'an 978.

Neanmoins est deffait en partie.

Paix entre l'Empereur, & Lothaire.

Quelque temps aprés ces deux Monarques s'abboucherent au bord du Cher, où Lothaire mal conseillé de sa propre teste renonça au Duché de Lorraine au profit de son frere Charles, qui par un autre plus mauvais conseil reconnut le tenir en fief de l'Empereur Othon, & se rendit son Vassal l'an 980. au prejudice des droits de la Couronne de France. Un peu auparavant Charles estoit venu à Cambray pour secourir l'Evesque contre aucuns Seigneurs rebelles, mais il s'y comporta avec telle insolence, qu'il sembloit plustost y estre venu pour la piller, que pour la defendre. Il y vendoit les Prebendes, dissipoit les thresors des Eglises, tyrannisoit les habitans, & leur fit sentir tout ce qu'on peut endurer dans la servitude & dans la misere. Les Comtes Arnould & Godefroy qui y avoient accompagnez Charles, ne pouvans souffrir ses cruautez, l'abandonnerent avec dédain, & jurerent dés lors de se vanger sa perfidie.

Charles Duc de Lorraine pille Cambray, y estant appellé pour la defendre.

Cependant, dit Balderic, l'Empereur pourveut Rotard de l'Evesché de Cambray, lequel il trouva fort affligé, car outre les voleries faites par Charles, Othon Comte de Vermandois s'estoit emparé du Chasteau de Gouy (non loin du Cattelet d'à present) appartenant au Comte Arnould, & alloit fortifier le Chasteau de Vincy les Crevecœur, pour servir de retraite à ses brigandages, si les Comtes Arnould & Godefroy secondez d'autres Princes Lorrains n'eussent empesché par leurs armes ce qu'ils n'avoient pû gagner par prieres. Ils vindrent avec des bonnes troupes choquer le Vermandois, les chargerent avec furie, & égalerent la hauteur des edifices encomme-

Othon Comte de Vermandois s'empare de Gouy. Veut dresser un Chasteau à Crevecœur. Est deffait.

commencez à ses fondemens, pour nous apprendre que ceux qui aspirent aux grandes choses, doivent se resoudre aux grandes pertes, que les grands & orgueilleux desseins sont rarement suivis de bons succés, que les apparences sont trompeuses, & que ce qui a le plus d'éclat n'a pas tousjours le plus de durée.

Othon II. meurt. Othon III. succede à l'Empire.

Durant cette guerre Othon tournoit ses armes contre les Grecs, desquels il fut d'abord vaincu, & faillit à estre pris; mais ayant repris courage & rallié ses forces, il fit un tel carnage des Sarrazins, qui combattoient pour les Grecs, que depuis il merita le nom de *Boucher*, & de *Sanguinaire*. Sa mort arriva peu de temps aprés. Othon son fils III. du nom luy succeda. Lothaire croyant que la jeunesse de cét Empereur luy presentoit le moyen & l'opportunité de reparer sa faute, rompt l'accord qu'il avoit fait avec feu son pere, menace Cambray, entre dans la Lorraine, & s'empare de Verdun, où il se saisit du Comte Godefroy, qui estoit encore en querelle avec Regnier & Lambert pour le Comté de Hainaut. Mais Lothaire estant adverty que le jeune Empereur s'acheminoit contre luy avec des grosses troupes, il ne tint son courage, ains fit la paix avec luy, à condition que Godefroy seroit restabli dans ses terres, & qu'Arnould joüyroit entierement de ses Comtez de Cambray & de Vallencienes.

Lothaire rompt la paix avec Othon.

La refait.

Arnould Comte de Cambray restabli dans ses terres.

Douze Pairs du Cambresis creez par Othon.

Mort de Lothaire.

Environ ce temps là Othon establit les Dignitez des Eglises de Cambray, y crea douze Pairs, & autres Officiers hereditaires de l'Evesché, en faveur de l'Evesque Rotard, dont nous ferons mention cy aprés. L'an 986. le Roy Lothaire finit le cours de sa vie & de son Regne, laissant un fils unique nommé Louis, qui ayant le cerveau peu solide, tomba dans un mespris parmi les siens; il regna quatre mois depuis la mort de feu son pere, & mourut sans enfans & sans gloire. Aucuns Historiens asseurent que Lothaire estant au lict de la mort, reconnoissant que son fils n'avoit pas une teste assez forte pour porter une Couronne agitée de tant de rebelles, & d'ennemis, envoya querir Hugues Capet, auquel il remit son Sceptre entre les mains, comme au plus capable de le porter, sans considerer son frere Charles Duc de Lorraine, qui avoit si souvent pris les armes contre luy, & contre sa propre patrie. Ainsi finit en ce

Hugues Capet succede à Lothaire.

Louis la seconde Race des Rois de France dite des Carliens, dont la durée fut environ de deux cens trente-sept ans. La Monarchie entiere sous Pepin, Charlemagne, & le Debonnaire a esté sous leurs successeurs demembrée & tiraillée entre plusieurs heritiers, jusques à tant que la France Gauloise a esté absolüement destachée de la Germanique, aprés la mort de Charles le Gros, & lors le Royaume debiffé par tant de cruelles dissensions n'a plus esté partagé, pource que la part des Rois estoit si petite, qu'elle estoit presque indivisible.

Fin de la seconde Lignée des Rois de France.

CHAPITRE X.

De l'Estat de Cambray depuis Hugues Capet (Tige de la troisiesme Race, dite Capetienne) jusqu'à present.

LA source de cette Race Capetienne par de là Robert le Fort est aussi peu connuë que l'estoit autresfois celle du Nil. Le plus asseuré que je trouve est, que Capet estoit petit fils de deux Rois Eude, & Robert, frere de Henry Duc de Bourgongne, beau frere du Roy d'Angleterre, de Richard Duc de Normandie, & de Guillaume Duc d'Aquitaine. Il fut éleu & couronné à Noyon, & de là sacré à Reims par un consentement general, & presque unanime de tous les Seigneurs, & Prelats de Royaume l'an 987. Et fut la Tige d'une Race, qui ne se lassant point de jetter des belles Branches, depuis plus de six cens septante quatre ans, a mis presque toute la terre à l'abry de ses rameaux, & sans se charger de rejettons inutiles & sans fruict, je veux dire, de Princes faineants, de simples & d'imbecilles d'esprit, a tousjours maintenu par sa Justice & sa Pieté l'honneur du Sceptre par ses propres Heritiers, nous produisant des Augustes, des Sages, des Pieux, des Grands, & des Iustes.

Extraction des Ancestres de Capet incertaine.

Capet installé dans le Thrône, craignant le droit & la conjuration de Charles, fils de Louis d'Outremer, Duc de Lorraine, pour d'autant plus obliger & affermir dans ses interests les Princes, & Seigneurs de son Royaume, il leur laissa en pro-

Les Gouvernemens de Villes & Provinces deviennent hereditaires par la connivence de Capet.

proprieté les Gouvernements des Villes & Provinces, qu'ils occupoient, avec pouvoir de les tranferer à leurs successeurs à condition neantmoins qu'ils luy en rendroient hommage, le reconnoistroient pour leur Juge Souverain, & que leurs Terres seroient devolües à la Couronne par faute d'enfans masles.

Arnould Comte de Flandres, qui ne gagnoit rien en ce changement, d'autant que sa Comté luy estoit bien asseurée sans cela, qui en outre estoit ennemy hereditaire des Normands, comme eux estoient amis jurez de la Maison de Capet, & pardessus tout cela affectionné au party de Charles, ne voulut point reconnoistre le nouveau Roy, & la chose alla si avant, si vous en croyez Meyer, & ses Adherans, qu'il y eut grande guerre pour cela, dans laquelle le Flamand, ayant veu ses terres ravagées, son armée deffaite, & sa Ville d'Arras perduë avec plusieurs autres pour chastiment de son insolence, fut remis aux bonnes graces du Roy, & en ses Estats par l'intercession de quelques Grands Seigneurs.

Une autre guerre bien plus sanglante suivit celle-cy. Charles s'avisant un peu trop tard de venir prendre possession de son heritage occupé par un autre, voulut conquerir par les armes ce qu'il avoit perdu par sa faute. Il entra donc en France assisté des forces de l'Empire, & de ses Lorrains, & se saisit d'abord de la Ville de Laon. Capet qui avoit l'oreille au guet, & ses troupes toutes prestes, marcha droit contre son ennemy, & le pensant ou par force ou par intelligence prendre dans Laon, mit le siege devant & le pressa; mais le Lorrain sortant sur luy, secondé des Comtes d'Ardenne, de Hainaut & de Cambray, & avec une violence & un feu de Lyon, luy fit trousser bagage un peu moins honnestement qu'il ne falloit, ayant esté obligé de sacrifier presque la moitié de son armée à la rage du Vainqueur. Le Chasteau de Montagu, & grand nombre de petites places aux environs de Reims & de Soissons se rendirent à Charles, & six mois apres Reims mesme le receut dans ses murailles; Cette guerre auroit sans doute cousté beaucoup de sang à la France, si Charles bientost apres n'eust terminé avec sa vie la dispute qu'il avoit contre Capet. Sa mort est marquée l'an 990.

Charles pretend la Couronne.

Les Comtes d'Ardenne, de Hainaut, de Cambray partisans de Charles, qui mourut l'an 990.

Apres cette mort, les Villes prises se rangerent sous l'obeissance de Capet, lequel s'estudia de vivre tousjours en la meilleure intelligence qu'il pouvoit avec ses nouveaux sujets, & de dissimuler accortement avec ses voisins, sachant bien que pour se maintenir il estoit obligé de tenir le mesme chemin par lequel il estoit entré : Il cragnoit au lieu d'amender le mal, & de purger l'apostume, d'y attirer plus d'humeur par une expression trop hastée & importune. Il imitoit les mariniers qui se voyans en mer pressez d'une furieuse tourmente, jettent une partie de leurs marchandises en l'eau pour sauver le principal. Il reconnoissoit bien que son Estat estoit comme une masse de filets embroüillée, dont tous les bouts tirez ensemble s'embroüillent d'avantage, au lieu qu'en tirant bout apres bout, on en vient finalement à bout. Capet donc dissimula à son entrée non tant pour diminuer son droit que pour estre moins hay. Il ne se vangea des Comtes de Cambray & de Hainaut, qui avoient pris le party de Charles. Son regne ne fut en tout que de huict ou neuf ans, car il mourut à Paris l'an 996. laissant pour successeur de son Thrône, Robert.

Capet grand Politique.

Sa mort.

Environ cinq ans apres, diverses troubles s'eleverent en nostre Belgique. Bauduin Comte de Flandres (dit Balderic) animé contre Arnould Comte de Cambresis, troubloit fort le repos de la Ville de Cambray, molestoit l'Evesque Herluin & ses sujets, ravissoit leurs biens, & les retenoit prisonniers. Sa rage fut plus grande apres la mort de l'Empereur Othon III. arrivée l'an 1003. car il vint à la teste d'une grosse armée assieger la Ville de Vallencienes, qu'il emporta en peu de temps, & y prit Arnould prisonnier : de là il porta ses armes & sa colere par tout où il sçavoit que ses ennemis avoient des biens, & s'en empara. L'Empereur Henry successeur d'Othon, offensé contre Bauduin, vint planter le siege devant Vallencienes, mais le Roy de France prenant l'interest de son Vassal, se mit en campagne accompagné des Normands, & luy fit lever le siege apres une grande perte de ses meilleures troupes. L'Empereur ayant receu des nouvelles forces croyant d'emporter à meilleur marché le Chasteau de Gand, y planta le siege, mais prevoyant que par l'opiniastreté des habitans il acheteroit par trop cher cette place (puis qu'elle luy avoit

Bauduin Comte de Flandres trouble le Cambresis.

Prend Vallencienes, où Arnould fut fait prisonnier.

avoit desja cousté beaucoup de sang) fut encore contraint d'en descamper.

Baudoüin s'estant imaginé que l'Evesque de Cambray avoit attiré l'Empereur sur ses Estats, luy fit des si grosses menaces, & luy donna tant de fascheries, qu'il abandonna sa Ville de Cambray, & se retira dans la Cour de l'Empereur jusques à l'accord qui se fit bientost apres avec le Flamand. Pendant tout cecy Othon fils du feu Charles Duc de Lorraine estant decedé sans enfans masles l'an 1005. L'Empereur avoit investy de ce Duché Godefroy dit à la Barbe fils de Godefroy dit l'Ancien Comte d'Ardenne, au prejudice du droit pretendu par les filles du Duc Charles, sœurs du defunct, & femmes de Lambert & d'Albert Comtes de Hainaut & de Namur. Le Flamand assisté des François, esperant de partager cet Estat avec ces deux Comtes, s'en ressentit le plus, vint attaquer les terres de Godefroy, se rendit maistre d'Eynham, & de plusieurs autres places dans le vieux Brachbant, dont une partie appartenoit aussi à nostre Comte Arnould, comme remarque d'Outreman. D'ailleurs Lambert (qui estoit frere de Regnier Comte de Hainaut & qu'aucuns qualifient Comte de Louvain, Seigneur de Bruxelles & Aduoüé de Nivelles) songeoit tousjours aux moyens de ravoir par force ce qu'il ne pouvoit obtenir par belles paroles; & s'asseurant du secours de Gerard Comte en Elsace, de Thierry Comte de Hollande, & de Widechind (fils de Megegaude fils de Wicard) Comte de Gueldres, vint dégorger sa colere sur le païs du Lorrain, lors que l'Empereur estoit occupé en Italie conte les Sarrasins, & s'acharna tellement dans la tuerie & dans le ravage, qu'il contraignit son ennemy d'avoir recours à l'Empereur, qui ne luy manqua pas, depecha aussi tost une puissante armée, qu'il mit sous la conduite du Lorrain. A l'arrivée de laquelle il vint faire un grand carnage des Brabançons, qui s'opposoient à ses desseins, & força Lambert de se sauver dans la Ville de Louvain; Le Lorrain pensant desja tenir l'oiseau dans son nid, assiege sa Ville, s'eschauffe dans les attaques; Lambert d'un autre costé redoublant ses efforts, met le nez au vent, envisage son ennemy, le choque, le matte, le bat, & l'alloit perdre, s'il se fust par trop opiniastré dans le siege

L'Evesque de Cambray se retire vers l'Empereur.

Arnould Comte de Cambray estoit en partie Seigneur du Brachbant.

L'Empereur charge les Brabançons rebelles.

Puis est batu à son tour.

& dans le combat. Aprés tant de troubles, l'Empereur les appointa, & s'accorda pareillement avec le Flamand auquel il ceda Vallencienes, avec la partie du vieux Brachbant qui appartenoit à nostre Comte Arnould nouvellement decedé, & comme s'il eust voulu restituer une partie des voleries & des dommages que son armée avoit fait dans la Flandres, luy donna aussi toutes les Isles de Walckeren, qui sont en la Zeelande d'à present, contesteés depuis par les Hollandois, qui pretendoient qu'elles leur avoient esté données par l'Empereur Lothaire fils du Debonnaire. Le Flamand gagné par ces donations quitta le party des Comtes, & par ainsi Godefroy à la Barbe demeura paisible dans la Lorraine. Les années de tout cecy sont diversement marquées par les Autheurs.

Cede au Comte de Flandres Vallencienes, &c.

Il est certain que l'Empereur donna sur la fin de l'an mil sept en proprieté le Comté de Cambresis à l'Evesque Herluin & à ses Successeurs à tousjours, liant ainsi la terre avec le Ciel, afin de mieux asseurer le repos des Eglises Cambresiennes, qui estoient souvent molestées par leurs Comtes. Ce qui me fait croire que nostre Arnould estoit lors trespassé, chargé d'ans & de trauaux. Car quelle apparence y auroit-il que l'Empereur voulust deposseder sans sujet, de l'un & de l'autre Comté de Cambray & de Vallencienes celuy qu'il avoit defendu avec tant d'efforts, pour en investir un autre qui l'avoit injustement despoüillé. Nous ne sommes pas asseurez si nostre Arnould laissa des enfans, mais nous remarquons seulement que les Illustres Maisons de Cambray, de Crevecœur, d'Oisy, de Saint Aubert, de Ribemont, de Leuin, & autres, (dont nous ferons mention cy aprés) renoncerent solemnellement aux pretensions qu'ils pouvoient avoir sur le dit Comté, & en presence de l'Empereur presterent le serment de fidelité au dit Evesque.

Il donne aprés la mort du Comte Arnould, le Comté de Cambresis à l'Evesque de Cambray, l'an 1007.

Les heritiers d'Arnould renoncent aux droits du Comté.

Leur posterité neantmoins ne pouvant pas bien digerer cette renonciation violentée, ny lascher une si belle succession qui leur appartenoit par droit de sang, excita beaucoup de troubles, qui travaillerent fort long-temps les Evesques. Les Chastelains, les Advoüez, les Vidames, & autres Grands Seigneurs du païs, qui se vantoient d'estre de la race d'Arnould issu des Ducs de Lorraine (comme nous monstrerons en son lieu) appellerent plusieurs Princes voisins, pour les appuyer

Diverses querelles pour ce sujet.

&

& les ſecourir dans leurs deſſeins & dans leurs droits, leſquels y furent tellement amorcez à la douceur de la proye, qu'il ne ſceurent perdre le gouſt de la curée. Les Comtes de Vermandois voyans ces Seigneurs ſouvent en caprice & en humeur de ſe quereller contre leurs Eveſques, jettoient comme les Preſtres de Mars des tiſons ardens entre les querellans, & par leurs ſecretes menées diſtilloient de l'huile dans le feu, je veux dire, dans les cœurs de ces Pretendans pour embrazer tout le païs.

Depuis le Flamand aſſiegea & prit la Ville de Cambray, laquelle fut renduë à l'Eveſque par accord. Quelque temps aprés, Robert qui ne s'eſtudioit qu'à oſter le repos à ſes voiſins, & qui donnoit toute liberté à ſes paſſions, vint encore fondre ſur le Cambreſis, où il ne commettoit journellement que meurtres, que larcins, & que cruautez. L'Eveſque s'en plaignit à l'Empereur, qui ne manqua de le venir ſecourir, & de ſerrer le bouton au Flamand, & aprés avoir ſacrifié une bonne partie de ſes Terres à la vengeance & à la flamme, il luy vint oſter les Fortereſſes de Bouchain, de l'Eſcluſe, d'Incy, & de Paluel, & y maſſacra les garniſons. Aprés ces exploits l'Empereur croyant avoir rappellé la bonace & la tranquillité dans cét Eſtat, retourna en Allemagne. Le Flamand ayant appris ſa retraitte, il rentra encore plus effroyable qu'un feu qui ſorte de la nuë dans le Cambreſis, il ſe fit voye par tout comme la foudre, & ſemblable au torrent, qui à flots bondiſſans & à ondes bruyantes rompt ſa chauſſée, maiſtriſa la campagne, renverſa tout, deſtruiſit tout, & brava tout. Et attiſant ſa colere & allumant ſa fureur plus que jamais, vint ſurprendre le Chaſteau de Selles, où il ne pardonna aux choſes meſmes inanimées. Il alloit faire un bucher, & une boucherie de la Cité, ſi ſes gens par un juſte chaſtiment de Dieu ne ſe fuſſent entretuez pour le partage de leur butin, & n'euſſent trempez leurs eſpées dans leurs propres eſtomachs. Robert ayant remarqué viſiblement par cette funeſte auanture la main de Dieu portée à ſa ruine, & appris que l'Empereur levoit une puiſſante armée pour le perdre, vint ſe jetter à ſes pieds dans la ville de Liege, & ſe ſouſmit entierement à ſes volontez. L'Empereur qui ſçavoit bien qu'il n'y avoit rien de plus glorieux que de

Cambray pris par le Flamand, & rendu à l'Eveſque.

Le Flamand attaque encore le Cambreſis.

L'Empereur s'en vange.

Le Flamand redouble ſa rage ſur le Cambreſis, & prend le chaſteau de Selles.

Ses gens s'entretuent dans Cambray.

Vient demander pardon à l'Empereur.

pouvoir & ne vouloir pas venger une injure, que c'estoit approcher de Dieu que de pardonner par clemence, ce qu'on pouvoit chastier par justice, que le desespoir d'un pardon avoit fait naistre souvent d'horribles cruautez, & qu'il falloit tousjours craindre l'effort d'une necessité, luy pardonna, mais d'une bonté pleine de tendresse, & fit paix avec luy. Le Flamand receu en grace, s'estudia le reste de ses jours de couvrir les Cambresiens de sa protection, & de les combler de biens, comme l'arbre defend les hommes de la tempeste par ses feüilles, & les nourrit de ses fruits. Peu d'années aprés son ame laissant son corps en terre s'envola dans le Ciel, ayant recommandé avant que de s'envoler à sa posterité la protection des Eglises de Cambray, lesquelles il avoit tant tyrannisées.

Et protege depuis les Cambresiens.

Les Comtes de Flandres establis Protecteurs des Eglises de Cambray l'an 1164.

Ils obtiennent un droit vulgairement nommé Gavene sur les Eglises.

L'Empereur reconnoissant que les Comtes de Flandres se portoient en toutes les occasions passionnez pour les interests des Cambresiens, les establit l'an 1164. Protecteurs & Defenseurs de leurs Eglises, lesquelles en reconnoissance de cette faveur furent obligées (comme encore elles sont en nos jours) de payer annuellement aux Comtes de Flandres & Princes d'Alost un droit de *Gave*, ou *Gavene* mentionné dans la troisieme partie Chap. VI. à charge d'estre maintenuës par iceux contre leurs ennemis sous la Domination du Saint Empire, & l'obeïssance de leurs Evesques; à quoy châque nouveau Comte s'obligeoit solemnellement, ou en son nom le Baillif, Gavenier, & autres Officiers.

Philippe de Valois obtint Cambray en eschange.

Les François n'ayans jamais voulu quitter les pretensions qu'ils avoient sur l'Estat de Cambresis, qui avoit jadis servy de Siege & de Titre à leurs premiers Monarques, s'efforcerent tousjours de le quereller ou par les armes, ou par ruses. Sans vous amuser dans le recit des debats arrivez és siecles plus reculez, je dis, aprés du Puy, que Philippe de Valois l'obtint en eschange de Beatrix de Saint Pol Dame de Nesle, & quoy que cela choquast les traittez souvent faits avec les Empereurs, que les Rois François ne pourroient pour quelque raison que ce fust acquerir ny posseder des terres de l'Empire; si est-ce que Philippes jugea cette piece, si importante & si necessaire à ses desseins, qu'il ne fist aucun scrupule de violer la foy à ceux qui la luy avoient auparavant violée.

Philippe

Philippe voyant naiſtre une cruelle guerre, par les menées d'Edoüard Roy d'Angleterre, qui pretendoit à ſa Couronne, chercha tous les moyens pour s'aſſeurer des meilleures places, & ſpecialement de celles de ſes frontieres, dont l'une eſtoit noſtre Ville de Cambray. Reprenons un peu plus haut la cauſe de la guerre entre ces deux Rois, dont les peuples ſe battront cent & ſoixante ans durant, & ſouvent la France recevra de larges & profondes playes, qui toutesfois ne ſeront pas mortelles. Les cauſes donc de cette guerre, outre les anciennes, furent le reſſentiment de l'orgueil de Richard abbaiſſé devant les fleurs de Lys, le meſpris qu'on avoit fait de ſon alliance, & la protection de Philippe envers David Roy d'Eſcoſſe, qu'il euſt voulu rendre ſon tributaire; les Boutefeux eſtoient l'Empereur Loüis de Bauiere, & Robert d'Artois, beau frere de Philippe: le premier accuſoit la France de tous les maux que les Papes luy faiſoient: le ſecond eſtoit offenſé qu'il eſtoit fruſtré du Comté d'Artois, & qu'on l'avoit adjugé à Mahaut fille de Robert Comte d'Artois ſon Ayeul. Et comme il voyoit qu'il ne le pouvoit obtenir par l'arreſt de celuy qu'il avoit ſi utilement ſeruy à luy mettre la Couronne ſur la teſte, fit voile ſecrettement en Angleterre, l'an 1334. Edoüard l'y receut favorablement comme l'ennemy juré de Philippe, & luy donna le Comté de Richemont. Depuis qu'il fut auprés de luy, il ne ceſſa de l'inciter à la guerre, à laquelle il eſtoit deſia aſſez porté, croyant qu'il auroit auſſi bon marché du Roy de France, qu'il avoit eu de David Roy d'Eſcoſſe, ſur lequel il venoit de conquerir les deux tiers de ſon Royaume. Son Conſeil ne l'en ayant pû deſtourner, pria au moins d'en demander aduis au Comte de Hainaut, dont il avoit eſpouſé la fille, mal affectionné pour lors à Philippe, d'autant qu'il avoit deſtourné l'Aiſné du Duc de Brabant d'eſpouſer ſa ſeconde fille, afin de luy donner la ſienne. Le Comte reſpondit qu'une ſi grande entrepriſe avoit beſoin de tres-grandes forces, & que s'il y eſtoit reſolu, comme il le voyoit, il devoit pratiquer l'alliance & le ſecours des Princes d'Allemagne. Pour cette raiſon Edoüard envoya vers eux l'Eveſque de Lincolne en pompeux appareil. Sa deſpenſe ſplendide, ſa ſuite leſte & nombreuſe, ſes liberalitez éclatantes ébloüiſſoient & charmoient les eſprits de cette Nation

Cauſe de la guerre de Philippe contre l'Anglois.

Nation mercenaire. Les Ducs de Gueldres, & de Juliers (ces terres venoient d'estre erigées en Duchez par l'Empereur Louis) l'Archevesque de Cologne, le Duc de Brabant, le Comte de Soissons, le Marquis de Brandebourg, & de Meysen, les Seigneurs de Fauquemont, de Blanckenheym, & autres promirent de seruir l'Anglois moyennant de grandes avances de deniers. L'Evesque de Liege refusa de s'associer en cette Ligue. L'Empereur Loüis se declara aussi pour l'Anglois. Avec cela, le Pape Benoist successeur de Jean penchoit du mesme costé, & durant tout son Pontificat se monstra ennemy ou au moins envieux de la France, en heurtant toutes les volontez de Philippe, & favorisant ses ennemis. Les Flamands, principallement les Flamingants, lors conduits par Jacquemart d'Artevelde Brasseur de bierre de la Ville de Gand, (homme hardy & d'esprit, mais prompt à toutes sortes de crimes, redoutable aux bons par ses cruautez, & suivy des méchans pour l'impunité & ses profusions) pencha aussi du costé de l'Anglois qui avoit fait couler dans sa bourse plusieurs milliers de ses beaux florins. Or si Edoüard se disposoit ainsi des alliances deça la mer, Philippes n'en faisoit pas de moindres, s'adjoignant les Rois de Boheme, de Navarre & d'Escosse, avec les Ducs de Lorraine, & d'Austriche, le Comte Palatin du Rhin, le Duc de deux Ponts, l'Evesque de Liege, & plusieurs autres petits Souverains. Pour tous ces grands preparatifs il ne leva point de subsides extraordinaires, mais seulement fit rendre gorge à quelques Partisans & Banquiers, & haussa les monnoyes. Cette douceur fut cause que ses Sujets se disposerent à le servir avec une allegresse incroyable. Entr'autres les Normands pour le remercier de ce qu'il leur avoit donné son fils pour Duc luy firent offre d'aller conquerir l'Angleterre à leurs propres despens, comme avoient fait leurs Ancestres.

l'Anglois s'allie avec l'Empereur & plusieurs Princes Alemans.

Philippe se prepare à se defendre.

Cependant Edoüard passe en Flandres, & emporte l'Isle de Casant ; Cette prise & les menées d'Artevelde espouventerent tellement le Comte de Flandres, qu'il se sauva en France avec sa femme & ses enfans. Edoüard estant arrivé à Anvers, ville lors appartenante au Duc de Brabant, confirma derechef les alliances avec les Princes Allemans, & declara tout de bon la guerre à Philippe. L'Evesque de Lincolne, commission peu seante

Edouard entre en Flandres.

feante à un Prelat, vint annoncer la guerre au François, à faute de restituer à Edoüard son Maistre le Royaume de France. Si tost que le deffy eut esté fait, Philippe de Mauny Partisan de l'Anglois se saisit du Chasteau de Thun-l'Evesque à une lieuë de Cambray, pilla & saccagea tout le Cambresis, puis s'en revint chargé de butin & de captifs vers Valencienes. Peu de jours aprés l'Anglois vint planter le siege devant Cambray à la teste de seize mille cheuaux, & plus de soixante-six mille hommes de pied, & s'imaginoit que comme cette Ville avoit seruye de rempart & de refuge aux plus grands conquerans de l'univers, elle seroit aussi l'appuy & le soustien de toutes ses hautes entreprises & conquestes. O que la vie des hommes seroit heureuse, si elle n'estoit infectée de ces venimeuses passions de regner, qui transforment la nature raisonnable en des monstres plus estranges que ceux que les Poëtes ont mis aux portes de l'Enfer ! Tous les Princes de l'univers envoyent leurs deputez vers ces Monarques pour moyenner leur reconciliation ; mais aprés mille raisons que l'on leur peut alleguer pour la paix & la bonne intelligence, ils n'en tirent qu'une conclusion qui est d'avoir leur conte. Tant est-il vray qu'il est presque aussi difficile de conserver l'amitié entre des Princes également puissans, & voisins, que de nourrir le feu dans l'eau, & de garder sous terre des lampes inextinguibles. L'Anglois donc veut monter sur le Thrône de France, & voulant que Cambray luy seruist de premier degré, comme il fit à Clodion, s'attache à ses murailles avec opiniastreté, employe un nombre infiny de pionniers à creuser des mines pour les faire sauter en l'air ; mais tous ses efforts furent rendus vains & inutiles par l'addresse & la valeur des Habitans. De plus la presence de Jean Duc de Normandie fils de Philippe ; Galois de la Baume Chevalier Savoyard avec deux cens lances contribuant beaucoup à sa defence ; le Connestable qui l'estoit venu secourir avec trois mille chevaux, la grande quantité de vivres, & les furieuses sorties des assiegez firent tellement perdre le courage aux Attaquans, qu'ils furent contraints de lever honteusement le siege. Robert d'Artois changeant d'aduis, ayant éprouvé la forte resolution des Cambresiens, de peur de ressentir encore la resistance des autres

Declare la guerre au François.

Assiege Cambray.

Leve le Siege.

Robert d'Artois persuade à l'Anglois d'entreprendre une bataille.

tres Villes, qu'il avoit deliberé d'assieger, persuada à Edoüard de ne point disputer le Royaume place aprés place, mais tout en une journée, & que pour cela il falloit entrer dans le milieu de la France, comme Maistre & Roy legitime, non pas demeurer aux frontieres comme estranger & ennemy. Il s'aduança donc en Thierache, & estant à la Cappelle envoya un Mercredy demander bataille à Philippe qui l'attendoit avec son armée. C'estoit la plus joyeuse nouvelle qui luy pust envoyer, aussi il l'accorda pour le Vendredy ensuivant. Ce jour venu & le champ pris proche de Flamengrie, les deux armées furent rangées en bataille par les Mareschaux. Les Anglois n'avoient plus que quatorze mille cheuaux, & soixante mille d'Infanterie: les François deux fois autant de Cavalerie, & la cinquiesme partie moins de gens de pied, mais ils contoient (chose memorable) deux cens vingt Bannieres de riches & puissans Princes: il y avoit quatre Roys, de France, de Navarre, de Boheme, & d'Escosse, six Ducs, de Normandie, de Berry, de Bourbon, de Bretagne, de Lorraine, d'Athenes, ce dernier n'avoit plus que le tiltre; trente-six Comtes & plus de quatre mille Chevaliers. Cependant que l'un & l'autre Roy se preparoient d'en venir aux mains, les plus sages de leurs Conseils leur persuaderent de ne pas hazarder des Royaumes & des Nations entieres contre un peu de gloire. Les Anglois disoient que Philippe estoit un grand Capitaine, qui sçavoit toutes les ruses de la guerre, qu'il avoit sa Cavalerie beaucoup plus aguerie, & nombreuse, qu'il ne falloit pas irriter l'ourse dans son bois aprés luy avoir rauy ses petits, & que le desespoir estoit une forte piece en la guerre.

Les François remonstrerent à Philippe qu'il ne falloit rien precipiter, qu'il importoit pour l'honneur de sa Majesté de ne point donner la bataille qu'elle ne soit asseurée de la victoire, parce que si dans cette premiere rencontre, elle avoit du pire, ce desavantage seroit d'une dangereuse consequence, capable d'abattre les courages, de mettre toute son armée en déroute, & d'ébranler son Royaume; Et mesme qu'il ne conquesteroit pas le Royaume d'Angleterre par une victoire gagnée en Picardie, & qu'il perdroit par adventure le sien s'il la perdoit. Ces advis furent goustez & preferez de part & d'autre. De

ſorte que ces deux puiſſantes armées ſe regarderent deux jours entiers ſans ſe choquer autrement que par des legeres eſcarmouches, & le troiſieſme ſe ſeparerent : l'Anglois repaſſa en Hainaut, & de Hainaut en Brabant, où tous les Seigneurs Allemans prirent congé de luy. Semblablement Philippe empeſché par ſon Conſeil de le ſuivre, ſe rendit à Cambray, où il donna aux Citoyens de beaux Privileges en reconnoiſſance de leur fidelitez, puis vint à Tournay, l'Iſle, Douay, & Mortagne, & autres places marchiſſantes aux terres de l'Empire, & les munit de fortes garniſons, & ayant laiſſé Godemar du Fay ſon Lieutenant en cette frontiere avec quelque compagnie de gens de guerre, reprit le chemin de Paris.

Le Roy Philippe donna des privileges aux Cambreſiens.

Artevelde, apres cette retraite, de peur d'eſtre expoſé à la vengeance des François, renoüa la ligue avec l'Anglois plus fort qu'auparavant l'an 1339. & luy perſuada de prendre le Titre de Roy de France. Ces choſes diſpoſées de la ſorte, Edoüard retourna en Angleterre, pour y appaiſer les troubles, cependant que la Reine ſon expouſe ſejournoit à Gand, & que les Comtes de Salisbery & de Suffolc gardoient les frontieres. Le Roy de France adverty de l'entiere alienation des Flamens, taſcha de les deſtacher d'avec l'Anglois, mais en vain. Il y ût cependant pluſieurs courſes & ravages de part & d'autre. Mais on blaſme les François qui eſtoient en garniſon à Cambray de s'eſtre emportez indiſcrettement à bruſler la Ville de Haſpres avec ſon Monaſtere ſur le Comte de Hainaut, en haine de ce que ſon Oncle Jean Seigneur de Beaumont eſtoit partiſan de l'Anglois. Ce qu'on ne pouvoit nommer qu'un brigandage, veu que le Comte, depuis le decés de ſon pere, ſervit Philippe par la perſuaſion de ſa mere, qui en eſtoit ſœur, bien qu'il fuſt auſſi beau-frere du Roy Edoüard, qui avoit eſpouſé l'une de ſes ſœurs. Auſſi cét outrage le piqua ſi fort qu'il envoya declarer la guerre à Philippe, & la fit avec beaucoup d'hoſtilitez, & de degaſts, bruſlant la Ville d'Aubenton en Thierache, fort riche en marchandiſes, mais ſeulement cloſe de palis, dans laquelle il tua trois cens Gentils-hommes, qui s'y eſtoient enfermez pour la garder.

Philippe recherche en vain les Flamans.

La Ville de Haſpres bruſlée par les François de Cambray.

Le Comte de Hainaut s'en vange.

Jean Duc de Normandie ravage tout du costé de Valenciennes.

Jean Duc de Normandie, Seigneur de Crevecœur, & Vicomte de Cambray & d'Arleux, en alla bien-tost prendre sa revanche sur son païs, & mit tout à feu & à sang entre Cambray & Valencienes. Ces courses n'avancoient guere les affaires de part ny d'autre: mais Philippe par un trait de prudence affoiblit beaucoup la ligue de l'Anglois. C'est que se servant de l'entremise de l'Imperatrice qui estoit sa niece, il fit nouvelle alliance avec l'Empereur, & par leur traicté fut dit qu'ils seroient bons amis, & pour quelque raison que ce fust n'entreroient point en armes sur les terres l'un de l'autre.

Philippe fait un Traité avec l'Empereur.

Ce traité conclu, Jean alla mettre le siege devant le Chasteau d'Escaudeuvre pres la Ville de Cambray, le Roy son pere estant avec luy en qualité de simple Soldat seulement, de peur de violer le traicté fait avec l'Empereur. Ayant avancé ses travaux en peu de jours, il batit furieusement la place, & l'emporta, comme il avoit fait auparavant les Chasteaux de Malmaison, & de Relengue, qu'il raza. Peu de temps apres il vint avec le Sire de Mirepoix Gouverneur de Cambray planter le siege devant le Chasteau de Thun-l'Evesque, l'attaqua d'une estrange furie avec des canons, bombardes & mangonneaux au dire de Gelic (si c'estoient canons tirant avec poudre de salpestre, je n'en scay rien, mais l'effet en estoit tel que celuy de nostre artillerie, veu qu'ils abatoient les combles & les hauts des tours, de sorte que les assiegez n'estoient pas mesme en seureté dans leurs caves) & s'aduisa encore d'une autre inuention peu honneste a mon advis. C'est que la chaleur estant vehemente & propre à eslever une grande puanteur des choses corrompuës; il fit remplir tout ce Chasteau de chevaux morts que ces engins tiroient sans cesse pour estouffer les assiegez avec cette infection. Le Comte de Hainaut adverty de l'extremité où ils estoient, assembla ses forces, & celles des Alliez pour les aller secourir. La riviere de l'Escaud qui bat les murailles du Chasteau, l'empeschant de passer vers les nostres, & tous les ponts estans rompus, il envoya demander bataille à Jean, & treves, cependant que l'un où l'autre passeroit pour en aller choisir le camp. Le jeune Prince vouloit accepter ce deffi, mais son Pere Philippe l'en ayant empesché, à cause de la puissance de l'armée de ses

Jean fils de Philippe assiege Escaudeuvre en Cambresis.

Puis Thun-l'Evesque en Cambresis.

ſes ennemis, qui eſtoit compoſée de quatre-vingt mille hommes, on ne fit que des rudes eſcarmouches, dans leſquelles les Flamans conduits par Artevelde perdirent plus de douze mille hommes aux environs de Nave, & de Tilloy. Le Hannuyer pour ſauver la garniſon de ce Chaſteau, fit attaquer l'eſcarmouche de l'autre bord de la riviere, & cependant la tira heureuſement devers luy avec des batteaux. De cette ſorte le Chaſteau demeura aux François, & la riviere ſeparant les deux armées, elles ne vindrent generalement aux mains, bien qu'elles ſe regardaſſent prés de quinze jours.

Et le prend à la barbe de 80. mille de ſes ennemis.

L'Anglois cependant retourne en Flandres, & ayant battu le François prés de l'Eſcluſe, renouvella l'alliance avec les Ducs de Juliers, & de Gueldres, le Comte de Hainaut, & les Communautez de Flandre. Il fut arreſté dans leur Aſſemblée qu'on aſſiegeroit Tournay, & tout auſſi-toſt elle fut inveſtie par une armée de ſix vingt mille combattans, dont Artevelde ſeul en avoit amené quarante mille ramaſſez des artiſans de bonnes villes. Il y avoit dedans environ trois mille ſoldats, qui taillerent bien de la beſoigne à l'Anglois, lequel voyant le tiers de ſes forces écoulées devant cette place, prit une autre reſolution, & envoya à Cambray au Roy Philippe un cartel de deffi, dans lequel aprés luy avoir reproché qu'il detenoit ſon heritage, & que ſon injuſte ambition avoit cruellement inondé les campagnes de ſang Chreſtien, il le deffioit au combat ſeul à ſeul, ou cent contre cent, ou de tel nombre qu'il voudroit deſigner pour decider à qui la France devoit appartenir. Mais d'autant que le deſſus de ce cartel portoit à Philippe de Valois ſans autre qualité, & qu'il propoſoit pour le prix de la victoire une choſe à laquelle Edoüard n'avoit rien, Philippe s'en moqua, & luy reſpondit, qu'il ne croyoit pas que cette lettre s'addreſſaſt à luy; Que ſi toutesfois il vouloit mettre en jeu ſa Couronne d'Angleterre contre celle de France, il accepteroit ſon deffi, mais qu'autrement il n'avoit que faire de combattre pour une choſe qui luy eſtoit acquiſe. Ces propoſitions de combat particulier ne ſe font d'ordinaire que par des gens qui deſeſperent d'un meilleur ſuccez : auſſi Edoüard n'avoit pas ſujet de bien eſperer en l'eſtat où il eſtoit. Les Flamans l'avoient abandonné; les Seigneurs d'Angleterre,

L'Anglois revient en Flandres. Confirme ſes alliances.

Aſſiege Tournay, qui ſe deffend bien.

Cartel d'Edouard à Philippe qui ſejournoit à Cambray.

Incommoditez de l'Anglois.

ausquels il avoit laissé commission pour lever des deniers ; les avoient retenus pour eux, si bien que l'argent luy manquoit, & par consequent du jour au lendemain les Allemans ses confederez. Il est vray que ceux de Tournay n'avoient plus de vivres que pour trois jours, mais il ne le sçavoit pas. Tandis qu'il en continuoit le siege sans le presser beaucoup, une vertueuse Princesse Jeanne vefue de Hainaut, qui estoit sa belle mere, travailla si efficacement envers l'un & envers l'autre, qu'enfin une Treve fut arrestée l'an 1340. &c.

Mort de Philippe l'an 1350.

Jean son fils luy succeda.

Philippes s'estant remarié en sa vieillesse avec Blanche, fille du feu Roy de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, succomba sous le faix de ce nouveau mariage, & mourut cassé de force, d'âge, & de travaux l'an 1350. & laissa un fils nommé Jean Duc de Normandie (dont nous avons desja parlé) pour succeder à sa Couronne aussi bien qu' à ses infortunes ; ses vertus luy ayant esté aussi funestes que les vices le seroient à un autre. Les bons François, si peu qu'il y en avoit prevoyoient de grands desordres, car il n'y avoit aucune saine partie dans l'Estat. Les Prelats mesme vivoient peu honnestement : l'avarice & l'ambition s'estant fourrées dans les Cloistres, il s'en fallut bien peu qu'elles ne les abatissent, jusques-là que si le Pape Clement VI. en eust crû les plaintes & les remonstrances des Superieurs & des Universitez, il les eust abolis, mais il ne fit que les reformer assez doucement. Les causes de dehors s'estoient jointes à celles de dedans : Charles le Mauvais Roy de Navarre brassoit je ne sçay quelle conspiration avec Edoüard, non pour aucune affection qu'il eust en son endroit, mais pour demembrer le Royaume de France qu'il disoit luy appartenir à cause de Jeanne fille de Hutin sa mere. Il sondoit tous ses amis & ses alliez sur cette proposition, & par force d'argent en attiroit plusieurs : Et comme la Noblesse Françoise estoit si dissoluë qu'elle se portoit facilement à une trahison, pourveu qu'on fournist de l'argent à ses desbauches, il eut en peu de temps presque la moitié du Royaume à sa devotion. De peur toutesfois de ne parvenir à ses desseins, il jugea plus à propos & plus seur d'attenter sur la personne du Roy, mais ses assassins estant descouverts & punis, Charles vint s'excuser à Paris devant le Roy qui le receut en grace.

Troubles durant son Regne.

Conspiration du Roy de Navarre descouverte.

Le Navarrois obtient son pardon.

Puis se remue encore.

grace. L'impunité d'un si grand crime l'ayant rendu plus fier, il recommence ses pratiques, & fait des levées d'hommes & de deniers. Le Roy en estant informé saisit ses terres en Normandie: Charles en estant surpris vient encore trouver le Roy qui luy pardonne pour la seconde fois. Le Navarrois qui ne cherchoit que les occasions du trouble, voyant que les impositions que le Roy Jean avoit mit sur ses peuples, ne leur estoient pas agreables, & sur tout aux Normands & aux Picards, alienoit leurs esprits du service du Roy, & s'acqueroit de plus en plus leur bienveillance. De sorte que lors que le Daufin (lequel le Roy avoit cette année 1356. fait Duc de Normandie) estoit allé en ce païs là, il y trouva desja plusieurs turbulens & preparez à la sedition. Toutesfois dissimulant avec prudence, il sceut bien attirer le Navarrois aupres de soy, & durant qu'il l'entretenoit & caressoit plus que jamais, fut attrapé comme dans un filet au Chasteau de Roüen par le Roy mesme, qui s'y estoit rendu accompagné de cent hommes bien armez, desquels estoient plusieurs Princes du sang & grands Seigneurs. Neuf ou dix de ses plus factieux amis qui disnoient avec luy furent aussi attrapez. La punition n'en fut differée que jusque sur les quatre heures du soir du mesme jour. Quatre de ces traistres, sçavoir le Comte de Harcour, les Sieurs de Graville, de Maubus, & l'Escuyer Olivier Doublet surnommé Colinet, estans conduits deux à deux dans des charetes au champ du pardon, où l'on avoit promptement dressé un eschaffaut, eurent la teste tranchee, le Roy y assistant avec ses gens tous armez, de peur de sedition. Le lendemain il delivra les autres, à la reserve du Comte de Friquant frere de Loüis de Harcour, & de Jean de Vaubatu, qu'il emmena prisonniers à Paris avec le Roy de Navarre: lequel fut mis premierement en prison dans la tour du Louvre, puis transporté à Chasteau-gaillard en Normandie, & à la fin, durant la captivité du Roy Jean, enfermé dans le fort Chasteau de Crevecœur en Cambresis, au dire de Gelic, & non pas dans celuy d'Arleux, comme rapportent aucuns. Car j'ay veu moy mesme dans le Chasteau de Crevecœur, qui m'a autresfois servy de sejour, les armes de Navarre entaillées dans la voute d'une place de ce Chasteau, en memoire & par le com-

A la fin est fait prisonnier.

Ses complices punis.

Il est enfermé dans le Chasteau de Crevecœur en Cambresis, où se voyent les anciennes Armes de Navarre.

commandement de cét Illuſtre priſonnier. Ces armes repreſentoient des doubles chaiſnes d'or paſſées en ſautoirs, en croix, en orles, que la pluſpart des Autheurs ont blazonné (mais mal) de gueules aux rais d'eſcarboucle accollée & pommettée d'or. L'Origine de ces Armes eſt remarquable : Sance le Fort VIII. du nom Roy de Navarre, ayant à la bataille de Navas de Toulouſe, donnée l'an 1212. mis en pieces la paliſſade quarrée & enchaiſnée, qui enfermoit le corps de l'Armée du grand Muhamet Miramelin, & par ce moyen defait quatre-vingt mille Mores, toute l'armée Chreſtienne luy donna l'honneur de la Victoire, apres Dieu, & fut d'advis que deſormais pour en conſerver la memoire, il priſt l'eſcu de gueules aux chaiſnes d'or miſes en croix, en ſautoirs & en orles, le tout joint enſemble, comme nous venons de dire. Et d'autant plus que pluſieurs Chevaliers Navarrois, & autres de ſon bataillon, s'eſtoient comportez fort vaillamment en ce glorieux combat, il voulut leur faire part de ſes honneurs, en les obligeant d'écarteler les anciennes Armes de leurs Maiſons, ou du moins de les briſer de quelques chaiſnes.

Le Navarrois examiné dans la priſon par Mirepoix.

Rentrons dans Crevecœur pour y conſiderer noſtre Priſonnier entouré de bonnes Gardes, & chargé de fortes chaiſnes. Charles ſe voyant arreſté dans ce lieu, ſe tenoit desja comme homme perdu. Mirepoix (diſent les Archives du Cambreſis) un des Conſeillers du Roy, vint de Cambray pour recognoiſtre le nœud de l'affaire ; il le trouva fort envenimé, & au deſeſpoir de remede : Tous les depoſiteurs eſtoient contre luy, & meſme ſa propre conſciênce tenaillée de tous coſtez, & l'image de ſes crimes concluoient également à ſa mort. Comme le procés de Charles ſe traitoit dans ces affreuſes murailles, Philippe ſon frere forcené de rage, declame, remuë ciel & terre pour ſa delivrance. Il implore le ſecours de l'Arragonois ; mais ce Roy au lieu d'armes ne veut employer pour luy que ſon interceſſion. Il veut exciter le reſte des conſpirateurs, mais il les trouve eſtourdis. Il eſt ſeulement aſſeuré que l'Anglois, qui ne demandoit que de peſcher en eau trouble, ne luy manquera pas. En attendant ce ſecours, il aſſemble ce qu'il peut de deſeſperez, & de parens, ou amis des executez, dont Geoffroy de Harcour, ce deux fois perfide

ſe

ſe rend le conducteur & la trompette; Avec ces gens il ſe fortifie dans les Chaſteaux & Villes de ſon frere; le Daufin luy fait commandement de les rendre; il s'en mocque; Ainſi voila la guerre ouverte. Ceux de Paris cependant, qui ſe forgeoienr dans l'eſprit un Eſtat populaire, ne voulurent recevoir aucun ordre du Daufin, & ainſi au lieu que la captivité de leur Roy Jean les devoit eſmouvoir à compaſſion, elle les eſmût à une ſeditieuſe violence. Et comme il voyoit que les deportemens outrageux de ces mutins l'affligeoient de plus en plus, il alla à Mets trouver ſon Oncle l'Empereur Charles, pour prendre conſeil de luy. Mais qui pis eſt, durant ſon abſence, ces desnaturez deſireux d'avoir un Chef auſſi audacieux que puiſſant pour les maintenir dans leur malice, enſorcelerent par riches preſents Jean de Pequigny Gouverneur d'Artois, afin qu'il ſongeaſt au moyen de delivrer le Navarrois. O que le monde eſt remply d'ames ingrates & barbares, qui ne craindroient pas de faire un ſacrifice de leur maiſtre à l'autel de leur fortune! Pequigny obeiſſant à l'argent pluſtoſt qu' à ſon Roy, ayant eſpié l'occaſion que Triſtan du Bois Gouverneur du Chaſteau n'y eſtoit pas, vint attaquer de nuict cette place, & luy livra de ſi furieux aſſauts qu'il l'emporta en moins de trois jours, aſſiſté de quelques eſcadrons de Philippes de Navarre, conduits par Dom Roderic d'Urris, de Corbaran de Leet, de Charles d'Attieda, de Hernando d'Ayana, du Barron de Garro, & de quelques autres mentionnez par Gelic. Le Navarrois delivré de cette priſon, où il avoit eſté enfermé dix-huict mois, fut mené dans la Ville d'Amiens, où il eſtoit plus deſiré que le Roy meſme, & de là fut conduit à Paris, où il ne fut pas pluſtoſt arrivé qu'il ſollicita tellement les eſprits à ſedition par une longue & flateuſe Harangue, que les Pariſiens prirent ſa livrée, & receurent ſes ordres. Laiſſons ce Royaume, pour retourner dans noſtre Cambreſis, puis que l'on n'y voit plus que complots, que ligues, que trahiſons, que meurtres & que calamitez.

Delivré de priſon par force.

L'an 1378. les François & les Anglois eſtoient encore ſi acharnez les uns contre les autres, que les Papes & les Eveſques ayans perdu leur peine à les penſer ſeparer, l'Empereur

L'Empereur Charles sejourne à Cambray quinze jours l'an 1378. Charles s'y voulut employer à son tour. Pour ce sujet il escrivit à Charles V. Roy de France, que s'il le trouvoit bon, il viendroit en France avec son fils le Roy des Romains, pour accomplir, disoit-il, quelques vœux de pelerinage. Le Roy l'eut tres agreable, & sçachant qu'il viendroit par le Cambresis & la Picardie, envoya au devant grande partie de ses Officiers, & de sa suite, lesquels luy firent faire reception à Cambray (où il sejourna quinze jours) & y passa les festes de Noël, puis à S. Quentin, Noyon, Compiegne, & en toutes les autres Villes jusques à Paris, avec pareille magnificence que si c'eust esté le Roy. Imaginez vous les festins, les pompes, les presents mutuels qui se firent en cette reception & entreveuë.

Grande dissolution du Comte de Flandres, & des Flamans. La Flandre avoit jusques icy demeurée immobile entre les mouvemens de ses voisins. Le Comte Loüis l'entretenoit en une profonde paix, riche par son commerce, & par son travail de l'abondance de la terre & de l'argent des autres peuples. Mais ces aises ayant plongé le Comte dans les plus molles voluptez des festins, des jeux & des femmes, son peuple suivit son exemple avec tant de dissolution & de licence effrenée, que l'on remarqua qu'en trois mois de temps il s'estoit tué dans les lieux de berlan, d'yvrognerie & de prostitution, quatorze ou quinze mille hommes. *Dieu les punit par une guerre.* Or comme la vie du mauvais Prince avoit causé celle du peuple, Dieu suscita le peuple contre le Prince, & les chastia tous deux l'un par l'autre. Charles V. *Mort du Roy Charles V.* cependant meurt l'an 1380. regretté de ses Peuples pour ses rares vertus, & laissa un fils heritier de son nom & de ses Estats. *Charles VI. luy succede.* Ce Jeune Roy, que nous nommerons Charles VI. suivant le conseil de son pere pourveut Olivier de Clisson de la charge de Connestable, pour remedier aux seditions qui s'élevoient en France, à cause du restablissement des imposts. Quelques temps aprés il vint secourir le Comte de Flandres contre les Gantois rebelles; aprés la deffaite desquels, Charles *Se rend à Cambray.* se rendit à Cambray, où en action de graces il fit des riches presents à l'Eglise Cathedrale, & y laissa une bonne partie des estendars qu'il avoit remporté sur ses ennemis. Deux ans auparavant feu son pere avoit aussi fait beaucoup de biens à cette Eglise, & mesme s'en qualifioit Protecteur. Et en effect nous remar-

remarquons dans les Chroniques de ce païs que l'an 1378. l'Eglise de Cambray pour se maintenir contre les concussions du Magistrat & de la populace mutine & inconstance, implora l'assistance du Roy, qui ne manqua pas d'y envoyer aussitost les Prelats de Reims & de Paris, avec Pierre d'Orgemont son Chancelier, & Regnaud de Corbie son premier President, lesquels y dompterent d'abord les esprits turbulens & plus opiniastres, & rangerent le reste à la raison. Ces mesmes desordres ayant recommencez l'an 1383. Charles VI. les appaisa encore, & renouvella l'alliance faite entre ses Predecesseurs, & les Eglises & les Citoyens de Cambray, comme vous remarquerez en la partie de nos Preuves sous l'année 1384.

Charles V. envoya à Cambray ses Principaux Officiers pour remedier aux desordres.

Renouvella l'alliance avec les Eglises & Citoyens de Cambray.

L'allegresse publique & les plaisirs des danses & des tournois me retiennent à Cambray : On y employe joyeusement le temps des treves y concluës en nouvelles alliances. Le Duc de Bourgongne qui l'an 1369. avoit espousé l'heritiere de Flandres, fit par le moyen de la Duchesse de Brabant fort affectionnée à ses interests, un double mariage en mesme Maison d'une sienne fille nommée Marguerite avec Guillaume fils d'Albert de Baviere Comte de Hainaut, & reciproquement de son fils Jean Comte de Nevers avec Marguerite fille d'Albert; alliance qui apportera encore le Hainaut dans la Maison de Bourgogne, comme elle venoit un peu auparavant recüeillir la Flandres & le païs d'Artois par la mort du Comte Loüis arrivée l'an 1383. Les nopces en furent celebrées à Cambray le 9. d'Auril; Le Roy, les Ducs de Bourgongne & de Bourbon, les Comtes de Hainaut & de Namur, & trois cens autres grands Seigneurs y assistans avec tant de Noblesse & de suite, que leur assemblée n'estoit pas moins qu'une armée, & les despenses en habits, festins, jeux, & tournois, (dont nous rapporterons quelques preuves en la derniere partie de ce livre) furent si excessives, que de cette somptuosité on en eust pû entretenir une plus d'un an durant. Le Duc de Berry fiança (dit Gelic) en mesme temps une de ses filles à Louys fils de Guy Comte de Blois avec pareille profusion: mais ce mariage ne s'accomplit jamais, Louys estant decedé, avant qu'il fut en aage de le consommer : Et Guy son pere se voyant sans enfans vendit depuis son Comté de Blois à Louys Duc d'Orleans. Il

Nopces des enfans de Bourgogne avec ceux de Hainaut.

Grande Solemnité de Nopces faites à Cambray l'an 1384.

Jeux, & Tournois à Cambray.

Le Roy demande en mariage la fille du Duc de Baviere.

estoit temps aussi que le Roy Charles se mariast, estant desia parvenu à l'aage de de dix-sept ans. C'est pourquoy suivant le testament de feu son pere, & pour contrebalancer en Allemagne le credit du Roy d'Angleterre, lequel y avoit espousé la fille de Venceslas de Luxembourg designé Roy des Romains, il envoya de Cambray ses Ambassadeurs en Allemagne pour demander en mariage Isabeau, fille d'Estienne Duc de Bauiere, issu d'une des plus Illustres Maisons de l'Europe. Isabeau luy ayant esté bien-tost accordée, elle fut receuë à Cambray le 6. de Juillet 1385. par le Duc de Bourgongne, Pierre de Navarre, & Henry d'Albret accompagnez d'un grand nombre de grands Seigneurs, & huict jours apres elle arriva, en la Ville d'Amiens, en compagnie de la Duchesse de Brabant, du Duc Aubert, du Duc Frederic de Baviere, de la Duchesse de Baviere, & autres grands Princes & Dames d'Allemagne, où elle fut accüeillie du Roy avec des tendresses, & des magnificences incroyables, & jusques à l'excés, selon l'humeur du Roy, qui ne vouloit rien de mediocre; mais son naturel imperieux & peu humain la rendit si odieuse à ses peuples, qu'elle fut enterrée l'an 1435. avec moins de pompe qu'une pauvre Villageoise & ses funerailles qui furent faites le 1. d'Octobre ne furent honnorées d'autre assistance que de celle de quatre de ses vieux domestiques. C'est une chose estrange qu'une Reine & le plus beau sexe de la Nature n'ayent pas esté plus respectez de ses peuples & de la Fortune, & que si l'on s'arreste aux plus grands hommes des siecles passez, on trouve que leur mort est digne de nostre étonnement, & de nos larmes.

Isabeau de Baviere future espouse du Roy passe par Cambray l'an 1385.

Son pauvre enterrement l'an 1435.

Si Cambray a veu des Comedies sur ses theatres durant la solemnité de ces nopces, elle y verra bientost des sanglantes tragedies qui seront causes de sa ruine. Prenons l'affaire un peu plus haut. A la mort de Charles VI. arrivée l'an 1422. Toutes ces contrées avec la France se trouvoient dans un deplorable estat. Les Anglois estoient maistres de toute la Normandie, d'une bonne partie de la Guyenne, de plus de la moitié de l'Anjou & du Mayne, de la Capitale du Royaume, & de plus de vingt lieuës de pays à l'entour. Ils s'estoient aussi emparez de plusieurs places dans la Champagne & la Picardie.

Charles VII. Roy de France.

Et

Et ce qu'ils n'avoient point de ces deux Provinces, les Ducs de Bourgongne le tenoient presque tout. Le Duc de Bretagne, sembloit estre neutre, & toutesfois il ne l'estoit pas. Artur Comte de Richemont son frere s'attacha au Duc de Bourgongne pour avoir espousé une de ses sœurs. Quant à la Maison d'Anjou, elle estoit occuppée aux guerres de Naples, & la Provence qui luy estoit sujette, ne se portoit pour les François d'autre chose que de son inclination. Les autres Provinces demeurées sous l'obeissance du Dauphin, estoient pillées, bruslées, depeuplées de leurs habitans, & toutes pleines de gens de guerre, soit de ceux des ennemis, si elles estoient frontieres, soit de leurs propres, si elles estoient plus reculées, sans que Charles y pust apporter remede. Tellement qu'elles souffroient tant de calamitez, que leur condition n'estoit pas de beaucoup meilleure que les autres. La Flandres, l'Artois, & le Cambresis estoient exposez à la caprice & à la rage de toutes les Nations. Hector de Saveuze, Jean Blondel, Anthoine de Chabanne, & Blanchefort, qui avoient une foy à fonds perceé, comme le vaisseau des Danaïdes, ravagerent à diverses reprises nostre Cambresis, & s'emparerent de plusieurs Chasteaux. Ils auroient achevé sa ruine, si Wallerand de Luxembourg Comte de Ligny ne s'y fust opposé tant par son authorité que par ses armes. Leurs habitans mesme brassoient à toute heure des marchez particuliers, donnoient la liberté à toutes leurs passions, ne cornoient qu'apres la mort & le sang comme des Tyrtées, & semblables aux viperes qui font mourir celle qui leur donne la vie, ou au lierre qui ruine la paroy qu'il cherist, cherchoient leur grandeur dans la ruine de leur propre patrie. Ainsi Charles VII. à son advenement à la Couronne trouva toutes les difficultez qu'on se pouvoit imaginer. Il avoit peu de forces, peu d'amis, des ennemis de tous costez, point du tout d'argent, au contraire beaucoup de dettes, mais à la verité grand nombre de vaillans Capitaines, qui contribuerent tout ce qui leur restoit de sang & de biens, pour la defence de cette Monarchie. Au commencement il fut depossedé de son heritage par sa mere, & vint à la Couronne malgré-elle; & sur la fin de ses jours il craignit de perdre la vie par les embusches de son fils; de sorte qu'il

L'Estat deplorable de la France, & des Pais-bas.

Cambresis ravagé.

seroit difficile de juger s'il fut plus malheureux d'avoir receu la lumiere d'une telle mere, ou de l'avoir donnée à un tel fils. Mais s'il ne fut heureux pour sa propre personne, au moins il ramena le bonheur à la France. Non seulement il en chassa les Anglois, dont dix ou douze de ses predecesseurs n'avoient sceu venir à bout, mais il en bannit les desordres & la licence. L'Eglise en generale luy doit sa reünion, à cause des soins qu'il prit de faire ceder Felix. Les Eglises de Cambray luy sont intimement obligées, à cause que par une pieuse envie il s'est porté, comme ses glorieux Ancestres, à la conservation de leurs privileges & franchises, dont le Magistrat avec la Populace taschoit de les priver. Il fit rappeller les Chanoines que les Bourgeois avoient exilez de leur ville, & chargea de grosses amendes les principaux mutins.

Charles defend les Eglises de Cambray.

Aprés la mort de Charles VII. arrivée l'an 1461. Loüis son fils XI. du nom, qui s'estoit retiré passé quelques années auprés du Duc de Bourgongne, vint avec le mesme Duc, & Charles Comte de Charolois son fils, se rendre à Reims pour y estre sacré & couronné. Où estant sur le poinct de recevoir l'onction, il tira son espée, & la bailla au Duc le priant de le faire Chevalier. Le Duc aussi-tost luy donna l'accollade, & en suite furent faits plus de deux cens Chevaliers. Aprés le Sacre, le nouveau Roy commença à donner des preuves de ce qu'il falloit attendre de son gouvernement. Il remua mesnage sans raison, debouta les meilleurs Officiers de la Couronne, cassa, & extermina les creatures, les memoires, & les actes de son pere, crea des nouveaux imposts, defendit la chasse aux Gentilshommes sur peine de la vie, abolit les Privileges des Villes & Provinces, diminua l'authorité des charges, Bref renversa tout selon sa fantaisie & fit beaucoup de maux, d'injustices, & de violences. Ce qui fut cause que son regne ne fut remply que de ligues, de factions, & de calamitez. Il viola la foy qu'il avoit jurée au Comte Charolois, & vint vingt fois aux prises contre luy mettant à feu & à sang tout ce qui se presentoit à sa rage. Charolois mourut à la bataille de Nancy l'an 1477. n'ayant laissé qu'une fille nommée Marie heritiere de tous ses riches Estats, qui fut femme de Maximilian Duc d'Austriche, le Roy Louys ayant manqué de marier cette Princesse en France. Toutes ces

Sacre du Roy Louis XI. à Reims, où il est fait Chevalier.

Ses actions.

S'empare d'une partie des Estats du Comte Charolois aprés sa mort.

ces Provinces bien attristées redoutoient avec raison les fascheux effets de la mauvaise humeur de Loüis. Et en effect incontinent aprés le decés de ce Prince, Louis s'empara du Duché de Bourgongne, puis s'achemina en Picardie, où le Seigneur de Torcy luy avoit desia pratiqué la reddition d'Abbeuille. A son arrivée les fortes places de Ham, & de S. Quentin reviennent à son obeïssance. La Cité d'Arras luy fut remise par Philippe de Crevecœur, cadet de cette Maison, & Seigneur des Cordes, dont la mere avoit nourry l'Infante Marie, & que le Duc avoit enrichy de biens & d'honneur, le faisant Gouverneur de Picardie, Seneschal de Ponthieu, Capitaine de Courtray, de Boulongne, de Hedin, & Gouverneur de Perone, Montdidier & Roye. En suite de cela Loüis se saisit de Hedin, de Boulongne, de Bohain, & du Quesnoy. Dans ces progrez menez avec tant d'addresse, & de bonheur, il ne manqua pas de trouver les occasions de cajeoler & de gagner les Gouverneurs des autres places avec tous ses artifices accoustumez, & se monstra profusement liberal envers eux. Au mesme temps il envoya ses Agents vers ceux de Cambray, pour y noüer au moins quelque secrete intrigue, s'ils ne pouvoient autre chose. Loüis de Maraffin vint vers eux en petit equipage pour ne les pas troubler, mais comme il voyoit qu'il n'y pouvoit rien profiter par des feintes & promesses de protection, des pretextes d'amitié, des souplesses admirables, & des discours de soye, il employa le Demon d'argent (capitale Maxime de la mauvaise Cour) avec lequel il tascha d'ensorceler les cœurs de Pierre de Wingles & de Guy Rosel des plus celebres d'entre la Noblesse & le Magistrat. Ce Renard outre cela leur promit des hautes Charges, l'honneur & l'amitié eternelle de son Maistre, & sembloit, à l'oüyr parler, que par tout où ils mettroient leurs pieds, il naistroit des lys & des roses. Jamais on ne se prend au piege, qu'il n'y ait quelque amorce sortable à l'appetit de celuy qui la recherche. Ces deux Gentils-hommes aymoient l'honneur & les richesses, & leurs yeux & leurs sens estoient esbloüis du brillant de l'argent & de l'esclat des pompes, & charmez des douceurs de la conversation de ce madré. Ils croyent, ils s'y fient, ils se prendent, & luy liurent les clefs du Chasteau de Selles pour tant plustost se ren-

Depute Maraffin à Cambray.

Y gagne deux Gentilshommes.

Louis entre dans Cambray. ſe rendre maiſtre de la Cité. Peu de jours aprés le Roy y fit ſon entrée, & demanda aux Citoyens quarante mille eſcus d'or pour ſoudoyer ſon armée. Ce n'eſt pas tout le Seigneur de *Le Seigneur de Lude y arrive auſſi.* Lude ſuivit bientoſt aprés le Roy avec une bonne eſcadre de mille hommes, diſant que c'eſtoit pour luy ſervir d'eſcorte. Je ne voudrois réveiller icy les cruautez de ce Ruſé, ny ſoüiller la blancheur de cét eſcrit par le recit du ſang qu'il y a fait reſpandre ſur les eſchaffauts & dans les maiſons, ſi noſtre genereuſe Nobleſſe (dont nous ferons revivre la memoire dans la troiſieſme Partie de ce travail) ne s'y trouvoit intereſſée. Ce *Y remuë tout.* Deſloyal ne fut pas pluſtoſt introduit dans la ville avec ſes ſoldats, qu'il s'empara incontinent de la Maiſon de ville, ſe ſaiſit des clefs de ſes portes, deſarma la Bourgeoiſie, ſe rendit maiſtre de l'Artillerie, viola les droits des Egliſes & des Cloiſtres, renverſa toutes les Loix avec leurs defenſeurs, y eſtablit & apointa des Eſchevins & autres Officiers ſelon ſa caprice, y renverſa l'Aigle de l'Empire, y fit placer par tout les fleurs de Lys, & joüa la plus ſanglante tragedie aux deſpens des Nobles, & de ceux qui tenoient pour l'Empereur, & la liberté de leur Patrie, que l'on ait jamais veuë ſur les Scenes de l'ancienne Grece, & dont les Scythes & les Arabes auroient hórreur. Il ſembloit qu'Attila y eſtoit reſuſcité avec ſon armée pour deſoler cette ville. Les uns voyoient dans leurs maiſons autant de maiſtres que de ſoldats, & ceux là eſtoient aſſez criminels qui avoient quelques petites commoditez: Les autres pour eſtre affranchis de la mort qui les menaçoit, eſtoient obligez de renoncer à la foy & à l'affection qu'ils devoient à l'Empire & au bien public, & de porter la livrée de Louys. Non content de tout cecy, ce petit Sultan obligea encore les Eſtats à luy bailler en oſtage les plus conſiderables Perſonnes de la Ville pour aſſeurer ſes ſoupçons, & pleiger les grands de- *Y demande des Oſtages, dont aucuns moururent en priſon.* niers qu'il leur demandoit. Ces Oſtages furent detenus quatre ans & onze mois dans les priſons de France, où ils furent traittez avec tant d'inhumanité & de felonnie, que pluſieurs d'entr'eux perdirent miſerablement la vie dans ces funeſtes cachots; Entre les Eccleſiaſtiques (dit Gelic) l'on nomme Meſſires Jean de la Porte, Eſtienne Roſel, Godefroy de Hertain, & André le Merchier; entre les Nobles, Lion de Goderie,

rie, Luc de Beaumont, Matthieu le Fuzeliers, & Nicolas Pellicorne ! entre les plus fameux Patrices & Bourgeois, François de Francqueville & Gerard Pletinck. Mais ces desastres arrivez au milieu de ces sombres tanieres, n'estoient encore suffisans pour se rendre redoutable aux pauvres habitans; Lude & Maraffin en voulurent faire paroistre des plus funestes sur des Eschaffauts aux yeux de tout le monde, y ostant la vie à Arnould Pingret, Jean Dury, Bartholomée de Chanteraine, Marc de Neufuille, Eustache le Regniaume, Pierre de la Haye, & Jean de la Saulx, tous Gentils-hommes, qui n'avoient pour but que le service de leur legitime Prince, & le bien de leur Patrie, & qui ont mieux aymé de sacrifier leur vie pour la querelle de leurs privileges que de les abandonner par une solemnelle renonciation. Apres cette barbare execution, la rage de ces deux Janissaires n'estoit pas encore assouvie; Et comme si ce n'eut pas esté assez de massacrer les chefs, ils vindrent se jetter sur leurs maisons, & en chasserent leurs Domestïques pour se rendre maistres de leurs biens. Aucuns d'entr'eux aymans mieux se faire mourir eux-mesmes, que de laisser leurs biens à leurs ennemis, employerent contre eux le fer & la flamme. Ce n'est plus icy la saison (disoient-ils) de craindre, tenans des flambeaux d'une main, & de l'autre des espées; nostre Patrie nous demande des sacrifices, & c'est en sa faveur que nous devons estre nos sacrificateurs & nos Hosties. Allons mes chers amis, allons nous mesmes à nos funerailles, ne perdons point la liberté, & nos biens qu'avec la vie; c'est contre nous, qu'il faut exercer nostre courage, puis qu'il nous est impossible de l'exercer contre ces Tyranneaux. C'est aujourd'huy que nos maisons doivent s'immortalizer dedans leurs ruines, & monstrons que nostre constance ne doit rien à leur cruauté. Ainsi plusieurs firent vanité publique de leur desastre. Quelle inhumanité pourtant dans cette execution estrange! & quelle fureur de faire sa felicité d'une mort horrible! Cependant que Cambray s'embrazoit, & que l'on couroit au feu, ces tyranneaux s'enflammoient de rage & de vengeance, & faisoient courir de tous costez pour attraper Messire Gilles NetteletDoyen de l'Eglise deCambray,mais ils ne le sceurent attra-

Plusieurs des Citoyens mis a mort.

Leurs maisons pillées, &c.

Nettelet Doyen de Cambray prend la fuite.

attraper. S'ils l'eussent attrapé, je crois qu'ils l'eussent fait mourir avec moins de pitié que les precedents; puis qu'on l'accusoit d'avoir esté le Chef des Obstinez.

Marassin tyrannise les habitans du Cambresis.

Apres ces jeux sanglans, Marassin fut laissé seul à Cambray pour y gouverner; la braverie, le ventre & le jeu estoient les Demons plus familiers à ses humeurs. Il traittoit les Citoyens comme des esclaves, & la Noblesse & les païsans comme des miserables, exerceant de la violence sur leurs corps, & des rapines sur leurs biens: l'un estoit forcé de nourrir ses chiens, l'autre ses chevaux, l'autre ses valets; qui sont ordinairement de petits Tartares, dont l'insolence fomentée par les maistres & Seigneurs, fait tout ce qu'on peut attendre d'une ame servile, qui a l'authorité dans les mains. Encore taschoit-il de faire accroire aux bonnes gens, que ce qu'il en faisoit, c'estoit pour leur conservation, comme on disoit à ce pauvre Pasteur à qui les sacrifices d'Hercules mangeoient plus de brebis que n'eussent fait une armée de loups. Sa table, nonobstant les larmes & les necessitez du public, estoit tousjours foisonnante en delices, & pour ses recreations il joüoit l'or à pleines mains, quoy que c'eust esté le sang de tant de personnes à qui il estoit redevable: les richesses des pecunieux, l'industrie des artisans, la vertu des innocens, la faim mesme & les miseres des plus calamiteux estoient tributaires à son luxe. Il n'estimoit rien d'injuste quand il estoit de son accommodement, de quel costé que l'argent luy vinst, il estoit tousjours de bonne odeur. Il faisoit profit de tout, & n'y avoit vice duquel il ne tiroit tribut. Les principaux de la Noblesse le redoutans comme foudre, abandonnerent leurs terres & leurs sejours, pour eviter la rigueur de ses dards & de ses menaces; & pour desarçonner un innocent il n'espargnoit pas les perfidies & les trahisons, qui ont esté autresfois estimées bien horribles. Et comme les Tyrans ont tousjours de la defiance, & bien souvent sont la victime de ceux qu'ils veuillent sacrifier, il redoubla les fortifications du Chasteau de Selles, où il se tenoit, le munit d'une puissante garnison, entoura de bastions la porte de S. Sepulchre, & fit de l'Abbaye de Cantimpret une place d'armes, puis qu'il y mit quatre cens hommes pour la garder. Ce n'estoit pas assez, comme

La Noblesse abandonne le Cambresis.

il

il se disoit Seigneur du temporel, il luy falloit un appuy pour gouverner le spirituel, & le mettre en sentinelle pour descouvrir & arrester les menées des Ecclesiastiques, qui à l'ombre de quelques pretextes auroient voulu troubler son gouvernement & administration. Il demanda donc du Languedoc Jacques de Munitole Evesque d'Agde, qui se plaça dans le Palais Episcopal, se saisit des meubles de l'Evesque Jean de Bourgongne, & tourna teste vers toutes les tempestes qui menaçoient son Compagnon. Pendant la domination de ces deux Partisans François, Loüis qui venoit de faire une treve marchande pour un an avec Maximilian d'Austriche, passoit son temps en pelerinage à diverses Nostre-Dames, & faisoit d'excessives donations aux Eglises, afin qu'on priast Dieu pour la santé de son corps. Il se rendit deux fois à Cambray pour ce sujet, & y sejourna assez long-temps. La cause estoit, qu'il couroit lors par la France une dangereuse & mortelle maladie, qui s'en prenoit indifferemment aux grands & aux petits, bien qu'elle ne fust pas contagieuse. C'estoit une espece de fievre chaude & frenetique, qui s'allumoit tout à coup dans le cerveau, & le brusloit avec de si atroces douleurs, que les uns s'en cassoient la teste contre murailles, les autres se precipitoient dans des puits, ou se tuoient à force de courir ça & là. On en attribuoit la cause à quelque maligne influences des Astres, & à la corruption qu'avoit engendrée dans les corps la mauvaise nourriture de l'année precedente, en laquelle plusieurs Provinces n'avoient vescu que de racines & d'herbes. Ces morts si soudaines & si violentes donnoient d'estranges frayeurs à nostre Louys; Il s'imaginoit qu'on ne l'abordoit qu'avec des poignards, & que tous ceux qu'il voyoit, estoient des archers de la mort. Il avoit fait venir de Calabre François de Paule pour le supplier de luy allonger la vie. Puis n'en pouvant rien obtenir il fait chercher par tout des Reliques pour opposer leur intercession à la mort. On luy en apporte de divers Saints & de divers lieux, de Toulouse, de Flandres, d'Amiens, d'Espagne, d'Allemagne, de Rome, de Reims, de Paris, & il s'en couvre tout, depuis la teste jusques aux pieds. Les plus sages s'estonnoient merveilleusement de le voir paré & agencé d'une si estrange sorte.

L'Evesque d'Agde s'empare de l'Evesché de Cambray.

Le Roy Louis vint à Cambray en pelerinage.

Certaine maladie mortelle qui couroit.

Estranges frayeurs que Louis a de la mort.

Louis faire chercher des reliques pour sa santé.

ſorte. Mais qui euſt pû s'abſtenir de rire, quand on entendoit publier ces Edits, qui ordonnoient des prieres publiques pour empeſcher le vent de bize, à cauſe qu'il le trouvoit incommode ? Cent bigots & bigottes alloient & venoient ſans ceſſe pour luy rapporter de cent ſortes de vœux, d'images, & de pains benits. On luy conſeilloit journellement d'entreprendre des Pelerinages. Un bon Cordelier qui tenoit ſon imagination enchaiſnée (pour le moins autant que ſon Medecin à qui il donnoit dix mille eſcus par mois) luy perſuada de venir encore une fois à Cambray pour y prier humblement la Vierge de Grace de l'exaucer dans ſes afflictions & inquietudes. Il y vient, il y prie, il y eſcoute les plaintes du Clergé, & du Peuple, & touché d'un remords de conſcience d'avoir permis qu'on auroit ſi indignement traitté les habitans, leur reſtitua tous les deniers qu'on leur avoit extorquez, commanda à Munitole & à ſes gens de ſortir hors de la Ville, offrit, en expiation de ſes crimes à l'Egliſe de Noſtre Dame une couronne ornée de douze plats d'argent de la valeur de douze cens eſcus d'or, reconnut au pied du grand Autel que la Ville eſtoit vrayement Imperiale, & renonça ſolemnellement à toutes les pretenſions qu'il y pouvoit avoir.

Vie bien crotesque.

Louis donne une Couronne à l'Egliſe de Cambray.

Reconnoit Cambray pour Ville Imperiale &c.

Apres ces ſolemnelles reparations, Louis retourna en France, ſans eſtre pourtant beaucoup ſoulagé de ſon mal, car il eſtoit incurable. Son ame enveloppée dans une longue ſuite de crimes le tenailloit par tout, mille remords, & mille apprehenſions luy déroboient le repos; elle eſtoit comme un poulain ſauvage couru & chaſſé des hommes & des animaux, ou comme un taureau picqué du taon qui ſe veut fuir, & ſe trouve tousjours avec luy-meſme. Maraffin cependant avoit promis au Roy de ſortir de Cambray, mais de Wingles & Roſel prevoyans que ſa retraite ſeroit la cauſe de leur malheur & de leur ruine, taſcherent de le retenir, & firent accroire au Roy que pour le bien de ſon Eſtat, il devoit au moins entretenir une garniſon dans le Chaſteau de Selles. Ces Impoſteurs furent remplis de joye de retenir encore leur appuy, mais ce fut pour peu de temps, car la populace ayant en horreur leurs tyrannies, appella à ſon ſecours les Bourguignons, qui ſous la conduite du Sieur de Fiennes, de Philippes de Raveſtein, de

Louis retourne en France.

De Wingles & Roſel veuillent retenir Maraffin dans Cambray.

de Jean de Luxembourg, de Jean Bastard de S. Pol, du Sire de Boussut & de Jacques de Foucquesolles, emporterent le Chasteau de Selles, & se saisirent de la garnison. De Wingles & Rosel qui avoient tué la foy à leur patrie, espouvanté de l'horreur de leurs perfidies s'estoient sauvez de bonne heure en France, où ils moururent miserables, & accablez d'ordures & de pauvreté. Ainsi les voyes de la desloyauté trainent tousjours en queuë la confusion, & la ruine de celuy qui les embrasse. Celuy qui creuse une fosse, dit le Sage, tombera dedans, & la pierre retournera sur la teste de celuy qui l'aura jettée. Ces miserables & aveuglez, qui avoient vendu leurs consciences aux Demons, ne sachans tirer de payement de leurs Acheteurs à moins qu'ils aillent plaider aux Enfers, sont reduits à mourir de faim aux portes de ceux qu'ils avoient enrichis par leurs trahisons, & là où ils pensoient d'estre accüeillis comme des Princes, tout le monde les fuioit comme des écueils, ou comme des monstres. Ce sont là les issuës ordinaires de tous les traistres & affronteurs. Peu de temps aprés les Bourguignons allerent assieger Bohain à 5. lieuës de Cambray, où il y eut de grandes proüesses de part & d'autres; mais les assiegez avant que d'estre à l'extremité, se rendirent pour sauver leur bagage. Aprés cela Maximilian assembla toutes ses forces, & secondé de quelques secours Allemands, & des Communes de ses pays, vint mettre le siege devant Teroüane. Le Seigneur des Cordes Gouverneur de Picardie, leur en fit desloger avec Jean d'Estouteville Seigneur de Torcy qui conduisoit huict mille Franc-archers. Maximilian adverty de son dessein, garnit ses retranchemens, & sortit au devant de luy en intention de le combattre. Ils se rencontrerent prés du village de Guinegate entre Teroüenne & Aire. Là la Cavalerie Françoise non seulement mit en route celle des Bourguignons, mais encore luy donna la chasse jusques à Aire. Mais cependant leur Infanterie toute entiere, & vaillamment encouragée par deux cens Gentils-hommes qui s'estoient mis à pied, desquels estoient les Comtes de Nassau & de Romont, se jetta sur les Franc-archers qui s'amusoient au pillage, & les deffit. En cette sorte l'une & l'autre armée estant vaincuë & victorieuse, chacun s'attribua la victoire. Les François se retirerent les premiers, &

La populace s'y opposant appelle les Bourguignons.

La prise de Bohain par les Bourguignons.

Bataille de Guinegale en Artois.

& y perdirent huict mille hommes : le champ demeura aux Bourguignons, mais aussi il y demeura pour le moins neuf mille de leurs meilleurs soldats. Ainsi cet avantage ne leur seruit de rien, au contraire il semble qu'il leur osta tellement le cœur, qu'encore que Teroüene, Arras & Boulongne fussent dégarnies, ils n'oserent s'y presenter. Ils se contenterent d'attaquer le petit chasteau de Malaunoy ; & l'ayant pris, Maximilian y fit pendre le Capitaine nommé le Cadet Raimonnet. Le Roy, comme par droit de represailles, choisit cinquante des plus qualifiez prisonniers de la Journée de Guinegate & les envoya pendre par dizaine devant les portes de Doüay, de Cambray, de S.Omer, d'Arras, & de Lille ; & pour asseurer l'execution fit escorter le Prevost par huict cens lances, & six mille archers. Gelic rapporte que ces troupes porterent les alarmes à tout le Cambresis, qu'elles y firent un grand carnage, & en remporterent un riche butin.

Bourguignons pendus devant les portes de Cambray. Le Cambresis ravagé.

Neantmoins une Treve fut accordée entre les Princes, à l'instante poursuite des Provinces, qui estoient affligées de famine, d'autant que l'année avoit esté sterile. Le mencauld de bled, qui n'equipolle le demi-setier François, se vendoit lors à Cambray quarante-huict florins ou livres Françoises. Les peuples se voyant si rigoureusement traittez de cét ennemy juré de nostre Nature, commencerent à descrier publiquement les mauvaises humeurs de leurs Princes, qui au lieu de les defendre sous leurs aisles, & de leur procurer le repos, s'opiniastroient à faire des foureaux d'espées de leurs entrailles, des Autans de leurs cœurs, de leurs corps des cimetieres, & de leurs maisons des buchers. Loüis à qui le Ciel donnoit des assignations de temps en temps par diverses recheutes, pour aller rendre compte devant le Tribunal Souverain, commença à ouvrir les oreilles à une paix proposée par le Legat du Pape Sixte IV. qui estoit le Cardinal Julian de la Rovere son Neveu. Cependant, l'Archiduchesse Marguerite, estant tombée de son cheval, mourut au commencement de l'an 1482. Elle laissa deux enfans, un fils nommé Philippe, qui sera Roy des Espagnes, & une fille appellée Marguerite. La mort de cette Princesse haussa tellement la teste aux Gantois qu'ils se saisirent des enfans, & attirant les autres Villes à leur faction, osterent le

Famine.

Mort de l'Archiduchesse Marguerite l'an 1482.

le gouvernement à Maximilian ; peu eſtimé pour ſa chicheté, & peu reveré à cauſe qu'il eſtoit eſtranger. Louis faiſant adroitement ſon profit de cette mutinerie, met une puiſſante armée ſur pied conduite par des Cordes, & emporte la Ville d'Aire. Au meſme temps il donne encore trois mille homme à Guillaume de la Marck, dit le Sanglier d'Ardenne, pour ſe deffaire de l'Eveſque de Liege, trop affectionné, à ce qu'il ſoupçonnoit, au party Bourguignon. Ce Guillaume de ſon chef exerçoit une cruelle inimitié contre l'Eveſque, pource qu'il l'avoit chaſſé de ſa maiſon, où n'aguere il avoit eſté en grande faveur. Tellement que l'ayant pris par la trahiſon des Liegeois, comme il eſtoit ſorty de Liege pour le combattre, il le tua inhumainement de ſa propre main, & le fit traiſner tout nud dans la grande place de la Ville devant le Temple de S. Lambert. Mais peu aprés, Maximilian l'ayant atrapé, luy fit avec juſtice trencher la teſte. Aprés cela Loüis par les pratiques du Sieur des Cordes donna ſi bien à entendre aux Gantois qu'il ſouhaittoit la paix avec eux ſous des equitables conditions, qu'afin de l'avoir ils conſentirent de luy bailler Marguerite, pour la marier au Dauphin. Il ne demandoit que la Comté de Bourgongne, ou celle d'Artois pour le dot : mais ces inſenſez, ne connoiſſant pas que Des Cordes par ces propoſitions & demandes leur mettoit la corde au cou, les luy accorderent toutes deux. S'ils euſſent pû luy bailler encore le Hainaut, ils l'euſſent fait ; tant ils avoient pris à cœur d'abbaiſſer leurs Princes naturels, afin qu'ils ne les puſſent jamais chaſtier de leur rebellion. Maximilian fut contraint d'en paſſer par où ils voulurent, meſme de bailler ſa fille aux Ambaſſadeurs François, qui l'amenerent en France. Les nopces en furent celebrées à Amboiſe l'an 1482. Mais l'on peut dire, à parler ſelon les Poëtes, que s'il y eut des flambeaux, ce ne fut pas Hymen, qui les alluma, ce fut Bellone. Par le traitté furent aſſignez à la fille l'Artois, la Franche-Comté, l'Auxerrois, le Maſconnois, Salins, Bar-Sur Seyne, & Noyers, à la charge de reverſion à ſon frere Philippe, ſi elle mouroit ſans enfans : & fut accordé un pardon general aux bannis. En vertu duquel le Prince d'Orange, le Comte de Ioigny, Claude Toulongeon Sieur de la Baſtie, & autres rentrerent dans leurs biens en Bourgogne,

Les Gantois oſtent le gouvernement à Maximilian.

De la Marck maſſacre l'Eveſque de Liege.

Paix faite.

Mariage de Marguerite avec le Dauphin l'an 1482.

gongne, en Dauphiné & ailleurs. En mesme temps Jean Candel Conseiller du Roy Loüis, & le Seigneur de Maingoual Conseiller de Maximilian se rendirent à Cambray pour s'informer des droits de ces deux Princes & de l'Evesque. Les Estats furent convoquez pour ce sujet dans le Palais Episcopal, où l'Evesque Henry de Bergues porta la parole, & dit hautement que le Roy n'avoit pas sujet de faire la guerre à ceux qui n'estoient pas ses sujets, & qui ne l'avoient jamais offensé; qu'il ne falloit pas mesler l'heritage & les interests de Dieu & de ses Ministres dans les profanes pretentions de sa fortune; qu'il ne devoit establir son throsne que dans ses vertus, & non pas dans ses violences; que c'estoit bien raison qu'il fist la paix, veu qu'il n'avoit pas eu d'occasion de prendre les armes, & qu'il se mettroit tousjours assez en tort, s'il ne tesmoignoit pas d'inclination à recevoir les conditions equitables de la Justice, à se dépoüiller de ses propres passions & interests, à bander ses nerfs, & employer ses meilleures pensées au soulagement des peuples, parce qu'il n'y avoit pas un plus efficace moyen de gagner les cœurs de tout le monde, qu'en addoucissant l'aigreur des temps, & les charges du passé, & aprés tout, qu'encor qu'il se sentist en quelque façon offensé, il ne devoit pas seulement faire du bien aux innocens, mais aussi pardonner aux coulpables; Car la clemence seroit petite si l'on s'abstenoit seulement de frapper sur ceux qui n'ont offensé personne, sans considerer que la misericorde n'est faite que pour les miserables; de sorte que s'il vouloit vanger ses injures, il feroit ce que font les hommes de la terre, & en pardonnant il prendroit part à la gloire du grand Monarque des Cieux, qui fait luire tous les jours son Soleil aussi bien sur les testes criminelles que sur les plus innocentes.

Candel fit une tres humaine response là dessus, disant que ce n'estoit pas la raison que les puissances de la terre resistassent aux prieres des Evesques, qui flechissent le Ciel; que le Roy son Maistre entendoit que ses Eglises goustassent leur repos accoustumé, & fussent restablies dans les privileges de leur neutralité, puis qu'en les obligeant, il croyoit d'attirer les misericordes & les benedictions de Dieu sur sa personne, & sur son Royaume. Et suivant ce style le Roy commanda à tous ses Officiers

Officiers de reſtituer tous les dommages aux Citoyens, & toutes les terres aux Eccleſiaſtiques que quelques-uns avoient uſurpées. Et il ne ſe contenta pas de cette courtoiſie, mais il fit faire encore des liberalitez aux Egliſes & aux peuples, qui ſembloient renouveller la face de l'ancienne Rome. On publia donc incontinent cette Neutralité en la grande Egliſe de Cambray, & ſur le marché le 23. d'Octobre de l'an 1482. Cette ceremonie achevée, l'Eveſque traitta tous les Députez de Loüis & de Maximilan avec le Senat, en un feſtin digne de ſa grandeur, aprés lequel il viſita toutes les places de ſon Domaine, relaſcha les tailles & ſubſides ordinaires, ſe rendit exacte en l'exercice de la Juſtice, chaſſa les perturbateurs du repos public, ouvrit les yeux à tous les deſordres, maintint les marchands, traitta les laboureurs avec beaucoup de douceur, & taſcha de rappeller dans ſon païs la Nobleſſe qui avoit eſté exilée par la manie des tyranneaux. De ſorte qu'il fit de ſon petit Eſtat, comme un Royaume de Juſtice, de paix, & d'abondance, qui eſtoit regardé comme un miracle du monde. Ce fut pour cela que nos Monarques choiſirent depuis ce lieu pour terminer leurs differents, comme nous monſtrerons cy aprés.

Neutralité publiée à Cambray l'an 1482.

Depuis la mort du Roy Louis XI. arrivée l'an 1483. les contrées des Pays-bas n'avoient pû joüyr de la paix deux années de ſuite, quoy qu'elle euſt eſté renoüée à pluſieurs fois. Les diverſes courſes & entrepriſes de part & d'autre renouvelloient auſſi toſt la guerre, où Philippe des Cordes eſtoit le plus rude fleau des Flamans. Toutesfois il ne s'y paſſa rien de memorable, ſinon quelques petites priſes & repriſes, ravages & incendies à diverſes fois. Il y avoit quelques mois qui s'eſtoit fait un accommodement; mais à cette heure Maximilian le rompt, & noüe une ligue avec l'Anglois pour ſe jetter ſur la France. L'Anglois deſcendit donc à Calais avec toutes les forces de ſon Royaume, & mit le ſiege devant Boulongne. Maximilian de ſon coſté ne fit point les efforts qu'il avoit promis pour le ſeconder; mais durant que les eſprits des François eſtoient tournez vers les Anglois, il trouva plus à propos de les attaquer par intelligences. En effet, cette voye luy fut la plus heureuſe. Le Baſtard de Cardonne eſtant ſorty d'Arras,

Mort de Louis XI.

Arras surpris & S. Omer.

dont il estoit Gouverneur, son Lieutenant nommé Carquelevant, vaillant homme, mais sujet au vin, (il estoit Breton) estant assoupy pour en avoir trop pris, se laissa dérober les clefs de la Ville; si bien que les Bourgeois mirent les Bourguignons dedans. Saint Omer fut surpris par quelque autre pareil artifice. Amiens le pensa estre aussi faute de bonne garde. Or l'Anglois, ayant reconnu que Maximilian ne travailloit que pour soy-mesme, pensa à se retirer du jeu avant la perte, & à recouvrer au moins quelque avantage durant que les forces estoient entieres. D'ailleurs, Boulongne estoit si bien defenduë qu'elle avoit emoussé la pointe de ses soldats les plus resolus, & ralenty ses esperances. Sur ce refroidissement il fit une paix l'an 1491. avec le François, laquelle deplût extremement à Maximilian, & auroit bien voulu s'en venger, mais voyant ses affaires assez brouillées, & d'ailleurs, l'Empereur Frederic son pere estant mort, ayant bien des fusées à demesler pour se mettre en possession de l'Empire, entendit aussi à une paix, & la fit l'année suivante. Charles VIII. Roy de France fils de Louis XI. luy rendit sa fille, & s'obligea de luy remettre la Comté de Bourgongne, & ce qui luy restoit de celle de l'Artois, sçavoir Hesdin, Bethune, & Aire, dans quatre ans, qui estoit le temps que l'Archiduc Philippe seroit majeur & capable de ratifier ce traitté. Or quoy que la France eust retiré ses armes des Pays-bas, elle y laissa neantmoins une fascheuse espine à la Maison d'Austriche. Je veux dire Charles fils d'Adolfe de Gueldres: lequel estant sorty de prison, où les François le tenoient depuis l'an 1486. fut à leur ayde receu dans les Seigneuries de Gueldres, & de Zutphen: où il se maintint courageusement jusques à sa mort, aussi fidelle allié des François, que mortel ennemy de Maximilian, & de Charles V. Si la France eut continué dans la prevoyance des choses à venir, elle eust dû couper le lien de mariage qui s'est fait peu de temps aprés entre l'Infante Jeanne d'Espagne & Philippe d'Austriche, & empescher que ces deux tres-puissantes Maisons ne s'unissent ensemble.

Paix entre l'Anglois & le François l'an 1491.

Mort de Charles VIII. anno 1498. Louis XII. luy succede.

Le Roy Charles mourut l'an 1498. empoisonné par la senteur d'une orange, ayant laissé pour successeur Louis Duc d'Orleans, XII. Roy de ce nom, lequel voulant monstrer au com-

commencement de son regne des eschantillons de sa bonté, relascha la troisiesme partie des imposts, la dixiesme partie des tailles, regla les gens de guerre & les gens de Justice, renouvella la paix avec l'Espagnol & l'Anglois, lequel pour lors estoit fort occupé à demesler encore les factions de la Maison d'Yorck. Puis il fit gouverner si adroitement l'esprit de Philippe d'Austriche Comte de Flandres, qu'il se mit à son devoir, & se trouva dans la Ville d'Arras le 3. de Juillet, où il rendit hommage lige des terres qu'il tenoit de France, sçavoir Flandres, Artois, & Charolois, par devant Guy de Rochefort Chancelier de ce Royaume qui representoit le Roy son Maistre, avec toutes les ceremonies requises en tel cas. Il y en eut beaucoup qui crûrent qu'il ne se rendoit pas ainsi soupple par affection qu'il eust à la justice, mais par une mauvaise finesse, afin d'amuser le Roy, tandis que Maximilian son pere attaqueroit puissamment la Bourgongne, où il se promettoit avoir des intelligences. De fait, il y entra incontinent aprés par le Charolois, pilla le plat pays, & prit quelques petites places. l'Empereur, ayant ainsi fait reconnoistre sa mauvaise volonté, donna par ce moyen advis au Roy de bien garnir ses frontieres, avant que de s'acheminer en Italie.

Qui renouvella paix avec l'Espagnol, & l'Anglois.

Philippe d'Austriche luy rend hommage.

Aprés la conqueste de Milan faite par le Roy, & durant les estranges mouvemens de la Chrestienté, qui jettoient en syncope les jugemens plus solides, & plus roides, & durant les prodiges espouventables qui remplissoient l'air, les montagnes, les campagnes & les maisons de frayeur & d'estonnement, nasquit dedans la ville de Gand Charles d'Austriche, qui maintiendra presque toute sa vie une hayne hereditaire contre la France. La Princesse Jeanne d'Arragon aprés son accouchement de Charles se transporta en Espagne avec l'Archiduc son mary, accompagnez de Henry de Bergues Evesque de Cambray, & de plusieurs autres grands Seigneurs, qui sejournerent en passant quinze jours à Cambray, qui furent celebrez en jeux, tournois, pompes & magnificences extraordinaires.

Naissance de Charles-le Quint l'an 1501.

Ieux, & tournois à Cambray. Anno 1501.

Sept ans aprés les Princes Chrestiens, ne pouvant souffrir les ambiguitez & l'ambition des Venetiens qui avec ce qu'ils tenoient, cherchoient à subjuguer le reste de l'Italie, conspire-

Traité de Cambray dommageable aux Venetiens l'an 1508.

Traité de Cambray dommageable aux Venetiens Ao. 1508.

rent également pour la ruine de cette Republique. Pour ce sujet Marguerite d'Austriche de la part de l'Empereur Maximilian, & le Cardinal d'Amboise de la part du Roy Loüis, s'estans assemblez à Cambray au mois de Decembre, sous ombre de traitter de l'accord du Duc de Gueldres, & d'une paix entre l'Empire & la France, conclurent une tres-puissante ligue contre les Venetiens, & cependant amuserent si bien de paroles ce sage Senat, qu'il en vit les effets premier que les articles. Cette Ligue fut conceüe à Cambray par trois Cardinaux, quatre Archevesques, quinze Evesques, dix Ducs, vingt-deux Comtes, & cent autres Seigneurs de moindre qualité y envoyez par le Pape Jules, l'Empereur, les Rois de France, d'Espagne, & d'Angleterre, qui la signerent tous, comme ils en estoient d'accord, aprés avoir esté publiée dans la grande Eglise de Cambray, dont le contenu estoit tel.

Articles du Traité.

Ces Princes traittoient ensemble union perpetuelle à l'encontre des Venetiens, afin qu'ayant dompté (comme ils disoient) ces mauvais Chrestiens, qui avoient comme infidelles usurpé les terres de l'Eglise, & opprimé les libertez des Ecclesiastiques en conferant les Eveschez de leur authorité, ils procedassent tous sans empeschement à une sainte & necessaire expedition contre les Turcs. S'obligeoient de leur faire la guerre chacun de son costé, pour recouvrer les places qu'ils occupoient de leurs dominations: Sçavoir Faenze, Riminy, Cervie & Ravenne des terres de l'Eglise: Padoüe, Vincenze & Verone de celles de l'Empire; le Frioul & le Trevize de la Maison d'Austriche; Cremone, la Guiaradadde, Bresse, Bergame, Creme des appartenances du Duché de Milan; & Brindes, Otrante, Trani, Mole, Monopoli & Polignane de celles du Royaume de Naples. Quiconque d'entre eux auroit recouvré ces places le premier, aideroit à ses compagnons. Aucun d'eux ne pourroit traitter sans le consentement des autres. Le Roy Tres-Chrestien commenceroit la guerre en personne le premier jour d'Auril prochain. Maximilian se rendroit en Italie quarante jours apres avec ses forces pour le seconder; & le Pape & Ferdinand y envoyeroient leurs Lieutenans. L'Empereur investiroit

roit Louys du Duché de Milan pour luy, pour François d'Angoulesme, & pour leurs descendans masles, moyennant qu'il luy seroit payé cent mille ducats. L'Archiduc ny l'Empereur ne demanderoient aucune chose à Ferdinand touchant le gouvernement d'Espagne que sept mois apres la fin de cette guerre. Et le Duc de Gueldres auroit la paix en rendant les places qu'il avoit prises.

Voila ce que Gelic rapporte de cette Ligue arrestée en sa Ville de Cambray, en suite de laquelle le Roy de France envoya un Heraut declarer la guerre aux Venetiens, en mesme temps que les foudres de l'Eglise Romaine esclaterent, lancez impetueusement par le Pape sur eux, sur leurs sujets, & sur leurs terres. Mais ce qui rendit ces foudres plus espouventables, ce fut la prompte & formidable arrivée du Roy Tres-Chrestien qui s'estimoit assez puissant pour achever seul cette guerre, & en effet il fit perdre en vingt-cinq jours à la domination Venitienne (escroulée par le revers d'une seule bataille) ce qu'elle avoit amassé avec tant de cauteles, durant l'espace de deux cens ans, & comme elle se deffioit de ses propres forces, envoya faire des tres-abjectes & tres-serviles supplications au Pape, & à l'Empereur, & par une resolution esperduë & insensée, prise neantmoins avec toutes les voix du Senat, abandonna absolument tout ce qu'elle avoit en terre ferme, ne se reservant que les Isletes de son Golfe qui furent jadis son berceau. Or sa vertu luy manquant pour la tirer de ce desespoir, plusieurs bons incidens la sauverent. La jalousie & les divers interests d'entre ses ennemis, le negligent & irresolu procedé de Maximilian, la trop mesnagere humeur de Loüys, & l'opiniastreté naturelle, & turbulents desseins du Pape Jules, qui durant le Pontificat de Sixte son Oncle s'estoit monstré grand boute-feu de dissensions, & auteur de la rebellion des Napolitains contre leur Roy, qui sous celuy d'Alexandre avoit appellé les François pour troubler le repos de l'Italie, & qui maintenant avoit entrepris de les en chasser sur des querelles apostées, & vouloit se rendre maistre absolu de tous les Monarques, & reduire ses Princes sous le joug de la servitude.

Le Roy de France entre en Italie.

Les Venetiens perdent courage.

Loüis cependant mourut d'une violente dysenterie l'an

Mort de Louis XII. auquel succeda François I. 1515. auquel succeda François I. lequel ayant excité des hauts desirs, & des sublimes entreprises en son esprit, excita au mesme temps de la jalousie dans celuy des autres Princes, & causa en suite l'embrazement de toute l'Europe, & la desolation de la France. *Mort de l'Empereur Maximilian.* Quatre ans apres l'Empereur Maximilian estant mort, les Princes Electeurs s'assemblerent à Francfort, & elûrent en sa place l'Archiduc Charles agé de 19. ans, qui lors estoit en Espagne à l'exclusion de François I. *Charles V. luy succede.* son corrival, laissant l'Austriche & le patrimoine de son ayeul à son frere Ferdinand. Cette élection donna de grandes inquietudes au Pape, de la crainte aux Princes Allemans, du despit au Roy de France, pour voir ses esperances abusées, & sa vertu, desia illustre par maintes belles actions, postposée à la jeunesse d'un rival encore inconnu: mais elle causa une si forte jalousie & de si sensibles piques d'honneur dans l'esprit du mesme Roy, & dans celuy du Roy d'Angleterre, qu'ils voulurent s'entrevoir pour communiquer particulierement *Les Rois de France & d'Angleterre en sont jaloux.* sur ce sujet. *S'entrevoyent entre Guines & Ardres.* Cette entreveuë se fit entre Guines & Ardres, où les deux Rois se rendirent dans la place ordonnée montez chacun sur un cheval d'Espagne, & suivis d'une quantité innombrable de Noblesse, qui estoit bien la plus belle qui eust jamais esté veuë en assemblée du monde; aussi se virent là estalées l'espace de trois semaines avec une extreme prodigalité toutes les richesses des deux Royaumes: *Prodigieuses despenses.* tellement que plusieurs, à ce que dit du Bellay, y porterent leurs forests, leurs prez & leurs moulins sur les espaules: & les plus riches estoffes y furent si communes, que depuis on nomma cette assemblée le camp du drap d'or. Le fruit de tant de prodigieuses despenses blasmées des plus Sages, ne fut qu'un Traité peu stable, car l'humeur inconstante de Henry Roy d'Angleterre, & l'orgueilleuse avarice de son Cardinal Wolsey presterent incontinent l'oreille aux subtiles menées de Charles V. & firent un autre Traité avec luy. *Charles V. passe par Cambray.* Charles peu de jours apres fit son entrée dans Cambray, & y fut receu (dit Gelic) en triomphe, procession, jeux & tournois admirables.

Les Imperiaux assiegent Tournay, rasent Ardres, &c. Quelque temps apres une armée de quinze mille hommes commandée par le Seigneur de Fiennes, de la Maison de Luxembourg, Gouverneur de la Comté de Flandres, vint assieger

ger la ville de Tournay, & un autre camp d'Imperiaux force Ardres & la rase, mais manque à surprendre Teroüane, pource que ses intelligences furent descouvertes. Le Comte de Nassau General de l'Empereur prend Mouzon, assiege Mezieres, mais ne la peut prendre par la resistance, & gentil stratageme du Chevalier Bayard; saccage & brusle la Ville d'Aubenton, où sans misericorde il mit tout au fil de l'espée, jusques aux enfans à la mamelle. Cruauté qui a depuis produit par d oit de revanche toutes les cruautez, les bruslemens & les meschancetez enragées que les Chrestiens exercent maintenant dans leurs guerres; beaucoup plus barbares que les Canibales, qui ne font la guerre qu' avec le fer, & ne mangent que ceux qui ont porté les armes contre eux. Le François reprend peu de temps apres Mouzon, s'empare de Bapaume & de Landrecy. Or comme il estoit entre Cambray & Vallencienes, toutes ses troupes faisant plus de cinquante mille hommes, le Ciel luy mit la victoire, & la fin de la guerre sous la main, s'Il eust sceu aussi bien prendre l'occasion, qu'il prenoit la peine de la chercher. Elle fut telle. Estant adverty que l'Empereur Charles s'estoit retiré à Vallencienes, il entra dans le Cambresis & tint sa Cour à Crevecœur, cependant qu'il faisoit dresser un pont sur l'Escaut au dessous de Bouchain en un lieu nommé Denain, pour l'aller combattre. L'Empereur y avoit envoyé douze mille Lansquenets & quatre mille chevaux pour empescher le passage; mais comme ils trouverent le Comte de S. Pol desia passé, qui s'estoit mis en bataille dans les marets, où ils ne le pouvoient attaquer, & que le Roy les alloit trouver avec toutes ses forces, ils se mirent sur la retraite. Ce qu'ils firent auec grande precipitation & tout en desroute, horsmis qu'ils ordonnerent prudemment un gros de huict cens chevaux, qui marchant au petit pas couvroit la suite de leur Infanterie. Il s'estoit (dit Gelic) levé sur l'heure un broüillard fort espais qui empeschoit qu'on n'en pût reconnêtre le nombre: mais le Connestable ne s'en attendant pas au Duc d'Alençon ny à Chastillon, qu'il sçavoit n'estre pas des plus eschauffez, estoit d'aduis qu'on fist attaquer ce gros par trois ou quatre cens hommes d'armes avec leurs archers, qui les rompant ou les rembarrant

Le Comte de Nassau prend Mouzon, Aubenton &c.

Le François prend Bapaume, Landrecy.

S'avance entre Cambray & Vallenciennes.

Veut attaquer les Imperiaux.

rant sur leurs gens de pied apprendroient leur contenance, cependant que toute l'armée Françoise suivroit pour les enfoncer, si on reconnoissoit qu'il le fallust faire. Chabanes, la Trimoüille, & Bayard s'offroient de tenter ce hazard, se plaignant qu'on perdist ainsi une victoire qui cousteroit si peu; le sang boüilloit dans les veines à la Noblesse Françoise, & les Suisses ayans l'honneur de voir le Roy marcher à la teste de leurs troupes, crioient qu'on les menast à la bataille. Mais Chastillon s'opiniastra au contraire, & le Roy suivit d'autant plus facilement son conseil qu'il avoit aversion & jalousie pour le Connestable, auquel il s'imaginoit que retourneroit la gloire de cette Journée. Veritablement, si le mauvais destin de la France n'eust pas destourné ce coup, l'Empereur ayant trois lieuës de retraite à faire en plaine campagne, eust perdu ce jour là & l'honneur & son armée. En effet, il en eut si belle peur que ses gens s'estant retirez à Vallencienes, il se sauva la nuict en Flandres avec cent chevaux. D'Outreman attribuë cette subite retraite à une trahison qui se tramoit contre sa personne. Ainsi François sans s'estre seruy d'un si bel avantage, se campa sur l'Escaut proche du lieu où il avoit passé. De là il envoya le Connestable devant Bouchain, & le Duc de Vendosme à Sommain, & à Haspres, qui se rendirent: Pour luy il avoit resolu de passer la riviere de Scarpe prés l'Abbaye de Marciennes, afin d'aller secourir Tournay. Cependant les Ambassadeurs du Roy d'Angleterre arriverent à Cambray pour traitter de la paix entre les deux Princes: à laquelle ils travaillerent de si bonne sorte, qu'il fut accordé, que l'Empereur retireroit son armée de devant Tournay, & celle qu'il avoit en Italie pour assaillir le Milanois, ou autre pays; que le Roy feroit le semblable, & que s'il y avoit debat pour quelque place, le Roy d'Angleterre en feroit le Juge.

Chastillon le dissuade.

Le François prend Bouchain, Haspres, Sommain.

Accord fait à Cambray par les Ambassadeurs d'Angleterre.

Cét accord destourna le Roy de poursuivre son entreprise, & desja chacun pensoit de se retirer en sa maison, quand il vint nouvelle que l'Admiral avoit pris Fontarabie, place tres forte, où la petite riviere de Behobie se descharge dans l'Ocean: Le Roy fut conseillé ou de la demolir, ou de la rendre à l'Espagnol, mais Bonnivet qui croyoit avoir eslevé son nom plus haut que celuy de tous les illustres de l'Antiquité par la con-

La prise de Fontarabie empesche le Roy de le tenir.

queste

queſte de ce Boulevert, comme ſi c'euſt eſté celle de toutes les Eſpagnes, diſſuade au Roy, (ſur l'eſprit duquel il avoit beaucoup de puiſſance) de le raſer, ou de le reſtituer, & par ce moyen viole l'accord qui venoit d'eſtre arreſté, & rebroüille plus aſprement les affaires qui s'alloient demeſler avec douceur. Voila comment la vanité d'un ſeul homme, jetta ſon Roy & ſa Patrie dans une ſuite preſque infinie de calamitez, dont luy meſme portera bien-toſt le chaſtiment. Ce qui devroit bien faire penſer aux Princes (ſi par l'exemple des morts ils veüillent apprendre la verité que les vivans ne leur oſeroient dire) combien c'eſt choſe contraire à leur repos & à leur charge de laiſſer ainſi manier leurs volontez à un particulier, & de l'eſlever à un tel pouvoir, que tous leurs bons ſerviteurs, & le reſte de leur Conſeil, ne veüillent, ou n'oſent plus avoir d'autre langage ny d'autres advis que ceux qu'il ſuggere, ſe tenant plus obligé de preſter l'oreille à un Favory (qui ſacrifie à ſon Intereſt, à ſon Honneur, & à ſa Volupté des ames & des corps en plus grand nombre que Salomon ne fit égorger de bœufs dans la celebrité de ſes plus ſomptueux ſacrifices) qu'aux clameurs des pauvres orphelins, qu'aux larmes des miſerables vefues, & qu'à tremper dans l'huile (comme parle l'Eſcriture) le joug d'un peuple qui vit de fiel & d'abſinthe.

D'où ſe ſont enſuivis des grands maux.

Advertiſſement aux Princes.

Les pluyes ayant oſté l'eſpoir au Roy François de paſſer outre, & ne trouvant plus dequoy vivre dans le Cambreſis, qu'il avoit ruiné, il ramena ſon armée vers Doüay, & Arleux (ville du Cambreſis) & s'avança dans la plaine d'Artois avec beaucoup de difficultez des chemins bourbeux, & du desbord des eaux. Sa marche plus diligente que le mauvais temps ne ſembloit permettre, trompa ceux de Heſdin, ville pour lors fort marchande & pleine de richeſſes, à cauſe qu'elle avoit eſté la principalle demeure des deux derniers Ducs de Bourgongne, mais d'ailleurs deſtituée de garniſon. Comme ces Bourgeois croyoient que le Roy fuſt encore au delà de l'Eſcaut, ou vers le Cambreſis, & qu'ils ſe reſioüiſſoient à faire les nopces du Receveur general d'Artois: voila que tout à coup Vendoſme & S. Pol, aſſiegent la ville, la battent, & la prennent d'aſſaut. Le butin fut ſi grand qu'il paya bien les fatigues de l'armée. Le

Le Roy ramene ſon armée dans l'Artois.

Prend Heſdin.

Roy arriva peu de temps aprés à Amiens, où il congedia toutes ses troupes, horsmis deux mille Suisses, qu'il retint, & les logea dans Abbeville, & distribua ses compagnies d'ordonnance par les places frontieres. Tournay cependant se rendit aux Imperiaux par composition, ce qui apporta un grand desplaisir à la France d'avoir perdu une si belle ville, si affectionnée aux Fleurs de Lys passez tant de siecles. Ce desplaisir fut encor beaucoup augmenté par la perte du Milanois.

Tournay rendu aux Imperiaux.

Guerre du costé de Picardie.

En Picardie, où le Duc de Vendosme commandoit, vers le commencement du Printemps de l'an 1522. douze cens Lansquenets de la garnison d'Arras, ayant passé la riviere d'Authie pour piller les environs de Dourlans, la garnison les chargea sur la retraite, & sans secours de l'Infanterie, la cavalerie seule leur osta le butin, & en tua 150.

Les Wallons assiegent Dourlans.

Les Lansquenets en penserent avoir reuanche à l'aide des Wallons: ils s'amasserent au nombre de six mille, & vindrent assieger Dourlans; mais comme ils estoient sur le point de donner l'assaut par la bresche & par l'escalade, il s'esleva une mutinerie entr'eux, qui fut cause qu'ils se retirerent à Arras. Les Parisiens connoissans le danger où la prise de cette ville leur avoit pensé mettre, y envoyerent mille hommes entretenus à leurs despens. Peu aprés le Duc de Vendosme prit & rasa les Chasteaux de Dieval, Divion, Bruielle, Pas & autres aux environs d'Arras, & de Bethune.

L'Anglois s'arme, descend à Calais. Les Imperialistes le joignent.

Henry cependant Roy d'Angleterre, le plus inconstant de de tous les Princes de son siecle, s'estant tout à fait tourné du costé de l'Espagnol, s'arme, & envoye deffier le François, descend à Calais, au commencement d'Octobre, & se vient joindre aux Imperialistes commandez par le Comte de Buren: le tout faisoit ensemble plus de trente-cinq mille combattans. Le Duc de Vendosme en les attendant prit le Chasteau de Bapaume: puis comme il eut nouvelles de leur arrivée, se sentant trop foible pour les rencontrer en campagne, il distribua ses troupes par les meilleures places frontieres. Hesdin leur semblant la plus mal pourveuë de toutes, les Imperialistes l'assiegerent, mais la grande resistance, qu'il y trouverent, les strettes continuelles que leur donnoient de tous costez S. Pol, Guise, Anthoine de Crequy-Pontdormy, & d'autres braves,

Assiegent Hesdin, & ne le peuvent prendre.

ves Capitaines, enfin les pluyes continuelles & les maladies les forcerent de descamper aprés six semaines de fatigues, & de se retirer les uns en Artois, & les autres en Angleterre. Sur la retraite ils brusserent Montdidier & Roye, & destruisirent Nesle & Dourlans: Il n'y avoit pas encore de Citadelle dans cette derniere place. S. Pol & Guise s'en vengerent bien-tost sur les Anglois: ils leur allerent donner des camisades à Incy, & à Pas en Artois, où il y en avoit quelques compagnies qui se rafraischissoient, & en massacrerent plus de douze cens sur la place. *Sont desfaits en partie.*

Durant que les Princes Chrestiens estoient ainsi acharnez l'un contre l'autre, le grand Turc Soliman, qui avoit succedé à son pere Selim l'an 1520. gagna les deux remparts de la Chrestienté, la ville de Belgrade, & l'Isle de Rhodes. Si l'Infidelle arrachoit ainsi les cheveux aux Chrestiens, nos Princes ne cessoient d'en deschirer les entrailles. A la sortie de l'hyver de l'an 1523. le Gouverneur de Flandres investit Teroüanne avec un camp de quinze mille Flamans: mais ce n'estoit que pour amuser les François, tandis que le Duc d'Arscot iroit pour surprendre la ville de Guise; vers laquelle s'estant acheminé pour executer son entreprise, & donner dans le panneau, il fut adverty par ses espions de retourner sur ses pas, qui l'asseurerent de la subite arrivée du Roy, & des embusches qu'on luy avoit dressées. Le Roy ayant veu la retraite de son ennemy, commanda à Vendosme d'aller secourir Teroüanne, laquelle il renuitailla heureusement. *Le Turc avance ses conquestes durant cette guerre.* *Teroüane assiegée.*

L'année suivante il ne fut au pouvoir des François (dont la plus part estoient embarassez dans l'Italie) d'empescher les Imperialistes & les Anglois de passer la Somme à Bray, & de porter la terreur & les flammes jusques à douze lieuës prés de Paris: mais comme ils sceurent que Vendosme, envoyé par le Roy pour r'asseurer cette grande Ville, arrivoit avec sept cens hommes d'armes, ils rebrousserent chemin vers Cambray, & camperent trois semaines à Crevecœur, où ils receurent à toute heure des escornes de leur ennemis. Durant ces petites guerres, la puissance des François estoit fort affoiblie en Italie tant par des pertes de batailles, que par une violente contagion, manquement de payement, & la prise du Roy François *La Picardie ravagée.* *Les Imperialistes se retirent vers Cambray*

 en la

en la bataille dePavie. LesFrançois qui ne se promettoient que de grandeschoses, & des prosperitez, furent forcez de souffrir par la honte de tant de desastres un abbaissement insupportable à leur humeur : & les peuples esperdus de ces advantures (car les foibles esprits ne sçavent borner ny leurs esperances, ny leurs craintes)apprehendoient comme presentes toutes les calamitez imaginables, qui pouvoient s'ensuivre de celles-là. Pour rasseurer ces apprehensions & chercher quelque prompt remede à tant de maux, la Regente convoqua les Estats à Lyon, où elle les exhorta tous à tesmoigner leur fidelité, dans une si pressante disgrace, & où le Duc de Vendosme fut declaré Chef du Conseil.

Neuf-fossé pris par les François.

Durant ces embarras le Vaillant Pont-dormy Lieutenant de Roy en l'absence de Vendosme, estoit nuict & jour à cheval pour gagner quelque avantage sur les ennemis. Un jour ayant conduit des vivres dans Teroüanne avec le Comte de Dammartin, il força le Neuf-fossé, où il fit un butin inestimable de bestail, & de toutes sortes de biens ; le Neuf-fossé est un large canal qui ferme le Val de Cassel depuis S. Omer jusques à Aire, pour lors flanqué aux endroits par où l'on entre dans ce Val de gros boulevers bien garnis d'hommes & d'artillerie. Comme il revenoit de reconduire la garnison de Teroüanne qui l'avoit accompagné en cette entreprise, celles des places ennemies sortirent sur luy, mais il les mit aussitost en déroute, en tua trois cens sur la place, & en prit trois fois autant. Il n'alloit pas si bien en Italie, & quoy que le Roy fut relasché de sa prison, & qu'il eut reprit les armes pour se venger, tous les avantages tournerent du costé de l'Empereur, & de peur que ses alliez ne vinssent à se joindre tous avec l'Empereur pour le destruire, se hasta de demander la paix. D'ailleurs, le grand desir qu'il avoit de retirer ses Enfans, qui estoient en ostages pour sa personne, & sur toutes choses, les miseres extremes de la France & de l'Italie, desolées estrangement par la famine, avancerent bien sa resolution. Depuis l'an 1528. jusques à l'an 1533. l'œconomie de ce bas monde fut tellement dereglée par le mauvais regard des Astres, que n'eust esté la durée inégale des jours, on n'eust pas sceu connestre dans quelle partie de l'année on vivoit.

Le Roy François veut traitter de la paix ;

Et pourquoy.

L'Esté.

L'Esté principalement dominoit sur les trois autres Saisons, & avoit occupé leur place, mesme celle de l'Hyver son contraire. Pendant cinq ans il n'y eut pas de gelée qui dura plus d'un jour, mais une continuelle chaleur qui eschauffant la terre au temps qu'elle doit se reposer pour se pestrir, & se fermenter par le moyen du froid qui resserre ses vapeurs dans son sein, enervoit les forces genitales de la Nature en la provoquant hors de son temps à la generation; si bien que l'on voyoit les arbres aussi-tost qu'ils se dépoüilloient de leurs feüilles, repousser des fleurs volages, qui s'escouloient sans donner de fruict. En outre, cette chaleur immoderée fomentoit & multiplioit la vermine de la terre en telle quantité, que le jeune & tendre germe de semence n'estoit pas si tost hors du grain qu'il estoit rongé jusques au bout, dont il advint une extreme & pitoyable disette, qui s'augmentant d'an en an consuma presque la quatriesme partie de la France, & de nos 17. Provinces. Il ne fut possible jamais veu une plus longue & plus piteuse misere que celle-là. La faim chassant les pauvres gens hors de leurs maisons, le nombre des mendiants s'accrût de telle sorte, que c'estoit chose presque impossible de leur subvenir, & plus dangereuse de les endurer: pource que remplissant indifferemment leur ventre de toutes sortes de choses, mesme des plus vilaines; & plusieurs coquins & meschans garnemens se meslant avec eux pour piller les maisons, les Villes craignoient d'en estre infectées & pillées tout ensemble. A quoy les plus grandes ayant mis remede, les necessiteux erroient à milliers par les autres plus petites, par les bourgs, & par les villages. Les estables, les fumiers, les ruës estoient pleines de ces malheureux; les uns descharnez, haves, & branslans sur leurs jambes, semblables à des fantosmes de cemetiere; les autres ayant la peau horriblement enflée & tenduë, avec un visage jaunastre & boursoufflé; plusieurs couchez par terre qui avoient perdu toute force de respirer, n'ayant plus ny mouvement ny voix; & un tas de pauvres meres toutes transies, chargées de force petits enfans crians & demandans du pain, sur lesquelles elles avoient les yeux piteusement attachez, sans avoir dequoy leur mettre à la bouche. On vid une chose pitoyable en Cambresis au Vil-

Déreglement des Saisons.

Famine.

Choses pitoyables en Cambresis.

lagé de Clary. Gelic rapporte qu'une pauvre femme apres avoir mangé tous les rats, limaçons, couleuvres, & grenoüilles qu'elle avoit pû trouver, n'ayant plus dequoy contenter sa faim, fut forcée de destruire son semblable, d'estouffer son enfant dans le berceau, & de se rassasier de sa chair: apres l'avoir mangé ne trouvant plus de remede pour se repaistre, elle jetta sa rage sur son propre corps, coupa un de ses bras, afin de soulager ses douleurs sous esperance d'une plus courte vie. Le mesme Autheur recite que presque en mesme temps aux Villages de Saint Vaast, & de Quievy en Cambresis plusieurs hommes furent obligez de manger la chair de leurs compagnons, qu'ils avoient massacré, & quelques autres de faire leur aliment de la chose mesme qu'ils n'osoient regarder sans horreur & apprehension. Ce n'est pas sans sujet que les Philosophes appellent la Famine le plus cruel, & le dernier supplice du genre humain, & qu'ils la font beaucoup plus deplorable & lugubre que la Peste, parce qu'elle nous oblige presque tousjours à destruire nostre semblable, qu'elle ne cherche sa felicité que dans une mort horrible, & qu'elle nous fait estre aucunesfois nos sacrificateurs & nos hosties. Mais ce n'est pas tout, de la mauvaise nourriture de glands, de racines, de fougeres, d'herbes, & de vermines s'engendra une nouvelle maladie inconnüe aux Medecins, qui estoit si contagieuse qu'elle saisissoit incontinent quiconque approchoit ceux qui en estoient frappez. Elle portoit avec soy une grosse fieure continuë qui depeschoit son homme en peu d'heures, d'où elle fut dite *Trousse-galand*; que si quelqu'un en reschappoit, elle luy arrachoit tout le poil, & les ongles, & luy laissoit l'espace de six semaines une langoureuse foiblesse, avec un si grand degoust de toutes viandes, qu'il ne pouvoit rien avaler que par force.

Paix negocitée à Cambray l'an 1529.

Ce fut donc une des plus pressantes considerations, qui poussa le Roy de France à souhaitter la paix. Les premiers propos en furent ouverts par l'intrigue de quelque Cordelier Confesseur de la Regente Loüise de Savoye mere du Roy; apres la negociation s'en mania par cette Princesse, & par Marguerite de Flandres tante de l'Empereur. Lesquelles le septiesme de Juillet se rendirent par diverses portes dans la

Ville de Cambray accompagnées de leurs Conseils,& des plus grands Princes de leurs Estats; logerent ensemble dans l'Abbaye de Saint Aubert, & se mirent dés le jour de leur arrivée à travailler serieusement à l'accord. Un Chanoine de cette Abbaye & de Ligne recitent qu'on ne vit jamais à Cambray une si glorieuse & si magnifique Assemblée de Cardinaux, d'Evesques, & de Princes, qui s'y estoient transportez de tous les cantons de l'Europe. Il y avoit (disent-ils) huict Cardinaux, dix Archevesques, trente-trois Evesques, quinze Ducs, quatre Princes, septante-deux Comtes, & quatre cens autres Seigneurs de haute marque; chacun d'eux avec une tres belle suite. Entre iceux sont nommez Charles de Bourbon Duc de Vendosme, Lieutenant General en Picardie, Hercules d'Est Duc de Ferrare & de Montargis avec sa femme Renée de France fille du Roy Loüis, le Duc d'Albanie Regent du Royaume d'Escosse, le Duc de Longueville grand Chambellan, le Duc de Montpensier, Madame Isabeau de Navarre sœur du Roy Henry d'Albret, avec les Duchesses de Vendosme, de Nemours, de Guise, Les Princes de la Roche-suryon, de Nevers, & de Candale, le Prince de Vaudemont, de Talmond, Anne de Montmorency depuis Connestable de France, François de Bourbon frere du Duc Vendosme, le Duc d'Estampes, Les Cardinaux de Lorraine, de Ferrare, & de Saluiati, Legat du Pape Clement, le Cardinal de Bourbon Evesque & Duc de Laon, Jean Cardinal de Sens, le Cardinal de Tournon Archevesque de Bourges, le Cardinal de Grammont, l'Archevesque de Capouë, le Cardinal & Evesque de Liege, l'Archevesque de Palerme, l'Evesque & Duc de Langres, l'Archevesque de Lyon, celuy de Roüen, les Evesques de Noyon, de Paris, de Meaux, d'Arras, de Tournay, de S. Omer, de Mascon, de Limoges, de Vabres, de Tarbes, Les Comtes de Beaumont, de Laval, de Briennes, d'Aubigny, de S. Pol, de Velasco, de Ligny, de Roussy, de la Marck, de Carpy, de Tancarville, de Clermont, de Tende, de Rohan, de Mansfeld, de Piguelin, du Rœux, de Vertus, de Vilars, & de Ventadour, le Marquis de Rotelin, les Vidames de Chartres & d'Amiens, les Seigneurs d'Avaugour, de la Trimoüille, de Humieres, de Buren, de Hoocstrate

Assemblée extraordinaire.

ſtrate, de Berghes, de Montpezat, de la Roche-foucaut, de Gié, de la Roche-guyon, de Genoüillac grand Maiſtre de l'artillerie de France, De Ruffec, de Fleuranges, & autres envoyez de la part du Pape, de l'Empereur, des Rois d'Eſpagne, d'Angleterre, de Pologne, d'Eſcoſſe, & de pluſieurs autres Monarques & Souverains. L'Archeveſque de Londres, le Duc de Suffolck, Ambaſſadeur du Roy d'Angleterre, & l'Archeveſque de Capouë firent tant par leurs harangues, que la paix fut concluë, & publiée dans l'Egliſe de Cambray le cinquieſme jour d'Aouſt, preſque avec les meſmes articles que celle de Madrid, horſmis ceux cy.

Paix publiée à Cambray le 5. d'Aouſt.

I. Que le Roy pour degager ſes Enfans qui eſtoient engagez pour ſa rançon, payeroit à l'Empereur deux millions d'eſcus d'or au Soleil, de ſoixante-unze & demy au marc. Sçavoir douze cens mille contans; quatre cens mille à ſon acquit au Roy d'Angleterre, qui luy avoit preſté pareille ſomme, & auquel il avoit engagé pour ſeureté de ces deniers, mais de promeſſe ſeulement, les Villes d'Aire & de S. Omer, & pour les quatre cens mille autres, il luy feroit avoir les terres que la Ducheſſe de Vendoſmois, & autres ſiens ſujets tenoient aux Pays-bas, rachetables dans certain temps.

II. Qu'outre les deux millions de rançon, le Roy deſchargeroit l'Empereur envers l'Anglois de cinq cens cinquante mille eſcus, tant de preſt que de dommages & intereſts, & de toutes les dites dettes retireroit des obligations, & quittances, & auſſi qu'il dégageroit des mains de l'Anglois la Fleur de lys des Ducs de Bourgongne, que Philippe I. Pere de Charles avoit laiſſée en gage pour cinquante mille eſcus.

III. Qu'il eſpouſeroit la Reine Eleonor ſœur aiſnée de l'Empereur, ſelon le Traitté de Madrid, & que ſi de leur conjonction il venoit un fils, il ſeroit inveſty du Duché de Bourgongne, du Maſconnois, de l'Auxerrois, de Bar-ſur-Seine, & de leurs reſſorts.

IV. Que le Roy rendroit dans ſix ſemaines tout ce qu'il tenoit au Royaume de Naples, & au Milanois, & rappelleroit ſes troupes, & ne ſe meſleroit jamais d'y dreſſer aucunes pratiques ou alliances, ny en Allemagne auſſi au prejudice de l'Empereur.

Qu'il

Qu'il renonceroit aux Royaumes de Hierusalem & de Sicile: & aussi aux Souverainnetez de Flandres, & d'Artois. V.

Qu'il sommeroit les Venetiens de luy rendre les Villes de la Poüille; & là où ils ne le feroient pas, il s'obligeoit de se declarer leur ennemy, & de l'assister contre eux de trente mille escus par mois, de douze galeres, quatre galions, & quatre navires equipées & munies pour six mois: qu'il seroit tenu toutefois & quantes qu'il voudroit passer en Italie, luy fournir pareil nombre de Vaisseaux. VI.

Qu'il deschargeroit à tousjours Marguerite de Flandres de mille Viennoises de rente qu'il prenoit sur les Salines de Salins de Bourgongne. VII.

Qu'il contenteroit les heritiers de Charles de Bourbon des biens de sa succession, quoy qu'ils fussent confisquez, *&c.* VIII.

Entre ceux qui furent aussi compris en ce Traitté, l'Empereur nomma Charles Duc de Gueldres, qui avoit pris son party, comme aussi le Duc de Savoye, qui estoit son allié & Prince de l'Empire. Et afin de mettre celuy-cy au devant des François, comme une barriere, pour leur fermer le chemin d'Italie, il luy donna la Comté d'Ast patrimoine de la Maison d'Orleans.

François I. vient à Cambray.

L'Accord ainsi passé, le Roy vint incontinent à Cambray visiter Madame Marguerite, & sans attendre le retour de ses Enfans, depescha Guillaume du Bellay-Langey en Angleterre pour traitter avec Henry des sommes mentionnées. C'eust esté chose fort mal aisée de luy en faire rien rabattre, s'il n'eust pas eu besoin de l'appuy du Roy contre les menaces de l'Empereur, & de sa faveur envers le Pape pour faire declarer nul son mariage avec Catherine d'Arragon. Car ce Prince s'estoit engagé si avant dans l'amour d'Anne de Boulan, qu'il avoit demandé des Juges à Rome pour cét effet, offrant au Pape de luy entretenir quatre mille hommes de garde pour le defendre des injures de l'Empereur qui s'en tiendroit offensé. Langey donc rapporta d'Angleterre toutes les obligations des sommes deuës par l'Empereur. Les seuls Florentins furent exclus du Traitté de Cambray, & de toute esperance de paix. L'Empereur les fit assaillir par ses troupes du Royaume de Naples; si bien que la pauvre Cité de Florence fut assiegée

T sans

Les Florentins exclus du Traitté.

sans espoir d'aucun secours. Philibert de Chaalons Prince d'Orenge y fut tué en une sortie. Par sa mort, cette Principauté qui vers la fin du quatorziesme siecle estoit passée de la Maison des Baux dans celle de Chaalons par mariage, passa dans celle de Nassaw par le mesme moyen. Or la Ville de Florence apres onze mois de siege fut contraint de subir le joug des Medicis, qui sous tiltre d'administration perpetuelle s'en sont appropriez la Seigneurie & de toute la Toscane.

Le Roy apres avoir sejourné six jours à Cambray retourna à Paris pour y attendre ses Enfans,& mettre ordre à ses Estats. L'Empereur travailloit en Italie avec le Pape, pour dresser une puissante Ligue tant pour repousser les Turcs, que pour esteindre la doctrine de Luthere, & des autres Docteurs d'Allemagne, qui commençoient à broüiller toutes ses Provinces. Cette Ligue estant projettée, l'Empereur retourna en Allemagne au bruit des nouveaux remuemens des Protestans, & y fit tenir une Diete à Ausbourg.

L'Empereur & le Roy s'entrefont la guerre par menées & pratiques.

Pendant trois ou quatre ans de paix qui suivirent le Traitté de Cambray, les Princes, quoy que lassez & hors d'haleine, ne cessoient pourtant de penser à s'entr'assaillir derechef. Mesme en attendant que leurs forces se fussent reparées, ils se combattoient tousjours par des secrettes pratiques; avec lesquelles chacun d'eux s'efforçoit de susciter par sous main des querelles à son ennemy, ou de luy desrober la reputation, le credit, les alliez, & tous les autres moyens de se deffendre. Le Roy connoissant bien que le credit de l'Empereur estoit presque aneanty auprés des Potentats d'Italie, travailloit à se joindre plus fermement avec l'Anglois. Qui en cas de rupture devoit assaillir les Pays-bas, où il se promettoit de trouver des grandes intelligences, & bien peu de resistance: Pource que la Princesse Marguerite qui les gouvernoit sagement, estant morte l'an 1532. L'Empereur y avoit establi sa sœur Marie, vefue de Loüys Roy de Hongrie, Princesse qui estoit encore peu connuë, & fort altiere. A la fin l'Empereur voulut declarer la guerre ouverte par les effets, & ayant assemblé ses troupes se preparoit tousjours pour descendre en France, nonobstant les grands embaras qui devoient le retenir dans les Allemagnes & dans l'Italie.

Le Roy s'allie avec l'Anglois.

Les

Les ſoins & la vaillance des Ducs de Vendoſme & de Guiſe avoient pourveu à la defenſe de la Picardie & Champagne, où les Comtes de Naſſau & de Reux eſtoient entrez avec une armée de vingt-ſept mille hommes. Guiſe ayant commandé qu'on abandonnaſt la Ville de ſon meſme nom pour reſerver ſeulement le Chaſteau, Naſſau adverty de la confuſion & empreſſement qu'il y avoit à en vuider les meubles, & que la garniſon ententive à ce deſmenagement faiſoit mauvaiſe garde, y accourut de Crevecœur en Cambreſis, où il s'eſtoit campé, avec telle diligence qu'il ſurprit une partie des ſoldats, & eſpouventa ſi fort ceux qui ſe ſauverent dans le Chaſteau, qu'ils le rendirent à la premiere ſommation. En punition d'une telle laſcheté, ceux de ces poltrons qui ſe trouverent Gentils-hommes furent degradez de Nobleſſe & declarez infames. Cette mauvaiſe nouvelle vint aux oreilles du Roy le meſme jour que celle de la deffaite du Sieur de Montejan aux environs de Marſeille. Mais l'affliction qu'il receut de ces deux pertes ne fut qu'une legere eſgratigneure au prix du coup qu'il receut preſque en meſme temps de la mort de ſon fils aiſné François, qui eſtoit le vray portrait de ſon viſage & de ſes belles qualitez, l'admiration de la Nobleſſe, & les cheres delices des peuples, qui voyoient éclorre dans ſa jeuneſſe les fleurs de toutes les vertus dont ſe doivent couronner les Rois. Ce funeſte accident frappa toute la Cour d'un veritable dueil, mais le Roy aprés avoir levé la bonde aux premiers flots de la nature, calma ſi puiſſamment les troubles de ſa paſſion, que dés le ſoir meſme il aſſembla ſon Conſeil avec un eſprit ſerain & tranquille, & delibera de venir tout de bon aux mains avec ſes ennemis, qui cherchoient de le perdre. Naſſau & de Reux continuerent cependant leurs courſes dans la Picardie, mais ils n'y eurent guere de bonheur, ains receurent maintes pertes par les ſoldats & payſans qui ſe tenant en embuſcade au deſſus des deſtours & des paſſages de bois & de collines, ſortoient à l'improviſte tantoſt ſur leurs avant-coureurs, tantoſt ſur la queuë de leurs troupes, de ſorte qu'ils ne ſe pouvoient eſlargir trois lieuës ſans courir riſque d'eſtre ſurpris & battus. Lors qu'ils pouvoient attraper quelque butin, ou quelques priſonniers, ils le mettoient en ſeureté dans Cambray, ou dans quel-

Guerres en Picardie.

Naſſau logé à Crevecœur en Cambreſis vient ſurprendre Guiſe.

Mort du fils aiſné du Roy de France.

Naſſau ravage la Picardie avec peu de bonheur.

Mettoit ſon butin dans Cambray.

Asiege Peronne. ques forteresses voisines. Durant ces brigandages ils receurent des nouveaux escadrons avec lesquels ils se promettoient de mettre la France en extreme danger de ce costé là, ou qu'ils obligeroient le Roy à abandonner la Provence en proye à l'armée de l'Empereur. Il n'arriva pourtant rien de tout cela. La seule Ville de Peronne arresta tous leurs desseins. Peu auparavant qu'ils l'attaquassent, elle estoit despourveuë de toutes choses, & les habitans prests à l'abandonner, si le Seigneur d'Esturmel en Cambresis (qui possedoit aussi des grands biens en Picardie) n'y eust fait conduire tous ses bleds, & ceux de ses voisins, son argent, sa femme, & ses enfans, pour asseurer le peuple ébranlé, dont le Roy le recompensa comme il le meritoit. Il y avoit dedans deux mille hommes de pied & cent chevaux. L'artillerie des ennemis tirant jusques à dix-huict cens coups par jour abbatit en peu de temps de grands pans de muraille en plusieurs endroits, neantmoins ils n'en trouverent pas l'entrée plus facile. Les assiegez avoient creusé de larges retranchemens derriere, en telle sorte qu'ils y en firent demeurer plus de quinze cens en trois assauts qu'ils donnerent, soit par les bresches, soit avec des eschelles; & de trois compagnies qui estoient entrées dedans la ville, il n'en ressortit pas un seul homme. Cet effort ne leur ayant pas succedé, ils s'adviserent de lancer des feux d'artifice dans les maisons de la ville, pointant leur artillerie à l'endroit, où ils voyoient que l'embrazement se prenoit, pour empescher le peuple de l'esteindre. Contre ce danger si pressant l'industrie des assiegez eust esté inutile, si le secours du Ciel ne l'eust secondée par une prodigieuse & longue pluye qui esteignit les incendies en un moment, & rallentit le courage & l'ardeur des assiegeans. Les Ducs de Vendosme & de Guise faisoient cependant des levées pour la secourir. Aprés qu'ils y eurent introduit quelque renfort, Nassau & du Rœux n'ayant plus d'esperance de la forcer, & de crainte que leurs ennemis qui devenoient puissans de jour en jour, n'allassent fondre sur leurs troupes harassées, decamperent par un soir, Nassau tirant vers Arras, avec ses Lansquenets, & Reux vers Cambray avec ses Hannuyers & Flamans, qui porterent la desolation dans tout le Cambresis.

Genereuse action du Sieur d'Esturmel en Cambresis.

Siege levé.

Le Cambresis ruiné.

Cepen-

Cependant les Venetiens avoient de nouveau confirmé l'alliance avec l'Empereur ; Ce qui offenſa tellement le Roy, que ſon indignation jointe à la neceſſité qu'il avoit de ſe defendre puiſſamment contre la haine implacable de l'Empereur, le porta à faire ligue offenſive avec le Sultan Soliman, fit adjourner l'Empereur comme ſon Vaſſal, & demanda à ſon Parlement que les Comtez de Flandres, d'Artois & de Charolois, qu'il relevoit de la Couronne de France, y fuſſent confiſquées & adjugées pour reparation de ſes violences. Sur quoy l'Empereur fumant de colere commanda au Comte de Reux ſon Lieutenant d'aſſembler à la haſte toutes les Communes de Flandres, d'Artois, & de Hainau, & de ravager toutes les coſtes de Picardie. Reux vint encore deſcendre en Cambreſis, porta les armes & les alarmes dans la Picardie, mais il s'en retira bientoſt, ayant appris que le Roy s'advançoit à la teſte d'une armée de trente mille hommes. Cette retraite fit reſoudre le Roy de venir aſſieger Heſdin, qu'il emporta par capitulation. Annebaut ſe ſaiſit le lendemain de S. Pol, Montmorency de Lillers, aprés avoir forcé les retranchemens des ennemis. Incontinent aprés les Comtes de Reux & de Buren, ayans appris que le Roy avoit rompu ſon camp aſſez mal à propos, & ſeparé ſes troupes en divers endroits, parurent à la teſte de vingt-cinq mille combattans, forcerent la ville de S. Pol avec une telle furie qu'il ne s'en ſauva preſque aucun François. Celle de Monſtreüil nullement remparée evita le meſme deſaſtre par une compoſition. Le Comte de Buren ſe haſte d'aſſieger Teroüanne, & l'euſt emportée en peu de jours, pource que les aſſiegez manquoient de poudre & d'arquebuſiers, ſi Annebaut avec la Cavalerie n'y en euſt fait entrer quatre cens, chacun portant un ſac de poudre en eſcharpe. Mais au retour quelques jeunes volontaires eſtans allez ſans beſoin donner l'alarme au camp des ennemis, Buren leur coupa chemin au paſſage d'un pont, & les deffit.

Le Roy indigné s'allie avec le Turc, confiſque les Pays-bas.

Reux deſcend en Picardie, n'eſpargne le Cambreſis.

Le Roy aſſiege & prend Heſdin, S. Pol, Lillers.

Buren reprend S. Pol, aſſiege Teroüane.

Sur ces entrefaites, la Reine de Hongrie Regente des Pays-bas, ayant fait mettre en avant quelque propos d'accommodement, la choſe fut ſi bien conduite que les Deputez de part & d'autre aſſemblez au village de Bommy, conclurent une ſuſpenſion d'armes pour trois mois entre la France & les Pais-bas.

Treves pour trois mois.

Treves pour dix ans.

bas. La paix finale ne se pouvant pas conclure, le Pape travailla si ardemment, qu'aux moins il obtint des Princes une Treve de dix ans ; mais on verra tout maintenant combien les fondemens en estoient peu fermes. Le Roy estant à Compiegne incommodé d'une maladie qu'il avoit pris de la belle Feronniere l'une de ses maistresses, il y arriva des Deputez de la ville de Gand apportant des lettres de leur Communauté signées par les Magistrats & principaux Bourgeois, par lesquelles ils le supplioient de les recevoir sous sa protection, & les delivrer de la cruelle servitude de la Maison d'Austriche, qui les chargeoit journellement de nouvelles exactions ; & promettoient non seulement de luy bailler tels ostages & asseurances de leur foy qu'il demanderoit, mais encore d'attirer avec eux toutes les autres villes de Flandres, pourveu qu'il les maintist dans leurs privileges. Son Conseil trouvant ces offres également avantageux & raisonnables, luy representoit que le scrupule d'enfraindre la treve ne devoit point l'empescher de les accepter; pource qu'estant leur naturel & souverain Seigneur, il estoit obligé en toutes occasions de tenir la main qu'ils ne fussent point vexez ; que leur Comte, qui estoit l'Empereur, estant par double raison descheu de la possession de Flandres, tant par ses rebellions envers luy son Seigneur, que par ses oppressions envers ses sujets, sa Majesté devoit se resaisir du fief, & mettre à execution cét autentique Arrest de la Cour des Pairs, puis qu'il en avoit si beau jeu. Mais le Roy sans avoir esgard à toutes ces raisons, il rejetta non seulement les offres des Gandois, mais encore envoya leurs lettres à l'Empereur, avec des advis de ce qu'il falloit faire pour les dompter. Cependant l'Empereur ayant appris leur soulevement, se trouvoit en une merveilleuse perplexité, voyant bien que toute la Flandre s'alloit perdre pour luy, s'il n'y alloit promptement en personne : mais il ne sçavoit par où y passer qu'il ne rencontrast de tres grandes difficultez. Ayant donc tourné les yeux de tous costez il crût qu'il n'y avoit de plus seur passage pour luy que par France, d'autant qu'il luy seroit plus facile de gouverner le Roy, dont il connoissoit le naturel franc & credule, que non pas les inconstances des vents, des Anglois & des Allemans. Il en fait donc demander permission au Roy sous

Les Gandois se veüillent donner au Roy l'an 1539.

Le Roy les rejette.

L'Empereur fort en peine pour venir en Flandres, demande permission de passer par la France.

sous des belles promesses, qui luy accorda aussi-tost toutes les seuretez qu'il pouvoit desirer; il envoya ses deux fils avec le Connestable à Bayonne, pour le recevoir magnifiquement. Puis il vint à Bourdeaux, de là à Angoulesme, Poitiers, & à Loches, où le Roy le vint rencontrer, & où ces deux Monarques s'entr' embrassant fort affectueusement les testes nuës, tirerent des larmes de joye des yeux de tous les assistans. *Le Roy va au devant de luy.*

De Loches ils vindrent ensemble à Paris à petites journées. L'Empereur y fit son entrée le premier jour de l'année 1540. avec des pompes, des harangues, & des ceremonies dignes de sa grandeur. Finalement prenant son chemin par la Picardie, il arriva en seureté à Cambray accompagné des deux fils de France, de cinq Cardinaux François, & des Cardinaux du Bellay & Farnese arriere-fils du Pape, des Ducs de Vendosme, de Lorraine, & autres Grands Princes & Officiers de la Couronne; Le Duc d'Arschot, le Duc d'Alue, les Comtes de Nassau, de Reux, de Buren, le Seigneur de Praet, & autres Chevaliers de l'Ordre se rendirent aussi à Cambray en mesme temps pour congratuler son arrivée. Puis trois jours aprés, qui fut le 21. de Janvier il arriva à Valencienes, premiere place de son obeïssance, où les deux fils du Roy prirent congé de luy. Tout du long de son voyage, le Roy s'efforça de le combler de tous les applaudissemens, & de tous les plaisirs qu'il se pût imaginer: il voulut qu'on ouvrist les prisons par tout où il passa, qu'on desployast toutes les richesses & les thresors de la France, & qu'on luy donnast tous les passe-temps qui se peuvent inventer, de chasses Royales, de Tournois, d'escarmouches, de combats à pied & à cheval, de balets, de festins & autres resjoüissances. *Il arrive à Cambray l'an 1540.*

Cette grande franchise & cette bonne chere du Roy ne ramollirent la dureté de sa hayne, ny ne purent luy donner aucuns sentimens de reconnoissance. Estant arrivé à Vallencienes, il ne jugea pas encore à propos de lever le masque. Il apprehendoit encore le succés de la rebellion des Gandois, & avoit prié le Roy de se tenir avec son armée sur la frontiere d'Artois, afin qu'il luy servist comme d'escorte à les chastier. Or aprés que ces malheureux ainsi abandonnez, se furent sousmis à sa discretion, qu'il les eut puny severement par la *L'Empereur entre en Flandres, punit les rebelles.*

mort,

mort, par le bannissement des coulpables, par l'abolition de tous leurs Magistrats & privileges, & par des grandes amendes, & qu'il eut jetté le fondement d'une Citadelle au milieu de leur Ville, où il les obligea d'entretenir la garnison à leurs propres despens, il leva le masque sans aucune crainte, & declara à l'Ambassadeur de France, nommé George de Selve Evesque de Lavaur, qu'il n'avoit rien promis au Roy, qu'il ne se souvenoit pas de toutes les belles promesses qu'on luy ramenoit au devant, & que cela ne se trouveroit point par escrit. Quand le Roy se vid ainsi indignement mocqué aprés tant de gratifications, & qu'il vint à penser que sa franchise passoit pour simplicité, il commença à ressentir aigrement en soy-mesme la honte de sa faute, laquelle estant sans remede, il entra dans un tel chagrin, qu'il s'en prit à tous ceux qui luy avoient conseillé d'accorder ce passage. Il en voulut d'abord au Connestable Montmorency, & le chassa de la Cour, puis à l'Admiral Chabot & à quelques autres.

Son ingratitude envers le Roy.

Il paroissoit cependant tous les jours quelques nouvelles de la discorde d'entre les deux Monarques. L'Empereur par des secretes menées & faux rapports esloigna de la France les affections de l'Anglois. Le Roy François s'estant apperceu de cecy rebastit & fortifia la ville d'Ardres, que les Imperiaux & Anglois avoient bruslée l'an 1523. pour l'opposer en tout cas aux efforts des Anglois & des Flamans. L'Empereur se servant des mesmes artifices cajeola adroitement les Protestans d'Allemagne, qui luy accorderent de grandes levées d'hommes & de deniers. Le Roy tascha aussi en revanche de luy susciter des ennemis autant qu'il pouvoit. Il contracta alliance avec les Rois de Suede & de Dannemarc, tendit les bras à Guillaume de Cleves, luy donna la hardiesse de choquer la puissance de l'Empereur, & afin de l'attacher à la France par un plus puissant moyen, luy donna sa propre niece en mariage: c'estoit Jeanne fille unique de sa sœur Marguerite, & du Roy de Navarre, mais les parens de la fille n'y voulant pas consentir, on crût qu'il n'avoit rien attenté sur son pucelage, encore qu'il eust couché une nuict avec elle.

L'Empereur desbauche l'Anglois.

Le Roy rebastit Ardres.

L'Empereur enjeole les Princes Alemans.

Alliance du Roy avec les Suedois, Danois, & Clevois.

L'Empereur ne cessant des machiner de secretes entreprises contre la France, & le Roy voyant qu'il luy estoit moins dangereux

Le Roy declare la guerre à l'Empereur.

gereux d'avoir une guerre ouverte, qu'une paix pleine d'embuſches & de ſurpriſes, voyant auſſi ſon Ennemy avoir le premier violé la Treve par l'aſſaſſinat de ſes Ambaſſadeurs Rincon & Fregoſe, il luy declara la guerre le douzieſme de Juillet. Il voulut l'attaquer par le Luxembourg, & le Rouſſillon.

Succés des François aux Pays-bas.

Les armes Françoiſes ſe ſignalerent d'abord du coſté des Pays-bas par pluſieurs exploits aſſez importans. Car premierement, Longueval-Boſſu, ayant trouvé quatorze mille Gueldrois tous preſts que le Duc avoit fait lever par Martin van Roſſem Mareſchal de Gueldres, eſtoit entré en Hollande & en Brabant, où il avoit ravagé tout le plat pays, deffait en campagne le Prince d'Orange, & manqué ſeulement par faute de canon à prendre les villes d'Anvers, & de Louvain. Et delà il eſtoit venu en Luxembourg joindre l'armée qu'y commandoit le Duc d'Orleans, avec les ſages conſeils du Duc de Guiſe: laquelle par ce renfort n'eſtant pas moins puiſſante que celle du Dauphin, prit Danvilliers, qui fut raſée, Montmedy, Vireton, Arlon, Jvoy, & Luxembourg. Cette derniere place avec Montmedy fut remiſe bien-toſt aprés entre les mains de l'Empereur par deux Capitaines de la garniſon Manſfeld, & Piquelin. L'Empereur tenta lors le paſſage en France, mais les furieuſes pluyes & les ſoins des Generaux François le forcerent de reculer, & vint deſcharger ſa vengeance ſur les terres du Duc de Cleves, luy enleva les villes de Dure, de Hinsberg, de Sittard, & de Julliers, & le chaſſa de ſes terres. D'autre coſté, Claude de Guiſe, & ſon fils aiſné François, dont l'eſpée n'eſtoit deſja pas moins redoutable que celle de ſon pere, ayans rejoint enſemble quelques troupes reprirent Montmedy. Comme auſſi Anthoine Duc de Vendoſme avec les garniſons de Picardie raza les Chaſteaux de Montoy, d'Eſperleck, de Tornehem, de Vitry, d'Ollehain, de Havraincourt, de Marquion, de Quincy, de Villers, de Wancourt & de Paluel en Artois, dont les garniſons incommodoient la Picardie. Le Roy adverty que tous les reſſorts des Imperiaux devoient joüer dans la Diete de Nuremberg, pour inciter toute l'Allemagne contre luy, taſcha de gagner par ſa clemence, & bonté les affections de ſes peuples, dont le ſe-

Affaires de Clevois.

Le Duc de Vendoſme raze pluſieurs Chaſteaux en Artois.

Diverses petites guerres en Artois & ailleurs. cours luy estoit si necessaire, & le desespoir si dangereux. On se disposoit cependant de part & d'autre par plusieurs entreprises au gros de la guerre. Les Espagnols firent des courses jusques aux portes de Narbonne & de Bayonne, ayant mesme bruslé S. Jean de Luz : le Duc de Vendosme renvitailla Teroüane, raza le Chasteau de Lillers, & pilla l'Artois : le Marquis du Guast tenta quelques surprises sur Turin, sans aucun effet. Mais le Duc de Cleves nonobstant les grandes glaces reprit sa Ville de Duren, puis gagna une sanglante bataille sur le Prince d'Orange, & Adrian de Croy Comte de Buren prés de Sittard. Cependant les deux Monarques exerçoient aussi leurs inimitiez par la langue & par la plume, & pour ne se ceder en rien l'un à l'autre disputoient leur droit avec de belles paroles. Le Pape qui avoit souvent esté chargé des lettres, des causes, & des broüilleries de ces deux Rivaux, essaya d'adoucir leurs aigreurs par ses affectueuses remonstrances. Mais l'Empereur non content de cette neutralité du S. Pere, *Guerre encor publiée.* fit publier la Ligue qu'il avoit secrettement contractée avec l'Anglois l'an 1543.

Les armées estoient desja en campagne de part & d'autre. Les Imperiaux avoient assez d'occupation à empescher le progrez de la victoire du Clevois ; celle de France consumoit le temps en exploits de peu d'importance sur les frontieres d'Artois & de Hainaut. Il y avoit dans celle-cy dix-huict cens hommes d'armes, autant de chevaux legers, douze mille legionnaires, quatre mille Allemans, autant de Lorrains, au- *Le Roy entre dans le Hainaut l'an 1543.* tant d'Italiens ; & le Roy y estoit en personne. Du commencement il divisa son armée en deux : l'Amiral Annebaut, qui venoit de succeder à Chabot, avec une partie alla tenter la Ville d'Avesnes, & tout aussi-tost tourna vers Landrecy, que les Soldats & les habitans avoient lafchement abandonné. Vendosme avec l'autre marchant par le haut pays d'Artois, eust emporté le Chasteau de Bapaume à discretion, si le Roy ne luy eust mandé de venir promptement le joindre au Chaste- *Se campe au Chasteau-Cambresis.* au-Cambresis, où l'on prit resolution de fortifier Landrecy, & pour cét effét le Roy fit camper son armée à Maroilles, qui *Prend Landrecy.* est à deux lieuës au dessous de la riviere de Sambre, lieu le plus propre pour s'opposer aux ennemis, cependant qu'on y tra-

travailleroit. Tandis que ces travaux s'avancoient en grande diligence, afin que l'armée ne fut pas du tout inutile, le Dauphin prit les Chasteaux d'Aimeries, de Berlaimont, la Ville de Maubeuge, courut jusques aux portes de Valencienes & de Mons, où le Sieur d'Alegre fut tué, & Gaspard de Colligny blessé à la gorge, & mesme ravagea une bonne partie du Cambresis. Les fortifications de Landrecy estant achevees, il en bailla le gouvernement aux Capitaines la Lande & Montalambert-Dessé avec une authorité pareille, & y mit deux mille hommes de pied, & deux cens chevaux legers. Cependant l'Empereur estant arrivé en son armée, & pressant fort le Duc de Cleves, le Roy delibera de le secourir. Et pour cét effet il fut resolu d'attaquer le Duché de Luxembourg, afin de faire au moins diversion, & de s'ouvrir le chemin par cét endroit. A ce dessein il eut par eschange la Ville de Stenay du Duc de Lorraine, là où il fit un magasin de vivres & de munitions pour le passage de son armée: de laquelle il bailla la conduite au Duc d'Orleans & à l'Admiral, ayant ordonné au Duc de Vendosme de se tenir aux environs de Guise & du Chasteau-Cambresis avec 6000. hommes qu'il avoit de pied & de cheval, pour avoir l'œil à favoriser Landrecy. En marchant l'armée receut la petite Ville d'Arlon, & apres un siege celle de Luxembourg, laquelle le Roy voulut garder par les hableries d'un Ingenieur Italien, qui luy promettoit de la rendre imprenable, nonobstant sa bijarre situation, haute & basse, entre des montagnes, des vallées & des rochers. Peu auparavant le Roy avoit ordonné à l'Admiral Annebaut d'aller au secours du Duc de Cleves: mais il n'en estoit plus temps. L'Empereur ayant forcé la Ville de Dure, emporté celles de Juliers, de Venlo, de Ruremonde, & autres par la terreur de ses armes, & corrompu les principaux Officiers du Duc; ce pauvre Prince failly de courage s'estoit venu jetter à ses pieds, luy crier mercy, & receut les loix du vainqueur, qui le fit renoncer à la Duché de Gueldres, à l'alliance de France, & l'obligea de se contenter du Duché de Juilliers, s'en retenant neantmoins les deux Villes de Hinsberghe, & de Sittard.

Ravages en Hainaut & en Cambresis.

Arlon & Luxembourg prises.

L'Empereur domte le Duc de Cleves.

Ces guerres eussent semblé moins cruelles à la Chrestienté, si el-

ſi elles ne l'euſſent pas miſerablement expoſée aux invaſions des Barbares. L'Empereur s'eſtoit ſi furieuſement acharné à ſe venger du Duc de Cleves & de ſes Alliez, qu'il avoit pour la ſeconde fois abandonné ſon frrere Ferdinand & la Hongrie à la mercy du Soliman, lequel eſtant entré en ce Royaume avec une effroyable armée le conquit preſque tout entier. Apres l'humiliation du Duc de Cleves, l'Empereur vint ſe rendre à Cambray, d'où il envoya ſon armée pour aſſieger tout à la fois Guiſe & Landrecy. Ferdinand Gonzague, qui aſſiegeoit Guiſe, adverty que le Roy approchoit pour le battre, deſcampa de bonne heure pour joindre le Comte de Buren devant Landrecy, où il ne pût pas arriver ſi heureuſement, que Charles de Coſſe-Briſſac ne luy tuaſt deux mille hommes de ſon arriere-garde, & ne fiſt quantité de priſonniers entre leſquels ſe trouva François d'Eſt frere du Duc de Ferrare, Colonel general de toute la Cavalerie Imperiale. Il arriva au meſme temps au camp de l'Empereur dix mille Anglois, envoyez par le Roy ſelon les articles de la Ligue. Ces Inſulaires deſcendus à Calais traverſerent l'Artois, & le Cambreſis, où ils ſe monſtrerent beaucoup plus Barbares que les Turcs meſmes. Car les Infidelles circoncis ne tremperent leurs eſpées que dans le ſang de ceux qu'ils trouverent capables de reſiſter: mais ceux-cy égorgerent les enfans au berceau, & eſcorcherent tous vifs les Moines & les Preſtres qu'ils purent attraper, tant ils eſtoient enragez que les François n'avoient pas voulu adherer à leurs opinions. A conter ces dix mille Anglois, l'Empereur avoit en tout trente-huit mille hommes de pied, & ſeize mille chevaux devant Landrecy, qu'il faiſoit battre furieuſement avec 48. pieces d'Artillerie.

Se rend à Cambray.

Fait aſſieger Guiſe & Landrecy.

Guiſe delivrée, avec perte.

Dix mille Anglois joignent l'armée Imperiale.

Leurs horribles cruautez.

Les murailles & les remparts de cette Ville s'esboulans fort facilement, pource qu'ils eſtoient fraiſchement baſtis, il y euſt bien-toſt breſche de tous coſtez; avec cela la faute de vivres, les pluyes extraordinaires, les incommoditez & fatigues continuelles des Soldats, qui ſe tenoient ſur pied nuict & jour pour veiller aux alarmes, & s'oppoſer aux aſſauts, devoient faire eſperer aux aſſiegeans un prompt & heureux ſuccés, ſi les Chefs des aſſiegez euſſent eu moins de courage & de

de resolution. Le Roy qui estoit à la Fere-sur-Oise, ayant appris leur necessité, & leur bonne resolution, voulut hazarder sa propre personne pour les sauver. Il vint donc camper à Saint Souppiés à deux lieuës prés de Landrecy, & de là se logea au Chasteau-Cambresis, d'où avec un grand fremissement & bruit extraordinaire, il donna l'alarme aux Imperiaux, qui craignant la bataille rejoignirent à la haste tous leurs escadrons qui estoient de l'autre costé de l'eau avec ceux de decà. Durant ces sons grondans, Annebaut & du Bellay jetterent heureusement des vivres dedans la Ville, ce qui força l'Empereur de lever honteusement le siege; Et comme il n'avoit sceu prendre cette bicoque faite à la haste, qu'il avoit démantelée à coups de canon, les Courtisans François dirent par raillerie que *l'Aigle* (c'est à dire l'Empire) *qu'on estimoit si fort, fit la Poule devant le Cocq.* Mais il se desdommagea de son voyage sur la Ville de Cambray, qui avoit esté neutre de tout temps, quoy que plus affectionnée à son party qu'à celuy de France. Cette Ville l'ayant receu à son retour comme Cité Imperiale, il persuada faussement aux trop simples Cambresiens, par le moyen de leur Evesque de la Maison de Croüy (qui les traitoit comme la Torpille fait les poissons, les gelant, les roidissant, & les endormant par son haleine pour les manger) que le Roy de France s'en vouloit saisir pour l'attribuer à sa Couronne, & qu'il n'avoit fortifié Landrecy que pour cét effét; partant qu'il estoit necessaire d'y bastir une Citadelle pour leur seureté, dont ils auroient la garde eux-mesmes. A quoy ces pauvres Bourgeois ayans presté leur consentement, il en fit ellever une en diligence l'an 1543. Cette Citadelle est bien une des plus fortes & des plus regulieres de l'Europe pratiquée sur une eminence au bout de la Ville, appellée jadis le Mont des Bœufs, à cause que l'on tient que durant le Paganisme le Bœuf y estoit adoré, & que la monnoye en estoit gravée. Gelic dit avoir veu plusieurs pieces marquées au Bœuf, trouvées dans les ruines de 800. cens maisons, qui furent abbatuës pour l'erection de cette Forteresse. Ce qui ne doit sembler estrange, car les Anciens & entr'autres les Atheniens firent cét honneur au Bœuf, d'en marquer leurs monnoyes, en consideration des grandes com-

L'Empereur leue le siege de Landrecy.

Se saisit de Cambray, & y bastit une Citadelle.

En un lieu nommée jadis le Mont des Bœufs.

Ancienne monnoye de Cambray marquée de la figure d'un Bœuf.

moditez & services que l'on tire de luy. Plutarque escrit que Thesée fit le premier graver la figure du Bœuf és monnoyes, soit à cause du Taureau de Marathon qu'il assomma, soit en memoire de la Victoire qu'il emporta en un duel sur le Capitaine de Minos, soit qu'en faisant cét honneur au Bœuf, il voulust induire ses Citoyens à s'addonner au labourage. Les Romains mesme & les Atheniens honnoroient tant le Bœuf qu'ils punissoient de mort, ou d'exil celuy qui le tuoit. Ce lieu donc nommé *le Mont des Bœufs* (qui nous pourroit faire ressouvenir du combat de Danaus & de Gelanor, representé dans la place de la Ville d'Argos par un Bœuf terrassé par le Loup) auroit dû depuis porter le nom de *Charle-mont*, comme Constantinople prit le nom de son fondateur, veu qu'il n'a rien espargné de tout ce que l'invention des hommes pouvoit trouver, le courage entreprendre & la puissance executer, pour conduire ce grand dessein, qui devoit servir de caveçon à ses ennemis. Il ne faut qu' avoir veu son assiette, ses murailles, ses tours, son Arsenal remply de canons, de piques, de mousquets, de petards, d'eschelles, & d'autres munitions & machines de guerre, pour connoistre combien il la jugeoit importante à ses hautes & ambitieuses entreprises. Ses bastions estans fondez sur un roc extremement dur sont hors de mines, & estans extraordinairement & également élevez, ils ne peuvent estre battus d'une plaine, bref, estans escarpez de tous costez & ses murs estans encore secondez de la profondeur de grands & larges fossez sans eau, mais tous creusez & contreminez, il semble que c'est vouloir escalader le Ciel, que de songer à y vouloir attacher une escalade. De sorte que Gelic & Grammaye ont eu raison de dire que l'Empereur pour habiller cette place à sa mode, dépoüilla presque tout le pais. Et en effet il se servit des ruines & des materiaux de la Ville de Crevecœur, des Chasteaux de Cuvillers, d'Escaudeuvre, de Rumilly, de Fontaines, de Saint Aubert, de Cauroy, & d'autres plus voisins, & mesme de la magnifique Eglise des Chanoines de S. Gery, pour rendre ce Bouleuert plus solide & accompli. Il dressa aussi sur les ruines de 800. maisons appartenantes aux principaux du Païs, une place d'armes si vaste & si belle, qu'une

L'Empereur ruine plusieurs places pour eslever la Citadelle de Cambray.

qu'une armée pourroit s'y ranger en bataille, & écarter un ennemy, qui seroit desja entré. Telle est la maxime des Grands, que pour faire un grand dragon, il faut qu'il devore plusieurs petits serpents, & pour faire une grande & bonne place il en faut faire bien des petites & des foibles, pour luy servir de pasture. Les grandeurs de Dieu sont bien faisantes, celles du monde sont naturellement consommantes; car elles mangent & devorent leur voisinage, comme l'arbre que nous appellons l'If, qui tire insensiblement le suc des plantes qui croissent auprés de luy. Il n'est pas expedient qu'il y ait quantité de grandeurs dans l'Univers, elles feroient tarir les rivieres, aussi bien que l'armée de Xerxes, & s'appauvriroient par leurs contestations: Si est-ce toutesfois qu'il faut de la Majesté dans le monde civil à proportion de l'elementaire. Et pour ce Dieu fait les Rois & les Puissances, prenant patron pour soy mesme, & veut que nous les reverions comme ses images vivantes. Les Monarques font les grandeurs du monde, qui sont les effets de leurs puissances. L'Empereur s'estant ainsi joüé des Cambresiens comme le chat de la souris, & voyant son Boulewert eslevé selon ses desirs, y mit garnison, qui estoit en effet payée de leur argent, mais luy prestoit le serment: de telle sorte qu'ils tomberent par leur faute en une miserable servitude, s'estant forgez eux-mesmes les fers, dont on les a emmenotez.

Les Cambresiens perdent leur liberté.

Le Roy ayant retiré son armée en seureté, ne la congedia pas, mais seulement la distribua par les Villes frontieres, sachant bien qu'il auroit au Printemps toute la puissance de cét ennemy & celle de l'Anglois sur les bras. L'Hyver estant passé, l'Empereur & l'Anglois (secondez des troupes de Dannemarck, & de toute l'Allemagne, orsmis de celles des Suisses) qui dans leur Conseil avoient desja partagé la France entr'eux de telle sorte qu'ils devoient se la rendre tributaire chacun par moitié, resolurent de venir se joindre droit à Paris, sans s'amuser en chemin, afin d'estonner le reste par la prise de la Ville Capitale, mais la jalousie & l'interest particulier de ces deux Monarques sauverent la France de ce mortel danger, car ils s'arresterent à assieger des places chacun pour son profit. L'Empereur assiegea Luxembourg, & la prit,

Le François distribuë son armée par les places frontieres.

L'Empereur & l'Anglois partagent la France.

Leur jalousie.

prit, puis entra en France avec une puissante armée, & se rendit maistre du Chasteau de Commercy-sur Meuse, de celuy de Ligny en Barrois, de S. Disier, & de quelques autres. L'Anglois qui avoit assiegé Boulogne & Monstrüeil, fut prié par l'Empereur de le venir joindre vers Paris, & lever ces deux sieges. Mais l'Anglois reconnoissant bien ses intentions, luy fit response que puis qu'il avoit pris des Villes, il estoit aussi resolu d'en prendre, afin que le jeu fut égal, & qu'apres ils adviseroient à ce qu'ils auroient à faire. Cette response luy ayant assez fait connoistre qu'il n'estoit pas homme à se laisser si facilement duper par ses artifices, & voyant son armée à demy-deffaite par la faim & les fatigues, & sa retraitte tres-dangereuse par un pays ruiné, & ayant les ennemis en queuë, il fait remettre secrettement le Traitté de paix en avant par un Moine de la Maison des Gusmans qui estudioit lors dans l'Université de Paris. Tellement qu'apres plusieurs voyages de ce bon Moine, la paix fut arrestée par le Traité de Crespy en Valois, & concluë le 17. de Septembre de l'an 1544. Laquelle fut publiée à Cambray le 24. du mesme mois, & fut couronnée par des feux de joye & autres signes de resjoüissances. Cependant le Roy commanda au Dauphin de faire promptement marcher son armée pour surprendre l'Anglois qui estoit devant Monstreüil & Boulongne, & il l'auroit sans doute battu devant l'une de ces places, s'il ne se fust retiré à la haste à Calais, laissant une partie de sa grosse artillerie, & de ses munitions à la mercy du François.

Assiegent des places en France.

L'Anglois refuse d'aller vers Paris.

L'Empereur se repentant d'estre entré si avant, recherche la paix, qui fut concluë à Crespy l'an 1544.

Tout du long de l'hyver il n'y eut que resjoüissance à la Cour, pour les Ambassades, presents, & autres nouvelles confirmations d'amitié entre l'Empereur & le Roy. Eleonor fille de Philippe le Beau Duc d'Austriche, & de Jeanne de Castille heritiere du Royaume des Espagnes, & femme du Roy François, vint voir à Bruxelles l'Empereur son frere, afin de l'entretenir dans la bonne volonté qu'il avoit de donner sa fille au Duc d'Orleans. Elle passa par Cambray le 13. Octobre du mesme an, accompagnée d'une Royale suite de Dames & de Seigneurs. Le Duc d'Orleans la suivit deux jours aprés avec un train de grand Prince qui veut traitter l'amour. Mais la joye des François n'estoit pas entiere, quoy que leur plus grande

Eleonor d'Austriche passe par Cambray, & fut suivie du Duc d'Orleans.

de crainte fust passée, parce que les Anglois ne voulurent entendre à la paix; qui à la fin s'estant lassez de la guerre, traitterent avec les François de la paix entre Ardres & Guines.

La France reprenant lors un peu d'haleine, se voyoit bien deschargée de la guerre pour un temps: mais elle estoit menacée d'une autre bien plus pesante, quand l'Empereur auroit une fois subjugué les Protestants d'Allemagne, à quoy il estoit pour lors occupé. Elle receut en mesme temps les tristes nouvelles de la mort de Henry Roy d'Angleterre; mais les plus cuisantes & plus funestes furent celles de la mort de son Roy François I. qui arriva l'an 1547.

Mort du Roy d'Angleterre.

Mort de François I. l'an 1547.

Cependant l'Empereur avoit sousmis les Villes de la Ligue de Smacalde, dompté le Palatin du Rhin, & le Duc de Witenbergh, vaincu & pris le Lantgrave & le Duc de Saxe; bref, subjugué tout ce qu'il y avoit de puissant en Allemagne par une memorable bataille. Son frere Ferdinand avoit aussi humilié les Bohemes, & entretenoit la guerre avec le Turc. Tellement qu'il sembloit desja mesme aux moins timides, qu'on entendoit le bruit de leurs armes sur les bords de la Meuse. Quant aux Anglois, ils n'estoient pas pour lors beaucoup à craindre. Henry II. qui venoit de succeder à François son pere, & de recueïllir sa Couroune avec ses vertus, eust bien voulu signaler la premiere année de son regne par le recouvrement de Boulogne sur l'Anglois; mais les advis qu'il eut que l'Empereur machinoit quelque entreprise sur luy, interrompirent ce dessein, & l'obligerent à visiter les frontieres de Champagne & de Bourgongne. A son retour les Anglois trouvans les affaires de leur Maistre fort debiffées par leurs discordes, rendirent au François l'an 1550. par un Traitté la Ville de Boulogne; dont l'Empereur en fut jaloux au dernier point, qui chercha le moyen de faire éclorre sa jalousie cachée deux où trois ans, comme un venin au dedans du corps, par la petite guerre de Parme. Le Roy Henry ne pouvant souffrir toutes les ruses, & bravades de l'Empereur, luy declara la guerre par quelque bel exploit, qu'il fit en Piemont. Un peu auparavant l'Empereur fit venir d'Espagne son fils Philippe pour le faire salüer heritier des Pays-bas. Il le fit revoir comme Souverain à Cambray le 15. d'Aoust. Et

L'Empereur dompte l'Allemagne.

Les Anglois font la paix avec Henry II. Roy de France, l'an 1550.

L'Empereur en est jaloux.

Henry II. recommence la guerre.

pour faire la ceremonie plus pompeuse, & monstrer à son fils l'importance de cette Ville & de sa Citadelle, il le fit conduire par le Clergé de l'Eglise à la Citadelle, à l'entrée de laquelle, l'Archevesque, les Ecclesiastiques, & le Magistrat, luy presenterent les clefs de leur Ville, & le reconnûrent comme l'unique Arbitre & Seigneur de leurs biens & de leurs vies. Ce procedé deplût fort aux plus sensibles, qui virent bien qu'on leur avoit donné l'ombre pour le corps, & les apparences pour la verité. Trois jours apres, ils se rendirent à Bouchain, puis à Vallencienes, Quesnoy, Landrecy, Avesnes, Chimay, Marienbourg, Beaumont, Binch, (où Marguerite Gouvernante des Pays-bas tenoit sa cour) & Bruxelles. La saison estant desja fort avancée, François de Cleves Duc de Nevers Gouverneur de Champagne, & Anthoine Duc de Vendosme ravagerent seulement quelques parties des Provinces de Luxembourg, de Flandres & de Hainaut. L'année suivante les Princes Allemans offensez de l'emprisonnement du Lantgrave contracterent secrettement une Ligue avec le Roy Henry, qui ayant pris le tiltre *de Protecteur de la liberté Germanique*, & ayant assemblé les plus belles forces de son Royaume, se resolut de penetrer en Allemagne, & de joindre les Princes Confederez, afin de monstrer de quelle affection il se portoit à la defence de ses Alliés. Il s'empara d'abord des Villes de Toul, de Mets, s'asseura de la Lorraine, & envoya le petit Duc en France. De là il passa les monts de Vauge, avec beaucoup de fatigue, descendit à Saverne, & dans les plaines d'Alsace: puis vint se rendre maistre de Haguenau & de Wisbourg, & alloit pousser ses conquestes jusques au cœur de l'Allemagne, si les volontez des Allemans n'eussent changées, qui ne craignant plus l'Empereur commençoient à craindre le Roy. Les Flamans cependant prirent la Ville de Stenay, forcerent quelques Chasteaux, & pillerent toutes les frontieres de Champagne. Ces nouvelles & le manquement des Princes Allemans, obligerent le Roy de rebrousser chemin, qui prit en passant Roc-de Mars, Danvilliers, Verdun, Jvoy, Montmedy, & Büillon. Le seul bruit de son retour fit prendre la fuite aux Flamans qui s'estoient avancez dans la Picardie, où ils commirent d'estranges inhumanitez.

Philippe d'Austriche fait son entree à Cambray.

Ravages en Hainaut, Flandres, &c.

Ligue contre l'Empereur.

Progrés de Henry.

nitez. Le Roy en continuant sa marche receut le Chasteau de Lumes, retraite de voleurs, qui fut rasé; ceux de Glajon & de Trelon pareillement : & Cimay fut pillé & bruslé. L'année d'apres, l'Empereur ayant renoüé la paix avec les Seigneurs Allemans, vint assieger Mets, cependant que le Comte du Reux avec ses Flamans suivant les furieux commandemens de son Maistre, saccageoit la Picardie, où il brusla Noyon, Neesle, Chaumont, Roye, plus de sept cens Villages, & cette magnifique maison de Folembray que François I. avoit fait bastir pour le plaisir de la chasse. Ces barbares boute-feux portans le flambeau mesme dans les lieux les plus sacrez, repaissoient inhumainement leur veuë & leur vengeance de ces pitoyables spectacles: & les malheureux habitans ayans retiré leurs familles & leurs bestiaux dans quelques maisons fortes, ils prenoient plaisir d'entendre pesle-mesle les muglemens des bestes, les cris des enfans, & les hurlemens de ce peuple innocent qui perissoit dans les flammes. Les François piquez d'un desir de vengeance & d'une fureur desesperée vindrent exciter des pareilles cruautez en Cambresis, bruslerent le Bourg de Haspres avec son Monastere, & plus de quarante villages à l'entour, selon le rapport de d'Outreman. Bon Dieu, quelle manie de se transfigurer en loups ou en furies, de n'abboyer qu'apres le meurtre, le sang, & le feu, & d'estendre en bourreaux nos bras, nos mains, & nos espées sur la ruine de nos semblables & la desolation de nostre propre patrie !

L'Empereur assiege Mets.

Le Comte du Reux brusle tout en Picardie.

Les François font le mesme en Cambresis.

Apres tous ces incendies, le Comte de Reux vint camper devant Hesdin, & la prend ; qui fut reprise aussi-tost par le Roy. L'Empereur voyant que son armée de devant Mets estoit diminuée de plus de trente mille hommes, tant par les sorties des assiegez que par les pluyes, neiges, gelées, famine, maladies, & autres incommoditez que peut souffrir un camp des plus malheureux, se resolut à lever le siege à la desrobée, laissant les tentes dressées, les poudres à canon, les armes, & une partie de l'artillerie enfoüye sous terre, & une multitude incroyable de blessez & de malades, dont la pluspart ne pouvans plus ramper à cause de leur extreme foiblesse demeuroient en proye aux loups, aux chiens, & aux oyseaux, où

Hedin prise & reprise.

L'Empereur abandonne le siege de Mets.

Pauvre estat de son armée.

Compassion des François. ou finissoient leurs jours dans la boüe. Ces tristes objets esmouvant plustost la compassion que la vengeance des François, ils estimerent indigne de leur courage d'assommer des gens qui ne se pouvoient defendre, & se contenterent de prendre leur bagage, & quelques prisonniers signalez, qu'ils traitterent aussi humainement qu'ils en avoient besoin. Voila comme ces trois Villes Imperiales, Mets, Toul, & Verdun furent arrachées de l'Empire de Germanie, & derechef sousmises à celuy de France.

Teroüanne assiegée, prise & rasée par l'Empereur l'an 1553. Les François l'ayant ainsi repoussé, ne penserent plus qu'à celebrer les triomphes de leur victoire, comme s'ils eussent acquis une profonde paix. Mais l'Empereur ne se rebuttant pas pour toutes ces disgraces, assembla ses forces des Païs-bas, où il estoit, pour assieger Teroüanne, & en donna la charge à Ponce Lalain Sire de Bugnicourt(Adrian de Croüy Comte de Reux estant mort) qui fut prise aprés beaucoup de perte de part & d'autre & fut rasée l'an 1553. le 20. de Juin par le commandement de l'Empereur, & le souhait des peuples voisins. Ainsi prit fin cette ville, jadis le Palais des Comtes d'Artois, & la capitale des peuples que les Romains appelloient *Morini*, de laquelle on ne sçauroit presque aujourd'huy monstrer les fondemens. Son Siege Episcopal fut transporté à Boulogne, mais une partie de sa jurisdiction demeura aux Evesques d'Ypres & de S.Omer: On ne peut rien apporter de plus pressant pour preuver que les villes les plus fortes ne sont pas les plus asseurées, & qu'en un jour on peut perdre sans ressource ce qu'on ne peut amasser sans peine en plusieurs années.

Hesdin demoly & rebasty ailleurs. Le Chasteau de Hesdin fut demoly aussi bien que Teroüanne, mais rebasty au dessous l'année ensuivante par l'Empereur sur le confluant de deux petites rivieres Canche & Ternois. Il se promettoit aprés cela d'emporter Dourlans, mais l'armée du Roy se trouvant plustost preste qu'il n'avoit crû, il n'osa l'entreprendre. Cette armée estant de soixante mille hommes de pied & douze mille chevaux,le Roy la fit marcher vers celle de l'Empereur, brusla tout le pays jusques à Arras, fit reconnoistre Bapaumes, & se campa enfin à la veuë de Cambray. On ne sçait s'il avoit envie de l'assieger, (rapporte Gelic) ou

L'armée du Roy assiege Cambray.

s'il

s'il ne vouloit qu'attirer les ennemis à la bataille, en la menaçant. S'il l'eust investy du commencement avant que de la faire sommer, & qu'il eust empesché les ennemis d'y jetter trois mille hommes, on croit qu'elle se fust mise entre ses mains, d'autant plus facilement que les Cambresiens avoient esté trompez par l'Empereur, & qu'il les avoit asservis par une Citadelle. Car tel est le naturel des hommes, que la servitude leur semble moins rude sous tout autre que sous celuy qui leur a premierement osté la liberté. Les Imperiaux s'estoient campez à deux lieuës de Valencienes prés du Mont-Hawis lez Famars sur la riviere de l'Escaut, où ils avoient entouré leur camp d'une forte circonvallation, neantmoins il estoit en telle assiette qu'on le pouvoit battre d'un bout à l'autre de dessus une petite colline qui le regardoit. Or parce qu'ils avoient publié que l'Empereur desiroit passionement de donner bataille pour mourir avec cette gloire d'avoir luy mesme vaincu un jeune Roy & toute sa puissance, & rendre la paix à la Chrestienté aprés cette derniere action, Henry s'approcha de leur camp, & rengea son armée à leur veuë, leur faisant donner maintes escarmouches deux ou trois jours durant, afin de leur apporter le premier le deffi qu'ils se vantoient de luy envoyer. Aprés avoir donc essayé divers moyens pour les attirer en campagne, voyant que l'Empereur s'estoit retiré à la haste dans la ville de Mons avec sa sœur Marie, & que l'hyver approchoit & que les chemins devenoient desja si fascheux qu'il estoit presque impossible d'en arracher le charroy, il retourna en arriere, porta la desolation par tout le Cambresis, distribua une partie de ses troupes dans les garnisons, & congedia le reste.

Les Imperiaux campent prés de Vallenciennes.

Le Roy les va provoquer à la bataille.

Cambresis ruiné.

L'année 1554. l'Empereur & le Roy tesmoignerent tous deux une grande envie de faire la paix, mais quand on vint aux conditions tous deux estans demandeurs, pas un ne voulut relascher de ses pretensions. Le Roy vouloit que Cambray demeureroit dans sa neutralité, & que les villes, qu'il avoit prises, seroient à jamais unies à sa Couronne. L'Empereur souhaittoit seulement une Treve pour laisser guerir ces profondes playes que l'Allemagne s'estoit faites par ses propres mains, & pour donner le temps à la puissance des Pays-bas de se joindre, & de se souder avec celle d'Angleterre, par le ma-

On parle de la paix l'an 1554, mais en vain.

Le Roy veut que Cambray soit neutre.

 riage

riage de son fils. Tellement que le Roy connoissant le prejudice qu'il apporteroit à ses affaires de temporiser davantage, se resolut de l'assaillir dans ses pays sans plus differer. Il fit donc assembler ses troupes, & en fit trois Corps d'armée, l'un à l'entour de S. Quentin, l'autre dans la Valée de Laon, & le troiziesme à Mezieres, pour tenir les Imperiaux en suspens de sçavoir par où il donneroit. L'armée que commandoit le Prince de la Roche-sur-yon donna dans l'Artois, bruslant & destruisant toute la campagne. Celle du Connestable la plus grosse des trois, ayant pris le chemin de Mauber-Fontaine, feignit d'aller assieger Avesnes, dont les habitans du plat pays furent tellement effrayez, qu'ils se sauverent dans les Ardennes, avec la meilleure partie de leurs meubles & bestails. Ils estimoient qu'il estoit impossible de les trouver dans des lieux de si difficile accez : mais le Duc de Nevers, resolu de subjuguer ce pays sauvage & presque inconnu, nonobstant les obscuritez de ces vieilles forests, l'aspreté des rochers, la difficulté des chemins scabreux & tout entrecoupéz de rudes cailloux, & les frequents destroits des passages, où l'on ne pouvoit monter qu'un à un & en gravissant des mains & des pieds, le traversa tout en huict jours, & desnicha les Imperiaux des Chasteaux d'Orchimont, de Villarzey, de Jadines, de Beaurin, de Fument, de Hierge & autres. De là il descendit aux portes de Givets sur la Meuse, somma la ville de Dinant, ravagea tout le Namurrois, prit Mariembourg sejour ordinaire de la Reine Marie, que le Roy fit appeller de son nom Henribourg. Aprés ces conquestes le Roy alla joindre le Duc de Nevers, & en passant prit le Chasteau d'Agimont, & de Chasteau-Thiery sur Meuse. En suite il assiegea la ville Bouvines, la prit d'assaut, ses habitans ayans tous passez au fil de l'espée, ou pendus, pour avoir eu l'insolence d'avoir tenu contre une armée Royale. Dinant estant beaucoup plus forte, eut moyen de faire sa composition. Au partir de là, ayant passé la riviere de Sambre, il ruina tout le Hainaut, sans que le Duc de Savoye se presentast au devant avec l'armée Imperiale, comme il s'en estoit vanté, & brusla Mariemont maison de Plaisance bastie par la Reine de Hongrie, & la jolie ville de Binch, avec le magnifique Palais qu'elle y avoit basty, decoré d'une infinité de

Leve trois armées.

Ravage l'Artois, le Hainaut, &c.

Prend Orchimont, Villarzey, Jadines, Beaurain, Fument, Hierges. Givets, Marienbourg, Agimont, Chasteau-Thiery, Bouvines, Dinant,

Mariemont, Binch,

de peintures, de ſtatuës antiques, & d'ouvrages de marqueterie mentionnez par Guicciardin & de Waulde. L'ancienne Ville de Bavay, de l'antiquité & de la grandeur de laquelle les vieux Chroniqueurs ont fait mille contes, les villes de Maubeuge, de Beaumont, les Chaſteaux de Rœux, d'Aimeries, d'Audregnies, de Quievrain, & cinquante autres ſouffrirent pareille deſolation. De Hainaut le Roy paſſa encor dans le Cambreſis, ruina le Chaſteau de Crevecœur, & fit le degaſt tout à l'entour de Cambray. Là où l'armée du Prince de la Roche-ſur-yon le vint joindre, & y demeura huict jours. Le Duc de Savoye qui ſuivoit tousjours le Roy de logement en logement ſe retrancha en un lieu nommé Abſcon entre Cambray, Vallencienes & Doüay, non loin de Bouchain, puis à Noyelle & Neuville ſur l'Eſcaut, là où l'Empereur s'eſtant rendu en perſonne dans ſon camp, le Roy tenta toutes les bravades imaginables pour l'engager au combat. Et comme il vid qu'il perdoit ſa peine, il alla aſſieger le Chaſteau de Renty fort dommageable au pays de Boulonnois. L'Empereur adverty de ce deſſein, partit auſſi-toſt d'Arras, & reſolut de le ſecourir, mais il apprit par la defaite d'une partie des ſiens que le hazard preſide à la guerre, & que ceux qui ont eſté heureux portent ſouvent le dueil de leurs pertes. A la fin le Roy voyant qu'il ne pouvoit forcer l'Empereur à une bataille generale, & que la diſette des vivres & la mortalité cauſée par les chaleurs eſtoient grandes dans ſon armée, il ſe contenta des avantages qu'il avoit gagné, leva ſon camp, mit le feu à tous les villages d'alentour, puis ſe retira au petit pas en France, laiſſant la conduite de ſon armée au Conneſtable, qui peu aprés pour eſpargner les vivres congedia l'arriere-ban & les Suiſſes. L'Empereur qui s'eſtoit retiré à S. Omer, ayant ſceu que les forces des François eſtoient diminuées, il rappella promptement les ſiennes, & commanda au Duc de Savoye de raffler le plat païs, en revanche de ce qu'on avoit bruſlé le ſien, mais il ne reüſſit pas pourtant comme il eſperoit, car le Duc de Vendoſme le coſtoyoit tousjours, & luy enlevoit ſouvent de ſes meilleurs ſoldats.

Bavay, Maubeuge, Beaumont, Rœux, Aimeries, Audregnies, Quievrain, Crevecœur, &c. Ruine le Cambreſis.

Le Duc de Savoye ſe campe proche de Bouchain.

Renty aſſiegé par le Roy, où ſe donna une bataille.

Le Roy ſe retire en France.

Les Imperiaux ravagent les frontieres de France.

L'an 1555. les eſprits des Princes demeuroient encore obſtinez à la guerre, nonobſtant les exhortations du Saint Pere,

&les

& les vœux de tous les peuples. Le Mareschal de S. André Lieutenant du Roy ravagea le Comté de S. Paul, le Bailliage de Hesdin, & surprit le Chasteau-Cambresis par escalade, passant toute la garnison par le fil de l'espée, horsmis les Espagnols, ausquels on fit bonne guerre, pource qu'ils en usoient de mesme envers les François; courtoisie qui avoit commencée en Piemont, qu'on estimoit pour lors le theatre de l'honneur & l'eschole des gens de guerre. Le Marquis d'Elbœuf alla encor brusler Chimay avec tous les environs. Les Imperiaux aprés avoir menacé diverses places, commencerent le fort de Charlemont, puis encor un autre qu'ils nommerent Philippeville du nom de leur souverain. L'Empereur cependant voyant le peu de bonheur qu'il avoit dans les armes, & que la santé l'avoit entierement abandonné par la gesne de ses goutes, commença à haïr les affaires, prit un degoust des choses du monde, resigna la souveraineté des Païs-bas à son fils Philippe aagé de trente ans, & deux mois aprés tous les Royaumes d'Espagne, de Naples & des Indes, & travailla à la paix avant son depart, pour ne pas laisser à son fils ses inquietudes avec ses Estats. Par l'entremise donc du Cardinal de Poole les Deputez s'assemblerent l'an 1556. dans l'Abbaye de Vaucelles en Cambresis, qui convindrent enfin, *Qu'il y auroit treves pour cinq ans entre les deux Rois; chacun gardant ce qu'il tiendroit, lors qu'elles seroient publiées. Le Pape y fut compris par tous les Princes; le Duc de Savoye par Philippe, & les Sienois par le Roy tres-Chrestien.*

Chasteau-Cambresis surpris.

Charlemont, & Philippeville bastis.

Deputez en Cambresis font une Treve de cinq ans l'an 1556.

Aprés la publication de ces Treves faite premierement à Cambray à la veuë de cent Princes de haute marque, & puis à Bruxelles, l'Empereur Charles monta sur mer avec ses deux sœurs Eleonor & Marie, pour se retirer en Espagne, où il se confina dans le Convent des Hieronimites de S. Just sur les frontieres de Castille & de Portugal, ne retenant que douze serviteurs avec luy, & qu'un cheval pour sa monture.

Charles V. se retire dans un Convent d'Espagne.

Cét accord pourtant ne fut que comme un fil d'araignée, qui se rompit au premier vent; les esprits s'estans aigris en Italie, le Duc d'Albe reçût commandement du Roy d'Espagne d'y aller embrasser la cause des Colonnes contre les partisans du Pape, & en mesme temps le Roy de France commanda à son

La treve rompuë.

son Admiral de faire une irruption dans l'Artois, qui manqua à surprendre la ville de Doüay la nuit du jour des Rois, lors que les soldats & les bourgeois estoient ensevelis dans le vin, & dans le sommeil, mais une vieille qui ne dormoit pas, ayant descouvert les François,& réveillé le prochain corps de garde à force de crier, l'Admiral s'en retourna, & vint ouvertement forcer la ville de Lens, la pilla & la brusla ; puis ayant ravagé toute cette frontiere, s'en revint en Picardie. Philippe offensé de cette furieuse & inopinée saillie, & desirant de signaler les commencemens de son regne par quelque bel exploit, & donner à toute l'Europe d'illustres preuves de sa vertu & de sa puissance fit tous ses efforts pour lever, mais à petit bruit, une grande armée, afin que les François sentissent plustost le coup que la menace. Sa premiere entreprise fut sur Rocroy, laquelle estant avortée,il alarma par l'effroy de ses armes toute la Champagne, qui ayant esveillé le Roy Henry, le forcerent de venir en personne rasseurer cette Province ebranlée. Philippe peu de temps aprés tenta encor Rocroy, mais fut contraint de reculer : Quittant donc cette frontiere, il tira à Guise avec toutes ses troupes,avec resolution de penetrer jusques au cœur de laPicardie,sachant bien qu'elle n'avoit nulle place fortifiée, ny pourveuë d'hommes & de munitions par la negligence, ou plustost par le prodigieux estourdissement de ceux qui gouvernoient. Philippe n'ayant trouvé bon d'attaquer Guise, fit saisir par sa cavalerie legere les advenuës de la ville de S. Quentin, où la France vid la perte de son armée, la deffaite de toute sa Noblesse, & la prise de ses Chefs. Les Espagnols ont bien raison de chanter encore si haut le triomphe de cette Journée, puis qu'elle interrompit le cours des prosperitez de Henry II. qu'elle enerva les forces de son Royaume, & qu'elle en arracha toutes les conquestes que ce Roy & son pere y avoient adjoustées. A ne flatter personne, le Connestable, & presque tous les autres Chefs François sembloient avoir les yeux crevez, & tous les sens engourdis : pas un ne se mesla de donner les ordres, pas un ne parut avec un visage sans peur pour mener les soldats au combat, ny pour les encourager, ny pour les rallier. Un estonnement universel avoit glacé le cœur de cette armée,comme la Torpille gele

La treve rompuë.

Les François manquent à surprendre Doüay.

Pillent Lens.

Philippe Roy d'Espagne attaque Rocroy.

Entre dans la Champagne.

Tente encor Rocroy.

Assiege S. Quentin.

Iournée malheureuse à la France.

les poissons, & l'on eust bien jugé à voir la morne frayeur de tous les François, que le Ciel les avoit condamnez à la mort.

Les Espagnols estourdis du bonheur, ne le poursuivent pas.

Le mesme étourdissement qui avoit frappé les François avant ce combat, sembla avoir frappé les Espagnols aprés cette victoire. Toute la Noblesse estant morte ou prise, ou à l'autre bout de l'Italie, l'espouvante universelle dans le Royaume, nulles troupes sur pied; qui eust douté qu'ils n'eussent dû aller tout droit planter leurs trophées dans Nostre-Dame de Paris? Neantmoins, ou la trop grande joye qui trouble les sens aussi bien que l'extreme affliction, ou la Providence qui ne vouloit laisser perdre la France (s'il est permis aux hommes de chercher au Ciel les causes qui ne se trouvent point ailleurs) les éblouïrent si fort, qu'ils ne sceurent s'avancer en si beau chemin, mais retournerent au siege qu'ils avoient commencé.

S. Quentin prise, avec le Cattelet, Ham & Chauny.

Aprés la prise de la Ville, Philippe jetta la main sur le Cattelet à trois lieuës de Cambray, sur la Ville de Ham, & sur celle de Chauny. Ce fut là le dernier effort de sa grande & victorieuse armée, qui ne s'addonna en suite qu'à faire des courses & piller la campagne. Ces pillages enrichirent tellement les Flamans, les Allemans, les Anglois, & les Italiens, qu'ils ne songerent qu'à se retirer avec leur butin.

Le butin dissipe les forces de l'Espagnol.

Cette armée se trouvant affoiblie de la sorte, Philippe rabattoit beaucoup de ses esperances, & de peur de se voir tout à coup attaqué par ses ennemis qui se renforçoient, continua seulement à fortifier S. Quentin, le Cattelet & Ham, & puis ayant abandonné Cambray, où il avoit sejourné plus de deux semaines pour mieux veiller à ses affaires, il s'en retourna à Bruxelles, ayant laissé son armée dans les places d'aux environs.

Philippe sejourne à Cambray.

Le François reprend courage.

Cependant le Roy de France ayant fait des nouvelles levées de Suisses & d'Allemans, & receu ses troupes d'Italie, commanda au Duc de Guise (qui recherchoit tous moyens d'eslever sa gloire, tandis que celle de Montmorency estoit rabaissée) d'entreprendre Calais, afin d'en chasser l'Anglois, & de luy oster cette porte par où il venoit à toute heure se joindre avec les Espagnols.

Prend Calais, Guines, &c.

De Guise l'ayant pris heureusement, & ayant arboré les Enseignes de France & les Croix blanches sur ses murailles, vint assieger la ville de Guines, qui fut demolie; receut le Chasteau de Hames, & tous les forts de la terre d'Oye aban-

abandonnez par les Anglois, qui porterent nouvelle en leur païs, qu'il ne leur restoit plus un seul poulce de terre en France, & qu'ils avoient esté forcez de rendre les Clefs de ce Royaume qu'ils avoient porté si long-temps à leur ceinture.

Au mesme temps de cette conqueste, le Duc de Nevers prit les Chasteaux de Herbemont, de Jamoigne, de Chiny, de Rossignol, de Villemont & autres aux environs des Ardennes. Cependant la Duchesse Christierne de Lorraine, estant lors prés du Roy Philippe, s'employoit de toutes forces à moyenner la paix; Pour ce dessein donc, & pour l'extreme envie qu'elle avoit de voir son fils qui estoit en France, elle obtint sauf-conduit des deux Rois, & vint à Cambray accompagnée de l'Evesque de Granvelle, où elle sejourna quelques jours, puis alla à Perone, où elle fut accueillie de son fils, & du Comte de Vaudemont son oncle; & peu de jours aprés le Roy y envoya le Cardinal de Lorraine, pour entendre sur quels articles on pourroit traitter d'accord: mais pour l'heure ils n'y avancerent pas beaucoup. Car le Roy Henry continua la guerre, attaqua & prit Thionuille, brussa Arlon, & la demantela, cependant que le Mareschal de Termes forçoit Duncquerque & Bergues-S. Winoch, & saccageoit toute cette contrée. Ces bons succez ne durerent pas tousjours. Le Comte d'Egmont qui ne dormoit pas, vint rencontrer Termes prés de Gravelines, où il ne se vid jamais une plus rude meslée, & la victoire ne sçavoit à qui se donner: à la fin elle se tourna du costé des Espagnols qui estoient plus forts de la moitié. La plus grande partie de l'armée Françoise fut taillée en pieces, tous les Chefs furent prisonniers, & le reste de leurs troupes à la mercy & à la rage des Paysans, qui accoururent au camp d'Egmond pour avoir part à la vengeance des outrages que les François leur faisoient journellement.

La Duchesse de Lorraine se mesle de la paix.

Se rend à Cambray.

Va à Peronne.

Le François prend Thionville.

Dunquerque, &c.

Bataille de Gravelines malheureuse aux François.

La douleur de cette perte inopinée fut en quelque façon adoucie par une autre heureuse nouvelle, qui apportoit la deffaite des flottes Flamande & Angloise, qui s'estoient jettées sur les costes de Bretagne pour la piller. Ces victoires ainsi partagées ramolissant les courages des deux Rois, leur faisoient prester l'oreille aux Traitez de paix plus volontiers. Toutesfois l'un & l'autre assembloient de puissantes armées,

Flotte Flamande ruinée en Bretagne.

Les armées des deux Rois se camperent vers l'Artois. de crainte d'estre surpris. Ils se camperent à huict ou neuf lieuës l'un de l'autre entre la riviere de Somme & celle d'Authie en Artois. Là où ils employerent deux mois durant toutes leurs forces à remparer leur camp, comme s'ils eussent attendu tous deux d'y estre assiegez, ou qu'ils eussent voulu se vaincre l'un l'autre par la longueur du temps. Cependant la Duchesse de Lorraine, secondée du Connestable & du Mareschal de S. André vers Henry, & du Duc de Savoye vers Philippe, travalloit incessamment à procurer la paix. Tellement que le 14. d'Octobre de l'an 1558. les Deputez des Princes s'assemblerent à l'Abbaye de Vaucelles dans le Cambresis voisine de Crevecœur, sçavoir de la part du Roy tres-Chrestien le Cardinal de Lorraine, le Connestable, le Mareschal de Saint André, Jean de Morvilliers Evesque d'Orleans, Claude de l'Aubespine Secretaire d'Estat. De la part du Roy Catholique Ferdinand Aluarez de Tolede Duc d'Albe son grand Maistre du Palais, Guillaume de Nassau Prince d'Orange, le Prince Silva Comte de Melito, Antoine Perrenot-Granvelle Evesque d'Arras, & grand Chancelier, Ulric Viglius de Swichem sçavant Jurisconsulte. De la part de la Reine d'Angleterre, l'Evesque Ely, & Thomas Hauard. Pour le Duc de Savoye, Thomas Langusco, Comte de Stropiano. La Duchesse Christierne, & son fils le Duc de Lorraine y assistoient en qualité de mediateurs & amis communs. Sur le poinct qu'on n'attendoit plus que la ratification du Traité, les Anglois broüillerent tout derechef, parce que Henry leur refusoit absolument la restitution de Calais. A la fin la mort de la Reine Marie d'Angleterre, & celle de l'Empereur Charles V, arrivée presque en un mesme temps changerent bien-tost toute la face des affaires, & les Rois commencerent à s'appaiser peu à peu.

On sollicite la paix. Deputez pour cela assemblez à Vaucelles en Cambresis. L'an 1558.

La conclusion en est empeschée par l'Anglois.

Paix concluë & publiée au Chasteau-Cambresis l'an 1559. Le mois de Janvier de l'an 1559. les Deputez se rassemblerent au Chasteau-Cambresis, dans le beau Palais de l'Evesque de Cambray. La plus grande difficulté, sçavoir de la restitution de Calais, estoit ostée, d'autant que la Reine Elisabeth en avoit traitté separement avec le Roy. Sur la fin de Mars les articles de la paix, dont les Deputez estoient enfin convenus ensemble, furent apportez aux Rois, & communi-

quez.

quez à leurs Estats. Ceux de France les jugerent entierement ruineux & honteux pour eux, aussi les condamnerent-ils universellement par leurs murmures. Les Ducs de Guise & de Brissac tascherent d'en destourner le Roy, mais le dé en estoit jetté, il ratifia le Traité pour faire respirer ses peuples affligez, & la paix fut publiée le dixiesme jour du mois d'Avril. Aucuns des Articles de cette paix furent, *Que Philippe rendroit à Henry Roy de France les Villes de Saint Quentin, de Ham, le Cattelet, & le Diocese de Teroüanne, sans pourtant que le Roy pust rebastir la Ville; au Dauphin la Seigneurie de Crevecœur; à Marie de Bourbon la Comté de S. Pol; Et Que pour unir plus fortement les cœurs des Princes, le Roy Philippe espouseroit Madame Elisabeth fille du Roy, n'ayant lors qu'unze ans, à laquelle furent assignez quatre cens mille escus de dot; & le Duc de Savoye Madame Marguerite sœur du Roy, qui luy porteroit trois cens mille escus, & l'usufruit du Duché de Berry.*

En suite de ce Traité, les apprests de ces mariages s'estans faits avec grande despense, le Duc d'Alve vint de Bruxelles à Cambray avec le Prince d'Orange, le Comte d'Egmond, & plusieurs autres grands Seigneurs, où ayant attendu & formé l'espace de huict jours toute sa belle & nombreuse suite, s'achemina vers Paris, pour y espouser Elizabeth, au nom du Roy son Maistre: le Cardinal de Bourbon en fit la ceremonie dans l'Eglise de Nostre Dame. Le Duc de Savoye estoit aussi à Paris, pour espouser Marguerite quelques jours apres. Toute cette grande Ville retentissoit de cris de joye, d'applaudissemens, la Cour esclatoit de magnificences & de pompes; ce n'estoit que feux de joye, que festins, que mascarades, que ballets, & sembloit que la felicité devoit verser ses faveurs à pleines mains sur ces mariages, qui venoient estre noüez du Ciel, pour tirer l'approbation de toute la terre. Mais qui pourroit sçavoir les secrets que la Providence nous cache dans son sein? ou qui auroit assez de larmes pour deplorer l'estat des grandes fortunes, lors qu'elles sont abandonnées, comme au pillage à de grandes miseres? Le Roy Henry, entr' autres passe-temps, avoit fait publier un Tournoy dans lequel il vouloit estre des Tenans; il y monstra son addresse & sa force deux jours durans au grand estonnement de tout

Le Duc d'Alve passe par Cambray.

Espouse la fille de France pour le Roy d'Espagne.

Mort malheureuse du Roy Henry l'an 1559.

tout le monde, mais le troisiesme il fut mené du destin à une deplorable mort par l'estonnement d'un coup de lance qui luy ébranla le cerveau. Voila de quelle sorte la France perdit en se joüant plus qu'elle n'avoit perdu en mille combats depuis 50. ans. Malheureux coup, qui fut mortel à toute la race des Valois, & qui fit que les Seigneurs François qui y estoient, tournerent tout de bon leurs armes les uns contre les autres, pour changer des combats de plaisir en de trop veritables guerres. La mesme sale qu'on avoit dressée pour les balets, fut convertie en Chapelle pour garder son corps; & tout ce beau monde qui s'estoit assemblé à la foule pour les nopces de sa fille, assista à ses funerailles. Cecy nous apprend que le Destin n'a pas d'yeux pour la grandeur non plus que pour la bassesse; il persecute ceux qui sont dans la pourpre, aussi bien que ceux qui sont dans la fange, & ne traitte pas autrement ceux qui ont donné des maledictions, que ceux qui luy ont consacré des Autels.

Apres sa mort la diversité des opinions au fait de la Religion, la multitude des partis, les haines d'entre les grandes Maisons, les bijarres & inconstans desseins, la manie des peuples, la licence des Soldats, le brigandage des Capitaines, les Parlemens intimidez, ou gagnez, les Prelats ignorans & avares, les Nobles appauvris par la guerre, comme autant de Tyrtées, & à diverses escharpes & livrées, ne cornerent que le sac & le sang, & sembloient avoir unanimement conspirés de ne faire qu'un rouge brazier de leur patrie.

Reine d'Espagne passe par Cambray.

La ceremonie de la pompe funebre de Henry estant achevée, la Reine d'Espagne fut conduite par Cambray vers le Roy Philippe son espoux, lequel prit bientost apres resolution d'aller faire sa demeure en Espagne. Avant son depart, il donna le gouvernement des Pays-bas à Marguerite de Parme sa sœur bastarde, avec le conseil de Granvelle. Il establit des Gouverneurs dans toutes ces Provinces, & y laissa quatre mille Espagnols naturels, pour estre distribuez par les meilleures places. Ces ordres estant mis, il partit sur la fin de Septembre, s'embarqua à Flessingue en Zeelande, & arriva heureusement au port de Laredo en Biscaye, mais sa flotte chargée de tous les plus precieux meubles de sa maison perit à sa veuë

Elle s'embarque avec son mary pour l'Espagne.

veuë par une ſoudaine tempeſte, n'ayant pû empeſcher la mer de s'enrichir de ſes deſpoüilles.

L'an 1560. François II. fils aiſné de Henry II. n'ayant fait que ſalüer en paſſant le Royaume apres un regne de ſeize mois, eſt enlevé du monde par un mal d'oreille. Toute la France gemit ſous cette perte, pour les bonnes inclinations de ce Prince, qui n'avoit aucun vice: Mais elle eſt plus que ſenſible au cœur de ſa chere eſpouſe Marie Stuard (fille unique de Jacques V. Roy d'Eſcoſſe, & de la ſage Marie de Lorraine) qui euſt deſiré de ſacrifier le reſte de ſes jours aupres des cendres de ſon mary. Neantmoins comme le bas-aage du Roy, traverſé de diverſes indiſpoſitions, & le peu de temps qu'ils furent enſemble ne luy avoient point laiſſé de lignée, il fallut parler de retourner en ſa patrie, où deux Couronnes la regardoient, en Angleterre & en Eſcoſſe, comme la vraye heritiere. Elle y alla prendre poſſeſſion de l'une, & l'autre fut iniuſtement uſurpée ſur ſes droits; ce qui fut cauſe que ſa vie ne fut autre choſe qu'un theatre tendu de deüil, & couvert de ſang, où la revolution des choſes humaines joüa d'eſtranges tragedies. Jamais le ſort ne traitta plus rigoureuſement une teſte, que le Ciel avoit fait naiſtre pour porter trois Couronnes, puis qu'elle fut contrainte de tendre le col au bourreau par l'arreſt d'Elizabeth ſa couſine & des mauvais Juges qui s'eſtoient vendus à l'iniquité.

Le Roy François II. mourut l'an 1550.

Charles IX. ſucceda à ſon frere François, qui avoit laiſſé toute la France en combuſtion, & principalement pour le ſujet de la Religion, dont le Pape & le Roy d'Eſpagne prirent une telle alarme, qu'ils s'efforcerent ſous pretexte de pieté (que les Hiſtoires Françoiſes appellent *le faux Catholicon d'Eſpagne*) de ſe rendre arbitres des affaires du jeune Roy, & de renouveller la rigueur contre les Huguenots, qui devenoient par trop puiſſans, & vouloient (diſoit-on) partager le Royaume en Souverainetez, comme du temps de Hugues Capet.

Charles IX. ſucceda à ſon frere.

Cependant que la France eſt en l'eſmotion de ſes fievreuſes chaleurs, & en la chaude fievre de ſes fureurs, toute émeuë, & toute agitée des élans de ſa freneſie; Les Païs-bas n'eſtoient pas beaucoup plus ſains; les criſes, les ſincopes de rai-

Troubles és Païs-bas.

raisons, les ligues & factions y deschiroient toute l'union & y troubloient l'harmonie par des faux accords. Mais pour sçavoir comme cela arriva, il est necessaire que nous racontions en peu de mots les commencemens & les motifs qui en furent l'occasion; Et par mesme moyen nous marquerons en passant la naissance d'un Estat, qui estant né par hazard des troubles & des seditions, a pris neantmoins en peu de temps une si noble forme, & acquis une telle puissance, que horsmis la Republique Romaine, il a egalé tous ceux de l'Antiquité, soit qu'on l'estime pour la discipline militaire, soit pour les bons reglemens de la police, & de plus les a surpassé par l'experience de la marine, & par l'industrie du commerce. Il est tres difficile de ne pas dire plus ny moins qu'il faut en ces matieres; & quelque soin que l'on apporte pour contenter la curiosité des uns, & ne pas blesser la delicatesse des autres, je prevoy bien que je n'eviteray pas leur censure, & que les uns se plaindront que je n'auray pas supprimé, les autres que j'auray oublié quelque chose en cét Ouvrage. Mais sans m'estonner de toutes ces difficultez, il me suffit d'avoir pour approbateurs les applaudissemens de ma conscience, & pour toute recompense de mon travail, la seule gloire de dire vray; estant aussi esloigné de tout interest d'à present, que je le suis des passions de ce temps là, & n'abhorrant pas moins la malignité d'un style mesdisant, que la servile lascheté d'un esprit flatteur. Je vous ay donc rapporté cy devant que ce que nous appellons les Païs-bas est un assemblage de dix-sept Provinces grandes ou petites, que la Maison de Bourgongne (& celle d'Austriche qui en herita) avoit amasseés à divers tiltres, de succession, d'achapt, ou de bienseance. On leur donne le nom de *Belgique* parce qu'elles sont une bonne partie de la Gaule, qui s'appelloit autresfois ainsi. L'abondance des richesses que leur propre terroir leur produit, ou que leur commerce leur apporte, l'incroyable multitude d'hommes dont elles estoient peuplées alors, la constance à retenir leurs anciennes coustumes, l'amour invincible de la liberté, & sur tout la gloire des armes, qui est un fruit des braves & libres courages, ont de tout temps rendu ces peuples aussi difficiles à gouverner par la force, qu'ils sont faciles à regir par la douceur.

Belle digression de l'Autheur sur les causes de ces troubles.

Belges amateurs de la liberté.

ceur. Voila pourquoy Charles V. Monarque des plus prudents, qui connoissoit bien leur naturel par exemples du passé, & par la pratique, ayant esté nourry parmy eux, les avoit traitté par la derniere voye; & s'il avoit chastié les Gantois, ç'avoit esté plustost par necessité que par severité. Il vivoit familierement avec eux, comme avec ses compatriotes, & se faisoit rendre d'autant plus de respect, qu'il sembloit en desirer moins: mais sur tout il ne commettoit pas les charges du pays à d'autres qu'aux naturels habitans, & communiquoit si liberalement ses faveurs à la Noblesse Flamande, qu'elle auroit esté blasmable de ne point embrasser chaudement tous ses interests. C'estoit qu'il sçavoit qu'un Roy ne pouvoit user de ses sujets que selon la Loy, qu'il devoit porter avec soy des chaisnes d'or, pour captiver leurs volontez, qu'il ne devoit pas estre severe aux punitions, & retressi aux recompenses, mais qu'il devoit avoir la Bonté dans le cœur & dans la bouche, & la verser par necessité sur tous les siens. La Bonté est une vertu qui ne couste rien, & qui est d'un tres grand rapport, elle fait des thresors de cœurs, qui secourent les Grands dans le besoin. Une bonne parole qui sort de la bouche d'un Roy, est comme la manne qui vient du Ciel, & tombe dans le desert. Elle nourrit & resjoüit ses sujets. Le commandement qui se fait avec douceur, se fait avec une force invincible, & chacun naturellement aime mieux obeyr à celuy qui semble prier en commandant, qu'à une authorité qui vient à main armée, & qui menace d'arracher ce qu'on luy refuse. Si Charles à bien sceu estimer tout cecy, comme il devoit, son fils Philippes n'en usa pas de mesme, car peu apres qu'il eut pris le gouvernail en main, il commença à se monstrer tout Espagnol, à ne se servir plus que de gens de cette nation, à miner peu à peu l'autorité des Seigneurs de ces Provinces, à roigner les privileges des grandes Villes, bref, à abatre tout ce qu'il y avoit de grand, de peur qu'en son abscence quelque Seigneur naturel ne s'eslevast à la Souveraineté par le consentement des peuples. Et pour cét effet, il confia le maniement de toutes ses affaires à Granvelle homme d'excellent esprit, auquel il laissa une petite armée d'Espagnols naturels pour tenir les peuples en crainte. Ce fut la

Qualitez necessaires à un Prince.

Philippe d'Espagne ne sçait pas traiter si prudemment que son pere ceux des Pays-bas.

premiere cause des conspirations des Seigneurs, lesquels ne pouvans supporter que des Estrangers maniassent les affaires d'un Estat, qu'eux & leurs Ancestres avoient defendu avec leur sang & leurs biens, commencerent à fremir, puis à se plaindre hautement, & finalement n'ayans point eu de raison de leurs plaintes, à conspirer contre luy, à esmouvoir les peuples, & soulever des troubles. Les Principaux Seigneurs de ces Provinces estoient, Guillaume de Nassau Prince d'Orange, Loüis de Nassau son frere, Henry de Brederode, Philippe de Montmorency Comte de Horne, Florent son frere Baron de Montigny, Laurent de Pallant Comte de Culembourg, Charles de Lalain Comte de Hoocstrate, beau frere de Horne, Lamoral Comte d'Egmond & Prince de Gavre, le Marquis de Berghe, Charles de Brimeu Comte de Meghe, Jean Comte d'Ost-Frise, Philippe de Croüy Comte d'Arschot, Jean de Ligne Comte d'Arembergh, Charles d'Aimeries Comte de Berlaimont: les trois derniers s'attacherent aux interests de Granvelle, mais presque tous les autres conjurerent de le chasser du pays, où de le faire mourir de quelque façon que ce fust, à quoy Lamoral se monstroit plus animé de tous. De là vindrent les livrées qu'ils firent porterent à leurs gens, de drap noir, avec des testes de fou dans des marotes faites avec l'aiguille sur les manches pendantes des casaques, pour designer le Cardinal, & apres des faisceaux de flesches liées ensemble pour designer leur union. Et certes l'un & l'autre simbole fut comme un augure de l'advenir: car quelques-uns d'eux firent les fous, & furent chastiez comme tels: les autres, comme le Vaillant Prince d'Orange, ramasserent le debris du naufrage, dont s'est enfin composé *le Corps des Provinces Unies*, où Estats des Pays-bas. Or quoy que le Roy Philippe eust esté contraint de rappeller le Cardinal Granvelle avec les troupes Espagnolles, de crainte de pis: neantmoins les haines ne se rassirent point pour cela: mais les humeurs estant trop fort eschauffées, & desja accoustumées aux troubles, & à la sedition, il se trouva plusieurs autres causes compliquées qui entretindrent & redoublerent le mal. La plus nuisible de toutes fut celle de la Religion Reformée que Charles V. quoy qu'il l'eust tenté par sept diverses re-

Les Princes de ces pays s'en offensent.

Origine des Provinces Unies.

reprises, n'avoit pû desraciner. Son fils Philippe pensant en venir à bout par des remedes violens, y fit publier le Concile de Trente, & y establit l'Inquisition. Alors les peuples entrerent en furie plus forts qu'auparavant, & se desespererent de ce qu'on leur vouloit imposer un joug si pesant. La Noblesse se sousleve; le Brabant, qui de tout temps avoit eu de tres grands privileges, ne peut souffrir qu'on les viole par ce nouvel & fascheux establissement, les Principaux Seigneurs font une ligue pour la defence de la liberté de leur pays, laquelle fut secondée d'Elisabeth Reine d'Angleterre, des Ducs de Saxe, de l'Amiral Coligny & de quelques autres. Le Roy Philippe apres avoir long-temps combattu en son Conseil des voyes qu'il falloit suivre pour remettre les rebelles dans leur devoir, & les Villes, dont ils s'estoient saisis, dans l'obeïssance, y envoya le Duc d'Alve avec une puissante armée, qui remplit à son arrivée les prisons d'Illustres captifs, & tout le pays d'effroy; tellement que Marguerite d'Austriche, lors Gouvernante de ces Provinces, faschée de voir mespriser si arrogamment ses conseils, qui estoient plus doux, & comme le temps l'a monstré, plus utiles que ceux de cette monstrueuse rigueur, demanda congé au Roy Philippe de se retirer; ce qui luy fut accordé.

l'Inquisition cause de troubles

Le Duc d'Alve envoyé pour gouverner les Pais-bas.

Ses violences.

Apres son depart le Duc d'Alve restablit solemnellement l'Inquisition, & declara que par une Sentence donnée à Madrid le 26. de Fevrier, tous les peuples Laics, Nobles, & Communautez du pays, estoient condamnez comme heretiques, où fauteurs de l'heresie; par consequent tous coupables & sujets aux peines de leze Majesté au premier chef, sans excepter estat, qualité, aage, & sexe, horsmis quelques particuliers, qui estoient denommez aux informations. Toute la Belgique trembla de frayeur, & baissa la teste au coup de cette épouventable sentence: & personne ne se croyant en seureté, il se fit un grand deslogement de gens de bonnes conditions; de sorte qu'il sembloit que cette terre s'en alla estre entierement abandonnée de ses meilleurs habitans. Le Duc d'Alve commença le premier acte de sa tragedie par la mort de deux illustres testes, de Lamoral d'Egmond & du Comte de Hornes. Apres cette memorable execution, sa cruauté

Les meilleures Familles abandonnent les Pais-bas.

se desbonda universellement sur toutes sortes de personnes, hommes, & femmes, Gentils-hommes, Officiers, Magistrats, & riches Bourgeois. De quelque costé qu'on se tournast à la Ville & aux champs, on n'avoit pour objet que des potences & des eschaffauts. On commença à regretter l'absence de Marguerite, habile & sage Princesse, qui estoit capable de calmer par son addresse toutes ces tempestes, & on detesta par tout la tyrannie du Duc. C'est chose horrible que de lire l'histoire de son gouvernement escrite par les Historiens moins passionnez, où au lieu de contempler la pratique de la clemence (baze des Throsnes) de la benificence, & de la prudence, on n'y remarque quasi en toutes les pages que des rages d'accusations, des jugemens sanglans, des proscriptions, des pillages, & des massacres. Il semble que quand on lit sa vie que l'on entre en un païs d'antropophages, où l'on ne void que des hommes traisnez sur des clayes, des bourreaux qui arrachent des entrailles, qui mettent des corps en quartiers, & des membres humains dégoutans encor le sang pendus aux plus visibles places des Villes & des villages, comme les tapisseries de l'ancienne cruautez des plus Barbares Orientaux. Je m'asseure que ceux qui gouvernent aujourd'huy en Flandres sous un Roy si debonnaire, en ont encore autant d'horreur que moy, & tascheront d'effacer par leur moderation la tache d'un temps si funeste.

Mort de Charles IX. Roy de France l'an 1574.

Durant ces violentes fureurs si amplement descrites par tous nos Historiens (à la lecture desquels je renvoye les Curieux) Charles IX. vint à mourir le 30. de May 1574. ne laissant qu'une fille. Si tost qu'il eut les yeux fermez la Reine-Mere entreprit l'administration de l'Estat, jusques au retour de Henry III. Roy de Pologne sou frere, qui arriva à Reims l'an 1575. où il fut sacré par le Cardinal de Guise. Un an avant la mort de Charles, le Duc d'Albe accusé auprés de son Roy d'une trop grande inhumanité (car luy mesme s'estoit souvent vanté dans les banquets, d'avoir fait valoir les seules confiscations huit millions de ducats par an, & d'avoir fait mourir dix-huit mille hommes par la main des bourreaux, sans conter un million de personnes que ses soldats avoient massacrées dans les villes & aux champs, & ceux qui estoient morts

Henry III. Roy de Pologne, fut sacré Roy de France.

Le Duc d'Albe accusé de ses cruautez, est revoqué en Espagne.

morts de faim & de misere dans les bois) fut rappellé en Espagne, & en sa place le Roy Philippe establit Louis de Requesens grand Commandeur de Castille, qui estoit Gouverneur de Milan. A son arrivée il donnoit esperance de remettre tout dans le devoir par la douceur; neantmoins de l'advis du Conseil Sanguinaire establi par son predecesseur, il se persuada que les armes luy reüssiroient mieux, mais il en arriva tout autrement, car les Estats se banderent contre luy; peu de temps aprés la mort mit la fin à ses violentes entreprises. Presque en mesme temps perit aussi Chiapin Vitelli Marquis de Cetone, Mareschal de camp de l'armée Espagnole. Par la mort de ces deux Chefs, le Conseil d'Estat prit le gouvernement des Païs-bas, jusques à la venuë de Jean d'Austriche. Alors toutes les Provinces d'un merveilleux & unanime consentement, les peuples, les Nobles, & les Ecclesiastiques mesmes conspirerent contre les Espagnols, les declarerent tous criminels, firent leurs plaintes en France, en Angleterre, & en Allemagne, implorans le conseil & l'assistance de tous les Princes voisins; mesme ils mirent bas pour cette heure là les differents de la Religion & des Autels, & entrerent en Traité avec le Prince d'Orange, qui ne perdoit pas une si belle occasion de se faire valoir. Don Jean d'Austriche arrivé en ces Provinces l'an 1577. y trouva un Conseil d'Estat enyvré de la douceur du commandement, des peuples enchantez du desir de la Liberté, les Nobles armez de vengeance pour avoir esté privez de leurs biens & de leurs charges, toutes les Provinces, horsmis le Luxembourg, animées contre les Espagnols, & le Prince d'Orenge attisant le feu: de sorte qu'il fut contraint d'accepter le gouvernement avec les conditions que les Estats luy voulurent prescrire, lesquelles estant tout à fait contraires à son ambition, ne les peut garder long-temps; son impatience découvrit bien-tost le fond de son ame, & chercha le moyen de se rendre absolu. Marguerite Reyne de Navarre luy disposa des intelligences dans les Pays-bas. Elle vint à Cambray avec la Princesse de la Roche-sur-yon, feignant de vouloir aller prendre les eaux medicinales à Spa, & luy pratiqua Bauduin de Gavre Seigneur d'Incy, Gouverneur du Chasteau, un peu auparavant qu'elle eust gagné

Requesens vint en sa place.

Sa mort.

Les Estats gouvernent le Pays.

Arrivée de Dom Iean d'Austriche en ces Provinces l'an 1577.

La Reine de Navarre vient à Cambray, y gagne le Sr. d'Incy.

le Comte de Lalain Gouverneur de Hainaut, & quelques autres Seigneurs de marque. Or Dom Jean prenant l'occasion d'assembler ses amis pour faire honneur à cette Princesse, & l'estant allé recevoir à Namur, se saisit du Chasteau de cette Ville; puis il fit la mesme chose de Charlemont, de Mariembourg, & de quelques autres places.

Dom Jean surprend Namur, &c.

Si tost que Dom Jean se vid maistre de ces Chasteaux, il leva le masque, & declara qu'il vouloit estre absolument obey: mais les Estats resveillez par ces surprises, & bien avertis de son intention par ses lettres interceptées, leverent des troupes pour se garantir, appellerent les Seigneurs du pays, contraignirent les troupes Allemandes qui tenoient son party de vuider de leurs places, où ils mirent des Gouverneurs: de sorte que de peur d'estre enveloppé luy mesme, il se retira dans le Luxembourg, où il remüa toutes sortes de machines, amena à son party quelques Seigneurs du Pays, & obtint du Roy Philippe une armée sous la conduite d'Alexandre Farnese Duc de Parme, avec laquelle s'estant mis en campagne au mois de Feurier 1578. il deffit entierement l'armée des Estats prés de Gemblours en Brabant, & poursuivant son avantage leur enleva dix ou douze places.

Deffait l'armée des Estats prés de Gemblours l'an 1578.

Dans cette confusion les Estats se resolvans à joüer de leur reste, font tous leurs efforts pour remettre sur pied une puissante armée, afin de chasser leur ennemy. Ils avoient besoin pour cela de l'ayde de quelque Prince voisin. Ils traitent avec la Reine d'Angleterre, qui leur accorda deux millions de livres, mille chevaux, & cinq mille hommes de pied, & pria le Comte Palatin Jean Casimir de les conduire luy-mesme en qualité de son Lieutenant. D'autre part le Duc d'Anjou, ou d'Alençon, que nous appellons Monsieur, leur fit de grandes offres; Ce Duc avoit des intelligences particulieres avec les Seigneurs mal-contens: sur la fin de l'année passée, comme il estoit à la Fere avec sa sœur la Reine Marguerite, qui s'y reposoit à son retour des eaux de Spa, Montigny frere du Comte de Lalain, l'y estoit venu trouver, & luy avoit porté parole de la part de Lalain de luy remettre l'Artois & le Hainaut, & que le Seigneur d'Incy luy livreroit la Citadelle de Cambray. Sur ces asseurances Monsieur donna ordre de lever des troupes,

Le Duc d'Alençon s'offre pour les defendre.

pes, & en fit avancer cinq cens chevaux, & deux mille hommes de pied au service des Estats. Le Roy son frere n'approuvant point cecy, le fit mettre en prison, de laquelle s'estant sauvé, le transporta à Mons avec peu de suite, où il fut honnorablemeut receu tant du Comte de Lalain que de la part des Estats, qui luy donnerent le glorieux tiltre de Defenseur de la Liberté des Païs-bas. Quand Monsieur eut assemblé toutes ses troupes, il vint assieger Binche qu'il emporta en peu de jours. La courtoisie, dont il traita les habitans, luy fit ouvrir les portes de Maubeuge. Cependant l'armée de Dom Jean s'affoiblissant tous les jours, & celle des Estats devenant plus forte, il n'osa plus tenir la campagne, mais se mit à couvert sous la Ville de Namur, se rongeant le cœur luy mesme d'une telle impatience & tristesse, qu'il perdit l'honneur & la vie le 1. Octobre de l'an 1578. Sa mort resioüyt infiniment ses ennemis, & causa une grande consternation parmi ses troupes, qui furent commandées par le Duc de Parme, avec lesquelles il alla assieger Maestric, qu'il prit par force au bout de quatre mois; & cependant negocia si adroitement avec les Seigneurs mal-contens, qu'ils ramenerent sous l'obeïssance du Roy Philippe, les Provinces d'Artois & de Hainaut, les Villes de Lille, de Doüay, d'Orchies, & de Gravelines: toutesfois Cambray, Tournay, & Bouchain demeurerent unis à la Generalité. A l'opposite, les Provinces de Gueldres, Zutphen, Hollande, Zeelande, Frise, Utrecht, puis les Villes de Bruges, d'Ypres, de Breda, & quelques autres, tascherent de s'asseurer par une plus estroite union, qu'elles firent ensemble à Utrecht: d'où est venu le nom des *Provinces-Unies*, que cette glorieuse Requblique porte aujourd'huy.

Prend Binch, Maulbeuge, &c.

Mort de Don Jean, l'an 1578.

Le Duc de Parme en sa place.

Prend Maestric.

L'Artois, & le Hainaut ramenez au Roy d'Espagne.

Cambray tient bon pour la Generalité.

Trois ans aprés les Estats des Pays-bas n'ayans pû obtenir de paix raisonnable par la conference de Cologne, ils traiterent avec le Duc d'Anjou, & le firent leur Souverain dans l'assemblée qu'ils tindrent à Anvers. Tandis que ce Traité se faisoit, il envoya par avance Chamois Maistre de camp prendre possession de Cambray, dont il avoit fait marché avec Incy. Les Espagnols le tenoient desja comme investy, gardant toutes les avenuës du costé de France; tellement que ce Capitaine fut deffait & pris à Aspremont par les gens du Seigneur qui

Le Duc d'Anjou envoye Balagny dans Cambray, aprés la defaite de Chamois.

qui portoit ce nom: mais Balagny avec meilleure fortune entra dans la place, & la rasseura. Mais ce ne fut pas la fin de sa misere. Le Duc de Parme, qui vouloit se rendre maistre de toutes les Provinces qui confinoient à la France vint en personne avec des nouvelles & puissantes troupes assieger plus estroitement cette Ville, & par des forts qu'il fit bastir tout à l'entour, sçavoir à Marcoin, Creve-cœur, Escaudeuvre, Vaucelles, Lesdain, Nave & autres villages ferma si bien les advenuës aux François, qu'ils estoient battus toutes les fois qu'ils entreprenoient d'y faire entrer quelques convois. Ainsi le pain y eust bien-tost manqué tout à fait, & il y avoit desja une si grande disette de viande & de sel dans la Ville, que l'on y mangeoit les chevaux, les chats & rats, que l'on y vendoit une vache trois cens frans, une brebris cinquante, un œuf quarante sols, & l'once de sel huit sols. Comme il n'y avoit donc rien de plus pressant ny pour le salut de l'Estat, ny pour l'honneur de Monsieur, auquel Jnchy avoit baillé cette forte Ville, que de la delivrer au plustost de cette extremité, ce Prince s'avança le 15. d'Aoust de l'an 1581. avec toute son armée, & parut sur le soir à la veuë des ennemis. Turenne & la Voute, s'estans hazardez assez temerairement par une ardeur de jeunesse d'entrer dans la Ville, pour y porter les nouvelles du secours, tomberent dans le milieu des ennemis, & furent faits prisonniers par la faute de leurs guides qui s'ecarterent. La Voute trouva moyen d'eschapper, mais Turenne en estant plus soigneusement gardé, ne fut delivré qu'avec beaucoup de peine par l'intercession de la Reine-mere, qui estoit sa parente en payant cinquante mille escus de rançon. A l'arrivée de Monsieur, le Duc de Parme assembla toutes ses troupes, & demeura six heures en bataille pour le recevoir: Puis voyant qu'il venoit à luy en bel ordre tout au contraire de ce qu'il s'estoit imaginé, il abandonna ses forts, & se retira à la haste à Valencienes. La Ville estant ainsi delivrée, Monsieur y fit entrer un grand convoy de ce jour là, & le lendemain il y entra luy-mesme armé de toutes pieces parmy les fanfares des trompettes, & les acclamations du peuple, qui le receut comme Chef-Souverain du Chasteau, & Protecteur de la liberté du païs de Cambresis: apres il presta le

Le Duc de Parme l'assiege estroitement.

Disette de vivres.

Le Duc de Parme leve le siege.

Le Duc d'Anjou entre dans Cambray, & y presta le serment comme Protecteur.

le ferment fur l'Autel de Noftre Dame, puis à la Maifon de Ville, jurant qu'il la gouverneroit felon fes anciennes couftumes & libertez. Apres qu'il eut pris poffeffion de la Seigneurie de Cambray, il marcha vers Arleux & l'Efclufe, dont il chaffa les ennemis, ruina toute la campagne dés environs de Doüay & d'Orchies, & puis vint mettre le fiege devant le Chafteau-Cambrefis, refidence ordinaire de l'Evefque : il le batit fi rudement qu'au bout de treize jours il le força de capituler à difcretion:mais il en ufa avec beaucoup de douceur, pour donner d'abord de bonnes impreffions de fa clemence. Charles de Beaune Vicomte de Tours y fut tué en un affaut, & Jean de Montluc-Balagny, à qui Monfieur avoit donné le gouvernement du Chafteau de Cambray, bleffé à la cuiffe.

Se transporte en Angleterre.

De là Monfieur paffa en Angleterre, où il penfoit d'accomplir fon mariage projetté avec la Reine Elizabeth, qui fut empefché par les pratiques de Leyceftre fon Admiral. Cependant le Prince d'Orenge & les Eftats le preffant par plufieurs dépefches de retourner aux Pays-bas, où tout s'en alloit en defordre, il prit congé de la Reine, & s'eftant embarqué à Douvre le dixiefme de Fevrier de l'an 1582. arriva à Fleffingue deux jours apres, où les Princes d'Orenge & d'Efpinoy, & les autres Seigneurs luy embrafferent le genoüil : le lendemain il paffa à Middelbourg, où l'on luy fit une fomptueufe reception : de là montant fur des vaiffeaux qu'on avoit preparez, il fut porté à Anvers par deffus l'Efcaut, où apres mille belles ceremonies, les Eftats luy prefterent le ferment de fidelité, le reconnurent pour Duc de Brabant, & Marquis du Saint Empire, & l'inftallerent dans la Souveraineté, dans laquelle il demeura jufques à ce qu'aucuns des fiens s'eftans portez avec indifcretion dans Anvers, & s'eftans rendus odieux aux habitans, il fut obligé de fe retirer en France, & de fe reconcilier avec le Roy fon frere.

Retourne en ces Provinces, où il eft falüé Souverain.

Vaines entreprifes de Parmes, par la diminution de fes troupes.

Le Duc de Parme cependant ayant receu de nouvelles forces, s'amufa à prendre quelques places de nulle reputation, comme l'Efclufe à quatre lieuës de Cambray, le Chafteau-Cambrefis, Ninove, Liedekerke, & Gaesbeke non loin de Bruxelles: il auroit tafché de plus entreprendre, fi la ne-

ceſſité des vivres, la faim, & le deluge des eaux ne luy euſſent emporté plus de la moitié de ſa groſſe armée. Sur ces entrefaites le libertinage des troupes Françoiſes & l'inſolence avec laquelle elles vivoient en la campagne, eſtant cauſe que l'on leur fermoit les portes comme à des ennemis, & qu'elles ne pouvoient avoir de logement ny de vivres qu'à coups de canon, allumoient tellement l'inimitié des peuples, qu'ils en maſſacroient quantité ſur les chemins, ou que s'ils les laiſſoient vivre, c'eſtoit par une cruelle eſpece de pitié, apres les avoir dépoüillez, & reveſtus de haillons, & les avoir chargez de plus d'injures & de coups que de morceaux de pain. Monſieur voyant le meſpris que l'on faiſoit journellement de ſes troupes, & de ſa perſonne meſme, s'en piqua, & s'en plaignit hautement, mais il n'y gagna rien. Eſtant donc moqué de la ſorte, ſes favoris, mais peu politiques, & diſcrets, le preſſerent de ſe ſaiſir des meilleures places, & d'affermir ſa Souveraineté ſur quelques fondemens ſolides. Il commença à joüer ſon entrepriſe par Dunquerque, Dixmude, Tenremonde, Wilvoorde, Aloſt, & Menin; mais il faillit à Oſtende, à Bruges, & à Anvers. Les Bourgeois de cette derniere place ſe voyans traiſtreuſement attaquez par les François, qui vouloient violer leur liberté, & ravir leurs biens avec leurs vies, ſe defendirent avec tant de courage, qu'ils en aſſommerent plus de quinze cens ſur les ruës, & en firent prés de deux mille priſonniers. Vous pouvez mieux vous imaginer que je ne ſçaurois exprimer, la confuſion où ſe trouva Monſieur. Les bons François qui ne ſçavoient quelle couverture donner à cette entrepriſe pour en deguiſer la deformité, l'appellerent *le mal entendu*, où *la folie* d'Anvers. Il y eut incontinent pluſieurs negociations manifeſtes pour raccommoder cette rupture, mais toutes les meilleures raiſons alleguées à un peuple mutin, acariaſtre, & alteré, ne luy ont fait redoubler qu'une haine capitale contre les François. Apres que Monſieur eut languy deux mois dans cet Eſtat melancolique & chagrin, dont il penſa mourir, s'en revint en France, le 28. de Juin, s'imaginant que ſon eſloignement le feroit poſſible regretter.

La licence des François cauſe leur malheur.

Ceux d'Anvers maſſacrent les François dans leur Ville.

Met le Duc d'Anjou en peine, & l'oblige de ſortir des Pais-bas.

Son depart acheva de donner de l'avantage tout à fait à l'Eſ-

l'Espagnol; qui reprit Dunquerke, Bergue-S. Winoch, Meenin, Nieuport, Furnes, & Dixmude.. A toutes ces pertes les Flamans ne faisoient qu' exciter des tumultes & des crieries, & specialement dans Gand, & mesme dans Anvers, où la populace animée par les partisans d'Espagne se mutina contre le Prince d'Orange, lequel connoissant l'humeur variable de ce peuple, & ne voulant pas luiter contre ces flots, se retira sagement en Zeelande avec toute sa Maison, apres avoir mis le meilleur ordre au gouvernement d'Anvers, que la confusion des affaires luy permit, & fit tenir une assemblée des Estats à Middelbourg pour le 15. jour d'Aoust. Enfin un mois apres son depart, les factieux ne pouvans plus longtemps souffrir les François, le Mareschal Biron sortit du pays avec ses troupes, & alla trouver Monsieur qui faisoit contenance d'en vouloir assembler des nouvelles dans le Cambresis.

Le Prince d'Orange quitte Anvers.

Ainsi il ne restoit à ce Prince de toute sa Souveraineté dans les Pays-bas que la seule Ville de Cambray, avec une grande liste de vains tiltres. Il passa presque six mois dans cette Ville, tousjours diversement agité dans son ame d'un nombre infiny de pensées confuses, qui ne donnoient pas moins de peines aux autres qu' à luy mesme. Peu de temps apres, ayant par l'espace de deux mois soustenu les efforts d'un mal violent, & estant tombé en phtisie, il devint si attenué qu'en fin il rendit l'esprit à Dieu fort Chrestiennement estant à Chasteau-Thierry, l'an 1584.

Le Duc d'Anjou se rend à Cambray, seule place qui luy restoit dans les Pays-bas.

Mort du Duc d'Anjou l'an 1584.

Par son Testament fait deux jours avant son decés, il supplia le Roy de luy vouloir pardonner ses remüemens, luy recommanda affectueusement les habitans de la Ville de Cambray, dont il avoit esprouvé l'affection & la fidelité, & de recompenser ceux qui s'estoient ruinez à son service. Un mois apres qui fut le diziesme de Juillet le Prince d'Orange fut malheureusement tué dans sa maison par un assassin, nommé Baltazar Gerard natif de Villefans en Franche-Comté, qui le blessa à mort d'un coup de pistolet. Les Espagnols celebrerent publiquement les resjoüissances de la mort de ce Prince, comme si de ce coup ils eussent reconquis tous les Pays-bas, & en firent des feux de joye en plusieurs endroits, deschirant

Affectionné vers Cambray.

Mort du Prince d'Orange assassiné.

rant ſa memoire avec les plus vilaines injures que leur vengeance leur pouvoit ſuggerer : mais les Provinces-Unies en menerent grand dueil, & luy ordonnerent de magnifiques funerailles, l'honnorant comme l'unique fondateur de leur Liberté, en l'eſtimant auſſi heureux d'eſtre mort pour ſa patrie, qu'ils eſtoient malheureux d'avoir perdu un ſi grand Prince. Apres ſa mort les Eſpagnols prirent le Sas, Hulſt, Axele, Ruremonde, Aloſt, Ypres, Bruges, Denremonde, Wilvoorde, Bruxelles, Malines, Anvers, bref toute la Flandre & le Brabant, orſmis Oſtende, l'Eſcluſe & Dam.

L'an 1585. Balagny, aprés la mort du Seigneur d'Incy, de l'avis & conſentement des Eſtats, & de Claude de S.Pol S^r. de Valiere, & de Villers-outre-eau, Capitaine de Cambray (maſſacré peu de temps aprés par les pratiques de Balagny ſon Rival) fit une Treve pour trois ans avec le Duc de Parme, & relaſcha une bonne partie des contributions qu'il prenoit ſur le Hainaut & l'Artois. L'an 1589. le Roy de France ſe trouvant en peine, & craignant la Ligue qui eſtoit fort puiſſante, ſon Conſeil jugea à propos d'envoyer avec un bel équipage Freſne Forget Secretaire d'Eſtat vers le Roy d'Eſpagne, ſous pretexte de luy faire ſçavoir la mort de la Reine Catherine de Medicis, autres-fois ſa belle mere. Forget s'eſtant acquitté de ce compliment, excuſa le Roy, comme il en avoit ordre, de la detention de Cambray, dont il le deſchargea ſur cette Reine, comme en effet Balagny l'avoit tousjours tenu ſous ſon nom tandis qu'elle avoit veſcu, quoy qu'il dedaignaſt de la reconnoiſtre ; & luy teſmoigna que le Roy ſon Maiſtre avoit deſſein de luy ſatisfaire ſur ce poinct, & qu'il n'entendoit pas ſoûtenir Balagny en aucune façon. Puis aprés luy ayant raconté les rebellions de la Ligue, il le pria de luy vouloir preſter aſſiſtance pour la dompter, comme il le feroit en ſon endroit en pareil cas. Le Roy Philippe ayant reſpondu en termes fort obligeans, l'aſſeura avec quantité de belles paroles, qu'il ſeroit tousjours bon allié du Roy & de la Couronne de France, & que Dieu l'ayant fait Roy, il ne donneroit point ce mauvais exemple contre luy-meſme que d'aſſiſter des ſujets rebelles. Pour le point de Cambray, il exaggera fort l'injure que les François

Forget envoyé vers le Roy d'Eſpagne, qui s'offenſa de la detention de Cambray par Balagny.

François luy avoient faite, tesmoignant n'avoir point agreable une satisfaction si tardive, & si inutile.

Cette mesme année un maudit Moine Jacobin nommé Jacques Clement tirant son couteau de sa manche en donna un coup dans le ventre du Roy Henry, & le laissa enfoncé dans la playe, d'où les boyaux sortirent avec le sang. Cette blessure accompagnée de fascheux accidens luy ravit la vie le 2. d'Aoust. Avec luy finit la Branche des Valois, sans qu'il en resta aucun rejetton masle que Charles Duc d'Eugoulesme, fils naturel du Roy Charles IX. lequel il cherissoit tendrement comme son neveu, & qu'il eust fort avancé s'il eust vescu. Elle avoit tenu le Sceptre 261. ans. Durant le temps qu'elle a regné elle a donné treize Rois à la France, Princes magnifiques, liberaux, & genereux; mais certes tres-mal-heureux en ce qu'ils ont commencé à charger leurs peuples de tailles & d'imposts peu connus du temps de leurs predecesseurs, si non en cas de necessité, & seulement pour un temps; en ce qu'ils ont introduits la venalité des Offices, & osté l'élection des Benefices, & qu'ils ont permis l'achat des terres Nobles, & abandonné les charges de Judicature aux Roturiers. Abus qui ont produit tous les maux & tous les desordres que l'on void aujourd'huy dans la France, & mesme dans nos Païs-bas, si fascheux à supporter, mais si puissamment enracinez que l'on n'en peut presque plus souffrir ny la douleur ny les remedes.

Le Roy Henry III. assassiné par un Iacobin l'an 1589.

Fin de la Branche de Valois.

Abus introduits en France & en nos 17. Provinces.

Cependant le Duc de Parme avoit fait des grands progrez sur les Hollandois, mais depuis que la charge de Gouverneur general fut confirmée au Jeune Maurice de Nassau fils du deffunct Guillaume, la fortune changea en mieux pour eux: toutes les divisions cesserent, l'ordre & la discipline se restablit dans le païs, le commerce y ramena l'abondance, avec une incroyable multitude de peuple, & cette multitude toutes sortes de mestiers & de manufactures, qui y attiroient l'argent de tous costez: tandis que les autres Provinces sujettes au Roy d'Espagne, vexées lors par une infinité d'oppressions devenoient miserables, incultes & desertes; si bien qu'un petit Estat avec une Liberté bien conduite, & un mediocre secours de l'Angleterre, se trouva assez fort pour defendre sa Liberté con-

Le Duc de Parme a assez de bonheur.

tre le plus puissant Monarque de l'Europe. Mesme il fit bien voir par la reprise de quelques places, qu'il se pouvoit bien mettre sur l'offensive, & le stratageme qui l'an 1590. luy regagna la Ville de Breda par le moyen de quelques soldats cachez dans un bateau chargé de tourbes, fut une preuve certaine que l'addresse & la conduite ne luy manquoient pas, & que le bonheur de la guerre estoit passé de costé là. Le Duc de Parme cependant, qui avoit receu ordre du Roy Philippe de passer en France pour secourir Paris, ayant sujet de craindre qu'en deux ou trois mois d'absence, on ne luy enlevast toutes les conquestes de sept ou huit ans, dissuadoit de tout son pouvoir par lettres au Conseil d'Espagne, de ne pas desnüer les Pays-bas de leurs forces pour assister la Ligue, & prioit le Roy de ne le point charger d'une guerre si pesante, & si dangereuse. Les Estats des Provinces demeurées en l'obeïssance des Espagnols, poussez par son moyen, & par la crainte de voir ruiner leurs frontieres, joignoient aussi leurs remonstrances aux siennes, & representoient que bien loin de pouvoir soustenir un fardeau si extraordinaire, ils n'avoient pas seulement la force de supporter celuy qu'ils avoient desja sur le bras. Contre toutes ces raisons le Roy Philippe mettoit en l'autre costé de la balance, la belle occasion qui se presentoit de se rendre maistre de Paris, qui tout seul valoit un grand Royaume, de fomenter les troubles dans la France, afin d'en recüeillir quelques debris, & de retenir Henry tousjours embroüillé chez soy, de peur qu'il ne pust penser à reconquerir la Navarre, ou à se joindre avec les Hollandois pour luy arracher le reste de la Belgique. Ces considerations l'emportant par dessus les autres, il despescha Richardot au Duc de Parme avec commandement expres d'entrer en France avec toutes les forces qu'il y pourroit mener, & de tout hazarder pour Paris. Le Duc n'osa plus apporter de remise à un ordre si precis, & se resolut d'obeïr. Il vint donc à Valencienes en tres-bel appareil & en partit deux jours aprés qui fut le 8. d'Aoust, & se rendit à Crevecœur en Cambresis: il arriva à Meaux le 22. du mesme mois sans avoir rencontré aucun obstacle sur sa route; Il s'aresta quelques jours en ce lieu pour prendre ses mesures avec toute la circonspection possible sans se vouloir aucunement presser

L'an 1590. le Prince Maurice prend Breda.

Le Duc de Parme traverse le Cambresis, loge à Crevecœur. Entre en France.

presser ny pour les continuelles prieres des Parisiens, ny pour les instances que luy en faisoit le Duc de Mayenne. Aussi aprés avoir bien tout consideré, & formé dans son esprit un plan tres-exact de ce qu'il devoit entreprendre, il vint se loger au bourg de Clayes, & puis à Chelles, où le Roy Henry, qui avoit levé le siege de devant Paris, s'estoit retiré. Le bruit de sa marche avoit obligé le Roy de ranger son armée en bataille, dans une grande plaine au plus bel ordre que l'on sceut jamais voir. Le Duc de Parme bien estonné de la voir en cette posture, fut contraint de ranger aussi la sienne, & de commander toute à l'heure à ses gens de se retrancher, qui travaillerent avec tant d'ordre & de diligence, que dans vingt-quatre heures ils n'eurent plus rien à craindre. Le reste du jour, & les six autres suivans les deux armées demeurerent à la veuë l'une de l'autre, avec quelques legeres escarmouches : mais le huictiesme le Duc de Parme à la faveur d'un fort épais broüillars, fit tout d'un coup tourner son armée vers Lagny qui n'estoit qu'à une lieuë de là, l'emporta par assaut, & par ce moyen delivra Paris entierement de la disette & du siege. Aprés cét exploit il assiega Corbeil, & le prit. A cette bicoque se terminerent les conquestes du Duc de Parme & les vaines esperances de la Ligue. Ce Duc ne voulant rien entreprendre d'avantage, & accusant l'humeur inconstante, legere, & ingrate des François, resolut de s'en retourner aux Païs-bas. Avant que de sortir du Royaume, il eut le desplaisir de voir évanoüir celle de ses conquestes qui luy coustoit le plus, je veux dire, la reprise de Corbeil. Le Roy qui estoit à Compiegne bien resjoüy de cette nouvelle rassembla ses troupes, & se mit à suivre le Duc de Parme en queuë, le chargea presque à tous les logemens, & le conduisit jusques à l'arbre de Guise, & de là se vint rafraischir à S. Quentin, n'aguere mis sous son obeïssance.

Se campe prés de l'armée du Roy.

Prend Lagny.

Delivre Paris.

Se saisit de Corbeil.

A son retour de France, il trouva tout le Brabant pillé jusques aux portes de Bruxelles par les gens de guerre des Provinces Unies, une partie de la Comté de Flandres ravagée par par la garnison Angloise d'Ostende, les Espagnols chassez de Venlo par les habitans, Steenberg, Zutphen, Deventer, Hulst, Nimegue, & quantité d'autres places prises par le Prin-

Ravages dans les Païs-bas, durant l'absence du Duc de Parme.

Prince Maurice. Nonobstant toutes les conquestes de ses ennemis, les ordres exprés d'Espagne le forcerent d'entrer encore en France, & de s'avancer pour secourir Roüen assiegé par le Roy; ce qu'il fit; & apres divers malheurs & bonheurs dans ses exploits, il retourna en Flandre tout couvert de gloire, d'avoir pour la seconde fois fait lever le siege à un grand Roy, lors qu'il y avoit le moins d'apparence, & d'avoir à sa veuë, trompant sa vigilance & ses soins, passé une grande riviere, où plustost un bras de mer, avec cavalerie, bagage & canons, sans qu'il eust moyen de l'empescher, ny mesme de l'attaquer.

Qui receut ordre de secourir Roüen.

Ce grand homme, nonobstant le mal qui minoit ses forces par une secrete langueur, assembla encore ses troupes sur la fin de l'hyver pour retourner en France, sachant que le Roy faisoit des grands progrez par toutes les frontieres, & se disposoit pour le venir combattre, mais la vie luy defaillit à Arras, presque tout d'un coup sur la minuit du 5. de Decembre: estant encore monté à cheval ce jour là, & mesme depuis qu'il se fut mis au lict ayant travaillé aux despeches des affaires les plus importantes: de sorte qu'il n'y eut pas un moment de sa carriere, qui ne fust poursuivy de mesme force jusques à la fin, & qu'on pût dire de luy qu'il estoit veritablement mort dans l'employ qui luy avoit tant acquis de gloire. Sa mort ne causa pas beaucoup de regret aux Espagnols, mais ils connûrent bien-tost qu'elle avoit apporté un grand prejudice à leurs affaires, tant pour le gouvernement des Païs-bas, que pour les desseins qu'ils avoient sur la France.

Là dessus le Duc de Parme vient à mourir l'an 1592.

Le Comte de Fuentes arriva le lendemain de sa mort à Bruxelles qui authorisa, de la part du Roy son Maistre, le Comte de Mansfeld pour gouverner les Païs-bas, & donna la conduite de l'armée en France à son fils, assisté du Duc de Feria, en attendant la venuë d'Ernest Archiduc d'Austriche, frere de l'Empereur Rodolphe. En ces intrigues si embarassées, & ces broüilleries si universelles commença l'année 1593. en laquelle les choses à force d'estre meslées commencerent à se developer, & les maux de la France estans paruenus à leur periode, firent voir une crise, laquelle n'y apporta pas encore aucun soulagement visible, mais fit seulement connoistre par quel-

Le Comte de Fuentes arriva à Bruxelles. Le Comte de Mansfeld reconnu Gouverneur des Païs-bas.

quelque ſigne ſalutaire que cét Eſtat en pouvoit reſchapper. Le 26. du premier mois, on fit une grande Aſſemblée à Paris pour choiſir ſans paſſion & ſans intereſt de qui que ce fuſt, le remede qu'on jugeroit le plus utile pour conſerver la Religion & l'Eſtat, & pour eſlire un Roy qui fuſt de nom & d'effet tres-Chreſtien, & tres-Catholique; mais le Duc de Mayenne Chef de cette Aſſemblée ſe vid bien eſloigné de ſa penſée, quand le Duc de Feria, avec Jean Baptiſte de Taſſis, & le Docteur Inigo de Mendoza, luy fit entendre l'intention du Roy d'Eſpagne, & les pretenſions de l'Infante Donna Iſabella ſouſtenant que ſelon le droit de nature, divin & commun, elle eſtoit Reine de France. Cette propoſition fut rejettée de premiere face, & on leur dit nettement que ce n'eſtoit pas là le moyen de faire avaler aux Eſtats un morceau ſi amer que celuy de la domination eſtrangere, & qu'ils ne devoient pas eſperer que leur demande y fuſt bien receuë, s'ils ne luy envoyoient de plus grandes armées pour preoccuper les eſprits par le bruit de leurs canons, par la force de leurs armes, ou par les charmes & les brillants de leurs piſtolles. Taſſis, voyant le Duc de Mayenne piqué au jeu, trouva moyen de radoucir ſon aigreur & le retint encore dans le party de ſon Maiſtre. Apres cet abouchement le Duc alla joindre les troupes Eſpagnoles, qu'amenoit le jeune Manſfeld, avec leſquelles il vint attaquer Noyon, qui fut obligé de ſe rendre, apres avoir donné beaucoup de peine aux aſſiegeans. Cette armée ſe trouvant affoiblie de plus de trois mille hommes devant cette place, toutes les prieres des Pariſiens ne purent la faire avancer, mais tournant en arriere, elle vint ſe jetter ſur le Cambreſis, & apres l'avoir deſolé, attaqua le Chaſteau de Bouchain, & puis eſtant rappellée par le vieil Comte de Manſfeld qui en avoit beſoin pour oppoſer au Comte Philippe de Naſſau qui ravageoit le pays de Limbourg & de Luxembourg, elle reprit le chemin de Flandre. Tout le reſte de cette année elle eut tant d'occupation & de mauvais ſuccez aux Païs-bas, qu'elle ne pût eſtre démembrée pour aſſiſter la Ligue. Car l'authorité du Comte de Manſfeld eſtant foible, & controollée par le Comte de Fuentes, & par Eſtienne d'Ibarra, qui luy avoient eſté adjoints pour conſeil, leurs garni-

Aſſemblées diverſes pour l'election d'un Roy de France.

Le Roy d'Eſpagne y veut avancer l'Infante, mais en vain.

Le Comte de Manſfeld ſe jette dans le Cambreſis;

Attaque Bouchain;

Revient en Flandres;

A peu de bonheur.

sons se mutinerent en Artois & en Hainaut, qui furent aussi chassées des Villes de Nuys, de Wert, & de Venlo. Le Prince Maurice leur prit la Ville de Gertrudenberghe en presence du Comte; bref, il leur donna tant d'affaires en ces païs là, qu'ils noserent pas divertir leurs forces ailleurs.

Infinité de gens s'entremeslent de la paix.

Pendant ce temps là, il n'y avoit pas manque de gens qui s'entremesloient de negocier la paix en cent differentes façons. Ce n'estoient qu'allées & venuës, que lettres, propositions & conferences de toutes sortes de personnes, qui prenoient les choses par autant de divers biais, comme ils estoient tous differens en humeurs, en desseins, en factions, & en Autels; de sorte qu'ils destruisoient l'ouvrage les uns des autres, & sembloient avoir plustost envie d'embarasser la Couronne d'avantage, que de la tirer du d'anger. Ressemblans à cette fourmiliere de Procureurs qu'on void troter & s'entrechoquer dans une salle d'un Palais fort eschauffez en apparence pour vuider les procez, mais ne pensans qu'à en former de nouveaux, & engager de plus en plus leurs clients, afin qu'ils ne puissent jamais se delivrer de leurs mains. Le Roy d'Espagne, pour venir à bout de ses desseins, fait presenter dans une seconde assemblée l'Archiduc Ernest, luy promettant de donner sa fille pour espouse, apres qu'elle auroit esté salüée Reine de France; mais cette proposition n'ayant rencontré des volontez disposées pour la recevoir, demeura en l'air. Le mesme Roy fit faire encore plusieurs autres propositions dans les assemblées qui se firent peu apres, mais le Senat de France reveillant son authorité, & reprenant la splendeur de son écarlate, arresta que l'on ne pourroit transferer la Couronne en la main d'aucun Prince, ou Princesse estrangere, sous pretexte de la Religion; declarant tous traitez pour ce faits, & à faire cy apres, nuls & de nul effet & valeur, comme faits au prejudice de la Loy Salique, & autres lois fondamentales de l'Estat. On jetta donc les yeux sur le premier Prince du sang Henry de Bourbon, qui avoit desja long-temps porté la Couronne du Royaume de Navarre, & qui leur promit de changer sa creance en celle des Romains. A ce coup les cœurs timides estans fortifiez, & les yeux des plus violens dessillez, les Villes, les peuples, & les

Henry IV. Roy de Navarre, quitte la creance des Reformez; est sacré Roy de France.

les Nobles, qui par un zele indiſcret s'eſtoient precipitez dans la rebellion, s'en retirerent comme à la foule, ſe rangerent au devoir de l'obeiſſance, & reconnurent & ſalüerent Henry pour leur Roy naturel & legitime, qui fut ſacré à Chartres l'an 1594.

Lors que les autres Chefs du party eurent appris cette reſolution, & les nouvelles de ſon Couronnement, il y en eut bien peu qui vouluſſent courir fortune juſques à l'extremité, & qui n'adviſaſſent chacun à part à meſnager ſon accord. Ceux qui avoient de plus belles pieces, ou de plus grandes dignitez à conſerver, eſtoient ceux qui ſe haſtoient le plus à qui prendroit les devans, afin de faire leur condition meilleure, & le Roy trouvant plus expedient pour diſſiper ce party, de traiter avec tous ſeparement, quoy qu'il luy en puſt couſter, que de traiter avec le Chef pour tous les ſuppoſts, leur offroit des choſes plus avantageuſes qu'ils n'euſſent oſé pretendre. Villeroy avoit obtenu pour ſon fils le Gouvernement de Pontoiſe; la Chatre avoit eu pour les ſiens ceux d'Orleans & de Bourges; Le Duc d'Elbœuf auſſi, pour faire ſa condition plus avantageuſe aupres du Roy, ſe ſaiſit de Poitiers, & en depoſſeda Briſſac; La femme de Jean de Montluc-Balagny, qui avoit uſurpé la Souveraineté de Cambray, vint trouver le Roy à Dieppe, pour demander la continuation de la treve, en attendant que ſon mary puſt achever ſon accord, qui ſe negocioit à ces conditions, *Qu'il ſeroit fait Mareſchal de France; Qu'il auroit luy & les ſiens Cambray & le Cambreſis en toute Souveraineté; Que le Roy le prendroit ſous ſa protection, le maintiendroit, & luy feroit certaines penſions, & que pour cela il reconnoiſtroit S. M. d'un droit de baiſe-main ſeulement.*

Balagny traite avec le Roy Henry IV. pour Cambray.

Qu'il le reconnoit Prince de Cambray.

Durant tout cecy, les Eſpagnols aſſiegerent & prirent la Capelle: le Roy auſſi toſt qu'il en eut advis, alla juſques à leurs retranchemens, pour les attirer au combat, mais comme ils ne faiſoient ſemblans d'en ſortir, il aſſiegea Laon, empeſcha le ſecours, & defit trois cens chevaux, & treize cens hommes de pied, tant Eſpagnols que Walons, qui ſervoient d'eſcorte à un convoy de vivres, & de munitions, qu'ils pretendoient faire entrer dans la Ville. Le Comte de Manſfeld ne pût empeſcher que le Roy ne la forçaſt de ſe rendre, & ne terminaſt en

Progrez de Henry IV.

cet acte la fureur de la guerre civile, sans espoir de resource. Il en recompensa dignement Balagny qui l'estoit venu secourir avec cinq cens chevaux, huict cens hommes de pied, & quantité de canons & de munitions tirées de sa Ville de Cambray. Avant & pendant ce siege, ou le mois ensuivant, Roüen, le Havre, Montivilliers, Harfleur, Pont-audemer, Vernüeil, Montereüil, Abbeville, Troye, Sens, Rion, Agen, Villeneuve, Marmande, Poitiers, Chasteau-Thierry, Peronne, Amiens, Dourlens, Beauvais, Noyon & cinquante autres places se destacherent du party du Duc de Mayenne, qui s'estoient tousjours opiniastrement attachées aux interests des Espagnols.

Balagny l'alla secourir au siege de Laon.

La guerre fut proposée en une Assemblée contre le Roy d'Espagne sur plusieurs considerations, plus belles & apparentes que l'evenement n'en fut heureux, car les entreprises de la guerre ne succedent pas tousjours ainsi qu'on les a projettées. Le Roy de France irrité contre l'Espagnol par la perte de son Royaume de Navarre, flatté de l'esperance de reconquerir son patrimoine par les armes, asseuré des Hollandois d'une puissante diversion par mer & par terre, incité mesme par le Duc de Lorraine, & les treize Cantons, & emporté par des mouvemens de gloire & de vengeance, resolut d'entreprendre la guerre hors de son païs, reconnoissant qu'il n'y avoit tel triomphe que celuy qui s'éleve sur les terres de son ennemy, & que la victoire plus on la va chercher loin, plus est elle belle. Avant que d'en faire la declaration, & comme pour tenter le sort de cette guerre, il ordonna à son Mareschal d'entrer dans le Luxembourg, où le Comte Philippe de Nassau le vint joindre aussi-tost; Ils coururent ensemble tout le pays, eurent quelques rencontres avec Mansfeld, & tenterent diverses entreprises, mais pas une ne reüssit. Semblablement d'Aussonville & Tremblecourt, qui estoient entrez au mesme temps, dans la Franche-Comté, n'y prirent que les petites Villes, où plutost Bourgades de Vezou, de Luxeul, & de Joinville. Et les garnisons de Cambray ne firent aussi que piller le plat païs d'Artois & de Hainaut, où Balagny gagna un tres riche butin, que de Ligne, qui vivoit lors en Cambray, fait monter jusques à quatre millions de livres.

Guerre projettée contre l'Espagnol.

Balagny riche des depoüilles d'Artois & de Hainaut.

Ces

Ces deux dernieres Provinces estant les premieres exposées aux debordemens de la guerre, le Roy meu de compassion pour le peuple innocent, & desirant le rendre neutre en la querelle qu'il alloit entamer escrivit une lettre aux principalles Villes, disant, *Qu'estant obligé de repousser par les armes les injures qu'il avoit receuës des Espagnols, il avoit bien voulu les admonester que si dans la fin de Ianvier, ils n'obtenoient du Roy d'Espagne un mandement pour retirer son armée de leurs Provinces, & s'ils ne s'abstenoient de faire la guerre à ses sujets, & aux Cambresiens qui estoient sous sa protection, il denonceroit la guerre à ce Roy & à tous ceux qui estoient sous son obeïssance.* Si ces lettres fussent venuës avant les courses de Balagny, qui avoient desja fait cruellement ressentir les calamitez de la guerre aux Provinces, elles eussent peut-estre fait impression dans l'esprit du peuple: Mais comme elles vindrent apres leur ruine, les Magistrats n'y firenr aucune response, & renvoyerent le Trompete sans papier. Ce peu de satisfaction justifiant d'avantage le procedé du Roy, il retourna à Paris pour donner ordre aux grandes levées, dont il avoit besoin pour faire que les effets suivissent de bien prés ses menaces. Le mesme jour qu'il y entra, c'estoit le 27. de Decembre, un detestable coup de couteau, porté par Jean Chastel Parisien attitré par quelques Jesuites, dont il estoit Escolier, pensa de trencher le fil de tous ses desseins avec celuy de sa vie, mais par un grand bon-heur le Roy s'estant baissé pour embrasser Montigny, au lieu de l'atteindre dans la gorge comme il le vouloit faire, il ne l'atteignit qu'à la levre d'enhaut si rudement qu'il la perça, & luy rompit une dent. En suite de cét attentat, un cruel Arrest fut prononcé le 29. de Decembre contre cét Assassin, & contre les Jesuites, & en la place de la maison de Chastel, fut dressée une Pyramide à quatre faces, sur l'une desquelles on grava le dit Arrest, & sur les trois autres, diverses inscriptions Latines en prose & en vers, pour faire detester la memoire de ce parricide, & la doctrine qu'on disoit l'avoir causé.

Lettres du Roy de France aux villes d'Artois & de Hainaut pour les exhorter à chasser de chez eux l'armée Espagnolle.

Elles n'y font response.

Detestable attentat sur la personne du Roy.

Arrest contre l'Assassin, & les Iesuites.

Cependant le temps que le Roy avoit marqué par les lettres, qu'il avoit escrites aux Villes d'Artois & de Hainaut, estant expiré, & les Estats de ces Provinces ne luy en ayant donné au-

aucun contentement, parce que l'Archiduc Erneſt les en empeſcha, il fit publier une Declaration le 17. de Janvier 1595. dans laquelle il diſoit, *Que le Roy d'Eſpagne avoit entretenu les diviſions dans ſon Royaume depuis le regne de François II. pour ſe placer ſur le Throne; Qu'il avoit eſté le principal autheur de la Ligue, d'où s'eſtoit enſuivie la mort d'un Roy tres-bon & tres-Catholique; Que depuis il n'avoit ceſſé de troubler la France, la rempliſſant de feu & de ſang, commettant à toute heure des actes d'hoſtilité ſur les François ſes ſujets, & ſur les Cambreſiens ſes alliez, juſqu'à attenter ſur ſa perſonne par des vilains & abominables moyens; Que pour ces cauſes il luy denonçoit la guerre à luy & à tous ſes ſujets, commandoit aux ſiens de la leur faire ſans relaſche, leur defendoit toute ſorte de communication avec eux à peine de la hart; revoquoit tous paſſeports, & ſauvegardes, & ordonnoit que cette declaration ſeroit publiée à ſon de trompe aux Provinces & frontieres du Royaume, à ce que perſonne n'en pretendiſt cauſe d'ignorance.* Pour reſponſe, l'Archiduc Erneſt fit publier deux Placards, dont l'un portoit mandement à toutes les Provinces obeïſſantes à l'Eſpagne de ſe tenir ſur leurs gardes contre les entrepriſes du Prince de Bearn (ainſi nommoit-il le Roy Henry) qui avoit envahy la France, & detenoit Cambray, & leur commandoit de faire la guerre à feu & à ſang à ceux qui luy obeïſſoient. L'autre enjoignoit aux François habituez dans les Païs-bas, & à ceux de la Ligue qui s'y retiroient, de faire le ferment de fidelité devant les Magiſtrats des Villes de leur demeure dans quatorze jours ſur peine d'eſtre tenus pour rebelles. Et en ſuite le Roy d'Eſpagne fit un Edit du 17. de Mars, par lequel il aſſeuroit, *Qu'il entendoit à entretenir la paix avec la Couronne de France, & garder la confederation par luy faite avec les Catholiques du Royaume, meſme avec ceux qui s'en eſtoient departis, moyennant qu'ils s'y remiſſent dans deux mois, mais ſe declaroit ennemy à toute hoſtilité du Prince de Bearn, proteſtant qu'il n'avoit pas d'autre intereſt que de conſerver la Religion Catholique & la France en bonne paix.*

Le Roy de France denonce la guerre au Roy d'Eſpagne l'an 1595.

L'Eſpagnol fait le meſme.

Mort de l'Archiduc Erneſt.

Il ſembla qu'apres ces declarations la bonne fortune ſe vouluſt entierement ranger du party de Henry, car il reduiſit en peu de temps pluſieurs grandes Villes en diverſes Provinces.

vinces. La mort de l'Archiduc Erneſt arrivée le 22. de Fevrier du meſme an, devoit en apparence cauſer du trouble, ou au moins laiſſer du deſordre dans les affaires des Pays-bas, mais le Comte de Fuentes, qui ſe nommoit Pedro Enriquez de Azebedo y Fonſeca, comme un bon Pilote en dépit des vents & des flots, en attendant le ſecours du Conneſtable de Caſtille, gouverna ſi ſagement l'Eſtat en la place du defunct, qu'il remit pluſieurs bonnes places ſous l'obeïſſance de ſon Maiſtre. Il avoit fait attaquer par le Prince de Chimay dés le commencement de Juin le Cattelet, qui eſt à 4. lieuës de Cambray (place à 4. baſtions avec un foſſé ſec, fortifiée autresfois par François I. pour contre-quarrer le Chaſteau-Cambreſis) & s'y eſtoit rendu luy-meſme le 10. du meſme mois, ayant laiſſé le Colonel Montdragon dans les Pays-bas, avec un corps aſſez conſiderable, pour tenir teſte au Prince Maurice. Ainſi les Eſpagnols de Ham, qui eſtoient aſſiegez par Henry, s'encourageoient à tenir bon, dans l'eſperance que Fuentes viendroit bientoſt à leurs ſecours, mais les François s'evertuans de tout leur pouvoir de les forcer avant qu'il fuſt arrivé, emporterent la place d'aſſaut, & paſſerent au fil de l'eſpée tous ceux qui s'oppoſerent à leur furie. Fuentes qui venoit en grand' haſte au ſecours de cette garniſon, ayant appris par les chemins ce qui luy eſtoit arrivé, s'en retourna plein de dépit au ſiege du Cattelet. Le Gouverneur de cette place, nommé François Dampierre de Lieramont, ayant ſouſtenu un aſſaut la luy rendit le 25. du mois.

Le Comte Fuentes aſſiege le Cattelet.

Henry prend Ham.

Cependant le Parlement, voyant que le Duc d'Aumale avoit pris l'eſcharpe rouge, & s'opiniaſtroit de la porter au ſervice de l'Eſpagnol, le declara criminel de leze majeſté au premier chef, & ordonna qu'il ſeroit tiré à quatre chevaux, s'il pouvoit eſtre pris & apprehendé, ſi non en effigie, ſes armes & marques d'honneurs effacées, ſes biens confiſquez, ſes enfans degradez &c. Cet Arreſt fit qu'il dépoüilla entierement le nom & les ſentimens de François pour ſe donner tout à fait au Roy d'Eſpagne. Il entraiſna apres luy pluſieurs autres François, qui redoutans le meſme chaſtiment, ſe donnerent aux Eſpagnols, & bruſlans d'un eternel deſir de ſe vanger, les ſolliciterent touſjours de faire la guerre à la France, les

Le Duc d'Aumalé partiſan des Eſpagnols condamné par le Parlement à eſtre tiré à quatre chevaux

uns

uns par les armes, les autres par leurs menées. Mais Rosne (que le Duc de Mayenne avoit fait Gouverneur de Paris & Mareschal de la Ligue) plus que pas un autre, qui s'imaginant par cette condemnation du Duc d'Aumale, qu'on alloit traiter à la derniere rigueur ceux qui n'avoient point de place pour faire la paix, se resolut de faire si bien la guerre que les Espagnols eussent sujet de le recompenser, où le Roy besoin de le racheter. Et comme les vaillans Capitaines ne manquent jamais de determinez soldats, il fut suivy de bon nombre de cavaliers, qui par un desespoir, ne se signalerent que trop, au grand dommage de la France.

Cét Arrest fit retirer Rosne vers les Espagnols.

Il avoit fait prendre au Comte de Fuentes le dessein d'assieger Cambray, l'asseurant de la mauvaise intention que la pluspart des Bourgeois avoient pour Balagny, & du credit qu'il entretenoit parmy quelques-uns des principaux. Mais avant que d'y aller planter le piquet, il fut d'advis, afin de l'investir en sorte que les François ne pussent y mener du secours en corps d'armée, de prendre encore Dourlens, petite Ville sur la frontiere d'Artois. Apres donc que Fuentes eut envoyé un nouveau convoy dans la Fere, & pris Clery sur-somme, où le Duc de Pastrane general de la Cavalerie tomba malade, & en mourut, il fit tourner teste à son armée de ce costé là. Il s'imaginoit que la place ne dureroit guere, pource qu'il y avoit peu de monde, & qu'il estoit survenu quelque differend entre Jean-Anthoine de Longueval-Haraucour qui conmandoit à la Ville, & Robert de Halluin-du Ronsoy qui commandoit dans le Chasteau: mais au bruit de sa marche ils se raccommoderent ensemble, & il s'y jetta plus de quinze cens hommes, tant d'infanterie que de Cavalerie. Aux approches fut tué l'un des meilleurs Capitaines qu'il eust dans son armée, c'estoit Valentin de Pardieu Seigneur de la Mote, Gouverneur de Gravelines, & grand Maistre de l'Artillerie des Pays-bas. Il estoit François de Nation, & Gentilhomme du pays de Beauvoisis. Son pere ayant peu de bien, l'avoit mené dés l'aage de dix-sept ans au service de l'Empereur Charles V. lors qu'il assiegeoit Teroüane: & delà il estoit parvenu par divers employs aux plus belles charges de la guerre, & à de grandes richesses, qui ne furent recüeillies apres sa

Rosne conseille d'assieger Cambray.

Fuentes fut d'avis d'assieger Dourlens auparavant.

mort par aucun heritier, pource qu'il n'en avoit point dans les Païs-bas. Il en ordonna une partie pour l'erection d'un Seminaire, qu'on nomme *De la Mote*, dans la Ville de Doüay, & le reste fut distribué aux pauvres & aux Eglises, selon l'ordonnance de son Testament. Nonobstant cette perte, Fuentes fit attaquer la place du costé du Chasteau, fit deux forts pour garder le passage de la riviere, deux autres dans la plaine qui est entre le Chasteau, & le derriere de la coline sur laquelle il est basty; & un retranchement sur une coline opposite, d'où l'on eust pû les incommoder à coups de canon. Comme il eut pris le dehors, il eut avis que les François venoient au secours. Le Comte de S. Pol, le Mareschal de Büillon, & l'Admiral de Villars ayans joint leurs troupes ensemble, avoient assez de force pour rompre les desseins des Espagnols, s'il y eust eu de l'union entr' eux, mais leurs discordes furent cause de leur deffaite, & en suite de tres grande perte pour la France. Dourlens n'ayant pû estre secouruë, fut prise d'assaut par les Espagnols, qui laschant la bride à la furie, prirent la revanche de Ham, y massacrerent plus de deux mille des habitans sans respecter ny sexe, ny aage, ny condition, & n'y donnerent quartier à pas un qu'à Haraucour, Robert de Gronches-Griboval, & à sept ou huict autres qui furent faits prisonniers, tout le reste des Officiers, & de la Noblesse qui s'estoit jettée dans cette place, au nombre de plus de trois mille, d'autres disent bien d'avantage, y fut assommé. Les Espagnols eurent sujet de faire sonner bien haut cette victoire. Apres que Fuentes eut estably dans Dourlens Hernaud Teille Portocarrero pour la gouverner, & eut en suite rodé sur les frontieres de Picardie, il alla mettre le siege devant la Ville de Cambray, l'unique triomphe d'un fils de France.

La prend, & y massacre tout.

Le Mareschal de Balagny, qui ne s'estoit point preparé à recevoir les Espagnols, & n'avoit que sept cens hommes de garnison, escrivit en haste au Duc de Nevers, au Comte de S. Pol, & au Mareschal de Büillon, les pressant & les sollicitant de le secourir. Nevers y envoya le Duc Rethelois son fils aisné avec 400. chevaux, & luy donna Vaubecour & Buhy pour le conduire. Au mesme temps y entra aussi par un autre

Assiege Cambray.

Est secondé de l'Archevesque, & des Estats d'Artois, & de Hainaut.

costé avec 200. hommes Dominique de Vic, l'un des meilleurs hommes de guerre que le Roy eust, & sur tout le plus propre pour la defence d'une place. Du commencement l'armée Espagnole n'estoit pas de douze mille hommes, mais comme Fuentes sceut que ces renforts estoient entrez dans Cambray, il manda des troupes de tous costez. Les peuples d'aux environs avoient si fort Balagny en horreur, à cause de ses courses & pilleries journalieres, que l'Artois, & le Hainaut pour le tirer de cét endroit d'où il leur faisoit tant de mal, y contribuerent de grandes levées d'hommes & de deniers, comme fit aussi de sa part L'Archevesque de Cambray de la Maison de Berlaymont, à qui la Souveraineté appartenoit; Plusieurs habitans mesme de la Ville ne pouvans plus supporter sa tyrannie, ny les extorsions, & le sordide trafic de sa femme, presterent secretement la main aux assiegeans. O qu'il est utile aux Grands pour divertir la haine du public de se faire des mœurs innocentes, de la grandeur sans mespris des petits, des revenus sans injustice, des richesses sans avarice, des plaisirs sans débordemens, de la liberté sans tyrannie, & de la splendeur sans concussion! Tous les riches & les puissans qui vivent dans la societé des hommes comme les brochets que l'on appelle les loups, ou les tyrans des eaux, dans la compagnie des poissons, pour ravir, devorer, & s'engraisser du sang du public, sont ordinairement fort odieux: mais comme il y a un certain poisson que l'histoire d'Ælian appelle l'Adonis de la mer, parce qu'il vit si innocemment qu'il ne touche à rien de vivant, gardant estroitement la paix avec tous les nourrissons de l'Ocean; ce qui fait qu'il est aymé & chery, comme le vray mignon des eaux: aussi trouve-t'on dans le monde des gens d'honneur & de moyens, qui sont parvenus à des fortunes éclatantes par des voyes nettes & innocentes, où ils se ménagent avec beaucoup de consideration de douceur, & d'affabilité, ce qui les met en la possession de la bienveillance de tout le monde: Mais ceux qui sont haïs doivent diligemment, & meurement considerer d'où procede cette haine, & par quels moyens elle est fomentée pour y apporter les remedes convenables. Une personne publique (dit S. Ambroise) qui est dans les charges & le commerce du grand monde, pour-

Digreßion sur la hayne que le peuple portoit à Balagny, & à sa femme.

pourroit avoir tous les threſors de l'Inde, & toutes les dignitez de l'ancienne Rome, mais ſi elle n'a l'amour & la bienveillance des hommes, doit eſtre eſtimée tres neceſſiteuſe. C'eſt de là que la confiance prend ſon origine, ſans laquelle il n'y a point de fortune qui faſſe de grands progrez, ny d'affaire qui puiſſe avoir un ſuccez tel que nous le pourions eſperer. Balagny ſçavoit bien cette leçon, mais ſa femme inſolente en Eudoxia, furieuſe en Juſtine, amere en Theodora, ſanglante en Fredegonde, & avare en Phynée & en Harpye, l'empeſcha de la pratiquer. Les paroles de cette Megere n'avoient point de foy, ſes œuvres point de temps, ſon inimitié point de compaſſion, ſa violence point de relaſche, & ſes cruautez eſtoient ſi grandes, que ſi je les racontois, elles feroient rougir l'hiſtoire des Myſanthropes, & des Leſtrygons. Tous ces avantages pourtant, & toutes les eſpouventables troupes des voiſins de Balagny ne pouvoient rien avancer, car de Vic, (tant vaut un ſeul homme quand il a l'experience jointe avec la valeur & l'activité) ruinoit en une heure les travaux journaliers de dix-mille pionniers, demontoit leur canon, ou faiſoit ſauter leurs batteries par des mines, les contraignoit à toute heure de changer leurs attaques, enlevoit leurs quartiers par des frequentes & furieuſes ſorties, & leur eſtropioit leurs pionniers & leurs ſoldats dans les tranchées à force de feux d'artifice. Si bien qu'aprés ſept ſemaines, les Chefs conſiderans que leur armée eſtoit fort affoiblie & encore plus fatiguée, que les pluyes de l'Automne commençoient, que le Duc de Nevers eſtoit à Peronne avec un bon corps d'armée, que le Roy venoit de Lyon à grandes journées, & qu'il y avoit encore quatre portes de la Ville libres par où le ſecours pouvoit entrer, furent ſur le point de lever le ſiege. Mais la Borlote leur repreſentant le danger qu'il y avoit que les Provinces voiſines qui avoient fait de ſi grands efforts pour contribuer à cette entrepriſe, ne ſe portaſſent par deſeſpoir à s'accommoder avec Balagny qu'elles redoutoient comme la foudre; & Roſne les encourageant par l'aſſeurance de quelque intelligence qu'il avoit dans la Ville, leur firent changer de reſolution. Roſne leur communiqua des lettres de ſes confidens, par leſquelles ils l'aſſeuroient, *Que les Bourgeois avoient envoyé leur*

Fuentes veut lever le ſiege.

Roſne & la Borlote luy diſſuadent.

Rosne avoit des grandes intelligences dans Cambray.

Deputez vers le Roy à Lyon, le supplier de les affranchir de l'oppression de Balagny, & de les recevoir au nombre de ses sujets: Que le Roy leur en avoit donné un refus, dont les Citoyens en estoient extremement offensez: Que le degoust qu'ils avoient pour Balagny, estoit changé en tres-grande haine, tant à cause de ses insolences passées que pource qu'ayant forgé certaine monnoye de cuivre à faute d'argent pour payer ses soldats, il contraignoit les habitans de la prendre, mais qu'aprés il ne la vouloit point recevoir en payement pour les imposts & les taxes, qu'il levoit sur eux: Que l'humeur imperieuse de sa femme leur estoit en execration: Et que s'il leur falloit perdre la liberté, qu'ils aimoient mieux la deposer sous un souverain plus puissant, & de meilleure Maison que celuy-là: car en effet plus le Maistre est grand, moins la servitude est honteuse. Ces secrets advis raffermirent fort le courage des Espagnols, & un jour (c'estoit le 2. d'Octobre) qu'ils avoient dressé deux grandes batteries chacune de vingt pieces de canon, & qu'ayant fait une petite bresche, ils faisoient mine de vouloir donner l'assaut, les Bourgeois qui estoient de la faction Espagnole, & avec qui Rosne entretenoit intelligence prirent sujet de cabaler parmi les autres sur le peril qui menaçoit la Ville, sur les ruines que ces foudres y alloient causer, & sur le danger qu'ils encouroient de perdre tous leurs biens & leurs maisons avec la vie. Ils alloient declamans contre les tyrannies de Balagny, & de sa femme, loüans leur Archevesque, mesprisans les François, & representans que ce seroit une extreme folie, voire un blasmable aueuglement de s'exposer aux derniers malheurs de la guerre, pour soustenir un Tyran estranger contre leur legitime Seigneur. Bref, leur conjuration fut si forte que les habitans par un prompt & impetueux mouvement, se barricaderent par toutes les ruës & se saisirent de la grand' place, à un bout de laquelle ils formerent un gros bataillon, & mirent à l'autre les deux cens Suisses, & autant de chevaux, qu'ils entretenoient pour leur garnison ordinaire. Cela fait, ils éleverent un chapeau au bout d'une pique, monstrerent l'escharpe rouge, crierent qu'il falloit recevoir les Espagnols, dont le joug estoit plus doux & moins insolent, & coururent à la porte de S. Sepulchre, pour parlementer avec eux. Balagny redoutant leur haine qu'il avoit tousjours mesprisé, n'osa paroistre

Sa cabale persuade aux habitans de se rendre à l'Espagnol.

tre devant eux, & ne voulut pas hazarder sa vie, pour conserver sa qualité; mais sa femme qui n'avoit pas le cœur moins grand que Bussi d'Amboise, dont elle estoit sœur, & qui durant tout ce siege avoit fait le devoir de soldat & de Capitaine, descendit de la Citadelle la pique à la main pour arrester leur resolution, & les exhorter à tourner leurs armes contre les Espagnols. Elle y employa les exhortations & les prieres, elle y joignit des promesses & des sermens, des franchises & libertez, des monnoyes de bon aloy, & des riches recompenses, des restitutions, voire l'ouverture de tous ses coffres pour reconnoistre leur fidelité, & pour arres de tout cela leur jetta des poignées d'argent; mais ce fut en vain, rien n'estoit capable de les retenir. Ah! qu'il est vray, que la haine des petits envers les Grands, lors qu'elle est espanduë dans la masse du peuple, est quelque-fois long-temps sans éclater, demeurant resserrée, comme le cours impetueux d'une riviere forcé par une digue; mais aussi-tost qu'elle a de la liberté, elle déborde avec tant de furies, qu'elle transforme les hommes en des tygres, & des leopards. Au mesme temps de Vic, voyant qu'il estoit trop dangereux de s'opposer directement à ce torrent, leur remonstroit qu'au moins ils devoient pourveoir à leur seureté par un Traité fait en bonne forme. Il pensoit par ce moyen y faire naistre quelques difficultez, & que pendant la contestation, il se trouveroit quelque moyen de regagner les esprits: mais les ennemis qui craignoient le retardement autant qu'il le souhaitoit, leur accorderent au delà de tout ce qu'ils pouvoient demander, leur promettant, *Que leur ville seroit preservée du pillage, restablie & maintenüe en tous ses privileges, affranchie de toutes tailles, & gouvernée par l'Archevesque leur Souverain, avec plusieurs autres avantages.* Et ceux qui estoient autheurs de cette conjuration, presserent si fort les choses, que les habitans sans se donner patience de rediger ces articles par escrit, aussi-tost qu'ils eurent parole des Espagnols, s'en allerent ouvrir la porte. Mesme pour mieux tesmoigner leur affection à ces nouveaux Maistres, ils leur offrirent de charger les François qui estoient à la bresche. Mais Fuentes, prudent Guerrier, craignant que cela ne donnast occasion à ses soldats de saccager la ville, & que son armée ne se perdist dans ce pil-

Balagny envoye sa femme pour y apporter remede, mais ce fut en vain.

L'Espagnol est receu dans la Ville.

 lage.

lage, n'y voulut pas consentir ; si bien que les François eurent le temps de se retirer en la Citadelle. Cependant Fuentes contenant ses gens en ordre, se saisit des places publiques, des murailles, des tours, & de l'artillerie, & dés le mesme jour fit investir & sommer la Citadelle. Elle estoit foible du costé de la Ville, le courage de ceux qui estoient dedans fort abatu, & l'armée & les habitans fort animez. D'ailleurs il y avoit bien peu de vivres, pour la grande multitude d'hommes, qui s'y estoit enfermée ; car les Espagnols connoissant l'humeur avare de la Dame de Balagny, avoient trouvé moyen dés le mois de Juin & de Juillet que le bled estoit un peu cher, d'en tirer tous les grains que son mary avoit mis dans ses magasins, en les faisant acheter à haut prix par des marchands apostez, & elle s'en defaisoit facilement dans l'esperance de les remplacer aprés la moisson, mais avant qu'elle fut faite, la Ville fut investie ; de sorte qu'il se trouva que ce n'estoit pas seulement son bled, mais aussi sa Souveraineté qu'elle avoit vendu. De Vic, qui n'eust jamais crû Balagny si peu soigneux de ses affaires, & si attaché aux passions dereglées de sa femme, comme on le sommoit de se rendre, les advertissant qu'ils n'avoient que pour huict jours de pain, respondit qu'ils n'en manqueroient pas de quatre mois, & qu'avant ce temps là ils auroient fait perir toutes les forces d'Espagne : mais lors qu'il eut veu l'estat de ce qui estoit dans les magasins, & reconnu, contre sa croyance, que Fuentes disoit vray, il fut d'advis qu'on demanda une treve, qui leur fut accordée pour 24. heures, & puis prolongée pour le jour suivant. Cependant le Duc de Nevers ne pouvant s'accommoder avec le Mareschal de Büillon, & pressé du peril de son fils, qui estoit dans la Citadelle, manda aux assiegez, qu'ils obtinssent la meilleure composition qu'ils pourroient : tellement que le quatriesme d'Octobre, ils capitulerent à ces conditions ; *Qu'ils rendroient la Citadelle avec toutes ses munitions & son artillerie, qu'ils en sortiroient le neufiesme du mois, tambour battant, mesche allumée, bale en bouche, enseignes despoyées, avec leurs chevaux & leur bagage ; Que tout ce qu'ils avoient dans la Ville leur seroit fidellement rendu, s'il se trouvoit en nature, ou bien la legitime valeur, à l'estimation de quatre personnes qui furent nommées pour cela, deux de chasque costé : Que*

Somme la Citadelle.

Favorable composition des assiegez.

Que les Ecclesiastiques & les Bourgeois qui se voudroient retirer en France, le pourroient en toute seureté avec leurs familles & leurs meubles; Que la Dame de Balagny sortiroit aussi avec toute sa maison, & ce qu'elle voudroit emporter; Que Balagny & les siens demeureroient quittes de tout ce qu'ils pourroient devoir aux habitans; Que luy ny ceux qu'il avoit employez ne seroient aucunement recherchez par le Roy d'Espagne, ny par l'Archevesque de Cambray, de tout ce qu'ils avoient geré, & manié en cette ville; Qu'aucun ne pourroit estre arresté pour quelque cause que ce fust; Que les Deputez de Cambray qui estoient en France, seroient renvoyez seurement. Ils obtindrent avec cela, comme par dessus le marché, *Que le Chasteau de Clery*, qui incommodoit les villes de Peronne & de Corbie, *seroit razé.* Balagny à ce qu'on dit, souffrit ce changement avec beaucoup plus de sensibilité que de courage: jusques là que quand il sortit, il emmena publiquement avec luy une belle fille de Cambray, dont il estoit amoureux; surquoy un Espagnol qui le voyoit passer, luy dit assez plaisamment, *qu'il avoit raison d'emmener dequoy se divertir, puis qu'il n'avoit plus rien à faire.* Sa femme ne fut pas de mesme; d'abord que Fuentes fut entré dans son Palais, aprés en avoir fait mille reproches à son mary, elle prit un meschant habit de düeil, & d'un visage triste, & d'un cœur bouffi de rage, s'enferma dans sa chambre, où elle alloit par desespoir enfoncer une espée dans son corps (voulant tesmoigner par cette action qu'elle estoit digne de mort, puis que Dieu ne l'avoit pas jugé digne de maintenir une si belle conqueste) si Jean Tacquet Chanoine de Cambray ne l'en eust détourné par ses remonstrances, & tasché de la rasseurer; mais à la fin, son courage preferant la mort à cet affront, sa douleur l'appellant à son aide, & son desespoir la cherchant, elle trouva dans l'abstinence des viandes & de la boisson, ou selon aucuns, dans l'ouverture d'une de ses veines qu'elle ne voulut boucher, aprés une saignée, ce qu'on l'empeschoit de rencontrer dans une espée, & monstra bien qu'on ne manquoit point d'inventions de se faire mourir, quand on ne manquoit point de cœur: Elle expira donc deux jours avant la perte de la Citadelle, se consolant dans son desastre de cette vaine pensée, *Qu'elle ne mouroit pas malheureuse, puis qu'elle mouroit Princesse.* Le neufiesme du mois

Desespoir de la Dame de Balagny, qui mourut de rage.

François sortent de la Citadelle le 9. d'Octobre 1595.

mois, les François sortirent de la Citadelle au nombre de mille hommes de pied, prés de cinq cens chevaux, & cent chariots, dans l'un desquels couvert de dueil, estoit le corps de cette Amazone, sur la vie de laquelle plusieurs Cambresiens ont donné carriere à leurs esprits, mais non sans donner aussi du jour à leurs passions. J'ay pris plaisir de lire plusieurs Satyriques là dessus, & en compiler les plus belles pensées, pour vous en divertir, laissant à vostre modestie le choix de la defendre, & à vostre creance la liberté de la condamner. Cette Dame, descenduë de ce grand Pierre Seigneur d'Amboise, de Montrichard, & de Berrie, & de la Dame de Chevreuse, ayant rencontré en sa jeunesse une nourriture par trop licencieuse & ayant banni l'honneur auquel sa condition l'avoit eslevée, avoit une furieuse avarice, & sanglante ambition, qui n'espargnoit personne pour l'interest de sa grandeur. La passion de l'ambition est si violente en un esprit fier & arrogant, qu'ayant esté long-temps porté comme sur les aisles de la gloire, & que se voyant soudainement disgracié pour estre foulé aux pieds de ceux qui l'avoient adoré, ne peut digerer le changement de sa fortune, & est forcé d'anticiper par violence ce qu'il devroit plustost attendre par misericorde. L'avarice ne veut rien ceder à ce point à l'ambition, car l'on en trouve quantité qui se voyans privez inopinement des thresors qu'ils gardoient comme des griffons de Scythie, n'ont plus voulu voir le Soleil. Cela nous apprend bien qu'il est extremement dangereux d'aymer passionement les objets du monde, parce qu'ainsi que dit Saint Gregoire, l'on ne peut perdre qu'avec un regret desmesuré tout ce que l'on possede avec un amour desraisonnable. C'est de ces deux fortes passions que l'ame de cette Dame estoit empoisonnée; c'est d'elles & de leurs maximes que sourdent la Tyrannie, le Sacrilege, & le Desastre. Sur ces deux fondemens nos Satyriques ont dit, & entre iceux Anthoine de Povillon, & de Ligne, que cette Dame estoit du naturel du porceau, creature indigne d'estre nommée, qui soüilloit l'honneur de son sexe par le desordre de sa conduite; qu'elle estoit une sangsuë, qui tiroit le sang des veines des maisons, & de l'Estat où elle exerçoit son empire; qu'elle estoit une Sirene de terre, qui faisoit faire des naufrages sans eau; que c'estoit une

Les Satyriques decrient la vie de la Dame de Balagny.

une Lamie,qui tenoit des hostelleries de coupe-gorge,où elle tuoit les hommes sous pretexte de les bien traiter; que c'estoit une Harpie qui en prenoit jusques dessus les Autels; qu'elle avoit la peau de renard, & des pieges de chasseur, pour surprendre les simples; qu'elle ressembloit au monstre que les Poëtes ont nommé Sphinx, qui parloit ordinairement en termes fort ambigus; qu'elle estoit du naturel du Singe, parce qu'elle avoit une certaine malice noire & affectée, ne resvoit nuict &jour autre chose que du mal;&ne s'estudioit par ses ruses qu'à renverser toutes les bonnes affaires;qu'elle ressembloit à un oiseau qui saute de branche en branche, parce que son esprit tousjours sur le change, sauteloit de desir en desir, vouloit &ne vouloit pas,disoit,& se dedisoit,faisoit &defaisoit,&se choquoit perpetuellement en ses pensées; qu'elle estoit semblable à la Lune, (laquelle on dit qu'elle ne s'accorde jamais en qualitez avec le Soleil, sinon lors qu'elle l'a eclipsé) parce qu'elle ne pouvoit pas trouver d'accord en mariage que dans l'aneantissement de l'autorité de celuy que Dieu luy avoit donné pour chef & mary; Bref qu'elle ressembloit à une bouteille pleine d'argent, qui ne rend rien si elle n'est cassée, à une rouë de moulin qui travaille fort & n'avance jamais, & encore à un pourceau qui ne fait du bien qu'aprés sa mort. Voila les plus belles pensées, Lecteurs, dont on se pourroit servir pour faire des Epitaphes aux Dames qui ont mené une telle vie. Laissons celle-cy dans le tombeau, pour parler des vivans.

Le Comte de Fuentes traite courtoisement les Seigneurs François.

Füentes fit un accueil fort honnorable au Duc de Rethelois au sortir de la Ville, & l'accompagna plus d'une lieuë, puis donna la charge de le conduire au Prince d'Avellino, qui le soir le traita magnifiquement en pleine campagne avec les principaux Seigneurs François, & les escorta le lendemain jusques auprés de Peronne. Ainsi Balagny qui n'avoit que trop d'ambition pour aspirer à une Principauté,& trop peu de prevoyance & de vertu pour la conserver, n'en joüit que quinze mois, & esprouva qu'il estoit bien plus difficile de garder une place en qualité de Souverain avec ses propres forces, qu'en qualité de Gouverneur sous l'appuy d'un grand & puissant Estat. La consolation (disent les Histoires Françoises) qu'il remporta du mauvais tour que luy avoient joüé ses nouveaux

sujets, c'estoit qu'il les laissoit entre les mains de ceux, qui leur donneroient bien-tost sujet de se repentir de leur inconstance. Et en effet, on ne peut rien gagner au change en ce procedé, puisque le changement de maistre ne fait qu'aggraver la servitude; les efforts des peuples, à moins de se pouvoir mettre en pleine liberté, sont plus dommageables qu'utiles, car celuy qu'ils prennent de nouveau pour les gouverner n'a point de plus grand soin que de redoubler leurs chaisnes, de peur qu'ils ne luy eschappent, & qu'ils ne le traittent comme ils ont traité son predecesseur. D'ailleurs, les Souverains se faisans rarement Justice à eux-mesmes, ne s'imaginent pas que la rebellion de leurs peuples procede de leur mauvais gouvernement, mais de ce qu'ils ne les ont pas tenus assez court.

Changement de maistre aggrave la servitude.

L'Archevesque de Cambray, ennemy juré des François, qui luy avoient ravy ses Estats, ne se contenta pas d'abbatre toutes les armes du Duc d'Alençon (ou d'Anjou) & de Balagny, mais encore fit tirer hors du tombeau les os du Seigneur d'Inchy, qui estoit inhumé dans la grande Eglise, & les porter dans un lieu profane hors de la Ville, jugeant indigne d'une honnorable sepulture celuy qui avoit si laschement vendu la liberté de sa propre Patrie, au lieu de la soustenir. Ainsi ce grand Capitaine ne receut que malediction pour sa trahison, & pour tout fruit de ses entreprises que le salaire d'un criminel.

L'Archevesque de Cambray arrache les armes du Duc d'Anjou, &c.

Le Roy Henry, ayant reconnu, mais trop tard, la faute qu'il avoit faite, de n'accepter pas les offres des Cambresiens, en eut un desplaisir incroyable, qui fut augmenté par les reproches que luy en osa faire hautement le Mareschal de Biron. La perte de Cambray n'estoit reparable que par la prise de quelque autre place, & le Roy ne pouvoit pas entreprendre aucun siege en païs ennemis durant l'hyver. Pour ne laisser donc pas les troupes inutiles, qu'il avoit assemblées, il les employa à celuy de la Fere, seule place qui restoit aux Espagnols au deçà de la riviere de Somme. Cependant l'Archiduc Albert pourveu par le Roy Philippe du gouvernement des Païs-bas, estoit arrivé à Bruxelles, où meditant par quel moyen il pourroit rendre son administration aussi heureuse que l'avoit esté celle du Comte de Fuentes, qui en une campagne avoit gagné un grand combat, & quatre places de marque, la Capelle, le Cattelet, Dourlens.

Henry IV. conçoit un extreme desplaisir de la perte de Cambray.

Assiege la Fere.

Arrivée de l'Archiduc Albert à Bruxelles l'an 1596.

lens, & Cambray sur les François, il prit resolution dans son Conseil de porter aussi ses armes de ce costé là. Il vint donc se rendre à Cambray au mois de Mars, entreprit de renvitailler la Fere, mais voyant qu'il ne la pouvoit sauver, alla assieger Calais, qu'il emporta en moins de treize jours, tous les efforts des François & des Hollandois tant par mer que par terre ayant esté inutiles à la conservation de cette importante place. Cette soudaine playe fut bouchée en partie par les nouvelles de la prise de la Fere le 15. de May, mais elle se rangregea bien-tost par la malheureuse prise d'Ardres.

Vint à Cambray.

Va assieger Calais, & la prend, & aussi Ardres.

En suite de cette prise, l'Archiduc craignant que la rencontre de Henry qui estoit en marche avec une puissante armée, ne donnast eschec à son bonheur, rebroussa chemin vers les Païs-bas, apres avoir ravagé le Boulonnois, & tourna ses forces contre les Estats des Provinces-Unies, sur lequel il prit la Ville de Hulst dans le pays de Waes. Le Roy pareillement, ayant fatigué tellement son armée par le siege de la Fere, qu'elle n'estoit pas en estat d'en recommencer un autre, l'envoya se rafraischir en diverses Provinces, jusques au mois d'Aoust, qu'ayant mandé le Mareschal de Biron, il luy commanda d'entrer dans l'Artois, afin que les sujets de l'Espagne sentissent à leur tour les calamitez de la guerre. Desja le Mareschal de Balagny avoit fait plusieurs courses dans le Cambresis, où il sacrifia à sa vengeance tout ce qu'il rencontra, & dans le païs de Hainaut, où il batit plusieurs fois les ennemis. Cependant Biron manqua une belle entreprise qu'il avoit sur Arras, par faute d'avoir assez porté de petards. Au partir de là il alla descharger sa colere sur le plat pays, prit le Chasteau d'Imbercourt, pilla la Comté & la Ville de S. Pol, & emmena un grand butin qu'il vint descharger en France. Huit jours apres Biron revient avec plus grandes forces, saccage à son aise les environs de Bapaume, courut jusques aux portes de Bethune, de Doüay, d'Arras, & de Teroüane, & encherissant autant qu'il pouvoit par le fer & le feu sur les ravages que les ennemis avoient commis dans le Boulonnois, se retira lors qu'il vid qu'il n'y avoit plus de matiere pour contentér la furie de ses soldats.

Assiege Hulst.

Biron ravage l'Artois.

Balagny le Cambresis, & le Hainaut.

L'année suivante, le Roy d'Espagne sentant diminuer les

Le Roy d'Espagne desire la paix l'an 1597.

forces de son corps, & celle de son esprit par une langueur qui degenera en fin en une fascheuse maladie, se voyant attaqué chez luy par les Anglois qui faisoient trembler les Espagnes par la prise de Cadis, craignant que sa foiblesse n'enhardist à revolter tant de divers pays qu'il ne contenoit que par force, ayant outre cela epuisé la meilleure partie de ses finances, & fatigué ses peuples par tant de guerres, & apprehendant plus que tout, que s'il manquoit à son Infante Isabelle, qu'il aimoit avec passion, elle n'eust pas un si grand appannage de son frere qu'il luy en vouloit donner de son vivant, avoit fait connoitre au S. Pere qu'il ne s'esloigneroit pas de la paix. Tellement que sa Sainteté envoya Bonaventure Secusio General des Cordeliers en France pour y disposer le Roy, & en Flandres vers l'Archiduc pour conferer des moyens pout la traiter; En ces entrefaites, lors que les peuples commençoient à se flatter du doux espoir de la paix, voila Amiens, une des meilleures Villes de France, ravie par l'Espagnol sans force, sans resistance, & comme par jeu, puis que ce fut par des noix semées devant le corps-de garde des soldats, lors que le peuple estoit au Sermon. Il sembloit que cét affront eut rendu la France sans espoir, sans moyen, & sans courage, car elle avoit perduë la flotte de ses Indes, & tous ses desseins estouffez en leur semence: mais le Roy, à qui jamais le cœur ne bransla parmi les plus funestes disgraces, & qui sçavoit passer sur les afflictions, comme les Hirpiens dessus les braziers ardens, fortifié de courage, comme de cette herbe d'Ægypte qu'on appellé Cnicus, resolut tout incontinent de tirer vengeance de cette fourberie, & de crever ces esperances remplies de vent & de fumée, & renverser ces montagnes d'orgueil, élevées en l'opinion de ses ennemis dans un temps calme, qui dressoient l'honneur de leur nation sur la honte d'une telle perte arrivée en Juin de la mesme année 1597.

Cependant Amiens est surprise par les ruses de l'Espagnol, l'an 1597. en Iuin.

Le Roy de France la reprend par les armes.

Henry donc, comme un Alexandre entre ses soldats, vint devant Amiens pour la reprendre. Il l'assiegea du costé le plus fort, repoussa les sorties des assiegez, & les resserra en leurs retranchemens. S'il y eut du courage aux attaquans pour gagner la muraille, il y eut de la resolution aux attaquez de s'enterrer sous les ruines, plustost que de la quitter: la batterie

se

ſe continua avec une eſtrange fureur: Jamais le tonnerre ne fut plus agreable à ceux qui attendent la pluye, ny la Muſique au milieu des feſtins, que le grondant des canons, & les greſles de fer apporterent d'eſperance & d'allegreſſe aux Citoyens d'Amiens, qui s'aſſeuroient par ce ſiege de ſe revoir bientoſt ſous la domination de leur Prince legitime, & de rentrer au reſte de leurs fortunes. Toute l'Europe eſtoit en peine de ſçavoir à qui demeureroit la Victoire, comme ſi de ce ſiege euſt dependu le deſtin de la France. L'Archiduc Albert eſtoit venu pour la ſecourir, mais comme il vid l'armée du Roy rangée en bataille pour le recevoir à cœur ſans peur, il perdit la fantaiſie de paſſer outre, & en delogea avec peu d'ordre. Cette retraite rompit la valeur des aſſiegez, & ſe rangeant à la neceſſité de faire ce qu'ils pouvoient, & non ce qu'ils euſſent voulu, demanderent à parlementer; de maniere que le Marquis de Montenegro en ſortit avec la garniſon Eſpagnol le 25. de Septembre; & le Roy y entra Victorieux, ayant repris cette Ville, non par ruſe, mais par le plus memorable effort, & par la plus grande gloire des armes.

Henry ayant par ce coup veu toute la France libre, apres de ſi penibles labeurs, & la guerre civile evanoüye, il s'eſt laiſſé perſuader à entendre à la Paix qui eſt le commun deſir des Provinces, la baſe des Loix, le repos de la Terre, la gloire du Ciel, la perle des Diademes, la banque & le Peru des Palais, la Tutrice des Arts, le tetin des pauvres, l'ornement des riches, la richeſſe de tous, & la ſource de tous biens. Le Pape, comme Pere commun, la moyenna par l'entremiſe de Monſieur le Legat; & les Deputez de part & d'autre y apporterent tant de prudence & d'integrité, qu'apres avoir ſurmonté des difficultez preſque invincibles, elle fut reſoluë à Vervins, le 2. de May de l'an 1598. & jurée par le Roy Henry entre les mains de Monſieur le Legat, en l'Egliſe de Noſtre Dame de Paris, où le Duc d'Arſchot, le Comte d'Aremberg, l'Amiral d'Aragon, & Dom Louys de Velaſco Ambaſſadeurs du Roy Catholique, ſe trouverent, avec des resjoüiſſances & des acclamations pour la proſperité de ces deux grands Monarques, plus aiſées à croire qu'à repreſenter. La publication s'en fit en ſuite par toutes les Villes de France & des

Paix à Vervins entre deux Monarques l'an 1598.

Païs-bas, avec des allegresses & des triomphes dont le bruit éclata jusques au bout de la Chrestienté. Le Roy Philippe II. signa bien les articles, mais sa maladie mortelle ne luy permit pas de prester le serment avec les mesmes ceremonies qu' avoit fait le Roy, & l'Archiduc Albert; Apres sa mort pleurée de tous ses pleuples, Philippe III. son fils & digne successeur s'acquitta de cette obligation le 21. de May de l'an 1601. dans la Ville de Valladolid, y assistant le Comte de la Rochepot Ambassadeur de France.

Mort de Philippe II. Roy d'Espagne, auquel succeda son fils Philippe III.

En suite des ratifications, & des sermens, les places furent renduës dans le temps prefix, & tous les principaux articles executez de bonne foy, & par icelle Cambray demeura aux Espagnols. Ainsi une longue & cruelle guerre, qui trente-neuf ans durant avoit deschiré la France, par la fureur des armes civiles, & des armes estrangeres, fit place à une profonde & heureuse *paix*, laquelle comme elle *est la Felicité des Peuples*, est aussi *la veritable grandeur des Souverains*.

Philippe d'Espagne III. du nom ayant succedé aux Couronnes de son pere, comme aussi à ses vertus, pour commencer son regne, prit resolution de faire attaquer Ostende que les Estats tenoient, c'est pourquoy l'Archiduc, selon les ordres d'Espagne, apres avoir basti cinq forts, commença de l'assieger és premiers jours du mois de Juillet 1600. & au mesme temps le General Wer y entra avec douze enseignes d'Anglois; & les Estats y mirent encore sept Enseignes des soldats du pays, la Reine d'Angleterre y envoya quatre mille hommes. Pendant ce siege les Estats attaquerent Boisleduc, prirent l'Escluse. A la fin Ostende apres trois ans & trois mois de siege se rendit à l'Archiduc, plustost par faute de terre que de courage, sur la fin de Septembre de l'an 1604.

Ostende assiegée sur les Estats l'an 1600.

Sa prise l'an 1604.

Prise de l'Escluse par les Estats.

L'an 1505. Le Marquis Spinola prit la Ville de Hulst en Flandres, de laquelle les Estats faisoient des courses jusques à Bruxelles. Il prit en suite Rinsberg & Wesel sur le Rhin és années suivantes. L'an 1608. les Deputez du Roy d'Espagne se rendirent à la Haye pour traiter de la Paix avec les Estats des Provinces-Unies. A la fin par le soin, & le travail des Ambassadeurs de France & d'Angleterre une Treve de douze ans fut concluë & arrestée à Anvers le 9. d'Auril 1609.

Prise de Hulst par l'Archiduc.

Treve de douze ans entre l'Archiduc & les Estats, faite l'an 1609.

au

au grand contentement des 17. Provinces qui commencerent à respirer un plus doux air, & de reprendre courage, aprés avoir esté battues & deschirées par l'espace de quarante ans, de continuelles ligues, & factions, fomentées, & rallumées, lors qu'elles alloient se dissiper, par le plus cruel, & le plus sanglant Chef, & Capitaine, que jamais l'Espagne aye porté dans ses entrailles.

Le temps de la Treve expiré, les Archiducs eussent bien voulu la continuer, & pour cét effet, ils envoyerent aux Estats sçavoir leurs volontez; mais ils ne les trouverent pas disposez à ce qu'ils desiroient, à cause que le Marquis de Spinola estoit entré dans le Bas-Palatinat avec son armée, pour choquer les Princes Protestans leurs Alliez. Les Espagnols ayans reconnus l'inclination des Estats, furent les premiers à sortir en campagne, & jetterent leur pensée & leurs armes sur la Ville & le païs de Juliers.

La Treve n'est pas prolongée, aprés les douze-ans.

La guerre recommence par le païs de Iuliers.

L'an 1621. Philippes IV. du nom, (qui sçait joindre une devotion & bonté de Religieux avec le courage des Alexandres & des Cesars) succeda au Royaume d'Espagne, & à son pere Philippe III. L'an 1622. le Marquis de Spinola assiegéa sur les Estats la Ville de Bergue-op-Zoom, d'où il deslogea honteusement, de peur d'estre battu par le Prince d'Orange, & le Comte de Mansfeld son allié.

Philip. IV. Roy d'Espagne à present glorieusement regnant.

L'an 1624. Spinola assiegea la Ville de Breda, & l'emporta aprés dix mois de siege, non sans une tres grande perte des siens, qui moururent de peste, de faim & d'autres incommoditez parmy les glaces, & les eaux. Ces grands avantages de la Maison d'Espagne comme aussi de la Maison d'Austriche, qui s'estoient emparez du Palatinat, de la Ville de Juliers, de celle de Breda, & rendus Maistres de la Valteline, aprés avoir fait passer par le fil de l'espée les Grisons Protestans qui la gardoient, comme à eux appartenante, donnerent lieuë à la puissante Ligue qui se fit entre les Rois de France, & d'Angleterre, de Dannemarc, le Duc de Savoye, la Republique de Venise, les Estats des Provinces-Unies, les Cantons Suisses Protestans, contre les Espagnols, & Austrichiens. Les conditions de cette Ligue furent que le Roy de Dannemarc, avec les Princes de la Basse Saxe, interessez pour l'Electeur Palatin (depoüillé de ses Estats

Breda pris par l'Espagnol. l'an 1625.

Puissante Ligue contre les Maisons d'Espagne, & d'Austriche.

par

par l'Espagnol, & le Duc de Baviere) prendroient les armes pour son restablissement contre l'Empereur, & la Ligue Catholique d'Allemagne; & le Roy de France, avec le Duc de Savoye, la Republique de Venise, & les Suisses Protestans contre la Republique de Genes, qui fournissoit argent au Roy d'Espagne, pour l'entretenement de ses armées, & contre les Espagnols qui occupoient la Valteline.

Henry Prince d'Orange prend Oldensel, Grolle.

En mesme temps Henry Prince d'Orenge, qui venoit de succeder à Maurice (dont les hauts faits seront à jamais admirez de tout l'Univers) assiegea Oldensel sur l'Espagnol, la prit & la raza : en suite il attaqua Grolle & l'emporta. L'an 1628. Spinola fut demandé en Espagne, & en son lieu y fut envoyé le Marquis de Sainte Croix pour Capitaine General, avec le Cardinal de la Cueva. Durant l'absence de Spinola, les Estats assiegerent la Ville de Boisleduc, mais ils admirerent la hardiesse des habitans par leur resistance; la mort de leurs compagnons arrivée dans les assauts continuels des assiegeans au lieu de leur oster le courage, ne servit qu'à leur en donner, & de tout le choix qu'ils eurent ils ne prirent d'abord que celuy de la mort ou de la vengeance. Cependant ils s'opiniastrerent tous à ce siege, les uns à le presser, & les autres à le soustenir; les attaques & les sorties estoient égalément belles, & l'on ne sçavoit qui de ces deux Peuples estoit le plus redoutable, ou des Espagnols dans leur Ville, ou des Hollandois dedans leurs tranchées. Mais la Fortune les sceut trahir ingenieusement aussi bien que leur opinion; que ceux là firent de vœux inutiles, & ceux-cy de pas glorieux! & qu'ils eurent en mesme temps divers sujets de se resjoüir & de se plaindre! Les Espagnols endurerent jusques aux dernieres extremitez sous la conduite du Baron de Grobendonck, leur courage ne fut pas plus grand que leur patience, & jamais on ne vid gens plus capables de faire du mal, ny plus capables d'en souffrir. Mais il fallut en fin se rendre, la foiblesse de la garnison n'estoit pas capable de soustenir les veilles & la constance des Hollandois, qui traiterent en amys, & non en criminels, ceux qui ne se vouloient presque pas rendre en repentance. La perte de Bois-le-Duc causa un grand trouble parmy les Flamands, & mit les affaires du Roy d'Espagne en fort mauvais estat, lors singulierement

Emporte Boisle-Duc.

ment

ment qu'on reconnut que le Comte Henry Vandemberge eſtoit gagné avec pluſieurs autres, en ce qu'il avoit fait connoiſtre en ſa conduite à ſecourir Bois-le-Duc, & du depuis en ce qu'il laiſſa prendre aux Hollandois Ruremonde, & Venloo ſur la Meuſe, places de ſon Gouvernement, & qu'il eut bien defenduës, s'il en eut eu la volonté. *Puis Ruremonde, & Venloo.*

L'an 1631. les Eſtats aſſiegerent auſſi la Ville de Maeſtricht, & s'en rendirent Maiſtres, nonobſtant tous les efforts que fit le Comte de Pappenheim venu d'Allemagne avec des troupes conſiderables, & les ſoins du Marquis de Sainte Croix: le maſſacre de leurs plus beaux eſcadrons honnora le triomphe des Hollandois, & redoubla l'apprehenſion des Flamands. Ce fut alors que le Comte Henry ſe deſpoüilla de l'écharpe rouge pour prendre l'Orangée. Pendant le ſiege de cette derniere place les Hollandois tousjours à yeux veillans, à cœurs bandez, & à bras roidis pour l'honneur & l'avancement de leur patrie, ſurprirent Weſel, place tres importante ſur le Rhin. *L'an 1631. les Eſtats emportent Maeſtricht.* *Et Weſel.*

Tant de ſecouſſes & de pertes rendirent les Flamands fort animez contre les Eſpagnols, & principalement contre le Marquis de ſainte Croix & le Cardinal de la Cueva, qui furent contraints de quitter le païs, de peur que les peuples trop alterez contre leur mauvais gouvernement, ne ſecoüaſſent le joug de leur Maiſtre: Tant eſt dangereuſe la manie d'un peuple, qui eſt ſemblable à un Polype de toutes couleurs, à un Euripe d'inconſtance, & à une planche pourrie à travers d'un furieux torrent. Celuy là a bien rencontré qui accompare le peuple à un animal bizarre, qui ne peut ſupporter la guerre, & qui s'ennuye auſſi de la paix. S'il eſt en trouble, il ne fait que gemir, ou ſe plaindre, ou ſe courroucer; s'il a trop d'aiſe, c'eſt pour regimber. Il ſe laſſe de ſes propres felicitez, & ne ſent ſon bonheur que par la miſere, ny ne gouſte ſes proſperitez qu'en les perdant. Les Flamands donc ſe degouſterent de leurs Gouverneurs, & le Roy d'Eſpagne ſe voulant delivrer de leurs importunitez, leur envoya le Marquis d'Aytona, Capitaine de ſi grand merite & d'experience, que les Flamands le conſervent encore en leurs memoires dans la poſſeſſion d'une haute & heureuſe renommée, qui s'eſt acquiſe dans ſon Gouvernement. *Le Marquis de Sainte Croix rappellé en Eſpagne.* *Le Marquis d'Aytona envoyé en ſa place.*

Rupture de la paix entre les deux Couronnes, l'an 1636.

L'an 1636. se fit la rupture de la paix entre les deux Couronnes de France & d'Espagne, lesquelles depuis la conclusion de la paix de Veruins de l'an 1598. estoient demeurées 38. ans en assez bonne intelligence, confirmée par une double alliance, renouvellée avec deux mariages, du Roy Louis XIII. avec l'Infante d'Espagne Anne-Marie-Mauricette, & du Prince Philippe à present Roy des Espagnes avec la Princesse Elizabeth de France, & continuée jusqu'à l'an 1636. que cette douce paix fut rompuë pour des raisons trop difficiles à démesler & trop delicates à descrire. Au mesme temps que la guerre fut ouverte contre les Espagnols, leurs païs, & leurs Estats, le Cardinal Infante, qui estoit fraischement arrivé à Bruxelles tout couvert de lauriers & enrichy des despoüilles de la Bataille de Norlingen, ne manqua pas aussi de declarer la guerre aux François sur divers pretextes, & entr'autres sur celuy du restablissement de la Reine-Mere, comme les François en prenoient un sur le restablissement du Prince Electeur de Treves fait prisonnier par les Espagnols. Dés la mesme année ils se mirent en campagne, formerent des sieges & donnerent des batailles jusques à l'année 1659. que la paix fut faite; sur lesquelles je ne m'estendray pas, parce qu'elles sont encore dans vos souvenirs, pour estre données de vostre temps; que vingt Autheurs les ont parfaitement depeintes dans des volumes entiers; que l'on n'ose faire sans masque un sacrifice à la verité; & que ce n'est point mon dessein d'enfermer dans ce petit travail l'Histoire de deux plus puissans Monarques du Monde, qui pour des legitimes sujets furent obligez de nourrir une si longue guerre, laquelle causa la perte des plus Vaillans de la Chrestienté, le carnage de deux millions d'hommes, l'embrazement & la ruine d'une quantité de villes, & la desolation de leurs propres Monarchies. C'est assez si je dis, pour finir cét abbregé, que nostre Ville de Cambray fut tentée trois fois par les François, & le Cambresis ravagé, ou harcelé tous les ans, durant cette longue & funeste guerre. Ils auroient pû emporter cette place, si les Espagnols qui sçavent manier toutes leurs actions par aulnes & par compas, n'eussent tousjours esté posez en sentinelle pour découvrir les menées & les desseins de leurs ennemis, & couru aux armes pour empescher la prise

Raisons pourquoy l'Autheur ne poursuit cét Abregé.

Cambray tentée diverses fois par les François. Le Cambresis ravagé tous les ans.

prise d'une place, dont la possession leur est autant importante que celle d'un petit Royaume. Et non de merveille, s'ils y gardent si soigneusement la Citadelle, & en sont si jaloux, qu'ils ne permettent pas aux estrangers, voire mesme aux Bourgeois d'y entrer, beaucoup moins d'y considerer ses murailles, & ses bastions; comme si les places se prenoient par les yeux, & que les regards d'un homme fussent capables de renverser des fortifications que le tonnerre des canons ne sçauroit abatre. Telle est la prudence, & la prevoyance de cette guerriere Nation, qui se deffiant de son Ennemy, craint tousjours les choses mesmes les plus asseurées.

CHAPITRE XI.

Des Advoüez de Cambray.

Vous avez veu, lecteurs, dans cét Abbregé les avantures de Cambray depuis sa fondation; je traiteray maintenant de ses Advoüez & de ses Chastellains, qui luy ont commandé au nom de ses Souverains. Pour entendre donc quelle estoit l'eminence, & la grandeur de cette Dignité, il convient sçavoir que les *Advoüez*, par contraction *Voüez*, *Du mot d'Advoüé.* qui dans les Romans sont dits *Advoyers*, parmi les Allemans *Vogt* ou Castvogt, & par les plus vieilles Chartes, & Histoires Latines *Advocati*, signifient proprement ceux qui avoient la garde & protection des Eglises. Laquelle charge nommée de là *Advocatio*, ou *Advocatia*, en François, *Advoüerie*, fut introduite apres le Consulat de Stilicon, pour la conservation des droits & biens temporels des personnes Ecclesiastiques, contre les violences des seculieres. D'où vient qu'il n'y avoit ordinairement que des personnes de haute & supreme authorité, qui en fussent pourveus, comme Empereurs, Rois, Ducs, Comtes, ou autres Nobles & illustres de la meilleure trempe, par ce que l'on pouvoit esperer de leurs ministeres, non seulement plus d'éclat, mais aussi plus de secours, *Les Advoüez tous de grande extraction* comme de ceux qui commandent avec plus d'empire, & se font obeïr avec plus d'avantage. Leur haute Noblesse & ex-

traction servoit à leur dignité ce qu'une enchassure dorée sert à un riche tableau ce que fait l'or au diamant, ce que fait la beauté du corps à l'ame, & l'habillement au corps. Eux en avoient plus de lustre, plus de courage, plus de resolution; & les sujets qui n'ont pas tousjours les intentions si pures en l'honneur qu'ils rendent aux Ecclesiastiques, se rendoient plus souples à leurs volontez, n'ayans pas assez de front pour contredire ceux-là mesmes qui par le droit de sang & de leur naissance devoient estre respectez d'un chacun. Combien de fois a-t'on veu les puissances seculieres sortir de leurs limites pour empieter sur les Eglises, & quelle confusion eust-on apperceüe naistre en suite de ce desordre, si le bras de Dieu n'eust suscité des personnes de grande maison, de grande authorité, & de grand cœur, pour soustenir ce choc, pour lier les mains aux factieux, & punir l'audace des plus hardis, retirer, comme parle Job, la proye des dents de l'iniquité, & se faire un diadéme tout composé d'action de justice, de magnanimité, de Religion, plus luisant en cette façon que s'il eust eu toutes les perles de l'Orient? Le beau champ de bataille, les belles palmes, la belle gloire d'une ame noble, que de se faire un rempart pour la defence des Eglises: le bel honneur que d'estre mis en une place de fidelité, d'estre planté de la main de Dieu, pour servir de soustien à la maison de Dieu, d'estre le siege de gloire du Seigneur des armées, porter les meubles, les richesses, & les grandeurs des Temples & des Eglises sur les espaules, comme ont fait jadis les Grands des Egyptiens, des Assyriens, des Chaldeens, des Medes, des Perses, des Grecs, des Romains, des Gaulois, & des autres Peuples pour la defence & conservation des biens, privileges & preeminences de leurs Prestres. Ces Charges d'Advoüez donc (selon le rapport de Pithou) ont dependues quelquesfois de l'élection des Eglises, & Monasteres, laquelle estoit approuvée par le Souverain; quelques-fois estoient purement hereditaires, & notamment lors que les Fondateurs s'estoient reservée l'Advoüerie de leurs fondations; & par fois estoient volontaires. En cette derniere maniere, Charlemagne se disoit Advoüé de l'Eglise de S. Pierre contre le Roy des Lombards, & aussi de l'Abbaye de S. Denys: Louis Roy de

de Germanie fut Advoüé de l'Abbaye de S. Gal au Païs des Suisses : l'Empereur Henry II. Advoüé de S. Pierre : l'Empereur Frederic I. du nom tenoit à grande gloire d'estre Advoüé de l'Eglise de S. Estienne de Besançon, & se piquoit de porter seul cette qualité ; Frederic I. du nom & Theodoric son fils Ducs de Lorraine furent Advoüez de l'Abbaye de S. Michel au Comté de Bar, & les Comtes de Bourgongne de celle de la Charité. En ces deux autres premieres façons, nous lisons que Henry de Luxembourg Duc de Baviere, frere de l'Imperatrice Cunegonde, fut Advoüé de l'Abbaye de S. Maximin de Treves ; que Frederic de Luxembourg Duc de la basse Lorraine le fut de l'Abbaye de S. Tron ; que Lambert I. du nom Comte de Louvain le fut de l'Abbaye de Gemblours ; que Renier Comte de Mons le fut de celle de Lobbes ; que Baudoüin dit le Pieux Comte de Flandres le fut de celle de Marchiennes ; qu' Albert III. du nom Comte de Namur le fut de celle de S. Hubert en Ardenne ; que Hugues Sire d'Abbeville gendre du Roy Hugues Capet le fut de celle de S. Riquier en Ponthieu ; que Gilbert Sire de S. Valery, gendre de Richard II. Duc de Normandie, le fut de celle de S. Valery ; qu' Arnould I. du nom, Seigneur d'Ardres, Seneschal du Boulonnois, le fut de celle de S. Bertin ; que Fastré d'Oisy le fut de l'Eglise de Tournay. Ainsi aussi les Seigneurs de Bethune furent Advoüez de l'Abbaye de S. Vaast ; les Seigneurs d'Anglure de l'Eglise de Teroüanne ; les Comtes de Hesdin de celle de Monstreüil ; les Seigneurs d'Egmond du Monastere de ce nom en Hollande ; les Comtes de S. Paul des Abbayes de Clermarets & de Cercamp ; les Comtes de Vermandois de l'Eglise de Beauvais, & de l'Abbaye de Vermand ; les Seigneurs d'Alost du Monastere de Tronchiennes ; les Seigneurs Bertouts de l'Eglise de Malines ; les Seigneurs de Tenremonde (du surnom de Gand) de l'Eglise de S. Bavon ; les Seigneurs d'Oisy des Abbayes de Vaucelles, de Cantimpré, du Verger en Cambresis, &c ; les Seigneurs de Walincourt des Eglises de S. Aubert, & des Guillemins au mesme païs ; les Seigneurs de le Heries, du surnom de Sohier (issus des anciens Comtes de Vermandois) de l'Abbaye de S. André au Chasteau-Cambresis ; les Seigneurs de Torote de

Advoüez des Abbayes de Vaucelles, Cantimpret, Verger, S. Aubert, & de S. André en Cambresis.

de l'Abbaye de Honnecourt, à 3.lievës de Cambray; les Seigneurs de Landaſt de celle de Ciſoin, & une infinité d'autres, que je pourrois nommer, ſi je ne croyois de vous chagriner par un trop long recit.

Les Comtes partageoient jadis à leurs Puiſnez les Charges d'Advoüez, de Chaſtellains & de Vidames.

Il vous faut pourtant auſſi remarquer que les Comtes des Villes & Provinces ont eſté ordinairement Advoüez des Egliſes & Monaſteres, qui avoient leurs principaux biens dans l'eſtendue de leurs Comtez, ſoit qu'eux ou leurs Anceſtres les euſſent donnez, ou qu'ils en repreſentaſſent les premiers donateurs. Ces Comtes eſtans chargez d'enfans, partageoient à leurs Puiſnez les Charges d'Advoüez, de Chaſtellains, & de Vidames; d'où vient que Grammaye, Marchantius, Du Cheſne, Buzelin, Sanderus, d'Outreman & autres, font deſcendre tous les poſſeſſeurs de ces trois Charges des Comtes & Seigneurs des Villes ou Provinces dont ils traitent. Et en effet à qui auroient ils pû plus raiſonnablement diſtribuer les meilleures Dignitez qu'à ceux qui ſortoient de leur ſang, & qui en leur authorité pouvoient relever leur grandeur, comme en leur grandeur ils authoriſoient leur puiſſance, & en leur puiſſance la gloire de leurs Familles. Du Cheſne dit ſur ce ſujet que l'Advoüerie de S. Vaaſt d'Arras demeura hereditaire aux Seigneurs de la Maiſon de Bethune, comme venant de la ſucceſſion des anciens Comtes d'Artois, qui tenans lieu des premiers fondateurs du Monaſtere de S. Vaaſt, en donnerent l'Advoüerie à quelqu'un de leurs freres ou enfans, duquel ſortit en ſuite Robert dit de Faiſſeus, Seigneur de Bethune, qui la perpetua en ſa poſterité. Les Chaſtellains de la Ville de Gand tinrent auſſi hereditairement les Advoüeries des Abbayes de S. Pierre de Blandin, & de S. Bavon, qui leur demeurerent par l'extinction des vieux Comtes de Gand, dont ils tiroient leur extraction. Il faut auſſi remarquer que les Advoüez eſtablis par les fondateurs, auſquels ils attouchoient de ſang, & de parentée, avoient le pouvoir de partager leurs Advoüeries, quand elles n'eſtoient point affectées particulierement aux aiſnez de leur race. Ce qui ſe remarque avoir eſté fait non ſeulement par les meſmes Chaſtelains de Gand, deſquels les Seigneurs de Tenremonde, cadets de leur Maiſon, receurent en partage une partie des Advoüeries qu'ils

avoient;

avoient ; mais aussi par les Seigneurs de Bethune, qui au commencement firent part de la leur à quelques-uns de leurs puisnez. Estant certain qu'au temps des Rois de France Robert & Henry I. son fils, l'Abbaye de S. Vaast eut deux Advoüez ensemble égaux en pouvoir & en dignité ; sçavoir Robert Faisseus Seigneur de Bethune, & un autre nomme Helgot. Et sous le mesme Roy Henry I. & Philippes son fils, il y en eut trois autres, qui furent Robert II. sire de Bethune, Jean, & Adam, tous trois nommez en mesme temps & qualifiez Advoüez d'Arras en diverses Chartres anciennes.

Plusieurs Advoüés en mesme temps.

On trouve aussi quantité d'autres Monasteres, & Eglises, lesquelles ont eu en mesme temps les unes deux, les autres plusieurs Advoüez. Mais ils dependoient tous generalement d'un seul, qui à leur égard estoit appellé, *le Grand, le Principal*, ou *le Souverain Advoüé*; & eux quelques-fois *Advoüez* simplement, & par fois *Vice-* ou *Sous-Advoüez*. Ainsi Henry Comte de Limbourg & Valeran son fils Duc de la basse Lorraine, sont qualifiez par quelques Autheurs, grands & supremes Advoüez de l'Abbaye de S. Tron, à l'esgard de Gillebert Comte de Duras, qui estoit leur Sous-Advoüé, & pour ses violences & injustices fut à la fin privé de sa charge. Baudoüin Comte de Flandres substitua sous luy pour Advoüé de l'Abbaye de Marciennes Hugues dit Havet Seigneur d'Aubigny, outre lequel ce Monastere en eut encore d'autres en divers lieux, comme Udon de Jauche sire d'Anich, Ursion sire de Forest, Fastré de la Fosse, Gardere de Bruile & autres, mais qui reconnoissoient tous le Comte. Anselme Comte de Ribemont & son fils Godefroy sont qualifiez *Supremes* Advoüez de l'Abbaye d'Anchin, & sous eux avoient plusieurs autres Advoüez qui tenoient leurs Charges d'eux, comme de leurs Maistres. Je trouve du vivant de ces deux Princes dix Advoüez de cette Abbaye sçavoir Bauduin Cauderon Seigneur d'Inchy, Wautier d'Oberchicourt. Jean de Mancicourt, Hugues de Pesquincourt, Jean de Vrede, Hellin de Maisnil, Widric de Saudemont, Hugues de Bilhem ou Wilhem, Hugues de Marque, & Fulque du Chastel.

Le Grand Advoüé avoit sous soy plusieurs autres Advoüez.

Quant à ce qui concerne le devoir de ces Advoüez, l'on apprend des vieux cahiers qu'il consistoit principalement en deux

En quoy consiste le devoir d'un Advoüé.

deux fonctions, dont l'une regardoit la Justice, l'autre les armes & la guerre: Cette Justice devoit s'estendre sur les insolens, les larrons & les Tyrans qui ravissoient les biens de leurs Eglises, devoit affermir le repos des Ecclesiastiques, augmenter leurs revenus, & recouvrer par procés ceux qui estoient deperis par nonchalance, ou avoient esté injustement usurpez; d'où vint qu'on les appelloit par fois *Causidici*, d'un mot particulier à ceux qui en propre personne plaident & defendent les causes d'autruy. La guerre que ces Advoüez devoient entreprendre à cause de leur charge, estoit lors que les puissances voisines & estrangeres s'emparoient par la force des armes des biens temporels des Eglises, & se les approprioient, ou que les sujets secoüans le joug de l'obeïssance, opprimoient & violoient la liberté les droits & les franchises de leurs Seigneurs. Ce fut pour cela, comme nous venons de dire, que les Advoüeries estoient tousjours commises au plus Vaillans, aux plus Illustres, & aux plus puissans Seigneurs. Ces Advoüez, quand l'occasion le requeroit, faisoient armer les Vassaux, & les Hommes des Monasteres, & les conduisoient pour choquer leurs ennemis sous la Banniere de l'Eglise, pour la defence de laquelle ils alloient combattre; d'où vint qu'on les a appellé par fois *Signiferi*, *Vexilliferi*, *& Vexillarii Ecclesiæ*, vulgairement *Port'-enseignes*, ou *Gonfanonniers de l'Eglise*. C'est en ce sens que quand le Comte d'Anjou alloit en armes contre ses ennemis, il avoit droit de prendre l'Enseigne de S. Martin de Tours, comme en estant Defenseur: C'est en ce sens aussi que Baudouin Comte de Flandres prit l'Enseigne de l'Eglise d'Einham molestée par quelques usurpateurs. C'est en ce sens encore que Charlemagne prit la Banniere de l'Eglise de S. Pierre, lors qu'il s'achemina pour la defendre contre la fureur des Lombards; comme si la veuë d'une Banniere Ecclesiastique portée devant un grand Prince dûst tirer plus de respect, ou graver plus d'apprehension & de terreur dans les ames de ses ennemis, que celle du Prince mesme.

Recompenses affectées à la Charge d'Advoüé.

Pour ce qui est des droits & recompenses affectées à l'Estat des Advoüez, ils ne les avoient pas tous egales, ny semblables. Godefroy Duc de la basse Lorraine, assignant l'Advoüerie d'Af-

d'Affleghem aux Comtes de Louvain, ordonna, *Que quiconque seroit Comte de Louvain, ne pourroit substituer pour luy aucun autre Advoüé, ny n'exigeroit ou recevroit de cette Advoüerie aucuns autres bien-faits, sinon les devotes prieres des Religieux, & la recompense eternelle de la part de Dieu.* Neantmoins les droits de gistes, & de Procurations, que les Rois & Princes ont eu de tout temps en diverses Eglises & Abbayes sont procedez de la garde & protection qui leur en appartenoit. Quand Othon I. Roy de Germanie & de Lorraine institua pour Advoüé de de Gembloux, Lambert, I. du nom Comte de Louvain, il ordonna, *Qu'il ne pourroit jamais avoir qu'un Sous-Advoüé, lequel en toutes les Villes dependantes de l'Abbaye ne prendroit autre droit, si non de chaque maison un denier, une poule, & un septier d'avoine.* Alberic Abbé de Marcienes donna à Baudoüin Comte de Flandres deux moulins assis au Village de Berbiers, ou Berberie, & deux charruës de terre au Village de Neelle, *afin qu'il fut fidelle Advoüé & Defenseur de son Eglise.* Raoul Abbé de S. Tron, escrivant à Wallerand Duc de Limbourg, (lequel il nomme son Prince & grand Advoüé) luy mande, *Qu'il tenoit en fief de son Monastere pour raison de l'Advoüerie mille & cent mas de terre, desquels Gilbert Comte de Duras son Sous-Advoüé en possedoit trois cens.* Roger Evesque de Beauvais donna à Othon Comte de Vermandois, quand il le fit Advoüé de son Alleud de Monchy, la moitié de la Justice & Seigneurie du lieu, pour son droit de garde & d'Advoüerie. Wimannus Religieux de S. Vaast d'Arras, allegue dans ses remarques, *Que l'Advoüé de la Maison de Bethune est homme lige de S. Vaast à soixante sols de relief, à cause de tout ce qu'il tient en fief de luy en l'Alleu de S. Vaast, de Sailly, de Florbais, & de le Venties. Que semblablement il en tient en fief la moitié du Village de Richébourg, pour laquelle il doit autres soixante sols de relief. Que prés les fauxbourgs de la Cité d'Arras, à la porte dite de Pumiel, il y a un autre Village appellé la Vigne, où l'Advoüé de Bethune tient en fief de S. Vaast un estang, un moulin, & la moitié de la Justice & des revenus. Que l'Abbé & le mesme Advoüé ont là leurs Lieutenans & Eschevins, lesquels en un lieu à ce deputé au milieu du village, & non autre part, jugent les causes & affaires appartenans à leur justice. Bref, Que toutes les maisons qui sont là leur*

F *doivent*

doivent chacune douze deniers & deux chappons par un, lesquels se payent aux festes de S. Remy & Noël. Et ainsi un grand nombre d'autres, que je laisse pour finir par les Advoüez des Eglises de Cambray.

Grammaye, Gelic, & Butquens rapportent que Charlemagne se glorifie dans plusieurs Chartres de la qualité d'Advoüé des Eglises de Cambray, comme firent aussi ses successeurs, qui semblent avoir commis en leur nom cette charge, ou Advoüerie aux Comtes mesmes. Les plus Vieilles Chartres nous font mencion d'un certain Comte *Hecton*, ou *Odon*, qui vers l'an 800. se disoit Advoüé, ou plustost Sous-Advoüé de Cambray. Depuis luy, on remarque un Majon, nommé Comte Illustre, qui prit soin d'achever le Temple de l'Abbaye de S. Gery vers l'an 865. On remarque depuis des Isaacs, des Sohiers, ou Sigards, des Hugues de la race des Comtes de Hainaut, des Hucboldes, des Raouls, des Matfroids, des Ingelgers, des Wicbals, des Amolrics, & des Baudoüins, qui prirent tous la qualité d'Advoüez, de Comtes, mesme d'Abbez de Cambray, & presque en mesme temps, suivant la coustume des siecles plus reculez, que plusieurs se qualifioient Seigneurs d'un mesme lieu. Arras, Doüay, & S. Omer avoient jadis en mesme temps plusieurs Seigneurs, Condé en avoit trois, Ath en avoit quatre, Lille en avoit deux, & mesme la petite Ville de Chievre en Hainaut en avoit encore six (selon le rapport de Guise & de Gilbert) l'an 1160. sçavoir Gerard de Jauche, Gerard de Lens, Rasse de Gavre, Nicolas de Rumigny, Otte d'Arbre, & Jean Paluel, par dessus lesquels Gossuin de Hove, & Jean de la Broignarderie y avoient aussi quelques beaux droits. Nous avons cy devant fait mention d'un Raoul (frere de Baudoüin Comte de Flandres, tué par le Comte de Vermandois l'an 908.) qui se qualifioit Comte, Advoüé, & par fois Abbé de Cambray, auquel ont fait succeder un Isaac, qui fut pere d'Arnould, mort sans enfans. L'Advoüerie fut depuis recüeillie par les Comtes de Flandres, & Princes d'Alost, qui comme nous avons desja dit, *prennent annuellement & à tousjours certaine quantité de grains sur les Terres & Seigneuries des dites Eglises, au pays de Cambresis; & se nomme icelle Seigneurie le Gavene de Cambresis.* Balderic

Aucuns Advoüez de Cambray.

Plusieurs Seigneurs d'un mesme lieu en mesme temps.

L'Advoüerie de Cambray presentement au Comte de Flandres.

deric fait auſſi mention d'un certain Aldon de Vido' Advoüé de l'Egliſe de S. Gery, qui fut privé de ſa charge par l'Eveſque Gerard, pour ſes inſolences & concuſſions.

CHAPITRE XII.

Des Chaſtellains, ou Vicomtes de Cambray.

Ce mot de Chaſtelain, *Caſtellanus* en Latin, a pluſieurs ſignifications, car en l'Hiſtoire Romaine un Chaſtelain eſt pris pour un ſimple habitant d'un Chaſteau, *Caſtellanus à Caſtro*, comme nous diſons villageois d'un village, *Oppidani ab oppido, Urbani ab urbe*. En droit les Chaſtelains ſont les Gouverneurs des Chaſteaux, & c'eſt ainſi que l'ont expliqué Andreas ab Iſernia, Martinus Laudenſis, & autres Interpretes du droit, ce qui dure encore en Italie, où tous les Gouverneurs des Chaſteaux & des places fortes ſont appellés Chaſtelains, teſmoin le Chaſtelain de Milan, de Pavie, de Lodi & autres lieux. En France il y a des Chaſtelains hereditaires, & autres qui ne gouvernent que par le bon plaiſir de leur Prince. Si quelqu'un veut ſçavoir la primitive origine de cette Dignité, je le diray brievement. Les François pour ſe mettre à couvert des ravages des Normands & des invaſions d'autres Barbares, eſtans las de ſe ſauver tousjours dans les bois & broſſailles, commencerent à rebaſtir leurs villes ruinées dés le temps des Romains, & de baſtir des Chaſteaux. Et comme dans la neceſſité preſſante, les particuliers n'attendoient point l'ordre des Souverains qui negligeoient de les defendre, il arriva auſſi avec quelque raiſon qu'ils ſe voulurent maintenir Seigneurs de ce qu'ils avoient edifié, ou reparé à leurs deſpens, & que ceux d'alentour qu'ils avoient ſauvez de ces incurſions, leſquels pour la pluſpart eſtoient leurs vaſſaux, les reconnurent avec plus de ſouſmiſſion que le Roy meſme, refuſans d'aller à ſon ſervice, ſi leurs Seigneurs ne marchoient, ou s'il ne leur commandoient de marcher. Voila une ſource de tant de petits Souverains, qui ont pris les uns la qualité de Duc, les autres de Comte, de Chaſtelain ou de Vicomte; j'en trouve un autre: La nonchalance des Rois à tenir l'œil ſur leurs Comtes &

Du mot de Chaſtelain.

La primitive origine des Chaſtelains.

& Gouverneurs de Provinces, de Villes & de Chasteaux, & la trop facile confirmation de ces Charges de pere en fils: car ils avoient accoustumé de ne point oster une charge d'une maison que pour une grande faute, ce qui faisoit croire aux Seigneurs que cela leur estoit dû, & qu'on ne pouvoit le leur oster sans injustice; de sorte que si les Rois foibles comme ils estoient, les en eussent voulu demettre, ou mesme innover quelque chose sans leur advis, ils se fussent pourveus contre leur commandement par voyes de fait. I'adjouste, aprés l'opinion de quelques celebres Historiens, que leur pouvoir commença du temps du Debonnaire, parce que Charlemagne ayant laissé grand nombre de fils bastards, & de filles tant legitimes que naturelles, avec des thresors assignez à chacun pour maintenir leur rang, eux & ceux qui en descendirent n'oublierent pas de faire valoir leur naissance, & de tenir les Duchez, Comtez & les Chastellenies qu'on leur avoit baillées pour appennages plustost que pour charges.

L'Origine des Ducs, des Comtes, Vicomtes ou Chastelains.

A propos de ces trois Dignitez, je ne me puis empescher de vous en dire l'origine. L'Empereur Adrian honnorant le Senat comme tous les bons Princes le doivent faire, mais ne pouvant le mener par tout avec luy, eslût des gens de bien, & d'une remarquable vertu pour le suivre, le conseiller dans ses affaires, & tenir auprés de luy comme un privé Conseil: ces hommes participans aucunement à la puissance s'appelloient *Comites*, Compagnons. Ses successeurs en ayant tiré de grands soulagemens se deschargeoient sur eux de maintes affaires tant de Finance que de Police, & puis de celle de Justice & de Guerre, avec pouvoir neantmoins de les changer, & demettre quand bon leur sembloit. Mais quand l'Empire eust esté transporté en Orient, ceux d'Italie & de ces Gaules s'en firent un peu accroire, & mesme eussent bien voulu lors que les François & autres peuples Septentrionaux deschirerent ce grand corps, en retenir les lambeaux pour eux. Les Gots, les Bourguignons & les Vandales les abolirent tout à fait aux terres qu'ils occuperent: les François plus doux, afin de s'accommoder à l'humeur des peuples, ne changerent pas ces Dignitez, mais seulement ceux qui les possedoient, au moins s'ils leur estoient trop suspects, & mettoient les Seigneurs François

çois dans ces charges. Il y avoit aussi eu des Ducs du temps des Romains, qui avoient la generalité des Armées, & des Provinces; ce qui ne commença que bien avant sous les Empereurs. Les François en establirent pareillement dans leurs nouvelles conquestes, lesquelles ils separerent en Duchez, Comtez & Chastellenies, possible selon que les Romains les avoient separées. L'on trouve de trois sortes de Comtes sous la premiere Race, les uns ayans charge de la Justice ainsi que Baillifs & Seneschaux, les autres des Armées, les troisiesmes honnorez de ce titre, ou à cause de leur naissance, ou à cause de leur vertu, mais n'ayans aucune charge pour cela. Chaque Duc avoit ordinairement, dit Aimon, douze Comtes sous luy, & chaque Comte quatre Chastellains, si bien qu'en guerre les Ducs auroient esté à peu prés comme Colonels, les Comtes comme Lieutenans-Colonels, & les Chastelains comme Capitaines: & toutesfois il se trouvoit des Comtes Gouverneurs de Provinces qui s'appelloient indifferemment tantost Ducs, tantost Comtes, & tantost Vicomtes, ou Chastelains. Ces charges estoient conferées par les Rois, lesques aimans leurs peuples leur permettoient d'en choisir à leur gré qui sceussent les loix & mœurs du païs, se reservant neantmoins le droit de les approuver, ou de les rejetter. Il y en avoit par toutes les Villes, Chasteaux & Provinces. Je n'ay point remarqué qu'il y eust aucune de ces Charges hereditaires sous la premiere ny sous la seconde Race des Rois de France, sinon bien avant, orsmis les Duchez de Gascongne, d'Aquitaine, d'Austrasie, & de Bretagne, qui ont tasché de l'estre. Sous la seconde Race on ne void guere de Ducs, tous les grands Seigneurs s'appellerent Comtes, Vicomtes, Pairs, Bers, ou Barons. Le Chauve crea Boson Duc de Bourgongne, & Robert le Fort Duc des François, qualité semblable à celle de Maire du Palais: mais je ne sçay s'il entendoit que ces Dignitez fussent hereditaires. Depuis son regne enfin jusques à Hugues Capet les grands Fiefs se sont attachez aux Maisons comme biens de patrimoine, non pas tout en un coup, car personne n'en rapporte le temps; mais peu à peu selon que ceux qui les possedoient estoient adroits ou redoutables. Lors qu'ils donnerent des racines à leur puissance, ils retindrent le tiltre qu'ils avoient, sans songer s'il estoit

 plus

Ces trois Charges renduës hereditaires. plus ou moins honnorable, d'où vient que les uns se nommerent Ducs, les autres Comtes, les autres Vicomtes, & qu'il y avoit des Comtes autant & plus puissans que les Ducs, & des Vicomtes en rien moindres que les Comtes; Tous ces Souverains s'affermirent de telle sorte, qu'ils ne faisoient dans leurs expeditions aucune mention du Roy; aussi sans luy en demander advis, ils bastissoient des Chasteaux, battoient monnoyes, donnoient graces, condamnoient sans appel, levoient tailles & foüages, declaroient guerre, bailloient champ de combat, & faisoient generalement tout ce que peut faire un Souverain independant, n'estans tenus envers le Roy que d'un baisemain, & de l'assister en guerre avec leurs hommes, pourveu qu'auparavant il leur eust demandé avis, & fait approuver son dessein, à quoy souvent il luy falloit employer beaucoup de prieres, car son commandement n'y eust guere servy. De sorte que ces trois Charges de Duc, de Comte, & de Vicomte, qui n'estoient jadis que des simples commissions pour gouverner les Provinces, les Villes & les Chasteaux, & qui estoient données par la volonté du Prince & pour certain temps; puis conferées durant la vie, furent à la fin hereditaires, & laissées à tiltre de fief.

Devoirs des Chastelains. Quant aux Chastelains, que les François nomment *Vicomtes*, & les Flamands *Borchgraven*, ils estoient reconnus Chefs des armes & de la Justice, estoient gardiens des prisons, condamnoient les criminels, levoient des tailles & subsides pour la defence de leurs Villes, & le payement de la milice, *&c.* Tels estoient *en Brabant* les Chastelains de *Bruxelles* sortis des Maisons de Aa, Marbais, Leefdale, Petershem, Bouchout, *&c.* Ceux *d'Anvers* des Maisons de Diest, de Nassau *&c.* Ceux de *Iodogne* de la Maison de Glimes. Ceux de *Fure* des Maisons de vanden Bosch, de Hinckart, de Cortenbach *&c.* Ceux de *Genape* de la Maison de . . . . dont Daniel vivoit l'an 1245. en tres grande reputation. Ceux de *Grimbergue* de la Maison de Busleide *&c.* Ceux de *Limbourg* de la Maison de Merode, *&c.* Tels estoient *en Flandres* les Chastelains de *Gand* issus des Maisons de Gand, de Liedekercke, de Sotteghem, d'Antoing & de Melun; ceux de *Bruges* de la Maison de Neelle, de Flandre *&c:* ceux *d'Ypre* des Maisons de Bailleul, de Hou-

Denombrement de la plus-part des Chastellenies de nos 17. Provinces.

Houters, de Gand-Vilain-Isenghien &c: ceux de *Tournay* des Maisons d'Avesnes, de Mortagne, de France &c: ceux de *Lille* des Maisons de Perone, de Luxembourg, de Valois, de Bourbon &c: ceux de *Doüay* des Maisons de S. Aubin, de la Vigne, &c: ceux *d'Armentiers* des Maisons de Mortagne, d'Aigremont &c: ceux de *Bourbourg* de la Maison de Guines, de Gand, Croüy &c: ceux de *Courtray* de la Maison de Brackel, de Nevelle &c: ceux de *Dixmude* de la Maison de Bevre: ceux de *Furnes* de la Maison de Hornes &c: ceux de *Bergues-S. Winoch* de la Maison de Hornes, de Raische, &c: ceux *d'Alost* de la Maison de Tollinx, de Lire, d'Immersel, &c: ceux *d'Aldenbourg* de la Maison de Guistelles, de Brandeburg, &c: ceux de *Harlebeck* de la Maison de Halewin, de Carondelet, &c: ceux de *Nieuport* de la Maison de Halewin, de Croüy-Arschot, &c: ceux de *Roslaere* de la maison de Bourgongne, de Cleves, &c: ceux *d'Orchies* de la Maison de Senguin, Pontuerdin, du Chastel, &c.

Tels estoient *en Artois*, les Chastelains *d'Arras* de la Maison de Bethune, de Wancourt, &c. Ceux de *S. d'Omer* de la Maison d'Ypre-Fauquembergue, de Dragon, de Gavre, de Beaumont, &c. Ceux *d'Aire* de la Maison de Commines, de Robecque, d'Esterre-Montmorency, &c. Ceux *de Lens* de la Maison de Rebec, de Blandec, de Recourt, &c. Ceux de *Bapaume* de la Maison de Beaumez, de Mauvoisin-Rosny, de Beaussart-Sauty, de Melun-Espinoy, &c. Ceux de *Hesdin* de la Maison de Boulongne, de S. Pol, d'Ollehain, &c.

Tels estoient en *Hainaut* les Chastelains de *Mons*, de la Maison de ce nom, de Croy-Havrée, &c. ceux de *Valencienes* de la Maison de Ribemont-Ostrevant, de Hainaut, &c.

Tels estoient en *Gueldres* les Chastellains de *Nimegue* de la Maison de Bilant, &c. Tels estoient *en Hollande* ceux de *Leide* de la Maison de Wassenaere, de Ligne, &c. ceux de *Gertruden-berghe* de la Maison de Meruwe, &c. Tels estoient *en la Province d'Utrecht* les Burgraves ou Chastelains *d'Utrecht* de la maison de Goye, Beverwerde, Viane, Brederode, &c. Ceux de *Montfort* de la Maison de Merode, Moriamez, &c. Tels estoient *en Zeelande* les Chastelains de la Maison de Voirne, de Cruningen, &c.

Tels

Tels estoient *en la Province de Namur* les Vicomtes *d'Upin* de la Maison de Namur, de Dongelberge, de Floyon, de Vaulx, de Vitsleb, *&c*; ceux de *Daure* de la maison de Boulant, de Barbençon, *&c*; ceux de *Montaigle* de la Maison de Berlaimont, de Namur, *&c*; ceux de Gerpin de la Maison de Rolloux, *&c*; ceux de *Samson* de la Maison de Gommesines, de d'Oultremont, *&c*. ceux de *Vauremont* de la Maison de Loye, de Carondelet, *&c*. Tels estoient ceux de *Cologne* de la Maison d'Arenberghe, de la Marck, *&c*.

Liste pertinente des Chastelains de Cambray, jusques à nos jours.

Tels estoient aussi nos *Chastelains de Cambray* de la Maison de Crevecœur, d'Oisy, de Coucy-Montmirail, de Flandres, de Valois, de Bourgongne, d'Espinay-S. Luc, & de Danneux-Wargny. J'en parleray plus clairement. Pendant le regne de Childeric Roy de France, l'on trouve qu'un certain Landry surnommé de la Tour, Maire de son Palais, sejournoit par fois dans Cambray, où il gouvernoit les armes & la Justice (vrays devoirs d'un Chastelain) & alloit prendre ses esbats à la chasse vers les bois de Crevecœur, de Bohain, & de Wallincourt, dont il estoit Seigneur. Ce Landry, esprit souple & rusé, lors que Chilperic se plaisoit dans Cambray & y renfermoit tous ses thresors, s'insinua si avant aux bonnes graces de ce Monarque qu'il devint son favory, & Maire de son Palais, mais comme il se voyoit combattu de la Reine Audoüere, il luy jetta en l'ame des noires deffiances de sa femme, comme de celle qui avoit entrepris sur sa vie avec son frere Gontran, & qui avoit comme une effrontée marchandé sa prostitution. Chilperic morne & pensif à ces rapports, se contenta de la repudier. Landry joyeux de ce succez, afin de trouver tousjours le haut bout dans le gouvernement, alloit furetant toutes les beautez de ses terres pour en eslever une à la couche Royale. Il rencontra Fredegonde, fille du Seigneur de Haucourt en Cambresis qui luy attouchoit de parentée, & estoit d'une beauté si achevée qu'elle sembloit estre formée parmi les globles celestes. Elle avoit desja fait des estranges ravages dans les yeux de Chilperic, lors qu'elle estoit à la suite de sa femme, mais dés aussi tost qu'il l'eust repudiée, il n'avoit plus que Fredegonde dans la teste & dans le cœur gravée & burinée en toutes les formes les plus agreables: ses attraits, ses mignardi-

gnardises, la liberté de sa conversation, la gentilesse de son esprit, estoient les flammes, & le poison qui s'espandoient par toutes ses veines & le forçoient à deïfier celle qui l'avoit ensorcelé. Fredegonde estoit à vendre, & à donner; elle se laisse approcher du Roy, luy despoüille l'honneur avec sa chemise, estant asseurée par ce moyen de gagner, comme Cleophis, un Royaume en une nuict. O que ce mauvais coup cousta cher à Chilperic puis qu'il luy cousta la vie, par les menées de Landry! comme nous avons dit cy devant.

Ce Landry eut pour successeur en ses Estats de Cambresis un Vaoul, ou Vedulphe, qui semble avoir esté Chastelain, Comte ou Gouverneur de Cambray sous Dagobert I. On donne pour frere, ou pour fils, ou neveu, à ce Vedulphe Aubert (que Claude Desprets, Colvenere & autres disent avoir pris sa naissance au village de Haucourt en Cambresis, aussi lieu natal de la Reine Fredegonde) qui de Moine de Luxeüil, fut fait Evesque de Cambray, & y mourut Sainct l'an 675. que Gelic dit avoir laissé toutes ses riches terres à un autre Vedulphe. Du temps de l'Euesque Hadulphe on trouve dans les vieux cahiers un certain Hugue qualifié Chastelain & Comte de Cambresis, fils d'un Alberic Comte de Hainaut, puis aprés luy un Ansbert, ou Aubert qui commanda à Cambray, auquel succeda un autre de mesme nom. Sous l'Evesque Goifrid, Raoul Sire de Crevecœur & de plusieurs autres grandes terres en Cambresis, & ailleurs, gouvernoit la ville de Cambray. Il semble avoir laissé un fils, selon Desprets, nommé aussi Aubert, sans doute en memoire de ses Ancestres, duquel sortit une fille unique nommée Elissende, Dame de Crevecœur, de Honnecourt, de Wallincourt, de Busignies, & de 50. autres Seigneuries, lesquelles elle porta en mariage à Eude Sire d'Oisy, qui fut crée par Charlemagne Chastelain & Gouverneur de Cambray. Cét Eude descendoit de ce grand Eude Duc d'Aquitaine, qui deffit les Sarrasins avec Charles Martel, en la plaine de S. Martin le Bel en Touraine l'an 730. La Chastellenie de Cambray fut possedée par deux ou trois autres Eudes ou Odons, dont l'un dans les riches donations qu'il fit à l'Abbaye de Honnecourt l'an 911. se reclame d'estre sorty des anciens Ducs d'Aquitaines & Comtes de Bourgongne,

ſelon les remarques de Butquens, un des plus doctes, des plus ſolides, des plus curieux, & des plus fidelles rechercheurs de l'Antiquité, & des Maiſons Illuſtres. La Chaſtellenie fut en ſuite occupée par quelques Watiers tous Seigneurs de Crevecœur, & d'Oiſy, deſquels on veut faire ſortir les anciennes Maiſons de S. Aubert, de Honnecourt, de Wallincourt, de Buſignies, de Haucourt, de Cantain, de Beaumont, de Graincourt, de Manieres, d'Aſpiers, de Godry, de Premont, de Revelon, de Leſdain, de Clermont, de Senwart, de le Boüe, de Bellaiſé, de Rancourt, de Pezieres, de la Vacquerie, de Bonenfant, de Bon-abus, de l'Anglé, du Queſnel, de Senleces, de Hauſſy, de Honnechies, de Havrincourt, de Taviaumez, de Viſigneul, de Vendüille, & autres en Cambreſis, dont les Deſcendans ne ſe firent connoiſtre à la poſterité que ſous les noms de leurs apannages, quoy qu'iſſus d'une meſme ſouche, s'eſtans contentez, les uns de briſer, ou de diverſifier leurs armes de quelques pieces accidentaires, les autres d'en retenir les ſimples couleurs, ou de les changer tout à fait, retenans tous neantmoins le cry de Crevecœur, ou d'Oiſy en memoire de leur eſtoc, comme nous remarquerons plus amplement en ſon lieu.

La Chaſtellenie de Cambray tombe dans la Maiſon d'Oiſy.

Balderic Eveſque de Noyon nous apprend dans ſa Chronique de Cambray, qu'un Seigneur appellé Guatier, ou Watier Vaſſal (c'eſt à dire, ſelon Deſprets, Seigneur ou Capitaine) du Chaſteau de Lens eut deux fils nommez Gautier & Seiher, ou Sohier. Gautier fut inſtitué Chaſtelain hereditaire de Cambray ſous l'Eveſque Tetdon environ l'an 977. Le puiſné Seihier aſpira à l'Eveſché de Cambray aprés la mort d'Erluin arrivée l'an 1012. mais il ne la pût obtenir, à cauſe que l'Empereur Henry y vouloit avancer ſon Chapellain. Gautier, fils du precedent, fut Chaſtelain juſques à l'an l'an 1045. qu'il fut maſſacré par ſes ennemis, ſelon la Chronique de l'Abbaye de S. Amand, & laiſſa Ermengarde ſon eſpouſe mere d'un ſeul fils, qui deceda bien-toſt apres. Parquoy Lietbert parvenu à l'Eveſché, l'an 1049. inveſtit de la Chaſtellenie Hugues d'Oiſy neveu & heretier du defunct & fils d'un autre Watier, & petit fils de Seihier, que je crois eſtre ce Seihier de Lens mentionné cy devant. Et d'autant qu'il

eſtoit

estoit encor e fort jeune, on luy donna pour Tuteur & administrateur de ses biens un sien parent appellé Anseau Comte de Ribemont & d'Ostrevant. Ce Hugues dés qu'il ût les coudées franches, & la conduite de sa Chastellenie à sa devotion, il se mit à molester l'Evesque Lietbert & ses sujets, à usurper les biens de ses Eglises, & se rendit si insolent & si odieux par ses concussions, qu'il alloit attirer sur ses bras les armes de l'Empereur, s'il n'eust demandé pardon à l'Evesque de ses fautes & forfaits, ne luy eust presté serment de fidelité, & donné seize ostages pour asseurance de sa fidelité, comme vous remarquerez sur la fin de cette œuvre vers l'an 1065; à quoy avoit aussi esté obligé Watier son oncle & predecesseur pour avoir harcelé & pillé les Sujets de l'Evesque Gerard, selon que recitent Balderic, Gelic, Buzelin, &c. Hugues estant reconcilié avec l'Evesque espousa Ade de Mons niece de Richilde Comtesse de Hainaut. Duquel mariage sortirent entr'autres enfans Hugues d'Oisy qui continua la lignée, & une fille nommée Ade, comme sa mere, mariée avec Amalric le Roux Seigneur & Pair de Marcoin, fils de Sohier dit le Roux de Vermandie, & petit fils d'Eude Comte de Vermandois privé de ses Estats. Hugues II. du nom Seigneur de Crevecœur, & d'Oisy, Chastelain de Cambray fut conjoint avec Heldiarde de Baudour, sœur d'Isaac Seigneur de Baudour, & Pair du Chasteau de Mons. Il fonda avec elle l'Abbaye de Vaucelles en Cambresis l'an 1132. En suite dequoy il mourut pere d'un fils, & de cinq filles, dont l'aisnée nommée Clemence fut alliée avec Guillaume I. du nom Advoüé d'Arras, Seineur de Bethune; Mahaut d'Oisy fut femme de Jean de Jauche; Ermengarde espousa Gerard de Saint Aubert, dit Maufilastre (c'est à dire mauvais homme à cause qu'il querelloit tousjours les Ecclesiastiques) Seigneur de Busignies, qui procrea d'elle Gilles Sire de Busignies apres luy; Adeline d'Oisy femme de Foulque Levin Vidame de Cambray; & Marie d'Oisy. Simon leur frere Seigneur d'Oisy, & de Crevecœur, Chastelain de Cambray, espousa Ade heritiere de la Vicomté de Meaux, & des Terres de la Ferté-Ancoul, de Tresmes erigée à present en Comté, de Bello, & autres. Car Geofroy Vicomte de Meaux, Seigneur des lieux susnommez, & Con-

ſtance ſon eſpouſe n'eurent qu'un fils & une fille. Le fils appellé Pierre treſpaſſa ſans poſterité. La fille Ade, Alix, ou Adele mariée à noſtre Simon d'Oiſy luy procrea deux fils & une fille. Le Puiſné des fils fut tué en un combat contre Thierry Comte de Flandres l'an 1164; l'Aiſné fut Hugues III. du nom Seigneur d'Oiſy, de Crevecœur, de la Ferté Ancoul, Treſmes & Belo, Chaſtelain de Cambray & Vicomte de Meaux. Il eſpouſa en premieres nopces Gertrude de Flandres, fille de Thierry d'Elſace Comte de Flandres, & de Sibille d'Anjou ſa femme, avec laquelle il ſe trouve mentionné en diverſes Chartes, notamment en une de l'Abbaye de Saint Vaaſt d'Arras expediée du vivant de ſes peres & meres, en une autre de l'Abbaye de Marciennes dattée de l'an 1171. & en quelques-autres des Abbayes de S. Aubert, de Vaucelles, du Mont S. Eloy &c. Mais pour ce que cette Gertrude eſpouſa auſſi depuis Humbert Comte de Maurienne ou de Savoye, l'on peut conjecturer qu'il y ût ſeparation faite entr'elle & Hugues à cauſe de conſanguinité, procedée vray-ſemblablement de l'alliance d'Ade niece de Richilde Comteſſe de Hainaut avec Hugues I. du nom Sire d'Oiſy Bis-ayeul de celuy-cy. Tant y a qu'en ſecondes nopces le meſme Hugues III. ſe remaria avec Marguerite de Blois, veuve d'Othon Comte de Bourgongne Palatin, de laquelle toutesfois il ne procrea d'enfans, non plus que de Gertrude de Flandres. Et apres ſon decés avenu l'an 1189. ſuivant les Chroniques d'Anchin & de S. Aubert, Marguerite de Blois reprit derechef alliance avec Gautier Seigneur d'Aveſnes. Quant à Hildiarde d'Oiſy ſa ſœur, elle fut conjointe avec André Seigneur de Montmireil, & de la Ferté-Gaucher: de laquelle conjonction ſortit Jean de Montmireil I. du nom, demeuré heritier des Seigneuries de Montmirel & de la Ferté-Gaucher par le trespas de ſon pere: Puis à cauſe de Hildiarde d'Oiſy ſa mere il ſucceda aux Seigneuries d'Oiſy, de Crevecœur, de la Ferté-Ancoul, de Treſmes & autres, en la Chaſtellenie de Cambray, & en la Vicomté de Meaux, apres le decés de Hugues d'Oiſy qu'il appelle ſon oncle en une Charte de l'Abbaye du Mont-S. Martin l'an 1200. Et dans une autre de l'an 1206. il fait mention de Gilles d'Oiſy fils du meſme Hugues, qui doit eſtre pris

Puis dans celle de Montmirel.

pour

pour son fils naturel. Ce Jean de Montmirel espousa Helvide de Dampierre, sœur de Guy Seigneur de Dampierre & de Bourbon, qui eut pour enfans Archembaud le grand Seigneur de Bourbon pere entr'autres de Marguerite de Bourbon Reine de Navarre, Comtesse de Champagne & de Brie, & Guillaume Seigneur de Dampierre, Comte de Flandres & de Hainaut. Ainsi le tesmoigne Alberic en sa Chronique, adjoustant que d'eux vint Marie de Montmirel troisiesme femme d'Enguerrand III. Sire de Coucy. Mais elle ne fut pas leur fille unique, ains elle eut deux freres, & une sœur nommée Felice de Montmirel alliée avec Hellin Seigneur de Waurin, Seneschal de Flandres. Jean II. du nom, fils aisné de Jean I. tint, apres que son pere se fut rendu Religieux en l'Abbaye de Longpont prés de Soissons, les Seigneuries de Montmirel, d'Oisy, & de Crevecœur avec la Chastellenie de Cambray, & espousa Isabeau Comtesse de Chartres vefue de Suplice Seigneur d'Amboise, de laquelle il ne laissa aucune posterité. A son frere puisné appellé Matthieu de Montmirel, escheut en partage la Seigneurie de la Ferté-Gaucher, avec la moitié de la Terre de la Ferte-Ancoul, de la Vicomté de Meaux, de Tresmes & de Belo. En suite dequoy il recüeillit l'autre moitié par la mort de Felice de Montmirel sa sœur, à qui elles avoient esté données en dot, & herita de plus de Jean de Montmirel son frere la Chastellenie de Cambray, les Seigneuries de Montmireil, de Crevecœur, d'Oisy, &c. Mais depuis il finit aussi ses jours sans lignée de deux alliances qu'il contracta, l'une avec une Dame nommée Alix, dans un Titre de l'an 1242; l'autre avec Isabeau de Villebeon dite la Chambellane, autrement de Nemours, Dame de la Chapelle-Gautier en Brie, & de Baignaux. Laquelle apres la mort de ce Matthieu arrivée l'an 1261. se remaria avec Robert de Dreux Sire de Beu, Vicomte de Chasteaudun, Prince du sang Royal & par ainsi Marie de Montmirel Dame de Coucy, qui vivoit encore lors, demeura seule heritiere de toutes les Seigneuries de sa Famille. Elle procrea à son mary trois fils & deux filles, dont Marie fut femme d'Alexandre Roy d'Escosse, & Alix espouse d'Arnould III. du nom Comte de Guines. L'aisné des fils nommé Raoul espousa Philippe de Ponthieu, troisiesme De Coucy.

fille de Simon de Dammartin Comte de Ponthieu, & de Monſtreüil, avec laquelle il ne veſcut guere, car il perdit la vie à la bataille de la Maſſoure l'an 1250.

Raoul de Coucy tué l'an 1250.

Raoul eſtoit l'un des plus renommez Chevaliers de la Chreſtienté, & pour ſes rares merites (car le veritable amour vient de l'eſtime) aymé d'une honneſte affection par la Dame du Fayel l'une de ſes voiſines, comme auſſi pour la meſme raiſon hay mortellement de ſon mary. Eſtant ſorti de ce dangereux choc de la ville de Maſſoure bleſſé à mort, il luy eſcrivit ſes adieux autant que la brieveté de ſa vie luy permit, & commanda à ſon Eſcuyer de luy porter ce dernier mot avec ſon cœur aprés ſa mort. L'Eſcuyer l'ayant fait ouvrir ſe chargea de ce cher gage, & retourna en France pour s'acquiter de ſa promeſſe. Le Seigneur du Fayel qui le connoiſſoit pour avoir eſté au Sire de Coucy, l'ayant rencontré prés de ſa maiſon, & ſe deffiant bien qu'il apportoit quelques meſſages de ſa part, le menaça de le faire mourir s'il ne luy contoit le ſujet pour lequel il eſtoit là; la crainte de la mort vainquit la fidelité trop foible de l'Eſcuyer: il luy conta tout, & luy donna les lettres & le cœur de ſon Maiſtre. Du Fayel ayant fait hacher ce cœur par ſon cuiſinier, & appreſter en une ſauce qu'il ſçavoit eſtre la plus au gouſt de ſa femme le fiſt ſervir à table: elle mangea avidement de ce ragouſt; & comme aprés le diſner, il luy eut declaré ſa cruauté avec des reproches ſanglantes; Puiſque j'ay mangé (dit elle) d'une ſi noble viande, & que mon eſtomach eſt le tombeau d'une choſe ſi precieuſe, je n'ay garde d'en plus meſler d'autres avec celle-là. La douleur & le deſpit eſtoufferent le reſte de ſes paroles; elle s'enferma dans ſon cabinet & par une abſtinence de quatre jours eſteignit ſa vie entre les ſanglots & les ſoûpirs. La vefue de noſtre Raoul, qui n'avoit eu aucuns enfans de luy, ſe remaria avec Othon Comte de Gueldres.

Belle hiſtoire de ſes amours.

Le ſecond fils d'Enguerrand III. Sire de Coucy, & de Marie de Montmirel, fut Enguerrand IV. du nom, auquel les Seigneuries de Coucy, de Marle, & de la Fere eſcheurent l'an 1250. par le decés de ſon frere Raoul. Il recüeillit auſſi aprés la mort de ſa mere les Seigneuries d'Oiſy, de Crevecœur, de Havraincourt, des Fertez-Ancoul & Gaucher, de Treſmes, &

de

de Condé en Brie, la Vicomté de Meaux, & la Chastellenie de Cambray. Il espousa en premieres nopces, selon du Chesne, Marguerite de Gueldres, & en secondes Jeanne de Flandres fille aisnée de Robert dit de Bethune Comte de Flandres, & d'Yolande de Bourgongne Comtesse de Nevers. Il vendit l'an 1272. à Guy Comte de Flandres les Villes & Chasteaux de Crevecœur, & d'Arleux en Cambresis avec la Chastellenie de Cambray pour la somme de vingt mille livres monnoye de Flandres. Il n'eut de lignée de ses deux femmes, de sorte qu'Enguerrand de Guines & Jean son frere, ses neveux, fils d'Arnould Comte de Guines, & d'Alix de Coucy sa sœur, recüeillirent toutes les grandes & riches terres qui appartenoient à nostre Enguerrand leur oncle. Ils les partagerent entr'eux au mois de May l'an 1311. en la presence de Gaucher de Chastillon Comte de Porcean, Connestable de France, des Seigneurs de S. Venant, d'Arzillieres, de Cramailles, de la Bove, & autres leurs amis. Par lequel partage les Seigneuries de Coucy, de Marle, & de la Fere, celles d'Oisy & de Havraincourt en Cambresis, Montmirail, Condé en Brie, & Chalon dit le Petit, avec la Chastellenie de Chasteau-Thierry & l'Hostel de Coucy assis en la Ville de Paris, demeurerent à Enguerrand de Guines. Et Jean son frere obtint les Chastellenies de la Ferté-Gaucher, & de la Ferté-Ancoul, la Vicomté de Meaux, & les Terres de Boissy, de Tresmes, de Belo, & Romeny. Ce que le Roy Philippe le Bel confirma par Lettres du mois de Juillet inserées aux Registres de la Chancellerie de France. Ainsi donc Enguerrand de Guines joüit des Terres d'Oisy & de Havraincourt: Il laissa 4. fils & 2. filles de Christienne de Bailleul son espouse, fille de Thomas, frere de Jean de Bailleul Roy d'Escosse. Le fils aisné fut Guillaume Seigneur de Coucy, de la Fere, de Marle, de Montmirel, & d'Oisy; le second nommé Enguerrand fut Seigneur de Condé en Brie, puis aussi Vicomte de Meaux aprés l'extinction de la lignée de Jean de Guines son oncle; Baudoüin mourut en jeunesse, & Robert de Guines, surnommé de Coucy, cadet de tous, fut Chantre en l'Eglise de Cambray l'an 1350. Seigneur du Chastelier, du petit Chalon, & de Courcelles en Brie, & depuis il obtint aussi de la succession de Gaucher de Chastillon

La Chastellenie de Cambray venduë au Comte de Flandres l'an 1272.

Les Terres d'Oisy & de Havraincourt tombent dans la Maison de Guines.

lon Vicomte de Meaux fils de Jeanne de Guines sa cousine germaine la Chastellenie de la Ferté-Gaucher, avec les Terres de Romeny, & de Chamigny; lesquelles aprés son trespas retournerent aux enfans de Guillaume Seigneur de Coucy & d'Oisy son frere aisné. Ce Guillaume avoit espousé dés l'an 1311. en la presence du Roy Philippe le Bel Isabeau de Chastillon dite de S. Paul, fille de Guy de Chastillon Comte de S. Paul, & de Marie de Bretagne. Le Doüaire d'Isabeau fut assigné sur la Terre de Havraincourt, aprés la mort de Jeanne de Flandre vefve d'Enguerrand Sire de Coucy grand Oncle de Guillaume. L'an 1324. ce Seigneur confirma plusieurs donations pieuses, lesquelles son grand oncle avoit faites par son Testament aux pauvres du Reclus, & de S. Jean des Vignes de Soissons, & à ceux de la Terre d'Oisy & de Crevecœur: Ceux-cy eurent cent livres par an de rente qui devoient estre employées à l'achapt de drap, chausses, & souliers, dont la distribution se devoit faire annuellement par le Prieur de Cantimpré, & par l'Abbesse du Vergier lez Oisy. Guillaume laissa de sa femme Isabeau 4. fils & 2. filles. L'Aisné des fils fut nommé Enguerrand, qui fut Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fere, & d'Oisy. Il espousa Catherine d'Austriche fille de Leopold I. du nom Duc d'Austriche, & de Catherine de Savoye, petite fille d'Albert I. Duc d'Austriche Empereur des Romains, & arriere-fille de Rodolphe I. Comte de Habsbourg aussi Empereur. Enguerand octroya en pur don & franc doüaire à cette Princesse sa femme six mille livres tournois de rente sur ses terres d'Oisy & de Gercis, incontinent qu'Isabeau de S. Paul sa mere, qui les tenoit à cause de son doüaire seroit trespassée. De ce mariage vint Enguerrand aussi Sire de Coucy, de Marles, d'Oisy, &c, Comte de Soissons. Il espousa Isabeau d'Angleterre fille du Roy Edoüard III. & de Philippe de Hainaut, qui luy apporta en mariage le Comté de Betford, les Seigneurs de Morholm, Wirisdale, d'Aston, d'Vluerston, de Wittington en la Comté de Lancastre & autres. Il prit depuis alliance avec Isabeau de Lorraine (fille de Jean I. du nom Duc de Lorraine, & de Sophie de Wittemberghe) qui luy apporta en dot la Seigneurie de Fleurines avec quelques sommes de deniers, laquelle ayant survescuë son mary se remaria avec Estien-

Eſtienne Duc en Bavieres pere d'Iſabeau de Bavieres Reine de France. Noſtre Enguerrand donc eut de ſa premiere femme deux filles, dont l'aiſnée nommée Marie fut Comteſſe de Soiſſons, Dame de Coucy & d'Oiſy, & la cadette nommée Philippe fut femme de Robert de Vere Duc d'Irlande, Marquis de Dublin & Comte d'Oxfort. Il ne laiſſa de ſa ſeconde eſpouſe qu'une fille nommée Iſabeau, qui fut donnée en mariage à Philippes de Bourgogne Comte de Nevers & de Rethel fils puiſné de Philippes de France, dit le Hardy Duc de Bourgogne, & de Marguerite de Flandres ſon eſpouſe. Quant à noſtre Marie Comteſſe de Soiſſons & Dame d'Oiſy, elle eut pour mary Henry de Bar fils aiſné de Robert Duc de Bar, Marquis du Pont, & de Madame Marie de France, ſœur du Roy Charles V. Elle ne laiſſa qu'un fils nommé Robert, en memoire de ſon Ayeul; lequel fut Comte de Marle & de Soiſſons, Seigneur de la Fere, & d'Oiſy, Vicomte de Meaux, &c. Il fut tué l'an 1415. à *la bataille d'Azincourt*, ayant laiſſé de ſa femme Jeanne de Bethune, fille de Robert de Bethune Vicomte de Meaux, une fille nommée Jeanne de Bar, Comteſſe de Marle & de Soiſſons, Dame d'Oiſy &c. Laquelle fut alliée avec Loüis de Luxembourg Comte de S. Paul, Conneſtable de France, d'où vint Pierre de Luxembourg Comte de Marle, Seigneur d'Oiſy &c. Ce Pierre eſpouſa Marie de Savoye, qui luy procrea une fille nommée Marie, Comteſſe de S. Paul, de Marles, de Soiſſons, Viconteſſe de Meaux, Dame, d'Oiſy &c. Laquelle fut alliée avec François de Bourbon Comte de Vendoſme, d'où eſt iſſu le Roy Loüis XIV. Dieu-donné, aujourd'huy glorieuſement regnant. Quant à la Terre de Havraincourt elle tomba en partage à Raoul de Coucy troiſieſme fils de Guillaume Sire de Coucy, d'Oiſy &c, & d'Iſabeau de S. Paul. Ce Raoul eſpouſa Jeanne de Harcourt fille de Jean Comte de Harcourt & de Blanche de Ponthieu Comteſſe d'Aumale, laquelle Jeanne avoit pour frere Jean Comte de Harcourt marié avec Catherine de Bourbon, ſœur de Jeanne de Bourbon Reine de France. De ce mariage ſortirent trois fils & trois filles. L'Aiſné des fils nommé Enguerrand de Coucy tint aprés ſon pere Raoul les Seigneuries de Montmirail, d'Encre, & de Havraincourt comme teſmoigne un Acte du Jeudy

Puis dans celle de Bar.

De Luxembourg, & de Bourbon.

siziesme jour de Fevrier l'an 1392. passé sous le nom de Godefroy de Vaulx Escuyer Bailly pour luy en la terre de Havraincourt. Mais peu aprés il deceda sans posterité. De sorte que la Seigneurie de Havraincourt eschût à la posterité de Jean de Guines troisiesme fils d'Arnould Comte de Guines & d'Alix de Coucy, dont nous avons fait mention cy devant.

Quant à la Chastellenie & Seigneurie de Crevecœur, qui semblent avoir esté tousjours liées ensemble, comme le lierre à la muraille, estant fonduës dans la Maison des Comtes de Flandres dés l'année 1272. y demeurerent jusques à l'année 1339. Jean de Flandres, frere de Guillaume Sire de Tenremonde & de Neelle, & de Guy Sire de Richebourg, estoit seulement qualifié Seigneur de Crevecœur, & d'Arleux, & Chastelain de Cambray, lors que l'an 1315. il s'allia par mariage avec Beatrix de S. Paul. Mais cinq ans aprés ayant herité de son frere Guillaume tant la Vicomté de Chasteaudun, que les Seigneuries de Montdoubleau, de Tenremonde, de Nesle & autres, prit presque tousjours depuis les seuls tiltres de Sire de Tenremonde & de Nesle : comme l'on peut remarquer dans un Testament de Matthieu Sohier Gouverneur d'Oisy fait en partie en faveur des pauvres de Crevecœur l'an 1324. en la presence du dit Jean de Flandres & de ses Hommes & Vassaux de Crevecœur, sçavoir Pierre d'Ablain, Pithon de Clermont, Gerard d'Escaillon, Loüis de Saint Simon, Baudart de Ligny, Simon de Morenchies, & Gilles de Fontaines-les-Obert-tous Chevaliers. Jean de Flandres ne vescut pas long-temps aprés, car il fut tué en la bataille que ceux de Tournay livrerent au Comte de Flandres le 2. de May 1325. & laissa vesve Beatrix de S. Paul sa femme, qui luy survesquit plus de trente années. Elle transporta au Roy Philippe de Valois les Villes, Terres, & Chasteaux de Crevecœur, d'Arleux, de Rumilly, de S. Souplet avec la Chastellenie de Cambray, en eschange de la Terre & Chastellenie de Chauny-sur-Oise, & de sept cens livres tournois de rente sur la Prevosté de Peronne. Au moyen dequoy elle s'intitula dores-en-avant Dame de Nesle & de Chauny, & portoit encore ces Tiltres l'an 1350. De son mariage avec Jean de Flandres sortirent plusieurs enfans ; Jean de Flandres II. du nom mourut en jeunesse, & sans lignée;

La Chastellenie de Cambray avec Crevecœur, Arleux &c. venduë au Roy de France, l'an 1340.

lignée ; Marguerite fut Vicomtesse de Chasteaudun, & alliée à Guillaume de Craon, Seigneur de S.Maure, &c ; Mahaut deceda en celibat ; & Marie de Flandres porta les Seigneuries de Nesle, de Tenremonde, & de Montdoubleau à Engerger I. du nom Sire d'Amboise, de Montrichard, de Berrie, & de Chevreuse. Cét Engerger & elle ratifierent l'an 1340. l'eschange des Terres de Crevecœur, d'Arleux, & autres, dont a esté parlé cy dessus, par leurs Procureurs Oudart Seigneur de Ham, & Michel de Recourt Chevaliers: L'on voit encore qu'en cette mesme année Guillaume Evesque de Cambray declara par un acte que le Roy Philippes de Valois son Seigneur avoit acheté d'Engerger Sire d'Amboise & de Nesle, & de Marie de Flandre sa femme tous les droits, & toutes les pretensions qu'ils pouvoient avoir sur toutes les dites Terres de Crevecœur, d'Arleux, de S.Souplet, & sur la Pairie de Rumily & la Chastellenie de Cambray ; & que les dits vendeurs avoient personnellement selon les loix & coustumes de Cambray en la presence de plusieurs hommes de Fiefs rapporté par rain & baston les choses venduës en la main de luy Evesque, de qui elles estoient tenuës en trois fiefs pour cause de son Eglise, pour en mettre le Roy en possession ; Cette mesme année le Roy voulant augmenter l'appannage de son fils Aisné Jean Duc de Normandie, Comte d'Anjou & du Maine, luy donna les dites Seigneuries de Crevecœur, d'Arleux &c. avec la Chastellenie de Cambray, à charge qu'il en rendroit les hommages à l'Evesque selon la coustume du païs. Il en prit bien-tost possession. Car nous remarquons que cette année là il establit à Crevecœur Matthieu Sohier Sire de le Heries, de Bertries &c. en Cambresis, un de ses Maistres d'Hostel, pour estre y Capitaine & Gouverneur.

En Septembre de l'an 1358. Charles fils aisné du Roy, Duc de Normandie Daufin de Viennois, Regent du Royaume, sur ce que son pere estoit obligé de bailler & asseoir au Comte de Flandres dix mille livres de terre en Flandre, & ne le pouvant faire, luy bailla Peronne, Crevecœur, & Arleux avec leurs appartenances & dependances. Il se void aussi un acte donné à Cambray l'an 1400. de ratification faite par l'Evesque de Cambray, & par les Prevosts, Eschevins & Bourgeois de la dite

Ville, d'un accord fait par les gens du Roy pour Monſieur le Daufin de Viennois en qualité de Vicomte ou Chaſtelain de Cambray, & Seigneur de Crevecœur, d'Arleux, de Rumilly, & Sainct Souplet; les dites terres tenuës du dit Eveſque. Dans cét accord ſont deduits pluſieurs droits pretendus par le Daufin ſur pluſieurs denrées entrantes dans la Ville de Cambray.

En l'an 1406. ſe fit le Traité de mariage entre Jean de France Duc de Touraine, deuzieſme fils du Roy Charles VI. avec Jaqueline de Baviere lors ſeule fille de Guillaume Comte Palatin Duc de Baviere, & Comte de Hainaut. Le Roy donna en faveur de ce mariage à ſon fils pour ſon appannage le Duché de Berry, les Comtés de Poictou, & de Ponthieu, avec les Seigneuries de Crevecœur, d'Arleux, & de Mortagne lés Tournay. En ſuite de cette donation le Duc de Touraine eſtablit des Gouverneurs à Crevecœur & à Arleux, qui preſterent au Roy le ſerment de fidelité.

Ces terres paſſerent par engagement à la Maiſon de Bourgongne l'an 1435.

Ces Terres paſſerent l'an 1435. par engagement à la Maiſon de Bourgongne. Prenons cecy un peu plus haut. Les Ducs de Bourgongne & de Bourbon couſins, & beau-freres, ſi eſchauffez l'un contre l'autre pour le different de leurs terres entremeſlées, ayans depoſez leur animoſité par l'entremiſe d'amis communs, & s'entr'embraſſez à Nevers au contentement indicible de toutes les deux parties; le Conneſtable de France, & Renaud de Chartres Archeveſque de Rheims & Chancelier, furent envoyez par le Roy Charles VII. à cette heureuſe Aſſemblée, durant laquelle, & tandis que l'Eſprit du Bourguignon eſtoit adoucy & deſtrempé par la resjoüiſſance, ils ne manquerent pas d'inſinuer des propoſitions de la paix, pour laquelle on s'aſſembla à Arras l'an 1435. Le Roy qui vouloit chaſſer toutes ces longues & miſerables diſcordes, qui avoient oſté le repos à ſes peuples, donna la carte blanche à ſes Deputez, pour arreſter la paix avec le Bourguignon à quelque condition que ce fuſt, moyennant qu'il le retiraſſent de l'alliance de l'Anglois qui ne vouloient s'accommoder avec la France. C'eſt pourquoy le Bourguignon n'ayant qu'à propoſer, & les autres acceptans ſes propoſitions ſimplement & ſans debat, la paix fut tres-aiſement concluë. J'en remarqueray

queray trois ou quatre points. I. *Que le Roy diroit & confesseroit par sa bouche ou par celle de gens notables, que le meurtre de feu Jean Duc de Bourgongne avoit esté iniquement & laschement commis par Taneguy du Chastel son aposté; luy en demanderoit pardon, & protesteroit que s'il eust eu l'aage & la connoissance il l'eut empesché*, &c. II. *Qu'il bastiroit à ses despens dans la grande Eglise de Montereau une Chapelle de soixante livres de rente pour le repos de l'ame du feu Duc, & d'Archambaut de Foix, Seigneur de Noailles, qui avoit esté tué en sa compagnie.* III. *Qu'il fonderoit un Convent de Chartreux à la mesme intention* &c. IV. *Qu'il payeroit au Duc Philippe (fils du defunct) cinquante mille escus d'or pour l'equipage du feu Duc; qu'il luy bailleroit tant pour ses successeurs masles que femelles les Seigneuries de Mascon, & de S. Jeugon. De plus la Chastellenie de Bar-sur-seine, pareillement les Chasteaux, Villes, & Prevostez de Perone, Montdidier, Roye, S. Quentin, Anvers, Corbie, Abeville, Dourlans, S. Riquier, Crevecœur, Arleux, Mortagne, & autres terres voisines avec tous les revenus, profits, & emolumens: Avec la liberté toutesfois de pouvoir retirer les dites Villes & lieux pour la somme de quatre cens mille escus.*

En l'année 1463. Le Duc de Bourgongne receut du Roy la dite somme de quatre cens mille escus, & restitua les dites Villes, Terres, & Seigneuries. *L'an 1463. elles furent restituées au Roy.*

L'an 1465. Le Roy Louis XI. pour recompenser le Comte Charolois de plusieurs grandes dépenses, qui estoit en effet pour pacifier les Princes souslevez sous pretexte du Bien Public, luy bailla les Villes situées sur la riviere de Somme d'un costé & d'autre, & de plus le Comté de Ponthieu, les Seigneuries de Dourlans, de Crevecœur, d'Arleux, de Monstreüil, de S. Riquier, & autres, à condition de les pouvoir retirer moyennant la somme de deux cens mille escus d'or.

Et est dit que ces Villes & Terres estoient possedées par le Duc de Bourgongne en vertu du Traité d'Arras; & avant que le Roy les eust retirées, Philippes le Bon Duc de Bourgongne possedant ces Terres en investit Anthoine de Bourgongne son fils naturel, qu'il avoit eu de Jeanne de Prulles son amie. Cét Anthoine se rendit si celebre par ses rares & hauts exploits, que presque tous les Historiens ont employé leurs plu- *Anthoine Bastard de Bourgongne en est investy.*

mes pour les descrire, & luy ont donné le nom de *Grand*, & de *Victorieux*. Il possedа outre les Terres de Crevecœur, & d'Arleux, celles de Bevres & de Bassy, la Comté de Sainte Menehoud, de Grand-pré, de Guines, de Chasteau-Thierry en Champagne, de la Roche en Ardenne, & de Steenberghe. Il merita aussi d'estre associé en l'Ordre des Chevaliers de la Toison d'or au Chapitre tenu par le Duc en la Haye en Hollande l'an 1456. Il deceda à l'aage de 83. ans, ayant laissé de sa femme, Marie-Bonne-Jeanne de la Vieville (fille de Pierre Seigneur de la Vieville en Artois, Tournehan, Nedon, Blasel, Vicomte d'Aire, & d'Isabeau de Preure sa femme) un fils & deux filles, dont Jeanne fut femme de Gaspard Seigneur de Culembourg, de Hoecstrate & de Borsele, & N.... de Bourgongne fut mariée avec Rodolphe Comte de Fauquembergue. Le fils fut nommé Philippe, & succeda aux riches Terres de feu son pere. Il fut aussi associé en l'Ordre des Chevaliers de la Toison d'or dés l'an 1473. au Chapitre tenu à Bruges, & estably Admiral & Gouverneur d'Artois; En suite dequoy Philippes Archiduc d'Austriche, depuis Roy d'Espagne, par lettres données à Gand l'an 1494. honnora ce Seigneur pour sa prudence & ses rares vertus de la charge de Gouverneur & Capitaine general du Comté de Flandres. Il prit alliance par mariage avec Anne de Borsele Dame de la Vere, de Flessingue, & d'autres Seigneuries; elle estoit fille de Wolfart de Borsele Comte de Grand-pré, & Seigneur de la Vere, & de Charlotte de Bourbon sa femme, Princesse du Sang Royal de France. De leur conjonction vindrent un fils nommé Adolphe, & deux filles, dont l'une nommée Anne espousa Jean de Bergues Seigneur de Walhain, &c. & l'autre nommée Magdelene fut femme de Josse de Cruningen. Cét Adolphe fut Seigneur de Bevres, de la Vere, de Flessingues, Chevalier de la Toison, & Admiral de Flandres. Par le Traité de Madrid de l'an 1527. il fut stipulé que ce Seigneur seroit restitué & reintegré aux droits & actions qu'il avoit aux Chasteaux, Terres, Seigneuries & appartenances de Crevecœur, & d'Arleux en Cambresis, & en la Chastelenie de Cambray.

Sa posterité

Par le Traité de Cambray de l'an 1529. Il y a article qui porte,

porte, *Que le procés pendant au Parlement de Paris entre Adolfe de Bourgongne Seigneur de Bevere, demandeur pour raison des Terres & Seigneuries de Crevecœur, Arleux, Rumilly, S. Souplet & de la Chastellenie de Cambray, qu'il pretend estre tenu en foy & hommage, de l'Evesque de Cambray, & le Procureur General defendeur, sera renvoyé par devant quatre Juges commis de part & d'autre, deux du costé de l'Empereur, & deux de la part du Roy tres-Chrestien pour decider ce differend; & la Sentence executée nonobstant oppositions ou appellations quelconques.*

Nostre Adolfe espousa Anne de Bergues (fille de Jean Sire de Bergen-op-Zoom) qui luy procrea un fils & trois filles. Le fils nommé Maximilian fut Marquis de la Vere, Seigneur de Tournehem, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Admiral de Flandre, &c. Il espousa Loüise de Croy fille de Philippes Sire de Croy premier Duc d'Arschot, Marquis de Renty &c. & d'Anne de Croy Princesse de Chimay sa premiere femme, duquel mariage n'estans sortis aucuns enfans, Loüise de Croy espousa en secondes nopces Jean de Bourgongne Seigneur de Fromont, Gouverneur du Comté de Namur, &c.

L'aisnée des sœurs de Maximilian de Bourgongne fut Anne qui espousa en premieres nopces Jacques Comte de Horne, & en secondes Jean de Hennin I. Comte de Bossut, Escuyer de l'Empereur Charles V. & Colonel de sa Cavalerie legere. La deuziesme sœur de Maximilian, nommée Anthoinette de Bourgongne eut pour premier mary Charles de Croüy Duc d'Arschot, Prince de Chimay, estant vef de Louise de Lorraine, lequel n'eut d'enfans de l'une ny de l'autre femme. Anthoinette, aprés la mort de son mary arrivée l'an 1541. convola en secondes nopces avec Jacques D'anneux Seigneur d'Abancourt, Warlu, Buath, Parsenual, Gouverneur de la Ville d'Avesnes en Hainaut &c. Elle mourut le 29. de May, 1588. Jacqueline de Bourgongne sa sœur cadette espousa premierement Jean de Flandres Seigneur de Praet: & puis fut femme de Jean Seigneur de Cruninghen, d'ou sortirent Maximilian Seigneur de Cruningen, & plusieurs filles.

Par le Traité de paix faite au Chasteau Cambresis de l'an 1559. il y a un article qui porte, *Que le Roy Daufin entrera le jour de la publication de la paix en possession de la Chastellenie de Cambray,*

Cambray, des Seigneuries de Crevecœur, d'Arleux &c. *Pour en joüir comme il faisoit avant la guerre, & avant l'envahissement qu'en avoit fait l'Empereur Charles V. en l'an* 1543 : *Le tout toutesfois sans prejudicier au droit de possession, & de proprieté pretendu par le Seigneur de Cruningen, seul heritier* (comme il disoit, mais à tort) *du feu Seigneur de Bevere.*

Vente de la Chastellenie de Cambray, & des Terres de Crevecœur par le Roy. Le Seig. de S. Luc les vendit depuis au Seigneur d'Abancourt.

Le Roy vendit ces Seigneuries par engagement à François d'Espinay Seigneur de S. Luc en Novembre de l'an 1578. Desquelles joüit en nos jours Guillaume-Albert Danneux Marquis de Wargny par la vente qu'en fit l'an 1613. le Seigneur de S. Luc à Messire Jean D'Anneux Sire d'Abancourt, Warlu, Buath, Parfonval, de la Couture &c. Gouverneur de la Ville d'Avesnes, Ayeul du dit Marquis, contre lequel le Baron de Licques par des longues & chaudes poursuites en a pretendu la proprieté du chef de la susnommée Jaqueline de Bourgongne, fille du dit Adolphe, & femme du Seigneur de Cruningen. Ce procés promené & agité devant divers Conseils l'espace d'un demy siecle & plus, fut enfin decidé l'an 1654. au grand Conseil de Malines, & la sentence executée en faveur du dit Marquis, tant à cause de la validité de l'achapt fait par son Ayeul, que du plus apparent droit de possession & d'action qu'il avoit sur icelles Terres en qualité d'heritier d'Anthoinette de Bourgongne sa Bis-ayeule, fille d'Adolfe Seigneur de Bevere, & sœur aisnée de la dite Jacqueline.

Voila, Lecteur, une longue & tres-exacte suite des Chastelains de Cambray depuis le regne de Charlemagne jusques à nos jours; estant à remarquer que durant un tel cours d'années, l'on ne void pas dans aucunes Chartres ou Chroniques, que Cambray ait eu plusieurs Chastelains en mesme temps, comme les Villes d'Arras, de Valencienes, de S. Omer, de Doüay, & autres, dont font mention Gelic, Grammaye, Buzelin, Du Chesne, d'Outreman, &c.

Ces Chastelains, quoy qu'ils fussent hereditaires, estoient jadis obligez auparavant que de prendre possession de leur Chastellenie de prester le serment de fidelité à l'Evesque en la formule & maniere suivante rapportée par Gelic : *Je N. . . . fianche & jure a vou Sire l'Evesque porter foi & hommage & leautet*

Formule du serment du Chastelain de Cambray.

leautet tant qui jou a vou ferai, & vo Castellenie tiendrai, & noncalant & nient tenant les us & Kustumes des Karliens & Kapetiens, los & honeur vou ferai comme les Kevaliers Lotherins à leurs Sires & Evesques font. Je fianche encore à porter foy, revirence & guarde as Eglises de cil païs, & des mal garnements les guarantir. Je jure pareillement leautet as bourgeois de le ville, & le loy & le franchise, les corps, les màs, & les cateus des Ciutoiens & Ciutoiennes, & de tous li hoirs & manans de le ville aidier & vvardier a vo pooir. Et se on tort faisoit au bourgeoes de le ville dedans le Castellerie de Cambray, ne se ou ma, ou catel de bourgeois ou de bourgeoise ou de li enfant de bourgeois y arriestoit, venir jou dois & me forche aveuc le forche de le ville, & y estre aveuc jaus, tant que li honte & li tort fait soit adreschies au Ciutoien de le ville. Si l'okison voloit & riqueroit que guerroier deviemes allencontre no ennemis por li vvarde de cille ville, je pourmets une fie, oltre & tierche yssir hors ou en dedans demorer aveuc vo banieres, vo avoyers, vo pers, vo heralts, vo varlets, & si besoingn fuist aveuc vo Eskievins & li commungne, & revenir aveuc un kascun & vo bannieres en boen ordre. Jou pormets ossi faire, vvarder boen & leale jostice as tos vo vassals, vavasseurs, Ciutoiens, & manans, lors que mestier en est, ossi de sentenchier del advis & assent de vo Pers & Eskievins, les robeurs, guilleurs, ardeurs, & otres mais garchons erraumant pour le ripos & pez de vo ville, & commungne, Et tot einsi que jou vo le fianche, si le jure-jou layalement a tenir, & ne nient oncques faire tant que vi en men kors aurai alencontre de vou, Sire, de vo Eglises, & vo soubgets. Nous apprenons clairement par ce serment & hommage quel estoit le devoir d'un Chastelain, que nous pouvons dire avoir esté jadis, au moins en nostre Ville de Cambray, le Chef & Surintendant de la Justice & de la Milice.

CHAPITRE XIII.

Des Vidames de Cambray.

Le nom de Vidame signifie generalement *Vice-Seigneur,* ou *Lieutenant du Seigneur,* mais plus proprement *Lieutenant & Officier d'un Evesque en sa Seigneurie & Jurisdiction* *Du mot de Vidame.*

diction. De sorte que comme les Advoüez furent jadis establis pour gouverner & defendre les biens temporels des grands & riches Monasteres & Eglises, & les Chastelains pour maintenir dans le devoir de l'obeissance & dans une bonne discipline les Villes & leurs peuples, ainsi les Vidames furent particulierement creez & choisis pour la protection des Evesques & l'administration de leurs biens, afin qu'estans delivrez des inquietudes de la vie, & du tracas des affaires terrestres & mondaines, qui sont des oignons d'Egypte, ils se portassent mieux dans le commerce des Anges, dans la contemplation des mysteres du Ciel, dans l'entretien des affaires spirituelles avec les ames pieuses, & dans l'interest des pauvres, des vefues, des orphelins & d'autres personnes affligées & destituées de tout secours.

Vertus requises à un Evesque.

La dignité d'un Evesque, dit S. Ambroise, demande une gravité sobre, escartée de la vie commune, une vie serieuse, & desembarassée des choses perissables, une charité ardente pour la maison de Dieu, un zele bruslant du salut des ames creés à l'image de la Divinité, & une pieté sainte & élevée vers Dieu. Car un Ecclesiastique, dit Denis l'Areopagite, qui se mesle des affaires du monde, est un oiseau estranger dans un air qui ne luy est pas naturel, ou est comme la Lune, qui pour estre trop proche de la terre en porte les marques dans ces taches que nous remarquons.

Vidamies devenuës hereditaires.

Ces considerations donc ont meu les Evesques de choisir des Vidames pour veiller sur leurs biens, lesquels estoient jadis confirmez par les Empereurs & les Rois. Ces Charges ne se commettoient qu'à des puissans Seigneurs, qui allechez par la recepte & le maniement des riches & incroyables revenus d'aucuns Eveschez, tascherent de leur roigner les aisles peu à peu, & de rendre leurs Charges hereditaires, comme avoient fait les Ducs, Comtes, & Chastelains. L'Evesque Nicolas dans un des ses pieux Traitez, dit qu'ils sont devenus semblables à Zeb, à Zebée, & Salmana, qui furent notez d'infamie pour avoir eu du dessein sur le Tabernacle de Dieu. Le Prophete disoit que s'entre-courageans l'un l'autre ils jettoient ces paroles inconsiderées, *Allons & possedons le Sanctuaire de Dieu comme nostre propre heritage.* Si ce n'est pas peu d'entreprendre sur l'argent des Rois, puis que c'est le sang du peuple, le nerf de la guerre, le nœud de la paix,

paix, & que les sangsuës de l'Estat qui en abusent, tost ou tard rendront gorge dans la cendre ; & que pensez vous que c'est (dit un grand homme) d'abuser du patrimoine de Dieu, auquel souvent tant de bonnes ames ont contribué leur sang, & leur sueur, d'y entrer en renard, ou en lion, sans autre intention que d'écorcher & devorer le troupeau, qu'on n'a pas seulement droit de tondre. Ces Vidames donc mirent tellement leurs griffes sur les meubles & rentes des Eveschez, qu'ils obligerent les Evesques à les priver par force de leurs Charges, ou au moins à leur ceder quelques lambeaux de leur domaine, pour retirer le reste sous leur pouvoir. Aucuns toutesfois, peut estre plus pieux & plus justes, comme ceux de Rheims, d'Amiens, de Chartres, du Mans, de Chaalons, de Laon & quelques autres sont demeurez perpetuels jusques à present. Quant aux Vidames de Cambray, ils ne joüirent pas longtemps de leurs Charges, car vers l'an 1150. Foulque de Levin, s'estant rendu trop insolent dans son administration, fut conseillé de vendre sa Vidamie aux Chanoines de Cambray, aimant mieux d'emporter de bonne heure un gras lopin d'une piece qui ne pouvoit plus retenir. Je veux croire que ce Foulque estoit fils ou petit fils d'un autre Foulque, qui fut present comme Vidame, en une donation que fit Gerard II. du nom Evesque de Cambray à son Eglise, marquée l'an 1089. Ce mesme Foulque est surnommé Levin, & qualifié Vidame de Cambray en un Tournois convoqué par Anselme de Ribemont en l'Abbaye d'Anchin l'an 1096. En une donation que fit l'Evesque Erluin l'an 1010. à l'Eglise de S. Pierre de Cambray (c'est celle de S. Aubert d'à present) est aussi fait mention d'un Foulque qualifié Vidame, & neveu du feu Comte, qui estoit sans doute Arnould Comte de Cambray, mort sans hoirs, comme nous avons dit cy devant. Un autre Foulque surnommé Levin, & qualifié aussi Vidame, est mentionné avec quinze autres Chevaliers de haute marque, qui pleigerent Hugues d'Oisy Chastelain de Cambray à la demande de l'Evesque Liebert l'an 1065. le 1. des Calendes de Decembre. Ces quinze autres furent Odon, ou Eude Comte de Vermandois fils de Herbert, Guatier Comte de Hesdin fils d'Alolfe, Anselme Comte d'Ostrevant fils de Hugues, Robert de Perone

Vidamie de Cambray abolie.

ne fils d'Eude, Robert Advoüé d'Arras fils de Faiſſieul, Enlebald le Rouge fils du dit Comte Eude, Soihier ſurnommé le Roux fils auſſi du Comte Eude, Iſaac de Valencienes fils du Chaſtelain Hugues, Watier de Lens fils de Seihier, Hugues Havet d'Aubigny Advoüé de Marcienes, Anſelme de Bouchain fils du dit Anſelme, Watier de Poix dit Tirel, fils de Watier, Watier Chaſtelain de Doüay frere de Hugue, Germond de Piquegny fils d'E. d'Amiens, & Adam de Wallincourt fils d'Adam. Voila les lumieres que j'ay pû tirer des Archives de Cambray touchant ſes Vidames.

CHAPITRE XIV.

Des Prevoſts de Cambray.

Du mot de Prevoſt.

Ce mot de *Prevoſt* ſemble avoir pris ſon origine du mot Latin *Præpoſitus*, ayant changé la lettre de P. en V. ainſi que nous avons fait de quelques autres dictions Françoiſes; car de *pauper* nous avons faconné le mot de *pauvre*, de *cooperire* celuy de *Couvrir*, de *recuperare* celuy de *recouvrer*, &c. Pluſieurs ſont d'advis que la Dignité Prevoſtale a eſté tirée des Romains, eſtimans que lors que les François arriverent és Gaules, ils trouverent chaſque Cité garnie de ſes Prevoſts; mais aprés avoir parcouru tous les Eſtats que les Romains eſtabliſſoient ſur les Provinces, je ne voy point avec lequel d'entr'eux nous puiſſions aſſortir ce mot. Et ce qui me fait croire eſtre un eſtat venu en uſage depuis les regnes de Charlemagne & du Debonnaire eſt, que dans toutes leurs belles ordonnances, y parlant des Officiers de marque, ils ne font aucune mention du mot de Prevoſt. De ſorte que je pourrois me perſuader que cette Charge ne fut connuë qu'environ le regne de Hugues Capet, auquel les Ducs, & Comtes ſe deſmirent de leurs Charges de Judicature ſur pluſieurs Officiers qu'ils creerent, afin de mieux vaquer aux armes, ſans la force & la conduite deſquelles, ils n'auroient pû s'emparer de leurs gouvernemens & s'en faire Souverains. Quoy qu'il en ſoit, ce mot de *Prevoſt* eſt un mot de preſeance, & de ſuperiorité. Aucuns veuillent dire que le mot *de Viguier* au Languedoc, *de Maire*,

Maire, d'Alloüé, de Capitoul, d'Aman, de Tribun, d'Escoutete, & de Bourg-maistre en France, Brabant, Flandres, & ailleurs, & de *Retger*, & de *Grietman* en Frise, n'est different de celuy de Prevost; mais plusieurs sont d'opinion contraire. On divise ce mot en Prevost Ecclesiastique & Seculier. L'Ecclesiastique est le Chef d'un Chapitre, ou l'une des principales Dignitez d'un Chapitre Chanoinial. Entre les seculiers & laics, il y a des Prevosts ou avec, ou sans jurisdiction; les uns, comme les Prevosts des Marchands à Paris, ont jurisdiction civile & criminele; les autres sont intendants sur le reglement des domestiques de l'Hostel, & autres suivans la Cour, & sur les vivres de l'Hostel; & ceux-là sont nommez Prevosts de l'Hostel; Quelques-uns connoissent en premiere instance de toutes causes, procés, & matieres faites par execution, de confection d'inventaire entre personnes roturieres, de partage d'heritage & succession universelle entre les ignobles, des matieres reelles pour raison d'heritages non nobles, des matieres civiles, personelles, mixtes, de crimes, & de delicts, du fait de la police, reception de serment des maistres de mestiers, de la bonté des marchandises, de l'equité des poids, mesures &c, & de tous procés, & differents qui en procedent; & ces Prevosts sont appellez en aucunes Provinces de France *Juges Royaux Subalternes* (afin d'estre distinguez d'avec les *Immediats*,) voire *Chastelains*, *Viguiers*, *Vicomtes*, *Alloüez*, &c. Il y a aussi des Prevosts des Mareschaux, des Prevosts de bandes & compagnies, des Prevosts des monnoies & autres, que je passe sous le silence pour mieux parler de ce qui nous touche.

Le devoir du Prevost de Cambray.

Les Evesques de Cambray ayans obtenu le Comté de l'Empereur l'an 1007. pour se mieux lier aux interests de Dieu, establirent plusieurs Officiers pour le gouvernement & la police de leur Ville, dont le principal estoit le Prevost, & dont le devoir estoit de faire observer les loix & coustumes, d'appaiser les querelles & tumultes, d'apprehender les voleurs, les paillards, & les personnes scandaleuses & de mauvaise vie, de les garder dans ses prisons, & de les punir de mort & de les faire executer si tost apres leur sentence prononcée; il estoit en outre obligé de veiller sur les maistres des mestiers, sur les poids & mesures, sur la bonté, l'égalité, la valeur & perfection

des monnoyes, (qui se battoient lors à Cambray) sur les fautes, abus, & malversations commises au faict d'icelles, sur la netteté des ruës, sur la liberté & franchise des foires, &c. bref il estoit tenu d'avoir l'oreille, l'œil, le soin, & l'intendance sur tout ce qui appartenoit au bien, repos, profit, à la conservation & seureté des Citoyens. Ceux qui estoient pourveus de cette Charge devoient estre reconnus de tres-bonne extraction. Les raisons de cecy sont manifestes: car premierement il faut avoüer que tant plus les charges sont honorables, tant plus sont elles deuës à ceux qui sont profession de l'honneur, moyennant que d'autre part ils ayent les qualitez sortables aux Offices qu'ils pretendent exercer? Et y a-il au monde des personnes plus desireuses de l'honneur que les Nobles? C'est la derniere chemise qu'ils dépoüillent que le desir de paroistre.

Prevosts de Cambray tous de noble extraction, & pourquoy

Je dis pour seconde raison, que lors que les Nobles tiennent les plus belles Charges, & qu'ils s'y employent de toute l'estenduë de leur devoir, on peut esperer de leurs ministeres non seulement plus d'éclat, mais aussi plus de secours, comme de ceux qui commandent avec plus d'authorité, & se font obeïr avec plus d'avantage. Enfin pour troisiesme raison conduire la Noblesse aux grandes Charges c'est la placer dans sa maison. Toutes choses retournent volontiers à leur source, les eaux ne cessent de rouler pour se rendre à l'Ocean, les rayons du Soleil touchent la terre sans partir de leur Astre, les branches des arbres font hommage de leur verdure, de leur fueilles, & de leur fruits à la racine; c'est bien aller quant on va à son principe. Or est-il que toutes les hautes Charges sont de la fondation, de la creation, & de l'establissement de la Noblesse; ne seroit-il pas donc absurde & desraisonnable d'en priver ceux qui en sont les membres?

Liste des Prevosts.

Une chose ne merite pas de croyance, si on ne la verifie. Les Chartres, & Registres de Cambray nous ont laissé des suffisans memoires de ceux qui ont excercé cette belle Charge de Prevost, par lesquels nous apprenons qu'ils furent tous de tres-noble extraction. Le premier que l'on trouve dans les plus vieilles lettres, est Wibold, du temps de l'Evesque Liebert. Gelic le fait Sire de Cuvilers & Pair de Cambresis. Il

luy donne pour successeur Godefroy de Ribemont, avec Alard de Poix l'an 1089. en suite du Decret qui portoit que la Ville devoit estre maniée par deux Prevosts, afin que prestans la main l'un à l'autre, ils portassent leur fardeau avec plus de courage, en acquitassent leur conscience avec plus de fidelité, & que comme deux colomnes, ils establissent, ornassent, & affermissent avec un meilleur ordre leur petit monde civil (ce sont les Bourgeois) par la conservation de la Justice. Ce Godefroy de Ribemont fut sans doute avancé à cette charge à la poursuite de Hugues d'Oisy Chastelain de Cambray, qui vouloit en partie reconnoistre en la personne du fils les faveurs qu' Anselme de Ribemont son pere luy avoit fait en la fidelle administration de ses biens durant sa minorité. Ce Godefroy, ayant succedé aux Estats de son pere l'an 1099. ou un peu auparavant, se qualifia Chastelain de Valencienes, Comte d'Ostrevant, & de Ribemont. Son fils qui porta son nom, & herita ses Estats avec ses vertus, espousa Jolente vefve de Baudouin III. Comte de Hainaut, &c.

Quant à Alard de Poix, compagnon de Godefroy en la Prevosté, nous pourrions croire qu'il sortoit de cette Illustre Maison de Poix, surnommée Tirel, si celebrée parmi la Picardie, & dont Watier (comme nous venons de dire au Chapitre des Vidames) pleigea Hugues d'Oisy son parent l'an 1065. L'on donne pour successeurs à ceux-cy Watier de Thorote, & Renaud Aspiers vers l'an 1112. Puis Watier de la Fontaine-en Beauvois & Foulque le Baudain vers l'an 1120. Watier Lievin, & Gillon de Landas l'an 1121. Renaud Rosel, & Wicard de la Fontaine l'an 1140. Renauld Rosel & Ellebauld de Baralle, ou Barat l'an 1147. Thomas d'Oisy, gendre de Thierry Comte d'Elsace, & Anselme de Robersart l'an 1171. Doucet de le Boe, ou de le Boüe, & Guillaume de le Val l'an 1194. Algan de Vertain, & Josse de Poissy l'an 1199. Hugues de Berlettes & Jacquemart de Baudet l'an 1206. Matthieu de Hamelaincourt, & Gilles du Sart l'an 1212. Roger Danneux avec le susnommé Matthieu l'an 1220. Ellebaud Porraus ou Porrus, & Hugues le Merchier l'an 1223. Pierre d'Aspiers, & Baudart de Miraumont, l'an 1250. Warocke de Corbehem, & Hugues Rosel l'an 1282.

Re-

Renauld Grebert, & Gilles Turpin l'an 1313. Jean de Rumilly & Jean de Cologne l'an 1325. Aubry de Pronuille, & Bertrand Fouquier ou Floucquier l'an 1328. Michel Bernard, & Josse Gomer l'an 1335. Goubert Mourart, Moulaert, où Mulaert, & Guillaume le Comte, autrement le Contes l'an 1341. Luppard de Solesmes, & Rifflard de Herauguiers l'an 1354. Depuis de ce temps là les anciens Registres ne font plus mention que d'un Prevost. Guy Rosel semble avoir exercé seul cette Charge l'an 1372. Watier du Vivier l'an 1380. Jean Henniere l'an 1399. Huon Estoquart dit de le Bar, peut estre, la Barre, l'an 1401. Colard de Lonsart l'an 1407. Jean le Boulenghuiers, ou Boulenger l'an 1412. Jean Sohier l'an 1419. Jean le Sellier l'an 1422. Gerard de Pronville l'an 1428. Gilles Douvrin-de Lille l'an 1439. Henry le Sellier l'an 1440. Jacques le Fuzeliers l'an 1441. Enguerrand de Monstrelet, tres-celebre Historien, l'an 1444. Pierre de Wingles l'an 1446. Jean de Lille dit de Fresne l'an 1448. Aubert de Sorel l'an 1451. Tristrant Blondel l'an 1453. Paul de Wancquetin l'an 1469. Jean de Lignieres l'an 1488. Jean Daussut l'an 1501. Henry de Lignieres fils de Jean l'an 1512. Puis Pierre le Leu, Noë de Nimaye, Philippes Danneux Sire d'Abancourt &c. Guillaume de Buissy, Pierre de Wingles, N... de Wascipont, Ursmé de Barbençon dit de Donstienne Sire de Lambrechies, Hierosme Danneux Sire de Manieres, N.... de Harchies, N... d'Acquenbronne, Hierosme de Hennin Seigneur du Cornet & de Fremicourt, George de Bernemicourt, Henry de Forvies, Charles de Wancquetin., Anthoine de Villers-au-Tertre Seigneur de Lehove, & de Ligny, auquel succeda par ses merites & belles qualitez Michel d'Aust sorti d'une des bonnes Maisons de Picardie, de laquelle nous traiterons plus amplement dans la troisiesme partie de cet Oeuvre, aussi bien que de toutes les autres qui regardent les Prevosts susnommez.

CHA-

CHAPITRE XV.

Du Senat, ou Magistrat, & des Loix & Coustumes de Cambray.

Au commencement que les Evesques furent reconnus Souverains de la Ville, il y avoit un grand nombre de Jurez (que l'on nommoit vulgairement *Communauté, & Senat de Paix*) qui s'assembloient journellement dans la Maison de Ville, qu'ils appelloient *la Maison du Jugement*, pour travailler au bien du public. Ces *Jurez* en nombre de 80. estoient choisis d'entre les Familles Patrices de la Ville, & estoient pour l'ordinaire gens Nobles, ou de grands moyens. Ils estoient obligez, comme jadis à Valencienes, à Tournay & à Lille, d'entretenir un cheval de selle, & un valet, pour estre plus promts & habiles à l'execution de la Justice, & pour tant-mieux faire les visites, enquestes, & autres fonctions de leurs Charges. Mais comme il est impossible de faire tousjours une bonne musique parmi tant de testes, (la diversité continuelle des sentimens & des passions faisant la dissension des cœurs) les Empereurs Frederic & Henry, voyans que ces hommes par trop emportez dans leurs opinions & interests, au lieu d'arracher les tayes qui se vouloient former dans les yeux de leurs habitans, & d'empescher les faux accords qui vouloient empescher leur harmonie, jettoient des pommes de discorde, & semblables aux Prestres de Mars, semoient des tisons ardens au milieu de leur Ville, & sonnoient la charge contre le Clergé, casserent & abrogerent ce Senat, que l'on pouvoit appeller une Assembleé de Gorgones, de Harpies, ou de quelques Chimeres de l'antiquité plutost qu'un Senat de Paix; firent abatre le *Beffroy*, où ils avoient une grosse cloche qui sonnoit l'effroy, & portoit l'alarme dans tous les cœurs des habitans: abolirent le specieux nom de *Communauté*: & ordonnerent par l'avis de l'Evesque Godefroy que le Senat ne seroit plus composé que de deux Prevosts, de deux Conseillers, de quatorze Eschevins, de Quatre-hommes, dont le devoir estoit de veiller sur les ouvrages publics &c. de deux Collecteurs, & de

Des Jurez de Cambray.

Leurs devoirs.

La discorde cause leur ruine.

L'Evesque de Cambray cassa les Iurés, & crea un nouveau Senat.

quelques autres Officiers de moindre trempe. Ce changement fut bien sensible à ceux là, qui alloient mettre tout en trouble, & faire une boucherie & un bucher de leur propre Ville sans la prudence & le courage de l'Evesque Godefroy, qui par ses belles remonstrances, dignes d'estre tracées d'un crayon d'or, estouffa leurs partialitez, serra le bouton à leur vengeance, tint leur ambition en bride, & leur fit resigner leurs courages & leurs espées pour la defence de leur patrie.

Il ose décrier par une belle harangue les perfidies des Iurés.

Ces remonstrances, qui se trouvent encore escrites en langue vulgaire de ce temps là parmi quelques Archives du Païs, m'ont semblé si doctes & si agreables que je n'ay pû m'empescher de les accommoder au langage de nostre siecle, & de vous en faire participant.

„ MESSIEURS, (dit ce grand Evesque au milieu de l'Assemblée de ses Estats, & du Peuple) & vous tous Ingenieux „ Politiques, prestez l'attention de vos oreilles, arrestez un peu „ le pas ferme, & considerez avec moy la source, le progrez, „ l'issuë, & les remedes de tous nos presens desordres, peut estre „ trouverez vous plus de raison en mes discours que vostre passion n'en desireroit. Considerez un peu vos cœurs, sondez vos „ ames, allez au fonds de vos consciences, je crains, qu'il n'y ait „ là quelque puits de l'abysme, & quelques sauterelles de l'Apocalypse, qui sont ces noires vapeurs, lesquelles ont jusques icy „ eclypsé toutes les lumieres de vos entendemens. Je ne vous „ celeray pas qu'il y a trois sortes d'ames; les unes sont vierges; „ les autres desja alterées, & mediocrement corrompuës; les autres effrontées, telles que celles qui sont appellées dans l'Escriture *Ames vastes & gigantesques.* Je ne pense pas à voir vos „ procedures que vos ayez les ames vierges; aussi ne me veux-„ je pas persuader que vous ayez des ames de Geants qui n'attendent plus d'autre medecine que la foudre. Je croirois plustost que vous avez vos estomachs débauschez par quelques „ mauvais principes, dans lesquels ou le malheur de vostre nourriture, ou la presomption de vostre suffisance, ou le chatoüillement de bien reüssir dans les affaires du monde, vous a jetté. „ Voulez vous que je touche au doigt le commencement de „ vostre desbauche? Vous vous estes retirez insensiblement de „ cette grande intelligence, que S. Denys appelle le Foyer eternel

nel de toutes les plus épurées lumieres, & de toutes les plus ,, chastes affections, & en vous en retirant vous avez pris quantité de fausses lumieres en vos entendemens corrompus, & de ,, grandes froideurs au cœur, qui vous ont apporté un relaschement de bonnes mœurs, & des desordres notables dans toutes ,, les parties de vos ames. Vous avez veu le Ciel & toutes les ,, esperances de l'autre vie, comme les Mathematiciens font ,, voir dans une chambre noire tout ce qui se passe au dehors, ,, par le moyen d'un petit pertuis, en telle façon que tout ce que ,, l'on voit, paroist comme des ombres & des grotesques renversées sans dessus dessous. Voila ce qui vous est arrivé aprés avoir ,, bouché toutes les fenestres, & toutes les avenuës de la lumiere ,, celeste; Vous avez fait un petit trou à la Lune, & tous les ,, biens de l'autre vie ont semblés fort minces à vos esprits deffians; vous avez pris dessein de faire fortune à quelque prix ,, que ce fust, & de bastir en terre, comme Cain, aprés avoir ,, quasi renoncé aux attentes du Ciel. En ce faisant vous avez ,, fait l'asne sauvage; pensans vous eschapper des liens de la dependance que vous avez de Dieu, vous vous estes fait vous ,, mesme, vostre bien, vostre fin, voste Dieu. Là dessus vous ,, avez pensé aux moiens que vous tiendriez pour arriver à ce ,, but qui estoit desja formé en vostre imagination. Il vous a ,, semblé que toutes choses succedoient, selon l'esprit, le travail, ,, & l'industrie qu'on y apporte avec quelque petite rencontre ,, de fortune, sans que Dieu se meslât du gouvernement des affaires d'icy bas. Vous avez tiré des consequences grossieres de ,, la prosperité de quelques rusez politiques sans voir le fonds ,, du sac; vous avez couvert vos ulceres comme d'une crespe ,, d'or; les succez de vos affaires, qui vous ont semblés assez heureux, nonobstant vos crimes, & vos procedures desloyales vous ,, ont enhardi; les meschans esprits, & les vieux chicaneurs qui ,, vous ont pratiqué assiduellement vous ont confirmé. Vous ,, vous estes reduits de degré en degrez à ce point que vous avez ,, estimé qu'il falloit tenir une façon dans toutes vos affaires, & ,, administrations, qui fut fine, captieuse, mondaine, tyrannique, voire independante des loix divines & humaines. En fin ,, rencherissant tousjours sur vos iniquitez, vous avez mal traité ,, l'innocence au lieu de la defendre, vous avez foulé à vos pieds ,,

 nos

„ nos Autels, mesprisez les Ministres du Temple de Dieu, &
„ pour consommer le sublimé de vos meschancetez, vous alliez
„ accommoder le droit à l'iniquité, & authorizer vos tyrannies
„ par la grande multitude de vos complices, si la Providence
„ Divine ne nous eust delivré de vos chaisnes, & incité nos Em-
„ pereurs tres-Augustes d'arrester le torrent de vos boüillantes
„ fureurs par la force de leurs armes, & le tonnerre de leurs me-
„ naces. Vous nous aviez fait esperer aprés ces foudres de rap-
„ peller les Alcyons dans nostre Estat, mais vos intentions co-
„ quines, fripones, & mercenaires vous ont plongé derechef
„ dans vos premieres ordures, & vous y ont engagé d'une telle
„ sorte que tous les Anathemes du Ciel & de la terre furent em-
„ ployez pour vous forcer de les abandonner. Si ces Anathemes
„ ne vous ont que bien peu touché, il n'y a plus que les exem-
„ ples qui puissent pretendre l'empire sur vos cœurs; Il n'y a
„ plus que la representation des punitions des meschans, qui
„ vous puissent destourner de faire une victime de vostre propre
„ patrie. Representez vous donc maintenant en vos Idées ces
„ grands hommes d'Estat qui ont fleury dans le cœurs de tous
„ les siecles, & tirez de leurs exemples de l'horreur & de la lu-
„ miere pour vous intimider & éclairer dans une mesme lice.
„ Sans vous parler de Herode, de Theodose, de Maxime, d'Eu-
„ gene, de Constantin, de Diocletian, de Constance, de Julien,
„ & autres, qui ont esté attrapez de Dieu dans leurs plus gran-
„ des finesses, & malicieuses pratiques; Voyez Aman qui ma-
„ chine la ruine des Hebreux pour s'élever, le voila élevé sur un
„ gibet de cinquante coudées, pour le rabaisser. Voyez Jonas
„ qui veut aussi faire du fin contre les conseils de son maistre, &
„ les tempestes le poursuivent; le sort luy sert d'attache, la mer
„ de maistresse d'inconstance, le ventre d'une balene, qui devoit
„ estre son sepulcre, de palais. Il vient au port par le naufrage,
„ plus asseuré dans les entrailles d'un poisson que dans un navi-
„ re. Voyez Pharaon, qui fait du rusé, & pense qu'en ruinant
„ les Israëlites, son sceptre est bien restably; Dieu le surprend
„ dans sa finesse, & luy fait connoistre que l'oppression de ce
„ pauvre peuple est l'instrument de sa ruine. Voyez Jeroboam,
„ qui se revoltant contre son Prince, fait un Estat par ambition,
„ & une Religion par fantasie, aprés avoir veu fondre les autels
de

de l'horreur de son crime, son cœur demeurant tousjours plus ,,
dur que les pierres ; en fin il est tellement chastié de Dieu, ,,
qu'il ne demeure pas seulement une menuë poussiere de sa ,,
maison sur la face de la terre. Voyez Absalon, qui pense que ,,
le moyen de se porter au throsne, c'est de faire un marchepied ,,
de la teste couronnée de son pere, & le voila empestré à un ar- ,,
bre, percé de trois lances, & jetté dans une profonde fosse, qui ,,
n'a laissé rien vivre de luy que la memoire de son malheur. ,,
Voyez Saül qui fait contenance d'obeïr ponctuellement à la ,,
Loy de Dieu sous la conduite de Samuel, puis il apprend à ,,
devenir fin, faisant des desseins, & cherchant par tout ses pe- ,,
tits interests ; en fin David, dont il jugeoit la vie incompatible ,,
à son Estat, le desarçonna, sans y apporter autres ruses que de ,,
se faire homme de bien. Voyez encore les Monarchies du ,,
monde tant debatuës ? Voyez les Sceptres pendans à un filet ,,
de soye, les Empires & les vies d'Otton, de Vitelle, de Galba, ,,
de Pison, de Balbin, de Florian, de Basilisque, de Sylvain, de ,,
Tacite, de Quintile, de Maxime. Voyez les cheutes de Par- ,,
menion sous Alexandre, de Sejan sous Tibere, de Cleandre ,,
sous Commode, d'Ablanius sous Constantin, d'Eutrope sous ,,
Arcadius, & de tant de semblables gens : Ou vous serez du ,,
tout insensibles, ou vous avoüerez que pour faire un Estat, & ,,
y bastir une fortune, il y faut proceder seurement avec une ,,
tres grande liaison avec les maximes de la Foy, de la Religion, ,,
de la probité, si on ne veut attendre dans un train de vie incer- ,,
tain, une ruine tres certaine. Et puis vous vous opposez en- ,,
core à l'establissement de la bonne police ? Si vous continuez ,,
à faire les rodomonds, & les mutins, je prie que le juste Dieu ,,
des Armées décoche la gresle de ses flesches sur vos testes. ,,
Tout ce qu'il y a de malice dans vos esprits corrompus, d'au- ,,
dace dans vos insolences, de terreur dans vos puissances, de ,,
menaces dans vos passions, & de cruauté dans vos cœurs san- ,,
guinaires ne me feront pas reculer d'un seul pas. Je pousseray ,,
tout outre mes entreprises pour renverser les vostres ; l'exe- ,,
cution de la Loy que je viens de compiler suivant le conseil ,,
des Sages, est ma fortune & celle de mes bons sujets, mon but ,,
est la verité, & ma recompense est la gloire. ,,

Ces dernieres paroles n'estoient pas encore prononcées,

que tous ceux qui faisoient les Lyons, les Canibales & les petits Sultans, vinrent comme des agneaux se jetter aux pieds de leur Evesque, luy demanderent pardon de leurs temeritez, & luy promirent d'obeïr à sa Loy. Cecy s'estant passé avec un si bon succés, l'Evesque decreta la Loy comprise en 48. principaux points, ou importantes conclusions, la fit authoriser par les suffrages des trois Estats, & puis la fit publier au son de trompe; & par affiches, par toute l'estenduë de son domaine. En mesme temps il crea le nouveau Senat, & luy persuada par une belle harangue d'espouser fidellement la defence & l'observation de sa nouvelle Loy. Cette harangue se voit encore parmi les Registres de l'Abbaye de S. Aubert, que j'ay, comme la precedente, habillée du langage moderne. Elle commençoit ainsi.

Les Iurés demandent pardon à l'Evesque.

Godefroy change les coustumes de Cambray.

Autre Harangue de l'Evesque au nouveau Senat.

SIRES (ainsi les appelle-t'on encore) & tres-loyaux Senateurs, Puis que Dieu vous a mis aujourd'huy le gouvernement, la Justice & les principales affaires de cette Ville entre les mains, & que vous estes maintenant eslevez par nos harmonieux suffrages sur un haut degré d'honneur, pour estre veus dans vos Charges ne plus ne moins que les Astres dans le firmament; Sachez que les Dignitez que vous venez de vestir sont des fardeaux, & des obligations de conscience qui serrent comme les chaisnes de Medée, & qui brulent les ames foibles dans la poupre & dans l'or; mais qui d'autre part donnent aux esprits genereux un parfait éclat de la divinité. Tant plus un corps a de lumieres (disent les Sages) tant plus doit-il avoir de communication & de favorables influences pour les objets qui sont en plus bas estage que luy. Aussi faut-il necessairement avoüer que vos qualitez qui vous font approcher de plus prés la source de la grandeur, vous obligent tres particulierement à toutes les grandes vertus qui concernent le bien public. La premiere de cette vertu est la Justice, sans l'observance de laquelle les plus grands Royaumes sont les plus grands brigandages. Si le monde est une harpe, (comme dit l'eloquent Synesius) la Justice bande les cordes, remuë les doigts, touche l'instrument, anime les airs, & fait toutes les grandes harmonies. Si le monde est un livre de musique composé des jours & des nuits comme des notes blanches & noires,

Les devoirs d'un vray Senat.

noires, la Justice le marque & le compose. Si c'est un anneau, la Justice en est le Diamant : Si c'est un œil, la Justice en est la prunelle ; Si c'est un corps, la Justice en est l'ame ; Si c'est un Temple, la Justice en est l'Autel. Tout cede à cette vertu ; & comme elle s'enchasse dans toutes les loüables actions, aussi toutes les loüables actions s'incorporent dans la Justice. Dieu fait tant de cas d'un homme juste, commis au gouvernement des autres, qu'ayant choisi Noël pour regir seulement sept ames humaines, qui estoient portées dans l'Arche comme dans une prison mouvante, il l'appelle son cœur : car à vray dire il faut avoir le cœur de Dieu, pour enfanter des conseils capables de sauver les hommes: & il faut en mesme temps estre la bouche de Dieu pour prononcer les Oracles des Veritez. Dieu demande à Job, Qui sera l'homme en terre, lequel fera la Musique du Ciel ? & je luy respondrois volontiers que c'est un bon Justicier, qui regle & police toutes les actions des hommes dans l'enceinte & les bornes du devoir, & tasche par un bel ordre de faire un petit Ciel dans la terre.

C'est tout faire, que de faire une bonne justice. Dieu ne vous a pas mis en haut pour autre raison que pour voir les vices en bas ; si vous les exaltez, ils vous fouleront aux pieds, vous boirez tousjours la plus grande partie du poison que vous aurez destrempé aux autres ; & lors que vous aurez rompu la palissade, la couleuvre (comme menace l'Escriture) vous mordra tous les premiers. Vostre conscience, le premier & le plus necessaire outil de tous les Arts, & nommement de vostre profession, vous fera trouver de droit fil le point de la Justice, qui consiste à avoir un zele ardent pour la vigueur des loix, à bander toutes ses veines, à appliquer toutes les forces de son esprit, & de son courage pour authoriser cette Justice, à roidir le bras contre le torrent des iniquitez, à mettre tous ses propres interests au dessous de l'acquit de sa charge ; à ne sçavoir que c'est de faveur, ny de parens, ny d'amis, ny de chair, ny de sang, quand il est question de faire une œuvre de justice, comme fit Canute Roy de Dannemarc, qui apres avoir examiné le procés de douze bandouliers, & passé condemnation, en trouva un qui se disoit du sang Royal. *C'est*

raiſon (dit le Roy) *qu'on luy faſſe quelque grace, & pour cela qu'on luy donne le plus haut gibet*; Ainſi ce fameux Zaleucus pour contenter les loix, s'arracha un œil, & l'autre à ſon fils. Ainſi Andronic Comnene fit punir publiquement ſes mignons, & manda à tous ceux qui vivoient mal, ſous eſperance de ſa faveur, de quitter l'injuſtice, ou la vie. Ainſi l'Empereur Juſtin laiſſa prendre un de ſes plus grands favoris par le Prevoſt juſques à ſa table pour le traiſner au ſupplice. Il vous faut auſſi avoir en horreur ceux qui trahiſſent la juſtice, ou par argent ou par vengeance, ou par amour ou par autre paſſion, comme des monſtres & des bourreaux du genre humain, les tenir pour excommuniez de la grande excommunication de nature, ne point admirer leur fortune, & ne vouloir en façon quelconque participer à leurs richeſſes, pour ſe rendre compagnons de leurs crimes; tenant pour certain que le feu de la vengeance de Dieu, devorera les Tabernacles de ceux qui exercent des corruptions. Vous en avez eu des exemples aſſez frequens parmi vous; N'a-t-on pas veu dans nos murailles des Amauris, des Foulques, des Hugues, des Watiers, des Godefrois, des Renauds, des Enguerrands, des Lamberts, & des Matthieus finir leurs vies avec leurs crimes ſur des eſchaffauts, ſur des privez, & meſme dans les ruës, dans le Senat & dans leurs maiſons par des aſſaſſins, en juſte punition de leurs injuſtices, perfidies, circonventions & trahiſons execrables? Dans la formule du ſerment preſté ſous l'Empereur Juſtinian, les Magiſtrats juroient de maintenir, ſelon leur pouvoir, la Religion, & la Juſtice; & en cas de corruption, eux meſmes par execration demandoient publiquement le tremblement de Cain, la lepre de Gieſi, le ſort de Judas, & tout ce qui fait heriſſer le poil en la teſte. Il vous faut auſſi avoir les oreilles tousjours ouvertes, & des entrailles de compaſſion, pour entendre les plaintes des veufves, des orphelins, & des perſonnes affligées & abandonnées & qui ont toutes les peines du monde de fendre la preſſe pour repreſenter leurs miſeres. L'Empereur Trajan a fait une infinité de grandes & belles proüeſſes, mais rien de tous ſes faits n'éclata ſi haut, que la juſtice renduë promptement à une bonne veufve, qui ſe venoit plaindre, au milieu de la preſſe de ſes fleuriſſantes

rissantes legions, qu'on avoit massacré son fils. Vous devez donc faire une bonne & briefve justice, sans estendre le cuir avec les dents, comme font les cordonniers, sans escouter les Chicaneurs, qui presque tous vermoulus de meschancetez bourdonnent des propositions d'erreurs, des revisions, des incompetences, des recusations, des oppositions, & des clauses de compulsoire &c. Toutes les remises, & les langueurs des Justiciers sont detestables. Theodoric Roy des Romains monstra bien qu'il les avoit en horreur lors qu'il fit trancher la teste aux Juges, qui avoient traisné en leur Cour un procés de la veufve Juvenale, l'espace de trois ans, qui se pouvoit expedier en deux jours. Ne vous contentez pas seulement de la conscience, mais taschez d'acquerir aussi de la science, pour bien examiner les affaires, & garder les formalitez du droict. Ne faites punir, ny gesner personne par precipitation, sans preuves suffisantes. C'est une piteuse affaire, quand par une funeste promptitude, comme fit Pison, on a ravy à un innocent dans un moment, ce que jamais on ne luy peut rendre, quand bien l'on vivroit mille-millions d'années. Tous ces barbares expient bientost aprés leurs fautes par des merveilleux revers de fortune, & des morts tres-honteuses, dont nos Histoires sont remplies. Ayez plus d'inclination à la misericorde qu'à la severité, & donnez vous toutesfois bien de garde que cette misericorde ne degenere en une mollesse fort prejudiciable à la conservation de la Justice. Visitez aussi les prisons, voyez ce qui est expedient de faire, & ne laissez pas tremper des prisonniers dans une longue & ennuyeuse misere, sans sujet de delay. Tenez la main à ce que les gens de bien soient maintenus, protegez, & recompensez des services qu'ils rendent au public : punissez & traitez les mal-faicteurs selon leurs offenses, puisque la recompense & la peine (comme disoit Democrite) sont les deux Divinitez des Republiques ; & les deux Poles sur lesquels roulent toutes les affaires du monde. Adoucissez par vos exemples, par vostre prudence & conduite les plus sauvages humeurs pour les reduire au temperament de la raison ; mettez tousjours plustost le baume que le feu aux blesseures de cét Estat, tant de fois ébranlé pour tomber par les lasches & noires malices & ambitions de vos prede-

 decef-

deceſſeurs ; ne faites pas comme ces tranſis , ces eſperdus qui courent au medecin aprés la mort , ou laiſſent arriver le patient à l'agonie , & aux derniers hocquets. Si quelque boutefeux ſe preſentent encore , qui à l'ombre de faux pretextes voudroient troubler le calme & la ſerenité de noſtre repos, paroiſſez à la premiere bouffée de vent , le gouvernail à la main, & en pilotes genereux tournez teſte vers ces tempeſtes, oppoſez vos courages à ces orages ; allez à cœur ſans peur, au devant de cette luctueuſe miſere qui voudroit faire porter le noir & le cyprez à noſtre patrie ; Bref, en toutes vos entrepriſes, ſervez vous tousjours de la Juſtice , comme d'une ceinture d'honneur, d'un riche baudrier, & d'une bonne eſpée, dont les braves Capitaines font parade. C'eſt par elle que vous entrerez au fonds du cœur & de la bien-veillance de vos peuples , & que vous aurez toutes les ames & vies à voſtre commandement ; ce ſera par elle que vous attirerez ſur vos teſtes toutes les benedictions du Ciel, & toutes les admirations de la terre.

Cette docte Harangue eſtant finie , ce Senat , composé de grands perſonnages choiſis d'entre les plus celebres, & les plus nobles de la ville (couſtume qui ſe devroit encore obſerver en nos jours) qui comme autant de bons Genies, que les anciens feignoient protecteurs des Villes , eſtoient devenus ſages en l'eſcole de la confuſion & de la combuſtion , & ſe ſouvenoient encore de ces jours infames , & de ces jours de deſordre & de calamité , auſquels le ſaint throſne de la Juſtice , les Temples & les Autels avoient eſté honteuſement violez & profanez par la perfidie des Jurez leurs Predeceſſeurs, pointa d'abord, comme l'aiguille du cadran l'aymant de ſon cœur vers le Pole de Juſtice, porta toutes ſes penſées, & tous ſes ſoins à la tranquillité des habitans , & s'approcha, s'attacha , & ſe tint tousjours autour de ſon Prince , comme les abeilles par un doux aiguillon d'amour , & par une douceur amoureuſe de nature s'aſſemblent autour de leur Roy. Si tous les Senateurs qui ont gouvernez depuis auroient ſuivy toutes ces belles maximes la Ville de Cambray n'auroit changé ſi ſouvent de face , & en ſeroit aujourd'huy plus heureuſe : C'eſt tout dire.

Les Familles que j'ay trouvé dans les plus vieux Regiſtres du

du païs avoir jadis esté avancées dans ce Senat, & aux autres Charges publiques de cette Ville, & que je puis à bon droit nommer *Patrices*, sont celles d'Oisy, de Crevecœur, de Danneux, de S. Aubert, de Cambray, d'Aspiers, de Godery, de Hainecourt, de Bousies, de Beaumont, de Claicquin, d'Esne, de Sohier, de Lonsart, de Lievin, de Hertaing, de Sorel, de Marque, de Forenville, de Louvegnies, de Barbaise, de Cavech, de Wancquetin, de Hardy, de Beaulaincourt, de le Leu, de Bullecourt, de la Fontaine, de Lesdaing, d'Audencourt, du Change, ou Cange, de Creton-d'Estourmel, de Creton-Mauville, de le Roux, de Fraineches, de S. Hillaire, de Prevost, de Jolis, de Beudelaere, Du Vivier, de le Cock, de Bantœux, de Serainvilers, de Solesmes, de Vairet, de Mauvoisin, d'Escault, de Selles, de Brassart, de Bruille, de Vaillant, de Cordelois, de Canivet, de Helviu, de Maarage, de Havraincourt, de le Borgne, de Fuzeliers, de Querne, de Nouvelles, de Rieu, de le Seneschal, de Pronville, de la Saulx, jadis de le Sauch, de Baralle, de Puiseux, de Paillencourt, de Minguet, de Quievy, de Graincourt, de Tabarie, de Thiebault, de Cottrel, de Bullemont, d'Aix, de Fontaine, de Bantegnies, de Seghin, de Cologne, de Cantaing, d'Esracebus, d'Ablain, de Neufville, d'Allennes, de Ghiselin, du Chasteler, de Bugnies, de Bugnicourt, de Marciaux, ou Marciel, de Haniere, de Wingles, de Manchicourt, de Leuriot, de Haucourt, de Beaufort, de la Broye, de Hun, de Herauguiers, d'Aubencheul, de Tupegny, de Bethune, de Senwart, de Coispiau, de le Kien, ou le Chien, de Maurois, de Curlu, de Docos, de Courteville, d'Anvaing, de le Mire, de Mankés, de le Bruyere, de Wambais, de Cauroy, de Landast, de Raillencourt, de Thoüars, de Martigny, d'Arre, de le Roussel, du Crock, de Ricoüwart, de Gierlans, de Plantefuel, de le Maire, de Bohaing, de Caulery, de Rasoir, de S. Benoist, de Laon, de Cosseau, d'Ognies, d'Aubry, de Saint Vaast, de Viesly, de Caudry dit Flamand, de Wastines, de Clicars, de Croisilles, de le Silvain, de la Monnoye, de Gamin, de Preux, de Castenier, de Bourlon, de Citoüaus, de Flavines, d'Ackiaus, de Tortequesne, de Godin, de Gauffroy, de Glandain, ou Grandin, de Vitel, d'Aguenet, de Turpin, de Fives, de Gaillard, de Dambrine, de du

Familles Patrices de Cambray, avancées dans le Senat, & aux autres Charges depuis 500. ans, & plus.

Bois dit de Hoves, de Faverel, de le Poivre, de Foreſt, de Crocheron, de Quareſmeaux, d'Aveſnes, de Saveuſe, d'Arquenne, de Pingret, de Belleforiere, de Bevilers, de Regniaumes, d'Eſpinoy, de Ballehaut, de le Brun, de Pellicorne, de Roſel, de Marcoin, de Thians, de Marquillies, de Bierle, de le Mie, de Ribecourt, de Herin, de Lachart, d'Iſengrin, d'Allegambe, de Hordain, de Moulaert, d'Authegnies, de Cabus, de Heugot, de Vienne, de Mareſchal, de le Noble, de Noireul, de la Magdelaine, de l'Eſtoquart, de Dierches, de Bairy, du Croquet, de Bazin, de la Croix dit d'Auſtruche, de Sauwis, de Griſel, de Gauwain, de Baſoches, de Tabard, de la Motte, de Blocquel, de Du Sart, de la Tour, du Refrotoir, du Petit-Mets, de Bertries, de l'Enfant, de la Haye, du Chemin, de Bruel, d'Avelin, de l'Oiſeleur, de Maireſſe, de Sommain, de le Roiers, de Veret, ou Vieret, de Haignet, de le Robert, de Sauſſés, de Ricamez, de Proiſſy, de Goegnies, de la Capelle, d'Orange, de Burge, de Fournier, de Vailly, de Coulet, ou Cholet, de Lalart, de Ligny, de Bernard, de Terciers, de Hem, de Chaſtillon, de Clermont, de Grenier, de Pentecouſte, de Wermont, de Malery, de Picot, de le Gay, de Pelars, de la Motte-Waſſers, de Laffroy, de My-nuict, de Croix, de Lamine, de le Herauld, d'Inchy, de Luſce, du Kaiſnoit, ou Queſnoy, de Wemy, de Priches, de Penel, de Grumeliers, de Sandelin, de Briarde, de Barquet, d'Oſtrel, d'Euvilers, de Surieus, de Blecourt, de Montay, de Calardie, de Brac, de Flory, de Soreau, d'Autriche, d'Eſcaudain, de le Cauchie, de la Rue, de Du Gardin, d'Auſſay, de Du Mortier, de Boubais, de Montigny, d'Audemont, de Meſſancouture, de Landry, de Briſſe, de Ville, de Sauſoy, de Clary, de Villers, de Lattre, de Louvet, & Louviaus, de Gocelot, de Vilain, de S. Saulve, de Saillant, de Sayon, Deſclories, de Has, de Carlier, de Pillauwe, de Nave, de Campdavaine, de Freſne, de Prieux, de le Sartier, de Beaucamp, de Beaugrant, de Belleſeourt, de Nerrin, de Boiliauwe, de Tilloy, d'Eſtricourt, de Foucquet, de Laubert, de la Folie, de Vendüille, de Lauvins, de la Perſonne, de Paiſſand, d'Ere, de Gaſquiere, de Ramillies- dit Dragon, de la Sotiere, d'Eſquermain, de Ribeſtel, de Senleces, de l'Eſcluſe, de Gonnelieu, d'Aarande, du Prets, du Bois, de Raincheval, de Hurel,

ou Huriau, de le Begue, de Thuin, de Goisiaucourt, de Rumilly, de Lens, de Fiefvez, de Hanes, de Parvin, de Ghenette, de le Paine, de Happart, de Mamés, du Chastel, du Hamel, de Honnechies, de Bruxieres, de Colin, du Temple, de le Roy, de Vaux, de Gerbode, de François, d'Escaudeuvre, de Crespi, de Daussut, de Mauregnau, de Fremicourt, de Wallebert, de Lignieres, de Du Fay, de Beguins, de Blanchart, de Colemans, du Kaisné, de Carduel, de Ruaucourt, d'Arras, de Wastelet, de Prayele, de Doyen, de Becquegnies, de Dun, de Premont, de Tiestu, de Pignys, de Cosy, de Resson, de Buissy, de Fraisnoy, de Brillon, de Gantois, du Mets, de Bertran, de le Cauwe, de Lautier, de Flandrois, de Crousce, de Musy, de Crohin, de Foretel, de le Sellier, de Wilhem, de Calardie, de Monstrelet, de Belvalet, de Penel, de Daniel, de Gossart, de S. Quentin, de Peler, d'Eve, de Habart, de le Moustardier, de le Maistre, de Louverval, du Pire, de Nivelle, de Brodoul-Fressies, de Carbonnier, de Blondel, de Cacherat, de le Vacquier, de Regnauld, de Welu, de Sumandre, de Hamal-Ligny, de Preudhomme, de Haspre, d'Oison, de Gargaté, de Hanich, de Gisselain, de Haloy, de la Cocquerie, de Doucet, de Des-Marets, de Petit, de Vauchelle, de Caudrelier, de la Vignete, Desprets, de la Douve, de Lambert, de Bourlet, de Mœuvre, de Clarembaut, de Pollet, de Grandpont, de Wassegnies, de de S. Martin, de Dury, de Hangart, de Hibert, de l'Home, de Caufourier, de Reumont, de Mahieu, de Noyelle, de Wissart, de Macelier, de l'Olivier, de Six, de Busquoy, de Russaut, de Denis, de Boileau, de Londre, de Courcelle, de Bertin, de Crousot, de Laloux, de Weicourt, du Blanc-lyon, de Fanon, de Calisse, de Cottignies, de Gombaut, de Flavigny, de Maye, de Saudemont, du Blanc-Musel, autrement l'Allemand, de Belin, de Foursy, de Savary, de Gramez, de Gabry, de Flernes, de Carpentier, de Carignon, Du Puich, ou du Puis, de Cardon, de Baudain, de Fieron, de Crauwart, de Toursiau, de Beaucamp, de Mouton, de Gasquiere, de Desprets, de Vredeau, de Bocart, de Sauchy, de Fremaut, de Hannart, de Hallet, de Jappin, de Hy, de Manessier, de la Fosse, de Longhet, de Gormes, de Gouy, de Watache, de Deck, de Becquet, de Hauronssart, de Senzelles, de

Malines, de Gouché; de Hyermans, de Boulengier, de Rubecque, de Becquet, de la Paille, de le Fevre, de Vert-bois, de Chanteraine, de Doiſimont, de Hennin, de Warenghien, de Verdier, de Wion, de Compere-de-Preeles, de la Pierre, de Carniere, de la Place, de Baſckoüé, de Cocquelet, de Poiſenne, de Sempy, dè Surlet, de Savary, de la Porte, de l'Eſpée, de Buridan, de le Roger, d'Orſoy, de le Merchier, de Muiſſart, de Scaillet, de Maſſelot, de Cauderon, des Waſiers, de Caillel, de Flocquet, de Sciliot, de Grebert, de Hardel, de Couſteau, de Muyſene, de Martrois, de Maſenghien, de Billoüart, de Theſſelt, de Segart, de Gembloux, de Pietin, de Maillart, de Lupart, de le Thelier, de Gelic, de Hauchin, d'Artus, de Cambray, dè Maubus, de le Warde, de Noerdes, de Tournay, de Braquencourt, de Lanſay, de Boſſu, de Hiette, d'Adorne, de Bougier, de Villette, de Gribouval, de Boncelle, de Sandrin, d'Arleux, de la Hache, de Wibert, de Malin, de Bacheler, de Cromelin, de Boutry, du Four, de Warnet, de Houſſart, de Nazet, de Potier, de Roet, de L'aouſt, de Francqueville, de le Dien, de Hemonljeu, de Cardevake, d'Orlay, de Goubé, de Jonart, de l'Adam, de Pigache, de Routier, de Marckadé, de le Remy, de la Vigne, de Lamelin, de Preaux, de Robilliart, de Regnault, de du Flos, de l'Eſcardé dit le Wert, de Lambres, de Fampoux, de Grignon, de Hincq, de Pierin, de Flers, d'Obies, de Blery, de Baſquin, de Wanert, de Wilſin, d'Erchin, de Bruay, de le Val, de Floucquier, de Bacquehem, de le Caudelle, de Franeau, de Mafille, de Braquencourt, de Huſtin-dit d'Eſwerp, de Sepekaus, de Papelart-de Waure, du Payage, de Herbaud, d'Anſeau, de Carnoy, de Simon, de Railin, des Heaulmes, de Garbet, des Croiſſans, d'Artois, de Fleſquieres, de Glarge, de Darvies, de Framecourt, de Preys, de Wez, de Brillet, de Peſin, de le Roucq, de S. Soupplech, de Creſſonnier, de Daulez, de le Cambgeur, de Leauwe, d'Aſtiche, de le Flie, d'Eſcaillon, de Manieres, de Meſſager, de Semerpont, de Chalus, de Boſſe, de Tierage, de Poupart, de Molenghien, de Rouwart, d'Annequin, d'Audemont, de Machier, de Boiſtrencourt, de le Boüe, de Gonnet, de Pillette, de le Barre, de Hillac, de Joye, de Taffin, de Valencienes, de la Halle, de Bon-varlet, de du Clercq, de Recourt, de Dompierre, de Souffré, du Terne, de

Warlu-

Warlusel, de Buirette, de Marin, de Brusneau, de Marlis, de Regnier, de le Vasseur, de le Ricque, de Quellerie, de d'Orville, du Bacq, de Carieul, de Ponchard, de Goulart- dit Navel, de Louchier, de Carboniele, de le Caron dit de la Vaidiere, de le Franc, de Moyencourt, de Morel, de Bours, de Brabule, de le Sauvage, de Noghet, d'Angre, de le Grand, de Bruyant, de Balicque, d'Estor, de Heule, du Pont, d'Oudart, de Grenet, de le Dieu, de Buzelin, de Rampemont, de Baudet, de Boussart, de Sancourt, de Briquet, de Bruteel, du Biez, de Pletinc, de le Valiere, de Mautaillet, de S. Gery, de Resson, de Froissart, de Bourdon, de Molet, de Gosson, de le Brun, de le Bocheux, de Serain, de Pronville, de Gerardel, de Succre, de Fremin, de Desgruseliers, de Foulon, de Froy, de Laude, de Milot, de Lievou, de Cresteau, du Puis, de Clauvez, & grand nombre d'autres, qui me sont eschapez, pour en avoir perdu les memoires que j'avois recueilly avec beaucoup de veilles, pendant que je sejournois à Cambray. Une bonne partie de ces Familles sont presentement esteintes, ou domiciliées en d'autres Provinces.

Le Magistrat estoit jadis creé & renouvellé par les Evesques, mais à present par les Officiers du Roy d'Espagne.

Les Evesques, comme estans Souverains, de Cambray, ont tousjours, choisy, estably & renouvellé le Senat selon leurs bons plaisirs; Mais depuis que le Roy d'Espagne, s'en est rendu maistre par les armes, il a trouvé bon d'usurper cette élection pour mieux enchaisner les cœurs, & captiver les volontez de ceux qui par leurs exemples & administrations peuvent captiver & brider les peuples.

L'Archevesque Berlaimont fait emologuer les Coustumes de Cambray.

L'Archevesque de Berlaimont, voulant ajuster les coustumes de Cambray au temps, aux lieux, aux personnes, au changement d'Estat, & se mesurer en telle sorte que ses actions & ses ordonnances fussent profitables à tout le monde, trouva bon d'innover l'ancienne Loy de l'Evesque Godefroy; ou plustost de l'augmenter, de l'esclaircir, de l'approuver en l'authorisant, & de la faire imprimer, afin qu'un chacun en tirast des plus particulieres lumieres, & marchast à l'avenir sur des pistes moins douteuses & plus asseurées. Voicy la lettre du dit Archevesque, extraicte du Coustumier, & en suite aucunes principales coustumes du Païs, pour la satisfaction du Lecteur:

LOUYS

Tout ce qui suit jusques à la fin de ce Chapitre est extrait du Coustumier de Cambray.

LOYS de Berlaymont par la grace de Dieu Archevesque & Duc de Cambray, Prince du sainct Empire, Comte de Cambresis &c. A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, Salut. Comme il soit venu à nostre cognoissance, que les coustumes de ceste nostre ville, & païs de Cambresis seroient peu certaines & arrestées, pour n'estre redigées par escript, ains dependre entierement de l'assertion des practiciens & coustumiers, dont s'engendre matiere de procés, vexations, frais & despens, que noz subjects ont & souffrent, au grand retardement de la justice; Pour lesquelles choses, desirans en cest endroict & tous aultres nous acquicter de nostre debuoir, & remedier aux abus, qui d'avantage en pourroient proceder, & aussy pour eviter la despense qu'il convenoit faire aux parties pour verifier lesdictes coustumes, ensemble pourveoir au bien, repos, & soulagement de nosdis subjects, à ce que bonne & brieve justice ait cours en nostre dicte cité de Cambray, villes & pais de Cambresis, & que bon ordre & police y soit observé & gardé: Avons par meur advis de nostre conseil, & à la deliberation des venerables, noz tres-chers & bien aimez Confreres, les Prevost, Doyen & Chapitre de nostre Eglise Metropolitaine, faict convocquer bon nombre des plus anciens, & notables desdis practiciens & coustumiers de cette ville, & à iceulx enjoinct & ordonné, de faire recueil, & mettre par escript toutes lesdictes coustumes, dont l'on auroit usé jusques ores en nostre dicte ville & païs, lesquels en conformité de nostre intention, nous ont depuis representé en un cayer icelles coustumes, qu'avons puis aprés fait mettre és mains de gens sçavans & experts és droicts, & au faict de la justice, gouvernement, & police de nostre dicte ville, & païs pour les visiter, examiner & recognoistre, si entre icelles n'y en auroit aulcunes contraires les unes aux aultres, superflues, desraisonnables, ou aultrement meritantes reformation: qui depuis ayans faict le debuoir requis, nous ont faict rapport de leur besogne, avec leurs advis, & plusieurs interpretations & modifications faictes sur icelles: de sorte qu'estans repurgées, & mises en forme deüe, & competente, ne restoit plus que l'emologation d'icelles: Auquel effect aurions ordonné & commandé au Greffier de nostre Court Archiepiscopalle, par nos lettres patentes,

Lettre de l'Archev. Berlaymont touchant les nouvelles coustumes.

tentes, en date du 15. jour du mois de Mars dernier, d'intimer & insinuer à tous ceulx du Clergé, Seigneurs, Gentils-hommes, & aultres manans & habitans de nostre dicte ville de Cambray, & païs de Cambresis, à leurs personnes, à leurs Baillis, ou gouverneurs de leurs terres respectivement, ou par attache de copie authenticque desdictes nos presentes lettres, aux places & lieux publiques, selon qu'il est de coustume comme avions resolu & arresté de proceder à la redaction, emologation, & publication desdictes coustumes, le 26. du mois d'Avril lors prochain, & leur assigner ledit jour, pour comparoir à cest effect en nostre Palais Archiepiscopal de nostre dicte ville de Cambray, pour icelles ainsi redigées par escript, moderées, corrigées & publiées, estre doresenavant gardées pour droict municipal. Avec telle intimation, que si aulcun ou aulcuns seroient defaillans ou n'auroient comparus en personne, ny par procureur au jour de ladicte assignation, nonobstant leur absence, ou contumace procederions à ladicte emologation & publication, & seroient iceulx reputez subjects ausdictes coustumes ainsy par nous arrestées & publiées.

Suivant laquelle nostre ordonnance, & commandement ledict jour vingtsixiesme dudict mois d'Avril, nous sommes trouvés en la salle de nostre dict Palais Archiepiscopal, pour estre par nous procedé à la redaction desdictes coustumes auquel lieu nostre dict Greffier nous fit sa relation d'avoir bien & deüement executé ce que luy avions donné en charge, en conformité de nos dictes lettres patentes, & en la presence des dessoubs nommez. Aprés qu'icelles eurent esté reproduictes & leuës par le dessudit Greffier à ce par nous commis & deputé; M. Nicolas Loutreman nostre procureur d'office se presenta, en nous remonstrant, que suyvant nostre intention, & lettres de commission il auroit faict adjournement, & donné assignation ausdits du Clergé, Seigneurs, Gentils-hommes, & tous autres manans & habitans de nostre dicte ville de Cambray, & païs de Cambresis au jour que dessus vingt-sixiesme d'Avril, à comparoir illec pardevant nous, requerant qu'ils fussent appellez, ce que par nous fut ordonné estre faict par le susdict Greffier: & se sont presenté ceulx qui sensuyvent.

Et premierement pour l'estat de l'Eglise, Venerables,& Reverends Seigneurs Messieurs les Prevost, Doyen, & Chapitre de nostre Eglise Metropolitaine de Cambray, comparans par Reverends & Venerables seigneurs Messire Robert de Forvye Prevost de ladite Eglise, nostre Vicaire general : Gregoire le Duc Archidiacre de Valenchiennes : Augustin le Convers, & Gabriel Gaille prestres, licentiés és loix, Chanoines de ladicte Eglise.

Les Prevost, Doyen & Chapitre de la premiere Eglise collegialle de sainct Gery audit Cambray, comparans par venerables personnes Messieurs Gregoire de Holoingne Doyen, Jehan Merchier Escollatre, Valentin Bachelier Chantre, Pierre Fouquet, & Nicolas de Francqueville prebstres, Chanoines de ladicte Eglise de sainct Gery.

Les Thresorier & Chapitre de l'Eglise collegiale de saincte Croix audict Cambray, comparans par Maistre Adrien de Hennin licentié és loix, leur Bailly.

Reverend Pere en Dieu Jehan Pellet Abbé de sainct Aubert,& les Religieux Prieur & Convent dudict lieu,comparans par Sires Jehan de Cornuaille Prieur,& Jacques Carneau Religieux profés dudict monastere.

Reverend pere en Dieu Jean Fruy Abbé de sainct Sepulchre audit Cambray & les Religieux, Prieur, & Convent dudict lieu,comparans par Maistre Robert Pierrin leur Bailly.

Reverend pere en Dieu Anthoine de la Motte Abbé de sainct Andrieu au Chastel en Cambresis, & les Religieux, Prieur & Convent dudict lieu comparans par Martin Rivart leur Bailly, & M. Nicolas Lombart leur Rechepueur.

Reverend pere en Dieu D. Jean Lentailleur Abbé d'Anchin, & les Religieux Prieur & Convent dudict lieu,comparans par M. Pierre Briquet leur Bailly.

Et pour l'estat de Noblesse, Seigneurs, & Gentils-hommes, sont comparus ceulx qui sensuivent, assçavoir nostre Bailly de Cambresis François de Wancquetin tant en qualité de Bailly, que comme Seigneur de Sancourt, present.

Le Roy de Navarre comparant par Jehan de Recourt son Bailly à cause de ses terres & seigneuries de Premont, d'Eslincourt, Bertryes, Troisvilles,Serain,Audencourt, &c.

Madame

Madame Yolente de Werchin Princeſſe Doüariere d'Anthoing par Gaultier de Huilſon Bailly, adcauſe de ſa terre de Walincourt, Clairy, Sevegnye, &c.

Madame Sabine Palatine du Rhin, Comteſſe Doüariere d'Egmont, vefve de feu Meſſire l'Admiral d'Egmont, par Antoine de Forvie Eſcuyer, ſon Bailly, adcauſe de ſes terres & ſeigneuries de Cantaing, Marcoing, & Ligny.

Madame Marie de Lannoy, vefve de feu meſſire Jehan, Marquis de Berghes par ſon Bailly Anthoine de Goüy, adcauſe de ſes terres de Cauroit, & Brimeu.

Michiel de Foruye par ſon Bailly Maximilien de Baillœul, ad cauſe de ſes terres & ſeigneuries de Crupilly & Monſtrecourt.

Jacques d'Anneux, par ſon Bailly ledict Maximilien de Baillœul, ad cauſe de ſa terre & ſeigneurie d'Abencourt.

Claude de ſainct Pol, par ſon Bailly Jean Preau, adcauſe de ſes terres & ſeigneuries de Villers-Outreau.

Jehan d'Eſtrumel, par ſon Bailly Pippart, adcauſe de ſa terre & ſeigneurie de Venduille.

Philippe de Hertain, par ſon Bailly Eſtienne Guidé, adcauſe de ſa terre & ſeigneurie d'Auvaing.

Et pour le tiers Eſtat, les manans & habitans de noſtre ville de Cambray, ſont comparus Maiſtre Pierre de Bricquet, & Maiſtre Chriſtophe Preudhomme Licentiez és loix, Eſchevins d'icelle.

Et pour ceulx de noſtre dicte ville du Chaſtel en Cambreſis, ſont comparus Hubert Laurent, Jean de Valinnes & Adrien le Duc, Eſchevins d'icelle ville, avec Jean Rogier leur Greffier.

Et alencontre de tous aultres non comparans en perſonne, ny par procureur (noſtre dict procureur Fiſcal ce requerant) avons donné deffault portant tel profit que de raiſon.

Ce fait, avons declaré à la ſuſdicte aſſemblée, que par noſtre dict Greffier lecture ſe feroit deſdictes couſtumes, ainſi par noſtre commandement redigées par eſcript les requerans que en leurs leaultez & conſciences (laiſſant toute affection privée & particuliere, ayant ſeullement eſgard au bien publicque) nous euſſent à dire leurs advis & opinion, de ce qu'ils trouveroient eſtre raiſonnable, & au contraire dur, rigoureux

& desraisonnable éfdictes coustumes, qui publicquement feroient leües,pour aprés estre par nous emologuées,moderées, corrigées,ou du tout abrogées. Ce qu'ils ont promis faire, & aprés en la presence des dessusdits avons ordonné de faire lecture desdictes coustumes & articles qui s'ensuivent.

Coustumes touchant les fiefs.

1. Fief acquesté par deux conjoincts,ou le Mary seulement constant leur mariage, tient en proprieté la coste & ligne de l'homme: soit qu'il en denomme sa femme command, & l'en fait adheriter seulle, ou avec luy. Car tel command ou adheritance de la femme, ne vault, sinon pour la jouyssance de tel fief,sa vie durant,aprés le trespas de son mary.

2. Et aussi, combien que le Mary prit seul adheritance de tel fief acquesté constant son mariage, si doit la femme survivante sondit Mary, jouyr sa vie durant,dudit fief usufructuairement: sans estre tenu à nouveau relief, ny service. Mais le plus prochain heritier de son Mary le doit relever, & en faire hommage & service au Seigneur comme proprietaire.

3. L'acquesteur de fief, qui ne prend l'adheritance, ou denomme son command par loy du fief par luy acquesté endedans quarante jours, aprés les devoirs de dessaisine faicts à son profit, est aprés le terme passé, reputé saisy & adherité: & ne peult plus denommer command,sans nouveaux devoirs faire, & payer nouveaux droicts: Et s'il denomme son command endedans ledit terme, ledit command est reputé adherité & saisy aprés lesdits quarante jours, comme dessus.

4. Fief en Cambresis, est de telle nature,privilege, & franchise, que celuy qui a fief audit païs, soit homme,soit femme, conjoinct en mariage, demourant le dernier survivant, succede à iceluy qui decede premiers sans enfans en tous biens meubles: Aux charges des debtes, obseques,& funerailles: Entant que par traicté de mariage autrement n'en auroit esté disposé:

5. Une femme constant son mariage, ne peult par don à elle fait, ou achat de quelque fief soy affranchir, à effect de demourer aprés le trespas de son Mary en tous biens meubles. Neantmoins tel fief à elle specialement donné tient le costé d'elle.

6. Mais

6. Mais si fief échet à la femme, constant son mariage, par succession hereditaire, sans fraude, tel fief luy vault pour estre franche femme.

7. En succession de fief, les masles excluent les femelles, en pareil degré.

8. En fiefz situez audit païs, escheuz par succession de pere, ou de mere, s'il n'y a qu' un fief patrimonial, ou acquesté, tel fief succede & appartient au fils aisné, & en faulte de fils, à la fille aisnée.

9. Et s'il y a plusieurs Fiefs, d'une mesme succession, & un seul fils, & plusieurs filles: audit fils succedent, & appartiennent tous les fiefz.

10. Et s'il y a plusieurs fiefz, & plusieurs fils, à l'aisné fils succede & appartient le meilleur à son choix: & aux autres fils puisnés, par choix, & à degré d'age, les autres fiefz tant qu'ils durent.

11. Et si plus y a de fiefz, que de fils, l'aisné recommance à choisir, & les autres consequemment par tour, jusques à partage total desditz fiefz.

12. Et ce a lieu en chascune succession, aussy bien de la mere que du pere: Car quelque fief que l'aisné ait de la succession de son pere, si choisit-il aussi és fiefz venant du costé de sa mere, & le second & les autres ensuivans.

13. Et en fautes de fils, lesdits fiefs succedent aux filles en la maniere dicte.

14. Tous fiefs patrimoniaulx, delaissez d'un defunct, en faulte d'heritier descendant de luy, succedent par son trespas à son plus prochain aisné hoir masle, venant du plus aisné masle, de la ligne & agnation dont lesdits fiefz procedent: Et en faulte de masle, en pareil degré, lesdits fiefz succedent a l'aisnée femelle.

15. Toutesfois en succession de fiefz, venans de pere ou de mere du defunct, & non de plus hault, le nepueu ou niepce venant du frere, ou de la sœur dudit defunct, doit estre preferé à l'oncle ou tante d'iceluy defunct.

16. Fiefz acquestez par le defunct, à deffault d'hoirs descendans de luy, eschéent & succedent à l'aisné plus prochain hoir masle dudit defunct: saulf qu' en pareil degré, le masle

de ſon agnation eſt preferé au maſle qui n'eſt de ſon agnation.

17. Et en faulte de maſle, en pareil degré, la femelle aiſnée plus prochaine y ſuccede.

18. Fief ne remonte point en Cambreſis, c'eſt aſſçauoir, quant en ligne directe y a heritiers deſcendans, les aſcendans en ladite ligne n'y peuvent venir: Et que fief, venant du coſté maternel, ne remonte point au pere, & venant du coſté paternel, ne remonte à la mere: encore que le fils, ou la fille à qui tel fief ſeroit ſuccedé, decedaſt ſans hoirs deſcendans. Ce qui s'obſerve auſſi és heritages mainfermes venans de ſucceſſion patrimonial.

19. Toutesfois, ſi le pere, ou la mere, frere, ſœur, ou autre parent, ſe fait mort d'un fief, au profit de ſon fils, ou fille, frere, ou ſœur, ou autre plus prochain heritier apparant, en advanchement d'hoirie & ſucceſſion, & que ledit heritier apparent decede par apres ſans hoirs deſcendans de luy, eſtant celuy qui ſe ſeroit fait mort dudit fief, encore vivant: tel fief luy retourne, ſans par ce eſtre reputé remonter, mais plus toſt retourner.

20. Mais en fiefz acqueſtez par le fils ou fille qui decede ſans hoirs deſcendans, le pere eſt le plus prochain à y ſucceder, ou la mere ſi point n'a de pere.

21. Fief en Cambreſis ne ſe peult conditionner en acqueſte faiſant pour retourner autrement, que par la couſtume retourner, competer, & appartenir doit.

22. Les profitz d'un ou pluſieurs Fiefz ſe peuvent donner, ou autrement ordonner pour l'eſpace de trois ans, apres le treſpas de celuy à qui le Fief appartient en preſence de deux teſmoins, ou par teſtament, ſans y appeller le Seigneur, ny le Bailly, & ſans droicts ſeigneuriaulx.

23. Et ſe peut quant aux Fiefz, tel don faire par l'homme ou la femme ſeparé de mariage, & aſſervy d'enfans: mais non des heritages mainfermes.

24. Fiefz patrimoniaulx, ſe peuvent apprehender, relever, & poſſeder, ſans charges des debtes deües par celuy, dont les Fiefs procedent, meſme quant il n'y auroit autres biens meubles & immeubles, que leſdits Fiefs.

25. Mais

25. Mais Fiefz acqueftez par le defunct, feront fubmis aux debtes, feullement apres tous fes autres biens meubles, & acqueftz immeubles executez, & non autrement.

26. Si Fief efchet à la femme, conftant fon mariage, fon mary le doit relever, au nom & comme mary & bail delle.

27. Pere ou mere, au nom de leurs enfans mineurs, ou le beau pere, ou tuteurs, & curateurs d'iceulx enfans feront receuz à faire les reliefz, foy, & hommaiges des fiefs efcheuz aufdits mineurs, en payant les droits d'iceulx reliefs: ou le Seigneur fera tenu leur donner fouffrance, jufques à ce que lefdits mineurs foient en aage de puberté: laquelle fouffrance baillée vault foy, tant qu'elle dure.

28. Quant au nom d'un mineur le relief du Fief at efté fait pai fes tuteurs, & que les droicts dudit relief, ont efté payés, le mineur venu en âge, doit feulement à fon Seigneur bouche & main, & prefter le ferment de fidelité, fans eftre tenu à payer nouveaux droicts.

28. Fief ne fe peult relever par procureur, fi ce n'eft du confentement du Seigneur.

30. Si fief fe baille à rente perpetuelle fans rachat, le bailleur demeurera vaffal de la rente, & le preneur vaffal du premier fief, & feront deux fiefz.

31. Un fief fe peut du confentement du Seigneur divifer en deux ou plufieurs parties. Et fi une fois il eft relevé divifement, ilz demeurent autant de fiefz qu'ilz auront efté relevez, nonobftant que tous iceux fiefz retournaffent à une feule main, par fucceffion ou autrement. Et doit chacun defdits fiefz pareil relief & droicture, que devoit le fief, devant eftre divifé.

32. Fief fe peut vendre, ou autrement aliener, fans le confentement du Seigneur: en faifant les devoirs par devant le Bailly, & quatre hommes de fief du Seigneur: en payant les droicts feigneuriaulx pour ce deuz.

33. Si fief fe vend, le vendeur doit au Seigneur pour droicts feigneuriaulx, le quint denier du prix, qu'il fera vendu. Et s'il eft vendu franc denier, il eft deu au Seigneur le quint denier du pris, & requint du quint.

34. Et fi le Seigneur du fief, ou fon Bailly, entend qu'il y ait fraude

fraude en la vente quant au prix, il peut faire adjurer & examiner les vendeurs & acheteurs par ferment, fur ladite fraude, fi autrement ne la peut prouver : ou à leur refus, faire eftimer la valeur dudit fief vendu, par les hommes & Pairs de fa Court, non fufpectz, & felon icelle appreciation prendre fon quint.

35. Si Fief eft donné, cedé, ou efchangé à autruy, il eft deu pareillement au Seigneur, pour droicts feigneuriaux, le quint denier, de l'eftimation & prix, que fe fait par les hommes de Fiefz.

36. Saulf que fi Fiefs efchangez font tenuz tous d'un Seigneur, & que l'efchange foit fait, but à but, fans foulte, & fans fraude : ne font deux droicts feigneuriaulx : & s'il y a foulte, eft deu quint denier de la fomme baillée en foulte.

37. Si fur un Fief eft vendu rente heritiere, fans rachat, par deffaifine, & adheritance ; le Seigneur aura le quint denier d'autant que l'achat de ladite rente portera, & fe paiera par le vendeur.

38. Fief fe peult charger de rentes viageres ou heritieres à rachat, par rapport & hypotheque d'iceluy, faict & paffé par devant les Bailly & hommes de Fiefs de la Seigneurie dont il eft tenu & mouvant. Et fi la rente fe rachete, ledit Fief retourne en fa premiere nature, & n'eft qu' un feul fief comme paravant.

39. Et pour rente viagere, ou heritiere à rachat conftituée ou vendue fur Fief par rapport & hypotheque, n'eft deüe à la creation que demy quint au Seigneur.

40. Mais fi le fief pour telles rentes hippotequé par apres à defaulte de paye, fe vendoit, en vertu du rapport par decret de juftice, pour execution de lettres : il feroit à ladite vente deu au Seigneur le plain quint, en defduifant ledit demy quint, qui auroit efté payé à la conftitution de la rente.

41. Pour un fimple rapport & hypotheque fait fur un Fief, pour feureté de quelque fomme, ou autre chofe, ne font deus droicts feigneuriaulx, en faifant ledit rapport & hypotheque. Mais fi le fief fe vendoit & executoit, par vertu dudit rapport, à la pourfuite du crediteur, fe payeroit au Seigneur le quint denier de la vente.

42. Pour

42. Pour Fief baillé à rente sans rachat, & sans argent debourſé & deu au Seigneur pour l'arrentement demy quint. Et doit eſtre la rente tenue en Fief, en pareille droiture & relief que le Fief principal.

43. Mais ſi l'arrentement eſt fait à rachat par convention des parties, il eſt deu au Seigneur le quint dudiƈt rachat convenu. Et ſi pour tels arrentements y a outre la rente prix d'argent payé ou promis au bailleur, il eſt auſſi deu au Seigneur le quint dudiƈt prix.

44. Et ſi en apres la dite rente ſe vend, cede, ou tranſporte au preneur, ſera deu au Seigneur l'autre demy quint.

45. Si doüaire s'aſſigne ſur un fief, le Seigneur aura pour droiƈts ſeigneuriaulx, le demy quint de la valeur & eſtimation de l'aſſignation.

46. Celuy qui releve un fief à ſimple hommage, doit ſept ſoulx ſix deniers Cambreſis pour chacun fief, & autant de Cambrelaige.

47. Si un fief ſe vend, & que les droiƈts ſeigneuriaux ſoient paiez au Seigneur, tel paiement comprend les droiƈts du relief: & n'a l'acheteur en faiſant ſon relief à paier ſi non le Cambrelaige, ſoit en fief à ſimple hommaige, liege, ou noble.

48. Et doit l'acheteur faire ledit relief, & bailler denombrement, en dedans quarante jours, apres les devoirs de ſon achat.

49. Celuy qui releve un fief ſimple, liege, (en bon François, lige) doit ſoixante ſouls Cambriſiens de relief, & autant de Cambrelaige, pour chaſcun fief.

50. Et pour relief de fief noble, & liege, à relief de cheval & armes ou de ſoixante ſouls Cambreſis, eſt deu cheval & armes, ſi le deffunƈt les avoit: Et s'il avoit cheval & point armes, n'eſt deu que le cheval: Ou ſi le fief venoit par ſucceſſion de femme, n'eſt deu que leſdits ſoixante ſouls, & pour le Cambrelaige ſoixante ſouls tels que deſſus.

Il y avoit jadis plusieurs autres charges, que nous reciterons dans la III. Partie de cét Oeuvre.

51. Neantmoins celuy, qui releve d'une meſme ſucceſſion, pluſieurs fiefz nobles & lieges à relief de cheval & armes tenus tous d'un Seigneur: doit pour le droit de relief pour le premier d'iceulx ſeullement cheval & armes tels qu'il appar-

tient à l'estat de celuy dont vient ledit fief: Et si different est de la valeur, s'estimera par les Pairs en semblable hommage non suspectz, & pour les autres fiefs sera quicte en paiant de chacun soixante souls Cambresis, pour le relief: Et pour le Cambrelaige d'un chacun d'iceulx soixante sous tels que dessus.

52. Mais si lesdits fiefz sont tenus de divers Seigneurs, chacun Seigneur doit avoir son droit en la maniere dessus declarée.

53. Fief se doit relever en dedans an & jour apres le trespas de celuy dont il vient: Et le denombrement se doit bailler quarante jours apres le relief fait.

54. Si un vassal est negligent de relever son Fief en dedans l'an & jour, le Seigneur le peult faire saisir, par l'enseignement & ordonnance de sa Court, & jouyr des profficts d'iceluy, & droicts des arrierefiefz, depuis la saisine, jusques à ce qu'il sera relevé & les despens de la saisine paiez. Et si apres la saisine, le vassal fait offre raisonnable, devant que les fruicts soient ameublis, il doit avoir lesdits fruicts, en purgeant tous despens.

55. Si gens d'Eglise, ou de main morte tenans fiefs, pour lesquels ils sont tenus bailler homme vivant & mourant, sont negligens, apres la mort de l'homme par eulx baillé de bailler nouvel homme, & faire relief en dedans l'an, depuis la mort dudit dernier homme, le Seigneur peult faire saisir tels fiefz, & faire les fruictz siens comme dessus.

56. Si le vassal ne baille son denombrement dedans quarante jours: apres qu'il aura fait son relief, & esté receu par son Seigneur en foy & hommage, ledit Seigneur peult (à l'enseignement & ordonnance de sa Court) faire saisir le fief, & le regir & despoüiller, soubz sa main, ou de sa justice, jusque à ce qu'iceluy denombrement luy ait esté baillé; sans toutefois faire les fruicts siens: ains en doit faire rendre compte, & accorder main levée à son vassal, apres qu'il aura baillé sondit denombrement & purgé les despens de la saisine: Si ce n'est que sur ladite saisine le vassal fust-ce condamné à bailler son adveu & denombrement par escrit en dedans certain terme: Auquel cas s'il ne furnit à ladite condemnation, endedans.

dans ledit terme, le Seigneur peult par apres faire les fruictz siens, tant que le vassal aura obey.

57. Pareillement le Seigneur, à faute ou refus fait par le vassal, de venir servir aux plaids de la Court d'iceluy Seigneur quand il en est requis & sommé sur peine de saisine, par ordonnance de la Court, & qu'il ne monstre empeschement legitime: peult faire (par ordonnance de sadite Court) saisir le fief de sondit vassal, tant qu'iceluy vassal aura purgé sa contumace, & despens de la saisine. Apres laquelle purge faite, aura le vassal main levée des fruictz escheuz depuis ladite saisine: Et en fait ce pendant le Seigneur les fruictz siens.

58. Le Seigneur feudal est tenu à bailler le denombrement à luy baillé par son vassal, en dedans quarante jours apres qu'il luy est delivré, si faire le veult.

59. Denombrement dôit contenir declaration specialle, par le menu, de tous les droicts, prerogatives, & preeminences du fief: ensemble le chastel, maisons, grange, court, mareschaussée, terres, prez, bois, viviers, & les rentes & autres redevances, les arrierefiefz & droicts sur iceulx. Et si le vassal recelle par dol quelque chose dudit fief, elle tombe en commis au Seigneur.

60. Le vassal qui a une fois relevé, & baillé son denombrement à son Seigneur ou son Bailly, n'est tenu de faire nouveau relief, ny de bailler nouveau denombremenr, au nouveau Seigneur: Mais peult ledit Seigneur en demander & avoir un double à ses despens.

61. Qui adveu son fief, tout ou en partie tenir d'autruy que de son Seigneur, perd ce qu'il adveu d'aultruy, & est commis & acquis au Seigneur, s'il preuve, qu'il se doit tenir de luy.

62. Le vassal commettant felonnie allencontre de son Seigneur feudal, en derogeant à son serment de fidelité, fourfait son fief.

63. Il est loisible au Seigneur de recevoir plusieurs personnes à relief d'un mesme fief: Et n'est tenu à restituer les droits dudit relief à celuy ou à ceux qui en seront evaincus.

64. Si celuy à qui comme plus prochain du defunct, fief est

escheu, decede en dedans l'an depuis le trespas du defunct de qui il vient, sans en avoir fait relief, transfere à son heritier plus prochain à luy succeder, le droit de relever & apprehender ledit fief.

65. Hors du cas dessusdit, nul ne peut transferer droit en fief à son heritier, sans prealablement les avoir relevé.

66. Le nouveau vassal, ne peult vendre, charger, arrenter, ny aliener, ou autrement disposer de son fief, en tout ou en partie, ny intenter action par apprehension reelle d'iceluy, sans premier l'avoir relevé.

67. Le vassal ne peult prescrire contre son Seigneur le droit de fief, en ce qu'il concerne la superiorité: Mais entant qu'il touche rente ou redevance, le vassal peult prescrire contre le Seigneur.

68. Si un vassal a possedé un fief, l'espace de vingt ans accomplis, paisiblement, il ne doit estre inquieté, soubz ombre de non avoir relevé, ou denombrement non baillé.

69. Le Seigneur peult, s'il luy plait, tenir son vassal, present ou absent, pour diligent, & luy expedier ses lettres de recepisse, & recevoir son denombrement: auquel cas il est preparé pour relevant, & peult disposer de son fief, moiennant que pour faire ladite disposition il soit present & observe les solemnités requises.

70. La personne, soit homme, ou femme, encore qu'elle soit separée de mariage, & asservie d'enfant, se peult faire mort par devant Bailly & hommes d'un seul fief au profit de son plus prochain heritier apparant & non d'autre, en advancement d'hoirie:, & pour ce, ne doit aucuns droits Seigneuriaulx: fault, que ledit heritier, pour son relief, doit double droit de relief, & simple Cambrelaige.

71. Et si peult aussi ledit heritier consentir, l'usufruict de tel fief, à celuy qui s'en est fait mort à son profit, & à cest effect le rapporter en la main du Bailly, presens hommes de fiefz, pour seureté dudit usufruict, sans pour ce paier aucuns droits Seigneuriaulx.

72. Pour faire relief de fief, il suffit de le faire au Seigneur ou Bailly, & n'est requis y avoir aucuns hommes de fief, & se peult bien faire hors la Seigneurie du fief & dedans, & n'y fault main

main moienne ou obeïſſance pour le faire en autre Seigneurie.

73. Le vaſſal ayant Seigneurie, peult emprunter du Seigneur ou Bailly, dont il tient ſon fief, hommes de fief de ſon Seigneur, pour avec le Bailly dudit vaſſal, faire veſtz & deſveſtz, tenir plaidz tant au civil, qu'au crime, & faire tous autres devoirs.

74. Fiefz cottiers tiennent nature d'autres terres que l'on dit mainfermes, & ſe partiſſent entre les coheritiers, & ne doivent relief, ne droicts ſeigneuriaulx autres que les terres de mainferme de la Seigneurie ou ils ſont ſituez.

75. Le Seigneur d'un fief noble, aiant Seigneurie, peult bailler à rente, ſans rachat, ſoubs ſon ſeel, juſques au tiers du gros de ſon fief, ſans en faire deſſaiſine, ou devoirs de loy, par devant Bailly & hommes de fiefz du Seigneur ſuperieur: Pourveu qu'il n'en prenne nuls deniers ny autres choſes equipolentes.

76. Si fief eſchet par ſucceſſion à perſonne loin abſente du pays; le plus prochain dudit abſent, habil à ſucceder audit fief, le peult relever, pour l'abſence de ladite perſonne; Et audit cas, le relevant, eſt tenu bailler caution, juſqu'au retour de ladite perſonne, luy reſtituer le fief, & rendre compte des fruicts, & profits, qu'il en aura receu: Ou à faulte de caution, eſtre ſequeſtré en ſaulue main, par le conſeil & ordonnance de la Court.

77. Le vaſſal doit ſubir juriſdiction, & plaider en Court, & juſtice de ſon Seigneur, pour les droicts feudaulx pretendus par ledit Seigneur contre le vaſſal, &c.

1. Tous heritages & biens immeubles, qui ne ſont fief, ſont communement appellez, reputez & tenus heritages mainfermes: eſquels en ſucceſſion, n'y a nulle prerogative, entre les heritiers, en meſme degré, ſoïent maſles ou femelles: Saulf le droit de mainneté, entre pluſieurs enfans d'un premier & noble mariage, &c. *Touchant les acqueſtz & heritages de Mainfermes.*

2. En heritages tant fiefz, comme mainfermes vendus ou autrement alienez; retraicte lignagere ou du Seigneur n'a point de lieu, &c.

 1. He-

Touchant les devoirs de Loy regardans les dessaisines saisines, hypotheques d'heritages, des Records de loy, & lettres en ferme qui se font sur iceux.

1. Heritages, tant fiefz que mainfermes ne se peuvent vaillablement vendre, eschanger, donner, arrenter, charger, ou hypotequer, ny aucunement aliener : sinon par en faire & passer devoirs de loy de desheritance, & dessaisine ou rapport solemnel par devant les gens de loy des lieux & seigneuries, dont ils sont tenus immediatement, mettant la main à la verge ou baston que tient le Bailly, Mayeur, ou autre officier, ou l'un desdits gens de loy. Et que lesdits de la loy, soient en nombre competent. Sans lesquels devoirs de loy, ne se peult par contracts transferer, ou acquerir droict de proprieté incommutable en aucuns heritaiges.

2. Pour lesquels devoirs de loy faire, quant aux heritages mainfermes de la cité & banlieu, il suffit deux Eschevins pour nombre competent : Mais dehors la cité est besoin d'avoir le Maire & la plus part des Eschevins de la Seigneurie. Et pour les heritages feudaux, est requis quatre hommes de fiefs, avec le Bailly de la Seigneurie, de laquelle ils sont tenus : Et pour cotteries trois hommes cottiers.

3. Devoirs de loy, pour desheritances, rapports ou hypotheques d'heritages ne se peuvent faire & passer par procureur : Si ce n'est pour une Communaulté, College, ou Convent.

4. Le Seigneur du lieu ou le Bailly peult creer Maieur & Eschevins nouveaux pour recevoir dessaisine, & bailler saisine d'heritages, & en passer & solemniser les devoirs de Loy.

5. Devoirs de Loy se doivent prouver par lettres en ferme ou par record des Juges vivans.

6. Lettres en ferme, sont meres en elle, faisantes plaine foy de ce qu'elles contiennent.

7. Tesmoins particuliers ne peuvent deposer d'œuvre ou devoirs de loy ; n'est en cas de violation de ferme, & de la mort de tous les hommes de fiefs, ou eschevins y ayans esté presens.

8. Record de Loy ne vault contre lettres en ferme, registre, ou embreveure originelle, ny un second record, contre un autre premier precedentement fait, duquel lettres en sont mises en ferme.

9. Bailly, Prevost, Maïeur ou Lieutenant, estans accoustumez d'estre presens aux vestz & devestz, un homme de fief ou eschevin

eſchevin peult recorder ſeul, en dedans l'an des devoirs de loy paſſez pardevant luy; tant pour luy, que ſes compagnons decedez ou expatriez; en denommant ſeſdits compagnons ou aucuns d'iceux: Et aprés l'an, ſur regiſtre ou embreveure ſignée de ſeſdits compagnons: Mais un record de deux ou de pluſieurs d'iceux ſe peult faire en tous temps & ſans embreveure.

10. Baillys, Prevoſtz, Maieurs, ou Lieutenans ne peuvent conſtituer Lieutenant, pour en leurs noms eſtre preſent à paſſer devoirs de loy de veſtz & deveſtz, ou rapports, & hypotheques d'heritages; Si ce n'eſt un Mayeur heritable.

11. Toutes alienations & hypotheques d'heritages, faitz par devoirs de loy, ſoubz une generalité, ſont de nulle valeur, pour porter effect, ſi les pieces de terres ou heritages ne ſont ſpecifiées & deſignées particulierement, par aboutiſſans & tenans, ou par autre deſignation certaine & ſpeciale equipolente.

12. Devoirs de loy, faitz ſur un raveſtiſſement d'heritages, entre deux conjoins, ſe peuvent faire en termes generaux, ſans particuliere ſpecification des heritages, & ſans deſignation d'abouts & tenans.

13. Pareillement auſſi, devoirs de repreſentation hereditaire, paſſez par devant loy, ſe peuvent faire en termes generaux.

14. Pour faire & paſſer devoirs de loy de veſtz & deveſtz, rapports ou hypotheques d'heritages en autruy Seigneurie: Il convient prendre main moienne de la juſtice du lieu: ſi n'eſtoient les Bailly & hommes de fiefs du Seigneur ſuperieur du lieu ou Seigneurie, en laquelle ils vouldroient faire leſdicts devoirs. Car le Seigneur ſuperieur, ou ſes officiers ne ſont pour ce tenus de prendre main moienne, congé ou obeïſſance, és terres ou Seigneuries de leurs inferieurs, &c.

1. En ſucceſſion, le mort ſaiſit le vif ſon plus prochain heritier, habil à luy ſucceder, qui pour heritier porter ſe veut: Et n'eſt beſoin quant aux meubles & mainfermes en faire pardevant juſtice aucune apprehenſion, pour y acquerir droit tranſmiſſible. *Touchant les Succeſſions.*

2. Tous

2. Tous heritages tant fiefs que mainfermes venus & escheuz par succession, soit de ligne directe ou collateralle, sont reputez patrimoniaux, & doivent en succession tenir & suivre la cotte & ligne de celuy duquel primitivement ils viennent & procedent, & succeder aux plus prochains de son costé. Mais ladite ligne du tout cessante, les plus prochains du defunct d'autre ligne y peuvent succeder.

3. En la succession collateralle d'heritages patrimoniaux venans de l'acqueste des pere ou mere du defunct, les enfans des freres ou sœurs dudit defunct, qui sont de la ligne descendante des acquesteurs, sont preferés aux oncles & tantes d'iceluy defunct, qui sont seulement de la ligne collateralle desdits acquesteurs. Mais si lesdits heritages viennent & procedent des ayeux ou ayeulles du defunct, ou de plus hault, lesdits oncles & tantes de la mesme ligne succedent en iceux avec lesdits enfans des freres ou sœurs esgallement teste à teste, comme estans tous en pareille ligne & esgal degré audit defunct.

4. En succession de biens meubles & aquestz immeubles, les plus prochains du defunct en ligne de consanguinité, y succedent : saulf que pour la preference de la double ligne, les freres ou sœurs germains sont preferez aux demy freres ou demy sœurs : & les enfans des freres & sœurs germains aux enfans des demy freres ou demy sœurs : & correlative l'oncle germain au demy oncle, en la succession du nepueu collateral.

5. En succession, tant qu'il y ait hoirs legitimes de la ligne descendante du defunct, ceux de la ligne ascendante ou collaterale ne doivent succeder.

6. Les peres & meres, ou à default d'iceux les ayeux & ayeulles, cessante la ligne descendente, sont seuls heritiers de leurs enfans legitimes en tous biens meubles & acquestes immeubles, &c.

7. Representation en succession aura lieu pour l'advenir en ligne directe, tant en fiefs, mainfermes, que meubles.

8. Toutesfois en fief les filles ne representeront point leur pere en la succession de l'ayeul, tant qu'il y aura fils masle ou fils de fils masle dudit ayeul.

9. En succession de ligne directe, les enfans qui auront esté

mariez ou adreſſez d'eſtat honnorable par leur pere ou mere, ayeul ou ayeulle, venant à la ſucceſſion commune d'iceux avec les autres enfans non encore mariez ny adreſſez, ſeront tenuz de raporter & mettre en partage commun ce que leur aura eſté donné,ou pour eux expoſé pour leur dit mariage ou eſtat. Mais ſi tous leſdits enfans eſtoient au jour du treſpas de leurſdits pere ou mere mariez ou adreſſez d'eſtat honnorable, ledit rapport n'aura lieu, &c.

Touchant la Iuriſdiction preſente des Seigneurs du païs, laquelle eſtoit jadis autant que Souveraine.

1. Tous Seigneurs en ce païs de Cambreſis ayans Seigneurie, Bailly, Court, Hommes de fiefs, Mayeur & Eſchevins, ont toute juriſdiction ſur leurs Seigneuries, haute, mojenne & baſſe.

2. Un Seigneur ou officier de quelque Seigneurie, pour homicide ou autre crime commis par quelcun non ſubject à luy ſur une autre terre & Seigneurie, ne doit prendre la connoiſſance, correction, & punition: ſi ce n'eſt par plainte de partie formée, ou pour crime qui infame la perſonne.

3. Toutesfois les officiers & juſticiers qui detiennent un malfaiteur priſonnier pris pour aucun delict commis en leur Seigneurie, peuvent bien conſecutivement s'informer d'autres crimes paravant commis par tel malfaiteur en autruy Seigneurie, & ſelon leſdits crimes precedens augmenter, & faire la punition dudit malfaiteur ſelon l'exigence & qualité de ſes crimes & delictz.

4. L'on ne doit par ladite couſtume apprehender quelcun priſonnier pour crime, s'il n'eſt trouvé & apprehendé en preſent meſus ou par ordonnance de juges, aprés informations preparatoires, ou par partie formée.

5. Nul ne doit eſtre receu à partie formée pour faire apprehender ſa partie adverſe au corps, ſi ce n'eſt pour homicide, ou autre foulle & crime grief, qui requiert detention corporelle.

6. Et ſi le demandeur ſuccombe, il doit eſt condamné à reparation, deſpens, dommages & intereſts de vers ſa partie ſi elle le requiert: & en amende arbitraire, ſelon la qualité, & exigence du cas.

8. Matiere de commandement concerne la haulte juſtice.

8. Asseurance contre celuy de qui on est menacé ou envahi, se doit demander par devant le hault justicier, qui le doit accorder aprés cognoissance de cause.

9. Les Seigneurs superieurs immediats peuvent par default ou refus de justice, exploiter sur la terre & Seigneurie de leurs vassaulx & inferieurs : Et si c'est contre criminels, devra estre ledict exploict aux despens de l'inferieur defaillant ou refusant.

10. Un delinquant est justiciable par la justice du lieu où il a commis le delict, s'il est apprehendé audict lieu ou poursuivy promptement de chaude poursuite. Et s'il n'est apprehendé, & qu'il s'absente, peut estre appellé à peine de ban, information preallablement tenue, si le delict requiert bannissement, &c.

Touchant les appellations, & executions de Sentences.

1. Tous appellans des sentences des Courts layes sont tenus de relever leur appel, & obtenir commission & mandement de relief des juges superieurs en dedans quarante jours, à compter du jour de l'appellation interjectée, sur peine de desertion de leur dit appel.

2. Excepté és appellations interjectées à la Chambre Imperiale de Spire, pour lesquelles l'on se doit regler selon les ordonnances de la dite Chambre Imperiale.

3. Si l'appellant n'a relevé son appel en dedans ledit terme à ce introduit & ordonné, la sentence comme estant tournée en chose jugée, par la desertion de l'appel, peut estre executée par le juge qu'il l'a donné, sans ce qu'il soit besoin à la partie de faire adjourner l'appellant pour la desertion dudit appel.

4. Par la coustume de ce païs de Cambresis, les juges ne sont tenus de porter leurs sentences.

5. Appellation par ladite coustume, n'a point de lieu és causes criminelles criminellement intentées.

6. Par ladite coustume, il n'est permis d'appeller d'une sentence interlocutoire, si elle ne contient grief par la diffinitive non reparable, ou qu'elle ait effect de diffinitive.

7. Les appellans sont tenus par la coustume & stil de ce

païs

païs de Cambresis rapporter & reproduire le procés de la premiere instance à leurs despens.

8. Les sentences des juges superieurs rendues és causes d'appel, se doivent mettre à execution par les juges inferieurs qui ont rendu la premiere sentence, à l'ordonnance desdits juges superieurs, &c.

Voila, Lecteurs, une bonne partie des nouvelles Coustumes du Cambresis lesquelles aprés l'abolition des anciennes (Sauf en tout, & par tout, & sans prejudice des droicts, hauteur, preeminence & Chartres particulieres d'aucunes villes, terres & Seigneuries de ce pais de Cambresis, où s'en trouvent aucunes, ausquelles l'on n'a entendu de deroger) furent inviolablement gardées, & observées jusques à nos jours, selon le mandement & decret du dit Archevesque. Donné le 28. d'Avril 1574. & signé

G. V. LIEREN.

CHAPITRE XVI.

Du Peuple de Cambray, de ses qualitez, & exercices.

Les hommes que cette Ville produit sont ordinairement de belle taille, beaux, & blancs, puissans & robustes. Leurs courages ne sont pas moins forts que leurs corps. C'est un peuple d'un naturel ouvert, & agreable, grandement industrieux, fort addonné au trafic, mais particulierement aux ouvrages des mains, & aux mechaniques: le plus industrieux, le plus rare, & le plus admirable de tous ses ouvrages est celuy des Toilles, qu'il peut faire aussi fines & aussi desliées que l'araignée fait la sienne, & qui sont trop fois plus precieuses, & plus cheres que la soye mesme, connuës de toutes les Nations sous le nom de *Toilles de Cambray*. A propos de l'araignée & de la soye, il me souvient d'un ancien Apologue qui fait parler l'araignée & le ver à soye, qui comptent leur fortune d'une façon fort gentille, & remplie d'une instruction grandement morale. La pauvre araignée se plaint qu'elle travaille jour & nuict à faire des toiles avec tant de fer-

Arts mechaniques des Cambresiens.

Toilles de Cambray.

Belles pensées sur l'Apologue de l'Araignée & du ver à soye.

veur & d'assiduité qu'elle s'éventre épuisant sa substance, & ses forces pour fournir à son ouvrage : & neantmoins son travail luy reüssit si peu, qu'apres qu'elle a conduit sa piece à la perfection, voila une servante avec un balay, qui en deffait plus en une heure, qu'elle n'en sçauroit produire en dix ans. S'il arrive qu'elle eschappe de cette persecution, ce qui se void assez rarement aux maisons des riches, neantmoins tout le fruict qu'elle peut esperer de tant de travaux, c'est de prendre quelque chetif moucheron dans ses toiles : ne voila pas bien dequoy deplorer sa fortune ? Le ver à soye tout au contraire se vante d'estre l'un des plus fortunez animaux qui soit sur la terre : car dit il, on me recherche comme si j'estois quelque diamant precieux, on me fait venir des païs estrangers, c'est à qui me sçaura mieux loger, nourrir, entretenir, & mignarder, les hommes bandent leurs industrie pour servir à mes aises, & à mes commoditez. Si je travaille, mon travail est bien employé ; car il est vray, pauvre araignée, que tu ne prends que des moucherons, & moy je prends des Rois. Les plus grands Monarques de toute la terre sont enveloppez dans mes filets, les Reines, & les Dames font de mes ouvrages le sejour de leurs beautés, & les puissances qui ne veuillent dependre de personne, relevent d'un petit ver; les quatre parties du monde partagent mes labeurs avec admiration, & ne pouvant aller plus haut, si je ne vais dans le Ciel, je vois briller les Autels ornez des parements qui viennent de mes entrailles. L'employ de ces deux bestioles nous figure naïfvement le travail de nos Cambresiens, dissemblables toutesfois à l'araignée en ce qu'ils tirent un grand profit, & amassent de grands thresors de leurs travaux, qui se transportent journellement, comme ceux du ver à soye, jusques aux contrées les plus éloignées de l'Univers, où ils sont receus accüeillis, & portez des plus Grands avec plus d'honneur & de pompe, que les plus beaux diamans des Indes Orientales. Les plus Barbares mesme & les plus sauvages de toutes les Nations Septentrionales (ce sont les Lapponiens) ont les toiles de Cambray en tel respect, & en telle estime, que lors qu'ils en peuvent attrapper quelque petite piece, ils en parent leurs Dieux & leurs idoles, jugeans les hommes indignes d'envelopper, & d'orner la saleté

leté de leurs corps de la blancheur & de la beauté d'un ſi digne, & ſi ſubtil travail. Si j'en parle de la ſorte, c'eſt pour en auoir eſté teſmoin oculaire, & leur avoir donné moy-meſme de courtoiſie une aulne de cette fine toile, dont le prix leur ſembloit ineſtimable.

Si quelques vieilles poëſies donnent aux Cambreſiens les Epithetes de *Haragneus*, *Hargneux*, *Aragneux*, *Argniers*, ou *Hargniers*, ne croyez pas avec le vulgaire, que c'eſt à cauſe de leur humeur chagrine & importune, qui eſt expliquée par le mot de *Hargneux* (*Moroſus*) mais à cauſe de la ſubtilité de leur travail, qui reſſemble en tous ſes points à celuy de l'araignée. Ce que Watreloo & Gelic nous donnent fort bien à entendre par les mots *d'Araneoſos*, & *d'Aranearios*, du mot *d'Aranea*, d'où ſont compoſez ces mots *d'Aragniers*, ou *d'Aragneux*, c'eſt à dire tenant de la toile d'Araignée. Epithetes tout à fait glorieux pour les Cambreſiens, qui ont trouvé l'invention d'imiter avec leurs mains le plus fin, le plus mince, & le plus grele & delié travail, que la Nature a inſpiré à l'une de ſes plus petites & plus ſubtiles creatures. Blaſmables toutesfois en ce qu'ils ont laiſſé ſi legerement ſortir de leurs murailles cette belle invention avec les ouvriers, ſans prevoir que leur ſortie traineroit en queuë la ruine de leur ville, & la perte de leur honneur. S'ils avoient autant de courage que je leur en ſouhaitte, je veux croire qu'ils rappelleroient bien-toſt dans l'enceinte de leur païs tout ce trafic qui s'en eſt eſcarté pendant ces dernieres guerres, à cauſe que leurs terres produiſent du lin plus propre pour la perfection de ces toiles qu'aucunes autres de leur voiſinage. S'ils le font, je m'aſſeure que la gentileſſe, la netteté, & la bonté de leurs toiles feront reconnoiſtre & reputer toutes les eſtrangeres pour baſtardes, & qu'ils recouvreront en peu de temps cette mine d'or, qu'ils ont abandonnée ſi laſchement à la devotion de leurs voiſins.

D'où vient qu'on appelloit jadis les Cambreſiens Aragneus.

Les Cambreſiens, outre la manufacture de toiles & du lin, qu'ils ſçavent preparer tres-adroitement, s'exercent encor dans la tanerie, ou à donner le tan au cuir. Ce mot de *Tan*, eſt une eſcorce mouluë de cheſne, pour taner les cuirs, pour les affermir, endurcir, & mettre en couleur avant que les baudroier. Ces Taneurs ont un quartier particulier dans la Ville

Cambreſiens addonnez auſſi à la Tanerie.

Diverses ruës de Cambray.

entre deux bras de l'Escauld, pour mieux estre accommodez d'eau. Tous les autres Mestiers avoient aussi jadis leurs ruës & quartiers particuliers, & portoient les noms des arts & du trafic qui s'y exerçoient; comme la Ruë des *Ligniers*, à cause du trafic de lin; la ruë *des Chevaux*, *des Vaches*, *des Porcs*, *des Poissons*, *des Boucheries*, *des Marteaux*, *ou des Ferroniers*, *des Brasseurs*, *des Charpentiers*, dite à present le *marché au bois*, & ainsi de toutes les autres. Les Chanoines aussi, & tous les Ecclesiastiques avoient leurs quartiers separez des Marchands, & la plus-part de leurs maisons environnent encore aujourd'huy leurs Eglises; estant bien-seant que ceux qui se sont consacrez plus estroitement à Dieu, ne soient esloignez de ses Autels. Les Soldats ont aussi leurs quartiers separez de la populace. Tesmoignage evident d'une belle Police.

Les Cambresiens ambitieux & peu fidelles à leur Prince.

Si on loüe l'addresse & l'industrie des Cambresiens, on ne peut s'empescher de blasmer aussi leurs vices, dont les deux principaux furent l'ambition & la desloyauté envers leur Prince. C'est chose estrange que d'une petite source qui ne fait que distiller des goutes d'eau procedent les grandes rivieres, & que d'un desir qui vient à s'esclorre invisiblement dans le cœur humain, sortent les hautes ambitions, les brulantes avarices, les convoitises enragées, & les funestes desloyautez qui desolent les villes & les Provinces, broüillent les Estats, remüent les Empires, & font des ravages parmi le genre humain, que nos esprits ne sçauroient concevoir, & que nos yeux ne pourront jamais assez plorer. Nos Cambresiens vers le siecle 1000. pour estre trop riches, & trop gras, furent envenimez d'une si horrible ambition, que sans se soucier de leur Prince, & des loix, ils voulurent chercher le moyen de tout pouvoir, & de tout avoir; Les Chastelains qui ne demandoient qu'à monter sur la teste de leurs Seigneurs, furent les premiers qui jetterent la peste & la poison dans tous leurs esprits; Leur ayant fortement persuadé, qu'il estoit plus asseuré & plus glorieux pour eux d'estre commandé par un grand Capitaine que par un grand Evesque, que la valeur d'une seule espée les rendroit plus redoutables chez leurs voisins que le respect de mille croches, que c'estoit vendre leur liberté que de s'attacher à l'Eglise, dont les loix sont aussi severes que celles

Sujet de leurs rebellions.

les des Esclaves, & des Forçats; & qu'il valoit mieux avoir les coudées franches, sous le commandement d'un Seculier qui n'auroit que des ceps d'argent, que d'estre soûmis au joug d'un Ecclesiastique qui ne se serviroit que de chaisnes d'or. Ces Habitans à cœur d'argille, ayans receu leurs formes de ces maistres potiers (je veux dire de ces Chastelains) adorerent tellement leurs fortunes pensans y avoir part, & firent une telle gloire de suivre leurs desseins, & d'imiter leurs tyrannies, qu'ils soüillerent toute leur posterité par l'enormité de leurs crimes. Les années 1024. 1025. & suivans ils se laisserent tellement emporter aux pernicieuses entreprises de Watier Chastelain de Cambray, qu'ils banderent tous leurs nerfs & toutes les veines de leur puissance à molester tous les Ecclesiastiques & leurs sujets, jusques à y employer les prisons, les incendies, les massacres, & toutes les cruautez imaginables. Ce fut de ce temps là que Baudoüin Comte de Flandres, aimant l'eau trouble, comme les Chameaux, chercha le moyen de se rendre maistre de Cambray, d'y bastir des Forteresses, & de les munir d'une bonne garnison, dont la conduite fut donnée au Chastelain, pour brider l'Evesque, & le despoüiller peu à peu de ses droits & de ses hauteurs, qu'ils soustenoient avoir esté injustement usurpées sur les Neveux & Alliez du Comte Arnould. Ces habitans semblables à des Protées qui changent à toutes heures de face, ou à des Polypes de toutes couleurs, renouvellerent encore leurs fureurs, tant soit peu rallenties par les menaces des Empereurs, sous Hugues Chastelain de Cambray vers l'an 1064: prirent mesme l'Evesque Liebert prisonnier, massacrerent aucuns de ses sujets, & alloient tremper leurs espées dans leurs propres estomachs, ainsi que les ingrates viperes font mourir celle qui leur donne la vie, sans les armes de l'Empereur, du Comte de Flandres, & de la Comtesse de Hainaut, qui les rappellerent à l'obeïssance. Ce calme fut de peu de durée, car les troubles recommencerent encore sous l'Evesque Gerard II. du nom, & qui ne furent appaisez que vers l'an 1165. par l'Empereur, qui se porta tout de bon à la vengeance de leurs crimes, & de leurs rebellions, puis qu'ils avoient tant de fois violé ses loix, ses ordonnances, & mesprisé ses menaces, & ses espées. Il leur osta lors leurs privileges,

Beau recit des tumultes & seditions des Cambresiens contre les Ecclesiastiques.

vileges, & confirma & authorisa ceux de l'Evesque, pensant par ces moyens là de se rendre plus redoutable. Mais que ce sont des étranges bestes que des peuples, que c'est un hazardeux mestier, que de les vouloir manier à la verge, quand ils ont une fois secoüé le joug des loix, & pris aux dens le frein de la licence, & se sont laissez emporter à l'abandon de leurs manies! Les Cambresiens semblables aux flammes volantes, qui allumées de quelques grosses exhalaisons, sorties peut estre d'un fumier, retombent en terre dont elle sont venuës, quoy que sous les Evesques Nicolas, & Alard, ils ûssent pris quelques apparences de vertu & de sousmission, & qu'ils eussent semé pour lors quelques rayons d'obeïssance & de respect, ne pouvans entretenir de fermeté en leurs bons propos, tomberent derechef dans leur bourbier, & en tombant ils jetterent la peste & le venin par toutes leurs frontieres, aussi bien que dans leurs entrailles. Leurs caprices leur dictent que la liberté est le premier des bonheurs, que l'obeïssance sous un Ecclesiastique est un esclavage, que leur Seigneur estoit Tyran, & que l'Empereur en estoit la cause; leurs esprits sont dans inquietudes perpetuelles, & la mer n'a point tant de flots qu'ils ont d'agitation, l'orgueil les enfle, l'ambition les precipite, la haine les ronge, la perte de leurs privileges les roidit, la colere les brusle, la fureur les emporte, la dureté de cœur les rend sauvages, & l'impudence insupportables. Et l'an 1208. ne pouvant plus retenir leurs passions & leurs rages dans eux-mesmes, ils les viennent jetter comme une bave de flots & de confusions sur les villages, sur les biens, & sur les sujets de leur Evesque, s'emparent à vive force de sa jurisdiction, & taillent en pieces tous ceux qui s'opposent à leurs furies. Le Pape Innocent piqué au vif de ces desloyautez, employe tous ses foudres, & anathemes, & l'Empereur toute sa puissance, mais ils ne les ramenerent à la raison que quatre ans aprés.

L'an 1222. Les Cambresiens ayans la foy à fonds percé comme le vaisseau des Danaïdes, remirent sus les anciennes querelles, & alloient perdre tous les Ecclesiastiques, si par une belle fuite ils n'ûssent abandonné la Ville & leurs biens, & cherché à Valencienes la conservation de leurs vies qu'ils ne pouvoient esperer à Cambray. L'Empereur s'efforça de les accorder

accorder un an apres, à charge que cinquante bourgeois de Cambray, en punition de leurs rebellions, se presenteroient en chemise devant les Autels des Eglises Cathedrales de Rheims, de Laon, de Noyon, d'Arras, & de Tournay, pour y estre tous foüettez exemplairement, selon la grandeur de leurs crimes, & le bon plaisir de leurs bourreaux. Ce n'est pas tout. Les Jurez de la Ville, suivis de cent & quarante des principaux habitans, furent aussi obligez de se dépoüiller hors de la Ville de leurs robbes de Justice, de leurs chaperons, & mesme de leurs chemises, & en cét honteux equipage de rentrer dans leur Ville, & de se rendre devant l'Autel de la Grande Eglise, pour crier mercy à Dieu & aux Prestres de leurs forfaits. Punition à la verité trop honteuse pour des peuples de grand cœur.

Diverses punitions des Cambresiens rebelles.

Mais toutes ces honteuses reparations ne les ont rendus que plus farouches, au lieu de les apprivoiser; & ne voulans plus escouter Dieu, ses Ministres, & la Loy, ny regarder le Ciel & leur Evesque que pour vomir contre leurs faces des blasphemes & des opprobres, desolerent toutes les maisons des Ecclesiastiques, rompirent leurs portes & leurs fenestres, s'emparerent de leurs thresors, & les firent long-temps languir sous la pesanteur de leurs chaisnes, dont plusieurs n'on trouvé du soulagement que par une funeste mort. A la fin, on les fit encore venir à un accord l'an 1240. dont les Evesques de Tournay & de Noyon furent les arbitres choisis par l'Empereur. Par cét arbitrage, les Prevosts, Jurez (Gelic se sert icy du mot *d'Eschevins*) & autres Officiers de la Justice, furent condamnez à reparer tous les Hostels & maisons des Ecclesiastiques, de leur compter des grands deniers, & de porter tous sur leurs espaules les portes & les fenestres qu'ils avoient brisées en la procession du jour de la Purification de la Vierge.

L'an 1260. sous l'Evesque Nicolas les Prevosts & Eschevins, voyans leur authorité diminuer de beaucoup par tant de secousses, & celle du Clergé s'augmenter, & ne tenans plus compte de leur accord, qu'ils tenoient de nulle valeur, pour y avoir esté forcez avec trop de violence, rallumerent encor leur colere contre l'Evesque & ses sujets, les chasserent honteusement de leur Ville, & se firent maistres de leurs biens.

L'Empereur ne pouvant plus souffrir ces violences & injustices s'achemina vers Cambray pour tirer la derniere vengeance de ces rebelles par la ruine & la desolation de leur Ville; mais l'Evesque Nicolas de Fontaines, qui sçavoit bien que la grandeur d'un Prelat devant Dieu ne consistoit pas à remplir la terre d'armes, à faire des rivieres de sang, & à elever des montagnes de corps morts, mais plustost à essuyer les larmes des miserables, à tremper dans l'huile le joug d'un peuple qui vit de fiel & d'absinthe, & à procurer la paix & le repos à ses sujets, fit resoudre l'Empereur à leur pardonner. A quoy il se resolut par les prieres & avis de la Comtesse de Flandres, de Gilles le Brun Connestable de France, & de Baudoüin d'Avesnes Seigneur de Beaumont.

Sept ans aprés, les Prevosts & Eschevins, aimans mieux la rebellion avec le danger, que l'obeïssance avec seureté, se jetterent sur les partisans de l'Evesque, les enfermerent dans des sombres cachots, se saisirent de leurs biens, & contraignirent les Chanoines d'abandonner leurs Autels & leurs maisons & de se retirer à Valencienes, pour se mettre à couvert de leurs oppressions. L'Archevesque de Rheims s'efforça à son tour de les faire entendre à un accord, qui fut comme les precedents, fort honteux aux rebelles. Les Prevosts, les sergeans, & six autres Bourgeois furent bannis du Cambresis; six autres furent obligez de paroistre devant le grand Autel de l'Eglise Cathedrale à pieds nuds, sans robbe, & sans ceinture (vraye marque d'infamie) & quatre autres d'aller visiter en chemise les Eglises de Rheims, de Teroüanne, d'Arras, & de Tournay, &c. L'an 1298. ils prirent encore les armes contre les Ecclesiastiques, qui se retirerent à Valencienes; Ils s'accorderent depuis par les instantes poursuites des Abbez de S. Aubert & de S. Sepulchre, secondez d'Anselme Seigneur de l'Isle-Adam, & de Pierre du Thiliach Chanoine de Paris, deputez par le Roy de France. Cinq ans aprés ils se souleverent encore contre le Clergé, qui se retira à Valencienes, avec lequel ils furent forcez de s'accommoder sous des conditions aussi infames & prejudiciables que les premieres.

Tous ces coups si souvent redoublez devoient ruiner les esperances de ces rebelles, & les retenir dans leur devoir, mais com-

comme l'ambition nous fait ſauter au de là de nos ombres, & nous pouſſe non plus ny moins qu'un taureau piqué d'un taon, à travers des precipices, Les Prevoſts, & Eſchevins rechercherent encore de longue-main l'occaſion de ſe revancher de ces affronts; ils firent armer tout à coup leurs habitans, reſolurent de decider leurs querelles par la ruine de tout le Clergé, de combattre à pied ferme pour la Liberté, de ſecoüer le joug de l'Eveſque, & de choiſir pluſtoſt une mort deſaſtreuſe que de ſouffrir toutes leurs vies une ſi honteuſe ſervitude. Ils attaquerent donc à main forte le Chaſteau de Selles, où ils mirent une bonne garniſon; s'emparerent du Palais Epiſcopal, y aſſommerent l'Official, y ſacrifierent tout à leur fureur, & comme tous crevez de cette eau de la Bœoce, qui fait enrager les chevaux, ne ſachans où triompher que dans la rage, chaſſerent l'Eveſque de ſa propre Ville, & jurerent unanimement de ne plus jamais obeïr, ny à luy, ni ſes ſucceſſeurs, ayant bien reconnus par le paſſé, qu'ils n'eſtoient élevez qu'à leur ruine. Apres ces deſaſtres, l'Eveſque ne vomiſſant que des eſcumes comme le ſanglier; ne jettant que de ſifflemens comme l'aſpic, ne rendant que feu comme le taureau de Medée, & ne reſpirant que boſſes, que playes, & que maſſacres, envoya un de ſon Clergé vers l'Empereur, & quelques autres vers le Roy de France pour ſe plaindre hautement de ſes triſtes avantures. L'Empereur conceut d'abord des reſſentimens ſi grands de la cruauté & de la perfidie des Cambreſiens, que l'on auroit dit alors que ſon cœur n'eſtoit plus qu'une boutique de Vulcain, où ſes penſées comme autant de Cyclopes, travailloient à former des greſles, des foudres, & des tempeſtes. Mais cette forte paſſion fut temperée par le conſeil du Roy de France, qui trouva bon de faire comme le ſage Medecin, qui ne vient jamais au remede de couper la partie avec le fer, ſi non à l'extremité, lors que tous autres moyens luy manquent. Il envoya donc à Cambray Ferry de Picquegny (que Gelic nomme mal Henry) Seigneur d'Ailly-ſur-Somme, perſonnage de grand eſprit, qui obtint plus d'empire par une harangue d'un quart d'heure ſur les cœurs des Cambreſiens, que tous les Papes & les Eveſques par leurs cenſures & anathemes de trois ſiecles: pour apprendre

La douceur eſt le moyen plus aſſeuré pour gagner les cœurs des peuples farouches.

aux Politiques que les voyes les plus douces dans le gouvernement des peuples, sont tousjours les plus asseurées & que ceux qui veuillent heurter les esprits nez à la liberté y perdent le plus souvent leurs efforts. Aristobule Roy des Juifs, l'un des plus grands hommes d'Estat qui ait gouverné ce Royaume, estant au lict de la mort, confessa franchement que la plus lourde faute qu'il avoit faite en matiere de police, c'estoit d'avoir choqué les Pharisiens, qui avoient pour lors l'authorité legitime dans les affaires de la Religion, & donna conseil à sa femme Alexandra de pratiquer & maintenir une bonne intelligence avec eux par toutes voyes possibles. Ce que Picquegny conseilla lors à l'Evesque par raison d'Estat, ses successeurs le pratiquerent depuis par une double consideration tant de la pieté que de l'Estat, & regnerent presque tousjours au cœur de leurs peuples, comme ils firent dominer en paix la religion sur leurs Autels, sans avoir esté forcez de les abandonner comme leurs predecesseurs.

Conseil de Picquegny là dessus.

Voila comme vont les choses humaines; les Cambresiens enragez apres la vengeance pour la defence de leur liberté, & emportez aprés la grandeur qu'ils rechercherent avec tant de travaux, de remüemens, & de mauvaises pratiques, furent comme ces petites bouteilles, qui s'eslevent sur l'eau durant la tempeste, qui croissent & se crevent en un moment.

Pardonnez moy, chers Cambresiens, si j'ay parlé en ces termes de l'inconstance de vos devanciers, la liberté de parler avec verité se doit trouver dans les Histoires, si elle ne se trouve plus dans nos mœurs.

CHAPITRE XVII.

Date de divers ouvrages publics de cette Ville.

La Ville de Cambray est grande, & tres bien fortifiée de murailles, & de plusieurs tours, bastions & boulewars revestus de briques & de pierres de taille, dont le pied est moüillé des eaux de l'Escaud, & d'une infinité de petites fontaines qui y sourdent. Elle est munie de sept portes dont la moin-

moindre a six ou sept ponts, garnis de plusieurs corps de garde au dedans, & de plusieurs demies-lunes, & belles fortifications au dehors.

La plus ancienne des Portes est celle du Chasteau de *Selles*, au milieu de laquelle se voyent les moulins de l'Evesché, bastis sur les eaux de l'Escauld par l'Evesque Nicolas de Fontaine. *Ses portes.*

La porte de *Cantimpré* puisoit son nom du Monastere qui l'avoisinoit; elle fut rebastie l'an 1390. aprés avoir esté emportée par une funeste inondation.

La porte de *S. Sepulchre*, prend son nom du Monastere voisin; elle fut reparée par Robert des-Prets Abbé de ce lieu l'an 1549.

La porte de *S. George* emprunte son nom de l'Eglise voisine dediée à ce Sainct; Elle fut reparée l'an 1581.

La porte de *S. Lazare*, ainsi nommée de la Maison des Lepreux qui l'avoisinoit, se voyoit jadis entre celles de *Selles* & de *Cantimpré*. Elle est à present fermée, & convertie en un Boulewart. C'estoit par cette porte qu'un Evesque estoit accoustumé de faire son entrée solemnelle dans la Ville.

La porte *Neufve*, porta long-temps le nom de *Berlaimont* à cause de l'Evesque de ce nom, son fondateur, ou plustost restaurateur, car je trouve que le Duc d'Anjou ou d'Alençon fit son entrée solemnelle en qualité de Prince de Cambray par cette mesme porte. Ses Armoiries s'y voyoient encore l'an 1594. qui depuis furent abbatuës.

La porte de *Valenciennes*, vulgairement dite du *Male*, à cause qu'elle estoit contiguë à la ruë des Artisans de Marteaux, ou des Ferrons, fut rebastie au commencement que la ville fut assujettie à l'Espagnol.

Il y en avoit une autre, qu'on nommoit *la Porte-Robert*, bastie par un puissant Chevalier de ce nom, surnommé Coulet, ou Colet tout joignant son Hostel, & non par l'Evesque Robert, comme plusieurs se persuadent.

Le principal pont de pierre basti sur l'Escauld, fut achevé l'an 1266. L'autre de moindre longueur basti sur l'Escaüete (qui n'est qu'un petit bras de l'Escauld) l'an 1269. fut reparé l'an 1537.

La Ville fut aussi jadis embellie de tres-superbes, & tres-

Ses Palais & Hostels magnifiques Palais & Hostels, appartenans tant aux plus grands Seigneurs du Cambresis qu'à ceux des contrées voisines, qui pendant le temps d'une douce Liberté, qui enchaisne les cœurs, y venoient sejourner. Le plus ancien que l'on trouve est celuy d'Ellebauld le Rouge, converty en un College des Chanoines de Sainte Croix, dont nous ferons mention en la seconde Partie de nostre Oeuvre.

Le Palais *Episcopal* commencé par les premiers Evesques, fut aggrandi par l'Evesque Herluin; renouvellé par Henry de Bergues, puis embelli par Robert de Croy, Guillaume de Bergue, & François vander-Burch.

Les Comtes de *S. Paul* avoient un Palais dans Cambray l'an 1442. lequel fut depuis vendu par Henry IV. Roy de France à Robert de la Hamaide Seigneur du Fay.

Les Seigneurs du surnom d'Oisy, de Colet, de Haucourt, de Danneux, d'Inchy, de Bailleul, de Beaumez, de Beaurevoir, de Hennin, de Graincourt, de Sohier, de Honnecourt, de Saveuzes, de Rumilly, de Beaumont, de Hargival, de Walincourt, d'Enne, de Chiry, de Roupi, d'Iwy, de Solesmes, de Levin, de Creton, de S. Aubert, de Gonnelieu, de Nouvelles, de Mancicourt, de Lonssart, de Pellicorne, &c. eurent aussi leurs Hostels dans cette ville, comme l'on trouve dans divers registres de rentes fonssieres, & semblables vieux cahiers. Tous ces Hostels sont en nos jours ruinez, ou convertis en d'autres usages. Les Abbayes de S. Vaast, de Marchiennes, d'Anchin, de S. André, de Vauchelles, de Femy, du Mont S. Martin, & autres y avoient aussi leurs Hostels & Refuges.

Le *Palais*, ou plustost la *Cour spirituelle* estoit jadis, où sont à present les greniers de l'Abbaye de S. Aubert; l'Evesque Nicolas la transporta l'an 1256. au lieu, où elle est à present, qui est vis à vis de l'Hospital de S. Julien. Le Conclave y fut establi par Henry de Bergues l'an 1480.

La *Cour seculiere* (c'est la *Maison de Ville*, dite autresfois la *Maison de Paix*) d'une tres-belle structure, doit son commencement, voire son ornement à l'Evesque André, qui l'acheva l'an 1368. *Son Horloge*, qui doit avoir rang entre les plus rares de ces Provinces, fut achevée l'an 1510. par le consentement de l'Empereur Maximilian.

Les

Les *grandes Boucheries* furent faites l'an 1353. *Les Petites*, qui estoient au faubourg de Cantimpré, furent transportées dans la ville l'an 1580. ou 1595.

Oultre la Citadelle dont nous avons amplement parlé cy devant, l'on y void encore un Chasteau tres bien flanqué au pied de l'Escauld, appellé vulgairement *Selles*, que l'on tient estre un des ouvrages des Romains, sous lequel est une longue porte annoblie de dix ponts levis & de tres-belles fortifications, pour la conservation des moulins de l'Evesché, dont nous venons de parler. Ce Chasteau a eu jadis ses Chastelains & Capitaines particuliers, qui dependoient du Grand Chastelain Seigneur de Crevecœur; car i'ay trouvé dans plusieurs Archives que Regnauld de Haucourt y commandoit en cette qualité l'an 1341; Jacquemart Cabus 1354. N.... Godin 1410; Aubert de Soiel 1420, N. Baudain 1427. & autres. *Chasteau de Selles, & de Cantimpré.*

Le Chasteau *de Cantimpré* est basti sur la porte de ce nom par les soins du Comte de Fuentes l'an 1595. Ces deux Chasteaux sont aujourd'huy aussi soigneusement gardez par la garnison Espagnole que la Citadelle, sont tres bien garnis d'Artillerie, servent de defence à la Ville, & en gardent les avenuës contre la force & surprise des ennemis, &c.

CHAPITRE XVIII.

De Calamitez arrivées à Cambray par la peste, la Famine, par l'embrazement, & par l'inondation.

Les guerres & les seditions n'ont pas seules contribué aux disgraces de Cambray, mais aussi chasque element s'y est rendu également redoutable, par ses ardeurs, par ses naufrages & incendies, pour nous faire ressouvenir que nous avons tousjours quelque espine au pied, & la mauvaise fortune en trousse, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que de penser d'estre fort loin du danger.

La *Peste* (dont l'essence & la nature semblable au feu Gregeois brusle dans l'eau, nous frappe sans le sentir, nous offense sans se monstrer, nous afflige sans y penser, & se loge occultement dans *Malheurs arrivez à Cambray par la Peste.*

dans la plus noble & la plus saine partie de nostre corps pour la perdre & abolir, & consequemment toutes ses facultez universelles, l'extinction desquelles n'est autre chose que la fin de la vie humaine) fut si prodigieuse parmi toutes ces Provinces l'an 1006. que fort peu en reschaperent, parce que la famine en avoit auparavant moissonnée une bonne partie. Gelic particularise qu'elle enleva quarante-trois mille à Anvers, trente-quatre mille à Gand, vingt-huit mille à Bruxelles, dix-huict mille à Tournay, vingt-& deux mille à Louvain, douze mille à Bruges, seize mille à Valencienes, *dix-mille à Cambray*, neuf mille à Arras, onze mille à Lille, quatre mille à Courtray; & que les autres moindres Villes n'avoient presque plus d'habitans.

Un feu sacré accompagné d'une nouvelle peste emporta l'an 1008. *neuf mille pers. à Cambray*; 8000. à Valencienes, &c. Ces mesmes maux ravagerent tellement cette Ville les années 1036. & 1047. que l'on n'y trouvoit presque plus de vivans pour enterrer les morts, de sorte que les Eglises & les Cimetieres de la ville ne pouvans suffire à la sepulture des morts, l'Evesque Gerard consacra un nouveau Cimetiere hors de la Ville. O qui ne jetteroit les yeux de compassion sur cette belle ville toute pasle d'horreur, toute defigurée de douleurs, & toute rougie du massacre de ce flagitieux ennemy!

L'an 1094. il y eut une peste si prodigieuse qu'elle emporta *dix-huict mille personnes dans cette ville.*

Les années 1129. & 1130. le Cambresis, l'Artois, & le Tournesis furent encore fort ébranlez par la rigeur de cét ennemy.

Meyerus, Grammaius, Locrius, Gelic, Buzelin, & autres disent qu'és années 1315, & 1316. il y eut une peste qui desola toute la Nature, qui aprés avoir passé de l'Euphrate jusques à la Mer glaciale ne laissa sur la terre que la troisiesme partie du monde, qu'elle y avoit trouvée: cinquante mille en moururent à Anvers, trente-six mille à Bruxelles, *quinze mille à Cambray*, &c. Ce fut alors que l'amour & la charité furent tout à fait refroidies, le fils voyoit mourir son pere, sans se mettre en peine de le soulager, le frere & la sœur se fuyoient comme deux ennemis irreconciliables; la mere abandonnoit son enfant,

fant, dè peur de porter sa mort en la portant avec elle, & la femme regrettoit l'absence de son mary,& n'en craignoit que la rencontre.

Les mesmes Autheurs rapportent encore que l'an 1347. une épouventable peste emporta quarante-deux mille hommes à Paris, trente-& un mille à Lion, trente & quatre mille à Bruxelles, dix-huict mille à Cambray, &c.

L'an 1380. Les Villes de Cambray, de Doüay, d'Arras, & autres en furent depeuplées.

L'an 1402. Cambray, Mons avec le reste du Hainaut en ont beaucoup souffertes.

L'an 1437. une funeste peste enleva presque tous les Chanoines & Prestres de Cambray.

L'année 1447. fut fort fatale pour le Cambresis & l'Artoïs.

Les pestes des années 1514. & 1515. furent fort cruelles au Cambresis.

L'an 1519. la peste fit encor perdre à la seule Ville de Cambray dix-neuf mille de ses habitans; deux ans aprés seize cens, & les deux suivans deux mille.

L'an 1596. selon Grammaye, la peste fut si funeste qu'elle porta ses armes & ses alarmes, la crainte & la plainte, sur tous les cœurs des Cambresiens, & leur enleva dix-huict mille de leurs compatriotes. O furie incendiaire, & detestable! si l'oiseau nommé Boutefeu estoit execrable à nos Anciens, si une branche de ce laurier enragé, planté autour du tombeau d'Amycus Roy des Bebriciens, portée dans un navire, y mettoit tout en trouble, en querelle, & en confusion, & pour ce sujet estoit nommée l'abominable, tu merites bien mieux ce nom, puis-que grossie de fiel, & de poison, & roidie à la ruine de toute la Nature, tu ne cherches qu'à faire un barbare hachis de ses membres, & de ses sujets.

Quant à la *Famine* (le plus cruel ennemy de nostre nature, puis qu'elle nous oblige souvent à destruire nostre semblable, qu'elle nous fait mourir mille morts avant que de mourir, & qu'elle nous fait aucunesfois nos Sacrificateurs & nos Hosties) elle affligea cruellement le Cambresis avec le reste de nos Provinces és années 1006. 1036. 1126. 1145. 1175. 1196. 1239. 1278. 1315. 1351. 1363. 1409. 1410. 1437. 1438. *Par la Famine.*

 1439.

1439. 1477. 1481. 1522. 1523. 1524. 1557. 1587. &c. Malheurs à la verité lugubres, puis-que dans ces cryses & extremitez l'on ne trouve que des amis de verre, qui se cassent au moindre heurt; que des amis d'interests, qui comme guespes ne suivent les ruches que pour en succer le miel; que des amis transfigurez en loups de voirie, & à ventre sans fonds, qui ne prestent aucune attention à vos gemissemens, & à vos cris; voire que des amis qui comme des Hyennes flatteresses, ou des poulpes gourmands & desnaturez devorent tout, mesme leurs propres membres, sans avoir aucune pitié de ce qui leur doit estre le plus sensible.

Par le Feu. Quant au *Feu* (qui fait des ravages si estranges qu'il dompte les plus roides, amollit les plus durs, reduit en cendres les plus solides, & fait trembler les plus hardis) il fit perdre à Cambray beaucoup de son lustre, & de ses habitans, par de trop rudes & frequens embrazemens. De sorte que si elle se void en nos jours grande, forte, belle, & peuplée, elle en doit toute la gloire à ses valeureux Citoyens, qui n'ont jamais gemy sous la presse, n'ont jamais soûpiré sous l'angoisse, & n'ont jamais languy sous la tyrannie de semblables avantures arrivées par les Normans & les Huns és années 882. & 930. & depuis és années 1029. 1064. 1099. 1148. &c, ains les ayant accüeilly d'un cœur hors de bransle, redifierent leurs Temples & leurs maisons avec plus d'art & de splendeur qu'auparavant, comme s'ils auroient esté semblables à l'encens qui rend sa plus douce odeur dans le feu, à la grappe qui plus épraintе, donne plus de liqueur, & à l'eau des bonnes sources, qui devient meilleure, lors que plus on en tire.

Par l'Eau. A propos *d'Eau* (cét Element aveugle & sans mercy) elle moissonna souvent le repos des Cambresiens, vendangea leurs prosperitez, couvrit leurs tables d'amertume, & changea leurs chants de joye en des cris funebres, par les debordemens de l'Escauld, enflé des neiges, qui se fit un cours par dessus tout le quartier de Cantimpré, & de ses fauxbourgs. Les plus effroyables de ces débordemens furent ceux des années 1260. & 1532.

Et par les tremblemens. Quant aux tremblemens de terre (qui nous surprennent en traitre, nous accablent en meurtrier, & qui nous engloutissent tout

tout vifs dans leurs abyſmes ſans laiſſer aprés nous aucunes marques de ce qu'il nous touche, ou de ce que nous avons eſté) ne croyez pas (chers Cambreſiens) que vous en avez eſté affranchis, car toutes les parties de la terre ſont d'une meſme nature, & ſont aſſujetties aux meſmes dangers & aux meſmes loix. Si les autres Regions ont eſté juſques aujourd'huy plus ſouvent affligées que la voſtre, & vos voiſines, pas ſemblables ſecouſſes & funeſtes accidents, ne vous flattez pas, car demain vous pouvez avoir voſtre tour; Tout va, tout vient, tout tourne, & le temps meſme qui change tout, mene le premier branle du changement. Et pour vous monſtrer que vous ne pouvez pas vous vanter de n'avoir jamais û voſtre poil heriſſé au bruit de telles branles, je vous en particulariſeray quelques-uns, pour vous faire avoüer que voſtre contrée n'eſt pas plus privilegée que toutes les autres de ce vaſte Univers.

De Ligne rapporte qu'environ l'an 450. ſous le regne de Meroüée, un tremblement de terre porta la frayeur dans toutes les Gaules, & ſpecialement dans noſtre Belgique, dont pluſieurs edifices furent renverſés, & pluſieurs perſonnes englouties. Le Chaſteau de Selles de Cambray en fut tellement ſecoüé, que la plus-part de ſes habitans furent accablez ſous ſes ruines.

Gelic dit que l'an 854. un ſemblable accident, mais beaucoup plus prodigieux, menaça ces Provinces; il dura ſix jours & cinq nuits, & quoy qu'il ne fut d'abord ſi épouventable, il fit pourtant voir, qu'il eſtoit d'ordinaire de ces dereglemens de la Nature, comme de la colere, qui n'eſt jamais plus cruelle que quand elle eſt lente. Pluſieurs villes & villages en ûrent leurs tours, & leurs plus eminens edifices abbatus. La Tour de l'Egliſe de S. Pierre de Cambray en fut bouleverſée, & tous les voiſins ecraſés ſous la ruine de leurs baſtiments.

Le meſme Autheur recite que l'an 1001. au mois de Janvier, un autre tremblement ébranla toutes ces Provinces, & ruina au Cambreſis plus de 800. bonnes maiſons, dont les frayeurs furent redoublées par la viſion d'une monſtrueuſe comete, & d'aucuns prodiges, qui paroiſſoient dans les cieux, &c. J'en pourrois rapporter vingt autres qui ont effrayé nos Devanciers, ſi je ne craignois pas d'ennuyer vos eſprits plûtôt que les divertir;

vertir; Estant aussi certain que le nombre des exemples n'en fait pas la force ny la beauté. Disons donc, pour finir cette I. Partie que Cambray a à diverses reprises & à saillies redoublées trouvé ses disgraces dans ses appas, ses supplices dans son repos, ses cheutes dans sa grandeur, & son tombeau dans sa vigueur; aussi semble-t'il qu'elle n'a trouvé sa vertu que dans les espines, sa valeur que dans les gehennes, le pied ferme que parmi les orages, & les sourcils élevez que dans ses pertes. Si ce petit Païs a subsisté parmi tant de playes & tant de funestes & reiterez accidens, aprés en avoir appellé au grand Dieu des merveilles, qui comme la lance de Pelias fait la playe & la guerit, j'en appelle aussi au grand cœur de ses peuples, qui sçavent estonner le malheur par le courage, resusciter leurs esperances au plus fort du desespoir, & terrasser sans branler le heurt de toutes afflictions, semblables à cét arbrisseau des Troglodytes, qui rebouche l'acier plus trenchant, pareils au Diamant & au Lin de Candie qui resistent au fer & au feu, ou bien à la statuë de Diane faite par Cydias, qui exposée à l'air & au vent n'en recevoit point les injures. Aprés tout (dit un grand Homme) qui fait les bons pilotes, ou les soldats, que les frequentes tempestes & batailles? où apprend-on à mépriser les dangers que parmi la foule, & en la luitte ordinaire des dangers? qui réveille & fait tenir la vertu sur pied que les coups de l'adversité? qui a plus afilé & aceré les Cambresiens, qui les a plus endurcy contre la fortune, que la fortune mesme? Et si en nos mortelles passions la Patience est comme une eau de vie, en nos combats comme ce bouclier impenetrable d'Aiax, & au temps d'infortune comme un manteau de pluye, qui ne s'en aidera, voire comme d'un rocher contre les flots & les ondes des afflictions? Bref, il n'y a pas plus grande sagesse, & valeur, que d'endurer patiemment ce que l'on ne peut corriger.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

L'HISTOIRE
DE
CAMBRAY,
ET DV
CAMBRESIS.
SECONDE PARTIE,

CONTENANTE

Les Vies, & Genealogies des Evesques, & Archevesques, les eloges des Prelats, Chanoines, & d'autres Superieurs Ecclesiastiques, qui par leur presence, & leurs vertus ont honnoré les Eglises du dit Païs:

PAREILLEMENT

Les Fondateurs & Bienfacteurs de tous les Chapitres, Colleges, Maladreries, Hospitaux, Chapelles &c, qui y sont enfermez.

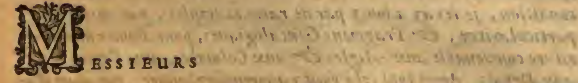


A LEIDE,
Chez JEAN LE CARPENTIER, 1663.

A MESSIEURS

DU TRES-VENERABLE

CLERGE DE CAMBRAY, ET DE CAMBRESIS.



MESSIEURS

Aprés avoir épluché vôtre Patrie en ses principaux membres, je veux dire ses Rois, ses Princes, & ceux qui l'ont gouverné par la force & la conduite de l'espée, & de là m'estant assez étendu sur les Hommes d'Estat, de Conseil, & d'Office qui y ont administré les affaires civiles, je viens maintenant approcher vos personnes, voüées & consacrées à Dieu par profession, & vous offrir un Traité, qui vous met en avant des Apostres, des Prelats & des Chanoines, qui ont porté la Noblesse à la Maison de Dieu, & y ont pris toutes les vertus, & les livrées qui les ont fait parler comme des Oracles, & vivre comme des vives images de la Divinité. Vous y verrez que la sagesse de vos Predecesseurs n'a consideré que les mysteres du Ciel, que leur justice à demeuré en sentinelle pour leur peuple, que leur force a defendu le Tabernacle & le camp du Dieu des armées, que leur temperance a abhorré toute sorte d'incontinence, & de gourmandise, que leur diligence a condamné la paresse, que leur pureté a fait avoir horreur d'une vie sensuelle & licentieuse, que leurs desirs bornez donnent leçon à ceux qui ne cherchent que de rehausser journellement leurs estats par un pompeux attirail de nouveaux Benefices, que leur charité a servy de protection aux innocens, de support aux pauvres, d'œil aux aveugles,

gles, de pieds aux boiteux, de bras & de mains aux estropiez, d'azile à tout le monde: bref vous y remarquerez tous ceux que Dieu a planté de sa main comme des Astres dans le beau firmament de vos Eglises tant pour y faire éclater sa gloire, que pour y dresser vostre conduite. J'avoüe que tous ces grands Personnages (qui comme les corps celestes ont bien de la hauteur & de l'éclat) seroient capables d'exercer une plume plus forte que la mienne, mais puis-que je me suis reduit à ces termes, de faire quelque effort avec tant d'autres qui m'ont precedé, j'ayme mieux ressembler ceux qui ne pouvans mettre des couronnes sur la teste des statuës du Soleil, luy brûloient des fleurs pour en faire monter l'odeur jusques au Ciel. Aussi si je ne puis couronner leurs merites par mes escrits, je me trouveray assez heureux, si l'on me met au rang de ceux qui en ont dit quelque chose. Ayant jugé que les pensées sont comme les cheveux qu'il vaut mieux restraindre qu'esparpiller, & qu'il est plus seant de donner plus de suc en ce Traité que de paroles & d'amplifications. Et comme tous les sujets y sont serieux de leur condition, je les ay adoucy par de rares exemples, par mille belles particularitez, & Fragmens Genealogiques, pour donner une nourriture convenable aux Aigles & aux Colombes, aux Curieux, & aux Devots. Aprés tout cela vous y apprendrez encore, que nous n'avons rien d'immortel que le bien de l'esprit, mais que tout cét éclat exterieur de mitres & de croces qui charme les yeux des hommes, est une nuée en peinture, une petite vapeur des eaux, une fable du temps, un quadran qu'on regarde seulement lors que le Soleil de l'honneur luit dessus, & qui doit estre aprés ensevely dans une eternelle nuit d'obliance.

Recevez donc MESSIEURS, *d'un bon œil ce petit Ouvrage; qu'il puisse avoir sur vostre cœur un effet digne de vostre courage, afin qu'honnorant vostre dignité par vertu, la vertu vous honnore des titres de la vraye gloire. Agreez, dis-je, ce fruit de mes veilles, qui est né parmi les nuages de la Hollande, pour trouver la serenité dans vôtre bienveillance, & pour vous asseurer que suis encore de cœur, & sans passion,*

MESSIEURS

Vostre tres-humble & tres-obeïssant Serviteur

JEAN LE CARPENTIER.

DE

DE L'ESTAT ECCLESIASTIQUE DE CAMBRAY.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

De la Religion des Cambresiens.

IL n'y a rien qui ait plus embarassé l'esprit des hommes, depuis le commencement du monde, que les diverses opinions de la Divinité, puisque les Sages du Siecle aprés avoir espuisé leur suffisance sur ce poinct, n'ont trouvé rien plus certain que leur incertitude. On s'estonne pourquoy la connoissance du vray Dieu estant si importante à l'homme, a esté obscure tant de siecles, & couverte d'un grand abysme de tenebres à ceux là qui s'estimoient les plus clair-voyans dans la connoissance de toute la Nature. Mais qui ne voit que c'est une manifeste punition du peché, & un tres juste effet de la vengeance Divine, qui a permis que la verité fut cachée à l'homme, d'autant que l'homme s'estoit voulu cacher à la verité, jusques dans l'ombre de la mort, & dans le neant. C'est en quoy Pline estimoit l'homme beaucoup plus miserable que les bestes: car les animaux qui ne sont pas faits pour la connoissance & la joüissance d'un Dieu, ne s'inquietent de rien, & ne querellent personne là dessus, se contentant de joüir paisiblement des faveurs innocente, de la Nature. Mais la curiosité que l'homme a eu dans tous les siecles de s'informer de l'estat de la cause souveraine, est une forte conviction de son infidelité. De là est venuë cette grande diversité de Dieux entassez les uns sur les autres par les Gentils: car la pauvre nature humaine accablée en partie de la grandeur de cét estre souverain, en partie aussi offusquée par son ignorance, par sa

Diverses opinions de la divinité.

Pline fait l'homme plus miserable que les bestes.

misere, & par son peché, ne pouvant entendre d'une seule atteinte d'esprit un Dieu tres-unique, & tres-simple, en a fait une dissection impertinente, l'estendant en autant de parties, qu'il y avoit d'erreurs sur les autels de la Gentilité, chacun au reste prenant à tasche d'adorer ce qui flattoit le plus son imagination, ou sa sensualité.

Divers Dieux de la Gentilité.

Ceux qui estoient plus spirituels, ont divinisé les Vertus, comme la Pudicité, la Concorde, l'Intelligence, l'Esperance, l'Honneur, la Clemence, & la Foy. D'autres assez subtils ont adoré les Planetes, comme la Lune, le Soleil, Juppiter, Mars, Venus, Mercure, & Saturne. D'autres plus grossiers se sont attachez au culte des animaux; comme les Ægyptiens au culte de l'Asne, du Bouc, du Crocodil, de l'Escarbot, du Basilic, & du Rat; comme les Juifs au culte de la teste d'un Asne d'or; comme les Atheniens au culte du Bœuf; & les Lycapolitains au culte du Loup. D'autres qui estoient sans doute des esprits folets, ont fait les Dieux en forme humaine, les uns vieux, les autres jeunes, les autres tousjours enfans; ils les ont fait masles & femelles, blancs, noirs, aislez, cornus, & boiteux. Ils ont fait sortir les uns d'un vent, les autres de la mer, & les autres des rochers & forests. Ceux qui estoient plus craintifs & plus superstitieux, ont adoré la fievre, les tempestes, l'eau, le feu, la foudre, non pas par estime de leur excellence, mais par frayeur de leur malignité. Ils ont porté leurs Dieux enfermez dans des anneaux, & se sont quelquefois sousmis à des monstres se privans du repos & du repas, pour contenter leur superstition. Bref, on faisoit de la Religion un Pantheon Romain, où il y avoit mille Divinitez imaginaires, sans y avoir une estincelle de connoissance du vray Dieu.

Cambresiens jadis Idolatres.

Nos Cambresiens furent aussi és premiers siecles fort addonnez à la veneration des faux Dieux, & y estoient entretenus par les Druides leurs Prestres, & Sacrificateurs. Ces Druïdes avoient pris leur nom de Drius leur Roy, qui ayant aboly toutes sortes de Sacrifices & d'Ordres des Prestres, inventez par ses devanciers Samothée & Magus, il en institua d'autres choisis d'entre la Noblesse, qu'il voulut estre appellez de son nom. Le devoir de ces Druïdes estoit d'annoncer aux peuples

Druydes Prestres des Gaulois.

les

les points de la Religion, de juger les procés tant des Nobles que des roturiers, de prononcer les Edicts, de corriger les delinquans, de defendre l'innocence, & de faire justice à un chacun. Leur sejour estoit ordinairement au milieu des plus spacieuses forests, où ils assembloient souvent les Estats. Ils adoroient Jupiter, Apollon, Pallas, Berecynte la mere des Dieux, (en faveur de laquelle ils chomoient certains jours, au son des tabourins, à la façon des vieux Corybantes, de Dodone, & de Crete) Mercure, le Soleil, la Lune, & les Estoilles. Ils sacrifioient des moutons & des Bœufs à Jupiter sur des petites collines, afin d'estre mieux veus des peuples; ils dansoient à l'entour d'une Genisse blanche, attachée à un poteau, enharnachée & couverte de fleurs; adoroient son premier veau, & fondoient de l'or sur son Autel. Si cela est vray, je pourrois donner quelque croyance à Gelic, qui dit que les Cambresiens ont adoré un veau d'or, dont quelques reliques furent trouvées au Mont de Bœufs (où est la Citadelle de Cambray d'à present) par la legion de Jules Cesar qui hivernoit lors à Cambray, & y bastissoit un Ampitheatre. Quoy qu'il en soit, S. Servais nous apprend que lors qu'il arriva à Cambray pour y prescher l'Evangile, il y trouva les habitans fort addonnez au culte du Dieu Pan, que l'on feint estre le Dieu des forests, des champs, & des fontaines. Aucuns disent que S. Sangeric Disciple de S. Denis fut le premier qui esclaira les Cambresiens des rayons de la vraye Foy. Quelques autres en donnent la gloire à S. Superieur & à S. Piat. Il se peut bien faire que la Foy ayt esté plantée en ce païs quelques siecles avant le temps de S. Diogene que l'on couche le premier dans la liste des Evesques; mais elle n'avoit encor pû bonnement y prendre racine, ny s'y nourrir aisement à cause des frequentes persecutions des Huns, & des Vandales, & des estranges remüemens excitez par Maxime vers l'an 388. Les Eglises auroient respiré un plus doux air apres la mort de ce Tyran, si Valentinian le Jeune n'eust esté enlevé quatre ans apres par un funeste attentat, & si les Vandales, les Alains, les Sueves, & autres Barbares Septentrionaux n'eussent porté le fer & le feu par toutes nos dix-sept Provinces, dont la cruauté ne fut assouvie qu'apres le sac des Villes,

Vers l'an 300. les Cambresiens adoroient encore Pan.

Par quels Apostres ils furent convertis à la foy.

Les Sueves massacrent les Chrestiens.

& le massacre de tous les Chrestiens, & specialement de leurs Evesques dont l'un fut S. Diogene. Cette desolation peut estre mieux conceuë que representée ; pour en donner une entiere connoissance il faut autre chose que le pinceau, & la plume, & les traits de l'une, & les coups de l'autre sont trop foibles pour en faire la description ou la peinture. Elle fut pourtant reparée par le grand Cloüis Roy de France, qui ayant embrassé la Foy Chrestienne, authoriza S. Remy Archevesque de Rheims de reparer les Eglises de ces Contrées, & particulierement celle de Cambray, lors capitale du Hainaut ou des Nerviens, voire de la meilleure partie de l'Austrasie.

CHAPITRE II.

Des Evesques de Cambray, & premierement de SAINT VAAST.

Voicy un merveilleux theatre de la Providence de Dieu, où j'appellerois volontiers tous ces esprits remplis de police humaine, & denüez des maximes du Ciel, qui ne sont grands que par la grandeur de leur ruine, pour vòir comme le souffle de Dieu abat les tours de Babel, pour élever les muraillles de Sion ; comme les fins sont surpris en leur finesse ; comme la science des hommes s'aveugle dans ses propres lumieres ; comme la force du monde se tuë de ses mains ; comme la stabilité se renverse par les appuis qu'elle a choisis ; comme l'esprit de chair contribuë sans y penser à planter la Croix sur la teste des Monarques, par les mesmes voyes dont il s'estoit promis de la couvrir d'abysmes & de tenebres.

Le Roy Clouis Idolatre. Je vous produits icy un Cloüis nourry dés son berceau dans les sentimens & perfidies des Idolatres, lequel comme ses devanciers, devoit estre un des fleaux du Christianisme, & Dieu l'attire à soy par les charmes de sa femme Clotilde pour arrester le cours des persecutions, humilier les grands de la terre devant sa face, calmer les orages des temps, confondre les Idoles, & élever l'Eglise sur les ruines de la Gentilité.

Ar-

Arreſtons un peu, Lecteurs, pour conſiderer quel eſtoit pour lors l'eſtat des Egliſes de ces Contrées, & contempler les merveilles de la puiſſance de Dieu. Les Roitelets de Cambray, d'Amiens, des Moriniens, & autres, avoient pris à tache d'effacer de la memoire des hommes le nom du Chriſtianiſme, afin de conſerver l'amitié avec les Monarques Idolatres, & de s'inſinuer dans la bienveillance des Sueves & des Vandales; qui les menaçoient de ſe rendre maiſtres abſolus de leurs domaines, & de ruiner toute la Monarchie Françoiſe. Ce fut alors qu'aux pleines aſſemblées, on crioit effroyablement, comme du temps de Diocletian, *Qu'on oſte les Chreſtiens, Chriſtiani tollantur.* Ce fut alors que ces petits Roitelets, & particulierement celuy de Cambray Ragnacaire fit publier par le conſeil de ſon favory Farron, des nouveaux & funeſtes Edicts de la perſecution, que la terre fut couverte de ſang & de maſſacres, & les boucheries plantées quaſi en tous les endroits de nos Gaules. Les Chreſtiens eſtoient reputez comme la lie du genre humain, l'opprobre de la terre, & l'objet de toutes les cruautez. Les uns eſtoient enfermez dans les caves, n'oſans paroiſtre en public, exclus du commerce, & de la ſocieté des hommes, privez de la neceſſité que la nature a voulu eſtre commune à tout le monde, ſans qu'il leur fuſt permis de puiſer l'eau des puits, ou d'acheter une poignée d'herbes au marché, n'eſtoit qu'ils preſentaſſent de l'encens aux Idoles qu'on avoit plantés à ce deſſein ſur les places publiques. Les autres rampoient dans les deſerts avec les beſtes, tantoſt roſtis des chaleurs de l'Eſté, & tantoſt glacez des froidures de l'Hyver, arrachans avec les ongles l'herbe qu'ils trempoient de leurs larmes devant que de la manger. Les autres eſtoient conduits aux theatres, aux amphitheatres, & au tribunaux des Juges; où l'on voyoit aucunesfois des vieillards aagez de quatre-vingt ou cent ans, des Dames fort honnorables, des filles tres-delicates, & des petits enfans, qu'on menoit à l'eſcorcherie pour les faire mourrir, devant qu'ils ſceuſſent que c'eſtoit que de vivre. Bref, tous les ſupplices que les Buzires & les Mezences avoient ignoré eſtoient pour lors inventéz, & exercez ſur les corps des Chreſtiens.

Les Rois de Cambray ennemis jurez des Chreſtiens.

Mais ô Dieu, qu'il faut bien dire qu'il n'y a force ny conſeil

qui se puisse opposer à vos desseins: vostre sainte providence enfermée dans la nuë, gronde sur les testes couronnées, terrasse en un moment les montagnes d'orgueil, que les tyrans bastissent les uns sur les autres, & fait voir la petite sagesse des plus grands politiques, comme une choüette plumée & honteuse aux rayons du Midy. Cloüis, qui alloit le grand train du siecle, voyant qu'il avoit une grosse guerre contre les Sueves sur les bras, ouvrit tout à coup les yeux pour avoir recours dans ses necessitez temporelles aux forces spirituelles. Il se mit deslors à penser serieusement en soy mesme, qu'il y avoit quelque providence du Ciel, qui donnoit le branle aux victoires & aux Empires, sans laquelle les conseils des hommes estoient tenebreux, les armées foibles, & les efforts tres vains. Puis ramenant en sa memoire tout ce qui s'estoit passé dans l'Empire Romain, il vit que ces Empereurs qui s'estoient monstrez les plus ardens en la superstition des Dieux, & les plus grands persecuteurs des Chrestiens, avoient esté infames, & malheureux, sans amour des peuples, sans nom, sans enfans, la pluspart odieux & execrables à la posterité. Il vint à penser que la Religion de sa femme Clotilde, qui professoit tant de sainteté, & avoit crû dans les orages de quatre cens ans & plus, avoit quelque chose de divin, & que peut estre ce ne seroit pas mal fait d'invoquer dans ce grand labyrinthe d'affaires, le Dieu de sa femme. Comme il alloit remüant ces discours au fonds de sa pensée, & qu'il se voyoit en danger de perdre avec sa Couronne la bataille contre ses ennemis, il fit vœu d'accomplir la promesse qu'il avoit donnée à la Reine sa femme, & de se convertir tout à fait à la foy des Chrestiens, s'il retournoit victorieux de cette bataille. La parole ne fut pas si tost laschée, que Cloüis r'alliant ses troupes toutes effarées, choqua ses ennemis avec tant de bonheur, qu'il les tailla presque tous en pieces, & força le reste à estre ses tributaires. Aprés l'heureux succés de cette bataille, Cloüis voulant s'acquitter de ses promesses, se fit instruire dans la connoissance du vray Dieu par S. Vaast & par S. Remy, à dessein de se faire bien-tost baptizer.

Commencement de la conversion de Cloüis, d'où le bonheur des Chrestiens en nos Gaules.

Aprés son Baptesme ce Monarque changé en un autre homme, ne vivoit plus que du feu de charité, & d'affection envers les Eccle-

Ecclesiastiques, & mit tous ses soins à bastir, orner, & enrichir des Eglises. Il commença par celle de Rheims, mais avec tant de magnificence, que S.Remy qui estoit d'un courage noble & genereux, avoit de la peine de prendre tout ce que le Roy vouloit donner, suppliant sa Majesté qu'il appliquast ses liberalitez à d'autres lieux qui en avoient plus de besoin. De là il se mit à faire edifier l'Eglise des Apostres S. Pierre & S. Paul, qu'il honnoroit comme les Peres de la Chrestienté: c'est maintenant Sainte Genevieſue de Paris, que le Roy & la Reine choisirent depuis pour leurs tombeaux.

Il ne se contenta pas de bastir ces deux Eglises, & de les enrichir de dons innombrables, mais il envoya plusieurs Saints personnages par toutes les plus celebres Villes, afin qu'ils s'employassent avec plus de zele & de promptitude à la construction des Eglises, dont ils estoient assurez d'estre les Conducteurs & les Evesques. Ce fut alors que S. Vaast fut envoyé à Cambray & à Arras, Agricolaus à Tongre, Theodore à Tournay, Altimonde à Teroüanne, & Aquilin (selon Boucher) à Cologne.

SAINT VAAST.

Precepteur de Cloüis, aprés la Victoire de Tolbiac (sorti d'une tres illustre Maison de Picardie au quartier de Laon) vint d'abord à Arras, où il bastit une Eglise sur le coulant de Crinçon, y desracina les mauvaises mœurs, y abatit les Idoles, & y fit en fin renaistre un peuple tout nouveau dans le sang du Sauveur. Cependant Ragnacaire Roy de Cambray tourmentoit par des supplices outrageux & inhumains les Chrestiens, dont les uns attachez sur des Croix, finissoient leur vie goutte à goutte parmy d'extremes douleurs; les autres estans couverts de peaux de bestes sauvages par de cruelles inventions, estoient exposez aux chiens, qui se jettoient sur eux avec une extreme rage, & les déchiroient en pieces; quelques uns attachez à des poteaux, estoient brûlez à petit feu, avec des jeux & des artifices diaboliques: de sorte que sur le soir lors que le Soleil se couchoit, pour n'estre soüillé de ces tragiques spectacles, les corps des fidelles tout en feu, servoient

de

de torches & de flambeaux aux joyes dissoluës des Payens. S.Vaast voyant qu'il ne pouvoit faire aucun progrez à Cambray dans la propagation de l'Euangile pendant ces horribles persecutions, eut recours au Grand Cloüis, qui autant porté à l'aggrandissement de ses Estats qu'à l'extirpation du Paganisme, vint avec une puissante armée vers Cambray, pratiqua par des secretes menées la mort de ce cruel Tyran, & la ruine de ses complices. Cloüis estant devenu maistre de Cambray, S. Vaast y accourt pour y sauver les ames, & y renverser les Dieux de la Gentilité. Il y bastit l'Eglise de S.Pierre (premier Siege des Evesques, qui est l'Eglise de S. Aubert d'à present) où il establit des Chanoines seculiers l'an 530. & respandit par toute la contrée des lumieres de sa doctrine, des orages de sa sagesse, des tempestes impetueuses de ses paroles, qui faisoient trembler les plus insensibles, humilioient les Rois, & remuoient toute la nature. Ce n'est pas icy mon dessein de m'estendre sur tout ce qui se pourroit dire de ce grand Prelat aussi bien que de ses Successeurs, parce que leurs merites sont trop hauts pour estre dignement depeints par ma plume, & leurs actions en trop grand nombre pour estre comprises dans ce volume. C'est assez si je dis que tant qu'il y aura des Intelligences & des Astres, tant qu'il y aura icy bas des siecles & des hommes, S. Vaast sera regardé comme le premier Docteur du premier Roy Chrestien, l'œil de nostre Belgique, le destructeur des Idoles, la porte du Ciel, & le Triomphateur du Cambresis & de l'Artois infidelles: les langues de ces deux Provinces ne prononcent rien de si doux, que son nom, les Eglises n'ont rien de plus precieux que ses vertus, ny de plus fort que son exemple, ny de plus auguste que sa veneration. Il mourut comme un conquerant entre les palmes, & monta au Ciel l'an 540. le 6. de Fevrier, selon Surius.

S. DOMINIC

Succeda à S.Vaast; qui l'ayant fait son Vicaire en sa charge durant sa vie, semble l'avoir fait heritier de ses vertus & de son esprit, comme par une transpiration merveilleuse. Cét homme de feu grava tellement son charactere sur la personne de Domi-

Dominic, qu'il aymoit le plus au monde, qu'il sembloit renaistre en luy par tout ce qu'il avoit de meilleur. Sa mort n'est marquée de personne.

S. VEDULPHE

Entreprit la dignité Episcopale avec grand courage, pour la gloire du Dieu des Monarques, & le salut & repos de ses sujets. Il establit son sejour à Cambray, & y bastit un Palais pour la demeure de ses Successeurs environ l'an 583. Il vint à payer le tribut commun à la condition des vivans peu de temps aprés.

S. GERY

Prit sa naissance à Ivoy en la Province de Luxembourg. Il s'addonna dés sa jeunesse aux bonnes lettres, & profita tellement dans l'escole des vertus, que le Roy Childebert le jugea digne de remplir la place de S. Vedulphe. Il auroit mieux aymé de joüyr du repos de la solitude, à laquelle ses inclinations le portoient, pour y cultiver la devotion au plus haut point, & se recreer avec les Anges, mais il fallut obeïr à un Roy, qui vouloit faire par son moyen les plus grands coups d'Estat, & esperoit par sa doctrine de remedier aux desordres qu'une venimeuse contagion commençoit à porter derechef dans le sein de la Chrestienté, & particulierement de la Gaule Belgique. Massæus au livre 13. de ses Chroniques dit qu'il convertit le Roy Clotaire encore infecté de quelques superstitions des Gentils, qu'il rappella la foy dans son throsne avec une douceur tranquille, & changea la face des Eglises en un estat tres-heureux. Il bastit à Cambray un Monastere qu'il dedia à S. Medard & à S. Loup, en un lieu nommé le Mont des Bœufs & y establit son frere Landon pour le gouverner. La Citadelle de Cambray fut bastie par Charles V. sur les ruines de ce riche Monastere, auquel le Roy Clotaire donna de grands biens pour obtenir l'abolition de ses enormes crimes. Clotaire de vray estoit un grand Prince, mais comme il est mal aisé d'estre en terre sans participer à la terre, que la Lune en estant esloignée de tant de milliers de lieües, en semble porter encore les

marques ſur le front : auſſi eſt-il ſi difficile d'eſtre à la Cour ſans eſtre imbu des mœurs de la Cour, que les ames qu'on eſtimoit les plus moderées en font paroiſtre quelques taches au viſage. Ce brave Roy eſtoit naturellement enclin à la colere, laquelle s'allumoit par le ſouffle de ceux qui le pratiquoient, ſe nourriſſant des alimens d'une trop grande credulité. Pour cét effet il eut diverſes priſes avec S. Gery, qui manifeſterent hautement l'authorité, & le courage de l'Eveſque. L'une fut pour le ſujet des Eccleſiaſtiques, & l'autre pour les meurtres de ſon propre fils, & des Princes d'Orleans ſes neveux, qu'il avoit fait maſſacrer, pour s'emparer de leurs Eſtats. Le fait des Eccleſiaſtiques piqua tellement le Saint, qu'il ſe ſentit obligé d'en eſcire à Clotaire fort ſeverement, comme il appert par diverſes raiſons rapportées dans ſon ancienne Legende, dont voicy quelques paroles. *Ma vie ſe paſſe en beaucoup de ſoucis, où je me ſens engagé par obligation de Charge : mais il faut avoüer, que je n'ay rien jamais reſſenty plus vivement que les grandes concuſſions, & tyrannies que voſtre Majeſté exerce ſur les miniſtres de Dieu par le raviſſement de leurs biens. Dieu nous commande de porter ſa parole à la face des Rois, ſans rougir pour la Juſtice. La grace du Sauveur me ſera tousjours plus chere que celles des Ceſars, & jamais je ne flatteray un homme pour trahir ma conſcience. Je ne fais tort à perſonne, ſi je rends à Dieu ce qu'il luy appartient ; & je profite à tous, quand je ne puis celer aux Grands la verité. Je vous ay desja dit de bouche, Sire, lors que vous commençaſt à ravir les droits de Dieu, & de ſes Egliſes, que vous vous rendiez miniſtre des fureurs des Payens, qui ne ſouhaitent avec paſſion que de voir les Chreſtiens à la cadene ; que vous les feriez triompher de nos Autels, que vous leur feriez mettre nos larmes & nos afflictions entre les jours des feſtes, ſi vous ne deſiſtiez de ſoüiller voſtre ame par des ſacrileges intentez contre le Crucifix ; mais comme je vois que vous ne tenez conte de mes prieres & de mes paroles, je vous addreſſe ces lignes, pour vous faire reſſouvenir des reproches que je vous en ayt fait pour voſtre ſalut. Si vous y reſiſtez encore, je ſeray contraint de dire que vous avez reveſtu l'ame d'un Diocletian ou d'un Neron, pluſtoſt que celle d'un Conſtantin, ou d'un Theodoſe, & que la grandeur de vos iniquitez vous rendra bientoſt compagnon de leurs tourmens. Je ne ſuis pas controlleur*

trolleur

trolleur de vos liberalitez que vous faites encore aux Payens, mais je suis interprete de vostre Foy, puis que vous m'en avez donné la direction; vous donnerez de vos thresors tant qu'il vous plaira aux Gentils, mais vous ne donnerez rien des droits de nos Eglises, que je n'y resiste de toute l'estenduë de mon pouvoir, protestant de plustost choisir le martyre que de permettre que l'on moleste mes brebis. C'est ce que je ne puis celer, d'autant que ma vie & la flatterie sont deux choses impatibles. Il escrivit plusieurs autres choses en semblables termes avec tant d'éclairs, de tonnerres, & de foudres, que Clotaire en demeura fort épouvanté, & ne luy rescrivit d'abord autre chose (comme il avoit fait un peu auparavant à Injuriosus Evesque de Tours) qu'il revoqueroit ses injustes ordonnances portées contre les Ecclesiastiques, qu'il tascheroit d'expier ses pechez par la penitence, & qu'il obligeroit ses Eglises en toutes les rencontres, comme il fit celle de Cambray que S. Gery avoit bastie.

Nostre Saint ayant remporté cette Victoire sur l'esprit de ce Grand Monarque, en remporta mille autres sur les Idolatres, qui professerent depuis le Christianisme; qui monstre bien qu'en faisant d'un grand Seigneur un homme de bien, on oblige tout le monde. Ce venerable Prelat rendit doucement son ame l'an 594. apres avoir gouverné son Evesché 39. ans; sa sagesse l'a rendu comme un Oracle aux sçavans, sa vie inimitable aux plus parfaits, son zele admirable aux plus courageux, la force de ses miracles redoutable aux plus puissans, son aage venerable à la nature, sa mort regretable à toutes ses Eglises, & sa sainteté adorable à tous les siecles.

S. BERTHOALD.

Estoit né du sang Royal de France. Franc-homme dans ses Genealogies des Saints des Païs-bas, dit qu'il estoit fils d'Ældaric Comte de Bourgongne & d'Arques, & de Richariane fille de Richer Comte de Cambray & d'Artois. Quoy qu'il en soit, c'estoit un tres grand & tres Saint personnage, & se trouve souscrit au Concile de Rheims tenu l'an 630. par l'Archevesque S. Sonnat, mentionné par Flodoard, avec quarante

autres Eveſques. L'an de ſon decés nous eſt inconnu, auſſi bien que le nombre de toutes ſes belles actions.

S. ADELBERT, ou EMELBERT

Remplit la place de S. Berthoald vers l'an 632. Il eſtoit fils de Witger Comte ou Sire de Condé en Hainaut, de Vergy, de Ham vers Aloſt &c. Il eut pour mere Amalberge Dame de Saintes lés Hal en Brabant, fille de Watier III. du nom Comte de Hainaut, comme vous pouvez apprendre par ce petit fragment, extrait des remarques de Malbranck, de Franchomme, de Vincent, & autres, qui choquent pourtant les ſentimens d'aucuns Hiſtoriens François.

I. LEODEGAIRE ou LEGER I. du nom Comte de Boulogne, d'Amiens, de Teroüane, de Tornhem, eſpouſa *Gontix*, vers l'an 484.

II. AYMES ou AYMERY recüeillit les riches Terres de ſon pere l'an 511. & eſp. *Mauriane* Comteſſe en Aquitaine, qui luy donna 2. fils, qui ſuivent.

III. 1. WAGON Comte de Ponthieu Seigneur en Artois, & Vermandois. eſp. N... qui le fit pere de cinq fils.

2. *S. Honorat* Eveſque d'Amiens l'an 554.

IV. 1. WAGONIDES fils aiſné de Wagon, fut Comte de Ponthieu.

2. *Wagon* II. du nom Comte en Vermandois, en Bourgongne, en Aquitaine, & en Cambreſis, laiſſa une fille dont nous parlerons icy bas.

3. *Thibaud* Comte d'Oſtrevant, fut pere de S. Gertrude heritiere d'Oſtrevant.

4. *S. Vigor* Eveſque de Bayeux.

5. *Witgere* Comte de Condé, Seigneur de Chimay, de Ham, de Verſenau eſp. N... qui luy procrea un fils de ſon nom.

V. BERTRADE Comteſſe en Cambreſis, Vermandois, &c. fille aiſnée de Wagon II. merita l'alliance de Clotaire II. du nom Roy de France, d'où ſortit DAGOBERT I. du nom Roy de

de France, qui espousa, ou plustost eut pour amie *Gerberthe* Comtesse en Vermandois, & Cambresis, selon l'opinion de quelques Historiens.

WITGERE succceda au Comté de Condé, & aux Seigneuries de Chimay, de Ham, &c. aprés la mort de son pere. On le qualifie Vice-Duc de Lothier, & on luy donne pour femme *Amalberge*, fille de Watier III. Comte de Hainaut, issu de la Race de Clodion, selon l'opinion de quelques Genealogistes. On le fait pere de 5. enfans qui suivent: Aucuns ne luy en donnent que deux, & disent qu'Amelberge espousa en 2. n. Thierry Duc de Lorraine.

1. S. ADELBERT Evesque de Cambray. VI.

2. *S. Rainelde*, massacrée par les Huns.

3. *S. Pharaïlde.* Aucuns la font seulement sœur uterine d'Adelbert.

4. *S. Ermelinde*, reverée à Meldaer.

5. *S. Goule*, ou *Gudule* Patrone de Bruxelles:

Cét Adelbert donna à son Eglise de Cambray la Seigneurie de Ham non loin d'Alost. Il deceda à Rome l'an 638. Les illustres Chanoinesses de Maubeuge l'honnorent comme leur Patron.

S. AUBERT.

Le Prince des Evesques dont la vie & les mœurs meriteroient des volumes, m'oblige d'imiter les Geographes qui mettent tout l'univers dans une petite carte. Ce grand Sainct estoit un homme dans lequel il sembloit que la vertu se fust incorporée, pour se rendre visible aux yeux des mortels. Le bien faire qui vient aux autres par estude, sembloit luy venir par nature, puis qu'il avoit consacré son enfance par l'ignorance des vices, & la blancheur de l'innocence. Les autres estiment que c'est un mal que de faire un peché, & chez luy c'estoit un grand mal que d'obmettre une vertu. Dés lors qu'il vivoit en la maison de son pere Vedulphe, il vivoit de la pratique des bonnes actions, il prenoit les jeusnes par delectation, & les viandes par raison, il s'attachoit aux uns par amour de la Croix, & admettoit les autres par voyes de necessité. Il

ſortoit tous les jours du lit comme le Phenix de ſon nid, n'ayant point d'autres flammes que celles de ce grand Soleil qui bruſle les Anges au Ciel, & les cœurs les plus Angeliques en terre. Dés l'aage de quatorze ans il abandonna ſa maiſon paternelle pour prendre l'habit de Moine au Monaſtere de Luxeüil en Bourgongne; où apres y avoir veſcu quelques années comme un Seraphin dans le Ciel, & ſe voyant importuné d'accepter une dignité Epiſcopale, il ſe retira ſecretement ſur un mont lez Tournay, pour fuir la lumiere de la gloire: mais comme il penſoit d'y eſtre bien caché, Dieu fit parêtre des marques ſi evidentes de ſon ſejour, qu'il fut forcé par le Roy Dagobert ſon couſin d'en ſortir, comme Samuel du Tabernacle, pour apporter l'innocence au throſne Epiſcopal de Cambray & y prendre la dignité. Dés l'entrée qu'il fut en charge, il mania ſes exhortations & ſes diſcours avec une telle œconomie, que les Payens y trouverent leur converſion, les ignorans leur inſtruction, les curieux de la lumiere, les doctes de la ſolidité, les eloquens de la grace, les Princes des charmes, les vicieux de l'effroy, les vertueux de l'edification, les timides de la hardieſſe, les affligez de la conſolation, & tout l'Univers de l'admiration. Sa douceur le rendoit familier à tous ceux qui avoient beſoin de ſon aide. Autant que ſon zele le faiſoit terrible à ceux qui oſoient attaquer ſon Maiſtre, autant ſa debonnaireté le rendoit communicable à tout le monde: les occupations exterieures ne diminuoient rien de ſon interieur, & le ſecret de ſa contemplation n'empeſchoient point la conduite des affaires. Jamais il n'eſtoit imperieux, que pour ſouſtenir l'Empire du Sauveur du monde; comme il s'élevoit juſques au Ciel, quand il eſtoit queſtion de defendre l'Egliſe, auſſi s'abbaiſſoit-il juſques aux abyſmes, lors qu'il falloit condeſcendre aux infirmitez des hommes. L'honneur luy a touſjours ſemblé le tribut de Dieu, & tant qu'il a veſcu, il l'a rendu conſtamment à ſon Maiſtre, ſans retenir autre choſe pour ſoy que le fardeau de ſon miniſtere. Son continuel exercice eſtoit d'inſtruire les Monarques & les Princes, d'exhorter les peuples, de convaincre les Idolatres, de conſoler les affligez, de repaiſtre les fameliques, de veſtir les nuds, de racheter les priſonniers, de recevoir les pelerins, de monſ-

trer

trer la voye du ſalut aux errans, de retirer les deſeſperez du naufrage, d'enflammer les tiedes, de maintenir les fervents, de pourvoir à toutes ſes Egliſes, & à tous ceux qui eſtoient ſous ſa charge. Auſſi jamais homme ne fut plus aymé ny craint que luy, tant il ſçavoit bien diſpenſer ces deux affections ſi diverſes, chacun le reveroit comme ſon Seigneur, & le cheriſſoit comme ſon pere; chacun eſtimoit trouver ſa patrie, ſes proches, & ſes commoditez, où eſtoit Saint Aubert.

Le Roy Dagobert amenda ſa meſchante vie par ſes frequentes exhortations; Landelin ſon filloeul, fils du Seigneur de Vaux en Artois, reprit par ſes conſeils & par ſes larmes le chemin des vertus qu'il avoit malheureuſement abandonné, & fonda par ſon aide les Monaſteres de Lobbe, d'Aulne, de Waſlers, & de Creſpin: Madelgaire, dit depuis Vincent, mary de Ste Waudru Comteſſe en Haynaut baſtit les Monaſteres de Soignies, & d'Aumont par ſa perſuaſion. Et comme il voyoit que les bons Religieux & Religieuſes ſeruoient d'un grand ornement à ſon Egliſe, il prit un ſoin tres particulier de les entretenir, & cultiver comme des illuſtres plantes du jardin de l'Egliſe. Jamais il n'eut repos qu'il ne viſt les Monaſteres de S. Guiſlain, de S. Waudru (femme du ſurnommé Vincent) à Mons, de S. Aldegonde à Maubeuge, de Maroiles, de Marciennes, de Nivelles, d'Aumont, de Soignies, de Creſpin, de Lobbes, d'Aulne, de Walers, de Condé, de Haſnon, & vingt autres erigez pour ſervir de retraite à pluſieurs grands Princes & Princeſſes, auſquels il avoit conſeillé de ſe dedier à la vie ſolitaire, pour faire en terre ce que les Anges font au Ciel. Bref, ce Saint Prelat a laiſſé en ſes eſcrits, en ſes meditations, & en ſes mœurs une telle ideé de ſon gouvernement en ſa charge, que les ſenſuels y trouvent dequoy apprehender leur fin, les tiedes dequoy s'enflammer, les imparfaits dequoy ſe corriger, & les plus parfaits dequoy tousjours apprendre. Ses ſermons & ſes graces eurent tant d'effet, qu'il venoit des Religieux d'Allemagne de France, d'Angleterre, & d'Irlande, comme SS. Wlmare, Walbert, Venant, Etton, Waſnulphe & autres, & meſme des extremitez de la Chreſtienté, comme SS. Guiſlain, Lambert, & Berler, pour oüyr ſa ſageſſe, comme celle de Salomon, & recevoir ſes inſtructions. Sa belle ame eſtoit comme

me Ibis, oyseau d'Egypte, qui fait son nid dans les palmes; tousjours elle estoit dans les grandes pensées, & n'avoit pas d'impression de la terre, non plus que la premiere sphere des corps celestes. En fin, aprés avoir tellement policé son Eglise, qu'elle sembloit une copie du Ciel & un patron eternel des vertus, il mourut l'an 675. à Cambray, comme en un champ tout remply de palmes plantées de sa main, cultivées par son industrie, & arrousées de ses sueurs. Sa mort fit reconnêtre qu'il estoit né pour tout le monde, puis qu'il n'a pû mourir sans les larmes de tout l'Univers, qui ayant trouvé ses interests dans la vie de ce Prelat, trouvoit aussi en son trespas le sujet de ses regrets.

Nous avons dit cy devant que S. Autbert estoit natif de Haucourt en Cambresis, aussi lieu natal de la Reine Fredegonde, & qu'il attouchoit de parentée au Roy Dagobert; ce petit Fragment Genealogique, tiré des remarques de Grammaye, de Franc-homme, de Vincent, de Colvenere, de Claude Desprets, de le Leu, & autres, vous en donnera plus de lumiere, & vous fera veoir la grandeur de son extraction, laquelle est autrement descrite par aucuns Historiens François.

Fragment de la posterité de PHARAMOND.

I. PHARAMOND I. Roy de France, fils de Marcomir, ou, selon du Tillet, du Duc Sunnon, mourut l'an 429.

II. CLODION dit le Chevelu s'intitula Roy de Cambray, où il fut inhumé l'an 448. On parle diversement de sa posterité.

1. *Clodebauld* semble avoir esté son fils aisné. On le qualifie Roy de Cologne.

III. 2. RANCAIRE son cadet fut Roy de Cambray. On luy donne 4. fils, sçavoir

IV. 1: RAGNACAIRE Roy de Cambray massacré par Cloüis I:

2. *Riquier*, tué aussi par Cloüis.

3. *Ricomer*, assassiné par le mesme Cloüis.

4. *Auberon*, *Aubert*, ou *Alberic*, s'estant sauvé aupres de Theodoric Roy des Ostrogots, espousa *Argote* sa fille, & par son moyen il recouvra une partie du domaine de ses Ancestres usurpée par Cloüis.

WAU-

WAUBERT I. Comte de Hainaut, d'Ardenne, de Cambresis, &c. espousa *Lucille*, fille de l'Empereur Zenon, qui luy procrea 4. fils, qui suivent. V.

1. ANSBERT dit le Senateur esp. Blitilde fille du Roy Clotaire, qui le fit pere d'*Arnould*, lequel eut d'*Ode* fille du Duc de Suave, *S. Arnould* Maire du Palais, Evesque de Mets, &c. celuy-cy laissa de *Dode* sa femme un fils nommé *Anchise*, pere de *Pepin* dit *le Gros* Maire du Palais d'Austrasie, & Prince des François, Bis-ayeul de l'Empereur *Charlemagne*. VI.

2. *Waubert* II. du nom Comte de Hainaut, esp. *Cloïilde*, sœur d'Athalaric Roy d'Italie, qui luy procrea Waubert III. qui d'*Amelberge*, sœur de Pepin de Landen, eut *Waubert* IV. & *Brunulphe*, mary de *Vraye* fille du Comte de *Boulogne*, mere de S. *Aye*, femme de *Hidulphe* Duc de *Lobbes*. Ce dernier Waubert laissa de sa femme Bertilde fille du Roy de Thuringe, 2. filles, nommées *Waudru*, & *Aldegonde* reverées pour Saintes, & Fondatrices des Illustres Chapitres de Mons, & de Maubeuge.

3. *Brunulphe* Comte de Cambresis, d'Ardennes, &c. 3. fils de Waubert I. sejournoit volontiers en son Palais de *Haucourt* en Cambresis. Il laissa un fils de son nom (qui fut pere de *Brunulphe* III. de *Sichilde* alliée au Roy Clotaire II. & de *Gomatrude* 1. femme du Roy Dagobert, qu'il repudia) & 1. fille nommée *Fredegonde*, femme du Roy Chilperic, dont nous avons souvent parlé cy devant.

4. *Landry*, surnommé *de la Tour*, Comte en Cambresis, Maire du Palais de Chilperic, avança sa niepce *Fredegonde* à la couche Royale, pour mieux asseurer son authorité. On luy donne pour femme *Gundode*, fille du Comte de Teroüane, qui le fit pere de *Vaoul*, ou *Vedulphe*, Comte, ou Gouverneur de Cambray, duquel sortit nostre Evesque S. AUBERT, & *Vedulphe* Comte en Cambresis, Gouverneur ou Chastelain de Cambray, Tige d'un grand nombre de Familles du Cambresis, mentionnées au Chapitre 12. de nostre 1. Partie.

Fragment de la posterité de MEROVEE.

MEROVEE Prince des François, frere de Pharamond, selon l'opinion des Autheurs mentionnez. I.

II. MEROVÉE s'empara du Royaume de ses neveux, selon aucuns. Il mourut l'an 456. ayant laissé un fils qui suit.

III. CHILDERIC I. du nom Roy de France, espousa *Basine* femme du Roy Bissin, qui luy procrea un fils, & deux filles.

IV. CLOÜIS I. du nom Roy de France, surnommé le Chrestien, s'empara des Estats des Roys de Cologne & de Cambray, ses cousins, & dilata son Domaine depuis le Rhin jusques aux Pyrenées. Il laissa sept enfans de sa femme Clotilde de Bourgongne, sçavoir, *Ingomer*; *Clodemir* Roy d'Orleans, & de Bourgogne; *Childebert* Roy de Paris; *Clotaire* I. du nom, qui suit; *Clotilde* femme d'Amaury Roy des Gots, & deux autres filles.

V. CLOTAIRE I. du nom fut seul Monarque de toute la France. On luy donne 5. femmes. Il finit ses jours à Compiegne l'an 562. ayant laissé plusieurs enfans.

VI. CHILPERIC I. du nom Roy de Soissons, puis de Paris, aprés la mort de son frere Charibert. Il repudia sa femme *Audovere*, pour complaire à *Fredegonde*, fille de *Brunulphe* Comte en Cambresis. Sa seconde femme nommée *Gosuinte* (sœur aisnée de Brunehaut Reine d'Austrasie) fut estranglée par les menées de la mesme Fredegonde, qui remplit de divisions, & de cruautez le regne de Chilperic, selon le recit de quelques Historiens, que Fauchet tient estre fabuleux. *Fredegonde* ayant acquis l'honneur de la Couronne par son mariage avec le Roy, semble avoir quelques années aprés machiné sa mort, avec *Landry* son oncle. Quoy qu'il en soit, si elle est blasmable pour sa vie lubrique, & les frequents assassinats qu'on luy veut imputer, elle fut heureuse d'avoir esté mere d'un Monarque des plus vertueux de la Lignée des Merovingiens, nommé CLOTAIRE II. surnommé *le Grand*, qui recüeillit les successions des Rois d'Austrasie, de Bourgogne, & d'Orleans, qu'il reünit à ses Estats, & par ainsi il fut seul Monarque des Gaules. On luy donne deux femmes, dont l'une nommée *Bertrude de Saxe*, fut mere de *Dagobert*, qui suit: l'autre nommée *Sichilde* (sœur de *Brunulphe* Comte de Cambresis, d'Ardennes, &c.) fut mere de *Charibert*, ou *Aribert* Roy d'Aquitaine.

DAGOBERT I. du nom fut Roy de France, d'Austrasie & de Bourgogne. Il receut les instructions & conseils de S. Arnould,

nould, & de S. AUBERT ses cousins. Il donna à celuy-cy, & à son Eglise de Cambray les Villages *d'Onaing*, & de *Quaroube*, situez entre Mons & Vallencienes. Si on loüe ses belles qualitez, on blâme aussi ses defauts : le nombre desordonné de femmes & concubines, le divorce qu'il fit de son espouse legitime, le meurtre commis en la persone de Brunulphe Comte de Cambresis, & d'Ardennes, son parent & allié, la mort de *Chilperic* fils de Charibert Roy d'Aquitaine, & d'autres Seigneurs massacrez par son commandement, ont beaucoup terny l'honneur de sa gloire. Il laissa de *Nantilde* sa 2. femme *Cloüis* II. du nom, qui fut Roy de France & de Bourgongne, &c.

Si cette Genealogie est veritable, il nous faut avoüer que nostre Evesque S. AUBERT touchoit de parentée aux plus grands Monarques de l'Europe ;

S. VINDICIAN.

Auparavant qu'il fut consacré Evesque de Cambray, il fut long-temps Vicaire & Suffragant de S. Aubert durant son grand aage. Il avança fort les revenus des Monasteres de S. Vaast d'Arras, du Mont S. Eloy, de S. Amand, de Hasnon, de S. Amand, de Crespin, de Marciennes, de Maroilles, de Honnecourt, & autres. Il a eu beaucoup d'empire sur les esprits des Monarques & des Princes. Sa parole estoit un tonnerre, son exemple une escole de grandes actions, son zele envers les Eglises & le soulagement des pauvres un feu devorant, ses negotiations les affaires de l'eternité, sa conversation une idée de la vie contemplative & civile. Je laisse à ceux qui ont entrepris d'escrire sa vie, le detail de ses vertus, & de ses miracles ; je vous diray seulement qu'aprés avoir travaillé longues années pour la gloire de Dieu, & le salut de ses peuples, il finit ses jours à Bruxelles l'an 712. & fut inhumé en l'Abbaye du Mont S. Eloy lez Arras. Aucuns marquent autrement l'année de sa mort.

HILDEBERT

Qu'aucuns font fils de Walmar, & petit fils de Wilbert

Comte de Boulogne, d'Amiens, de Teroüane, de Tornhem &c. remplit la place de S. Vindician, mais pour peu de temps, car il mourut l'an 715.

HUNOLD

Ne tint l'Evesché de Cambray que deux ans, car il deceda l'an 717.

S. HADULPHE

Aprés avoir gouverné plus de vingt ans l'Abbayé de Saint Vaast d'Arras, gouverna heureusement l'Evesché de Cambray environ douze ans. On le fait fils de S. Arnould Evesque de Mets, mais avec peu de fondement. Il mourut plein de merites l'an 729. & fut inhumé en l'Eglise S. Pierre de Cambray, & depuis transporté en celle de S. Vaast d'Arras, où se voit encore cét Epitaphe.

Hic jacuit Sanctus speculum virtutis Hadulphus,
Qui vigil Atrebatum rexit ad astra chorum;
Dulcis ave; nostris veniam pater objice culpis,
Grataque dilecto dona repende gregi.

TREWARD

Ou *Tragard* fut sacré l'an 730. On le voit mentionné dans une lettre du Pape Zacharie, en date de l'an 744. On marque son decés l'an 752.

GOIFRIDE

Ou *Geofroy* estoit fils de S. Arnould le Martir, & petit fils du Comte de Cisoin, selon la plus probable opinion. Ce Prelat aprés avoir sainctement gouverné ses Eglises, trespassa l'an 770. le 13. de Juillet.

ALBERIC

Estoit de tres-haute extraction, selon Gelic; on marque sa mort l'an 790; & fut inhumé S. Aubert de Cambray.

HIL-

HILDOARD

Fils *d'Albon* (que Gelic qualifie Prince en Cambresis & Hainaut) ſucceda à Alberic. Il impetra de l'Empereur Loüis des beaux privileges pour ſon Egliſe de Cambray l'an 798. Il deceda l'an 816. le 4. de Juillet.

HALICHAIRE

Qualifié fils du Comte de Boulongne, dés qu'il fut pourveu de la charge Epiſcopale, il conſacra preſque tout ſon patrimoine aux pauvres, donnant quaſi tout ce qu'il avoit, ſans ſe reſerver ſoy-meſme. Si les biens periſſables s'eſpuiſoient, la Foy ne s'épuiſoit jamais. La Foy ſervoit aux aumoſnes, & les auſmoſnes ne manquoient pas à la Foy. Ces aſſiſtances temporelles donnoient entrée aux graces & viſites ſpirituelles, par leſquelles il taſchoit d'addoucir à force d'huile le joug de Chriſt, & orner de vertu les ames de tous ſes ſujets, ainſi que ſon propre cœur, qui eſtoit le vray domicile de la charité. Auſſi n'y avoit-il Prelat en ſon temps qui ſçût mieux ſe faire aimer, & craindre que luy. Ce fut pour cela que le Pape Paſchale l'envoya avec Ebon Archeveſque de Rheims pour convertir les Danois, chez leſquels il fit un grand fruit, mais avec un labeur infatigable. Ses predications eſtoient ſolides, pures, coulantes, & pleines de bonnes inſtructions. Il ſçavoit dompter les vicieux par ſon authorité, deſarmer les inſolens par ſon eloquence, & deſtruire les pechez autant par ſes beaux eſcrits que par ſes parolles. L'Empereur Loüis fit tant d'eſtat de ce grand Prelat, qu'il l'envoya à Conſtantinople pour y faire en ſon nom une eſtroite alliance avec l'Empereur Michel, l'an 828. Il mourut au retour de ſon Ambaſſade, & fut inhumé en l'Egliſe du Mont S. Eloy, l'an 830. le 25. de Juin. Les Reliques de S. Eſtienne, de S. Coſme, de S. Anthoine, & de S. Theodore, qu'il a rapporté de Conſtantinople avec pluſieurs autres raretez ſe voyent encore aujourd'huy dans la Threſorie de l'Egliſe Metropolitaine de Cambray.

THIE-

THIERY

Prit la dignité Episcopale l'an 831. qu'il avoit constamment refusée. Il fut present au Synode de Paris l'an 846. de de Cerisy l'an 848. & de Soissons l'an 853. Il apporta beaucoup de soin à la reparation du Monastere de Lobbes (où il donna les Ordres l'an 832.) & de l'Eglise de S. Gery à Cambray, où Charles le Chauve fonda plusieurs Chanoinies, par ses prieres. Balderic le qualifie Prelat de tres grande Sainteté, & doüé du don de Prophetie. Il mourut regretté de tous les siens l'an 863. & choisit sa sepulture dans l'Abbaye de S. Aubert de Cambray. Son corps fut depuis transporté avec celuy de S. Rotard (aussi Evesque de Cambray) à Magdebourg en Saxe, pour satisfaire aux instantes prieres de l'Empereur Otton.

GUNTBERT, TETBALD, & HILDUIN.

Tous trois fort ambitieux, s'efforcerent l'espace de trois ans d'usurper cette chaire Episcopale, & crûrent, selon les paroles de l'Apostre, que c'estoit desirer une bonne œuvre, que de desirer un Evesché. Mais ces pauvres aveuglez ne consideroient pas le danger qu'il y a dans les Prelatures, lors qu'on y veut entrer par les voyes d'une mauvaise conscience. Ils esperoient se recompenser sur les dépoüilles de l'Eglise, où ceux qui procedent par des voyes sensuelles & mondaines, trouvent souvent le venin & la mort cachée sous une apparante douceur. Mais comme l'Archevesque de Reims Hincmar avec le Clergé reconnut que ces trois personnages avoient un courage bas, des mains oysives, des intentions mauvaises, des actions legeres, & inconstantes comme des giroüettes, & sachant bien qu'il estoit bien plus expedient de voir un singe sur un toict, & de la fumée sur un chandelier, que de contempler un homme en dignité sans merite, empescha constamment leur reception, nonobstant l'authorité du Roy Lothaire, qui vouloit au moins pourveoir de cette Dignité son cousin *HILDUIN.*

S. JEAN.

S. JEAN

Surnommé *le Bel*, ou *le Beau* apres la mort de l'Empereur Lothaire fut élevé à cette charge par Lothaire le Jeune, en la Cour duquel il avoit esté nourri & exercé l'office de Chanterie. Il fut sacré Evesque l'an 866. par Hincmar Archevesque de Reims assisté de Bertoul Evesque de Treves, & d'Odon Evesque de Beauvais. Il fut present au Concile de Soissons l'an 866. de Troyes l'an 867. & autres. Il procura des grands biens à son Eglise de Cambray, que la Chartre du Comte Macaire rapportée au livre des Preuves, dit estre situez entre Huy & Dinant, villes du païs de Liege enfermées dans la Province, que nos anciens appelloient le Condrous, ou païs des Condruses. L'an de la mort de ce Prelat est marqué diversement par les Autheurs, comme aussi le lieu de sa sepulture. Balderic dit qu'il fut inhumé dans l'Eglise de S. Croix de Cambray, où se voyoit encore n'agueres cét Epitaphe.

Regum magnifica fueram nutritus in Aula,
In qua Cantoris nomine functus eram.
Non propriis meritis, sola pietate Tonantis,
Antistes ista factus in urbe fui.
Qui præstante Deo monui contemnere semper
Illecebras mundi, gaudia vera sequi.
Nunc autem facto carnisque animæque diremptu,
Septima post sexta Sabbata perficio.
Donec in adventu Christi sua membra resumat
Spiritus, octavo jam radiante die.
Qui legis hunc titulum frater subsiste parumper,
Et dic æternam promerear requiem.

S. ROTARD

Fut consacré Evesque l'an 879. Il s'efforça sur tout de déraciner les heresies, & quelques façons de la Gentilité, qui se glissoient facilement ou par force ou par contagion dans les maisons des Cambresiens durant les funestes ravages des Normands, qui ne firent qu'un bucher de toute cette petite Province aussi bien que de ses voisines. Il retrancha par son authorité

thorité beaucoup de débauches & de dissolutions qui ressentoient fort les Bacchanales, & tâcha de faire un bon Clergé pour servir de miroir aux Laïques. Il deceda regretté de tous les fidelles l'an 886. Il choisit sa sepulture dans l'Eglise de S. Aubert, d'où il fut depuis transporté à Magdebourg, où il est reveré pour Patron.

DODILON

Aprés avoir gouverné l'Abbaye de St. Vaast d'Arras l'espace de sept ans, il fut appellé à Cambray pour y gouverner l'Evesché. Son sacre fut fait le 17. de Mars de l'an 887. en presence de Foulque Archevesque de Reims, d'Hetilon & d'Herimand Evesques de Noyon & de Teroüane. Il fut present au Concile de Reims tenu l'an 894. où Bauduin Comte de Flandres fut obligé de restituer aux Eglises de Cambray les biens qui leur avoit ravy. On ne peut croire combien de choix il apportoit pour la promotion des Ecclesiastiques, jusques à rejetter souvent quelques-uns qui luy avoient esté recommandez, n'ayant rien tant à cœur que de voir la maison de Dieu sans crime & sans soupçon. Il donna à son Eglise de Cambray le village de Boursy situé entre Cambray & Bapaumes. Il entoura sa Ville de bonnes murailles, & y enferma l'Eglise de S. Aubert, afin de la mettre à couvert des courses des Normans. Bref, aprés avoir porté tous ses soins à la reformation, & à la defense de ses Eglises, il mourut l'an 894. & fut inhumé dans la grande Eglise de Cambray, & non dans l'Abbaye de Lobbes, comme veuillent aucuns. Gelic dit qu'il descendoit des Comtes de Guines.

ESTIENNE

Fut promeu à la dignité Episcopale l'an 905. Il fut present au Concile de Trosley (Bourg guere loin de Soissons) l'an 924. où Isaac Comte de Cambray fut contraint de restablir les Eglises dans leurs droits & preeminences. Il avoit beaucoup d'empire sur les esprits des Monarques, & particulierement d'Eude, d'Arnould, & de Charles. Ce dernier donna à l'Eglise de Cambray les Villages de Carnieres, de Montigny

tigny, de Neufvillis, de Vendegies (c'eſt le Chaſteau-Cambreſis d'à preſent) de Gondrechies, & l'alleud de Wahiercourt proche de Ribecourt en Cambreſis, avec les Villages de Torigny au Vermandois, de Carency au Soiſſonnois, & autres. Les lettres de cette donation furent faites à Crutzy, ſelon le rapport de Balderic, comme vous remarquerez dans le livre des preuves. Ce meſme Roy donna encore à Eſtienne les Abbayes de Maroilles & de Creſpin, avec le village de Mareul, & autres beaux droits dans la ville d'Arras & ailleurs, du conſentement d'Haganon, de Raoul, & de Sohier Comtes en Hainaut, Artois, & Cambreſis, comme l'on peut remarquer dans le livre des preuves. Ce grand Prelat aprés avoir procuré tant de biens à ſes Egliſes, finit ſes jours en Alſace, ſon païs natal, d'où il fut tranſporté pour recevoir la ſepulture dans ſon Egliſe de Cambray l'an 933.

FULBERT

Fut élevé à cette charge l'an 933. Il apporta beaucoup de ſeverité à l'inſtitution de ſon Clergé, & à ſe venger de ceux qui le moleſtoient. Iſaac Comte de Cambray, qui par ſes violences troubloit toutes les Egliſes, & ſe cabroit avec des fougues & menaces imperieuſes contre les remonſtrances de Fulbert, fut forcé à la fin de prendre des voyes plus douces, de plier à ſon authorité, & de recevoir la loy de celuy qu'il vouloit maiſtriſer. Ce Prelat aprés avoir baſti le Chaſteau-Cambreſis, en un lieu nommé Perone, ou Vendegies ſur la Selle, & laiſſé la paix à toutes ſes Egliſes, nonobſtant tous les ravages des Hongrois, qui les avoient attaqué en diverſes repriſes, (comme nous avons monſtré au premier Livre) deceda l'an 956. Il fut fort cheri de l'Empereur Othon, qui en ſa conſideration fit des grands biens aux Egliſes de Cambray. Aucuns font ſortir ce grand Prelat de la Maiſon de Brabant. Il fut inhumé en ſon Egliſe Cathedrale.

BERENGAIRE

Fut avancé par l'Empereur ſon couſin à cette haute dignité, pluſtoſt pour en ravaler l'authorité, & en effacer le merite,

que pour en relever ſa gloire : Car il fut enormement cruel & vicieux. Ce benefice ne luy fut un Benefice, mais un malefice, mais un piege d'or, un carquant de Medée, un cheval Troyen qui enfantera des armes. Tous les Cambreſiens furent épouventés de ſa promotion, & la tindrent au rang des cometes qui preſagent des ſterilitez, des maſſacres, & des deſaſtres. Auſſi luy fermerent-ils d'abord les portes de leur Ville, mais à la fin ils furent forcez de les luy ouvrir par la violence des armes de l'Empereur, & d'Arnould Comte de Flandres. Dés qu'il fut introduit dans Cambray, il ne reſpira que vengeance & que haine; il deſtruiſit tout ce qu'il y avoit de religieux dans la pieté, de fort dans les loix, de juſte dans la raiſon, & de recommendable dans la converſation humaine. Son cœur n'eſtoit qu'une boutique de Vulcain, où ſes penſees comme autant de Cyclopes, travailloient à former des greſles, des foudres, & des tempeſtes. Ses oreilles eſtoient ſourdes à la raiſon & à la compaſſion : les remonſtrances du Clergé & du Peuple n'eſtoient non plus ouyes que les paroles aux Catadupes du Nil; ſon orgueil & ſa force n'avoient que les mains levées pour employer le fer, & mille inſtrumens d'iniquité à faire des outrages. Bref, ſa paſſion alliée avec ſon ſang & ſa puiſſance, ne jetta que des feux, ne lança que des dards, & ne machina que des ruines. Balderic dans ſon Hiſtoire de Cambray, dit qu'il ravit des biens à ſon Egliſe, & entr'autres Coureng & Ferrieres pour en favoriſer une de ſes creatures, & qu'il fut ſi bru al & ſi barbare, qu'il penſoit que les plus grandes marques de ſon extraction, de ſon courage, & de ſon pouvoir eſtoient des échafaux & des gibets. Il s'eſtudioit à ſcier des jambes & des bras, à crever des yeux, à hacher, piler, broyer, & bruſler avec des fers ardens les membres de ſes Citoyens, comme font les Tonos du Japon ceux des Chreſtiens; Vous uſſiez dit que c'eſtoit un homme compoſé des inſtrumens de tous les tourmens, ou pluſtoſt un Demon qui s'eſtoit gliſſé dans un corps humain pour faire un Enfer ſur la terre, & mettre le vice ſur l'Autel. Ce malheureux Prelat ſe trouvant enveloppé dans une longue ſuite de crimes, & comme enſeveli dans les habitudes des meurtres, ne pouvoit plus demeurer chez ſoy, tant il ſentoit d'inquietudes en ſa propre mai-

maison. Il se retira de Cambray comme un fuyard, pour rompre ses ennuis, mais par tout il trouvoit son ver; mille remords, mille piqueures, & mille apprehensions luy déroboient le repos, & laissoient des bourreaux domestiques au fonds de sa conscience. Quand il estoit aux festins, aux jeux, & aux theatres, l'apprehension de Dieu luy venoit piquer le cœur, & y laissoit l'aiguillon : Prenoit-il ses plaisirs dans ses parterres, & dans les forests, les ombres des morts sembloient le sommer pour luy demander compte de leur sang : dormoit-il sur son lict, plusieurs phantosmes s'approchoient de ses courtines de soye, pour l'appeller au jugement de Dieu; estoit-il en chemin, il estoit comme un poulain sauvage, couru & chassé des hommes, & des animaux, ou comme un taureau piqué du taon qui se veut fuir, & se trouve tousjours avec luy-mesme. S'estant transporté à Cologne pour y prendre ses esbats, & émousser les traits qu'il portoit au cœur, il oüit de nuict des rigoureuses remonstrances qui luy furent faites d'en haut; il vit un Evesque qui le frappa de sa crosse, & s'imaginant que le Ciel avoit apresté tous ses foudres pour le perdre, il y finit bientost apres ses jours avec ses tyrannies, & fut inhumé dans l'Eglise de S. Gereon. Apprenons de tout ce discours que les grandes felicitez sont si chatoüilleuses, qu'il est plus aisé de vivre sur le fumier de Job avec patience, que de vivre avec moderation en gouvernant une grande Charge. Celuy-là est vrayement grand, à qui la fortune rit sans le piper, dit S. Bernard. C'est un grand fardeau, que de porter un grand bonheur, ce qui se voit tous les jours aux esprits de ce siecle, ausquels il ne faut qu'un peu de felicité, pour les faire enfler de vanité, & pour les noyer dans l'orgueil, dans l'ingratitude, dans la tyrannie, & dans un deluge de corruptions. Gardons nous bien d'abuser de l'authorité qui nous est donnée sur nos inferieurs, de mettre le vice en credit, & la vertu à mespris. Ne ressemblons pas à ceux qui despoüillans les soldats de Sennacherib, frappez d'une main vengeresse du Ciel, trouvoient des hommes de cendres en des armes dorées, & prenoient l'or sans penser aucunement à la cendre, qui s'écouloit par les chemins. Gardons-nous bien de nous laisser gagner tellement à l'esclat des honneurs de ces Grands qui vivent mal, que nous

n'apprehendions leur mort & leur issuë. Le jour du trespas viendra tost ou tard, le courier est par les chemins, qui en apporte la date. Si nous avons mal vescu, mille frayeurs, & mille épouventables phantosmes assiegeront alors nos cœurs, tout noyés dans les amertumes de la mort. Une armée tumultuaire de pensées confuses alarmera nostre repos, les unes nous representeront nos beaux Palais cimentez bien souvent du sang, & de la sueur des pauvres, quil faudra quitter, & payer tout ensemble : les autres nous metteront au devant tous les biens que nous avons usurpez, soit par violences, soit par souplesses: les autres nous dechiffreront les folles libertez de nostre jeunesse, nos braveries, nostre orgueil, nos meurtres, nos cruautés : Les autres nous feront une peinture du jugement & de l'enfer devant que d'en esprouver le sentiment. A la fin nos ames separées de leurs corps, seront presentées au jugement de Dieu, comme celle de ce Prelat, pour recevoir l'inevitable sentence. Helas! celuy-là dort bien un long & mortel sommeil, qui ne s'éveille au son d'une telle trompette.

ENGVERRAND

Moine de Corbie, fut élevé à cette belle Dignité en laquelle il se comporta plus sagement que son predecesseur. Il sçavoit bien qu'il ne devoit pas estre en son Evesché comme un Cyclope aveuglé dans sa caverne, & qu'il ne devoit pas estre en l'Eglise comme un fardeau inutile pour deshonorer la charge qui l'honoroit, & lever la bonde à l'impieté ; c'est pourquoy il s'estudia de mener une vie paisible dans la seureté d'une bonne conscience, honnorable en reputation, terrible aux meschans, adorable aux gens de bien, fertile en belles actions, nombreuse en une infinité de fruits, foisonnante en recompenses, heureuse en ses succez, suivie en terre d'une odeur de vertus, & couronnée au Ciel de l'eternité. L'année de sa mort est marquée diversement par nos Autheurs. Balderic dit qu'il ne gouverna son Evesché que trois ans, & qu'il ne pût achever le Monastere de S. Marie, qu'il avoit commencé de bastir. Gelic le fait sortir de la Maison d'Oisy.

ANSBERT

Moine de St. Vaaſt & Archidiacre de Cambray, remplit cette place l'an 960. Il eſtoit doüé d'une ame forte & vrayement royale. Il avoit une gravité dans ſes mœurs, une ſageſſe dans ſes paroles, & une charmante liberté dans toutes ſes actions. Il evita ſur tout les deux écueils fort dangereux à un Eccleſiaſtique, dont l'un eſt le deſir de tousjours acquerir de nouveau, l'autre la faineantiſe & le luxe dans un revenu desja acquis. Il fit des grands biens à toutes ſes Egliſes, & ſpecialement à celle de S. Aubert, où il fonda huict prebendes. Il s'efforça de maintenir ſes ſujets dans un calme, nonobſtant les mines, & les menaces de ſes plus puiſſans Vaſſaux. Il s'appuya de l'authorité du Comte Arnould pour defendre mieux le Tabernacle & le camp du Dieu des armées. Sa mort eſt marquée d'aucuns l'an 965. Il choiſit ſa ſepulture dans l'Egliſe de S. Aubert.

WIBOLD

Iſſu (ſelon Balderic) d'une des plus illuſtres familles de Cambray, ſurnommée *Levin* par Gelic, ſe vid porté de la charge d'Archidiacre de Noyon au thrône de cét Eveſché par le commun ſuffrage du peuple & le bon plaiſir de l'Empereur. Il auroit ſervy d'une grande lumiere à ſes Egliſes, s'il avoit û le bonheur de les gouverner plus long-temps. L'on tient qu'il deceda vers l'an 968. & qu'il fut inhumé en ſa Cathedrale. Demochares & Gazée rapportent que Wibold obtint de l'Empereur Othon la Souveraineté ſur la Ville de Cambray.

TEDDON

Ou TIEDON (que je crois eſtre pluſtoſt ſorti de la Maiſon de Saxe, que de celle de Vermandois) aprés avoir eſté Prevoſt de l'Egliſe de S.Severin à Colongne, fut forcé par l'Empereur de prendre la charge de cét Eveſché, l'an 968. Un certain Robert Prevoſt de Solemmes en Cambreſis s'eſtoit ingeré meſquinement dans l'eſprit du Clergé & du peuple pour attraper cét honneur par le degré d'un deshonneur, mais Dieu voulut

que Teddon fust pourveu de ce benefice en fuyant, pour nous apprendre qu'on doit blasmer les Ecclesiastiques qui s'avilissent non seulement à des brigues & des supplications, mais à des services tres indignes de leur qualité, pour obtenir des charges d'ames, que les autres ont fuy dans les solitudes à travers les espines & les bestes sauvages. Teddon donc estant entré dans Cambray avec applaudissement du Clergé & du peuple, donna d'abord des marques de l'ardente charité & du zele qu'il avoit pour la maison de Dieu: Il s'efforça d'avoir autant de chaines pour lier & captiver les hommes à sa volonté, que Dieu luy avoit departy de moyens de bien faire: mais comme il vit qu'il ne pouvoit gagner les cœurs des Grands du païs trop abandonnez aux sacrileges, aux rebellions, & aux cruautez, il parut comme un mur de feu, pour servir de rempart à leur puissance. Jean Chastelain de Cambray, homme mutin & turbulent, qui avoit deslié ses mains à la violence, & les avoit fermé à la justice, pensa par ses menaces & tyrannies d'oster la force & le courage à nostre Evesque, mais il apprit par sa ruine, & celle de ses complices, que le Dieu des armées sçavoit tirer vengeance des perfides. Encore que ce bon Prelat fut contraint de prendre aussi souvent l'espée en main que sa croce pour la defence de ses Eglises, tourmentées par les Comtes de Hainaut, de Vermandois, & autres alliez de ses Chastelains Jean & Watier, si est-ce qu'il n'a laissé de destruire les vices, de planter les vertus, de chastier les criminels, de proteger les pauvres, & de justifier les innocens. S'il a eu des sauvages à gouverner, ils ont servy d'attache à son cœur, de sujet à son industrie, & d'exercice à ses vertus. Mais à la fin voyant qu'il ne pouvoit procurer le repos à ses sujets tel qu'il desiroit, à cause de l'opiniastreté de ses ennemis, il se retira à Cologne, où il deceda d'une phthisie l'an 977. & y fut inhumé en l'Eglise de S. Severin.

ROTHARD

Aussi recommendable pour ses merites que pour sa haute extraction fut choisi pour succeder à Teddon. Il auroit par sa prudence (qui est aussi necessaire à un Prelat, qui l'œil à un beau

beau corps) rappellé les Alcyons au milieu de ses Eglises, si les guerres qu'il ût contre les Comtes de Flandres, de Vermandois & de Hainaut, sollicitez par ses Chastelains & propres sujets, ne l'ûssent empesché. Il ne laissa pas pourtant de porter tousjours le flambeau de l'exemple devant ses peuples, de les enseigner, de guerir & soulager leurs infirmitez, & d'augmenter les revenus de ses Eglises. Arnould Comte de Vallenciennes & de Cambray establit par son conseil des Chanoines Reguliers dans l'Eglise de S. Jean vers l'an 990. Il acheva son Eglise de Cambray commencée par son predecesseur Enguerrand; il y fit faire une table d'Autel de fin or, enrichy d'une infinité de pierres precieuses; il luy donna aussi un calice d'or, & offrit sur ce mesme Autel pour la nouriture des Religieux les villages de Villers-Pol, & de Fontaine-Nostre-Dame. L'Empereur Othon confirma les immunitez de son Eglise, & luy donna une grande forest située entre Barsy (village voisin de l'Abbaye de Femy) la cense de Gourgource, & le Mont Sauvlonir, où les deux Hepres se deschargent dans la Sambre, non loin du domaine de la ville de Guise, comme nous pouvons apprendre par les lettres de cette donation expediées au Chasteau de Granne l'an 983. Indict. VIII. Il finit ses jours vers l'an 995. & fut inhumé en son Eglise de Cambray, sur le tombeau duquel Godin son Favory & Prevost fit bastit une Chapelle, qui fut dediée aux Apostres S. Simon & S. Jude. Claude Despres fait sortit ce Prelat de l'Illustre Maison de Hennin Lietard, & le fait Prevost de Cambray avant que d'en estre Evesque.

HERLVIN

Surnommé de Sueve (selon C. Desprets) fut Chanoine & Archidiacre de Liege, auparavant que de succeder à Rotard. Il fut sacré à Rome des mains du Pape Gregoire l'an 995. qui en sa faveur excommunia Watier Chastelain de Cambray, & tous les autres Chevaliers, qui usurpoient les biens de son Clergé. Dés qu'il fut receu dans Cambray, il fit publier les Bulles du Pape, qui graverent une telle frayeur dans les cœurs de plusieurs Seigneurs, qu'ils remirent sans autre formalité les biens

biens qu'ils avoient injuftement rauys entre les mains de ce Prelat, qui femblable à une colombe s'eftudioit à ne defchirer perfonne avec les griffes,mais fe contentoit de battre doucement de l'aile. Le Empereurs Othon & Henry le cherirent tellement, qu'ils fe fervirent de fes advis dans toutes leurs plus grandes entreprifes, & en reconnoiffance de fes fidelles fervices, Othon confirma les privileges du Chafteau-Cambrefis, l'an 1001. Indict. 14. & Henry luy donna & à fon Eglife à perpetuité le Comté de Cambrefis l'an 1007. comme nous avons remarqué au premier livre, & obligea tous ceux qui eftoient alliez, ou fortis de la Maifon d'Arnould, dernier Comte de Cambray, mort fans lignée, de renoncer en fa prefence à toutes les pretenfions qu'ils pouvoient avoir fur ce Comté. Entr'iceux, Watrelo, de Ligne, & Gelic nombrent Watier d'Oify, Gerard de S. Aubert, Foulque de Levin, Marde de Cambray & fes freres, Arnould de Bufignies, Anfelme de Ribemont, Stuard de S. Aubert, Adam de Wallincourt, Bauduin de Beaumont, Hugue de Vallencienes, Matthieu de Cauroy, Hugue de Marcoin, Faftré de Rumily, Goffuin de Premont, Robert d'Audencourt, Thomas de Cantaing, Alard d'Efne, Watier de Cuvilers, Jean de Boufies, Alard de Blargnies, Colard de Monftrecourt, Landry d'Oify, Jofeph de Perone, Thomas de Haucourt, Ricarede de Crevecœur, Renier d'Anneux, Gilles de Cambray, Gilles de Beaumez, Guillaume de Honnecourt, Ifaac-Hai de Cambray, Tituwin de Haucourt, Amaury de Caudry, Werric de Graincourt, Gilles de Lefdain, Watier de Tonnere, Herbert de Foreft, Gilles de Caulery, Renier d'Afpiers, Terric de Briaftre, & plufieurs autres. Cette renonciation forcée, remüa plufieurs fiecles tout le Cambrefis, y caufa des ravages, & des maffacres que nos efprits ne fçauroient concevoir, & que nos yeux ne pourroient jamais affez pleurer, dont nous avons parlé amplement cy devant. Herlüin donc creé par le bon plaifir de l'Empereur premier Comte Ecclefiaftique, fortifia le Chafteau-Cambrefis, pour mieux s'oppofer aux courfes de fes ennemis ; Il redreffa fur fes premiers fondemens l'Eglife de S. Aubert, qui avoit efté prefque confumée par les flammes ; il luy donna le village de Tilloy lez Cambray, & luy reftitua celuy d'Avefnes-le-Sec. Il per-

persuada à Robert Faisseux Sire de Bethune de fonder une belle & magnifique Eglise à l'honneur de Dieu, de la Vierge, & de S.Bartholomée Apostre. Laquelle Eglise il dedia à sa requeste, & en affranchit non seulement l'Autel, mais toute la partie entiere, que le vulgaire appelloit lors Boguin, de toutes charges, & reconnoissances parochiales: à condition qu'il y auroit en icelle des Clercs, autrement dits Chanoines, pour celebrer le service divin. Cét Evesque, aprés avoir beaucoup enduré & travaillé pour la tranquillité, & le bien de ses Eglises, mourut environ l'an 1012. & choisit sa sepulture dans l'Eglise de S.Aubert.

GERARD

Qui vivoit en la Cour Imperiale en qualité de Chappelain, comme un petit Samuel dans le sanctuaire, & qui deschargé des sens & de la masse des choses sensibles & charnelles, s'estudioit à la cognoissance de soy-mesme, & à la recherche de la verité, fut appellé par l'Empereur à cette sublime dignité, en laquelle comme un cachet de diamant, il garda fermement les characteres des vertus, & seella ses sujets par son exemple. Il apporta toute sa puissance à la conservation de son Eglise & de son Estat, & ne voulut jamais estre grand que pour obliger les petits, ny s'approcher de la Cour que pour y servir glorieusement son Prince, & de l'assister de ses conseils, estant mesme l'arbitre des grandes puissances de la terre, tousjours armé d'une fidelité tres signalée, d'une prudence inestimable, & d'un courage invincible. Dans toutes ces grandeurs, & dans le respect que l'Empereur, le Roy de France, les Comtes de Flandres, de Brabant, de Louvain, de Hainaut, & autres Princes luy portoient, il ne demeura pas seulement espuré des ambitions, & des avarices du siecle, mais il porta l'austerité sous la pourpre; Il preschoit & catechisoit ardemment par tout son Diocese, il soustenoit comme une colomne de diamant la Foy, qui estoit ébranlée en son Estat par un extreme desordre des temps, & particulierement par les malicieuses menées de son Chastelain Watier, qui aprés luy avoir violé sa foy plus de vingt fois, & ruiné toutes ses Eglises, il fut en fin

assommé par ceux qu'il avoit mal traité, lesquels ne le quitterent point qu'ils n'ûssent asseuré toutes leurs craintes par autant de playes. Juste chastiment d'un perfide, & d'un Tyran. Gerard cependant employoit ses revenus à bastir des Monasteres & des Hospitaux. Il fonda le Monastere de S. André en son Chasteau-Cambresis. Il en fonda deux autres à Florines, l'un en l'honneur de S. Gengulphe, & l'autre de S. Jean. Il fit des grands biens aux Eglises de Bethune, de Rozoy, de S. Aubert à Cambray, de Maroilles (où il mit des Moines de l'Ordre de S. Benoist en la place des Chanoines mal vivans l'an 1025.) de S. Vaast d'Arras, de Marcienes, de S. Guislain, d'Aumont, de Liessies, de S. Michel, de S. Gudule ou Goule à Bruxelles, & autres. Il fut present dans tous les Conciles & Synodes tenus en France, en Allemagne & en ces Provinces, où il s'est tousjours roidy pour la defence de la Foy, & pour la discipline Ecclesiastique, jusques là que voyant les grandes charges qu'on vouloit imposer aux François, il osa s'opposer à tous, leur remonstrer leurs injustices, & dire qu'il se depoüilleroit plustost de la vie, que de souffrir leurs tyrannies. Bref, toutes ses vertus & rares qualitez estant capables d'exercer une plume plus forte que la mienne, je finiray son eloge en disant qu'il finit ses jours l'an 1049. & qu'il fut inhumé en son Eglise Cathedrale de Cambray, qu'il avoit rebastie superbement, & à laquelle il avoit donné des grands biens aux villages d'Andrelech, de Wileve, de Lethfringien, d'Iregny, de Fontaine, de Pescant, de Rollaincourt, & aux autres lieux mentionnez par Balderic. Gelic fait sortir ce Prelat de la Maison de Ligne, mais Balderic nous donne clairement à cognoistre qu'il estoit fils du Sire de Florines, au païs de Liege. Voicy un fragment de sa Genealogie

I. ARNOULD Sire de Florines espousa Ermentrude, d'où

II. 1. GODEFROY Sire de Rumignies & de Florines, qui esp. *Avoye de Roucy*, fille d'Ebles Comte de Roucy, & de Beatrix de Hainaut, qui estoit fille de *Regnier Comte de Mons*, & de Hadewide de France fille du Roy Hugues Capet.

2. GERARD Evesque de Cambray.

3. *Alix de Florines*. esp. Liebert Sire de Brakel vers Alost d'où

d'où fortit Liebert, cy deffous nommé Evefque de Cambray.

1. GODEFROY Sire de Florines, & de Rumignyes, efp. N... III.

2. *Arnould de Florines.*

3. *Ebles.*

4. *Ade de Florines* femme de *Hugues* Chaftelain *de Cambray*

5. *HadeVide* femme de *Hefcelin* Comte *de Grandpré.*

6. *Peronille* femme de *Raoul* Sire *de Sart* & de Gofelies, d'où defcendent les Seigneurs de Marbais, de Fontaines, de Chaftelain, de Bierbais, de Hauterive, de Leefdale & autres.

1. HUGUES Sire de Florines & de Rumignies, fils aifné de Godefroy, efpoufa Alix, fille de Baudoüin Comte de Hainaut, & d'Ide de Louvain, &c. IV.

LIEBERT.

Fut porté dés l'aage de fept ans au Palais de fon oncle Gerard, où l'on remarqua d'abord quelque chofe de divin en luy: il avoit un petit corps bien fait, animé d'un grand efprit, une grace qui ne s'apprend point à l'efchole, mais qui eftoit un don d'en-haut, une pieté fans foibleffe, une addreffe fans affectation, une valeur fans braverie, une gloire fans vanité, & une vertu qui eftoit faite pour eftre admirée de tous & imitée de peu de gens. Il y prit en peu d'années une telle teinture des bonnes lettres, & des vertus, qu'en fon adolefcence on le regardoit defia d'un mefme œil qu'on euft fait un S. Ambroife, ou un S. Auguftin, s'ils fuffent retournez en vie. Il fut pourveu de la charge de l'Efcholatrie dés l'aage de feize ans, & depuis de celles d'Archidiacre & de Prevoft. Ces dignitez fi relevées, fa naiffance fi haute, tant de grands emplois qui luy eftoient commis auprés des Monarques de la part de fon oncle, & tant de belles efperances, qui le pouvoient flatter pour luy faire fuivre le cours des grandes ambitions du monde, n'ébranlerent aucunement la force de fon efprit. C'eftoit une ame confacrée aux chofes divines, qui facrifia les premiers feux de fa jeuneffe par les plus pures flammes des Anges. Auffi jamais perfonne n'entra dans le miniftere Epifcopal avec plus d'aveu des peuples & de difpofition du Ciel. Il fut facré Evefque par Guy Archevefque de Rheims peu de mois aprés la mort de fon oncle Gerard. Eftant eftably dans cette charge, il

porta tous ses soins à s'en acquitter dignement, ne cessant d'exhorter, de conseiller, d'enseigner, de reprendre & de consoler. Son Eloquence estoit aussi relevée que son extraction : il parloit par tout en Roy d'une parole ferme, haute & tonnante. Quand il consoloit, c'estoient des fleuves de miel & de laict qui couloient de sa langue, & s'espandoient avec des douceurs nompareilles dans les cœurs affligez. La saincteté de sa vie marcha tousjours de pair avec sa doctrine ; c'estoit un homme mort à toutes les choses du monde, qui ne vivoit que des ravissemens de son esprit deïfié. Il aimoit singulierement le pauvre peuple, & le soulageoit en toutes ses necessitez, il parloit aux Roys & aux Grands, & reprenoit leurs pechés avec une constance heroïque, digne de son sang, & de son ministere. Il estoit promt en tout ce qu'il faisoit, & n'avoit qu'un retardement au monde, qui estoit l'Oraison, dont jamais il n'eust voulu partir, si la discretion ne luy eust enseigné à quitter Dieu pour trouver Dieu. Il consacra tout son patrimoine & les revenus de son Evesché aux pauvres & Eglises de son Diocese. Celles de S. Aubert & de S. Eloy, où il establit des Chanoines Reguliers l'an 1066. & 1071. publient encore ses munificences. Celles de Cambray, de Bruxelles, de Hasnon, de Marciennes, d'Aumont, de S. André, & trente autres ont sujet de faire de mesme. Il ût sans doute plus estendu ses liberalitez, si ses Chastelains par leurs rebellions & tyrannies n'ûssent diminué ses finances, comme nous avons remarqué aux Chapitres 12: & 16. de la 1. Part. Hugues d'Oisy vint souvent aux prises avec ce bon Prelat, & ne cessant de tramer tousjours sourdement des nouvelles pratiques, luy fit experimenter dans son Chasteau les rigueurs de la captivité, apres avoir massacré aucuns de ses Domestiques, & l'avoir despoüillé de ses tresors. Tellement que le Cambresis se voyoit alors comme une paille entre deux vents impetueux, incessamment balotté decà & delà sans trouver lieu de consistence. Mais comme ce divin personnage deploroit ses miseres dans une obscure prison, Dieu suscita le Comte de Flandres & la Comtesse de Hainaut pour le venir delivrer, & donna des telles lumieres, & des si grands remords à son persecuteur, qu'il vint peu de temps aprés luy demander pardon de ses forfaits, luy faire hommage

de

de sa Chastellenie, & luy prester le serment de fidelité, en presence de plusieurs grands Prelats & Seigneurs, comme nous enseigne la Charte exhibée au livre des Preuves, laquelle fait mention de Baudüin Evesque de Noyon, de Drogon Evesque de Teroüane, de Gerard Prevost & Archidiace, de Nazelin Archidiacre, d'Ardon, de Roger & de Stepon Chanoines, puis de Richilde Comtesse de Hainaut & de Valencienes, de Baudüin son fils, de Wedric le Sor dit le Barbu, de Gaucher Chastelain d'Ath, de Watier de Chimay, de Wedric de Tournay (qualifiez Princes de Richilde) de Marde de Cambray neveu du Comte Arnould, de Watier de Tonnerre fils de Watier surnommé le Veau, d'Amalric de Marcoin, & de Hugues de le Heries son frere enfans de Sohier, de Wicard de la Fontaine neveu d'Anselme (surnommé ailleurs de Ribemont) de Godin Chevalier de Hordaing, fils d'Adam Seneschal d'Ostrevant, de Foulque d'Ablain, de Herimbert de Rosel fils d'E. de Mancicourt, & d'autres Chevaliers, & Nobles Fiefvez de l'Evesque. Liebert non content de cette solennelle renonciation, obligea en outre son Chastelain, qu'il connoissoit avoir une foy de gyroüette, de luy donner seize grands Seigneurs pour pleiges & ostages. Le premier de ceux-cy fut Eude Comte de Vermandois, fils de Herbert, puis Watier Comte de Hesdin fils d'Alolf, Anselme Comte d'Ostrevant fils de Hugues, Robert de Perone fils d'Eude, Robert Advoüé d'Arras fils de Faissieus, Enlebauld dit le Rouge fils du Comte Eude, Sohier surnommé le Roux fils aussi du Comte Eude, Isaac de Vallenciennes fils du Chastelain Hugues, Watier de Lens fils de Sohier, Hugues Havet Sire d'Aubigny Advoüé de Marciennes, Anselme de Bouchain fils du dit Anselme, Foulque Levin Vidame de Cambray, Watier de Poix surnommé Tirel fils de Watier, Watier Chastelain de Doüay frere de Hugues, Guermond de Piquegny fils d'E. d'Amiens, & Adam de Wallaincourt fils d'Adam, tous attouchans de parentée au dit Chastelain. Depuis ce temps là l'Evesque ne laissa pas de souffrir encore beaucoup par des nouvelles saillies & boutades de son Vassal, qui luy rompit la foy promise, mais à la fin Dieu voulant que son serviteur ût le moyen de procurer le repos à ses Eglises, épouventa tellement ce rebelle & cét ingrat, qu'il se re-

retira à la haste de Cambray, comme si tous les foudres & les tonnerres ûssent esté apprestez pour gronder sur sa teste, & tirer vengeance de ses crimes. Ce Saint Prelat cassé de vieillesse & de travaux mourut l'an 1076. avec haute reputation de Sainteté, & un regret extreme de tous les Ordres de son païs, & fut enterré à Cambray, en l'Abbaye de S. Sepulchre, qu'il avoit fait bastir.

GERARD II

Aprés la mort de son oncle Liebert, fut obligé par l'Empereur de prendre le gouvernement de cét Evesché, & comme il fit une forte reflexion sur les deportemens de ses oncles, il en tira une tres belle leçon, & gouverna ses sujets avec une grande moderation & charité. Il fut aussi molesté par son Chastelain & ses complices, lesquels il ne pût ranger au devoir qu'avec l'aide & les armes de l'Empereur, des Comtes de Flandres & de Hainaut. S'estant veu en paix, il s'addonna entierement à faire du bien aux Eglises de son Diocese. Il donna à son Eglise Cathedrale divers alleuds & biens patrimoniaux, situez à Lessines, à Wilrem & ailleurs : il restablit dans l'Abbaye de Crespin des Moines de S. Benoist, & y mit pour Abbé Regnier tiré du Monastere de Hasnon. Il avança fort la fondation de l'Abbaye d'Anchin, commencée par deux Gentils-hommes nommez Gautier, & Sohier, comme aussi celle de l'Abbaye de S. Denis lés Mons commencée par la Comtesse Richilde : Il monstra aussi ses liberalitez aux Abbayes d'Affleghem, de Lobbe, de Messines, à l'Eglise de Nostre Dame de Valentienes achevée par les soins du Comte Baudüin, à celle de S. Aubert de Cambray, & ailleurs. Bref, aprés avoir pourveu à tous ceux qui estoient sous sa charge, & fait ponctuellement tous les devoirs de sa profession, il deceda l'an 1093. & fut enterré dans son Eglise Cathedrale. Apres son decés, le Clergé de Cambray estant en dispute pour l'élection de son successeur, celuy d'Arras obtint du Pape Urbain II. (qui n'aimoit pas les Cambresiens, à cause qu'ils estoient partisans de l'Empereur Henry) la separation de l'Evesché, & un Evesque particulier. Cependant il y eut de grandes intrigues à Cambray entre le Clergé, la Noblesse, & le peuple ; chacun desirant

rant de faire un Evesque de son party. L'emulation qui estoit fort échauffée menaçoit de tirer le sang des veines de part & d'autre, devant que de s'esteindre : le Clergé demande pour Evesque un *Masselin*, le peuple veut un *Manasses*, & la Noblesse desire un *Gautier* : Le Pape, l'Empereur, & les Princes voisins taschent de les accorder, mais c'est en vain : pendant ces cryses & émotions (qui selon Gelic, ont durées plus de vingt ans) Foulque le Vidame fait le petit Sultan dans la Ville, s'empare des revenus de l'Evesché avec ses parens & complices : Amaury Sire de Marcoin bastit un Chasteau à Goy, Manasses en dresse un autre à Rumilly, Bauduin fortifie celuy de Saucy, Adam repare celuy de Wallincourt, Arnould celuy de Busignies, Gilles celuy de Premont, Adam celuy de Mannieres, Hugues celuy d'Incy, Amalric celuy de Paluel, Renier celuy de Bouchain, bref, chasque Seigneur se met sur ses gardes, & s'arme tant pour avoir sujet d'usurper les biens du Clergé que pour appuyer son election : Le peuple voyant cét armement, commence à craindre, & n'attendant plus rien que le feu & le sang, reçoit l'an 1094. avec applaudissement

GAUTIER I. du nom.

Pour Evesque ; mais ne trouvant l'appuy qu'il s'estoit imaginé, ce Prelat fut forcé de ceder sa place & toutes ses pretensions à

MANASSES,

Qui fut sacré par Reinald Archevesque de Rheims l'an 1095. comme nous pouvons apprendre d'une Chartre exhibée dans nos Preuves, qui contient une confirmation des biens donnez par divers grands Seigneurs à l'Abbaye de Honnecourt, faite la premiere année de son Pontificat, en la Ville de S. Quentin, là où il sejournoit alors plustost qu'à Cambray, à cause des partisans de Gautier. Ce Prelat est encor souvent mentionné dans les Archives de Gran-mont, de S. Denis, & de Crespin és années 1095. & 1097. Aucuns disent qu'il fut pourveu de l'Evesché de Soissons; Les autres disent que ce Manasses & ce Gautier furent Evesques à tour de roolle, suivant

vant les caprices des Empereurs, & des Papes, & que les deux ſuivans ſont les meſmes que ceux-cy, & non ſans fondement. Au reſte ne voulant entreprendre à démeſler les broüilleries de l'antiquité, où l'on trouve bien ſouvent plus de tenebres que de lumiere, je diray avec les plus celebres Autheurs que

GAUTIER II. du nom

Archidiacre de Cambray, fut ſalüé Eveſque l'an 1097. Il eſt mentionné dans une chartre exhibée avec nos autres preuves, ſous l'année 1097. au mois de Mars. Aucuns blaſment ce Prelat de ce qu'aux grandes affaires & troubles de ſon païs, il reſſembloit à ces nuées mollaſſes qui ne portent jamais de foudres, qu'il ne pouvoit rien concevoir de vigoureux, qu'il vouloit bien les bonnes choſes, mais qu'il les vouloit laſchement, & qu'il auroit volontiers demandé que la nature renouvelaſt pour luy les faveurs du paradis terreſtre, & luy donnaſt des roſes qui ne fuſſent jamais environnées d'eſpines. Les autres diſent en ſon honneur, qu'ayant taſché d'avancer l'œuvre de Dieu juſques au point où la Providence le vouloit, & voyant qu'il avoit continuellement & de tous coſtez des Ecléſiaſtiques & des Laïcs à combattre, & meſme qu'il ſervoit comme de joüet aux paſſions du Pape, de l'Empereur, & du Comte de Flandres, il ſe deſchargea des affaires de ſon Eveſché, pour ſe ranger dans la ſolitude. Ce fut là qu'il ſe trouva dans ſon element, & rallioit toutes ſes penſées, pour dônner à ſon cœur les joyes de Dieu, que les bonnes ames trouvent dans la retraitte. L'année de ſa mort nous eſt inconnuë. On dit qu'il baſtit le Chaſteau d'Eſtrun ſur l'Eſcault pour s'y retirer durant les plus chaudes boutades de ſes ennemis, & competiteurs.

MANASSES II. du nom

Eſtimé l'un des premiers hommes de ces Provinces pour l'excellence de ſes hautes qualitez, ſucceda à Gautier II. quoy qu'aucuns le confondent avec Manaſſes I. Wenemar Chaſtellain de Gand ayant fondé en ſa ville de Bornhem un Monaſtere de Chanoines Reguliers à l'honneur de Noſtre-Dame, & y ayant donné toutes les diſmes de Santford, avec un lieu de peſche

pesche à Walhain, & plusieurs autres biens en la paroisse de Bochoult, pria nostre Prelat de confirmer sa donation, ce qu'il fit le 2. d'Octobre 1101. Il est mentionné dans les Archives des Chanoines de Condé, ausquels il donna les dismes de la paroisse de Hedlennes l'an 1103. le 5. de son Pontificat. Les Autheurs ne nous ont marqué le temps de son decés.

ODON

Fut persuadé par le Comte de Flandres d'abandonner la croce Abbatiale de S. Martin de Tournay, pour prendre l'Episcopale de Cambray. L'Empereur en entra dans des fougues plus convenables à un barbare qu'à un Monarque, car il menaça de mettre dans Doüay & Cambray tout à feu & à sang, si le Comte & Odon ne luy faisoient raison. Et pour cét effét il vint avec une puissante armée vers ces deux places, la premiere s'estant fort bien defenduë, deploya toute sa rage sur la derniere, & il y alloit faire un deluge de sang, si un certain Gaucher, qu'il y vouloit establir pour Evesque, n'eust essayé de l'en destourner par toutes les voyes les plus douces. Nostre Odon cependant avoit pris la fuite avec ses partisans, pour ne se perdre dans le naufrage commun qu'il prevoyoit: mais dés aussi tost que l'Empereur fut de retour en Allemagne avec Gaucher, il retourna dans sa Ville. Gaucher piqué de cét affront employa encore l'authorité & les armes de l'Empereur pour se maintenir, & pour se venger. Odon personnage des plus debonnaires & des plus sçavans de son siecle (dont les doctes escrits sont hautement vantez par l'Abbé Trithemius) sensible aux larmes de son peuple, & aux concussions & ravages de son païs, envoya son Doyen Erlebalde vers le Pape, pour se plaindre & des violences de l'Empereur, & des extravagances de Gaucher. Le Pape qui venoit d'estre delivré des prisons de l'Empereur, bien informé de tout, confirma Odon dans son Evesché, lequel il gouverna peu de temps en repos, car la guerre estant rallumée entre l'Empereur & le Pape, qui fit gemir toute la Chrestienté, Odon fut privé de sa charge par celuy mesme qui avoit tesmoigné d'estre son appuy, & obligé de se retirer dans l'Abbaye d'Anchin, comme nous apprenons d'un beau traité qu'il fit, *De Blasphemia Spiritus Sancti.* Le

Yy pauvre

pauvre Evesque se voyant entre quatre murailles, éloigné de la ville qui avoit servie d'un theatre de gloire à ses belles actions, arraché de la charité des siens, & de la presence de son troupeau qu'il cherissoit tendrement, se sentit au commencement surpris d'une tristesse assommante. Ce qui nous apprend que les plus forts esprits dans ces accidens si estranges, & si inopinez, payent tousjours quelque tribut aux passions naturelles des hommes. Mais aussi d'autre part nous remarquerons l'empire qu'un entendement bien fait a sur soymesme, quand nous le verrons dissiper toutes les troubles & les agitations de son cœur par la vivacité de la raison, & l'usage des preceptes de la sagesse, dont il se servit parfaitement dans cette captivité. Je m'estendrois volontiers sur l'excellent ouvrage qu'il fit sur ce sujet, mais de peur de vous ennuyer, je me contenteray de marquer icy les principaux points qui luy servirent pour sa consolation, afin que nous apprenions avec luy dans nos afflictions à nous resoudre aux volontez de Dieu, & succer le miel de la pierre comme parle l'Escriture. Les principales raisons qu'il opposa à ses disgraces furent, qu'il considera qu'il estoit entré au monde comme dans une lice, ou dans un cercle, dont la Providence a fait le tour de ses doigts; qu'il falloit endurer patiemment tout ce qu'il nous arrivoit, comme un ordonnance de Dieu, auquel nous sommes sousmis; que les grandes ames se plaisoient dans les exercices des vertus, & languissoient dans les delices d'une vie oisive, comme les meilleurs poissons se plaisent aux boüillons des escluses & meurent dans l'eau dormante; que les grands esprits ne se doivent perdre non plus dans la tribulation que le Soleil fait dans son eclipse, qui ne sert qu'à le rendre plus clair; que la qualité des biens & des honneurs du monde trouvoit par tout des épines; que comme il n'y a rien de grand dans cette vallée de larmes, aussi ne devoit-il rien avoir capable d'une grande fascherie; qu'on ne devoit se tourmenter pour des charges & des honneurs qui sont des masques dorez & des giroüettes de l'inconstance; que c'estoit une folie de tenir la solitude pour un supplice que tant de belles ames avoient pris pour un Paradis; qu'on ne devoit pas penser d'estre bien puny, quand on ne voyoit plus aprés soy un grand nombre de serviteurs,

teurs, qui nous chargent de leurs crimes, & rendent responsables de leurs folies; qu'on ne devoit pas croire d'estre heureux, lors qu'on traitte les affaires des grands, où l'on ne fait rien jamais à leur gré, si l'on ne se rend esclave de toutes leurs passions, où l'on fait des faveurs de plumes, & des disgraces de plomb, où l'on vend son sommeil, sa vie, & sa foy pour un delicieux phantosme, qui ne dure non plus que le songe d'une nuict; que c'estoit une risée de vouloir trencher du grand parmi les hommes, comme si un papillon vouloit faire du Seigneur parmi les moucherons, & de se repaistre de gloire, qui n'est rien qu'une enfleure d'oreille; que la prosperité nous separe du souverain bien, & nous fait essorer dans mille sortes de vanitez; que l'adversité tout au contraire nous retire comme avec un crochet, à la consideration de l'eternité; que le dernier jour de nostre vie qui ne peut pas estre loin, estoit tousjours le dernier de nostre mauvaise fortune; que c'estoit un arrest de Dieu que les faveurs & les disgraces ne pouvoient estre de longue durée, & que pour les mortels il n'y avoit pas de mal immortel; qu'il s'estimoit bienheureux d'avoir l'occasion de mesler ses larmes avec le sang de tant de braves courages qui avoient emporté le Ciel de violence. Voila les fruits que cüeilloit le Venerable Odon dans sa prison, monstrant bien que la vertu est une hostesse qui s'apprivoise en tout logis, & qui ne perd rien de sa liberté dans les chaisnes. Il n'apartient qu'aux grandes montagnes à porter la neige, & la verdure en mesme temps, & qu'aux grandes ames à retenir une sainte vigueur dans le fort des afflictions. C'est dommage que les autheurs qui ont escrit la vie de ce grand Prelat nous ont trenché si court les belles actions qu'il fit durant sa captivité. La mort vint enfin deslier ses chaisnes l'an 1113. & est monté à la gloire des éleus, laissant icy une precieuse memoire de son nom à toute la posterité. Son corps fut enterré en l'Eglise d'Anchin, & son nom mis entre les bienheureux comme remarque Molanus. Son tombeau de marbre blanc fut jadis honnoré de cette inscription :

Hic tegitur Præsul Odo,
Qui perspectus omni mundo,

Fuit exul, Deo fidus,
Fulget cælo quasi sidus.

Nos Autheurs disent que ce Prelat confirma la donation de Wenemare Chastelain de Gand, faite à l'Eglise de Bornhem; qu'il donna à l'Abbaye de S. Jean de Valencienes l'Eglise d'Estruem, l'an 1107; qu'il donna encore aux Chanoines de Tenremonde les Autels d'Opwijck, & de Lebbeke l'an 1108; que l'Abbaye de S. Gertrude de Nivelle obtint de luy les Autels d'Iterne, de Rosbeck, de Merbecque, de Wambecque, de Nath, de Lombeque, de Goy, d'Altres, de Guisslines, de Louvroile & autres, que nous remarquerons dans nos preuves.

BURCHARD

Remplit la place d'Odon vers l'an 1116. & fut sacré par l'Archevesque de Reims. Il trouva à son arrivée sa Ville de Cambray desbordée en luxure, rapineuse en avarice, impie en sacrileges, cruelle en massacres, toute couverte d'ordure, de sang, & d'infamies; les Ecclesiastiques y achetoient & vendoient à l'ancant les benefices, les nobles (dont les plus mutins estoient Hugues d'Oisy, & Gerard de S. Aubert) y trenchoient du Souverain, & les Citoyens y vivoient sans Dieu, sans foy, & sans loy. Ce Prelat travailla d'abord à ce grand ouvrage avec une sagesse nompareille, & un zele indicible. Et il apperceut bien que de vouloir remettre d'une premiere saillie la vertu dans son throsne par armes, c'estoit entreprendre une negotiation laborieuse & infinie, qui ouvriroit toutes les veines de son païs, espuiseroit le sang, & l'argent, le couvriroit de nouvelles guerres, & de calamitez tres funestes. Il se resolut donc de faire par la douceur des bons conseils, ce que les autres proposoient d'executer par les voyes de la rigueur. Premierement il fit recours aux prieres & mortifications: en seconde lieu, il s'insinua bien avant dans l'esprit de l'Empereur, du Pape, du Comte de Flandre, & de quelques puissans Chevaliers du Cambresis, & les anima par le desir du repos de leur conscience, d'espouser la gloire de Dieu, & la felicité de son Diocese: En troisiesme instance il traita tous ceux

ceux qui luy estoient rebelles avec un esprit de compassion de douceur, & de bonté, leur accordant tout ce qui se pouvoit, par des deferences civiles; Il fit semer un bruit par des personnes graves, & accortes, que touchant les biens d'Eglise, que plusieurs des Grands avoient usurpez dans une si longue confusion d'affaires, on composeroit de tout à l'amiable. Ce fut par cette douceur, & par cette addresse qu'il trouva moyen de se premunir d'une grande authorité, qui ruina toutes les resistences que les turbulents avoient opposées aux desseins de ses predecesseurs. Dés qu'il se vit dans un calme, il ne songeoit jour & nuict qu'à bien establir la Religion, entretenir son Clergé dans une bonne discipline, rendre la justice, soulager le peuple, & faire du bien à ses Eglises. Il confirma l'an 1123. la donation que fit Bauduin Comte de Hainaut à l'Abbaye de S. Denis lez Mons, à laquelle il avoit donné quatre ans auparavant les Autels de Houdaing, de Goegnies, de Lembeque, & autres. Il accüeillit tendrement à Vallenciennes S. Norbert Patriarche des Premonstrez, tant pour la renommée de ses merites que pour l'avoir connu tres particulierement en la Cour de l'Empereur, & en sa faveur avança fort l'entreprise du Monastere de Vicogne. Il composa à l'amiable les differents des Chanoines de S. Saulve, & des Religieux de S. Gery l'an 1123. Quatre ans auparavant il confirma la donation qu' avoit fait Godefroy I. Duc de Brabant de toutes les dismes de Santvliet & d'Olmeremuthen à l'Eglise Collegiale de S. Michel d'Anvers. Il adjugea l'an 1123. l'Eglise de S. Pierre de Mons, non loin de celle de S. Waudru, aux Moines de l'Abbaye de S. Denis. Il incorpora les biens de l'Abbaye de Bornhem decheuë par pauvreté à ceux de l'Abbaye d'Affleghem, & luy donna les Autels de Mercecque, de Bergesem & autres l'an 1120. Il fit pareillement du bien aux Chanoines d'Aix l'an 1122. Il est reconnu pour un des fondateurs de l'Abbaye de S. Foillan lés Reux en Hainaut, à laquelle il donna les Autels d'Estrepy, de Serefle, d'Espignon, de Mignan, de Crois, de Warlers, d'Erquennes, de Trunere & autres. l'an 1125. Il donna encore aux Chanoines de S. Goule de Bruxelles, l'an 1127. & 1129. les Autels d'Etterbeque, & de Wezembeque. Il consacra aussi l'Eglise des Chanoi-

noines de N. Dame d'Anvers, & y fit des grands biens. Il procura la reparation de l'Hospital de S. Julien de Cambray tombé en decadence; Bref apres avoir gouverné son diocese sans reproche, il mourut l'an 1130. selon aucuns, ou l'an 1133. selon quelques autres. Quelquels-uns luy donnent pour competiteurs & rivaux, les deux suivans, ce qui n'est point sans fondement, puis qu'en ce temps là l'Eglise Romaine avoit deux Papes, & l'Empire deux Empereurs, qui estoient aussi partagez en leurs affections qu'en leurs ptetensions.

PIERRE

Semble avoir succedé à Bourchard, si nous voulons adjouster foy à une Chartre que rapporte Pierre le Boucq dans son Histoire de la Vicomté de Sebourg, sous la date de l'an 1129. laquelle toutesfois ne s'accorde pas avec celle de la mort de Burchard. Quoy qu'il en soit, n'estant d'humeur à contester les caprices & les passions d'aucuns Escrivains, je me contenteray de suivre l'opinion des plus celebres, & de faire succed er à Burchard

LIETARD

Chapelain de l'Empereur Lothaire. L'on tient qu'il fut consacré à Reims l'an 1131. à l'instance du mesme Empereur. Il est mentionné dans les Archives de l'Abbaye de Grimbergues, de Tongerlo, des Chanoines de Bruxelles (ausquels il donna les dismes de Melsbroeck l'an 1134.) d'Anvers, & ailleurs. Ce Prelat sembloit au commencement de sa promotion porter de grandes esperances, mais elles estoient comme certaines eaux qui sont douces à leur source, & tres ameres en leur progrez. C'estoit un corps plein de sang, & de feu de concupiscence & d'avarice, qui dans les premieres années de son aage viril ne monstroit pas encore ses mauvaises inclinations, mais depuis que la puissance Episcopale & souveraine fut jointe à une extreme passion, il se desborda si furieusement, que Neron, Epicure, & Antioque sembloient resusciter en sa personne. Il faisoit de ses Eglises & des Benefices une proye de son ambition; il plantoit le pied sur la gorge des plus pieux

pieux de son Clergé pour voir sa fortune de plus haut; il poussoit les siens avec un bras d'argent à toute sorte d'injustice par dessus les testes des plus Nobles de son païs ; Bref ne pouvant retenir ses passions enfermées dans eux-mesmes, il les jetta comme une bave de flots, & une escume de confusions sur tous ses sujets, qui ne pouvans presenter de l'encens à ses vices, & adorer ses tyrannies, envoyerent des Deputez vers le Pape Innocent II. pour s'en plaindre hautement, qui ne manqua pas de luy oster aussi tost cette crosse Episcopale, & de la donner à

NICOLAS

CLARET, surnommé, selon aucuns, de CHIEVRES, comme estant fils de Guy Sire de Chievres en Hainaut. Les autres le font fils d'Isaac Sire de Baudour Pair de Hainaut, & frere de Gossuin Chastelain de Mons. Nous en dirons nostre sentiment cy aprés. Ce Prelat, qui sçavoit bien qu'il ne falloit pas foüir en terre comme les taupes, ains qu'il falloit avoir des yeux pour voir le Soleil, duquel decoulent cinq rayons d'une vive & vivifiante lumiere sur les tenebres de nos entendemens, qui sont la foy, l'intelligence, le conseil, la sagesse, & la prudence, porta d'abord tous ses soins à se rendre parfait dans ces vertus, & de complaire à Dieu, qui est le Soleil de toutes les intelligences. Il regla ses desirs dans les bornes de sa capacité, & de sa modestie ; Il gagna les cœurs du Clergé, de la Noblesse & du peuple, par sa clemence & conduite. Il portoit par tout le miel en la bouche, les charitez dans les mains, & l'exemple en toutes ses actions. Il preschoit l'Euangile, & l'amour des vertus avec un discours ferme, & assaisonné, il declamoit les vices avec une sainte colere, & se persuadoit tout le premier ce qu'on veut que les autres practiquent, que c'estoit le poinct où devoient aller toutes les predications. Il se soucioit des bruits des villes & des opinions du commun, comme l'Aigle se soucie des mousches; il ne se laissoit surprendre à la demangeaison d'agreer à certaines oreilles bizarres & dereglées. Il disoit souvent que comme la lumiere n'avoit jamais rougy pour estre mesprisée des chauve-souris, que son naturel aussi ne s'inquietoit point des jugemens sinistres que

que faisoient les ignorans de ses predications, moyennant qu'il trouvast son compte en Dieu pour lequel il travailloit. Les aulx empeschent la force de l'aymant, & toutes ces opinions populaires ne font qu'alterer un esprit sur qui elles font leurs impressions. Mon Dieu que les Predicateurs & les Ministres seroient sçavans, s'ils sçavoient (comme dit S. Paul) parler, & de la part de Dieu, & devant Dieu, & dans Jesus Christ, comme estans enfermez dans le Verbe devant que d'enfanter la parole; & que les auditeurs seroient bien instruits, s'ils escoutoient tous de l'oreille par laquelle entre Jesus Christ. Il est à deplorer de voir aujourd'huy des Predicateurs dans leurs chaires, comme des Comediens sur les theatres, qui se servent des pensées transcendentes, & extraordinaires, & bien souvent extravagantes, entrelassées dans un embaras de periodes, qui ne laissent que du bruit dans les oreilles, & de l'enflure dans les esprits. On en voit aucuns, quoy que tres-ignorans, qui se picquent de la plus fine Theologie, & veüillent qu'on torde les misteres, & qu'on disloque le jugement des hommes pour faire venir à tous les sujets du monde des loüanges de la Trinité, & de l'Incarnation, enveloppées dans des conceptions visionnaires, & roulées sur une contrebaterie d'antitheses affectées. On en voit d'autres qui se plaisent à des doctrines inoüies, à un grand ramas d'Autheurs, & de langues estrangeres, comme si on vouloit exorciser des demons, & non pas instruire des Chrestiens. Quelques uns font gloire de n'alleguer, ny parole divine, ny Peres, ny autre passage que ce soit, de peur de gaster le plis de leurs periodes. Ils font trophée de prendre tout dans leurs propres pensées, & ne rien emprunter des anciens, comme si les abeilles qui pillent les fleurs des jardins pour en faire du miel, ne valoient pas les araignées, qui tirent ces chetives toiles de leur substance. Il y en a qui enfilent une perpetuelle trainée de conceptions bigarrées, sans escriture & sans raison, qui semblent dire des merveilles, & des raretez ravissantes, mais qui les voudra peser en une juste balance, il trouvera des vanitez qui ne sont grosses que de bruit, & de fumée. On en voit quelques follets qui adorent le beau langage, & s'estudient de faire des discours remplis d'une eloquence de jeunesse, & desnüez de sagesse, qui n'ont aucuns

nerfs

nerfs pour se soustenir, & moins d'aiguillon pour percer un cœur. Quant à moy, i'oserois dire que semblables Predicateurs puisent aux fontaines du Sauveur, comme les Danaïdes dans l'enfer des Poëtes avec un crible, & profitent par leurs presches ainsi que ce petit Chevalier, qu'on monstroit à Rome, lequel faisoit fort l'empesché à courir dans une rouë, quoy que la fin de son travail fut aussi avancé que son commencement. Nostre bon Prelat n'estoit pas atteint de cette vanité, ains tous ses soins estoient bandez à annoncer à son peuple les mysteres de nostre foy en toute pureté & simplicité, sans aucune façon pompeuse, & vaine enfleure de paroles. Il sçavoit trop bien qu'il n'y avoit rien de si auguste, rien de si delectable, & si delicieux que la predication & contemplation de la verité dont nostre ame vit, comme l'œil fait des couleurs, l'abeille de la rosée, & le Phenix, à ce qu'on dit, des plus deliées vapeurs de l'air. S'il appliqua ses soins à la conqueste & à la consolation des ames, il ne les espargna pas aussi à la decoration de ses Eglises. Il confirma à l'Abbaye de S. Sepulchre de Cambray les biens de Ruscebroc, de Roz, de Hundesto & autres l'an 1138. Il donna à l'Abbaye de S. Jean de Valenciennes les dismes de Semeries, à celle de Gran-mont l'autel de Bergue, & approuva les donations qui luy avoient esté faites des dismes & terres de Houthem, de Hildregem, d'Idergem, d'Ockegem, de Torincourt, de Lerge, d'Emeleuvordegem, de Goldegem, d'Impe, d'Ottegem, d'Apllar, de Halu, de Boulars, de Bacraham, de Scindelbecque, de Spinegem, de Morengem, de Vlienbergue, de Moerbeque, de Guatzoniscourt, de Wasterebbe & autres. Il obtint de l'Empereur Conrard une confirmation de tous les biens & aulmosnes faites à son Eglise de Cambray l'an 1146. Il confirma encore l'an 1153. les donations faites par divers Seigneurs à l'Abbaye de S. André en Cambresis, comme nous pourrons remarquer dans les Preuves. Les Sieurs de S. Marthe font ce Prelat fondateur de l'Abbaye de Cambron en Hainaut, & du Chasteau de Thun-l'Evesque en Cambresis, situé sur le coulant de l'Escauld. Il finit ses jours laissant mille regrets dans les ames de ses sujets, & fut inhumé dans l'Abbaye de Vaucelles, l'an 1167. à laquelle il fit des grands biens durant sa vie, aussi bien qu'à celles de S. Au-

bert, de Liessies, de S. Guislain, & autres. Voicy un fragment de sa descente selon les lumieres que j'en ay.

I. GUY Seigneur de CHIEVRES, & du Sart, espousa *Ide* petite fille de Beatrix *de Hainau*, sœur de *Regnier* IV. Elle espousa en 2. nopces *Isaac* Seigneur *de Baudour*, Pair de Hainaut, frere de *Hildiarde*, femme de *Hugues d'Oisy* Chastelain de Cambray. Il laissa 3. enfans.

Du 1. lit.

II. 1. *Ide* Dame *de Chievres*, & du Sart, espousa 1. *Gilles de Chin*, & de Berlaimont. 2. *Rasse de Gaure*. 3. *Nicolas de Rumigny*, d'où sortirent 5. enfans, qui suivront icy bas.

Du 2. lit.

2. GOSSUIN pair de Hainaut Sire de BAUDOUR, esp. *Beatrix de Rumigny*, fille de *Hugues* Sire *de Florines*, de laquelle il procrea plusieurs filles alliées aux Maisons d'Anghien, de Jauche, de Caron, de Ligne, de Fontaine, de Condé, de Denain, de Roisin, d'Antoing, d'Espinoy, &c.

3. NICOLAS EVESQUE DE CAMBRAY.

Du 1. lit.

III. 1. *Mahaut de Chin*, fille de Gilles esp. *Gilles de S. Aubert*.

Du 2. lit.

2. *Rasse de Gavre*. esp. N...

3. *Beatrix de Gavre* esp. *Eustache du Reux*.

Du 3. lit.

4. *Nicolas de Rumigny*.

5. *Hugues de Rumigny* Sire de Florines.

ALARD

Succeda à Nicolas selon Alberic. Il eut pour successeur

PIERRE

Surnommé d'ALSACE, frere de Thierry Comte de Flandres. Ce jeune Seigneur presque au sortir du berceau fut nommé à cét Evesché, pour tenir le siege de tant de grands personnages : qui estoit bien comparer le pas d'Hercule à un pied de mouche. Tout le Diocese fut épouventé d'une telle promotion, puis qu'il n'estoit encore assorty des conditions necessaires pour porter un tel fardeau, & qu'il estoit à craindre que cette dignité luy feroit rencontrer de la liberté, qui le delieroit pour le precipiter à toutes sortes de vices. Et en effet

effet on ne fait pas un Mercure de tout bois; s'il est question d'un Laboureur, d'un Marchand, d'un Artisan, d'un Berger, on éprouve le naturel des enfans, & on tasche d'assortir un chacun selon ses dispositions & inclinations naturelles. Estime-t-on que l'Eglise soit seule, où il les faille jetter à l'aveugle, sans choix, & sans discretion? Quel dereglement de les pousser à la fourche à ces sublimes Charges, & de n'avoir autre but en toutes ces procedures que l'accommodement de sa famille, & de faire plier les loix du Ciel sous les interests de sa maison? De là vient qu'aprés des longues années on void des oiseaux qui changent & de plumage & d'espece sur un tres leger sujet; le manteau d'escarlate succede à la soutane, & l'espée au breviaire: en quoy ils font bien pis que les courtisans de la maison d'Ulysse; ceux-cy ne pouvans avoir accés à la Dame, s'addressent aux servantes; mais eux quittent la Dame qu'ils ont espousée pour caresser les Chambrieres, professans toute leur vie aux changemens de leur robbe, l'infidelité de leur promesse. Pierre devenu grand & sentant son homme, fut fort peu disposé à l'air des vertus Ecclesiastiques, ains ressentant plustost les saillies & les molesses d'un esprit mondain, s'enfonça dans une vie sensuelle & licentieuse, & abandonnant l'Agneau & ses Autels, s'attacha tellement aux couches des louves, que son frere luy persuada fortement de se marier, afin qu'il ne portast plus au Sanctuaire du Dieu vivant les immondices de la terre; semblable à cette meschante Imperatrice Messaline, dont parle le Satyrique, qui portoit au lit Imperial de Claude son mary, l'infamie & la puanteur des lieux, qui ne doivent pas seulement estre nommez dans le Palais d'uu Empereur Romain. Pierre donc donne du pied à ses Autels, pour se sacrifier aux passions de la Comtesse de Nevers. Vous apprendrez son extraction par ce fragment.

THIERY Duc de LORRAINE Superieure espousa *Gertrude* fille au Comte *de Flandres*. Il mourut l'an 1115. ayant eu de sa femme 4. fils, & 2. filles. I.

1. *Simon* Duc de la *Lorraine* superieure, esp. *Alix* sœur de l'Empereur Lothaire. Il mourut l'an 1139. II.

2. *Gertrude* esp. *Amé* Comte *de Savoye*.

3. THIERY dit d'ALSACE Comte de Flandre esp. en 2.

N. *Sibille* fille de Foulques Comte *d'Anjou* Roy de Hierusalem, de laquelle il ût 3. fils, & 4. filles.

4. *Gerard* Comte.

5. *Henry* Evesque de Toul.

6. N... femme de *Bertrand* le Gros Sire *de Brancion*.

III. 1. Philippes Comte de Flandres esp. 1. *Isabeau* Comtesse *de Vermandois*. 2. *Mehaut de Portugal*.

2. *Matthieu* esp. 1. *Marie* Comtesse *de Boulogne*. 2. *Leonore de Vermandois*.

3. Pierre esleu Evesque de Cambray esp. *Mehaut* Comtesse *de Nevers*. Il mourut sans enfans, l'an 1177.

4. *Marguerite* esp. 1. *Raoul* Comte *de Vermandois*. 2. *Baudüin* Comte *de Hainaut*.

5. *Gertrude* esp. 1. *Lambert* Comte de *Montagu*. 2. *Hugues Sire d'Oisy*, Chastelain de Cambray, &c.

6. *Mehaut* esp. *Humbert* Comte *de Savoye* ou *de Maurienne*.

7. *Isabeau*.

ROBERT

Prevost d'Aire, de S. Donat de Bruge, de S. Omer, & de S. Amé de Doüay, Administrateur des Eveschez de Tournay, & d'Arras, Thresorier de Tours, Possesseur d'un grand nombre de Chanoinies & Benefices, fut eslevé à cette haute charge par les chaudes poursuites de Philippes Comte de Flandres, dans l'amitié duquel il estoit tellement entré, qu'il ne voyoit que par ses yeux, n'escoutoit que par ses oreilles, ne marchoit que par ses pas, & ne se gouvernoit que par ses conseils. Mais voyons, je vous prie, d'où ce Robert estoit sorti, & par quels degrez il est parvenu à cette charge. Alberic, Meyer, Gelic, Buzelin & autres nous enseignent qu'il estoit le fils d'un pauvre ferronnier au Païs Chartrein, & que dés sa jeunesse il se servit de l'instruction & de la conduite du Diable pour monter aux plus hautes Dignitez, faisant comme les desesperez & les infidelles, qui taschent de tirer de Satan ce qu'ils croyent ne pouvoir obtenir de Dieu. Mais helas! que peut-on attendre de bon d'un si mauvais Maistre? Ce nouveau disciple ayant l'esprit bon, le corps robuste, la langue affilée, la conversation agreable, & le courage grand, fut conseillé par son Pedagogue d'embrasser les bonnes lettres, & de se

se revestir d'un masque d'hypocrisie, & de pieté dans toutes ses actions, pour mieux tirer à ce blanc d'honneur. Il sçavoit bien que la finesse & la dissimulation estoit une des capitales Maximes de la mauvaise Cour, qui sert de leçon à tout age, à tout sexe, à toute condition; Il sçavoit bien que pour reüssir dans la conversation des hommes, & dans les affaires du siecle, il falloit necessairement avoir de la peau de Renard, la simplicité estant trop niaise & trop desarmée pour tenir quelque rang dans la vie humaine. Ma ce malheureux escholier ne sçavoit pas qu'au mesme temps qu'il prenoit la resolution d'estre rusé, menteur & trompeur, il declaroit la guerre à une grande Divinité, qui le suivroit pas à pas toute sa vie, qui l'esclaireroit sans qu'il la connoistroit jusques au fond de ses pensées, qui renverseroit toute sa pernicieuse conduite, & luy tiendroit l'espée de la vengeance de Dieu sur la teste jusques dans les portes des Enfers. Celuy qui creuse une fosse, dit le Sage, tombera dedans, & la pierre retournera sur la teste de celuy qui l'aura jettée. Les voyes de la perfidie & d'hypocrisie sont meschantes, penibles & honteuses, elles trainent tousjours avec soy la confusion, le malheur, & la ruine de celuy qui les embrasse. Robert donc devenu sage en l'escole du Diable, & ayant appris à sembler ce qu'il n'estoit pas, & à dissimuler ce qu'il esto t, trouva moyen par ses accortises d'obtenir du Comte de Flandres une Chanoinie dans la Ville de Bruge, où il vescut quelque temps comme le limacon, qui fait des longues tirades d'argent & n'est que de la bave; Il avoit le dos de velours, comme un carreau, & le ventre de foin; il y faisoit parade de ses fueilles comme un bois, & se trouvoit plein de serpens; Il y paraissoit blanc comme un cygne, mais sous la plume blanche il y cachoit une chaire noire, il ressembloit à l'Autruche, qui a la monstre seule des aisles, sans en avoir le vol. Bref, il y mena une vie si plastrée & si couverte aux yeux du monde, que les plus clairs-voyans en furent trompez. Le Comte mesme fut tellement seduit par les apparences de ses bonnes mœurs, & de ses addresses, qu'il le chargea d'un monstrueux attirail de Benefices & de Ti res, le fit son Chancelier, l'appella son Pere, le crût le plus sage, le plus pieux, & le plus excellent de son Estat, & ordonna à un chacun de le reconnoistre

noistre comme la seconde personne de son Palais, & de l'adorer. Cette Cour qui estoit pleine d'esclaves, porta bien des chandelles à cette idole, les uns par terreur comme à un demon mal-faisant, & les autres par esperances d'avancement. Ce fils de Titan se voyant eslevé par dessus tous les Seigneurs du Domaine de son Maistre, & ayant accroché tant de Dignitez, de Prelatures, & de Seigneuries Ecclesiastiques, par le moyen desquelles il remplissoit ses coffres, se rendoit redoutable, & se mettoit en credit, se sent saisi d'une si profonde yvresse, qu'il ne regarde plus son extraction que pour en couvrir le defaut. Il ne se souvient plus des anciennes amitiez que pour en effacer toutes les marques. Il ne cognoit ny Dieu ny ses autels que pour son interest & ses services. Il marche dans la Flandre comme un Dieu de la Comedie, portant les rubis, & trainant la soye, & celuy qui à peine avoit du fer pour forger un marteau, ou une truelle, ne veut plus cracher que dans l'or & dans l'argent. La priere luy est un ennuy, les jeusnes des tourmens, les ceremonies de l'Eglise des amusemens, & des contraintes. Cette eclypse de la devotion masquée est suivie d'un furieux desbordement de festins, de jeux, & d'amours. Tant plus sa naissance estoit honteuse, d'autant plus fait il le brave & le magnifique, pour en divertir tous les ombrages. C'est la façon de quelques Grands venus de bas lieu, de noyer dans le luxe leur ancienne fortune, faire ce que faisoient les Romains, qui s'efforçoient de couvrir à force d'or & d'argent, la cabane de leur Pere qui estoit un berger. Comme il estoit plongé dans ces grandes delices, & entesté des fumigations de l'encens qu'on luy presentoit de tous costez, & ne regardoit les hommes, voire mesme les plus grands Princes de ces Provinces que comme des moucherons, il fut adverty par ses flateurs, qu'il n'y avoit qu'un seul homme à la Cour qui refusoit d'estre adorateur de sa fortune; (c'estoit Jacques d'Avesne Sire de Condé) dequoy il s'enflamma d'une telle colere, qu'il prit une resolution de s'en venger, estimant que c'estoit un petit jeu pour luy d'affronter un tel homme. Il remonstre au Comte les mauvais desseins de Jacques, tasche de luy persuader qu'il vouloit conspirer sur sa personne & briguer son Estat, qu'il usurpoit les biens de ses Eglises, & pour colorer

colorer mieux ſa haine, luy dit que pour ſon repos & celuy de ſes ſujets, il falloit aviſer aux moyens pour ſe deffaire de cét ingrat, & le ſacrifier à la vengeance. Ce conſeil pleut fort au Comte, & Robert ſe reſolut de pouſſer ſon affaire, mais la Providence luy preparoit bien de la beſogne à demeſler, pour luy faire entendre que perſonne ne penſe à la ruine d'autruy ſans avancer la ſienne. Jacques ayant eu le vent de la funeſte menée de Robert, & venant d'en reſſentir quelques effects au ſiege de Roüen, commença à tramer la perte de celuy qui le vouloit perdre. Un jour que Robert paſſoit par la Ville de Condé pour venir prendre poſſeſſion de l'Eveſché de Cambray, il y fut aſſaſſiné avec les ſiens par les gens de Jacques, n'y ayant perſonne qui ne fut alors tres content de ce maſſacre. Le Comte de Flandres voulut d'abord en tirer vengeance, mais s'ayant remis en idée un homme de fortune & de rien, qui s'eſtoit prevalu de ſon eſprit, qui avoit fait des grands magazins d'or & d'argent, pour ſervir à ſon luxe, qui diſpoſoit de toutes les charges de ſes Eſtats, qui ſe faiſoit adorer des grands & des petits, qui avoit ſon cachet & toute ſon authorité entre les mains, & que ſes adorateurs meſmes l'euſſent devoré de bon cœur, s'il leur en euſt donné la permiſſion, il fut pouſſé comme d'une main celeſte qui ſembloit luy avoir levé le charme, d'abandonner la cauſe de ſon favory, de recevoir les excuſes de Jacques, & de reconnoiſtre ſon innocence. Il faut advoüer que cette hiſtoire eſt extremement tragique, pour un Prelat, & l'une des puiſſantes revolutions de fortune, qui puiſſe preſque arriver aux Grands, pour faire apprehender à la poſterité les jugemens d'un Dieu, dont la main eſt auſſi peſant au chaſtiment des crimes, que l'œil eſt clair-voyant au diſcernement des cœurs. Nous y pouvons remarquer encore que les eſprits deliez, & deſpoüillez de la crainte de Dieu, ont eſté touſjours les plus broüillons, & les plus malheureux, car quel monſtre ne concevra un eſprit qui ne conçoit plus de Dieu? Il faut qu'il ouvre la porte à toutes les injuſtices, à tous les parjures, à toutes les perfidies, & à toutes les abominations poſſibles; apprenons donc pour noſtre ſalut, que ſi nous voulons baſtir une bonne fortune, qu'il nous y faut proceder ſeurement avec une grande liaiſon aux preceptes de la foy,
de

de la religion & de la probité, si nous ne voulons attendre dans un cours de vie incertaine, une confusion tres-certaine. Robert ayant trouvé sa mort à Condé sans y penser, fut transporté à Aire pour y estre enterré. On le devoit porter à la voirie plustost que dans un pompeux tombeau, si nous escoutons Antonin, Vincent de Beauvais, Meyer & autres qui disent en ces termes: *Robertus hic familiari dæmone usus est ab adolescentiâ, quo mediante ad tantos honores pervenit, plenus vir fuit simoniâ, simultate, & ambitione nimium infamis* &c. *tandem à patrono & magistro suo deceptus, procurante quodam nobili Jacobo de Avesnis dignè occisus est ab Ribaldis, & cruciatibus æternis condemnatus.*

A L A R D

Qui vivoit en grande estime en Cambray, & y estoit Archidiacre & Thresorier, fut choisi pour y gouverner l'Evesché, laquelle il ne tint que quatre ans, car il mourut l'an 1178. & fut inhumé en l'Abbaye de Vaucelles, où se void encore sur sa tombe cette Inscription: *Alardus Dei gratia Episcopus Cameracensis.*

R O G E R

Surnommé de Wavrin Archidiacre de Cambray, personnage riche de merites & de vertus remplit cette Chaire Episcopale; Il fut present au Concile de Latran convoqué à Rome sous Alexandre III. l'an 1179. où il fut sacré par Guillaume Archevesque de Reims la mesme année. Ce Prelat fit des grands biens à l'Abbaye de Cantimpré, & luy donna la terre de Belinghen l'an 1182. Hugues d'Oisy à sa sollicitation luy tesmoigna aussi ses munificences l'an 1183. Roger apres avoir banni de son palais le luxe d'habits & de bouche, les superfluitez, les delicatesses, le vice, pour y faire regner la modestie, la frugalité, l'occupation, & la vertu, se transporta par devotion en la Terre Sainte, & à son retour il finit ses jours au siege d'Acre l'an 1191. Voicy un fragment de son extraction.

I. Thierry Sire de Wavrin, Seneschal de Flandres l'an 1066.

Gau-

GAUTIER Sire de WAVRIN Senefchal de Flandres l'an 1089. II.

BAUDÜIN heritier des Eftats de fon pere vivoit l'an 1128. III.

ROBERT, ou *Roger* de WAVRIN fut Senefchal de Flandres, comme l'on apprend de diverfes Chartes paffées depuis l'an 1150. jufques à l'an 1166. On luy donne 4. fils, & une fille, qui fuivent. IV.

1. HELLIN de WAVRIN fucceda à fon pere en la Senefchauffée avant l'an 1169. & mourut au fiege d'Acre avec fon frere *Roger*. Il laiffa 2. fils, 3. filles, qui fuivront icy bas. V.

2. ROGER de WAVRIN EVESQUE de CAMBRAY, mort l'an 1191.

3. *Robert de Wavrin* efpoufa *Alix de Guines* fille *d'Arnould* I. Comte *de Guines*, & de *Mehaut de S. Omer*.

4. *Goffuin de Wavrin* marié à *Ade du Reux*, coufine de *Baudoüin* Comte *de Hainaut*.

5. *Ancilie de Wavrin* femme de *Hugues* I. Seigneur *d'Anthonig* & *d'Efpinoy*, d'où fortit JEAN auffi EVESQUE de CAMBRAY aprés fon oncle *Roger*.

1. ROBERT de WAVRIN Sire de Wavrin & de Lillers, Senefchal de Flandres aprés fon pere Robert, efp. *Sibille* fœur de *Renaud de Croifilles*; de laquelle il ût un fils mentionné cy deffous. VI.

2. *Hellin de Wavrin* mort fans hoirs.

3. *Heldiarde de Wavrin* femme de *Baudoüin* Sire de *Mortagne*, Chaftelain de Tournay.

4. *Marie de Wavrin* femme de *Baudoüin de Praet*, qualifiée coufine de Jeanne Comteffe de Flandres par un Titre de l'an 1217.

5. *Ade de Wavrin*.

HELLIN de WAVRIN fils de Robert Sire de Wavrin, de Lillers, &c. efp. *Felice de Montmireil*, d'où fortirent *Robert*, mary de Mahaut de Bethune, *Hellin*, & *Jean de Wavrin*, &c. VII.

JEAN

D'ANTHOING, qui avoit appris en l'efchole de fon oncle Roger de faire un eternel divorce d'avec la chair, & les voluptez de ce monde, fut jugé digne de remplir fa place aprés fa mort, & fut facré Evefque l'an 1192. Il mourut quatre ans

aprés; les autres luy donnent seulement six semaines de regne, & disent qu'il fut inhumé en l'Eglise de S. Gertrude de Nivelle. Voicy son extraction.

I. HUGUES Sire d'ANTHOING & d'Espinoy espousa *Flandrine de Namur*, (fille de *Godefroy* Comte *de Namur*, & de *Sibille de Porcean*) de laquelle il ût 2. fils, & plusieurs filles, sçavoir

II. 1. HUGUES Sire d'ANTOING & d'Espinoy, qui esp. *Ancilie de Wavrin*, d'où vindrent les 2. fils nommez icy bas.

2. *Gerard d'Antoing* Abbé de Clermarests.

3. *N.... d'Antoing* femme de *Gossüin d'Avesnes*.

4. 5. 6. N. N. N. filles.

III. 1. HUGUES 3. Sire d'ANTOING &c. esp. *Agnes* fille (selon aucuns) de *Hugues* Sire *de Rumigny* & *d'Alix de Hainaut*, fille de Baudoüin II. Comte de Hainaut, &c.

2. JEAN d'ANTOING EVESQUE DE CAMBRAY cy dessus nommé.

NICOLAS

Surnommé du REUX, qui dés sa tendre jeunesse s'estoit mis à la pratique des vertus, fut eslevé à cette chaire Episcopale, laquelle il gouverna fort peu de temps. Voicy sa descente.

I. BAUDOÜIN dit de Hierusalem Comte de HAINAUT mort l'an 1101. laissa 3. fils, & 3. filles, qui suivent

II. 1. BAUDOÜIN Comte de HAINAUT dit le Courageux, espousa *Jolente*, fille du Comte *de Gueldres*.

2. *Arnould* espousa *Beatrix*, fille heritier de *Watier* Sire *du Rœux*, qui le fit pere d'Eustache, qui suivra icy bas.

3. *Simon* Chanoine de Liege.

4. *Ide* esp. *Thomas* Sire *de Marles* & de Coucy.

5. *Richilde* esp. *Amaury* Comte *de Montfort*.

6. *Alix* esp. *Hugues* Sire *de Rumigny*.

III. 1. EUSTACHE I. Sire du ROEUX dit *le Vieil*, fils de *Watier* esp. *Marie*, fille de *Jean* Pair du Chasteau *de Mons*, de laquelle il procrea 2. fils, & 2. filles, qui suivent:

IV. 1. NICOLAS EVESQUE DE CAMBRAY cy devant nommé.

2. EUSTACHE II. Sire du ROEUX, dit *le Valet*, esp. *Berthe* fille de *Rasse de Gavre*. Il mourut l'an 1166. ayant laissé un fils de son nom, qui suivra icy bas.

3. *Bea-*

3. *Beatrix* esp. *Watier de Lens.*
4. *Ide* esp. 1. *Nicolas de Boulers.* 2. *Watier de Bousies.*
1. EUSTACHE III. Sire du ROEUX dit *le Canivet*, esp. N. fille de *Baudoüin* Chastelain *de Tournay*, Sire de Mortagne, & de *Heldiarde de Wavrin*, &c. V.

HUGUES,

Surnommé d'OISY par Gelic, & de DOÜAY par de Ligne & autres, succeda à Nicolas l'an 1198. L'on tient qu'il choisit sa sepulture en l'Abbaye de Vaucelles fondée par ses glorieux Ancestres, aprés sa mort arrivée l'an 1200.

PIERRE

Surnommé de CORBEIL fut creé Evesque par le Pape Innocent III. Il semble que la science & la vertu avoient concerté avec la Noblesse pour en faire un bon Ecclesiastique. Ses parens qui sçavoient bien que les lettres & les sciences bien menagées apportoient un merveilleux lustre à un esprit, qu'elles deroüilloient, affinoient, & meubloient l'ame, qui est faite pour recevoir des grandes, & divines lumieres, qu'elles délioient la langue pour mieux manier les cœurs, & qu'elles rendoient un homme plus doux, plus civil, & plus humain, l'envoyerent dés l'aage de dix ans à l'Academie de Paris pour en prendre quelque teinture. Il n'y fut pas neuf ans qu'il entra dans les secrets de toutes les sciences, & tout ainsi qu'il n'y avoit rien de trop sainct pour sa grande vertu, aussi ne trouvoit-on rien de trop relevé pour se dérober à la vivacité de son esprit. Et comme il n'avoit pas beaucoup d'inclination à la profession militaire, il borna ses estudes par la profession de la Theologie, en laquelle il fut reconnu pour le plus sublime & le plus subtil de son siecle. Et non de merueille si le Roy aprés sa mort l'appella le dernier des doctes, comme s'il ût voulu dire, que toute la gloire des beaux esprits de l'Antiquité fust ensevelie avec luy. Pierre donc aprés avoir esté l'ornement & le Chef de l'Academie de Paris, fut choisi pour estre le Chef des Eglises de Cambray, de laquelle ne pouvant souffrir l'air, ni le sejour, il fut pourveu de l'Archevesché de Sens aprés la mort de Michel de Corbeil son parent, où il employa

tout le talent que Dieu luy avoit donné à ce ministere. Rigorde, Alberic, Vincent de Beauvais, Antonin, Sixte, Henry de Gand & autres, qui ont fait les eloges de ce Prelat, disent entr'autres qu'il vivoit icy bas comme pelerin du monde, grandement denüé, & n'estimoit rien à soy que soy mesme; qu'il avoit une pieté vraye & solide, & non masquée pour l'accommodement de ses desseins; qu'il roidissoit le bras à la conservation de ses Eglises; qu'il consommoit ses revenus aux bonnes œuvres dans des tres-saintes liberalitez, comme il consommoit son ame dans l'ardeur de ses oraisons; qu'il consideroit tousjours l'estat de cette vie presente comme un vray songe, qui a les inquietudes du sommeil, & n'en a jamais le repos, comme un amusement enfantin, un tracas d'actions fascheuses qui retournent tous les jours sur leurs pas, où pour une rose on trouve mille espines, pour un once de miel un tonneau de fiel, & pour des biens en apparence des maux en verité; qu'il estimoit les felicitez de ce monde, comme des Isles flottantes qui reculent tousjours à mesure qu'on les pense toucher au doigt, ou comme les festins d'Heliogabale, où il y avoit quantité de ceremonies & de services, & au bout de cela on trouvoit une table & un banquet de cire, qui se fondoit aupres du feu, & d'où l'on sortoit plus affamé qu'on y estoit entré; qu'il faisoit estat des biens de la terre comme de l'œuf d'Oromazes enchanté, où cét imposteur se vantoit d'avoir renfermé tout le bonheur du monde, & en le picquant on n'y trouva que du vent; bref que pour se porter mieux au train d'une vie vertueuse, il mesprisoit de bonne heure dans le corps les choses, dont il n'auroit plus de besoin hors du corps. Son ame s'envola au Ciel l'an 1222. Son corps repose au milieu du chœur de Sens, où se voient ces vers du temps.

Flos & honor Cleri, PETRUS *huic qui subjacet æri,*
De Cameracensi datus est Sedi Senonensi,
Moribus & vitâ verè fuit Israëlita,
Et pro more viæ sacra novit Theologiæ.
Lux erat Annalis Synodi cætus Synodalis.
Non sine lamento patris ossa dedit monumento.
Doctoris fidei, sic cognitio speciei,
Quodque spei certæ suberat, modò cernit apertè.

Voicy

Voicy un Fragment de la descente de ses peres issus de ce grand BOUCHARD Comte de CORBEIL si renommé vers l'an 1000. dont le fils de mesme nom eut une fille nommée *Alix*, qui espousa *Hugues de Puiset*, qui fit la guerre fort long-temps au Roy Loüis le Gros; main enfin ce *Hugues* fut reduit à telle extremité, qu'estant pris prisonnier, & en danger de sa vie, il traitta avec le Roy, & luy transporta tous les droits qu'il avoit à Corbeil. En consequence de ce, le Roy en prit possession, & depuis ce temps là le Comté de Corbeil est demeuré dans le domaine de la Couronne, & donné pour assignat à plusieurs Reines de France. En mesme temps le Roy ayant reconnu l'innocence & la fidelité d'un cadet de cette Maison de CORBEIL, nommé HUGUES, le fit Vicomte & Chastelain hereditaire de ce lieu, à charge de tenir en fief de sa Couronne ce Vicomté. De ce HUGUES est descendu

SIMON Vicomte de CORBEIL qui espousa *Ide de Roucy*, de laquelle il ût 2. fils qui suivent I.

1. SIMON Vicomte de CORBEIL qui esp. *Alix*.... Il est enterré à Corbeil. II.

2. *Frederic de Corbeil* esp. *Beatrix*.... d'ou sortit PIERRE de CORBEIL EVESQUE de CAMBRAY, & depuis Archevesque de Sens, aprés son cousin *Michel*.

1. SIMON de CORBEIL continua la lignée. III.

2. *Michel de Corbeil* fut Patriarche de Hierusalem, Archevesque de Sens.

3. *Regnauld* Evesque de Paris.

JEAN

Surnommé de BETHUNE, ayant embrassé l'Estat Ecclesiastique, fut premierement Prevost de l'Eglise de Doüay: car on le trouve ainsi qualifié en deux Chartes des années 1182. & 1183. en faveur des Abbayes du Mont S. Eloy, & de Choques. Depuis il obtint aussi plusieurs notables Benefices, comme il s'apprend d'un Chapitre des Decretales. Outre lesquels ayant esté encore éleu à la Prevosté de S. Pierre de Seclin, Mahaut vefve de Philippe Comte de Flandres, qui avoit en doüaire la terre de Seclin, luy contesta son élection, & en fit

plainte au Pape Innocent III. qui pour la contenter, commit le jugement de leur debat aux Evesques d'Arras, de Tournay, & de Teroüane, & à l'Eleu de Cambray, comme enseigne l'Epistre qu'il leur en escrivit inserée au livre premier de ses Decretales. Ce Jean finalement fut pourveu de l'Evesché de Cambray par la promotion de Pierre à l'Archevesché de Sens. En suite dequoy il alla trouver à Cologne Othon IV. Roy des Romains, qui luy octroya l'investiture des Regales de son Evesché le 26. de Septembre 1201. Et depuis comme l'un des Comtes & Princes de l'Empire, il accompagna le mesme Othon éleu Empereur au voyage qu'il fit en Italie la premiere année de son élection. Avec lequel estant arrivé en la Duché de Spolete, il souscrivit aux lettres qu'il y octroya aux Abbayes de la Porte & de Walkenrith de l'Ordres des Cisteaux le 24. & 27. de Decembre 1209. avec les autres Prelats, Princes, & Comtes qui s'y trouverent. Trois ans aprés Frederic Roy de Sicile fut éleu Roy des Romains à l'encontre d'Othon, duquel pendant l'absence de Jean de Bethune les habitans de la Ville de Cambray obtindrent des lettres confirmatives de leurs Loix, & Coustumes, au grand prejudice de son Eglise de Cambray. Mais depuis s'estant remis en l'obeïssance de ce Frederic, non seulement il luy fit le serment de fidelité, & reprit de luy l'investiture de ses Regales, ains impetra aussi la revocation des lettres precedentes avec la confirmation de tous les privileges & immunitez de son Eglise. La Charte Imperiale en fut seellée à une Assemblée solennelle tenuë dans la Ville d'Aix-la Chapelle le 29. de Juillet 1215. comme vous remarquerez dans nos Preuves. Par laquelle Charte le Roy Frederic donne à nostre Evesque les qualitez de *son amé & feal Prince & Cousin*, d'autant que la Dignité d'Evesque & de Comte de Cambray le rendoit Prince de l'Empire, & qu'il luy attouchoit de sang, & de parentée, vray-semblablement de la part d'Adeline de S. Pol sa mere. D'ailleurs Jacques de Guise, & autres rapportent qu'aprés la captivité de Ferrand Comte de Flandres & de Hainaut, pris prisonnier en la bataille de Bouvines, les Haynuyers prierent instamment nostre Prelat, d'en porter les nouvelles à la Comtesse Jeanne sa femme, & de la consoler sur cette triste avanture. Laquelle en suite l'employa

ploya pour mesnager la rançon & la delivrance du Comte son mary envers le Roy Philippe Auguste; mais il n'en pût rien obtenir. Ayant depuis succedé en la terre & Seigneurie de Choque à Baudoüin de Bethune Comte d'Aumale son frere, ou à ses enfans, il confirma à l'Eglise de Choques une certaine disme située au terroir de Pascau, qui luy avoit esté venduë par Robert de Carvent son vassal, en la presence des Pairs & Hommes de sa terre de Choques. Outre quoy il y donna aussi de sa part toute la disme des foins qu'il prenoit dans les prairies de Choques & de Gonnehem, par lettres passées le 28. d'Avril 1219. Deux mois aprés, il se croisa pour aller contre les Albigeois dans le Païs de Languedoc. Où estant arrivé, une maladie le surprit en la Ville de Toulouse, dont il mourut le 20. de Juillet : son corps fut rapporté en son Diocese, & inhumé en l'Abbaye de Vaucelles devant le grand Autel de l'Eglise sous une tombe de marbre noir, avec l'Epitaphe suivant. *Hic jacet JOANNES DEI gratia Cameracensis Episcopus, qui obiit apud Tolosam.* Vous apprendrez par ce fragment d'où il estoit sorti.

ROBERT I. du nom surnommé *Faiffeus*, Seigneur DE BETHUNE & de Richebourg, Advoüé d'Arras. On luy donne 2. fils, sçavoir I.

1. ROBERT II. du nom Sire DE BETHUNE &c. vivoit l'an 1038. Il ût 2. fils, cy apres nommez. II.

2. *N... de Bethune* Seigneur de Carency, d'où sont issus les Srs. de ce nom.

1. ROBERT III. du nom, dit le Chauve, Sire DE BETHUNE &c. l'an 1075. Il fut pere de plusieurs enfans. III.

2. *Baudoüin de Bethune.*

1. ROBERT IV. du nom, surnommé le Gros, Sire de BETHUNE, espousa Alix de Peronne, environ l'an 1090. IV.

2. *Adam de Bethune* fut Sire de Bessan en la Palestine, duquel sont descendus les Srs. de ce nom.

1. *Baudoüin* fils aisné de Robert IV. mort en jeunesse. V.

2. GUILLAUME I. du nom Seigneur DE BETHUNE, de Richebourg, de Warneston, Advoüé d'Arras, espousa *Clemence d'Oisy* Dame de Choques, fille de *Hugue* Vicomte de Cambray, de laquelle il ût 3. fils, & 2. filles, cy dessous nommez.

3. *Robert*

3. *Robert* esp. *Alix*, & mourut sans hoirs.

VI. 1. ROBERT V. du nom surnommé *le Roux* Sire de BETHUNE, de Richebourg, de Warneston, de Choques, Advoüé d'Arras, esp. *Alix de S. Pol* fille de *Hugues*, fils de *Hugues* Comte *de S. Pol* surnommé *Candavene*. On luy donne plusieurs enfans, qui suivront icy bas.

2. *Benoist.*

3. *Adam.*

4. *Mahaut* esp. *Everard* II. dit *Radoul* Chastelain de *Tournay*, Seigneur de Mortagne, fils *d'Everard* & de *Richilde de Hainaut*.

5. N... esp. *Robert* Sire *de Mancicourt*.

VII. 1. ROBERT VI. du nom Sire de BETHUNE &c. Advoüé d'Arras, mourut sans hoirs.

2. *Guillaume* II. du nom, dit le Roux Sire *de Bethune* de Tenremonde, de Richebourg, de Warneston, de Molembeque, de Locres, &c. Advoüé d'Arras, & de Husse esp. *Mathilde* Dame *de Tenremonde*.

3. *Baudoüin de Bethune* Comte d'Aumale Sire de Choques, de Rosbeque &c. esp. *Hawvide* Comtesse d'*Aumale* en Normandie, fille heritiere de *Guillaume* & de *Cecille*, petite fille de Malcome Roy *d'Escosse*.

4. JEAN de BETHUNE EVESQUE de CAMBRAY, cy dessus nommé.

5. *Conon* Sire *d'Andrinople* en Grece, Sire de Bergues, de Ruilly, de Chamery &c. Gouverneur de Constantinople.

6. Plusieurs autres enfans.

Bref, sans m'estendre d'avantage sur les hautes alliances de la Maison de Bethune, par le moyen desquelles non seulement le sang des plus Augustes Rois & Princes s'est coulé dedans ses Branches tant masculines que feminines, je rapporteray seulement que du sang de Mahaut heritiere de Bethune & de Tenremonde, femme de Guy Comte de Flandres, sont sortis de temps en temps quatre Comte de Flandres, avec autant de Ducs de Bourgogne, sept Archiducs d'Austriche, quelques Ducs de Brabant, de Nivernois, de Mantoüe, de Bavieres, de Cleves, de Juliers & de Bar, dix Empereurs, dix

Rois

Rois de France, cinq Rois de Navarre, plusieurs Rois de Boheme, & de Hongrie, sept Rois de Pologne, six Rois d'Escosse, sept Rois d'Angleterre; puis les Ducs de Bourbon, de Montpensier, d'Orleans, de Bretagne, de Longueville, de Lorraine, de Guise, de Savoye, de Nemours, les derniers grands Ducs de Toscane, les Marquis de Montferrat, les Princes d'Orenge de la Maison de Nassau, les Ducs de Boüillon, & Princes de Sedan, & un grand nombre d'autres Augustes Maisons de l'Empire des Chrestiens.

GODEFROY

Surnommé de CONDÉ, & de FONTAINES, fut sacré Evesque l'an 1220. Il commença son gouvernement par son exemple, sachant bien que puis que son esprit estoit la premiere rouë dans laquelle estoient enclavées toutes les autres, il estoit necessaire de luy donner un bon mouvement. On tient que quand le Soleil s'arresta du temps de Josüe, la Lune & toutes les Estoiles firent la mesme pause. Les Gouverneurs & les maistres ont cela de propre, qu'en tout ce qu'ils font, ils versent leurs esprits dans ceux de leurs sujets, qui ne sont souuent bons, ny mauvais, que par le rapport qu'ils ont à la vie de ceux dont dependent leurs fortunes. Godefroy qui connoissoit l'humeur des Cambresiens estre fort petulante & portée aux revoltes, & qui avoit remarqué que ses predecesseurs doüez d'une humeur extremement bonne, avoient gasté leur temperament par les approches que les meschans serviteurs avoient fait de leurs personnes, prit soin d'establir des bons Officiers, & de deposer ceux qui pouvoient rendre ses faveurs odieuses, & ses liberalitez criminelles par l'abus de la puissance qu'ils avoient entre les mains. Il se mit à corriger les desordres autant qu'il luy fut possible, monstrant qu'il avoit une horrible horreur des pechez qui combattent les Loix divines & humaines, & que l'amour de l'honnestete luy estoit passé comme en nature. Il sçavoit faire un temperament d'huyle & de vin, pour guerir les playes de ses sujets en telle façon, que leurs esprits n'estoient point ulcerez par trop de severité, ny aussi relaschez par une excessive indulgence. Il avoit la verge pour toucher, & le baston pour soustenir; son amour

ne se ramollissoit point, & sa rigueur ne portoit pas les affaires dans le desespoir. Moise le premier des hommes d'Estat brusloit au dedans du feu de charité, & au dehors estoit tout enflammé des flammes d'un zele de Justice. Comme pere benin il presentoit à Dieu son ame jusques à vouloir estre effacé du livre de vie pour sauver son peuple; & comme juge il prenoit l'espée & la trempoit au sang des idolatres. Il estoit en toutes façons, & Ambassadeur courageux, & Mediateur admirable plaidant devant Dieu la cause de son peuple avec les prieres, & devant son peuple la cause de Dieu avec l'espée. Godefroy voulant marcher sur ses pas employa & l'Oraison & la Justice, pour rappeller au devoir son peuple effarouché. Or comme ce peuple n'estoit autre chose qu'une masse confuse, sans loy & sans police, qui est l'ame des assemblées, ce Prelat, comme s'il eut esté inspiré de Dieu, fit des loix qui concernoient & la Religion (par un Livre qu'il composa *de Divinis Officiis*) & le Civil, & establit un bel ordre pour la decision des differens qui naistroient parmi le peuple, dont nous avons parlé au Chapitre 15. de la premiere Partie de cét ouvrage. Si ce Prelat porta tant de soin à policer sa Ville, ne croyez pas qu'il ût moins de zele à favoriser les autres de son Diocese. Les Villes de Valencienes, de Mons, de Bruxelles, de Condé, de S. Guislain & autres ont assez de matiere pour reverer ses merites. Il confirma les biens des Trinitaires d'Audregnies donnez par Alard Seigneur d'Estrepy, de Ville, & d'Audregnies l'an 1224. Il fonda les grands obits de Cambray l'an 1234. Bref, aprés avoir appliqué sur ses sujets toutes les plus vives couleurs des vertus morales & judiciaires, & les avoir glacé & perfectionné, comme le peintre glace son tableau, il finit ses jours l'an 1238. & choisit sa sepulture en l'Abbaye de Vaucelles. On y void encore sur sa Tombe cette inscription: *Godefridus Dei gratia Cameracensis Episcopus*. Voicy un Fragment de son extraction:

I. ROGER Seigneur DE CONDÉ en partie avec les Seigneurs *d'Avesnes* ses cousins, qui avoient l'autre partie, espousa *Alix* fille de *Gossuin de Mons*, & de *Beatrix de Rumigny*. Il donna à Eglise de Condé les dismes du lieu l'an 1200. Il laissa 3. fils qui suivent.

1. NI-

1. NICOLAS Seigneur DE CONDÉ esp. *Isabelle* heritiere d'Arnould Sire de *Belloeil*, Moriamez &c. On luy donne entr'autres 2. fils, & une fille, mentionnez cy aprés. II.

2. GODEFROY EVESQUE DE CAMBRAY, cy dessus nommé.

3. *Gautier* Thresorier *de Cambray*, bastit & fonda la Chapelle voisine de Condé, & y affecta les dismes de Wargny l'an 1237.

1. JACQUES Seigneur DE CONDÉ, Belloeil, Moriamez, &c. esp. la fille d'Eustache 3. Seigneur *du Rœux*. Il redigea les Prebendes de Condé dans une égalité l'an 1249. Il fut pere de NICOLAS Seigneur DE CONDÉ &c. qui esp. *Catherine* fille heritiere de *Guillaume* Sire de *Carency*, d'Aubigny &c. III.

2. NICOLAS frere de Jacques, fut aprés son oncle EVESQUE DE CAMBRAY, selon l'opinion d'aucuns.

3. *Isabelle* surnommée *de Moriamez* espousa *Robert de Bethune*.

GUY

Ou GUIARD surnommé de LAON, Chancelier de Paris, fut appellé à la Chaire Episcopale de Cambray l'an 1238. en laquelle il s'acquitta dignement de son devoir. L'integrité de sa vie marcha tousjours de pair avec sa doctrine. Il aimoit singulierement les pauvres, & les consoloit en toutes leurs necessitez. Il composa plusieurs beaux Traittez des Offices Divins, de la Creation du Monde, de la Passion de Christ & autres mentionnez par François Swertius. Aucuns tiennent que de son temps la Bienheureuse Elizabeth femme de Loüis Lantgrave de Turinge, & fille d'André Roy de Hongrie fonda six Prebendes en l'Eglise Cathedrale de Cambray, mais je crois que cela s'executa du temps de Godefroy son Predecesseur, car Gelic rapporte que celuy-cy apporta d'Allemagne le cœur de cette Princesse pour l'inhumer solemnellement dans son Eglise, l'an 1232. le reste de son corps ayant esté enterré dans l'Hospital de Marbourg, cette mesme année. Nostre Guy mourut en l'Abbaye d'Affleghem, & y fut enterré l'an 1247. selon aucuns, & selon d'autres l'an 1242. & 1250. Il puisoit son extraction de ce grand Caribert Comte

de Laon, dont la fille nommée Bertrade avoit espousé le Roy Pepin pere de Charlemagne. C'est assez dire, pour estre persuadé de la grandeur de ses Ancestres.

NICOLAS

Surnommé de FONTAINES, fut Archidiacre de Cambray, Prevost de Soignies, Chancelier & Conseiller de Richard Roy des Romains, auparavant que d'estre eslevé à la Dignité Episcopale, en laquelle il ût pour Suffragant ce grand Genie de Theologie Thomas de Cantimpré de l'Ordre de S. Dominic. Il fut fort travaillé par les revoltes des habitans de Cambray, mais tousjours assaissonné de prudence & de sel, il tascha de joüer à tous ressorts pour le bien de son Clergé, & le repos des affligez. A la fin voyant sa ville toute confuse en l'horreur de sa desolation, toute enyvrée du sang, du fiel, & du vinaigre de la discorde, toute semblable à l'eau du Nil remplie de Crocodiles, de bestes cruelles, & mal-faisantes, & où toute fidelité perduë, comme on dit qu'autresfois la sainte lampe s'esteignit à Athenes, & en Delphes; voyant (dis-je) celle qui luy servoit de sejour estre toute à pieces & à lambeaux, & comme cét endroit de l'Isle de Samos qu'on nommoit Panœma, estre tout-sang, & ne la pouvoir tirer du bassin de sa ruine, ny la guarir des frenetiques esgaremens de cerveau, en mourut de regrets l'an 1275. & fut inhumé dans sa Cathedrale. Quant à son extraction, je trouve des Autheurs qui disent, qu'il descendoit de ce grand Anselme Comte d'Ostrevant & de Ribemont, dont les Neveux possederent entr' autres le village de Fontaine en Cambresis, & en prirent le nom, avec des abeilles pour leurs armes. Ce qui, peut estre, a donné sujet à Thomas de Cantimpré de luy dedier son livre des Abeilles, faisant allusion à ces armes. Quelques-uns sont d'opinion qu'il sortoit de la Maison de Condé, comme nous venons de monstrer au fragment precedent. Les autres qui suivent Vincent Ruteau, & autres nous en donnent ce fragment.

I. WATIER Seigneur de FONTAINE descendoit de *Raoul* Sire *de Sart* & de Goselies, & de *Petronille de Rumigny*, fondateurs de S. Michel en Sart. Il ût de sa femme

1. NICOLAS Seigneur de FONTAINE, qui ayant quitté l'espée

l'espée pour prendre la soutane fut EVESQUE de CAMBRAY.

2. MAHAUT fut Dame de FONTAINES par la donation que luy en fit l'Evesque Nicolas, en memoire duquel on appella depuis cette Seigneurie *Fontaine-l'Evesque*. Elle espousa *Baudoüin* II. du nom Seigneur *de Hennin*, de Sebourg, de Quincy, de Cuvilers &c. fils de *Bauduin d'Alsace* & *d'Isabeau de Haynaut* Dame de Sebourg. Ce Baudoüin vendit Hennin pour aller à la Terre Sainte. Mahaut ût de son mary 3. fils.

1. WATIER DE HENNIN CHANOINE DE CAMBRAY. III.

2. BAUDUIN III. Seigneur de FONTAINE, Sebourg &c. esp. *Mahaut de Bousies* (fille de *Watier*, mort l'an 1279.) de laquelle il procrea un fils nommé cy aprés.

3. *Jean de Hennin* Sire de Boussu & de Cuvillers esp. *Marie* Dame de *Bleaugies*, d'où descendent les Seigneurs de Boussu & de Cuvillers.

BAUDOÜIN IV. Seigneur de FONTAINE, Sebourg, la Marche, esp. *Beatrix de Luxembourg*, fille du Comte *Henry* fait Empereur l'an 1308. &c. IV.

ENGUERRAND

Surnommé de CREQUY succeda à Nicolas l'an 1276. ou 1275. selon aucuns. Sachant bien qu'il estoit donné de Dieu à cette Evesché comme l'ame au corps, il tascha d'abord d'attirer par sa bonne vie son Clergé à l'honnesteté, & à la bienseance, de proteger les Hospitaux, & les Monasteres, & de rabbattre l'orgueil des mutins; mais comme il vit qu'il ne pouvoit rien gagner ny par conseil, ny pas prieres, ny par douceur, ny par rigueur sur leurs esprits, & que par son courage il ne pouvoit acculer & plier les passions de ses citoyens, il abandonna cette Chaire pour aller remplir celle de Teroüane, afin de ne plus gemir sous la presse, de ne plus souspirer sous l'angoisse, & de ne plus languir sous la tyrannie d'un peuple sans teste. Voicy son extraction.

ARNULPHE Sire de CREQUY l'an 897. On luy donne pour espouse *Ygnode*, fille *d'Odoacre* Forestier *de Flandres*. I.

ODOACRE Sire de CREQUY esp. *Jolente de Cleves*, fille de *Baudoüin* Comte *de Cleves*, & *d'Jolente de Provence*. II.

III. ARNOULD Sire de CREQUY esp. *Walburge d'Arguens* vers l'an 937.

IV. BAUDOÜIN Sire de CREQUY esp. 1. *Blanche d'Anguyen*, 2. *Rosette de Beaumont*, de l'une desquelles sortit

V. ARNOLD Sire de CREQUY, qui espousa *Ade d'Arkel*, fille du Sire d'Arkel, & de *Marguerite d'Altena*.

VI. RAMELIN Sire de CREQUY esp. *Avoise* Dame *d'Avesne*.

VII. BAUDOÜIN Sire de CREQUY, creé premier Baron d'Artois pour ses hauts faits. Il espousa *Marguerite de Louvain*, Dame de Bierback, qui le fit pere de deux fils:

VIII. 1. BOUCHARD Sire de CREQUY esp. *Mechtilde de S. Pol*.

2. *Henry de Crequy* fut la Tige des Seigneurs *de Bierback*.

IX. RAMELIN Sire de CREQUY esp. *Alveide d'Oisy*, fille du Chastelain de Cambray, Sire de Crevecœur, de Honnecourt, &c. selon la Morliere. Au rapport de Ferry de Locres, il fonda l'Abbaye de Rousseauville, du consentement de son fils *Gerard*, de ses neveux, *Henry*, & *Baudoüin*, & de son beau frere *Amalric* Sire de Marcoing en Cambresis, fils de *Sobier* dit le Roux *de Vermandie*, sorti des anciens Comtes de Vermandois, comme vous pouvez remarquer dans cét Oeuvre. On donne à ce Ramelin 4. fils, qui suivent:

X. 1. GERARD Sire de CREQUY, Fressin &c. celebre en la Terre Sainte sous Godefroy de Boüillon. A son retour il espousa la fille aisnée de *Baudoüin* Comte de *Hainaut*, qui luy procrea Raoul cy aprés nommé.

2. *Roger*. 3. *Baudoüin*. 4. *Godefroy*.

XI. RAOUL Sire de CREQUY & Fressin esp. *Mahaut de Craon*, fille de *Renault* Seigneur *de Craon*, d'Annogen & de Vitré. Elle le fit pere de

XII. BAUDOÜIN Sire de CREQUY qui esp. 1. *Clemence de Croy* fille de *Guillaume*. 2. *Alix de S. Omer* fille de *Guillaume* Chastelain de *S. Omer*, & *d'Ide d'Avesnes*, qui luy procrea un fils mort sans hoirs.

XIII. BAUDOÜIN dit le Jeune Sire de CREQUY esp. *Marguerite de S. Omer*, sœur *d'Alix* sa belle mere, de laquelle il ût

XIV. 1. PHILIPPES Sire de CREQUY, Fressin, &c. qui esp. *N... de Picquigny*, sœur de *Gerard* Vidame d'Amiens, laquelle le fit pere de 4. fils suivans cy aprés.

2. *Mar-*

2. *Marguerite* Abbesse deMessines fille aisnée de Baudoüin.

3. *Baudüin de Crequy* Sire de *Torcy*.

1. BAUDOÜIN Sire de CREQUY, de Fressin,&c.esp. en 1.n.*N*... heritiere du Seigneur de *Heilly*; en 2.n.*Marie d'Amiens* fille de *Gilles*, qui fut fils de *Pierre* Seigneur *de Canaples*, & d'Outrebois, &c. XV.

2. *Jean de Crequy* mourut à la bataille de Courtray. 1302.

3. ENGUERRAND de CREQUY EVESQUE de CAMBRAY,puis Evesque de Teroüane.

4. *Hugues de Crequy* esp.*Chrestienne de Selles*, d'où sortent les Seigneurs de *Raimboval*.

GUILLAUME.

Surnommé de HAINAUT, semble avoir rempli la place d'Enguerrand vers l'an 1292. Il tascha d'abord d'estouffer les injustices, les corruptions, & les concussions, qui s'estoient glissées parmi les principaux de sa ville, de déraciner les abus, de faire florir la pieté & les bonnes mœurs, bref de rendre la justice à ses sujets par soy ou par ses Officiers. L'on tient qu'il finit ses jours en la Palestine l'an 1296. & qu'il fut transporté en l'Abbaye de Flines, pour y recevoir la sepulture. Voicy sa descente.

FLORENT Comte de HOLLANDE,de Zeelande & Sire de Frise, esp. *Mathilde* Princesse de *Brabant*, qui luy procrea les enfans qui suivent : I.

1. WILLAUME Comte de HOLLANDE Empereur I.du nom, esp. la fille *d'Othon* Duc de *Brunswick*; il fut tué en la guerre des Frisons l'an 1253. Il laissa *Florent* Comte de *Hollande*,qui espousa *Beatrix*,fille de *Guy* Comte de *Flandres*,&c. II.

2. *Aleide* esp.*Jean d'Avesnes* Comte de Hainaut,mort l'an 1257.Il procrea de sa femme une belle lignée,qui suit icy bas.

3. *Mehaut* esp. *Herman* Comte de *Henneberge* pere de *Jutte*, femme *d'Othon* Marquis de *Brandebourg*.

1. JEAN Comte de HAYNAUT, de Hollande, &c. esp. *Philippote de Luxembourg*, d'où sortirent *Jean*,*Guillaume* Comtes de Hainaut & de Hollande, HENRY CHANOINE de CAMBRAY, & plusieurs autres enfans. III.

2.GUIL-

2. GUILLAUME EVESQUE de CAMBRAY avant nommé.

3. *Bouchard* Evesque de Mets.

4. *Guy* Evesque d'Utrecht.

5. *Alix* esp. *Roger Bigot* Comte de Suffolx.

6. *Florent* esp. *Isabeau de Ville-Hardoüin* Princesse d'Achaye, & de la Morée, d'où vint *Mathilde* femme de *Loüis*, fils de *Robert* Duc de *Bourgongne*.

GUY

Surnommé de COLLEMEDE fut eslevé à cette charge par la faveur du Pape, qui ne voulut agreer l'élection qu'avoit fait le Chapitre de Gerard, ou de Guy fils de Henry de Grandpré & d'Isabeau de Luxembourg, fille de Gerard Sire de Durbuy, Marche, Villance, & de Mathilde de Cleves. Ce Prelat qui pensoit à son entrée de se rendre plus redoutable que ses predecesseurs, par la violence & la force de ses menaces & de ses foudres Ecclesiastiques, mit plustost le feu que le baume aux blessures de son estat; à la fin voyant qu'il ne gaignoit rien ny à coups de langue, ny à coups de lance, en mourut de desplaisir, & laissa les Cambresiens tous agitez dans les eslans de leur ancienne frenesie, l'an 1302. On le veut faire sortir d'une des Illustres Maisons d'Italie, alliée avec les Familles de *Pignatelli*, de *Caracciola*, *d'Afflitto*, de *Riccia*, & autres.

PHILIPPES

Surnommé de MARIGNY, Chanoine de Cambray, & Conseiller du Roy Philippes le Bel, fut éleu Evesque par les suffrages du Clergé & de la Noblesse l'an 1303. Il tint un Sinode en sa Ville l'an 1307. Mais comme il voyoit que ses Citoyens ne vouloient quitter l'espée, ny perdre le goust du sang; ny prendre aucune instruction de leurs propres miseres, delibera d'abandonner cette Chaire, esperant de trouver plus de repos dans celle de Sens, à laquelle on l'avoit appellé. Voicy un fragmenr de son extraction.

I. PHILIPPES Sire DE MARIGNY, de Champront au Perche, d'Escoüys en Normandie, espousa *N.* . . *de Tournebus* fille

fille de *Richard,* de laquelle il procrea les 3. fils ſuivans.

1. *Jean de Marigny* apres avoir eſté Lieutenant de Roy aux païs de Xaintonge & de Limoge, & Eveſque de Beauvais, fut Archeveſque de Roüen, où il deceda l'an 1351. & choiſit ſa ſepulture en l'Egliſe d'Eſcoüis en Normandie, fondée par ſes Anceſtres. II.

2. ENGUERRAND Sire DE MARIGNY, Comte de Longueville, Grand Chambellan de France, Sur-intendant des finances & ſeul Favory du Roy Philippes le Bel, par l'ordre duquel il fit baſtir le Palais de Paris. Il ceda l'an 1310. à Charles de France Comte de Valois ſa terre de Champront pour les Chaſtellenies de Gaille-Fontaine, Roſay & S. Saan. Cinq ans aprés Enguerrand ſous le regne de Loüis Hutin fils de Philippes, ayant eſté condamné à mort, tous ſes grands biens furent confiſquez, & donnez au Comte de Valois ſon accuſateur. Il laiſſa de ſa femme *Havide de Mons,* pluſieurs enfans, & entr'iceux Loüis & Robert mentionnez icy bas.

3. PHILIPPE DE MARIGNY EVESQUE DE CAMBRAY, puis Archeveſque de Sens.

1. LOUIS DE MARIGNY filleul du Roy Loüis Hutin, qui luy fit don par ſon teſtament de cinq mille livres, &c. III.

2. *Robert de Marigny* &c.

PIERRE

Surnommé de LEVIS, autrement de MIREPOIX fut promeu à cette dignité Epiſcopale l'an 1310. Il leva de terre le corps de S. Waudru l'an 1313. en preſence des Abbez de Lobbe, & de S. Guiſlain. Il appaiſa le different meu entre les Chanoines de S. Gery & Guy de Chaſtillon Comte de Blois, touchant l'Advoüerie de leur Egliſe, l'an 1320. A la fin voyant qu'il ne pouvoit arracher les tayes, qui s'eſtoient paſſé long-temps formées aux yeux des Cambreſiens, accepta le gouvernement de l'Eveſché de Bayeux l'an 1324. Voicy ſon extraction.

GUY DE LEVIS Mareſchal de la Foy, Seigneur de Mirepoix, de Florenſac & de Montſegur, eſpouſa *Iſabeau de Marly*, ſœur de *Matthieu de Montmorency,* Seigneur de Marly, Grand Chambellan de France. Il laiſſa 4. fils, & 2. filles, qui ſuivent. I.

II. 1. JEAN de LEVIS Mareſchal de la Foy, Sire de Mirepoix, eſp. *Conſtance de Foix*, fille de *Roger Bernard* Comte *de Foix*, de laquelle il procrea un fils mentionné cy aprés.

2. *Euſtache* Sire de Florenſac, duquel ſont ſortis les Comtes & Ducs de *Ventadour*.

3. PIERRE DE LEVIS EVESQUE DE CAMBRAY, & puis de Bayeux.

4. *Francois de Levis*, Sire de la Garde & de Montſegur.

5. *Jeanne de Levis*, femme de *Matthieu* IV. Sire *de Montmorency*.

6. *Iſabeau de Levis*, femme de *Renaud* Sire de *Pons*, d'où ſortit *Helie-Renaud* Sire de *Pons*, & de Bergerac, marié à *Marthe d'Albret*.

III. JEAN DE LEVIS II. du nom Sire de Mirepoix, &c. allié en 1. lit à *Mahaut de Suilly* fille aiſnée de *Henry*, Bouteiller de France; & en 2. nopces avec *Aleonore de Montault*, de laquelle ſortent les Vicomtes *de Leran* &c.

GUY

Surnommé d'AUVERGNE, & de BOULOGNE ſucceda à Pierre environ l'an 1330. Gazet & ſes adherans le font Cardinal, & Archeveſque de Lion, mais ils ſe trompent grandement, comme vous remarquerez dans le fragment de ſa Genealogie. Ce Prelat eſtoit vrayement liberal & magnifique, il donnoit de ſes biens à la pauvre Nobleſſe, aux Egliſes, aux perſonnes Religieuſes, aux neceſſiteux & aux gens de probité, de ſçavoir, & de merite, qui ſe rendoient utiles au public. L'année de ſa mort ne nous eſt connuë, mais bien ſon extraction.

I. ROBERT IV. Comte d'AUVERGNE eſpouſa *Mahaut de Bourgongne*.

II. GUY Comte d'AUVERGNE eſp. *Jeanne* Comteſſe *de Nevers*.

III. GUILLAUME VII. Comte d'AUVERGNE eſp. *Marguerite*, ou *Alix de Brabant*, qui fut Comteſſe de Boulogne par la mort de l'Imperatrice Marie ſa ſœur aiſnée, & par acquiſition des droits de ſes coheritiers. On luy donne 3. fils, & 2. filles, qui ſuivent.

1. ROBERT V. Comte d'AVERGNE & de Boulogne esp. *Aleonore de Baffie*, de laquelle il ût les 4. fils mentionnés icy bas. IV.

2. *Guy d'Auvergne* Prevost de Lille, Archidiacre de Teroüane, Abbé de S. Germain, au Diocese de Clermont, Escolastre en l'Eglise de Cologne, & finalement Archevesque de Viene.

3. *Guillaume* Archidiacre, puis esleu de Liege.

4. *Marie* esp. *Watier Bertout* Sire de Malines.

5. *Mahaut* esp. *Robert* Comte *de Clermont* en Auvergne.

1. GUILLAUME d'AUVERGNE mort sans enfans. V.

2. *Robert* VI. Comte *d'Auvergne*, & de Boulogne esp. *Beatrix de Bourbon*, qui le fit pere de 3. fils, suivans cy aprés.

3. GUY EVESQUE de CAMBRAY.

4. *Godefroy* tué à la bataille de Courtray l'an 1302.

1. ROBERT VII. Comte d'AUVERGNE & de Boulogne esp. 1. *Blanche de Bourbon*, ou *de Clermont*, fille de *Robert de France*. 2. *Marie de Flandres* fille au Sire de Tenremonde. On luy donne 6. enfans de ses 2. femmes, cy dessous nommez. VI.

2. *Guillaume*.

3. *Foulques*.

Du 1. lit.

1. GUILLAUME Comte de Boulogne & d'AUVERGNE esp. *Marguerite d'Eureux*. VII.

Du 2. lit.

2. *Jean de Boulogne* Sire de Montgascon, puis Comte d'Auvergne & de Boulogne aprés la mort de Philippes son petit neveu. Il espousa *Jeanne de Bourbon* fille du Comte Charolois.

3. *Robert de Boulogne*.

4. *Guy de Boulogne*, Cardinal, Archevesque de Lyon, petit neveu, & filloeul de nostre *Guy Evesque de Cambray*.

5. *Godefroy*, Sire de Montgascon esp. 1. *Marguerite de Clermont*. 2. *Blanche de Senlis*. 3. *Jeanne de Ventadour*.

6. *Mehaud*, femme *d'Amé* Comte *de Geneve*.

GUILLAUME

Surnommé d'AVESNES selon Belleforest (& par corruption d'AUXONE, ayant pris un x & un o pour un E, & un s) personnage des plus beaux de son siecle, equitable, moderé, non avare, ny harpie, ny tyran, ne gouverna l'Evesché de

Cambray que fort peu de temps, car il fut appellé à l'Evesché d'Autun en Bourgongne. On le reconnoit pour un des trois fondateurs du College de Cambray à Paris. Aucunes vieilles Chartres l'appellant Jean, ce qui a fait faillir Gazet & ses sectateurs, qui en ont fait deux Evesques au lieu d'un, & les ont surnommé d'*Auxone*, de *l'Aussone*, voire de *l'Ausson*, au lieu *d'Avenne* &c. Le Leu nous veut faire croire que ce *Guillaume-Jean*, estoit Seigneur de Lanson en Bresse, & qu'il donna cette Seigneurie par testament à sa niece *Loüise de Vilars* fille *de Humbert* VII. Sire de Thoire, de *Vilars*, de Montreal, &c. & de *Marie de Geneve*. Quoy qu'il en soit, voicy son extraction tirée des meilleurs Autheurs.

I. WEDRIC Seigneur d'AVESNES fils de *Gueric le Sor*, bastit le Chasteau d'Avesnes. On luy donne 2. fils, & une fille, qui suivent.

II. 1. THIERRY Sire d'AVESNES, de Leuze, de Condé &c. esp. *Ade* fille de Hildüin Comte *de Roucy*, & *d'Ade de Rheims*. Il fut tué par *Isaac de Berlaimont*, & ne laissa de posterité.

2. *Gerard d'Avesnes* accompagna les Princes Chrestiens au voyage de la Terre Sainte, où il deceda sans lignée.

3. ADE d'AVESNES esp. *Fastré d'Oisy* Advoüé de Tournay, qui vivoit l'an 1096. Elle ût 2. fils suivans.

III. 1. GOSSÜIN d'OISY, surnommé *le Borgne*, Pair de Mons, succeda à Thierry son Oncle maternel és terres d'Avesnes, de Leuse, de Condé. Il ne laissa aucuns enfans *d'Agnes de Ribemont* sa femme.

2. FASTRÉ d'OISY Advoüé de Tournay, succeda aux riches possessions de son frere. Il esp. *Richilde*, d'ou vint

IV. GAUTIER surnommé le Beau, qui quitta le nom d'Oisy, & prit celuy d'Avesnes. Il esp. *Ade de Mortagne*, fille heritiere *d'Evrard* Sire *de Mortagne* sur l'Escauld, Chastelain de Tournay, de laquelle il ût 4. fils, & 4. filles.

V. 1. THIERRY d'AVESNES, Seigneur de Mortagne, & Chastelain de Tournay, esp. *Alix*, fille de Baudoüin Comte *de Hainaut*, d'où vint *Everard*, dit *Radoul* Sire *de Mortagne* &c. mort l'an 1180.

2. *Nicolas* fut Seigneur *d'Avesnes*, de Condé, de Leuse &c. par l'exheredation de son frere aisné. Il esp. *Mahaut de la Roche*,

che, fille de *Henry de Namur* Comte de la Roche, d'où sortirent 2. fils, & 2. filles qui suivront cy aprés.

3. *Fastré* fut Advoüé de Tournay.

4. EVERARD ARCHIDIACRE de CAMBRAY, puis Evesque de Tournay l'an 1172.

5.6.7.8. filles.

1. JACQUES Sire d'AVESNES, de Condé, de Landrecies, de Trelon, de Leuse, &c. esp. *Ameline* Dame de *Guise* en Thierasche, fille de *Bouchard* Seigneur de *Guise*, & d'Ade ..... Il mourut en la Terre Sainte l'an 1191. ayant laissé plusieurs enfans, mentionnez cy dessous. VI.

2. *Fastré.*

3. *Ide d'Avesnes* esp. *Guillaume* Chastelain *de S. Omer.*

4. *N... d'Avesnes* esp. N... de *Poppinelles*, d'où sortirent *Gautier, Matthieu, & Gilles.*

1. GAUTIER d'AVESNES II. du nom Seigneur d'Avesnes, de Guise, de Trelon, de Condé, &c. esp. *Marguerite* Comtesse de *Blois*, descenduë du sang des Rois de Bourgogne, d'Angleterre, de France, &c. VII.

2. BOUCHARD d'AVESNES CHANOINE de CAMBRAY, & Prevost de Lille, quitta la soutane, pour se marier secrettement avec *Marguerite de Flandres* Comtesse de Hainaut, & depuis aussi de Flandres. De ce mariage sortirent 2. fils cy aprés nommez.

3.4.5.6.7.&c. fils, & filles.

1. JEAN d'AVESNES Comte de Hainaut, esp. ALIX de HOLLANDE (sœur de *Guillaume* Comte de *Hollande*, Zelande, &c. éleu Roy des Romains) qui le fit pere de 5. fils, qui suivront cy dessous. VIII.

2. *Baudoüin d'Avesnes* Sire de Beaumont, vivoit l'an 1262. Il esp. *Felicitas de Coucy*, qui fut mere des deux enfans suivans, sçavoir de *Jean d'Avesnes* Sire de Beaumont, allié à *Agnes de Valence* fille de Guillaume de Lezignan; & de *Beatrix d'Avesnes*, Dame de Raime, & d'Aimeries, *femme de Henry* Comte de *Luxembourg*, pere de l'Empereur Henry VII.

1. JEAN d'AVESNES II. Comte de Hainaut fut aussi par sa mere Comte de Hollande, de Zeelande, & Sire de Frise. Il esp. *Philippe* fille de *Henry* Comte de *Luxembourg*, & de *Mar-* IX.

guerite de Bar. Il deceda l'an 1304. pere de plusieurs enfans.

2. *Bouchart* Evesque de Mets.

3. GUILLAUME EVESQUE de CAMBRAY mort l'an 1296. cy dessus mentionné.

4. *Guy* Evesque d'Utrecht.

5. *Florent* Prince d'Achaie, & de la Morée par sa femme.

X. 1. JEAN d'AVESNES, ou de HAINAUT dit *sans mercy*, esp. l'an 1296. *Blanche de France*, fille du Roy Philippe III. & de *Marie de Brabant* sa femme: Il mourut sans lignée l'an 1302.

2. *Guillaume* Comte de *Hainaut*, de Hollande, &c. aprés son frere esp. *Jeanne de Valois*, sœur du Roy de France, qui luy donna 3. fils, & 3. filles, qui suivront icy bas.

3. *Jean* Sire de *Beaumont* esp. *Marguerite* Comtesse *de Soissons*.

4. GUILLAUME, mal nommé *Henry* par Butkens, CHANOINE de CAMBRAY l'an 1326. & puis EVESQUE du mesme lieu.

5. *Marguerite* femme de *Robert* II. Comte *d'Artois*.

6. *Isabeau* femme de *Raoul de Clermont* Sire de Nesle.

7. *Alix* femme de *Guillaume* Comte de *Pembrock*.

8. *Marie* esp. *Loüis Duc de Bourbon*.

XI. 1. GUILLAUME II. du nom Comte de HAINAUT & de Hollande, tué par les Frisons l'an 1345. sans laisser de lignée de *Jeanne de Brabant* sa femme.

2. JEAN d'AVESNES fut CHANOINE de CAMBRAY. l'an 1370. & 1378. De Ligne le fait sortir des Ducs de Bourgogne, Comtes d'Auxonne &c, & le surnomme d'Auxonne, ou Lanssone.

3. *Loüis* Chanoine à . . .

4. *Marguerite* Comtesse *de Hainaut*, de Hollande &c. esp: *Loüis* Duc de *Baviere*, Empereur des Romains.

5. *Jean* esp. *Guillaume* Duc *de Juliers*.

6. *Philippe* esp. *Edoüard* III. Roy d'Angleterre &c.

GUY

Surnommé de LEVIS, ou de VENTADOUR, fut eslevé à cét Evesché 1342; mais comme il ne pût retenir les cœurs de ses

ſous la crainte & le reſpect, ny gaigner l'affection de ſon Clergé, il le fit gouverner par des Vicaires & Coeveſques, l'un deſquels fut (ſelon Gelic) l'auant-nommé Jean d'Aveſnes mal ſurnommé d'Auxonne, Chanoine de Cambray, qu'aucuns ont qualifié du titre d'Eveſque. Il accepta depuis l'Eveſché de Vabres en Rovergues ſur le Dourdan, pour y baſtir un temple celeſte de repos & de tranquillité, où il n'auroit plus à craindre ny les pinſes de la calomnie, ny les fureurs d'un peuple écervelé, ny les mutations du ſiecle. Il puiſoit ſon extraction de cette tres ancienne Maiſon de Ventadour en Limoſin, qui a produit tant de Ducs & Pairs de France, tant de Gouverneurs & Lieutenans Generaux de Provinces, tant de Chevaliers des deux Ordres du Roy, & qui ont fait des alliances avec les familles de *Joigny*, de *Montmorency*, *d'Agoult*, de *Saux*, de *Luxembourg* & autres, qui ont meſlé leur ſang parmi celuy les Souveraines.

PIERRE

Surnommé ANDRÉ, fut appellé de l'Eveſché de Noyon à celuy de Cambray l'an 1347. Ce Prelat n'apporta rien de ſordide, de ravalé, de ſuperbe, de colere, de leger, de petillant, & de paſſionné dans cette Chaire; il ſçavoit bien que les ornemens de vertu ſurpaſſoient de beaucoup les paremens de la fortune & du ſang, & qu'il falloit de la conduite & de l'addreſſe pour prendre les hommes. A la verité, ce n'eſt pas une petite affaire de traitter des humeurs qui ſont auſſi diverſes, qu'elles ſont incompatibles. Le probleme du loup, de la chevre, & du chou ſe renouvelle tous les jours. Si un batelier ſe trouvoit bien empeſché de paſſer ces trois choſes ſeule à ſeule, d'un bord de la riviere à l'autre, ſans que le loup fiſt du mal à la chevre, & la chevre au chou, en ſon abſence: qu'elle prudence penſez vous qu'il faille en un Prelat, ou en un homme d'Eſtat pour accorder tant de chiens, tant de lievres, d'épreviers, & de colombes? Noſtre Pierre dans les premiers rayons de ſa dignité, voyant les Cambreſiens partagez en ligues & factions taſcha par ſes accortiſes, douceurs & munificences d'entrer au fonds de leurs cœurs, & de leurs bien-veillances, & de leur faire reprendre une meſme eſcharpe & livrée. Il uſa de beaucoup d'in-

d'industrie & de sagesse pour denicher le peché, & tirer le serpent tortu de sa caverne, comme avec une main de sage femme, ainsi que parle l'Escriture. Il connoissoit le style qu'il falloit tenir dans les affaires, & les prenoit d'une si adroite maniere, que les plus espineuses luy estoient tres faciles. Nous voyons par experience que ceux qui se servent de lunettes de crystal, taillées en pointe de diamant, pour une pistolle qui sera sur une table, verront un grand thresor, de sorte que leurs yeux seront remplis d'illusion, & leur main, s'ils ne sçavent le secret, sera bien empeschée de trouver cette piece d'or qu'ils recherchent. Cela arrive tous les jours dans le train du monde, les affaires ont une infinité de faces qui se presentent à nos pensées, lors mesme qu'elles sont plus subtiles, mais il y a bien des imaginations creuses, & celuy là est vrayement habile homme qui sçait mettre le doigt sur le point d'un fait, & l'empoigner, comme on dit, par le bon bout. Nostre Prelat sçavoit fort bien ce mestier, & passa pour un des sçavans Politiques de son siecle, & non de merveille si le Pape le fit son Nonce, si nos Monarques, & si Jean Comte d'Armagnac, Pierre Raimon Comte de Comminge, Arnould Amanjou Sire d'Albret, Gaston Comte de Foix, & autres puissans Princes le choisirent pour Arbitre des leurs querelles. Il apporta d'ailleurs beaucoup de soins à l'embellissement & à la conservation des Eglises de son Diocese. Il fit bastir l'horloge du Palais de Cambray, où il mourut l'an 1358, & choisit sa sepulture devant le grand Autel de sa Cathedrale, où l'on void cette inscription.

Hic jacet Reverendus Pater Petrus de Andrea de Claromonte oriundus; Quondam Noviomensis, deinde Claromontensis, postea hujus Ecclesiæ Cameracensis Episcopus, qui obiit An. Dom. M. CCC. LVIII. 13. *Septembris. Pontificatus sui Anno* XIX. *Orate pro eo.*

Il estoit issu de la tres-ancienne, & tres-illustre Famille d'André au Royaume de Naples, dont quelques-uns se sont venus domicilier à Montpellier, à Clermont, & à Aix en Provence. Dans cette derniere ville on void encore dans l'Eglise des Jacobins, en une Chapelle dediée à la Vierge, les eloges

avec

avec les Armes du fameux Chancelier Andrea. Sa devise estoit *Juste desir*, comme celle de nostre Evesque. La Terre d'André située en la Poüille fut depuis erigée en Duché, en faveur de François de Baux, dont la fille nommée Marguerite espousa Pierre de Luxembourg Comte de Liney, de S. Pol, & de Conversan.

ROBERT

Surnommé de GENEVE, fut Prothonotaire, puis Evesque de Teroüane, & de Cambray l'an 1368. comme l'on apprend des Registres du Vatican. Il fut créé Cardinal sous le titre des douze Apostres l'an 1371. Sa pieté au service du Tres-haut, sa douceur dans le gouvernement, la grandeur d'esprit dans ses belles entreprises, sa patience dans les difficultez, sa prudence dans la conduite, sa promptitude dans les expeditions ont forcé plusieurs grands Princes à le reconnoistre & salüer Evesque de Rome au prejudice d'Urbain VI. son rival. Je prendray l'affaire un peu plus haut. Gregoire XI. successeur d'Urbain, bien que François de nation, & esleu à l'instance du Roy, voulut abandonner la France, & s'en retourna seoir à Rome, l'an 1376. persuadé à cela par le Jurisconsulte Balde, qui avoit esté son Precepteur, & par deux femmes de grande reputation, Brigide & Catherine de Sienne, lesquelles asseuroient en avoir d'infallibes revelations, & commandemens de Dieu. Mais estant à deux ans delà, sçavoir en l'an 1378. tombé malade au lict de la mort, où l'esprit comme prest à se destacher de la matiere raisonne plus fortement, & void les choses avec plus de clarté, il se repentit d'avoir crû ce conseil, & pria les Cardinaux de ne plus adjouster de foy à ceux qui se veulent faire croire par apparence de Religion, & d'Oracles. Il prevoyoit les confusions & les calamitez que son retour en Italie alloit causer à la Chrestienté. Et certes elles n'estoient pas loin. Il n'y avoit lors que seize Cardinaux; les douze estans François vouloient creer un Pape de leur nation. Les Romains au contraire craignant que le Siege Pontifical ne fust derechef transporté hors de leur ville demandoient un Italien. Tellement que les Cardinaux estans assemblez dans le Conclave, ils y accoururent en armes, & par un

bruit effroyable, & des menaces furieuses les intimiderent de telle sorte, qu'ils eslurent sur le champ Barthelemy Archevesque de Barry au Royaume de Naples, lequel se fit nommer Urbain VI. Il n'eut pas si tost pris la triple Couronne, qu'il commença de gourmander les Cardinaux, & les menaça rudement de reformation. Ces imperieuses premices les ayant tout à fait alienez de luy, ils protesterent entr'eux de la nullité de son élection, comme estant faite par violence & contre les Saints Canons. Puis selon les occasions s'écoulerent secrettement l'un aprés l'autre en la Ville d'Agnania sous la protection du Comte de Fundy. De ce lieu de seureté ils envoyerent assigner les quatre Cardinaux Italiens restez auprés d'Urbain pour proceder à nouvelle & libre élection d'un Pape, lesquels n'ayans pas comparus ils eslurent nostre ROBERT DE GENEVE, qui prit le nom de Clement VII. Par ce moyen l'Eglise fut deschirée par un Schisme plus dangereux que les vingt & un autres precedens, lequel ayant duré prés de cinquante ans avec des troubles, & des scandales lamentables, fit croistre dans la Chrestienté diverses heresies, la simonie, l'impieté, & toute sorte de sacrileges. Les deux Concurrents se battirent premierement à coups de Bulles, s'entr'appellant l'un l'autre, Heretique, Apostat, Antechrist, en aprés à coups de lances & d'espée, mais Clement, ses troupes ayant esté deffaites par celles d'Urbain, se retira en Avignon avec sa Cour. Le droit d'Urbain paroissoit au commencement meilleur, mais depuis que la violence de son élection fut manifestée par le Cardinal de Limoges, la France adhera à Clement, & le Roy par ses Ambassadeurs attira encore à son party les Espagnes, horsmis la Portugale, l'Escosse, la Sicile, Cypre, & Rhodes. D'autre costé, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, l'Italie, & en haine des François, l'Angleterre suivirent Urbain. Il y avoit ainsi des grands Princes de l'un & de l'autre costé; il y avoit des sages Prelats, des Docteurs, des Moines, des gens de Sainte vie, & mesme, s'il est croyable, des miracles, & des revelations pour l'un & l'autre party. Si bien que les Conciles ne sachant developper ce nœud gordien, furent contraints de le couper tout à fait, & de desapprouver les deux partis, pour n'en desapprouver pas un. Que si nonobstant ces justes doutes de l'Eglise, quel-

quelques modernes ſans penſer qu'ils ſont François, ont oſé tenir Urbain pour le vray Pape, par conſequent les Rois de France pour Schiſmatiques & pour fauteurs du Schiſme, pourquoy ne ſera-il pas permis de ſouſtenir le contraire? Certes voyant le peuple furieuſement eſmeu, & le foudre tombant ſur le Conclave à l'election d'Urbain, bruſler les loges de deux Cardinaux, l'on pourroit croire, qu'elle ne ſe fit point par le ſouffle du S. Eſprit, puis que le Seigneur, comme dit la Sainte Eſcriture n'eſt ny dans la tempeſte ny dans la commotion, ny dans le feu, mais dans un eſprit doucement coulant. Il ne feroit pas aiſé de cotter combien d'apologies, de reſponſes, de repliques, de diverſes narrations, & de contraires manifeſtes furent publiez ſur ce ſujet. Catherine de Sienne dans ſes lettres ſouſtint le party d'Urbain, ſon Secretaire Jean Terano compoſa un livre en ſa faveur, où non content de monſtrer qu'il eſtoit le vray Pape, il voulut avancer ſur l'authorité des Rois, & prouver par des raiſons Sophiſtiques, que la puiſſance des Princes temporels eſtoit expirée avec le Paganiſme, & tout à fait tranſmiſe au S. Siege. Charles V. Roy de France commanda à M. Nicolas Oreſme Eveſque de Bayeux, d'eſcrire contre ces impertinences; & ce fut alors, à ce qu'on tient, qu'il compoſa le Songe du Verger, qui n'eſt point une reſverie, mais un puiſſant raiſonnement, où il introduit, le Clerc, & le Gentilhomme diſputant de l'authorité du Pape, & de celle des Princes. Bref, tandis que ce Schiſme tempeſtueux tourmentoit les Chreſtiens, Urbain vint à deceder l'an 1389. & noſtre Clement l'an 1394. mais pour cela le deſordre ne fut pas eſteint comme l'on avoit eſperé. Vous pouvez voir la vie de noſtre Robert-Clement dans Ciacconius, & autres Autheurs. Voicy un Fragment de ſon extraction.

AMÉ Comte de GENEVE, eſpouſa *Mahaut* de *Boulogne* fille de *Guillaume* Comte de *Boulogne* & d'Auvergne & de *Marie de Flandres*. Il laiſſa 3. fils, & 3. filles qui ſuivent. I.

1. *Jean de Geneve* mort ſans hoirs.

2. *Pierre de Geneve* mort ſans lignée, laiſſa ſes Eſtats à ſon neveu Humbert. Il avoit eſpouſé *Marguerite* Baronne *de Joinville*, & Comteſſe de Vaudemont, veſve de *Ferry de Lorraine* Sire de Guiſe. II.

3. ROBERT EVESQUE de CAMBRAY, & puis Pape ſous le nom de CLEMENT VII.

4. MARIE de GENEVE eſp. en 1. nopces *Jean de Chalon* Sire de Harlay, & de Cuſeau. en. 2. n. *Humbert* VII. du nom Sire de *Thoire*, de Villars, Montreal, Mataſelon, Roſſillon, Annonay &c. Elle procrea de ſon dernier mary, entr'autres un fils nommé

III. HUMBERT de VILLARS VIII. du nom, Seigneur de Rouſſillon, d'Annonay, de Montdidier &c. Comte de Geneve apres la mort de ſon Oncle Robert. Il eſpouſa l'an 1389: *Loüiſe de Poitiers*, fille de *Loüis* Comte de Valentinois & de Diois, & de *Cecile de Beaufort* niece du Pape Gregoire XI. & fille de *Guillaume-Roger* II. du nom Comte de Beaufort, & *d'Eleonor de Comminges* Vicomteſſe de Turene.

Noſtre Humbert de Villars fut inſtitué heritier du Comté de Geneve par le teſtament du ſuſnommé Pierre ſon oncle, du 23. de Mars 1393. apres le decés duquel il voulut en prendre poſſeſſion, mais noſtre Pape, auſſi ſon Oncle, voulut nonobſtant cette diſpoſition eſtre Comte de Geneve pendant ſa vie, avec declaration neantmoins qu'il fit du 19. de Decembre 1393. qu'aprés ſa mort ſon dit neveu Humbert ſeroit Comte de Geneve, & aprés luy ſes enfans maſles. Clement eſtant mort l'année ſuivante, Humbert fut mis en poſſeſſion de ce Comté par l'Empereur Venceſlaus. Il receut aucunes contradictions de ſes tantes *Blanche de Geneve* Dame d'Arlay, & de *Catherine de Geneve* Princeſſe d'Achaye, comme auſſi de *Jean de Chalon* Seigneur d'Harlay, Prince d'Orenge, qui pretendoit le Comté de Geneve à cauſe de *Marie de Baux* ſa femme fille de *Raimond de Baux* Prince d'Orange, & de *Jeanne de Geneve*, mais par des arbitrages & tranſactions tous les differens en furent terminez deux ou trois ans aprés en faveur du dit Humbert.

GERARD

De DAINVILLE (nommé JEAN par du Cheſne) fut premierement Chanoine de Tournay, & Secretaire du Roy Charles, puis Eveſque d'Arras l'an 1362. de Teroüane l'an 1370. & de Cambray l'an 1372. Il fonda à Paris un College de

de son nom l'an 1380. Il mourut à Cambray de regret de n'avoir peu reprimer, comme il falloit, les émotions qui s'estoient eslevées entre le Peuple & son Clergé touchant les tailles & gabelles. Ce different fut depuis terminé par le jugement du Roy de France, & par les soins de l'Archevesque de Reims, de l'Evesque de Paris, de Pierre d'Orgemont Chancelier de France, Seigneur de Chantilly, & du President Regnaut de Corbie, deputez à Cambray au nom du Roy. Gerard fut enseveli en son Eglise Cathedrale devant la Chapelle de S. Laurent. Voicy un fragment de sa descente.

JEAN Sire de DAINVILLE ou DINVILLE en Artois espousa *Ide d'Inchy* fille du Seigneur d'Inchy en Artois. Il vivoit encore l'an 1310. Il laissa I.

JEAN Sire de DAINVILLE qui esp. 1. *Marie de Rely*, sœur de *Guillaume* Sire de Caumont Chevalier Banneret d'Artois. En 2. nopces. *Agnes*.... Il laissa 3. fils, qui suivent. II.

1. JEAN Sire de DAINVILLE Maistre d'Hostel de Jean, & Charles V. Rois de France esp. N.. III.

2. GERARD de DAINVILLE EVESQUE de CAMBRAY dessus nommé.

3. *Michel* Chanoine d'Arras, & Archidiacre d'Ostrevant.

JEAN

T'SERCLAES fut Chanoine, puis Evesque de Cambray l'an 1378. Ce grand Prelat avoit sur tout en tres grande recommendation la Pauvreté, l'Humilité, la Justice, & la Charité. Il vivoit dans les richesses ainsi que font les pauvres, il ne permit jamais que l'or & l'argent commandassent en sa Cour comme des Rois, mais il les tint en service comme des esclaves; il les consideroit comme des fausses plumes attachées avec de la cire autour de sa personne, qui devoient se destacher au premier rayon de l'autre vie. Quand il avoit quelques bons succez, & qu'on l'accabloit de caresses & de respects, il passoit par dessus comme une sage abeille sur le miel, sans engluer ses ailerons: il mettoit tous ses interests au dessous de l'acquit de sa charge: il avoit les oreilles tousjours ouvertes aux plaintes des personnes affligées, Bref il avoit si excellemment dans le cœur &

dans les mains les œuvres de misericorde, & spirituelles & corporelles, qu'on disoit de luy ce que Valere dit jadis d'un certain Gillias, que ce que Tserclaes possedoit, estoit la possession de tout le genre humain, & que sa maison estoit la boutique de la liberalité. Il deceda l'an 1388. & fut inhumé en sa Cathedrale devant la Chapelle de S.Michel. Il estoit sorti d'une des sept Nobles & Patrices Familles de Bruxelles, si celebrées par nos Autheurs, & de laquelle sont descendus en nostre siecle *Jacques & Iean de Tserclaes*, en faveur desquels l'Empereur Ferdinand II. erigea leur Terre de Tilly en Comté. *Iean* fut General des armées de l'Empereur, & mourut en celibat l'an 1632. & *Iacques* laissa une belle posterité qui par l'eminence de ses belles qualitez demeure dans l'estime de tout le monde.

ANDRE

DE LUXEMBOURG fut appellé à cette belle Charge l'an 1390. le 31. de Janvier. On peut veritablement dire que ce grand Prelat brilloit en sa Chaire comme l'or animé de la terre, auquel la beauté, la pureté, & la splendeur estoient egalement jointes comme en un digne & excellent sujet. Il ne se piquoit d'une folle vanité de Noblesse, comme font plusieurs qui vont deterrer leurs ayeuls presque aux cendres de Troye. Il n'affectoit point les loüanges humaines & les chatoüillemens de reputation, qui enyvrent tous les cerveaux creux. Il estoit doüé d'une tres grande beauté, mais il ne s'en glorifioit pas, sachant bien que ce n'estoit que du cuir blanc & vermeil tendu sur une carcasse qui cache force ordures; que c'estoit un fumier blanchy de neige, un idole de fols, une fleur du champ qui a quasi pour horison le point de sa naissance. Il portoit une simple soutane de camelot. Belle leçon pour tous les Ecclesiastiques, qui ornent leurs corps comme si c'estoient des temples d'Egypte avec tout l'appareil possible pour loger dedans des ames de rats. Il disoit que les habits n'estoient que des emplastres de la cicatrice du peché, qui n'est autre que la nudité, des plumes empruntées de toutes sortes d'oyseaux, des larrecins impunis, des tesmoignages de nostre gueuserie, qui nous fait mendier du secours de toutes les creatures pour couvrir nostre

noſtre honte. Il tenoit ſon rang parmy les grands ſans vanité, & s'abaiſſoit aux petits par charité; il ne remuoit pas beaucoup de choſes, mais en faiſoit de grandes. Sa devotion luy fit entreprendre le voyage de Hieruſalem, au retour duquel il finit ſes jours, & fut inhumé en ſon Egliſe Cathedrale. Son ſurnom de Luxembourg vous a desja perſuadé de la grandeur de ſon extraction, mais afin que vous en fuſſiez mieux informé, je vous ay dreſſé le fragment ſuivant.

Tout le monde ſçait que la Maiſon de Luxembourg eſt une des plus illuſtres & des plus puiſſantes de l'Europe, car elle a donné des Empereurs à l'Occident, tenu les Royaumes de Boheme, de Pologne, de Hongrie, & autres grands Eſtats, & produit diverſes Princeſſes, dont le ſang a rehauſſé la ſplendeur & la gloire de pluſieurs Auguſtes Familles. Eſtant à remarquer que le Comté de Luxembourg entra par filles dans la Maiſon de Namur, & puis dans celle de Limbourg, par le mariage *d'Ermenſon de Namur* avec WALLERAND II. du nom Duc de LIMBOURG, & Marquis d'Arlon, qui mourut l'an 1226. Ayant laiſſé 3. enfans qui ſuivent.

1. HENRY I. du nom Comte de LUXEMBOURG, fils du dit *Wallerand*, eſpouſa l'an 1231. *Marguerite de Bar*(fille de I.
Henry Comte *de Bar*, & de *Philippe de Dreux*, Princeſſe du Sang Royal de France) dont il ût 4. fils, & 3. filles cy deſſous nommez.

2. *Gerard* Sire de Durbuy.

3. *Catherine* Ducheſſe de Lorraine.

1. HENRY II. du nom Comte de LUXEMBOURG, & II.
de la Roche, Marquis d'Arlon, eſp. *Beatrix d'Aveſnes*, fille de *Baudoüin d'Aveſnes* Sire de Beaumont en Hainaut, fils de *Marguerite* Comteſſe de Hainaut, & de Flandres. Il laiſſa un fils nommé HENRY III. Comte de LUXEMBOURG, &c. ſalüé Empereur VII. du nom l'an 1308. Il eſp. l'an 1292. *Marguerite* fille aiſnée de Jean Duc de *Brabant*, & de *Marguerite de Flandres*. Il eut pluſieurs autres freres & ſœurs: & ût un fils aiſné nommé JEAN Comte de LUXEMBOURG, & Roy de Boheme, qui eſp. 1. *Iſabeau de Boheme*, fille & heritiere du Roy *Venceſlas*; d'où naſquirent *Charles* IV. Empereur & Roy de Boheme; *Jean-Henry de Luxembourg* Marquis de Moravie; &

Bonne

Bonne de Luxembourg femme de Jean Roy de France. En 2. n. il esp. *Beatrix de Bourbon* fille de *Loüis* I. Duc de *Bourbon*. Il eut 4. sœurs mariées aux Maisons de *France*, *d'Austriche*, de *Hongrie*, & de *Bavieres*.

2. *Wallerand de Luxembourg* I. du nom Sire de Liney, & de Roussy. esp. *Jeanne* Dame de *Beaurevoir* sur les frontieres du Cambresis, vefve de *Gilles de Beaumez*. De leur mariage sortirent 2. fils, & 3. filles qui suivront cy dessous.

3. *Baudoüin* tué à la bataille de Woeringe.

4. *Jean* mort aussi en la mesme bataille.

5. *Philippe* esp. l'an 1270. *Jean* Comte de *Hainaut*, & de Hollande.

6. *Isabeau* esp. *Guy* Comte *de Flandres*.

7. *Felicitas* esp. le Seigneur *de Gaesbeke*.

III. 1. *Henry-Jean de Luxembourg* fils aisné de *Wallerand* mort sans hoirs.

2. Wallerand de Luxembourg II. du nom Sire de Liney, Beaurevoir, &c. esp. *Guiote de Lille*, fille unique de *Jean* Chastelain *de Lille*, & de *Beatrix de Clermont-Nesle*, fille de *Simon Regent* du Royaume de France. Il laissa un fils qui suivra icy bas.

3. *Philippe* femme de *Henry* Comte *de Valence*.

4. *Isabeau* femme de *Guillaume de Brederode*.

5. *Marguerite*.

IV. Jean de Luxembourg fils de Wallerand II. Chastelain de Lille, Sire de Liney, Beaurevoir, Roussy &c. esp. en 1. nopces *Alix de Flandres* dite *de Richebourg* l'an 1333. en 2. nopces il esp. *Jeanne de Bacon* Dame du Molay, mal surnommée de Coucy par aucuns. Il mourut l'an 1364. & fut enterré à Phalempin avec Alix sa premiere femme, qui le fit pere de plusieurs enfans, qui suivent.

V. 1. Guy de Luxembourg Comte de Liney & de S. Pol, Chastelain de Lille, Sire de Roussy, Beaurevoir, Richebourg, Herlies, Arquinghien &c. esp. l'an 1350. *Mahaut* (fille de *Jean de Chastillon*) Comtesse *de S. Paul* par le decés du Comte *Guy* son frere. Il fut tué l'an 1371. defendant le party de Venceslas Duc de Brabant contre le Marquis de Juliers. Il ût de sa femme les enfans qui seront cy dessous mentionnez.

2. *Wallerand*.

3. *Henry*.

4. *Jean*

4. *Jean.*

5. *Marie* femme de *Henry* Sire *de Joinville*, Comte de Vaudemont.

6. *Philippe* femme de *Raoul* Sire *de Raineval.*

7. *Jeanne* femme de *Guy de Chastillon* IV. du nom Comte de S. Paul, Sire de Dourlens, Bohaing, &c. mourut sans lignée.

1. WALLERAND de LUXEMBOURG III. du nom Comte de S.Paul, & de Liney, Chastelain de Lille, Seigneur de Fiennes,& de Bohain, Connestable de France, esp. en 1.n. *Mahaut de Reux* qui luy procrea *Jeanne* femme *d'Anthoine de Bourgogne*, Duc de Brabant. En 2.nopces,il esp. *Bonne de Bar* fille de *Robert* Duc *de Bar* & de *Marie de France.* VI.

2. *Jean de Luxembourg*, Sire de Beaurevoir, de Richebourg &c. esp. *Marguerite d'Enghien* Comtesse de Conversan & de Brienne.

3. *Pierre de Luxembourg*, *Evesque de Mets*, & Cardinal fut canonisé par le Pape Clement VII.

4. ANDRÉ de LUXEMBOURG EVESQUE de CAMBRAY susnommé.

5. *Marguerite* esp. 1. *Pierre d'Enghien* Comte de Liche 2. *Jean* Sire *de Werchin*, Seneschal de Hainaut.

6. *Marie* esp. 1. *Jean de Condé*, S^r. de Bailleul, Moriamez, &c. 2. *Simon de Salmes* fils de *Jean* Comte de *Salmes.*

7. *Jeanne*, selon aucuns, femme du Comte de Rethel. Du Chesne dit qu'elle ne se maria point.

PIERRE

Surnommé d'AILLY, fut salüé Evesque de Cambray l'an 1398. Le Roy des abeilles ne paroit pas plus visible au milieu de son essain que ce grand Prelat paroissoit entr'un nombre infiny d'Evesques, de Sçavans, & de Politiques. Il n'y avoit pas un seul rayon des yeux qui le contemploient, lequel ne tesmoignât de la faveur pour son merite. Il avoit autant d'approbateurs que de regardans, & chacun luy signoit ses commissions mesme par son silence. La taille avantageuse qui luy faisoit lever la teste sur tant de millions d'hommes, le visage que la majesté avoit choisi pour son throsne, la langue diserte

qui portoit des chaisnes insensibles pour captiver les cœurs, l'air de son front qui estoit tout ensemble modeste & hardy, la valeur qui estoit peinte en tous ses membres, le courage qui allumoit un feu agreable dans ses yeux, toutes les vertus qui sembloient marcher autour de sa personne, enfin le doigt de Dieu qui luy avoit imprimé les caracteres de tous ses plus beaux dons, le firent choisir comme le premier Ministre des Rois de France. Il fut Archidiacre de Cambray l'an 1391. Chancelier de l'Academie de Paris, Grand Maistre du College de Navarre, Grand Aumosnier du Roy, Evesque, Cardinal du S. Siege du titre de S. Chrysogone, Ambassadeur du Roy Charles VI. à Rome & en Allemagne pour la reünion de l'Eglise; & s'il m'est licite de parler apres Pouvillon, Gelic, & autres, je diray qu'il fut le premier & le plus puissant Pilote, qui mit la main à la rame pour suppleer au defaut du gouvernail pendant les funestes & scandaleuses querelles des Papes contendans pour le titre de Souverain. Trithemius, Gersonius, Froissart, Andreas, Pouvillon, & autres, disent qu'il estoit un Aristote en Philosophie, un Augustin en Theologie, un Phenix en toutes les sciences, la perle des Conseillers de l'Univers, & la merveille des Hommes d'Estat. En un mot il sçût si bien allier les interests de la terre auec ceux de Dieu, qu'il a soustenu courageusement l'Eglise Romaine, qui alloit tomber dans une irreparable ruine, & desolation. Il finit ses jours l'an 1425. (ou l'an 1416. selon Pouvillon) & fut inhumé en son Eglise Cathedrale derriere le grand Autel, où l'on void encore cette inscription:

Hic jacet Reverendus Pater Dominus Petrus de Alliaco, Theologiæ Doctor, quondam Episcopus Cameracensis. Orate pro eo.

Mors rapuit Petrum, petram subiit putre corpus,
Sed Petram Christum, spiritus ipse petit.
Quisquis ades precibus, fer opem, semperque memento,
Quod præter mores omnia morte cadunt.
Nam quid amor Regum, quid opes, quid gloria durent,
Aspicis? hæc aderant nunc mihi; nunc abeunt.

Quant à son extraction, les Autheurs en parlent diversement. Les Sieurs de Ste. Marthe disent qu'il prit naissance à Com-

Compiegne sous l'Eglise Paroissiale de S. Anthoine, & qu'il ût pour pere Colard sorti d'une famille Bourgeoise de ce lieu, & non de l'Illustre Maison d'Ailly en Picardie. Gelic dit qu'il est né à Paris. Pouvillon, Le Leu, & autres ne specifient le lieu de sa naissance, mais le font sortir de la dite Maison d'Ailly tant celebrée par divers Autheurs dés l'an 1020. & non sans fondement, car l'on remarque dans les Archives de la Metropolitaine de Cambray, que nostre Pierre, dans les belles fondations qu'il y fit, & ailleurs, sortoit de parens Nobles, & qu'il se reclamoit neveu de Raoul d'Ailly Archidiacre de Cambray l'an 1380. frere de Hugues d'Ailly Seigneur de Rumes &c. Selon l'opinion de ceux-cy nous vous exhibons ce Fragment.

RAOUL, fils de RAOUL, Seigneur d'AILLY-AU-CLOCHER en Picardie espousa vers l'an 1181. *Alix*..... d'où vint I.

JEAN Sire d'AILLY qui esp. *Alix*.... est mentionné dans les Archives de l'Abbaye du Gard l'an 1223. d'où sortit II.

HUON d'AILLY qui fut present à l'accord que fit l'an 1282. Edoüard Roy d'Angleterre, pour les pasturages de Fontaines-sur-Somme, avec les habitans de ce lieu. Il ût pour fils III.

ROBERT Seigneur d'AILLY, de Fontaines &c. qui esp. N.. de laquelle il laissa 3. fils qui suivent. IV.

1. WATIER, ou ROBERT Sire d'AILLY, de Fontaines, de Boubers &c. Il espousa en 1. n. N... *du Breucq* de Flandres. en 2. n. esp. l'an 1342. *Marguerite de Picquegny*, à laquelle tomba par succession la Baronie de Picquegny, la Vidamie d'Amiens, & plusieurs autres riches terres. Il ût cinq fils qui suivront cy aprés V.

2. HUGUES d'AILLY Sire de Rumes esp. *Catherine de Constans*. Aucunes Chartes le nomment Colard. De luy vint PIERRE d'AILLY EVESQUE de CAMBRAY; *Raoul d'Ailly*, & N. *d'Ailly* femme de *Matthieu de Launoys*.

3. *Raoul d'Ailly* Archidiacre de Cambray l'an 1380.

1. *Tristan d'Ailly* mort à marier. VI.

2. BAUDOUIN d'AILLY, dit Baugeois, Vidame d'Amiens, & Baron de Pecquigny, esp. *Jeanne de Raineval*, fille he-

ritiere de *Wallerand* Comte *de Fauquemberghe*, Sire de Raineval, de Pierpont &c.

3. *Colard d'Ailly*, dit *Payen.*

4. *Matthieu* tige des Seigneurs *d'Araines.*

5. *Jacques* dit Hutin, Sire de *Fameçon.*

JEAN

DE GAVRE, autrement de LENS, & de LIEDEKERCQUE, estant à Rome, fut choisi pour succeder au Cardinal d'Ailly. A son arrivée dans Cambray, il y trouva les affaires grandement broüillées entre le peuple & le Clergé, mais à la fin il chercha un temperament pour les rejoindre. Il gouverna glorieusement son Evesché 25. ans, & mourut l'an 1438. en son Chasteau de Liedekercque; Son corps fut transporté en sa Cathedrale, pour y recevoir la sepulture auprés de ses freres, tuez en la bataille d'Azincourt l'an 1415. Sa tombe se void devant la Chapelle de S.Nicaise, avec sa devise *Raison le veut.* Voicy un Fragment de son extraction.

I. GERARD, fils de GOSSUIN de SOTTENGHIEN, Seigneur de Rassenghien, espousa *Beatrix*, fille heritiere de Thierry Sire *de Masmines*, qui fut vefve l'an 1221. De leur conjonction sortirent 2.fils;

II. 1. *Gislebert de Sottenghien* Sire de Rassenghien, de Masmines &c. esp. *Mahaut de Bethune* (sœur de Robert Advoüé d'Arras) Dame de Calkene, & de Larnes. Il deceda l'an 1245. ayant laissé 3.fils, & une fille mentionnés cy aprés.

2. *Guillaume de Sottenghien* Chanoine de Lille, l'an 1229.

III. 1. *Gerard* Sire de *Rassenghien* esp. N... *Heritiere de Lens*, qui continua la posterité.

2. *Robert de Sottenghien* mort sans lignée.

3. *Gislebert* Sire *de Masmines* & de Larne.

IV. *Gerard* II. du nom Seigneur de *Rassenghien* & de Lens esp. *Ode de Cruninghe*, fille de *Hugues* Sire de ce lieu. De leur mariage vinrent 3.fils.

V. 1. *Gerard* Seigneur de *Rassenghien*, nommé avec ses freres en un Tiltre de l'an 1320. Il esp. *Alix de Gavre*, fille de *Philippes* Seigneur *de Liedequerque*. Par le moyen dequoy la Seigneurie

neurie de Liedequerque fut unie à celle de Rassenghien. Il laissa une fille, qui suit.

Jeanne de Rassenghien reporta Liedekerque dans la Maison de Gavre, car elle espousa *Arnould de Gavre* son parent, fils de *Gerard* Seigneur de Steinquerque, & de Herchies, dont le pere estoit *Rasse* frere puisnay de *Philippes* Seigneur *de Liedequerque*. De leur conjonction sortit VI.

Arnould de Gavre Sire de Rassenghien, de Lens, & de Liedequerque, qui esp. *Marguerite de Bergues* dite de *Bautershem* (fille de *Jean* Seigneur de Bergues-op-Zoom) de laquelle il procrea 5. fils, & une fille, qui suivent. VII.

1. *Henry de Gavre* Seigneur de Rassenghien, mourut sans enfans de *Catherine Sersanders*. VIII.

2. JEAN de GAVRE EVESQUE de CAMBRAY, dessus-nommé.

3. *Arnould de Gavre* mort sans hoirs.

4. *Guillaume* Archidiacre à Liege, & Prevost de Maestricht, devint Seigneur de Rassenghien, de Liedequerque, &c. par la mort de ses freres.

5. *Corneille de Gavre* Seigneur de Lens & de Herchies, esp. 1. *Jeanne d'Arly* vefve de *Philippes de Harcourt* Sire de Montgommery. 2. *Mahaut d'Escaussines*. Il deceda sans posterité.

6. *Marguerite de Gavre* esp. *Iean Vilain* III. du nom Seigneur de S. Jean-Steene, & de Huyse, Advoüé de Thamise, dont les enfans heriterent par elle les principales Terres de la Maison de Gavre.

JEAN

DE BOURGONGNE fut éleu Evesque de Cambray aprés la mort de Jean de Gavre. Il avoit espousé *Ieanne Absalon* auparavant que d'estre Evesque, de laquelle il eut posterité comme nous monstrerons cy aprés. L'Histoire des Evesques de Cambray tesmoigne qu'il fit administrer sa charge par des Suffragans & autres Officiers, sans apporter luy mesme le soin & la diligence requise pour le soulagement & le repos de ses sujets, alors fort tourmentez par les guerres, dont nous avons parlé au livre precedent. Il faisoit le plus souvent sa demeure dans la Cour de Bruxelles, où il mourut l'an 1479. Voicy un

Fragment de sa posterité tant legitime que naturelle.

I. JEAN ROY de FRANCE fils du Roy PHILIPPE de VALOIS, d'où sortirent,

II. 1. CHARLES V. ROY de FRANCE, &c.

2. PHILIPPE de FRANCE Duc de BOURGONGNE & Comte de Flandres par sa femme *Marguerite*, fille unique de *Loüis* dit de *Male* Comte de *Flandres*. Il eurent ensemble 3. fils & 4. filles.

III. 1. JEAN Duc de BOURGONGNE, Comte de Flandres, d'Artois, &c. tué à Montreau l'an 1419. Il laissa un fils & six filles de *Marguerite de Baviere* sa femme, & plusieurs Bastards de ses concubines, qui suivront icy bas.

2. *Anthoine* Duc *de Brabant*.

3. *Philippes* Comte *de Nevers*.

4. *Marguerite* Comtesse *de Hainaut*.

5. *Marie* Duchesse *de Savoye*.

6. *Catherine* Duchesse *d'Austriche*.

7. *Bonne* Duchesse *de Bourbon*.

IV. 1. PHILIPPES surnommé le Bon Duc de BOURGONGNE, de Brabant, de Lothier, de Luxembourg, & de Limbourg, Comte de Flandres, d'Artois, de Bourgongne-Palatin, de Hainaut, de Hollande, Zeelande, Namur, & Charolois, Marquis du S. Empire, Seigneur de Frise, Salins & de Malines, &c. dont la posterité vous est assez connuë.

2. JEAN B. de BOURGONGNE éleu EVESQUE de CAMBRAY, cy devant nommé. Il esp. selon aucuns, *Ieanne*, ou *Marguerite Absalon*, qui luy procrea un fils, & une fille. Il laissa aussi plusieurs enfans de quelques siennes amies, femmes Nobles de nos Provinces. Nous en nommerons cy aprés quelques-uns.

3. *Guy B. de Bourgongne* Seigneur de Crubeque, pere de Philippes &c.

4. *Philippe B. de Bourgongne* esp. *Anthoine de* la *Roche-Baron* Seigneur de Berzé-le-Chastel.

V. 1. PHILIPPES-JEAN de BOURGONGNE fils de l'Evesque *Iean*, Seigneur de Herlaer, d'Amerval, de Montrecour, Pair de Cambresis. esp. *Ieanne de Hornes*, fille naturelle de *Philippes de Hornes* Sire de Gaesbeque, & *N.. de Hondschote*. De leur conjonction sortirent 3. fils, & une fille qui suivront icy bas.

2. *Ar-*

2. *Arnoul B. de Bourgogne* Seigneur de Heift & de Roftuine, pere de *Corneille, Guillaume* &c.

3. *Philippes* B.

4. *Iean* B.

5. *Anthoine* B. felon Pouvillon.

6. *Elizabeth* B. femme *d'Anthoine Thoeis*, lequel portoit de fable à cinq eftoilles d'or pofées en croix.

1. *Philippes de Bourgongne* Seigneur de Herlaer, mort fans hoirs. VI.

2. GODEFROY DE BOURGONGNE Seigneur d'Amerval, & de Montrecourt, efp. *Jeanne de Poix*, fille du Seigneur de Sechelles en Picardie, d'où fortirent 2. fils, & 3. filles qui fuivront icy bas

3. *Charles de Bourgongne* grand Fauconnier, & Prevoft General de Brabant, Majeur de Vilvorde &c. efp. *Catherine de Aelft*, d'où vint un fils nommé *Theodoric* qui fucceda à toutes les Seigneuries & Charges de fon pere Charles. Il efp. *Jacqueline de Royen* morte l'an 1562. de laquelle il ût 2. fils, & 2. filles fçavoir. 1. *Charles & Philippes*, &c. 2. *Henry Majeur* de Vilvorde mary de *Barbe Bouſſorin*; 3. *Marguerite* femme de *Jacques de Dongelberghe*, Majeur de Brabant; 4. *Elizabeth* femme de *Iacques Hupoel* Chevalier.

4. *Marguerite de Bourgongne* efp. *Jacques de Iauche* Seigneur de Ghiete, cadet de la Maifon de Maftaing.

1. *Charles de Bourgongne* fils de Godefroy Abbé de Cantimpré. VII.

2. PHILIPPES-JOSSE Seigneur D'AMERVAL, Berckem & de S. Laurens, efp. *Marguerite d'Enghien* fille de *Hercules* Seigneur de Kaerftergaet, iffu d'un puifné de la tres-illuftre Maifon d'Enghien, fonduë en celle de Luxembourg, puis en la Royale de Bourbon. De ce mariage vinrent 2. fils & une fille, mentionnez cy aprés.

3. *Catherine* 1. femme de *Pierre de Heraughier*, Seigneur Foncier en Meffancouture, &c; 2. de *Claude de Chaftillon* Seigneur de Berry; 3. du Seigneur de *Fontaines*.

4. *Anthoinette* fut Chanoineffe à Denain lez Vallencienes.

5. *Marie de Bourgongne* efp. *Hierofme de Hennin* ou *Hainin*

Seigneur

Seigneur de Cornet. Aucuns font tous ces freres & sœurs, enfans de Charles de Bourgongne Grand Fauconnier de Brabant, mais avec peu de fondement.

VIII. 1. *Philippes de Bourgongne* mort en bas aage.

2. *Jean* mourut aussi en jeunesse.

3. *Maximiliane* fille heritiere du Seigneur *d'Amerval*, esp. *Philippes de Rodoan* Seigneur de Berleghem, fils de *Loüis*.

HENRY.

DE BERGHES fut élevé de la croce Abbatiale de S. Denis en Hainaut à l'Episcopale de Cambray l'an 1480. Ce Prelat fut reveré en son siecle, comme le plus accomply personnage, qui ait fleury en qualité d'homme de Soutane dans la Chrestienté. Car si vous considerez son extraction, c'estoit un des plus nobles hommes de ces Provinces; si vous regardez ses moyens, il en estoit extraordinairement avantagé; si vous jettez les yeux sur son esprit, il ébloüissoit les plus sçavans; si vous contemplez son innocence, sa vie estoit une perle sans tache; si vous regardez ses mains, vous les verrez ouvertes, pour le soulagement des pauvres, & affligez; si vous pesez ses dignitez, outre cette Episcopale, il possedoit encore celle de Chancelier de la Toison d'or, & de premier Conseiller de Philippes Archiduc d'Austriche, qu'il maria sollemnellement avec Jeanne fille de Ferdinand Roy de Castille, & les conduisit en Espagne; si vous recherchez ses negotiations & son gouvernement, vous trouverez qu'il est tombé dans les grandes revolutions de l'Empire & de la France, durant lesquelles il fut choisi pour demesler beaucoup d'affaires espineuses. Si vous desirez marquer sa constance, vous verrez une colomne de diamant inebranlable à toutes les secousses & saillies des ennemis de son Estat; & si la belle mort met le sceau à une bonne vie, vous serez contraint de l'admirer, le voyant mourir tout en feu, & tout brillant de vertus. On marque son trespas l'an 1502. & sa sepulture en sa Cathedrale, laquelle il combla de ses faveurs & munificences, comme l'on apprend de ses Archives. Voicy son extraction.

I. JEAN dit CORDEKEN & de Gottignies fils naturel de Jean II. Duc de Brabant & *d'Elizabeth*, fille du Seigneur *de Gotti-*

Gottignies, fut legitimé par l'Empereur Loüis de Baviere l'an 1344. & eut pour appennage la Seigneurie de Glimes, Torbisel, Bierbais, Boulers, &c. Aucuns luy donnent une fille de la Maison d'Estrée pour femme. Il laissa 3. fils, & 3. filles, qui suivent.

1. JEAN II. Seigneur de GLIMES esp. *Isabeau de Walhain*, dite *de Rupemont*, Dame d'Operbais, fille de *Willaume* & *d'Agnes de Corbais*. De ce mariage sortirent 3. enfans nommés icy bas. II.

2. *Marie de Glimes* esp. *Iean de la Barre* Sire de Chaumont.

3. *Iacques de Glimes.*

4. *Henry de Glimes.*

5. *Ide de Glimes* esp. *Colard de Reynevaert* Sire de Molembais S. Pierre.

6. *Ieanne de Glimes* esp. *Gerard de la Tour-de-Lens.*

1. JEAN III. Sire de GLIMES, d'Operbais, Felpes &c. esp. *Isabeau de Greez*, ou de *Grave* Dame de Tourbisel. Il deceda l'an 1428. ayant laissé de sa dite espouse 2. fils, & 3. filles, qui suivront cy aprés. III.

2. *Isabeau de Glimes* esp. 1. *Iean de Iupplu* Sire de Blammont. 2. *Iean d'Oupey* S^r. de Chaumont. 3. *Baudüin de Hennin* S^r. de Fontaines.

3. *Agnes de Glimes* esp. *Guillaume Brisepot.*

1. JEAN IV. Sire de GLIMES &c. esp. *Iean de Boutershem* Dame de Berghe-op-Zoom, Grimberghe, Walhain, Melin, Brecht, d'Evere. Il mourut l'an 1427. & elle l'an 1440. De leur mariage vinrent 4. fils, & 2. filles, cy dessous nommés. IV.

2. *Isabeau* Chanoinesse à Mons.

3. *Agnes* femme de *Thierry de Brandenbourg*, Sire de Boulant, Chasteau-Thierry, &c.

4. *Marie* femme de *Pierre de Welckenhuse*, Sire de Holsette, &c.

5. *Baudoüin de Glimes* Sire de Bierbais, Chaumont, Boulers, Beaurein, &c. esp. 1. *Marie* Dame de *Tourines*. 2. *Jeanne de Hemptines* Dame de Soye, fille de *Sandrard*. Il mourut l'an 1457. Il ût du 1. lit 2. fils, & du 2. lit une fille nommée *Isabeau* Dame de Soye, alliée avec *Jacques* Comte de *Salmes*. Le 1. des fils fut JEAN CHANOINE DE CAMBRAY.

Le 2. *Baudüin de Glimes* Sire de Tourines par sa mere, de Boulers, &c. esp. *Anne de la Haye*, Dame de Houlers, Louvrange, Limelette, &c, de laquelle il ût *Daniel*, & *Iean* qui suivent, & *Anthoine, Marie*, & *Cecille*. *Daniel de Glimes*, S. de Tourines &c. esp. *Catherine vander Ee*. Il mourut l'an 1520. *Jean* Sire de Limelette, &c. esp. *Catherine de Huy*, dont vint *Anthoine*, qui de *Marie de Dion*, eut *Philippe* marié à *Charlotte de Montigny* Dame de Wargny, qui luy procrea *Charlotte* femme de *Jean d'Anneux* Sire d'Abancourt, dont la posterité subsiste encore en nos jours en la personne de Monsieur le Marquis de Wargny.

V. 1. JEAN V. Sire de GLIMES, Berghe-sur-le-Zoom, Bracht, Felpes, &c. esp. *Marie de Rouvroy*, fille du Sire de S. Simon en Picardie, sorti des anciens Comtes de Vermandois, neveux de Charlemagne. Il mourut l'an 1495. Il laissa 6. fils, & 4. filles, & 36. Bastards. Cinq de ses fils suivront icy bas.

2. *Henry Sire de Melin*, &c.

3. *Anthoine* Sire *de Walhain*. esp. *Isabeau de Sevenberghe*.

4. *Iacqueline* femme de *Henry de Witthem*.

5. *Isabeau* femme *d'Adrian* Seigneur de *Cruninghen*.

6. *Philippes* Sire de *Grimberge* esp. *Ieanne de Hamal*.

VI. 1. *Philippes de Berghes*, fils de *Jean*, tué prés Nancy l'an 1477.

2. HENRY de BERGUES EVESQUE de CAMBRAY, mort l'an 1502.

3. JEAN VI. Sire de BERGUES, Walhain, &c. Chevalier de la Toison d'or, esp. *Adriane de Brimeu*, fille du Comte de Meghen.

4. *Ieanne* femme *d'Adrian de Mailly*, Sire de Conty.

5. *Cornille* Chevalier de l'Ordre esp. *Marie Dame de Zevenberghe*.

JACQUES

De CROY fut premierement Chanoine de Colongne, Prevost de Liege, & Prothonotaire Apostolique puis creé Evesque de Cambray par Alexandre VI. l'an 1504. nonobstant les les chaudes poursuites de François de Melun, qui avoit esté éleu

éleu par le Clergé. Il ne pût faire son entrée solemnelle dans Cambray que l'an 1509. à cause que les Cambresiens partisans de Melun luy fermerent les portes de leur Ville. Plusieurs se sont servy de ces divisions comme de fausses clefs, pour entrer dans le Cambresis, & le ruiner. A la fin l'Empereur Maximilian, voulant esteindre ces embrasemens qui menaçoient la desolation de toute la Ville, trouva bon d'user de violence, d'humilier le party de Melun, & de proteger celuy de Croy, lequel, comme s'il ût voulu le rendre plus redoutable par un attirail de nouveaux Titres, le crea 1. Duc de Cambray, Prince du S. Empire, Ministre de ses Estats &c. Les Lettres Imperiales se voyent en nostre Livre de Preuves, datteés l'an 1510. Jacques mourut l'an 1516. aagé de 80. ans, & choisit sa sepulture en l'Eglise de S. Gery, où il fut inhumé avec une pompe vrayement Royale.

GUILLAUME

DE CROY succeda à son oncle Jacques l'an 1516. Le Pape Leon X. le fit Cardinal du Titre de S. Marie l'an 1517. & l'Empereur Charles V. le crea Archevesque de Tolede & Primat d'Espagne. Ses rares vertus commençoient à captiver les cœurs de ses peuples, mais la mort nous le ravit à l'aage de 23. ans avec toutes ces belles esperances, par une cheute qu'il fit de son cheval, en retournant de la chasse. Il fut inhumé au Monastere des Celestins de Hevres lez Louvain, fondé par ses glorieux Ancestres. Son Epitaphe y est tel;

GUILIELMO CROIO,

Card. tit. S. Mariæ in Aquiro, Archiepiscopo Toletano, Hisp. Primati, & Castellæ Regni Cancellario, Episcopo Cameracensi, Imperii Principi, Cambresii Comiti, Abbati Afflegemensi. Obiit Wuormaciæ Carolo V. Imperante, Postridie Non. Ian. M. D. XXI.

ROBERT

DE CROY fut salüé Evesque par la resignation de son frere Guillaume, & l'approbation de l'Empereur. Il fit son entrée solemnelle dans Cambray l'an 1519. Il souscrivit au

Concile de Trente l'an 1546. & mourut l'an 1556. fort regretté de ses sujets. Il fut enterré solemnellement en sa Cathedrale devant l'Autel de la Vierge. Quant à l'extraction de ces trois derniers Evesques, je me persuade que les curieux en ont assez de connoissance; Afin toutesfois que les ignorans en puissent tirer quelques lumieres, i'ay trouvé bon de leur tracer ce petit fragment.

I. GUILLAUME Sire de CROY & d'Araines, (fils de *Iacques*, descendu des Rois de Hongrie) espousa *Elizabeth* fille heritiere *d'André* Sire de *Renty* & de Senegem en Artois, & de *Marie de Brimeu*. Il laissa un fils nommé

II. JEAN Sire DE CROY, de Renty, d'Araines, de Senegem &c. Grand Chambellan de Philippes le Hardy, & de Jean Sans-Peur, Ducs de Bourgongne. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. & fut inhumé en l'Abbaye de S. Bertin. Il esp. *Marie de Craon*, fille du Comte de Porcean, qui luy procrea 18. enfans: En voicy trois.

III. 1. *Archembauld* tué à la bataille d'Azincourt avec son pere.

2. ANTHOINE Sire DE CROY, & de Renty, par succession hereditaire, & de Reux, Chevres, Beaumont, Porcean, Montcornet en Thierasche, & de Hevre par achapt, espousa 1. N... fille du Seigneur de *Roubais*. 2. *Marguerite de Lorraine* Dame de la Terre d'Aerschot, Bierbeck &c. fille de *Marie de Harcourt* Comtesse d'Aumale Dame d'Aerschot &c. & *d'Anthoine de Lorraine* Comte de Vaudemont. Il laissa 8. enfans, dont cinq suivront icy bas.

3. *Jean de Croy* Comte de Chimay, Chevalier de la Toison d'or, esp. *Marie de Lalain* Dame de Quievrain, (fille de *Simon* & de *Jeanne de Barbançon*) qui luy procrea onze enfans, dont l'aisné nommé JACQUES DE CROY fut EVESQUE & I. DUC DE CAMBRAY; & *Philippes* Comte de *Chimay*; qui esp. *Walburge de Meurs*, d'où 3. fils, dont l'aisné nommé *Charles de Croy* 1. Prince *de Chimay*, esp. *Loüise d'Albret* Dame d'Avesnes, qui ne luy procrea que quatre filles, dont l'aisnée *Anne* fut femme de *Philippes* I. *Duc d'Aerschot*. *Anthoine de Croy* Seigneur de S. Piat esp. *Loüise de Luxembourg*, d'où sortit *Iacques de Croy* Seigneur de S. Piat, qui esp. 3. femmes. *D'Iole de Lannoy* sa 3. femme, il ût entr'autres enfans, *Philippes* I.

Comte

Comte de *Solre*, Chevalier de la Toison d'or, d'où sortirent *Jean* Comte de *Solre*, & *Charles-Philippes* Marquis *de Renty*, Duc de Havré.

1. PHILIPPES Sire de CROY, d'Aerschot, de Renty &c. Comte de Porcean, & de Beaumont, esp. *Jacqueline de Luxembourg*, fille de Loüis Comte de S. Pol, & de Ligney. Il deceda l'an 1511. ayant laissé 3. fils qui suivront icy bas. IV.

2. *Jeanne* femme de *Loüis* Duc en *Baviere*.

3. *Isabeau* femme de *Guy d'Estouteville*.

4. *Jacqueline* femme de *Jean* Sire de *Ligne* & de Beilloœil.

5. *Jean* Sire *du Reux*, esp. *Jeanne* Dame de *Cresques*: Tige des Comtes du Reux.

1. HENRY DE CROY esp. l'an 1514. *Catherine de Chasteau-briant*, qui luy procrea 7. enfans, mentionnez cy dessous. V.

2. *Antoine* Evesque de Teroüane.

3. *Guillaume* Sire de Chevres mort sans hoirs l'an 1521.

1. GUILLAUME EVESQUE DE CAMBRAY Archevesque de Tolede, & Cardinal, mentionné cy devant mort l'an 1521. VI.

2. ROBERT EVESQUE DE CAMBRAY mort l'an 1556.

3. *Charles* Evesque de Tournay, mort l'an 1564.

4. PHILIPPES Sire DE CROY I. Duc d'Aerschot, Marquis de Renty, Comte de Beaumont esp. *Anne de Croy* Princesse de Chimay, Dame d'Avesnes. 2. *Anne de Lorraine*. Il laissa 5. enfans. Du 1. lit il eut *Charles* cy aprés nommé.

5. *Charles* Comte de Porcean esp. *Françoise d'Amboise*.

6. *Anne* esp. *Anthoine* Marquis *de Bergues*.

7. *Helene* esp. *Jacques de Luxembourg* Comte de Gavre.

1. CHARLES DE CROY Duc d'Aerschot, Prince de Chimay, &c. esp. 1. *Loüise de Lorraine*. 2. *Anthoinette de Bourgongne*, fille *d'Adolphe* Sire de la Vere, Flessingue, &c, & *d'Anne de Bergues*; Il n'eut d'enfans de ses deux femmes. *Anthoinette* esp. en 2. nopces *Jacques d'Anneux* Sire d'Abancourt, Buath, Parsonval &c. Gouverneur d'Avesnes, d'où descendent les Marquis de Wargny, & Vicomtes de Cambray d'à present. VII.

Voyez le reste dans Scohier, Heuterus, Butkens, & autres.

Maximilian

Maximilian I. Archevesque de Cambray.

De Bergues fut avancé à cette belle Dignité par la faveur du Cardinal Anthoine de Granvelle l'an 1566. Trois ans aprés il fit son entrée solemnelle dans Cambray, & y fut receu avec les applaudissemens du Clergé & du peuple. Gelic dit que ce Prelat honnora tellement sa profession par le merite de ses vertus, qu'on l'appelloit communement l'Ornement des Prelats; Il imita (dit-il) tout le cours de sa vie, la contemplation d'un S.Denis, l'ardeur d'un S.Ignace, la constance d'un S.Anastase, le mépris du monde d'un S.Hilaire, la generosité d'un S. Cyprien, l'austerité d'un S. Basile, la douceur d'un S.Augustin, la majesté d'un S.Ambroise, la vigilance d'un S. Gregoire, la vigueur d'un S.Cyrille, & la discretion d'un S.Remy. Il fut creé premier Archevesque de Cambray le 22. de May de l'an 1562. par le Pape Paul IV. Il convoqua un Synode Provincial l'an 1565. & deux ans aprés il en celebra un autre où tous les Prelats, Abbez, Prieurs, & Directeurs des Colleges & Cloistres de son Diocese furent assemblez. Il fut present aux Assemblées & Dietes d'Allemagne avec les plus grands Princes de l'Empire, où il defendit courageusement le droit de ses Eglises. Il mourut l'an 1570. extrement regretté de ses sujets, parce qu'il estoit & l'amour & l'aymant de leurs cœurs. Voicy ses derniers Peres.

I. Jean VI. Sire de Bergues, Comte de Walhain, Gouverneur du Duché de Luxembourg, & du Comté de Namur, fils de *Jean* V. Sire de *Glimes*, Bergue-op-Zoom, &c. espousa *Adriane de Brimeu*, comme nous venons de dire en la descente de l'Evesque *Henry de Bergues*. De leur conjonction sortirent les enfans qui suivent.

II. 1. *Jean de Bergues* esp. *Anne de Bourgongne*. Il mourut avant son pere.

2. Anthoine premier Marquis de Berghe, & Comte de Walhain, Chevalier de l'Ordre, & Gouverneur de Luxembourg & de Namur, comme son pere, esp. *Jacqueline de Croy*, de laquelle il procrea 3. fils, & 2. filles, qui suivront icy bas.

3. Maximilian de Bergues, Evesque de Cambray, cy dessus nommé.

4. *Adri-*

4. *Adriane* femme de *Philippes* Comte de *Naßau*, & de Wisbaden.

5. *Philippe.*

6. *Anne*, femme *d'Adolphe de Bourgongne* Sire de la Vere, Bevre, Fleſſingue &c. & mere de *Maximilian* (mort ſans enfans) *d'Anne de Bourgogne*, 1. femme de *Jacques* Comte de *Hornes*, 2. femme de *Iean de Hennin* Comte de Boſſut; *d'Anthoinette de Bourgogne*, 1. femme de *Charles de Croy* Duc d'Arſchot, 2. femme de *Iacques d'Anneux*, Sire d'Abancourt; & de *Iacqueline de Bourgogne* femme 2. de *Iean* Sire de *Cruningen*.

1. *Iean* Marquis de *Bergues*, Comte de Walhain, &c. Chevalier de l'Ordre, eſp. *Marie de Lannoy* Dame de Molembais &c. mort ſans enfans l'an 1567. III.

2. MENCIE de BERGUES femme de *Iean de Merode*, Sire de Petershem, Peruweys, &c. d'où ſortit une fille cy apres nommée.

3. *Robert* Eveſque de Liege.

4. *Loüis* Comte de Walhain.

5. *Anne* eſp. 1. *Robert de la Marck*, Comte d'Arembergue: 2. *Henry de Montfort* Sire d'Abbenbroeck. Elle deceda ſans poſterité.

MARGUERITE de MERODE, fille de *Jean*, Marquiſe de Bergues, Comteſſe de Walhain, Dame de Peruweys, & d'autres riches Terres, eſp. *Iean de Withem* Vicomte de Sebourg, Baron de Bautershem, Seigneur de Berſele, Braine-Laleu, &c. fils de *Maximilien*, & de *Gillette de Halevvin*, Dame de Boeſingem, &c. IV.

LOVIS

DE BERLAYMONT fut éleu Eveſque l'an 1570. La Ville de Cambray eſtant tombée ſous la domination de Balagny, (dont nous avons fait mention au premier Livre) il ſe retira dans la Ville de Mons en Hainaut, où il tint un Concile Provincial l'an 1586. Il ût en meſme temps l'adminiſtration de l'Eveſché de Tournay; Il mourut à Mons l'an 1596. & fut inhumé en l'Egliſe des Sœurs Noires, qui le reverent comme le principal de leurs Fondateurs. Opmeer, Myræus, Gazet, Locrius, Couſin, & autres ont aſſez publié ſes eloges par leurs

eſcrits,

escrits, quant à moy, je diray par les miens, qu'il est sorty d'une des meilleures Familles de nos Provinces, celebre depuis l'an 1000. & qui a fait és siecles reculez des alliances avec les illustres Maisons de Coucy, d'Avesnes, de Vierve, de Barbençon, de Lalaing, de Ville, de Jauche-Mastaing, de Lannoy, de Bailleul, de Ligne, de Raineval-Pierpont, de Glimes, de la Hamaide, d'Enguien, de Luxembourg, de Recourt-Licques, & autres; d'où est sorti en ce dernier siecle,

I. MICHEL Baron DE BERLAYMONT, Seigneur de Floyon, &c. qui esp. N... de Raineval-Fauquemberghe, d'où vint

II. CHARLES-FLORENT I. Comte de BERLAYMONT, Sr. de Floyon, Hautpenne &c. Chevalier de l'Ordre, Chef des Finances esp. *Marie-Adriane de Ligne* fille de *Loüis* Baron de *Barbençon*, & de *Marie de Berghe*, Dame de Sevenbergues. De leur mariage sortirent 5. fils qui suivent.

III. 1. *Lancelot* Comte de *Berlaimont*, esp. *Marie de Brimeu* Comtesse de Meghen, morte sans hoirs.

2. *Gilles* Seigneur de Hierges, & aprés le decés de son frere Comte de Berlaimont, esp. *Lamberte de Croy*, fille *d'Adrien* 1. Comte du *Reux*, & de *Claude de Melun*, qui ne luy procrea d'enfans.

3. LOUIS de BERLAIMONT ARCHEVESQUE & Duc de CAMERAY, mort l'an 1596.

4. FLORENT Sire de Floyon, & Comte de BERLAIMONT apres le decés de ses freres, Chevalier, & Doyen de l'Ordre de la Toison d'or, Gouverneur de Luxembourg, esp. *Marguerite* Comtesse de *Lalain*, fille de *Philippes* Grand Bailly de Hainaut, & de *Marguerite de Ligne*. Il laissa 2. filles, qui suivront cy aprés.

5. *Claude* Seigneur de Hautpenne, &c. Gouverneur de Breda, esp. *Anne de Brimeu* sœur de *Marie*, qui ne luy procrea de posterité.

IV. 1. MARIE-MARGUERITE Comtesse DE BERLAIMONT Baronne d'Escornaix, esp. 1. *Anthone de Lalaing* Comté de Hoochstrate, mort sans hoirs. Elle se remaria avec *Loüis* Comte *d'Egmond* Prince de Gavre l'an 1621. d'où vint *Philippes* &c.

2. *Clai-*

2. *Claire-Elisabeth de Berlaimont* esp. *Philippes* Duc *d'Aerschot*, Comte d'Aremberghe, mort en Espagne, &c.

JEAN

SARRAZIN quitta la mitre de l'Abbaye de S. Vaast d'Arras, pour prendre l'Archiepiscopale de Cambray l'an 1596. Il fut sacré le 15. de Decembre en la Chapelle Royale de Bruxelles en presence de l'Archiduc Albert, & d'un grand nombre de Prelats & de Princes. Il mourut deux ans aprés, & fut inhumé dans l'Eglise des Capucins d'Arras qu'il avoit fondée. Je ne m'amuseray pas à vous persuader de ses merites, puis que l'Epitaphe suivant rapporté par Gazet vous en donne un tesmoignage assez suffisant : Il est tel :

JOANNES SARRACENUS

Atrebas, Nobiliaceno Vedastino Cænobio sub D. Benicti clientelâ Deo dicatus. In palæstris Academicis, decurso Philosophiæ stadio, Theologicam lauream adeptus; Apud suos prælectionum Theologicarum elegantiâ, apud Cives concionum verè Christianarum facundiâ, apud omnes rerum gerendarum prudentiâ notus, graviora Monasterii obiit munia; moxque ad publica asciscitur; Artesiæ Ordinibus præficitur, sedandis Patriæ tumultibus graviter incumbit. Binâ legatione, alterâ ad Ducem Parmensem Belgii Præfectum, alterâ ad Regem Catholicum Philippum II. *in Hispaniam, civium suorum fidem testatus. Vedastinam Mitram emeruit; auctam fascibus Tribunalis Artesiæ, simulque Senatus Belgici. Demum illustrissimo adornatus Pallio Metropolitanæ Cameracensis Ecclesiæ titulo Ducali insignitæ, gregi regendo invigilat, & dum Bruxellis Principem suum Sereniss. Albertum Austrium visit, ad regalem cæli Curiam accitur, in supremis Archihierarchiæ subselliis, æternum sessurus. Anno Salutis humanæ* M.D. XC. VIII. *Ætatis* 63. *Mitræ* XX. *Pallii* II.

Locrius chante pareillement ses vertus, comme aussi Jean Carpentier mon grand Oncle, François de Monceau, Robert d'Obrize, Anthoine Meyer, Panage de Sailly & autres dans leurs Oeuvres. Quant à son extraction, je n'en ay

rien pû apprendre jusques aujourd'huy. Il est toutesfois certain qu'il sortoit de la noble Maison de Sarrasin du païs d'Artois, qui porte pour ses armes *d'hermines à la bande fuselée d'azur*, laquelle aucuns Genealogistes font descendre de *Matthieu d'Ailly*, surnommé *Sarrazin*, fils de *Robert d'Ailly*, & de *Marguerite de Picqueny* vivans l'an 1342. Ce *Matthieu* fut Seneschal du Boulonnois, & Chambellan du Roy Charles VI. & espousa *Isabeau d'Orgesin* (fille de *Leger*, & de *Ieanne de Mauvoisin* Dame d'Arennes) qui luy apporta en mariage quelques terres non loin de Pas en Artois, selon Monstrelet. De ce mariage sortirent *Iean d'Ailly*, qui continua la lignée, puis *Iacques*, & *Anthoine* decedez sans enfans. L'avant nommé *Iean* succeda à son pere & à la terre d'Araines envi on l'an 1426. & espousa *Ieanne de Richebourg*, qui luy procrea *Raoul*, *Bavois*, & *Sarrasin*. Ce dernier (disent-ils) fit la Branche des *Sarrasins* au païs d'Artois. J'en laisse la decision aux plus sçavans que moy. De cette Maison est sorti en nostre siecle *Chrestien Sarrasin* Sr. de Lambersart, fils de *Iean* Sr. de Vilers, & de *Pauline de Mottenghien*-fille de *Iean* Sr. de Bellacord, & *d'Avoye de Bettencourt*, fille de Pierre Sr. de Haplaincourt, & de *Marie de Levin*. Le dit *Iean Sarrasin* estoit fils de *Chrestien* Sr. de Lambersart, Vilers, &c. & *d'Anthoinette le Vasseur*, fille de *Guillaume* Sr. de Walhuon, Moreausart, la Brayelle, Baillon, d'Anthin, &c. & de *N.. Quarré*. &c.

GUILLAUME

DE BERGHES, fut premierement Doyen de S. Lambert à Liege, puis Evesque d'Anvers l'an 1598. & l'an 1601. Archevesque & Duc de Cambray. Il finit ses jours l'an 1609. Ne pouvant couronner ses merites, ny voulant rencherir sur les loüanges que luy donne Gazet dans un Epitaphe, j'ay trouvé bon de les rapporter icy pour satisfaire aux curieux.

Illustriss. & Reveren. Archiepis. & Dux Cameracensis, Comes Cameracesii, Sacri Imperii Princeps, GUILLIELMUS A BERGIS, *Avito apud Brabantos editus Baronum à Grimbergen stemmate. Prima lanugine Grudiorum Academiam excolit, post Dolanam Burgundicam, inde Latias Paduam, &*

Bo-

Bononiam, demum in urbe ad publica sapientiæ pulpita Doctoralem Legum corollam emeritus, in Gregorii XIII. *Pontif. Max. familiam ascifcitur. Dein Leodium ad Gerardum Groesbechium Cardinalitia defert insignia; Legatione bellè perfunctus in æde D. Lamberti Canonicus, & mox Decanus pronuntiatur. In patriam redux à Sereniss. Alberto Duce Austrio primum Antverpiensi Infulâ Anno* M. D. XCVII. *Dein Pallio Cameracenate an.* M. DC. I. *adornatur. Gregis ductandi vigilantiâ, pietate, & vitæ Sanctimoniâ, morum comitate, ac modestiâ, viventium terram beatus possidet. An. sal. humanæ* M. DC. IX. *Ætat.* 58. *Pallii* IX. *April. die* 25.

Voicy son extraction.

PHILIPPES de GLIMES Sire de Grimbergues, frere de *Iean* V. Sire de Bergen-op-Zoom, dont nous avons parlé cy devant, esp. *Ieanne de Hamal*, de laquelle il procrea les enfans suivans. I.

1. *Philippe de Glimes.* II.

2. *Anne de Glimes* esp. *Philippes de Spangen.*

3. *Josine* esp. *Pierre de Lannoy*, Sire du Fresnoy, Chevalier de l'Ordre.

4. JACQUES de GLIMES Sire de Grimbergues esp. *Isabeau de Boshuysen*, d'ou sortirent 3. enfans.

1. GEORGE Sire de *Grimbergues* esp. *Philippotte t'Serclaes*, qui luy procrea 5. enfans, qui suivront cy aprés. III.

2. *Roland de Glimes* qui esp. *Gommerine de Prant*, fille du Sire de Blaesvelt;

3. *Jeanne femme d'Adrien de Rimersvalle*, Sire de Lodick.

1. *Pierre* fils aisné de *George* mort l'an 1582. IV.

2. *Jean* Chanoine à Liege.

3. *Hierosme* Abbé de Bergues-S. Winock mort l'an 1575.

4. FERRY de GLIMES Sire de Grimbergue esp. *Anne Sterk* Dame de Buquoy, Winegem, Stabrouc, Lichter, Casterle &c. qui luy procrea 17. enfans.

5. *Marguerite* esp. 1. *Loüis Stradriot* Sire de Maleve. 2. *Iean de Salmire*, Sire de Bouvignies.

1. *George* de Glimes fils aisné de Ferry. V.

2. *Gerard* Sire de Stabrouck esp. *Anne de Hamal*, d'ou vint *Godefroy* Comte de Grimbergues, mary d'Honnorine de Hornes,

3. GUILLAUME ARCHEVESQUE, ET DUC DE CAMBRAY.

4. *Jacques.* 5. *Pierre.* 6. *Jean.* 7. *Philipppes.* 8. *Ferry.* 9. *Anne.* 10. *Marie.* 11. *Loüise.* 12. *Marguerite.* 13. *Maximiliane.* 14. *Agnes.* 15. *N...* 16. *Jeanne* femme de *Jean de Bette*, Sire de Lede. 17. *Isabeau* femme de *Jacques de Gand-Vilain*, Comte d'Isenghien de laquelle il procrea 2. fils & une fille, qui fut femme de Philippes de Mailly Vicomte d'Eps, Sr. du Quesnoy. L'aisné nommé Guillaume de Gand-Vilain, fut Baron & Franc Sr. de S. Jean-Steene, & de Briffeuil, & esp. Loüise de Merode fille de Philippes Comte de Middelbourg, Baron de Frents, &c.

JEAN

RICHARDOT fit paroistre dés ses premieres années une si grande vivacité d'esprit, de force d'eloquence, d'abondance d'erudition, qu'il se fit admirer des plus sçavans. Il se rendit parfait dans la Philosophie, & la Theologie; & fit connoistre à toutes les Academies l'excellence de sa Doctrine. Il eust mené une vie fort retirée, si les grandes qualitez dont Dieu l'avoit doüé ne l'eussent embarqué à la Cour. Il fut Conseiller d'Estat du Roy Catholique, & envoyé en Ambassade à Rome au nom des Archiducs d'Austriche, où il fut sacré Evesque d'Arras, & peu de temps aprés fut élevé à la Dignité Archiepiscopale de Cambray. Il deceda l'an 1615. fort regretté de tous sujets, parce qu'il avoit le cœur bon, & plein d'amitié envers eux, qu'il estoit tendre à la pitié à l'endroit des pauvres, & qu'il n'estoit nullement avare. Il estoit fils de *Iean Richardot* de Gambara Chevalier, President d'Artois, & Conseiller d'Estat du Roy Philippes II. Baron de Gamerage, & *d'Anne Courcole-de Baillencourt*, laquelle s'estant transportée au Siege de Cambray pour y apprendre des nouvelles de son mary, y apprit les nouvelles de sa mort l'an 1595. Nostre Evesque JEAN ût un frere nommé *Guillaume de Richardot* Comte de Gamerage, Baron de Lembeck, qui espousa *Anne de Rye*, fille de *Philibert de Rye*, Comte de Varax, Baron de Balançon, & de *Claude* Comtesse de *Tournon*, de laquelle il ût un fils nommé *Albert de Richardot* Prince de Steenhuyse, Comte de Gamerage, Baron de Lembeque &c.

FRAN-

FRANCOIS

BUISSERT, aprés avoir receu la teinture des bonnes lettres, & les honneurs & degrez necessaires à un homme de courte robe, prit la longue pour estre Chanoine de Cambray l'an 1574. Il fut Official, & Archidiacre de Cambresis l'an 1583; Doyen & Vicaire General l'an 1586. Ses rares vertus le rendirent si visible aux yeux des mortels, que les Namurrois le choisirent pour leur Evesque l'an 1602. Les Cambresiens douze ans aprés le rappellerent pour gouverner leurs Eglises aprés la mort de *Richardot*, mais il ne tint presque pas ce gouvernail, car il deceda la premiere année de son élection, & fut inhumé à Vallencienes en l'Eglise de N. Dame. Il puisoit son extraction d'une tres-bonne & tres-celebre Famille Patrice de Mons en Hainaut, qui a esté alliée en nos derniers siecles avec plusieurs nobles & considerables Familles de nos Provinces.

HENRY-FRANCOIS

VANDER-BURCH succeda à *Buisseret* l'an 1615. Ce Prelat qui dés son enfance par son doux temperament d'esprit sembloit avoir esté fait de Dieu pour gouverner les hommes de soutane, se porta dés l'aage de neuf ans à la connoissance des bonnes lettres, & il n'avoit pas presque encore atteint l'aage d'homme fait, qu'il sçavoit tout ce que l'entendement d'un homme éclairé du rayon de Dieu peut comprendre. La Ville d'Utrecht (où son oncle Lambert estoit Doyen) vit les primices de ses estudes, celle de Doüay le vit débroüiller les plus épineuses questions de la Philosophie, & celle de Louvain admira la vigeur de son esprit dans le Droit. Il fut pourveu d'une Chanoinie à Arras dés l'aage de 24. ans, & y fut Conseiller du Vicariat sous l'Evesque Anthoine Moullard l'an 1591. Et comme il sçavoit que la Theologie relevoit hautement le lustre d'une personne qui se voüe à l'Eglise, & à la vie spirituelle, il s'y attacha avec tant de zele & de soin, qu'on ne pût rien inventer de trop relevé pour se dérober à sa haute doctrine. Le bruit de toutes ses belles qualitez obligea Matthieu de Hove Archevesque de Malines à l'appeller dans son Eglise pour y remplir la place de Doyen & de Vicaire General l'an 1591.

D'abord qu'il fut dans cette charge, il banda tous ses nerfs, & employa ses meilleures pensées au soulagement du peuple, & à la discipline Ecclesiastique, auquel effet deux Synodes (l'un l'an 1607. & l'autre l'an 1609. furent celebrez par ses soins. Or comme il voyoit que ses embaras croissoient de jour en jour, & qu'à peine il luy restoit quelque temps pour se dilater dans les grandeurs de Dieu, & vaquer à l'oraison & à la pieté, il quitta toutes ces charges, & s'alla ranger à la vie d'un simple Chanoine de Mons, l'an 1611. Il avoit dessein de se rendre dans une solitude, & d'y demeurer comme perdu dans le monde, pour se trouver avec Dieu, & se demesler des impuretez de la terre, mais il fit comme ces rivieres qui font un long chemin sous terre sans estre veuës de personne, & de là se produisent inopinement pour arroser les campagnes, porter des batteaux, servir de nœud au commerce des hommes, faire des Isles & des Beautez pour l'ornement de la nature. Cette retraite n'a servi à nostre François que pour le mettre aprés dans un plus grand jour. Le bon Prince Albert, voyant l'Eglise de Gand sans Evesque, ne jetta les yeux que sur nostre Astre eclipsé. Il le presse d'accepter cette charge, & autres riches Benefices, mais François les refusa constamment; ce qui n'est pas une petite preuve de vertu, & de grandeur de courage. Car la convoitise ressemble l'ombre, qui fait obstacle à la clarté du Soleil, esteint la chaleur, & fomente les serpens; aussi celle-là eclipse la lumiere de l'esprit, amortit le zele des devots, & donne la nourriture aux passions. On éprouvoit anciennement les hommes à la riviere du Rhin, & à cette heure on les experimente au fleuve d'or de Pactole. Ceux qui rendent la pieté mercenaire, n'en ont point, l'esprit chez eux suit la chair, & le Ciel cede à la terre. Toutes les importunitez d'Albert ne peurent d'abord ébranler François, c'estoit un Basilic qui ne pouvoit estre enchanté par les charmes des Charges, & de l'avarice, il avoit les yeux faits à l'épreuve de l'éclat de l'or de Syrie, rien ne le pouvoit éblouïr qu'une vie paisible & desembarassée. Mais à la fin Dieu, qui l'avoit destiné à des grandes choses, l'emporta par les fortes persuasions & raisonnemens de l'Archevesque de Malines, & des Evesques d'Ypres, & de Bruges, & le fit consentir à ses volontez. Il fut donc salüé

lüé Evesque de Gand l'an 1612. & trois ans aprés il fut forcé d'accepter l'Archevesché de Cambray, où il fit son entrée solemnelle le 17. d'Octobre l'an 1616. & y fut receu avec les cris de joye, & applaudissemens de tous les Ordres. La premiere maxime sur laquelle il establit son nouveau gouvernement, fut la Justice, qui veut qu'un Prelat demeure en sentinelle pour le peuple, qui attend son secours de ses prieres. Les autres livrées de nostre Archevesque estoient la temperance, la pureté de vie, le zele, la charité, la prudence, & la douceur. Il mena une vie inaccessible aux langues des plus insolens, & qui n'avoit rien de commun avec les œuvres des imparfaits. Il preschoit souvent les veritez Catholiques avec un grand fruit, mais un labeur infatigable. Ses predications & ses remonstrances n'estoient point des discours oisifs; car on les voyoit suivies de bons effects, & quasi d'une reformation generale en tous les ordres. Il tascha de faire un bon Clergé pour servir d'exemple aux Laïques. Les eaux du Jordain jadis firent hommage aux pieds des Prestres, d'autant qu'ils portoient l'Arche sur les espaules: Il n'y a rien (disoit-il) qu'il ne cede à un bon Ecclesiastique, qui porte en son cœur la sainteté; ses paroles sont des tonnerres, quand sa vie est un éclair. Voila pourquoy ce grand Prelat n'avoit rien tant à cœur que de voir la maison non de Cesar, mais de Christ sans tache, & sans soupçon. On ne peut croire combien de choix il apportoit pour la promotion des Ecclesiastiques, jusques à deposer les incapables, qui estoient desja pourveus de Pastorats. Il taschoit de planter les solides vertus aux cœurs de ses sujets; il faisoit une rude guerre aux ambitions & vanitez du siecle, portant les esprits tant qu'il pouvoit à l'humilité Chrestienne: il recommandoit fort la charité, le gouvernement de la langue, la fuite des mauvaises compagnies, la modestie en tous les deportemens, & la haine des vices: d'où vient qu'il tint si souvent des Conciles & Synodes, qui mettent toute la discipline Ecclesiastique en un lustre tres parfait. Jamais il n'estoit imperieux que quand il estoit question de soustenir & de defendre les droits de ses Eglises; il s'opposoit lors à la puissance des grands, à la force des robustes, & à la malice des rusez. Il visitoit tous les ans son Diocese, & quoy que l'eminence de sa Dignité

gnité le relevoit par dessus tous ses sujets, sa douceur neantmoins le rendoit familier à tous ceux qui avoient besoin de son aide, & sa debonnaireté le rendoit communicable à tout le monde. Il dedia quatre-vingt-neuf Eglises, sacra cinq Evesques, benit quarante & un Abbez, & huict Abbesses. Estant Evesque de Gand il reforma sa table pour avoir dequoy reparer les Chasteaux d'Evergem, & de Locristi du domaine de l'Evesché. Il embellit le Palais Archiepiscopal de Cambray, & la ville du Chasteau-Cambresis de somptueux edifices. Il fonda à Cambray la maison des Filles Devotes, ou Sœurs de S. Agnes, deputées pour l'education des pauvres filles, ausquelles il donna quinze mille livres de rentes annuelles. Il y dota encore les Escholes des pauvres, legata aux Jesuites des deniers pour l'erection d'un nouveau Temple, Bref, il laissa presque à tous les lieux de son Diocese des beaux tesmoignages de sa munificence & de sa generosité. Il mourut à Mons riche en belles actions, & glorieux en vertus l'an 1644. Son corps y fut inhumé en l'Eglise des Jesuites, où l'on void cét eloge.

Hic jacet Illustrissimus ac Reverendiss. Dominus FRANCISCUS VANDER BURGH, *Archiepiscopus Cameracensis, per annos circiter viginti octo, & antea Gandavensis Episcopus per annos prope quatuor, vir indefessi laboris, & eximiæ sanctitatis. Obiit* XXIII. *May* M. DC. XLIV. *postridie Sanctissimæ Trinitatis, ætatis anno septuagesimo septimo.*

Voicy son extraction.

I. JOSSE VANDER BURGH Chevalier S^r. de ... espousa *Jeanne vander Meerschs*, de laquelle il ût 3. enfans qui suivent.

II. 1. PIERRE VANDER BURCH, espousa *Catherine Lem*, fille de *Martin*, laquelle le fit pere de plusieurs enfans, qui seront mentionnez cy aprés.

2. *Josse vander Burgh* s'allia avec *Leonor Blyckelvvicht*, d'où sortirent (selon Laurent le Blond) deux filles, *Marie*, & *Eleonor*. *Marie* fut conjointe avec *Lambert vander Haer*, d'où sortit *Lambert vander Haer*, qui prit à femme *Anne de la Haye*, fille de *Jean*, S^r. de Flers, & de *Marguerite de le Cambe* dite *Gantois*, fille de *Denis* & de *Helene de Varennes*. *Eleonor vander Burgh*

Burgh fut espouse de *Jean de Guistelles* Gouverneur de Renty, d'où sortit *Leonor de Guistelles*, femme de *Jean de Herselles* Seigneur d'Obracle, fils de *Jean* & de *Marie de Lannoy*.

3. *Marguerite vander Burgh*.

1. JEAN VANDER BURCH fils aisné de *Pierre*, ût trois femmes; La premiere portoit le surnom de *Fontaines*, & la troisiesme fut *Paeschine de Claerhout* (fille de *Romain*, & de *Charlote de Griboval*, de laquelle il ût une tres belle posterité, qui sera mentionnée cy aprés. III.

2. *Adrian vander-Burch* President de Flandres esp. *Barbe van Schoore* de Dixmude, d'où sortirent 6. enfans, sçavoir, *Lambert vander-Burgh* Chanoine de S. Marie à Utrecht, qui composa l'Histoire des Ducs de Savoye, des Comtes de Flandres, & autres, & deceda l'an 1617. aagé de 65. ans. *Adrian vander Burch*, decedé à Utrecht l'an 1606. *Jean vander-Burch*, President du Conseil Privé: *Catherine, Barbe, & Marguerite vander Burch*.

3. *François vander-Burgh*, Eschevin du Franc à Bruges, esp. *Catherine de Woocht*, de laquelle il ne laissa de lignée.

4. *Martin vander-Burgh*, fut Intendánt de l'Artillerie.

5. *Adrienne vander-Burch* esp. *Pierre de Wintere*.

6. *Marguerite vander-Burgh* esp. *Josse* . . . .

1 *Jean vander-Burgh* Chevalier President du Conseil Privé, estoit fils du susdit *Jean*, & de *Paeschine Claerhout*, descenduë des Chastelains de Gand. Il espousa *Marguerite de Dialety* Damoiselle Florentine, de laquelle il procrea 2. fils, & une fille, mentionnez cy dessous. IV.

2. *Marie vander-Burgh* fut conjointe avec *Iosse de Hanneron*, fils de *Hierosme* Avoüé d'Ypres, & de *Jeanne de Vos* Dame de la Chambre lés Ypres.

3. *Isabeau*, 4. *Romain*, 5. *Frederic*, 6. *Marie-Magdelaine*, & 7. *Martine vander-Burgh*.

1. HENRY-FRANÇOIS VANDER-BURCH (fils aisné de Jean) EVESQUE DE CAMBRAY dont nous venons de parler. V.

2 *Philippes vander Burch*, Chevalier, esp. *Marguerite Masselot* fille de *Iean* Sr. d'Aulnoy, d'Haire, d'Hergenies, &c, & de *Catherine d'Offegnies*, fille de *Guy* Sr. de Callenelle, & de *Marguerite Fourneau*. Elle avoit une sœur nommée *Ieanne Masselot*

femme de *Loüis du Büisson*, S^r. de la puissance, de Hecq, &c. fils de *Jean*, & de *Jeanne de Hesecque* Dame d'Aubercicourt, fille *d'Anthoine* & de *Gertrude de Hersselles*. De ce mariage sortirent plusieurs enfans cy aprés nommez.

3. *Adrienne vander-Burch* fut femme de *Severin Franeau* S^r. de Hion lez Mons.

VI. 1. *Philippes vander-Burgh* S^r. d'Escaussines esp. *Anne de Tournay*, sœur du Baron d'Oisy, de Noyelles, &c.

2. *François vander-Burgh* S^r. de .... esp. en 1. n. N.. Damoiselle de Bruxelles: en 2. n. N.. fille du S^r. de Ville, de laquelle il ût *François* &c.

3. ANTHOINE VANDER-BURCH, ARCHIDIACRE DE CAMBRAY, à present vivant en tres grande estime parmi les gens de soutane, &c.

JOSEPH

DE BERGAIGNE, natif d'honnestes parens en la Ville d'Anvers, fut successeur de *François*. Il ne fut pas dressé à l'usage du monde, ainsi que pratiquent la plus-part de ceux qui y vivent & tiennent à honneur de voir leurs enfans estre formez aux vanitez mondaines, mais on le donna en charge avant son adolescence aux Peres Recollects, qui prirent un soin particulier de son education, & l'attirerent dans leur Ordre. Il se perfectionna en Espagne dans les bonnes lettres, & depuis enseigna à Mouzon & à Cologne la Philosophie, & Theologie. Il fut choisi Provincial de son Ordre sur la marche du Rhin l'an 1616. & l'an 1618. en l'Assemblée de Salamanque en Espagne, on le crea Definiteur, & Commissaire general en Allemagne & en Flandres. L'Empereur, le Roy d'Espagne, & plusieurs grands Princes informez de ses eminentes qualitez, de sa doctrine, de son accortise, & de sa prudence se servirent de luy en l'expedition de leurs plus importantes affaires; & il fit voir en peu de temps tout ce que la sagesse peut desployer de plus magnifique en fait de gouvernement Ecclesiastique & Politique. Faisant glorieusement mentir le Proverbe qui dit que les desseins eslevez ne regnent pas volontiers en une personne, dont la naissance est obscure. Un Agatocles en Sicile, un Servius Tullius à Rome ont esté des Rois signalez en justice, & en bonne

bonne conduitte, encore que celuy-là ne fust que le fils d'un potier, & celuy-cy né de condition servile, c'est à dire fils d'un esclave. Comme au retour de la captivité de Babylone, le feu sacré se trouva dans la bouë, & tout ainsi que les pierres les plus precieuses se rencontrent parmi des rochers, & dans les excremens de la mer; aussi quelquesfois sous des conditions moins que mediocres, il y a des esprits plus qu'eminens. Nostre Joseph quoy que né de bas lieu, fut doüé de si grands dons, qu'il merita d'estre assis sur la chaire Episcopale de Boisleduc l'an 1637. & sur l'Archiepiscopale de Cambray l'an 1646. Le Roy d'Espagne voulant procurer à ses peuples la paix, fit choix de nostre Prelat pour l'avancement d'une si sainte affaire, & le deputa à Munster avec Gaspard de Bracamont & de Gusman Comte de Penneranda, Didac Saavedra Faxardo Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Anthoine le Brun Procureur General du Parlement de Dole, & Lopez Zapata Comte de Wualther, où une paix generale fut arrestée, pour laquelle le Ciel estoit passé longtemps en attente, & les mains de tant de milliers d'hommes estoient tous les jours levées aux Autels. Il n'ût le bonheur d'en voir la publication, & d'en gouster les fruits, car il finit ses jours l'an 1647. & fut inhumé à Munster en l'Eglise des Franciscains: où l'on void ces eloges.

PLANGE VIATOR

Quisquis es naturam nostram & tuam; plange orbis Christiani detrimentum. Reverendiss. Pater, Illustriss. Princeps, Excellentiss. Dominus JOSEPHUS A BERGANIA, *Origine Italus, natione Belga, civitate Antuerpiensis, fama super æthera notus: professione Minorita, Studio Theologus, exercitatione Politicus: Quem in Ordine Seraphico pietas aluit, in sacris litteris Hispania excoluit, in rebus maximis agendis usus consummavit, inter primos sui Ordinis Patres Religiosissimus, inter præclaros sui ævi Antistites eruditissimus, inter primarios sui Regis Ministros sapientissimus. Posteaquam sub humili adhuc Fratris Minoris habitu magnis jam negotiis adhibitus, varias apud Imperatorem, apud Regem, & Principes, pro Imperatore, pro Rege, pro Domo Austriacâ legationes obiit; fælicissimis Augustissimæ Domus successibus, & in*

 eis

eis bene ominatæ Ferdinandi III. *Rom. Regis electioni fæliciter allaborans; Magnatibus notus, Principibus Charus, ab omnibus magni habitus; Ex Commissario Generali Ordinis S. Francisci factus Episcopus Buscoducensis, retentâ hujus Episcopatus administratione creatus Archiepiscopus, & Dux Cameracensis: Demum hac amplissimæ dignitatis accessione auctus, ad spectatissimum toto orbe theatrum, ad clarissimum lectissimorum virorum Conventum, ad celeberrimum omnibus retrò sæculis Pacis universalis Tractatum, cum Regiæ potestatis plenitudine Monasterium Legatus mittitur. S. R. Imperii Princeps, ad componendos Imperii Principes, & Reges; Cameracesii Comes, ad sanciendum cum Bataviâ & fæderatis Provinciis Regium fædus destinatur. Quo in negotio quid egerit, quantum profecerit, quam utilis rebus gestis fuerit, quam necessarius gerendis, quanta viri eloquentia in magnis argumentis, quanta in difficillimis prudentia, in desperatis fortitudo enituerit, testes personant Monasterium, & Osnabruga; gratus agnoscit uterque Belga, invidus fatetur hostis. Sic erat* JOSEPHUS *ad magna natus, ad magna evectus, ad majora, si vixisset, provehendus, homo longiore vitâ dignissimus. Sed proh dolor! quam caducæ sunt res mortalium! dum in maximarum difficultatum pelago afflantibus auris ad portum fæliciter properat, dum pacem Batavo Hispanicam jam jam signandam premit: dum Francicam non minore studio & exitu promovere satagit; dum Ecclesiam suam Cameracensem lustrare anhelat: Pace nondum confectâ, rebus nondum compositis, Ecclesiâ minimè salutatâ; magnis tamen pro Pace, pro Ecclesiâ, pro Rep. Christianâ, pro Regis obsequio, pro quiete publicâ exantlatis laboribus: Profectione Hispanicâ novies confectâ, Germaniâ sæpius peragratâ, magnis ubique rebus administratis, Cælo jam maturus, mundo adhuc necessarius: immatura morte correptus, relicto apud omnes sui desiderio, inter medios belli tumultus, in loco Pacis, inter maximos corporis cruciatus in summâ quiete animi, Monasterii Westphalorum* IX. *Kal. Novemb. Anno sal.* M. DC. XLVII. *placidè obdormivit in Domino. Annos natus* LIX. *Menses* V. *Dies* XXIV. *Ibidem sepultus apud Patres S. Francisci, ut quibus spiritu adhæserat vivus, corpore conquiescat mortuus.*

GASPAR

GASPAR

NEMIUS natif de Boisleduc en Brabant, fut devoüé dés son enfance (où l'esprit se fait desja voir aux enfans comme la rose en son bouton) aux Ministeres divins. Il prit de bonne heure la connoissance des sublimes sciences, en laquelle il s'est rendu si accompli, qu'il fut jugé digne d'estre Professeur & President du Seminaire Royal en l'Academie de Doüay dés l'an 1614. Il fut appellé à l'Evesché d'Anvers l'an 1634. & l'an 1649. à l'Archevesché de Cambray, auquel (comme je ne puis couronner ses merites par ma plume, ny ne suis d'humeur de m'estendre prodiguement sur les Panegyriques des vivans) j'offre des prieres & des vœux pour sa prosperité, avec toute la sousmission que je dois à à ses eminentes qualitez.

LECTEURS, je pense avoir mis jusques icy en un jour assez éclatant les principales actions des Evesques & Archevesques de Cambray, & les avoir tellement mesnagées, que les personnes de toutes sortes de conditions y pourront trouver de l'instruction. Je n'ay voulu charger ce papier d'autres particulieres narrations, qui ont esté exactement recherchées par Balderic, Gazet, Gelic, Pouvillon, Buzelin, & autres, mais je me suis particulierement estudié à m'estendre sur leurs plus beaux faits, & conformement à mon dessein de vous faire sages de leur extraction, laquelle paroit presque en tous de la plus haute trempe, car nos Monarques anciens, peut estre moins interessez que nos modernes, n'avançoient aux hautes Charges Ecclesiastiques que les enfans de Maison, parce que leur naissance leur prestoit beaucoup de faveur & pour les entrependre avec courage, & pour en acquiter leur conscience avec plus de fidelité. Les raisons de cecy sont evidentes: car premierement il faut que l'on avoüe que tant plus les Dignitez sont honnorables, tant plus sont elles deuës à ceux qui font profession de l'honneur; moyennant que d'autre part ils ayent les qualitez sortables aux ministeres qu'ils pretendent exercer. Et y a-il au monde de personnes plus zelées de l'honneur que les Nobles? Je dis pour seconde raison que lors que les Nobles tiennent les Charges Ecclesiastiques, & les ornent par l'ornement de leur vie, on peut attendre de leur gouverne-

Fin du Catalogue des Evesques de Cambray.

ment non ſeulement plus de gloire, mais auſſi plus de ſoulagement, comme de ceux qui ſçavent mieux commander, & plier les cœurs avec plus d'avantage. Il eſt bien vray que Dieu qui fait aſſez paroiſtre, qu'il n'a point beſoin des hommes, quand il veut eſtendre le bras à quelques actions ordinaires, tire ſouvent les creatures de la lie du peuple, & de la pouſſiere pour les mettre au thrône, & les affermir avec une telle authorité, qu'il fait blémir & courber les puiſſances de la terre ſous leurs bouches, qui portent les arreſts du Ciel. Cela s'eſt veu au commencement de l'Egliſe. Si fault-il avoüer que d'autres-fois marchant d'un pas plus commun, & plus ordinaire à la nature & aux loix, il choiſit des hommes de marque & de credit pour s'en ſervir aux grands reſſorts de ſon Empire, & de ſa conduite. Ainſi tira-il Moyſe de la Cour de Pharaon, pour le faire le Dieu de Pharaon: ainſi pour les Princes de la Gentilité qu'il vouloit enrooller ſous ſon eſtendart, il a choiſi des Rois & des Sages; ainſi aprés avoir eſtably ſon Egliſe ſous le gouvernement d'un pauvre peſcheur Galileen, il prit un homme du ſang des Empereurs, qu'il luy donna pour ſucceſſeur, ſçavoir S. Clement; ainſi fit-il en diverſes occaſions naiſtre les Ambroiſes, les Gregoires, les Caliſtes, les Leons, & tant d'autres d'une extraction tres-illuſtre, pour leur faire porter la nobleſſe comme en doüaire au ſein de leurs Egliſes qu'ils ont ſi heureuſement gouvernées. Leur Nobleſſe faiſoit à leurs Dignitez ce que fait l'or au diamant, & l'habillement à la grace du corps. Enfin pour troiſieſme raiſon, eſlever les Nobles aux Eſtats Eccleſiaſtiques c'eſt les conduire en leurs maiſons. Toutes choſes retournent volontiers à leur principe, les rivieres viennent rendre hommage de leurs eaux à l'Ocean, d'où elles ſont venuës: Or eſt-il que la plus-part des biens d'Egliſe ſont venus de la munificence & generoſité des Nobles, qui ſe deſpoüilloient jadis pour couvrir les Autels, & pourquoy leur envieroit-on, & leur refuſeroit-on les mitres, & les croces, & l'eminence dans les Egliſes? S'il ſe pratique quelquefois autrement en nos jours, c'eſt pour quelques raiſons d'Eſtat, que je ne püis débroüiller. Quoy qu'il en ſoit, joindre la Prelature à la Nobleſſe, c'eſt faire une liaiſon de deux choſes, qui ſont fort eminentes dans la Nature, & dans l'Euangile,

gile, c'eſt ſe profeſſer homme de bien par naiſſance & par dignité, ſe mettre ſur le pinacle pour ſervir de flambeau, changeant ſa parole en la loy, & ſa vie en exemple.

CHAPITRE III.

De l'Eſtenduë du Dioceſe de Cambray, & de ceux qui le gouvernent.

Ce Dioceſe avant l'erection de l'Archeveſché de Malines, des Eveſques d'Anvers, de Namur, de Boiſleduc, de Gand, de Bruges, & de Ruremonde faite par Paul V. l'an 1559. comprenoit preſque tout ce qu'enferment aujourd'huy tous les dits Eveſchez. Car l'on y comptoit plus de 2757. bonnes Cures & Paſtorats. Il y avoit dix-huict Doyennez. On y nombroit deux mille ſept cens & quatre-vingt-trois Chapelles, & 700. Hoſpitaux & Maladreries, ſans mettre en conte un grand nombre de Colleges, d'Abbayes, & de Cloiſtres de deux ſexes. Maintenant l'on n'y conte que 598. Egliſes Paroiſſiales; 96. petites autres Paroiſſes; dependantes des premieres, vulgairement appellées *Secours*; & grand nombre de Chapelles. On y nombre plus de trente-ſix Abbayes, ſçavoir de S. Aubert, de S. Sepulchre, de Premy, & de S. Lazare de Cambray, S. André du Chaſteau-Cambreſis, de Vaucelles, de Femy, de Honnecourt, du Mont-S. Martin, du Verger au meſme Cambreſis; d'Aumont, de Creſpin, de S. Denis, de S. Guiſlain, de Lieſſies, de Lobbe, de Maroilles, de S. Sauve, de Ciſoing, de Cantimpré, de Bethleem, du Queſnoy, de la Thure, de Cambron, de Fontenelles, de Spinelieu, du Val des Eſcholiers, de l'Olive, de Ghiſlenghien, de Bonne-eſperance, de S. Foillan, de S. Jean à Valencienes, du Refuge de S. Marie, & autres. L'on y comprend les Chapitres des Dames Illuſtres de S. Waudru & de Maubeuge, grand nombre d'Egliſes Chanoinialles; pluſieurs Prevoſtez, Prieurez, & Commanderies; pluſieurs Convents de Jacobins, ou Dominicains, Recollets, Obſervantins, Carmelites, Capucins, Auguſtins, Guillemins, Chartreux, Trinitaires, Croiſez, Brigittins, Jeſuites, Clariſſes, Annonciates, Urſulines, Beguines, & autres que

Ancienne eſtenduë du Dioceſe de Cambray.

La moderne.

que je ne puis enfermer dans ce petit œuvre, & dont je parleray amplement en son lieu dans mon Theatre des Illustres des 17. Provinces.

Catalogue des Doyens de Cambray.

Les principaux Officiers qui supportent le fardeau de l'Archevesque dans les affaires de ce Diocese sont le DOYEN, & l'OFFICIAL. La Charge de DOYEN fut tousjours si honnorable, & de si grand poids, qu'elle ne fut possedée que par des Personnages de grands merites. Le premier que l'on trouve dans les Archives du païs, fut Francon l'an 1046. Thiedon l'an 1047. Thietbolde, frere de Hugues Sohier, sortis des anciens Comtes de Vermandois l'an 1070. & 1080. Hugues l'an 1086. & 1089. fondateur de la Paroisse de S. Gengulphe à Cambray, mourut Moine en l'Abbaye d'Anchin, où il est reveré comme un des premiers Bienfaicteurs. Aprés luy l'on trouve qu'Adalberon posseda cette charge, puis Ellebauld de Gonnelieu l'an 1112. Oilard l'an 1122. Hugues l'an 1133. Gerard l'an 1139. Hugues l'an 1185. Wandas de Sart dit de Chievres l'an 1298. Jean de Bruieres. Pierre de S. Tron, Arnould d'Antoing, Jean de Gonnelieu, & Nicolas de Rodes. Guillaume de Crequy qui prit les armes avec les autres Chevaliers Bannerets pour la querelle du Roy Philippes l'an 1324. François du Mont-flascon l'an 1329. Estienne de Mauleon l'an 1364. fils d'Oger Sire de Mauleon-de Soule, qui l'an 1304. eschangea avec le Roy Philippes le Bel son Chasteau de Mauleon en Languedoc, & autres, pour les Seigneuries de Radda, de Cottin en Navarre, & de Marensin, &c. Hugues Cardinal de Bretagne, fut avancé à cette dignité l'an 1377. Armand Jansserand l'an 1383. Robert de Lorys l'an 1384. Jacques de Mont-Guichard Auditeur de Rote l'an 1407. Gilles le Carlier Docteur en Theologie, & Professeur au College de Navarre à Paris, fut receu Doyen l'an 1431. Gilles Nettelet aussi Docteur en Theologie, fut salüé Doyen l'an 1472. Michel de Pavie l'an 1506. Philippes le Maire, ou le Majeur l'an 1517. Il fut Grand Aumolsnier, Confesseur, & Conseiller de Marie Reine de Hongrie, & de Boheme. Il fut envoyé trois fois en Ambassade vers l'Empereur Charles V. & aussi vers les Rois de France, & d'Angleterre. Il fonda le Seminaire à Cambray, & laissa ailleurs des belles marques de sa libe-

liberalité. Il mourut à Bruxelles l'an 1555. Gery Balicque, issu d'une maison Patrice de Cambray luy succeda ; il deceda l'an 1563. Anthoine de Nobescourt finit ses jours l'an 1566. aprés avoir fondé les Doubles de S.Genefviefe, de S. Claude, & de S.Loüis Roy de France. Henry de la Hamaide remplit sa place la mesme année, & trespassa l'an 1573. auquel succeda Matthieu Ruchebusch; Aprés sa mort arrivée l'an 1586. François Buisseret fut eslevé à cette dignité, & depuis à l'Episcopale de Namur. Nicolas Goubille merita cette charge l'an 1602.& la laissa avec la vie l'an 1628. François Carondelet adjousta cette Dignité à celle d'Archidiacre de Brabant, & fut envoyé en Ambassade au nom de son Altesse Isabelle vers Loüis XIII. Roy de France. Il finit tristement ses jours à Anvers l'an 1635. Ladislas Jonart exerce maintenant cette Charge avec grande reputation. Il fut nommé par le Roy d'Espagne glorieusement regnant en nos jours, à l'Evesché d'Arras, & depuis peu à celuy de S.Omer, mais comme il n'a aucune complaisance dans ces honneurs, il se tient encore à Cambray, où il met son comportement & sa vie en admiration, & sa memoire en benediction.

L'OFFICIAL est comme le Juge Ecclesiastique, qui preside en la Cour spirituelle composée de plusieurs fameux Conseillers, Advocats, & autres Officiers de courte Robbe, qui connoissent specialement de toutes les causes du Clergé. Il y avoit encore un autre Official, & une Cour à Bruxelles responsable à celle-cy.

Outre ces deux Charges, il y avoit encore celles de CHANCELLIER, & GARDE DE SCEAUX, de GRAND AULMOSNIER, de PENITENTIER, de PREDICATEUR (dont la charge est aujourd'huy exercée par un Jesuite, qui presche tous les dimanches en l'Eglise de S.Aubert) des SECRETAIRES, & autres Officiers de la Chapelle, qui avoient tous Chambre & Bouche au Palais aussi bien que le Juge.

Quant aux Officiers Laïques de cét Archevesché nous en parlerons amplement au livre suivant.

CHAPITRE IV.

Des Eglises de Cambray, & premierement de la Metropolitaine.

Ce que la ville de Cambray conserve aujourd'huy de plus beau en son sein, est l'Eglise Metropolitaine, Siege des Archevesques, autant forte que superbe, dediée à Dieu sous le nom de la Vierge & Mere de Grace. Elle doit son commencement à Saint Gery, & ses premieres richesses à S. Aubert, qui luy donna les Villages d'Onaing & de Quaroube situez entre Mons & Vallencienes. Cette Eglise fut ensevelie dans les flammes par la furie des Normans l'an 882. Elle fut rebastie sur ses ruines par les Evesques Estienne, Fulbert, & Enguerrand, & consacrée de nouveau par l'Evesque Rotard l'an 990. Ce mesme Element l'attaqua encore l'an 1064. lequel comme s'il eust porté envie à la reparation qu'en avoit fait l'Evesque Gerard l'an 1079, vint derechef s'en emparer l'an 1093. & enveloppa dans les mesmes malheurs le Palais, & plusieurs autres belles maisons. Ce qui fut cause qu'elle ne pût estre reparée que vers l'an 1149. sous l'Evesque Nicolas, qui en prit le soin.

La chose plus remarquable est son Clocher, tout basti de pierres blanches & de taille, percées à jours de tous costez, enrichies de diverses figures en relief, & issantes au dehors, & eslevé plus de 600. degréz à monter depuis la Cour du Palais jusques au pied de la fleche, qui paroit presque encore aussi haute que le reste. L'on tient qu'on a employé vingt ans à le bastir, & que six hommes pourroient se remüer aisement dans la pomme qui sert de piedestal, & de patin à la croix. Cette grande machine fut achevée sous l'Evesque Nicolas de Fontaine, au pied de laquelle il choisit sa sepulture.

L'Horloge qui s'y void est une des rares pieces de l'art, qui marque les heures avec un Globe representant le cours du Soleil, & de la Lune, & quand la cloche vient à sonner, la veüe se laisse surprendre à contempler certains petits personnages de bronze, qui se produisent comme des Acteurs sur le theatre, pour representer une partie de la Passion de Nostre Seigneur,

qui

qui par le moyen de certains resſorts marchent l'un aprés l'autre, & paſſans devant la cloche chacun d'eux frappe de ſon petit marteau avec une gentilleſſe tout à fait animée. Cette piece admirable fut achevée l'an 1397. par l'induſtrie d'un Berger, auquel (ſi nous voulons croire le vulgaire) on creva les yeux, parce qu'il avoit entrepris d'en baſtir d'autres en France & ailleurs avec plus de curioſité & de perfection.

Vous voyez auſſi dans cette Egliſe *l'Image de Noſtre Dame de Grace*, faite (comme l'on croit) du pinceau de l'Apoſtre S. Luc, laquelle y fut apportée de Rome par Fourſy du Bruille Archidiacre de Cambray le 4. d'Aouſt 1452. *Le Chœur* de l'Egliſe fut rebaſti par la munificence & le ſoin des Chanoines l'an 1252. La Grande Fiertre peſante 450. marcs d'argent fut faite l'an 1228. & embellie de riches pierreries par Gilles de le Boe, ou du Bois Chanoine de la dite Egliſe l'an 1438.

Bref, ce Temple eſt auguſte en toutes ſes parties, auguſte en ſa grandeur, & ſtructure, auguſte en ſes ornemens, Chaſſes, & Saintes Reliques, auguſte en ſes revenus & en ſon domaine, auguſte en l'obſervation du Service Divin, & de la Diſcipline Eccleſiaſtique: Mais trois fois plus auguſte en ſes Temples vivans, je veux dire, en ſes Illuſtres, Pieux, & Doctes Chanoines, qui y ont reſidé juſquès aujourd'huy avec beaucoup de luſtre & de gloire, nul d'entr' eux pouvant eſtre receu dans ce Sacré College que par les ſuffrages de leur Nobleſſe, ou de leur Doctrine.

Ce College, qui reconnoit pour ſes Bienfaicteurs S. Aubert, Pepin, Charlemagne, Loüis dit le Pieux, Elizabeth Reine de Hongrie, & autres Empereurs, Rois & Princes de la Chreſtienté, avoit jadis ſoixante & une riches Chanoinies, dont aucunes ſont maintenant unies à quelques Dignitez, ou converties en quelque autre uſage, comme vous remarquerez en la ſuitte.

La premiere Dignité de cette Metropolitaine, eſt deüe au Prelat de l'Abbaye de S. Aubert, qui a la premiere ſeance dans icelle, & qui tient ſa Chanoinie en fief noble de l'Archeveſque, à charge de tenir ſa Mitre lors qu'il fait Office ſolemnel dans ſon Egliſe, conformement à la volonté de l'Eveſque Jean d'Antoing, qui l'an 1194. annexa cette Chanoinie à la dite

Abbaye, qui est deservie journellement par un Chanoine de S. Aubert, qui y reside pour son Prelat.

LA PREVOSTÉ est une Dignité connuë dans les Chapitres pour la plus considerable & la plus honnorable. Aussi ceux qui ont esté pourveus és siecles plus reculez, furent tous de tres-haute extraction. En voicy une liste que j'ay tiré avec grand travail des Archives du Païs. Godelin exerçoit cette Charge vers l'an 980. sous l'Evesque Rothard. Guy l'an 1008. Liebert (depuis Evesque) l'an 1046. Gerard l'an 1064. Wuibolde, massacré par Hugues d'Oisy, l'an 1070. Guy mentionné dans une donation faite à l'Abbaye de S. Sepulchre, l'an 1079. Manscelin l'an 1089. Alard sous l'Evesque Manasses l'an 1096. Erlebolde l'an 1101. 1112. 1120. & 1124. Nicolas d'Anneux (*de Anodio*) l'an 1136. Thierry de la Fontaine (*de Fonte*) l'an 1149. Thierry de Nesle (*de Nigella*) l'an 1178. Jean d'Antoing (neveu de Roger de Wavrin) depuis Evesque. Nicolas du Rœux, present en une donation que fit Baudüin Comte de Hainau aux Chanoinesses de S. Waudru de Mons l'an 1195. Michel d'Ablain l'an 1211: & 1213. Roger l'an 1220. Pierre de Viry l'an 1221. 1223. &c. Jean de Rumigny l'an 1266. Arnould de Mortagne (de *Mauritania*) l'an 1267. Jean de Lille (*de Insula*) l'an 1303. Jean de Diest, Seigneur de la Ville de Diest en Brabant, & Chastelain d'Anvers aprés la mort de son frere Gerard, mourut Evesque d'Utrecht l'an 1340. Il laissa ses Seigneuries à Thomas de Diest son frere, qui tomberent successivement par alliance dans les Illustres Maisons de Heynsberghe, & de Nassau. Aprés celuy-cy Gaucher de Wallincourt possеda cette Charge. Jean de Florence l'an 1332. Jean de Roye (fils de Jean Sire de Roye en Picardie, & de N... d'Offemont, descendu de ce grand Barthelemy Sire de Roye, & de Perrette de Montfort, sœur de Simon Comte de Montfort, & d'Amaury Connestable de France) vivoit l'an 1347. Jean de Werchin, l'an 1350. Robert de Coucy paravant Chantre en la mesme Eglise, estoit fils d'Enguerrand V. du nom Sire de Coucy, de la Fere, de Marly, d'Oisy en Cambresis, de Montmirail, & de Condé en Brie, & de Chrestienne de Bailleul parente d'Alexandre III. Roy d'Escosse: Nostre Robert estoit

Seigneur

Seigneur du Chaſtellier, du petit Chalon & de Courcelles en Brie; il obtint encore de la ſucceſſion de Gaucher de Chaſtillon, Vicomte de Meaux, fils de Jeanne de Guines ſa couſine, la Chaſtellenie de la Ferté-Gaucher, avec les Terres de Romegny, & de Chamigny; leſquelles aprés ſon treſpas arrivé l'an 1353. retournerent aux enfans de Guillaume de Coucy ſon frere aiſné. Robert fut inhumé en la Chapelle de la tres-Sainte Trinité. Il eut pour ſucceſſeur Euſtache de Werchin, frere du ſuſ-nommé Jean, & de Gerard Sire de Werchin, & de la Longueville, Seneſchal de Hainau, qui eſpouſa Iſabeau d'Anthoing, Dame du Biez, qui luy procrea Jean Seigneur de Werchin, & de la Longueville, fondateur des Chartreux de Tournay du conſentement de Jeanne Dame de Wallincourt & de Ciſoing ſa femme. Pierre d'Enne ſucceda à Euſtache l'an 1364. Il eſtoit frere de Robert Sire de Betencourt & de Beauvoir, tous deux fils de Jean Sire d'Eſne, & pair de Cambreſis. Noſtre Pierre deceda l'an 1398. Il eut pour ſucceſſeur Watier de Beaurevoir, ou Beauvoir, ſorti d'un cadet de cette Illuſtre Maiſon de ce nom, connuë ſur les frontieres du Cambreſis, alliée aux Maiſon d'Oiſy, d'Ailly, de Beaumez, & fonduë par Jeanne Dame de ce lieu dans celle de Luxembourg. Noſtre Watier mourut l'an 1401. auquel ſucceda Nicolas Falordier, qui fonda en ſon Egliſe le double de S. Anne, & finit ſes jours l'an 1407. Raoul le Preſtre ne voulut tenir cette charge un an entier. De ſorte que les Chanoines éleurent en ſa place l'an 1408. Anſelme de l'Eſcluſe, fils de Javon Sire de l'Eſcluſe & d'Agnes de Bournel. Il eut pour ſucceſſeur Baudüin de Froidmont Gentil-homme Liegeois, grand Politique & Favory du Comte de Hollande & de Hainaut, duquel il eſtoit auſſi Grand Threſorier. Il reſigna cette Charge l'an 1421. à Corneille Proper, ou Propre l'an 1421. lequel treſpaſſa l'an 1455. Adrian de Poitiers (de *Pictavia*) neveu de Charles de Poitiers Archeveſque de Viennes, & de Jean de Poitiers Eveſque de Valence en Dauphiné, frere de Loüis Seigneur de S. Valery, & de Chalançon, fut éleu Prevoſt l'an 1455. en Fevrier. L'an 1456. Nicaiſe Valler, ou Valery (dont les Anceſtres furent alliez avec les Maiſons de Chaſtillon, de Pacy, de Chabot & autres) taſcha en vertu des Bulles Papales de debuſquer de cette Dignité noſtre Adrian,

mais ce fut en vain : Car nous remarquons dans les Regiſtres du Chapitre que celuy-cy poſſeda cette Charge juſques à l'an 1494. laquelle il reſigna à Rome entre les mains du Pape pour en honnorer Robert Doſterel, qui mourut l'an 1498. le 16. de Juin. Un mois aprés Philippes de Brimeu, frere de Guy Sire de Humbercourt, & Comte de Meghen, fut éleu par le Chapitre, auquel ſucceda Guillaume de Proiſy l'an 1504. frere de Jean Sire de Mauville, & oncle de François de Proiſy, Baron de la Boüe, Bailly de Vermandois, qui d'Anne de Boſſut eut une fille nommée Claude alliée à Iacques de Chaſtillon Sire de Marigny, & de Bailleus. Noſtre Guillaume eut pour ſucceſſeur Philibert Naturel natif de Bourgongne, qui en meſme temps eſtoit Prevoſt & Archidiacre d'Utrecht. Il ne tint pas long-temps cette Charge, à cauſe qu'il perdit ſon procés contre Charles de Mauchevalier, qui en avoit eſté pourveu par le Pape le 26. d'Octobre 1505. Charles eſtoit fils de Iean de Mauchevalier Sire de Vailly, & de Ieanne de Rely Dame de Goiencourt, & frere de Iacques, qui laiſſa une fille Dame de Vailly, nommée Anne, mariée avec Iean de Halewin Sire d'Eſclebeque. Bon de Mauchevalier ſucceda à ſon couſin mort à Rome l'an 1511. Il eſtoit fils de N... de Mauchevalier Seigneur de Ruemont & de Jacqueline de Warluzel. Pluſieurs briguerent ſes Benefices apres ſa mort arrivée l'an 1516. car il eſtoit Chambellan, & Secretaire du Pape, Archidiacre de Chaalons, Chanoine de Soiſſons & d'Amiens, Doyen de S. Quentin, &c. Aprés luy, Jean Hubert de Laomel fut éleu par le Chapitre le 15. d'Octobre 1516. mais Jean de le Beck, (de la Maiſon de Stoutenbourg au païs d'Utrecht, originaire de celle d'Amersfort) invalida cette élection, & entra dans cette Charge par ſentence executoriale l'an 1520. Pierre de Voorſt, noble Gueldrois, l'obtint l'an 1529. apres le decés de celuy-cy. Jean de Voorſt, ſucceda à ſon frere Pierre la meſme année. Jean eſtant mort d'une ſubite Apoplexie dans la Ville d'Utrecht le 9. de Novembre 1546; Euſtache de Croy luy ſucceda par voye d'élection le 13. de Novembre 1546. Neuf ans aprés s'eſtant demis de cette Dignité entre les mains du Pape, Jean Fraſſent en fut pourveu le 4. de Septembre 1555. lequel eſtant decedé un an aprés, les Chanoines éleu-

rent

rent Guillaume Claix, & le Pape en honnora Jean Voerthusſen. Ce dernier la remit à la volonté du Pape qui le 17. d'Aouſt 1562. la donna à Robert de Forvye, & la poſſeda juſques à l'an 1588. que Hugues Griffon Anglois de nation en fut honnoré. L'an 1600. Pierre Lombard Hibernois remplit cette place, lequel eſtant appellé à l'Archeveſché d'Armach, Primat du Royaume d'Irlande, Robert de la Hamaide (dont les cendres ſemblent encore exhaler ſes vertus) en fut honnoré le 15. de Janvier de l'an 1603. qui finit ſes jours le 27. d'Octobre 1636. ayant avant ſon treſpas reſigné ſa Dignité à ſon neveu Adrian de la Hamaide, qui en prit poſſeſſion le 17. d'Aouſt 1635. Ce noble perſonnage, dont j'ay autresfois reveré les merites, & gouſté les faveurs, deceda l'an 1659. auquel ſucceda dignement François Paroiche, duquel il faut attendre la mort pour exercer noſtre plume ſur l'excellence de ſes riches qualitez.

Aprés le Prevoſt, ſuivent les quatre Archidiacres, ſçavoir de Cambreſis, de Brabant, de Hainaut, & de Vallencienes. Avant l'erection des ſus-dits nouveaux Eveſchez par Paul IV. il y avoit encor l'Archidiacre d'Anvers, & de Bruxelles. Conſiderons les tous par le menu.

Le premier que je trouve avoir eſte honnoré de la DIGNITÉ ARCHIDIACONALE DE CAMBRESIS, fut Gerard ſous l'Eveſque Liebert l'an 1073. puis Vidric ſous l'Eveſque Gerard II. du nom l'an 1079. Raoul l'an 1101. ſous l'Eveſque Manaſſes. Deſiré l'an 1089. &c. De là Odon de Haucourt (*de Alticorte*) l'an 1221. Guy Six (*de Sixiaco*) l'an 1231. Bauduin de Sombref l'an 1243. Gerard de Jauche (*de Jacea*) l'an 1264, Jacques de Levin (*Lievinus*) l'an 1270. Odon Capot (ou ſelon aucuns Regiſtres, *Cabot*, maintenant *Chabot*, maiſon fort illuſtre en France, alliée aux Maiſons Ducales de Lorraine, de Montmorency, & autres) l'an 1276. Enguerrand de Saveuſe (fils d'Enguerrand Sire de Saveuſe en Picardie, & de Marie de Croix) l'an 1285. Alard d'Enne 1297. Arnould de Roye l'an 1325. Jean d'Antoing l'an..... Hugues le Petit (*Parvus*) l'an 1340. Odon de Lonſart (*de Longoſarto*) l'an 1354. Jean de S. Diſier (*de S. Deſiderio*) l'an 1367. Il eſtoit fils de Jean Sire de S. Diſier, & de Vignory, & d'Alix de Neſle,

Nesle, descendu de Guillaume de Dampierre, & de Marguerite Comtesse de Flandres. Jean de Mureüil (de Murolio) fut Archidiacre l'an 1375. & depuis Evesque de Geneve, Ciaconius le nomme mal *de Milonis*, car il estoit fils de Jean Sire de Mureüil en Auvergne, & d'Alix de la Rochebriant. Clement 7. le fit Cardinal du Titre de S. Vital l'an 1385. Raoul d'Ailly remplit la place de Jean l'an 1379. Henry de Bayler (je trouve Berler, & Berlaer, fils de Jean de Bertout-Berlaer Sire de Helmont, de la Maison de Malines) l'an 1382. Il ceda sa Charge l'an 1388. à Amedée de Saluces, fils de Frederic Marquis de Saluces & de Beatrix de Geneve, & frere de Pierre de Saluces Evesque de Mande en Givaudan, & Comte de Lion. Estant creé Cardinal Diacre du titre de S. Marie-la-Neufve, & Evesque de Die en Dauphiné, il ceda sa place à Thierry de Robersart Seigneur d'Escaillon & de Bruille, frere de Loüis marié avec Marguerite d'Oisy Dame du Roquier. Aucuns disent que Robersart n'en prit possession qu'au nom d'Amedée, & que celuy-cy la resigna l'an 1388. à Loüis d'Orleans fils naturel de Philippe de France Duc d'Orleans, depuis legitimé, & creé Evesque de Poictiers, & de là de Beauvais. Pierre d'Ailly luy succeda le 27. de May 1391. Quatre ans apres d'Ailly estant creé Evesque d'Anicée ou du Puy en Vellay, Gerard de Montagu en fut pourveu par le Pape Benoist XIII. l'an 1395. Il estoit fils de Gerard Sire de Montagu, Chambellan du Roy Charles V. & de Biette Cassinel, sœur de Ferry Archevesque & Duc de Reims. Il avoit pour freres Jean Sire de Montagu, & de Marcoussy, Chambellan du Roy, Vidame de Laonois, & Jean Archevesque de Sens. Nostre Gerard estant salüé Evesque de Poictiers & depuis Evesque de Paris, Guichard de Laire fut honnoré de sa charge l'an 1403. Il estoit sorti d'une tres-ancienne Maison de Brabant mentionnée par le Reverend Butquens dés l'an 1107. & par Du Chesne dans son Histoire de Bethune dés l'an 1136. Nostre Guichard avoit une sœur nommée Marie de Laire qui fut alliée à Cambray avec Pierre Sohier Escuyer, Bailly d'Or & de Chastillon, descendu legitimement des anciens Comtes de Vermandois. Aprés le trespas de Guichard arrivé l'an 1418. Paul Beye luy succeda en vertu de la Bulle du Pape Martin V.

An-

Anthoine Haneron Prevoſt de S.Waudru & de S.Germain de Mons obtint cette Dignité l'an 1445. lequel eſtant fait Prevoſt de S.Donat à Bruges, & Conſeiller des Empereurs Charles V. & Maximilian, reſigna ſon Archidiaconé à Nicaiſe du Puy (*de Puteo*) l'an 1462. qui par ſes armes, qui ſont de gueulle à trois macles d'argent, nous donne à connoiſtre qu'il ſortoit de cette illuſtre maiſon de Puy-du-Fou en France, dont le chef du nom & d'armes eſtoit au ſiecle precedent François Sire de Puy-du-Fou, Capitaine des Ville & Chaſteau de Nantes, qui de ſa femme Catherine de Laval, fille de Jean Vicomte de Breſteau, eut entr'autres un fils nommé Renaud Seigneur du dit lieu & de Combronde, marié avec Catherine de la Rochefoucaut. Noſtre Nicaiſe eſtant pourveu d'autres grands Benefices en France ceda celuy-cy l'an 1463. à Pierre du Hamel, qui deceda l'an 1469. & fut inhumé en la Chapelle de SS. Pierre & Paul. Il eſtoit oncle de Jacques du Hamel Sire d'Appilies, & Monacu, qui de Marie d'Ollehain Dame de Rullecourt, eut un fils N... Sire de Bouré marié avec Marie de Forvie &c. Jean Pietti Gentilhomme Italien fut pourveu de cette Dignité par le Pape, mais eſtant mort à Rome peu de temps aprés, Iean Robert luy ſucceda l'an 1472. Ce Robert deſcendoit de la Maiſon de S. Ial en Limoſin, de laquelle eſtoit ce grand Aymar Robert Cardinal de S.Anaſtaſe, & Archeveſque de Sens l'an 1384. Noſtre Robert ſe retira à Paris, où il fut Chanoine aprés la mort de Pierre Robert ſon oncle, frere de Bernard Sire de S. Ial. Il reſigna cette charge à Thierry de Leſdernay l'an 1484. Balduin le Gay luy ſucceda l'an 1501. puis Iean Mouſcron, qui mourut l'an 1535. Hieroſme Ioſeph l'an 1536. Adrian Quarré l'an 1548. Marc-Anthoine Mouſcron Gentilhomme de la Flandre Gallicane, l'an 1549. Gregoire le Duc l'an 1557. Chriſtophre Aſſer (peut eſtre, *de la Planche*) l'an 1561. Roger Vanlier noble de race l'an 1566. Bon Broüé ou Broé impetra cette Charge du Pape l'an 1567. Il fut auparavant Preſident de la Chambre des Enqueſtes à Paris, Conſeiller & Ambaſſadeur ordinaire de la Reine Catherine de Medicis; Il mourut Abbé de S.Amand-de Boiſſe, & de Montebourg l'an 1588. Il avoit cedé ſon droit ſur cette Archidiaconé à André Franchuart dés l'an

1575. auquel ſucceda François Buiſſeret (depuis Eveſque de Namur, & de Cambray) l'an 1583. Iean de la Barre remplit cette place l'an 1586. On le fait frere, ou fils de Ferdinand de la Barre Seigneur de Mouſcron grand Bailly de Gand, & de Loüiſe de Thienes dite de Lombieſe. Il deceda l'an 1592. & eut pour ſucceſſeur Philippes d'Ongnies, iſſu de la tres-illuſtre Maiſon d'Ongnies, d'où ſortent à preſent en Picardie les Ducs de Chaunes, & en nos Païs-bas les Comtes d'Eſtrée, de Willerval, de Couppigny, de Beaurepaire, & autres. Noſtre Philippes reſigna ſa charge à Charles du Cornet l'an 1602. Charles du Preau en fut pourveu l'an 1618. lequel deceda l'an 1630. Severe vander-Burck en prit poſſeſſion la meſme année, & la reſigna trois ans aprés à Anthoine vander-Burck, qui l'honnore encore en nos jours par le merite de ſes vertus.

L'ARCHIDIACRE DE BRABANT tient ſon rang aprés celuy de Cambreſis appellé vulgairement *Major*. Le premier que l'on trouve avoir poſſedé cette Dignité fut Manſcelin l'an 1089. puis Raoul l'an 1096. Iean l'an 1103. Arnould de Guines, fils du Comte de Guines l'an 1120. Manaſſes de Guines ſon couſin luy ſucceda. Gerard de Crevecœur l'an 1139. Raoul d'Incy l'an 1146. Thierry de Bar, fils de Renaud I. du nom Comte de Bar, & de Gille de Vaudemont, l'an 1148. Il fut depuis Eveſque de Mets, où il mourut l'an 1173. Iean de Neapolitain Cardinal du titre de S. Anaſtaſe l'an 1158. Henry de Dreux (*de Drocis*) que je crois avoir eſté Eveſque d'Orleans apres la mort de Manaſſes de Garlande ſon parent l'an 1186. Simon de Limbourg, fils de Henry IV. Duc de Limbourg fut ſalüé Eveſque de Liege l'an 1193. Guy de Vergy 1194. depuis Eveſque d'Authun en Bourgongne. Il eſtoit fils de Hugues Sire de Vergy, & de Gille de Trainel, & oncle de Hugues IV. Duc de Bourgogne. Guillaumd'e Aquin, peut eſtre de cette tres illuſtre Maiſon de ce nom ſi reverée au Royaume de Naples. Matthieu de Wallincourt fils d'Adam Sire Wallincourt en Cambreſis mentionné dans les Archives de S. Aubert l'an 1228. Gerard de Prie mentionné dans les meſmes Archives l'an 1238. I'y ay veu en un ſeel ſes armes qui repreſentent 3. tierces feüilles, qui ſont les vrayes armes de la tres-ancienne maiſon de

Prie,

Prie,d'où estoit vers la fin de l'an 1400. Anthoine Baron de Busançois, qui de Magdelaine d'Amboise eut un fils nommé Renaud de Prie Evesque de Bayeux en la Basse Normandie, & Cardinal du titre de S.Sabine. Gerard de S.Omer succeda à nostre Gerard l'an 1275. Il estoit fils de Guillaume Chastelain de S. Omer, & de Melissende fille d'Arnould Seigneur de Piquegny Vidame d'Amiens. Il avoit pour freres Gautier Chastellain de S.Omer aprés son pere, & Prince de Tabarie en la Terre-Sainte; Guillaume aussi Chastellain de S. Omer aprés son frere Gautier; Oston de S.Omer Chevalier de l'Ordre du Temple; Hugues de S. Omer Seigneur de Fauquembergue, &c. Nostre Gerard mourut Prevost de l'Eglise de S. Omer selon Lambert, & du Chesne. Aprés luy on trouve dans les Archives de S. Goule de Bruxelles un Guillaume de Hollande, l'an 1306. qui pourroit avoir esté fils de Florent Comte de Hollande, & de Beatrix fille de Guy Comte de Flandres. L'on trouve aprés celuy-cy Henry de Dury, sorti sans doute des anciens Seigneurs de Dury au païs d'Artois, du surnom de Pellicorne. Guillaume de Crevecœur remplit la place de Henry l'an 1375. Il fut crée Evesque de Constances en la Basse Normandie l'an 1387. Il estoit fils de Flamen Sire de Crevecœur si renommé en la bataille de Poitiers l'an 1356. Il avoit pour freres Iean Seigneur de Crevecœur, & de Thois marié avec Blanche de Saveuse, Dame de Belloy, Villers &c; & Dreux de Crevecœur allié avec Ieanne de Ponthieu, Dame de Pinon, Begueux, Honcourt, Nantueil-la-Fosse, fille de Guillaume de Maintenay, & de Ieanne de Coucy. Nostre Guillaume est inhumé en l'Eglise de l'Abbaye de Beaupré, où l'on void encore sa tombe. Iean de Brongnier (*de Embroniaco*) né de bas lieu en Savoye, mais grand en doctrine, & en vertus, obtint cette Archidiaconé l'an 1387. Il fut successivement Evesque du Vivier en Vivarez, de Geneve, de Voltara, & d'Ostie, Chancelier de Rome, & Cardinal du titre de S. Anastase. Guy de la Rote l'obtint par resignation l'an 1404. Simon de Luxembourg (fils de Pierre Comte de Conversan & de Brienne, Seigneur de Beaurevoir & de Richebourg, & de Marguerite de Baux fille de François Duc d'André) fut Archidiacre l'an 1437. Robert au Clou tascha de l'en debusquer l'an

 1438.

1438. mais ce fut en vain. De ſorte que noſtre Simon ceda ſa place l'an ſuivant à Pierre Barbo, neveu du Pape Eugene IV. qui eſtant creé Eveſque de Cervia, & Cardinal du titre de S.Marc, reſigna cette Charge à Pierre Clerici, noble Venetien, l'an 1456. Apres ſa mort arrivée l'an 1462. François neveu dn Pape Pie II. en fut pourveu. Il fut depuis Archeveſque de Siene, Cardinal du titre de S.Euſtache & enfin Pape connu ſous le nom de Pie III. l'an 1503. Il eut pour ſucceſſeur en cette Charge Guillaume d'Enchavoorde natif d'Utrecht, qui fut depuis avancé par le Pape Adrien VI. ſon parent à l'Eveſché de Tortoſe en Eſpagne & enfin au Cardinalat du titre de S.Iean, & de S.Paul. Aprés ſon decés, Pierre de Voorſt, (iſſu d'une tres-noble famille Gueldroiſe, qui a autresfois planté ſon ſejour à Utrecht) fut pourveu de cette Dignité par le Pape Paul III. dont il eſtoit Secretaire, l'an 1434. Il mourut l'an 1548. & eut pour ſucceſſeur Philippes Nigri, noble Italien, qui ceda ſa place l'an 1461. à Pierre Boniface, auquel ſucceda Adrian de Wancquetin, Gentilhomme Cambreſien l'an 1579. Il deceda l'an 1581. Corneille Borchout en fut pourveu l'an ..... & aprés luy Valerian du Flos l'an 1587. Apres ſon treſpas arrivé l'an 1610. Paul Boudot joüit de cette dignité juſques à l'an 1619. qu'il parvint à l'Eveſché de S.Omer, & puis d'Arras. François de Carondelet luy ſucceda, lequel eſtant ſalüé Doyen de la meſme Egliſe l'an 1628. reſigna ſon Archidiaconé à Pierre d'Anthoing, lequel mourut l'an 1638. Richard-Paul Strave fut honnoré de cette dignité l'an 1639. lequel eſtant creé Suffragant de l'Eveſché de Liege, ſous Frederic de Baviere, & Eveſque de Ruremonde au Duché de Gueldres la reſigna à André Crueſen l'an 1641. Celuy-cy parvenu auſſi pas ſes merites à l'Eveſché de Ruremonde l'an 1650. ceda cette Dignité à Sebaſtien de Hennin. Robert Chapron natif de Mons, Official de Cambray, luy ſucceda l'an 1657. Peu de mois aprés Maximilien Cuvelier remplit ſa place, & la poſſede encore aujourd'huy avec gloire.

L'Archidiacre de Hainaut ſuit celuy de Brabant. On trouve qu'un certain Gerard poſſedoit cette Dignité l'an 1089. & ſous l'Eveſque Manaſſes l'an 1103. un Thierry. Puis l'an 1112. Ponce de Balmey (*de Balmeto*) Chanoine de Lion.

Lion, que je crois eſtre le meſme Ponce de Balmey qui fut creé Eveſque du Belley l'an 1120. Il avoit pour pere Northbold Sire de Balmey & de Dorches en Bugey, que l'on veut faire deſcendre (ſelon Guichenon) de l'Empereur Valentinian. Il fonda la Chartreuſe de Meyra. Guillaume de la Baulme *(de Balma)* autrement dit de Montrevel *(de Monterivalio)* luy ſucceda. Guichenon le fait fils de Sigebald Sire de la Baume en Bugey, dont la poſterité a donné à l'Egliſe des Cardinaux, des Archeveſques, & Eveſques; à la Savoye des Gouverneurs de Provinces, & des Conducteurs d'armées; à la France des Grands Maiſtres des Arbaleſtiers, des Mareſchaux, des Chambellans, des Chevaliers de l'Ordre, des Gouverneurs & Lieutenans generaux de Provinces; au Comté de Bourgogne des Mareſchaux, & Gouverneurs du Pays, & des Chevaliers de la Toiſon d'or. De cette Maiſon ſont à preſent les Comtes de Montrevel, de Brancion, les Marquis de S. Martin, de Savigny ſur Orge, &c. Enguerrand .... ſucceda à noſtre Guillaume Wallerand ..... l'an 1192-Robert de Chaſtillon *(de Caſtillione)* l'an 1196. Il fut auſſi Threſorier de l'Egliſe de Beauvais, & l'an 1209. Eveſque & Duc de Laon. Il eſtoit fils de Guy II. du nom Seigneur de Chaſtillon & d'Alix de Montmorency, & frere de Gaucher de Chaſtillon III. du nom Comte de S. Paul. Thierry de Briaſtre fut Archidiacre l'an 1230. Gerard de S. Aubert (peut eſtre fils de Gerard de S. Aubert qui vivoit l'an 1216.) l'an 1236. Everard de S. Venant, tres-noble d'extraction, l'an 1249. Senwart de Crevecœur l'an 1276. Gerard de Hertaing l'an 1289. Guy de Collemede l'an 1296. Il mourut Eveſque de Cambray. Baudüin de Collemede, (ſans doute ſont parent) luy ſucceda l'an 1302. Gerard de Douchy, qualifié fils de Thierry Sire de Douchy *(de Dulciaco)* & d'Ameline de Trith, en un titre de l'Abbaye de S. Aubert, l'an .... Aucuns l'ont appellé Gerard *Dulcetus*, & l'ont fait Eveſque de Tarbes en Bigorre, l'an 1309. Michel de Breſche *(de Briceio)* mal nommé de *Treſche*, & de *Thriceio*, fut Archidiacre l'an 1341. Il fut grand Aulmoſnier du Roy Jean, & puis Eveſque de Mans-ſur-la-Sarte l'an 1349. Bartholomée de Mantouë, depuis Eveſque de .... Jean de t'Serclaes fut Archidiacre, & Official, & depuis Eveſque de Cambray. Pierre de Sarcenas (ſorti

(sorti des Seigneurs de la ville de Sarcenas en Savoye) fut Archidiacre, Auditeur de Rote à Rome, puis Evesque d'Ambrun en Dauphiné (*Ebredunensis*) & Cardinal. Aprés luy succeda Pierre André (parent sans doute de nostre Evesque André) l'an 1380. Jan Daniel fut son successeur l'an 1383. Il deceda l'an 1401. Raoul le Prestre remplit sa place l'an 1405. De sa Maison est sorti Guillaume-Raoul le Prestre Evesque de Cornoaille, dit le Kempercorentin, fils de Loüis Seigneur de Lezonnet Gouverneur de Concarneau &c. Iean de Griboval succeda à nostre Raoul l'an 1443. Puis Buissard Baudain (*Balduini*) l'an 1471. Philippes de Brimeu l'an 1473. Dominic de Lunat (*de Lunato*) noble Italien l'an 1479. Iean du Montfaucon pretendit aussi cette charge, mais il deceda l'an 1478. Iean Ghinoc (*Ghinocci*) obtint cette Charge par la cession que luy en fit à Rome Dominic l'an 1484. Il estoit frere de Hierosme Ghinocci Cardinal du titre de S. Balbine, & Evesque de Cavaillon au Comtat d'Avignon. Nicolas Rembert fut Archidiacre l'an 1491. André de-Ponto de Bassigniana, noble Italien, l'an 1504. Gilles & François Petri joüirent successivement de cette Dignité jusques à l'an 1572. Il estoient Italiens d'extraction, & issuë de la Noble Famille de Petri, qui a donné des Evesques à Alby en Languedoc, & à Vabres en Rovergue. Audoüen Ludovisio, Seigneur Italien, succeda à François l'an 1572. Il parvint à la Dignité Episcopale de Cassano en Calabre l'an 1590. & eut pour successeur en son Archidiaconé Nicolas Goubille. Celuy-cy la resigna l'an 1602. à Valentin Collart, lequel estant decedé l'an 1624. Gilles Damas en fut pourveu par dispense Papale à l'aage de seize ans. Il fut massacré à Louvain l'an 1626. le 30. de Juin. Henry Broide fut esleu en sa place le 17. de Juillet de la mesme année, qui l'an 1644. la resigna à son neveu Philippes-Jacob de Broide, qui nous fait parêtre en nos jours par sa sage conduite, qu'il est digne successeur de son grand Oncle.

L'ARCHIDIACRE DE VALLENCIENES, tient son rang aprés celuy de Hainaut. Le premier que je trouve avoir esté honnoré de cette Charge fut Frederic l'an 1089. Alard, aprés avoir exercé quelques années cette dignité, se rendit Moine en l'Abbaye d'Anchin, & depuis deceda Abbé de Marchien-

chiennes vers l'an 1102. Wautier de Sercy, issu de la noble famille de Sercy en Bourgongne, fut Archidiacre l'an 1116. & depuis Evesque de Chalon en Bourgongne. Il eut pour successeur Guy de Haucourt l'an 1126. Severin Bandelini Gentilhomme Italien l'an 1158. Amaury de Marcoing (*de Marconio*) fils de Hugues & d'Alix de Lesdaing, mentionné dans les Archives de Vaucelles l'an 1197. Renauld de Bergiers l'an 1200. Il est nommé cousin de Jean Sire d'Oisy, & de Montmirail dans une donation de bois faite à l'Abbaye de Vaucelles l'an 1202. Raoul de Neuville l'an 1203. puis Evesque d'Arras, que Frizon fait Cardinal. Pierre de Nouvelette (par aucuns nommé Neuvirielle, voire Neuville) l'an 1225. Il y a eu des Cardinaux & des Evesques de cette Maison. Jean le Frankés noble Cambresien fut Archidiacre l'an 1277. Paul.... l'an 1302. Guy de Collemede l'an 1327. Paul Thurdescon, (ou Thuderon, peut estre Tudera, sorti de cette ancienne famille de ce nom en Italie) l'an .... Arnould Paschal l'an ... Jean Creton, fils de Jean dit d'Estourmel Sire de Vendeville, l'an .... Jacob André l'an 1364. Pierre Roger (*de Rogeris*) mal nommé Nicolas, (Limosin de nation, fils de Guillaume Roger Comte de Beaufort, & neveu de Pierre Roger, depuis salüé Pape sous le nom de Clement VI.) fut Archidiacre de Cambray dés l'an 1364. & l'an 1371. fut eslevé à la Papauté, & prit le nom de Gregoire XI. Hugues de Montaury (*de Monteturiaco*) fut pourveu de cette Archidiaconé l'an 1371. en Avril. Puis Nicolas de Veris Senonois né de bas lieu, & grand en science, fut Archidiacre l'an 1372. & Secretaire du Roy Charles V. Chanoine de Paris, & de Sens, & puis l'an 1434. Evesque de Chalon en Bourgongne. Il ne fut point Pape, comme aucuns nous veuillent faire croire. Pierre de Chasseney, ou Cassiny l'an 1373. Guillaume de Crevecœur l'an 1374. Amedée de Saluces l'an 1375. depuis Cardinal. Amblard de Murüeil l'an 1378. frere de Jean mentionné cy devant entre les Archidiacres de Cambresis. Matthieu Davely noble Italien l'an 1427. depuis Evesque de .... Jean Rolin fut Archidiacre l'an 1427. puis Evesque de Chalon en Bourgongne l'an 1431. de là Evesque d'Authun, l'an 1436. & enfin Cardinal du titre de S. Estienne l'an 1449. Il estoit fils de Nicolas Chancelier

de

de Bourgongne Baron d'Emery & d'Authun & de Marie des Landes, sa premiere femme. Foursy du Bruile fille Iean Sire de Bruile, d'Escaillon en partie &c. fut receu Archidiacre l'an 1429. Pierre de Ranchicourt, fils de Iean Sire de Ranchicourt en Artois, Maistre d'Hostel de Iean Comte de Nevers, fut receu personnellement l'an 1453. Il fut salüé Evesque d'Arras l'an 1463. Pierre Bogaert luy succeda la mesme année. Puis Baltazar des Cordes l'an 1493. Il estoit frere de Iean des Cordes Seigneur de la Chapelle, qui fut pere de Loüis marié avec Ieanne de Montmorency. Iean du Conseil fut son successeur l'an 1527. George Asser l'an 1534. Remy Drutius Conseiller de la Chambre des Requestes, depuis Evesque de Bruges, en a pretendu la succession l'an 1555. mais Christophre Asser l'emporta par sentence & par grace l'an 1556. Gregoire le Duc l'an 1561. Engelbert des Bois l'an 1602. Il fut Prevost de Lille l'an 1619. & Evesque de Namur l'an 1629. Philippes de Velasco, descendu de cette tres-ancienne & tres-illustre maison d'Espagne, resigna cette Dignité à Charles Robaulx l'an 1622. Aprés son decés arrivé l'an 1641. Pierre de Walderode, Guillaume Theobaldi, & Bernard de Humensdal furent long-temps en procés pour la succession; à la fin Balderode en prit possession l'an 1642. Il finit ses jours l'an 1656.

L'ARCHIDIACRE D'ANVERS tenoit jadis son rang aprés celuy de Vallencienes. Alard portoit cette qualité l'an 1089. Anselme l'an 1103. Siger l'an 1106. Alberic de Montmorency l'an 1106. qui est sans doute celuy dont du Chesne fait mention en son Histoire, où il le fait fils d'Hervé Sire de Montmorency. Adam de .... l'an .... Humbert de Baugé fut Archidiacre à Cambray l'an 1123. puis Chanoine & Archidiacre d'Authun, là où il fut attiré par Estienne de Baugé Evesque d'Authun son oncle; de là il fut pourveu de l'Evesché d'Authun par le decés de Robert fils du Duc de Bourgongne arrivé l'an 1140. Huict ans aprés il fut appellé à l'Archevesché de Lyon, laquelle il quitta pour se rendre Chartreux à Seillon, où il fut Prieur. Il estoit fils d'Ulric Sire de Baugé & de Bresse, & de N... fille d'Amedée Comte de Savoye. Guy de Noyers, fils de Milon Sire de Noyers en Bourgongne, & de Marie de Chastillon, fut Archidiacre l'an 1145. puis Archevesque de Sens

Sens sur la Venne, (où il avoit esté auparavant Prevost) l'an 1177. Jean de Hennin l'an .... Guillaume l'an ..... Gilles Rosel (*de Rosella* sorti originairement de l'ancienne maison de Mancicourt) l'an 1213. Wautier l'an ..... Simon de Cantaing l'an 1239. Il est fait mention de luy és Archives de S. Aubert, comme aussi de son frere Thomas de Cantaing Seigneur de Marcoing & de Mannieres és années 1262. & 1263. Pierre fut Archidiacre l'an 1271. Jean d'Anthoing l'an 1275. Watier Cats, (peut estre sorti de la tres-ancienne Maison de ce nom en Zeelande) l'an 1302. Petrus Beraldi, de la Maison de Cessac en Cahors l'an 1332. Il mourut Evesque d'Agde en Languedoc. Pierre Masuer (*Mazuerii*) l'an 1364. Il fut Pedagogue de Gregoire XI. & Evesque d'Arras l'an 1373. Il resigna son Archidiaconé à Jacques Mazuer son parent. Arnould de Halle, (ou peut estre Hallé, Famille Parisienne, d'où estoit issu François de Hallé Archevesque de Narbonne) l'an 1403. Richard de Bossonville la mesme année. Jacques du Pré, ou du Prat (*de Prato*) l'an 1403. Eustache Coiler. Guillaume Mennart l'an 1418. mal nommé Monnard. Guillaume Bout l'an 1440. Jean Milet l'an 1454. depuis Evesque de Soissons. Nicolas de Valckenisse la mesme année. Jean du Caurel l'an 1477. Hierosme ..... l'an 1480. Nicolas de Fonteny l'an 1482. Pierre Briquet l'an 1507. Bernard de la Croix, ou de Croix (*de Cruce*) l'an 1525. Jean Happe l'an 1552. Baudüin Wolfart l'an 1567. Aprés sa mort cette Dignité Archidiaconale fut supprimée, à cause de l'erection de plusieurs nouveaux Eveschez, dont nous avons fait mention çy devant.

L'ARCHIDIACRE DE BRUXELLES tenoit sa seance aprés le precedent. Widon possedoit cette Dignité l'an 1079. Anfride l'an 1089. Wautier l'an 1093. Jean de Thorotte (frere de Roger Sire de Thorote Chastellain de Noyon & de Coucy marié avec Hadeuvide niece de Matthieu Sire de Montmorency Connestable de France) l'an 1130. Samson de Mauvoisin (*de Malevicino*) l'an 1132. Il fut aussi Prevost de Chartres, & puis Archevesque de Reims l'an 1137. Il avoit pour Bisayeul Hugues (dont la fille nommée Adele avoit espousé Sohier dit le Roux, fils d'Eude dernier Comte de Vermandois)

qui tenoit rang entre les principaux Seigneurs de la Comté du Vexin-François; pour Ayeul, Raoul de Mauvoisin surnommé le Barbu Seigneur de Rosny prés de Mante, & pour pere Raoul II. du nom Seigneur de Rosny, dont la posterité fit des alliances avec les Illustres Maisons de Porhoët en Bretagne, de Senlis, de l'Isle-Adam, de Fougeres, de Lautrec, de Mello, de Tancarville, de Chambly, de Heilly, de Ponthieu d'Aumale, de Dreux, de Trie & autres. Albert de Rethel (*de Rethela*) l'an 1141. Il fut aussi Prevost de Liege, & estoit fils de Gautier Comte de Rethel, & de Beatrix de Namur, fille de Godefroy Comte de Namur, & d'Ermenson de Luxembourg. Aimar Carbonnelli l'an 1156. Il fut depuis Evesque de Saintes en Saintonge. Michel de Corbeil fut Archidiacre l'an 1173, puis Patriarche de Hierusalem & Archevesque de Sens l'an 1194. Il estoit fils de Bouchard Comte de Corbeil, & frere d'Alix, femme de Hugues du Puiset, qui fit long-temps la guerre au Roy Loüis le Gros. Guillaume du Perche (*de Pertico*) l'an 1193. Il fut aussi Chanoine de S. Martin à Tours, Chancelier de Chartres, & puis Evesque de Chalons-Sur-Marne en Champagne l'an 1215. Il estoit fils de Rotrou III. Comte du Perche, & de Mehaut de Champagne, fille de Thibaud Comte de Champagne, & frere de Geoffroy III. Comte du Perche qui fut conjoint avec Mahaut de Brunswic, sœur de l'Empereur Othon, &c. Guatier Cornu l'an 1210. Il fut depuis Doyen de Paris, & enfin Archevesque de Sens. Il estoit fils de Simon Seigneur de Villeneuve, prés Monstreüil. Arnalde de Tartas, issu des Vicomtes de ce nom, l'an 1216. fut Evesque d'Acqs sur l'Adour. Robert de Mercœur (*de Mercorio*) issu de cette Illustre Maison d'Auvergne, l'an .... Severin Azoliny, Gentilhomme Italien, l'an 1250. Guillaume de Braye (*de Braio*) l'an 1253. puis Archidiacre de Reims & Cardinal du titre de S. Marc l'an 1262. Raoul de Torote l'an 1269. Il ût pour pere Jean III. Bouteiller & Lieutenant General de Champagne & de Brie, & pour mere Lucie Dame de Honnecourt, Chastellaine de Nesle, &c. Il fut aussi Thresorier de Meaux, & puis Archevesque de Lion l'an 1284. Ulbald de Sars remplit cette place l'an 1277. Bernard de Farge (*de Fargiis*) fut Archidiacre l'an 1286. depuis Evesque d'Agen en Guyen-

Guyenne, de là Archevesque de Roüen, & enfin de Narbonne. Il estoit proche parent du Pape Clement V. Arnald de Canteloup, ou Canteleu *(de Cantilupo)* aussi proche parent de Clement V. fut Archidiacre l'an 1291. Il fut depuis Archevesque de Bourdeaux, & Cardinal du titre de S. Marcel. Matthieu Bustariny, sorti, peut estre, d'Italie, où il y a une noble famille de ce nom, fut pourveu de cette dignité l'an 1301. Jacques de Condose *(de Condosis)* l'an 1305. depuis Evesque de Lodesve en Languedoc. Arnauld de Via l'an 1307. Il fut creé l'an 1317. Evesque d'Avignon, & puis Cardinal. Il estoit neveu du Pape Jean XXII. & frere de Jacques de Via aussi Cardinal, que quelques-uns surnomment de Veza. Rainier le Roux *(de Rufo)* succeda en cette Archidiaconé à Arnauld son cousin. Il fut depuis Cardinal du titre de S. Chrysogone. Guillaume le Juge *(Judicii)* qu'aucuns font sortir d'une famille de France, & les autres de la tres-ancienne famille de *Judice*, ou *Giudice* au Royaume de Naples) estoit Archidiacre de Cambray l'an 1354. Il mourut Cardinal sous Gregoire XI. l'an 1374. aux Calendes de May. Pierre Cassiny (qu'aucuns nomment mal *Chassinis*) noble Italien, posseda cette dignité l'an 1374. Pierre de Luxembourg l'an 1381. Lequel fut depuis Evesque de Mets, & Cardinal du Titre de S. George. Il fut canonisé par le Pape Clement VII. Il estoit fils de Guy de Luxembourg Comte de Liney, & de Mahaut de Chastillon. Aprés sa mort arrivée l'an 1387. N... Spinelly, de noble race d'Italie, obtint cette charge, l'an 1389. & aprés luy Anglic de Grisac Evesque & Cardinal d'Alba, qui la resigna l'an 1394. à Jean d'Issche-de-Witthem, petit fils naturel de Jean II. Duc de Brabant, & de Catherine de Cosselaer son amie. Landulphe Maramaure noble Neapolitain estant privé de son Cardinalat par le Pape Urbain VI. obtint cette Archidiaconé l'an 1403. Landulphe, ayant esté restabli dans ses honneurs & salüé Archevesque de Bari, resigna cette place à Jacques de Castellar *(de Castellario)* de race Espagnolle, d'où sont les Comtes de Castellar, du nom de Jaauedia d'à present. Aucuns disent, & non sans fondement, que nostre Jacques avoit pour surnom, *du Chastelier*, & qu'il fut crée Evesque de Paris l'an 1426. Quoy qu'il en soit, aprés luy Quentin Menart *(Menardi)* Secretaire

 du

du Duc de Bourgongne, fut pourveu de cette Charge l'an 1421. Il fut depuis Evesque d'Arras, selon Chifflet, & enfin Archevesque de Besançon en la Franche-Comté l'an 1438. Un an aprés, il resigna son Archidiaconé à Jean Tronson depuis Evesque de Novara au Milanois, & non pas de Nevers, comme j'ay remarqué dans aucuns Registres. Jean de Brabant remplit cette place l'an 1453. laquelle il ceda à Nicolas de Rutter, ou plustost Ruystre, Prevôst de S.Pierre de Louvain, & Chanoine de Tenremonde, lequel aprés avoir joüy de cette Archidiaconé fort long-temps, & esté creé Evesque d'Arras l'an 1500. la resigna l'an 1502. à Iean Gavet; & celuy-cy l'année suivante à Hierosme de Busleyden, neveu de François de Busleyden Archevesque de Besançon l'an 1502. Apres sa mort le Pape honnora de cette dignité Iean d'Inghenwinckel l'an 1518. auquel succeda Antoine Perrenot, fils de Nicolas Seigneur de Granvelle, & de Nicolle de Bonvalot, qui pour ses belles qualitez & les grands services qu'il rendit à Charles V. & à sa posterité, fut fait Evesque d'Arras l'an 1538. puis premier Archevesque de Malines l'an 1559. de là de Besançon, (son païs natal) & Cardinal du titre des SS.Prisce, & Anastasie, &c. Nos Historiens qui luy ont dressé ses eloges, le font connêtre sous le nom de Cardinal de Granvelle. Aprés son trespas cette Archidiaconé fut supprimée pour la mesme raison que celle d'Anvers.

Aprés les susdites Dignitez de cette Eglise Metropolitaine nous pouvons mettre celle du Chantre, vulgairement dite CHANTRERIE (*Cantoria*) ou Intendance du chœur, & des Chantres de l'Eglise. Le premier que je trouve avoir exercé cette Charge est un certain Wion, ou Guy l'an 1080. auquel pourroit avoir succedé Alelme, qui vivoit l'an 1104. Watier de Villers (*de Villaribus*) exerçoit cét office l'an 1136. Jacques de Marli l'an 1..... Pierre de Rosoy noble Picard l'an 1235. neveu de Roger de Rosoy Evesque de Laon, fils de Clarembaut Sire de Rosoy, & d'Elizabeth de Namur. Matthieu Corbeil l'an 1245. Odon Groulart l'an 1272. Hugues de Prouville l'an 1281. Jean de Liege l'an 1307. Robert l'an 1325. Robert de Coucy issu de la tres-illustre famille de Coucy l'an 1350. Arnould Laguti surnommé de la Motte l'an

l'an 1357. Pierre Bournel ou Brunel l'an 1364. Jean de Compiegne l'an 1380. Marc de Gros-prez (*de Grossoprato*) l'an 1393. Philippes de Noirmoulin l'an 1403. Bartholomée de Wancquetin l'an 1408. Matthieu de Herleuille, l'an 1419. Jean de Namur l'an 1419. Anselme Fabri natif de Breda l'an 1420. Arnould Lager neveu du Cardinal Bertrand l'an 1422. Jean Rodulphi, dit Flamigi Gentilhomme Florentin l'an 1451: Pierre Minutoly Italien l'an 1468. Jean le Blanc, ou la Blanche (*candida*) aussi Seigneur Italien l'an 1478. Nicolas Rembert l'an 1483. Thomas Blocquel l'an 1490. Nicolas Brillet l'an 1505. Arnauld Criel l'an 1511. Jean Mulletier l'an 1525. Melchior de Lorimier l'an 1527. Oudard de Bersacque l'an 1533. Jean de Courouble, l'an 1541. Henry de la Hamaide l'an 1556. Gabriel Caille l'an 1566. Claude Ricquelet l'an .... Valerian du Flos l'an 1583. Jacques Kerls l'an 1587. Pierre Manare l'an 1591. Servais Doüillers l'an 1597. Pierre de Baralle l'an 1623. Jean de Francqueville l'an 1637. qui resigna depuis sa charge à son neveu Jean de Francqueville, laquelle il exerce encor en nos jours avec une gravité sans fard, & une conduite pleine d'edification.

L'ESCOLATRIE (*Scholasteria*) est aussi une des belles Dignitez de cette Eglise. L'an 1096. Guy possedoit cette Charge. Alard l'an 1107. Wenemar l'an 1113. Watier d'Aubigny (*de Albiniaco*) fils de Hugues Sire d'Aubigny dit Havet, l'an 1123. Hugues de Doüay, fils Watier Chastelain de Doüay l'an 1126. Godefroy le Roux l'an 1130. Aucuns disent qu'il parvint depuis à l'Evesché de Dol en la haute Bretagne l'an 1132. de là à l'Evesché de Capouë, & à l'Archevesché de Salerne. Normand Douvé (non point *de Doüay*, comme quelques-uns ont voulu me persuader) remplit sa place, l'an 1136. & fut salüé Evesque d'Anjou l'an 1149. Guillaume de Champagne, fils de Thibauld Comte de Champagne & de Mathilde de Carinthie, fut Escolastre l'an 1140. Il fut depuis Evesque de Chartres, Archevesque de Sens, de Reims, & Cardinal du titre de S. Sabine. Saibrand Chabot (*de Cabota*) fils de Seibrand Sire de Vulvent en Poictou, joüit de cette Charge l'an 1146. Il mourut Evesque de Limoges l'an 1197. Renier l'an .... Wacher, ou Watier d'Anthoing l'an ... Henry de Dreux (*de*

Drocis) fut premierement Escolatre en cette Eglise l'an 1190. puis Archidiacre de Reims, de là Evesque & Comte Chaalons l'an 1216. & l'an 1226. Archevesque de Reims. Hellin de Bethune fut Escolatre l'an 1227. Robert I... l'an 1230. Pierre de Collemede autrement de *Colmieu*, noble Italien natif de la Ville de Collemede en la Campagne de Rome, parent du Pape Innocent IV. fut Escolastre de Cambray l'an 1232. puis Prevost de S. Omer, d'où il se retira au Mont S. Eloy lez Arras pour embrasser l'estat Monastique. Mais par le commandement du Roy de France il en fut retiré, & eslevé à la Chaire Archiepiscopale de Roüen l'an 1236. & l'an 1244. au Cardinalat & Evesché d'Alban. Gerard de Tupegny (fils de Gerard Sire de Tupigny, Wincloes, &c.) l'an 1289. Quentin d'Estrumel l'an 1301. François du Montfalcon (*de Montefalcone*, issu des Comtes de Montbeliard du nom de Montfalcon, & frere de Pierre de Montfalcon Seigneur de Bourgoing en Daufiné, d'où sortent à present les Barons de Flaccieu, Seigneurs des Terreaux, & de la Balme sur Assens) fut Escolastre l'an 1337. Auquel succeda l'an 1359. Guillaume Clavelly. Martin de Salege (*de Salegiis*) de Balnes l'an 1367. depuis Evesque de Pampelune, & Cardinal l'an 1390. Raimond de Sarrazaco l'an 1384. Robert au Clou (*Clesius*) neveu du Cardinal Bernard, l'an 1438. Pierre Gerardi, neveu du Pape Urbain V. & de Pierre Gerardi Evesque de Mande en Givaudan, depuis Cardinal, mort l'an 1415. Nicolas Plonchet luy succeda l'an 1466. Iacques d'Aussut, fils de Iean Seigneur de Baudival, l'an 1467. Iean Walpois l'an 1513. Iean Petri, neveu de Iean Petri Evesque de Vabres en Rovergue, l'an 1523. Bartholomée de Cantillon l'an 1524. Anthoine Pucius Florentin Evesque d'Alban, & Cardinal du titre des 4. Couronnez, obtint cette Charge l'an 1534. Iean le Nain luy succeda l'an 1536. Puis Corneille Bruhiese (*Bruxius*) l'an 1547. Corneille Vander-Noot l'an 1550. Iean Le Duc l'an 1555. Iean Froidmont l'an 1579. Adolphe Blyleven l'an 1611. Daniel le Mesureur l'an 1612. André Cruesen l'an 1630. Corneille Robaulx l'an 1641. Pierre Iennel obtint cette Charge du Pape l'an 1646. laquelle il resigna deux ans aprés à Claude Robaulx, qui la possede encore dignement en nos jours.

La

La Charge de THRESORIER estoit aussi une des plus considerables de cette Eglise. Le premier que je trouve en avoir esté honnoré fut Siger l'an 1072. Puis Huiard l'an 1083. Rainald l'an 1094. Raimond l'an 1102. Enguerrand l'an 1113. Matthieu Creton dit d'Esturmel l'an 1126. Thierry de Ligne, fils de Thierry Sire de Ligne, l'an 1128. Simon de Hainaut aussi Chanoine de Liege, fils de Baudüin dit de Hierusalem Comte de Hainaut, l'an 11... Iean de Barbençon, fils d'Isaac Seigneur de Barbençon & de Mahaut de Rumigny, l'an 1134. Roger.... l'an.... Hubald Allucingole (*de Allucingolo*) l'an 1142. que je pourois croire estre le mesme, que Ciacconius dit avoir esté creé Cardinal du titre de S. Praxede, & Evesque d'Ostie par le Pape Adrian IV. l'an 1159. Wedric de Condé (fils de Watier surnommé le Beau, Seigneur de Condé, d'Avesnes & de Leuze, & d'Adele fille heritiere d'Evrard Seineur de Mortagne Chastelain de Tournay) l'an..... Pierre de Milan (*de Mediolano*) l'an.... Guatier de Condé (*de Condato* fils de Roger Seigneur de Condé en partie, & d'Alix fille de Gossüin de Mons, & de Beatrix de Rumigny) fut Thresorier vers l'an 1230. Il bastit & fonda une Chapelle voisine de Condé, & y affecta les dismes de Wargny l'an 1237. Watier de Hennin (fils de Baudüin Seigneur de Hennin, Sebourg, & Quincy, & de Mahaut Dame de Fontaines-l'Evesque) possedoit cette Charge l'an 12..... Jean de Montsoreau (*de Montesorello*) issu de l'ancienne Famille de Montsoreau sur la Loire fut Thresorier l'an 1268. & depuis Archevesque de Tours en Touraine sur la Loire. Thibauld de Montmorency, (fils, ou petit fils de Bouchard Sire de Montmorency & d'Isabeau de Laval) comme nous pouvons remarquer dans les Histoires Genealogiques du Sieur Du Chesne. Arnould de Guines, (fils de Baudouin III. du nom Comte de Guiennes & de Mahaut de Fiennes) l'an.... Mailly de Nieppe, de tres-noble extraction l'an 1364. Robert de Frestel, fut Thresorier l'an 1380. Il estoit oncle de Robert Seigneur de Frestel en Picardie, qui vers l'an 1400. espousa Jeanne de Mailly, Dame de Sombrin, & de Prouville, fille de Colart Sire de Mailly, de Beaufort, du Ploich &c. Jean Blanckaert l'an 1381. Jean de Norry (*de Norriaco*) l'an 1393. Il estoit fils de Pierre Seigneur

gneur de Norry, & de Jeanne de Montboiffier. Il fut depuis Archevefque de Vienne en Dauphiné, & mourut Archevefque de Befançon. Henry Goetals l'an 1422. Jean Bout ou Bout l'an 1433. Jean de Thoify (*de Thoisiaco*) l'an 1453. Il eftoit neveu de Jean de Thoify, qui fut Confeiller des Ducs de Bourgongne, & Evefque d'Auxerre, & de Tournay. Jean Marcaffin, fut honnoré de cette Charge l'an 1455. Paul de la Roüe (*de Rota*) l'an 1461. Iean de Glymes (fils de Baudüin Sire de Bierbais, de Chaumont, de Boulers, de Beaurein, &c. & de Ieanne de Hemptines Dame de Soye) l'an 1491. François de de Melun l'an 1497. Il fut depuis Evefque d'Arras, & de Teroüanne. Il eftoit fils de Iean Vicomte de Gand, Baron de Rofny, d'Efpinoy, d'Anthoing &c. & de Marie de Sarrebruche fille de Robert Comte de Braine. Pierre Accolti natif d'Arezzo en Tofcane, obtint cette Charge l'an 1502. Il gouverna depuis fucceffivement les Evefchez d'Arras, de Maillezais en Poictou, de Cremone au Milanois, & l'Archevefché de Ravenne en la Romagne. Il mourut Cardinal l'an 1532. Vincent Myhonne en fut pourveu l'an 1521. Paulus Cæfius Cardinal du titre de S. Euftache la refigna à Arnould des Kiens Prothonotaire Apoftolique l'an 1525. Hugues de la Chapelle (depuis Evefque de Calcedonne) l'an 15... Baudüin d'Ongnies, furnommé le Prothonotaire d'Eftrée, l'an 1538. Ces deux mots *d'Ongnies-d'Eftrée*, nous affeurent qu'il fortoit de cette illuftre Maifon de Picardie d'où fortent les Ducs de Chaulne en France, & les Comtes de Willerval, de Coupigny, d'Eftrée, de Beaurepaire, & autres Srs. en nos Païs-bas. Il pouvoit eftre oncle de Jacques Sr. d'Eftrées, qui d'Anne de Withem procrea Charles-Philippes d'Ongnies Comte d'Eftrées Baron de Rollencourt, qui fut conjoint avec Eleonor-Hippolite d'Ongnies, fille de Robert Sr. de Filomets, Hellemes &c. Duquel mariage vint Charles-Philippes d'Ongnies Comte d'Eftrées, Baron de Rolencourt, allié avec Marguerite d'Urfel, fille de Conrard Comte d'Urfel, & d'Anne de Robles, &c. Pierre van Voorft (*Vorftius*) l'an 1545. Il fut crée Evefque d'Acqs fur la Dour aprés la mort de Gafton de la Marthonie arrivée l'an 1555. Charles Perrenot obtint cette Charge l'an 1548. qui la refigna à Robert de Malpas, ou Maupas, oncle de Charles,
Cau-

Cauchon de Maupas Baron du Tour en Champagne, qui de sa femme Anne deGondy ût entr'autres un fils nommé Henry, qui parvint à l'Evesché du Puy en Vellay l'an 1641. Gillebert Leoninus remplit sa place l'an 1572. dont les successeurs furent Philippes du Mont, & Pierre de Baralle. Depuis l'an 1603. cette belle Charge est supprimée, & les revenus sont appliquez à la Fabrique de la dite Eglise.

Outre ces Dignitez susnommées, il y a encore dans cette Eglise cinquante-deux Prebendes ou Chanoinies, dont trois sont affectées aux Nobles Graduez; six aux Iurisconsultes; quatre aux Theologiens; une à l'Archevesché; une à l'Abbaye de S. Aubert; une à la Prevosté; une à la Doyennée; une aux Archidiaconez; une au Medecin, deux aux Serviteurs de l'Eglise, une aux Grands Vicaires-Chantres; une aux petits Vicaires-Chantres; Sept autres, qui ne peuvent estre possedées que par des Prestres, que l'on appelle *Sacerdotales*; & vingt-autres nommées *libres*, pour la possession desquelles on regarde plustost les vertus, que la science & les Ordres.

J'avois projetté d'establir en un beau jour les merites, les qualitez, & la bonne extraction de tous les Possesseurs de ces Chanoinies, mais comme je voyois assez de matiere pour en bastir des volumes particuliers, je me suis reduit à ne vous exhiber qu'un Catalogue de leurs noms, avec une distinction toutesfois des dites Chanoinies, afin d'observer quelque ordre.

LA CHANOINIE UNIE A LA TABLE ARCHIEPISCOPALE le 9. de Decembre 1568. fut possedée és siecles plus reculez, par Guillaume de la Haye, l'an 1364. Gilles Ulcer (*de Ulcero*) Anglois de la Ville de Suffort, (d'où est aussi sorti Thomas Ulcer Cardinal du titre de S. Cecile) l'an 1372. Guillaume le Tort l'an 1390. depuis éleu Evesque de Maillezais au bas Poictou. Iean de Corbie l'an 1396. Clement de Fauquemberghe (de tres-illustre extraction) l'an 1408. Oudart le Riche, l'an 1438. Iean de Thoisy l'an 1450. Iean du Cauquich l'an 1454. Iean Roberti issu des Seigneurs de S. Ial au païs Limosin, l'an 1470. Thierry de Lesdernay l'an 1482. Pierre Godemart l'an 1490. Daniel de la Chapelle l'an 1513. Nicolas de le Quellerie l'an 1528. Nicolas de Blecourt l'an

1551. Hierofme de Blecourt l'an 1554. (tous nobles d'extraction) auquel fucceda l'an 1567. Defiré, ou Difier, neveu d'Odon Archevefque de Tolofe, dit le Cardinal de Chaftillon, &c.

La Chanoinie unie a la Prevosté le 10. de Septembre de l'an 1574. fut poffedée és fiecles plus reculez par Iean de Capis,(neveu de Pierre de Capis Evefque de Soiffons) l'an 1364. Auquel fucceda Iean du Cellier l'an 1365. Iean de la Tourelle (*Turelli*) l'an 1366. Gilles Quarré, ou Carré (*Quadrati*) 1367. Nicolas le Difeur l'an 1385. Henry de Boffut l'an 1387. Iean Lambert (iffu d'une noble famille de Savoye de ce nom, qui a donné des Evefques aux Eglifes de Nice, de Morienne, & ailleurs) l'an 1434. Iean Pieti l'an 1467. Ferry de Clugny (*de Clugniaco*) noble Bourguignon, de Chanoine de cette Eglife fut fait Chancelier de la Toifon d'or, puis Evefque de Tournay l'an 1474. Martin Havart l'an 1469. Roger du Bois-de-Chefne (*de Ligno quercu*) l'an 1482. Henry de Stadio l'an 1503. Bon Raoult l'an . . . . Raoul Buifferet l'an 1506. Bon Preudhomme l'an 1511. Nicolas Preudhomme l'an 1543. tous fortis de bonne Maifon.

La Chanoinie unie aux Archidiaconez l'an 1626. fut poffedée és fiecles paffez par Maillin de Nieppe l'an 1379. Puis par Robert Freftel, l'an 1380. par Jean Blanckaert l'an 1381. par Guillaume Gruel l'an 1383. Ponce Bohier, iffu d'une tres noble famille de Touraine, dont eftoient defcendus le Cardinal Anthoine, & Jean Bohier Evefque de Nevers, comme auffi Thomas Bohier (*Bojerus*) Baron de S. Cirgue, Seigneur de Chenonceaux, qui de Catherine Briçonnet fa femme ût Anthoine Gouverneur de Touraine, François Evefque de S. Malo en la haute Bretagne, & Gilles Evefque d'Agde en Languedoc. Raoul le Preftre, fucceda à Ponce l'an 1409. Jean Burghe, autrement dit Des Foffez l'an 1411. Nicaife Lambert l'an 1438. Pierre le Clerc l'an 1441. Iean Marcaffin l'an 1456. Henry de Glymes l'an 1476. Iacques de Breuquet l'an 1480. Pierre du Bois la mefme année. Medard de l'Efclufe, dit Villot l'an 1494. Hierofme Ruffault l'an 1516. Iean de Cleves (*de Clivis*) fils de Iean Duc de Cleves, & d'Elizabeth de Bourgongne, & frere de Philippes de Cleves Evefque

Evesque de Nevers l'an 1517. Pierre vande Worst *(Vorstius)* l'an 1526. Iean le Nain l'an 1529. Corneille Bruhese l'an 1547. Estienne le Duc l'an 1550. Iean Manisent l'an 1586. Servais Doüillers l'an 1596.

L'an 1312. une Chanoinie fut incorporée à la Doyennée, une autre l'an 1268. aux Grands Vicaires, & une troisiesme aux Petits Vicaires l'an 1499. le xi. de Mars. Ceux qui ont possedé cette derniere és siecles plus reculez furent Jacques André l'an 1366. Nicolas de Veris l'an 1366. tous deux mentionnez cy devant. Hugues de Montaury, selon aucuns *de Monterucco* (frere du Cardinal Pierre) l'an 1371. Les Registres de Cambray nous asseurent qu'il fut eslevé l'an 1384. à la Chaire Episcopale d'Agde en Languedoc, ce que je n'ay pû remarquer dans les Histoires des Sieurs de S. Marthe, de Guillaume Cattel & autres. Pierre Raoul.. Gilles du Bois dit le Vieil... Simon le Breton *(Britonis)* l'an 1435. Jean de Bourgongne l'an 1473. Estienne Morel, ou Moreau *(Morelli)* l'an 1481. Il fut depuis Evesque de S. Jean de Morienne en Savoye sur l'Arch. Claude de Blandanco l'an 1481. Il mourut Evesque en Italie. Iean Bigor l'an 1483. Iean Thibauld l'an 1490. & Iean le Sellier l'an 1498. que je pourrois prouver estre sortis de tres bonne extraction.

LES TROIS CHANOINIES AFFECTEES AUX NOBLES furent possedées au siecle 1200. par Guillaume de Sellenay depuis Evesque de Paris; Jean de Marly; Thomas de le Boe; Amedée de Roussillon, depuis Evesque de Valence, & de Die en Dauphiné; Guy Raoul; Richard de Hannibald Italien, Cardinal du titre de S. Ange. A... Paschal; Renauld d'Oisy; Amedée de Saluces; Jean d'Ablaing; Jean de Tournay; Enguerrand de la Saulx; Philippes Servain, Bernard de Castanet Evesque d'Alby en haut Languedoc, & depuis Cardinal; Jean de Picquegny issu des Vidames d'Amiens; Pierre D'anneux; Gilles Manclat *(de Manclatio)* Evesque de Nevers; Henry de Rarone *(de Raronia)* Evesque de Sion en Valais sur le Rhosne, & Iean Creton. Au siecle 1300. Iean de Tournay; Pierre de Foix, issu des Comtes de Foix; Iean de Meulant (fils d'Ovide Seigneur de Poincy) Evesque de Meaux; Pierre de Laval, depuis Evesque de Rennes en la haute Bretagne; Guy

de Bournonville; Pierre de Bournonville; Philippes Servaing; François le Heraud; Iean de Luxembourg; Iean Louvet; Iean t'Seiclaes; Iean Berover; Arnald-Guillaume (*Guillielmi*) Evesque d'Alby; Henry Leeure; Guillaume le Maire Evesque d'Anjou; Pierre le Maire, peut estre son neveu; Robert Boistel (*Boistelli*) ou Boisteau; Watier de Beauvoir; Pierre Oger; Amery de Reilly; Guillaume de Veirac, Seigneur Limousin; & Iacques de Hertaing. Au siecle 1400. Iean Durand; Iean Charton; Matthieu Havelle; Anselme Carpentier (*Faber*) surnommé de Breda; Prosper de Columna, depuis Cardinal du titre de S. George; Iean Charton; Nicolas Habert Evesque de Nismes au Bas Languedoc; Iean de Pingon nommé mal *Pinchon*, issu des Seigneurs de Pingon en Savoye, depuis Evesque d'Aoste; Iean du Homme; Loüis de Chaumont ou Calmont (*Calvo-monte*) Raoul Bonniers; Iean de le Boe, ou du Bois; Nicolas de Toncques; Nicolas des Astres, Archidiacre de Liege; Pierre le Prestre, surnommé le Beye. Iean Raoul dit Flamigi; Pierre Mignotelli, ou Minutoli; Guillaume Erard; Iacques d'Ablaing; Constant Breu; Pierre Bacheler; Gerard Muguet; Nicolas Plonchet; Charles de Luxembourg fils de Loüis Comte de S. Paul, depuis Evesque de Laon; Iean de Montmirail Evesque de Vaison au Comtat; Iean Blocquel; Iean le Blanc (*Candida*, ou *Candidus*) Oncle de Bernard Evesque de Vabres. Guillaume Houpelande; & Nicolas Reimbert. Au siecle 1500. André Pomede-Bassignant Auditeur de Rote; Gilles Petri; François Petri; Conrard Regnier; Iean Godemaer. Isembard le Clerc; Philippus le Noir (*Nigri:*) Hierosme le Borgne; Marc Lauwin; Pierre Marnix; Anthoine de Nobescourt; Iean de Craon; Iean Haultcœur; Adrian de Wancquetin; Nicolas, Goubille; Pierre de Forvies; Robert de Wancquetin; Loüis des-Pierres; Pontus le Maistre; & Adrian de la Hamaide. En ce present siecle, j'ay connu Ferreole de Crohin, François de Carondelet, Robert de la Hamaide; François de la Hamaide; Iean de Villers-au Tertre, dit de Ligny; Iean de Bethencourt; & Philippes-Isembard de Bousies. Il me faudroit un petit volume pour dignement descrire la descente de ces nobles Seigneurs.

LES SIX CHANOINIES AFFECTEÉS AUX IURISTES.

TES, furent possedées au siecle 1200. par Iean de Rodure: Iean de Beaumont-de Preelle : Roland de Cornaro Italien : Pierre de Sable *(de Sabello)* dont la Maison a donné tant de Cardinaux à l'Eglise : Hugues de la Viefville : Thomas de Tudert : Au siecle 1300. par Iean Mambert : Pierre de Samuhar ; Iacques Engelbert : Jean Cailland-du Chesne: Richard de Boussonville : Bertrand Bertrand : Pierre d'Auxy, mort Evesque de Tournay : Gisbert de Wasmuller : Clement de Grandmont : Jean Martin : Arnould de la Halle : Matthieu Longarigue : Guillaume de Villers-outre-eau : Hugues Gayte : Gillebert Stome : Jean de Luxembourg : Pierre Raoul : Ayole de Rapine : Jean d'Ostrezelle : Pierre de Corenhove: Iean de S. Disier : Hugues de la Dune : & Pierre Aghevin : Au siecle 1400. par Iean Cuffart : Adrian de Poictiers : Robert d'Osterel : Nicolas d'Aumont, ou Domont : Gilles de le Boes : Iacques Gillon : Bartholomée Malaquint : Pierre Vandre : Philippes Parent : Iean Hennocque : Gilles Flavel, autrement l'Enfant : Anselme Carpentier: Iean le Brasseur *(Braxator)*: Henry Beye: Guillaume Fossier : Servais le Roy : Claude de Carondelet, mort Doyen de Besançon, oncle de Iean Archevesque de Palerme Primat de Sicile : Iean Boulenghiers : Thomas de Berenger : Reinier d'Arnhem : Dalphin de Munster : Henry Goetals : Iean Arnaud : Guillaume le Baudrier : Pierre Carpentier, dit de Castillon : Hugues de Dechy : Gilles d'Inchy : Godefroy de Sivry : Gilles de Prevost : Hugues Iacob : Iean Monissart, mort Evesque de Tournay : Nicolas Catel : Iean Gomer : Iean de Giglis dit de Luc : Guillaume Bonin, ou Baullin: Thomas de Ramillies: Iean de Segry: Iean Raimond: Iean Buridan-de Wallincourt : Iean Charité : Nicolas de Piccolominy : Raoul de Vriese : Iean de Glimes : & Iean du Gardin : Au siecle 1500. par Iean de Voorst : Iean de le Baye : Matthieu Rucquebusch: Iean de Bievre: Iean Miche: Adrien de Vauchelles: Philippes le Maire: Christophe Asser, ou Asset: Leonard Gasbecque ; Iacques Regnard : Loüis de la Saulx : Pierre Foulon : Amand Marlart : Charles de Ranchicourt : Vincent des Guillots : Pierre l'Oeil *(Oculi:)* Nicolas Stopemberghe: Philippes le Noir: Iean Frassent: Iean Moreau: Guillaume Bullecourt : Iean Bonmarché : Augustin Bullecourt :

Valere de Seraing (*Seren*): Pierre Preudhomme : Philippes le Clerc : Hugues de Bologne : Arnould des-Kiens : Anthoine Barbet : Iean de la Cauchie : Adrian Nerin : André Francquart : Valentin Collart : Iean Rodoan, ou Rudan : Iean Balicque : Gabrielle Caille : Philippes de Hennin : Charles du Cornet: Anthoine de la Plaine (*Plana:*) Iacob Latomus: Iean Happe : Iean Richardot: Baudüin Wolfart: Louys Oüen (*Audoenus*) Nicolas Vendon : & Bernard le Duc : En noſtre preſent ſiecle par Pierre Reſteau : Paul de Carondelet. Iacques de la Rille: François Paroiche: Pierre Milot : Lancelot Ionart à preſent Eveſque de S.Omer : Charles Preau : Corneille Robaulx : François Ionart: Robert Hauport : François Chapron: Henry Cambier : George-François Deſclaibes &c.

LES QUATRE CHANOINIES AFFECTEES AUX THEOLOGIENS GRADUEZ furent poſſedées au ſiecle 1200. par Guillaume de Creſpy : Robert de Coucy : Elie de Ventadour, mort Eveſque de Tournay : Pierre Barbet mort Archeveſque de Reims. Au ſiecle 1300. Iean & Hugues de Chaſtillon Eveſques de . . . . Aimond de Conflans, ou Confolent : Neapuleon des Urſins Cardinal du titre de S. Adrian : Charles de Poictiers depuis Eveſque de Chalon, & de Langres : Nicolas Claiquin : Iean de Weſt le jeune : Iacques & Iean Engelbert : Taxin de Claſtre : Iacques de Prat (*de Prato*) frere du Cardinal Piere : Pierre Mazoer, ou Maſſuer mort Eveſque d'Arras : Iacques Maſſuer : Pierre de la Grange (*de Grangia*) fils d'Eſtienne Preſident de Paris, & frere de Iean dit le Cardinal d'Amiens : Philippes Plage de Lyon : & Iean de Templeux : Au ſiecle 1400. Pierre Faiditi : Anthoine Haneron: Corneille Beye: Iean Grenet: Othon de la Barre: Anale de Laye : Gregoire Valetare : Philippes de Brimeu : Pierre depuis Cardinal de Cambray: Iean Bonnier : Nicolas d'Orville : Iean Deſpars : Nicolas Lavende : Iean de Monceau : Arnould de Gavre : Pierre Salomon : Ivon Gruyau : Iean Marſille: Gilles l'Enfant : Simon le Lievre: Hugues de Beaumont: Iean Dauſſut : Iean Martin-de Tournay. Iean Broulet : Iean Sydoni: Nicaiſe Vallet : Pierre de Ranchicourt, Eveſque d'Arras : Iean d'Amboiſe depuis Eveſque de Maillezais, de Langres, & Gouverneur de Bourgongne : Martin Courtois :

Nicolas

Nicolas Maioul: Guillaume Turpin, issu des Comtes de Crissé, & neveu de Guillaume Turpin Evesque d'Anjou : Nicolas de Tongues, ou Tongres: Arnould Duyren : Iean Milet Evesque de Soissons : Nicolas Textoris petit neveu du Cardinal Pierre: Michel de Pavie. Au siecle 1500. Hierosme de Huguccionius, frere de François Archevesque, & Cardinal de Bourdeaux : Guillaume de Proisy: Laurent Didier : Baudüin d'Ongnies : Iean Ruffault : George, François, & Christophe Asser : Remy Drutius : Roger Varler : Bon Broude : Iean Fromont : Gery Balicque : Pierre Gemelle, ou Jumelle : Hugues de Sars depuis Chanoine de Besançon : Charles & Bon de Mauchevalier : Jean Mulletier, (*Multoris* :) Thomas Bernard: Melchior Lorimier: Oudard Bersacque Grand Aulmosnier de l'Empereur : Jean de Courouble : Jacques Lambert, noble Savoyard, frere de Pierre Evesque de Morienne, & de François Evesqué de Nice sur la mer: Servais Carlier : Jean, & Bartholomée Cantillon: Adrian Bessemer: Corneille Bourchout : Henry Sienquin: Jean de la Cauchie: Hierosme Joseph: Henry de la Hamaide: Jacques Savreux (*Sapidus*) : Pierre Anthoin: Au siecle present, Jean de Hennin : Jean & Jacques Polman : Philippes Cospeau, qui fut Evesque d'Aire en Gascongne, puis de Nantes en la haute Bretagne, & de Lizieux en la haute Normandie : Jean Preau : Robert de Francqueville, qui se rendit Chartreux l'an 1645 : Iean Coclet: Anthoine de Hennin: Iean Baccart : Iacques Levisse : Iean le Grand : Gilles Waulde : Bernard Plichette : Iacques Moart : Nicolas-Ferdinand Pierressons : & Charles le Vaille.

LES SEPT CHANOINIES SACERDOTALES furent possedées au siecle 1200. par Bouchard le Dain (dit *de Ayo*) depuis Archevesque de Tours. F. Cencius Sabellus Cardinal & Chancelier de Rome. Iean de Roye. Bertrand de S. Denis, Evesque d'Orleans. Iacques de Sabello Cardinal Diacre du titre de S. Marie l'an 1253. Iean Cioletti, mal nommé *de Cculento* par aucuns, Cardinal du titre de S. Cecile l'an 1281. Au siecle 1300. par Iean de Hennin. R. de Gayte. Philippes d'Arbais. Pierre d'Aisne. Raoul le Prestre. Iacques de Padouë. Odon Bentius. Iean Daniel. Ian-Pepon de Montfaulcon. Iean d'Avesnes. Iean Parent. Matthieu de Herleville. Guillaume Amig-

Amignotti. Iean Blanſac Eveſque & Cardinal. Iean de Brongnier (*de Bronhiaco*) Cardinal du tiltre de S. Anaſtaſe, Vice-Chancelier de Rome. Iean de Oſterzele. Gilles de la Motte. Iean Paillard. Iean Faiditi, dit d'Affreville, Eveſque de Rhodes & Cardinal. Iean de Ligne. Henry d'Aſpremont (fils de Godefroy III. du nom Seigneur d'Aſpremont, & d'Elizabeth de Quievrain) Eveſque de Verdun. Iean des Colombes Eveſque de.... Bertrand de Bueil (*de Bolio*) frere de Harduin Eveſque d'Anjou, & fils de Iean Seigneur de Bueil, d'où ſont les Comtes de Sancerre, de Marrans &c. Charles de Poictiers. Pierre de Sarcenas dit le Cardinal d'Ambrun(*Ebredunenſis*)qui reſigna ſa Chanoinie à ſon neveu Guillaume Loher. Bernard du Sart Seigneur du Sart en Cambreſis. Iean de S.Iuſt, Preſident de la Chambre des Comptes à Paris, puis Eveſque de Chalon en Bourgongne. Iean de Blois, fils de Guy de Chaſtillon Comte de Blois, & de Marguerite de Valois. Iacques Engelbert: Iean de Celario. Pierre Aiſcelin Seigneur de Montagu en Auvergne, Eveſque de Laon & Cardinal du titre de S. Marc. Iean le Maingre de la Maiſon de Boucicaut. Pierre de Colmieu (*de Collemedio*) Cardinal. Iean-Iacques de Dormans, mal nommé *Normans*, Eveſque de Lizieux, de Beauvois, & puis Cardinal du titre des 4. Couronnez. Hugues Fabri, frere de Iean Fabri Cardinal du titre de S.Marcel, Eveſque de.... Nicolas de la Motte. Gerard de Montagu, ſurnommé de la Charité, nommé d'aucuns Guy Eveſque de Soiſſons, ou pluſtoſt ce Gerard qui fut Eveſque de Paris. Henry de Bylant Seigneur Gueldrois. Guillaume d'Arſeüille (*de Agrifolio*) de noble race Limouſine, Cardinal du titre de S.Eſtienne. Iean de Brali. Robert Boiſtelli. Gilbert de Tadingem. Enguerrand Benaiſton (*Benedicti*) nommé des Sieurs de Sainte Marthe, Eveſque de Mans. Iean de Champagne. Gilles de Claſtres: Au ſiecle 1400. par Iacques Gregoire. Iean de Semur, iſſu de ces Illuſtres Seigneurs de Semur en Bourgongne, du nom de Montagu. Arnould Lager. Nicaiſe du Puy, auſſi Prevoſt de Bethune. Guy Pariſys. Charles Soillot. Iean-Iordain de Corbie. Anthoine Haneron. Touſſain Roger. Pierre du Hamel. Pierre de Buquoy (*de Buſco.*) Guillaume de Ferrieres, (oncle du Cardinal Iean-Eſtienne Ferrerius) Doyen d'Arles. Iean

Bric-

Bricquet. Pierre depuis dit Cardinal de Cambray. Guillaume Fillastre (*Philasterii*) Doyen de Reims Chancelier de la Toison d'or, Evesque de Verdun, de Toul, & de Tournay, & puis Cardinal du titre de Sainte Marc. Toussain le Mercier. Michel Roger. Robert Huttel. Paul de Trottis de la Maison duquel estoient Loüis, & Baudelise Evesques de S. Iean de Maurienne en Savoye. Ian de Walpois. Michel de Beringhem. Nicolas Textoris. Simon Coeman, ou Colman. Hugues Seuvalárt. Paul Beye. Iean Poupet issu des Seigneurs de la Chaulx, & du Chasteau de Poupet en la Franche-Comté, Evesque de Chalons. Ferry de Clugny, Bourguignon, Evesque de Tournay) & Cardinal du titre de S. Vital. Nicolas Falordier, depuis Prevost de Cambray. Roland l'Escrivain (*Scriptor.*) Iacques Marini, issu d'une famille Patrice de Gennes, dont est en nos jours Dominic Marini Archevesque d'Avignon. Henry Goethals. Iean Chevrot Conseiller du Duc de Bourgongne, mort Evesque de Tournay. Pierre *Oleris*. Iean Hebert Evesque d'Eureux en haute Normandie. Iean Marcilly, issu de cette Maison de ce nom, dont estoit Philibert Sire de Chippier, frere de Pierre de Marcilly Evesque d'Authun. Yues Gruyau. Aubert de Rouvroy dit de S. Simon, frere de Iean Sire de Rouvroy & de S. Simon, marié avec Marguerite de la Trimoüille. Gilles Benerfluus. Nicolas Fierin. Iean de la Porte Evesque de S. Papoul en haut Languedoc. Iean de Vado. Henry Carpentin. Pierre le Pingret. Anthoine de Leuco. Baudüin Slot dit Bisschop. Iean Regnaud (*Reginaldi.*) Nicolas de Hordaing. Loüis Graneton. Loüis Thoureti. Au siecle 1500. Crespin de Stapen. Iean Du Chesne. Richard Hallus. Foillan D'Eppe. Bernardin de la Croix. Nicolas de Francqueville. Robert Wiart. Baltazar de Limalle. Iacques Houste. Pierre Costerus. Guillaume van Werve. Vincent de Guillot. Hugues de la Chapelle. François de Comelin. Iean de Buissy. Ferdinand Cocquel. Robert Brillet. Claude Ricquelot. Valerian Du Flos. Christophre Madruccius, Evesque de Trent, & Cardinal du titre de S. Cesarée au Palais. Augustin le Lievre (*Leporis*) Iean Hoffman. Philippes Du Mont. François Borgia, issu de cette Maison Ducale si renommée en Espagne, Cardinal du titre de S. Cecile. Pierre Isualies, Archevesque de Ratisbone,

& Cardinal du titre de S. Cyriac aux Thermes. Pierre-Anthoine Forrerius, Evesque d'Eugubin, & Cardinal du titre de S. Vital. Henry de Sueve Evesque en Allemagne. Ives le Roy (*Regis.*) Iean de Nobescourt. Nicolas d'Escaubecque Dominicain, Chanoine aussi de Liege. Iean & Thomas Pacault. François Buisseret Evesque de Namur, puis Archevesque de Cambray. Adrian d'Utrecht. Jean Robins. Hercules Rivart. Jean de la Cauchie. Eustache de Croy, Doyen de S. Omer, & Evesque d'Arras. Jean de Barbaize. Jean Du Mont, surnommé Fouquet. Anthoine le Gendre (*Generis*) Jean-Nicolas Michel (*Michael*) Venetien, neveu du Pape Paul II. & Cardinal du titre de S. Lúcie aux sept Thrones. François-Guillaume de Clermont, fils de Tristan Baron de Clermont en Lodeve, Evesque de S. Pons-de Tomieres en Languedoc, d'Agde, de Valance, puis Archevesque de Narbonne, d'Aux en Armagnac sur le Gers, & Cardinal. Henry des Kiens. Guillaume Claix. Augustin Louvere. Jacques Kerle. Enguerrand de Raisse ou Rache (*de Rachia.*) Gaspard de la Torre noble Espagnol. En ce present siecle Jean Fisen. Sebastien de Hennin. Jean Sporckmans. Guillaume Pieret. Guillaume vande-Velde. Guillaume de Hennin. Paul Boudot depuis Evesque d'Arras. Henry Broude. Pierre Baralle. Robert Chapron. Nicolas de Guise. Charles Coloma, issu de l'illustre Maison de ce nom. Philippes Vanliere. Nicolas Roisin. Nicolas Bleuwart. Melchior Verlay. François-Aymery-le Comte. Richard-Paul Stravius Suffragant de Liege, & Evesque *Dionisiensis*. Evrard Lupin. Anthoine Rousseau. Iean Baptiste de Camp. Charles de Campo, dit Keffelde, Sebastian Stockmans. Maximilien Cuvelier. Marcel Sporckmans. Paul Chauwin. Philippes-Iacob Broide. Anthoine-Ignace Chaste. Guillaume Thibauld Motmans. Charles-Philippes Scockart. Anthoine-Ignace Chaste. Guillaume Haumerus.

LA CHANOINIE AFFECTÉE A UN MEDECIN PRESTRE ET GRADUÉ, fut possedée l'an 1380. par Simon de Viaco; & puis par Philippes de Viaco son neveu & successivement jusques à nos jours par Baronte de Pistorio; Renier d'Arnhem; Watier d'Opstal, Guillaume Bout, Jean de Bourgongne, Ferry de Beauvoir, Jean Artus, Jean de Rusut, Iean

Iean d'Inchy, dit des Vallées, Iean Luças, Iean van Hornes, Iean Moenen, Ioachim Gavart, Thomas le Fevre (mon grand Oncle maternel) Guillaume Alan Anglois, depuis Cardinal, Thomas Baleus aussi Anglois, Iean Franco, François le Clercq, & Pierre Polchet.

LES DEUX CHANOINIES AFFECTÉES A DEUX SERVITEURS DE L'EGLISE, (c'est à dire destinées à ceux qui par leurs bons devoirs & signalez offices rendus à Eglise les ont merité) furent possedées au siecle 1200. par Guillaume de Braye (*de Brayo*) Archidiacre de Reims, & depuis Cardinal; Othon d'Alerano, issus des Comtes de Montferrat, depuis Evesque de S.Ruffine, & Cardinal; Hugues de Belhomme, ou Bellesme (*de Beliomo*) natif d'Auvergne, Dominicain, & depuis Cardinal du titre de S.Sabine: Au siecle 1300. par Pierre de Stratis; Robert Bechous; Guillaume d'Avesnes, issu des Srs. de Condé; Gerard de Montcornet (*de Montecornuto*) Evesque de Soissons, neveu de Milon de Basoches son predecesseur lequel estoit fils de Robert de Chastillon S. de Basoches, & de Colonges; Miles de Chaalons fils de Hugues Vidame de Chaalon & d'Alix de Bailleus; Nicolas Milet; Pierre de Luxembourg depuis Cardinal, dont nous avons parlé cy devant; Robert de Flandres, & Beaufort Spinelli tous deux de tres-illustres Maisons. Loüis de Bar (fils de Robert Duc de Bar, & de Marie de France, fille de Iean Roy de France) Evesque de Langres, puis de Chaalons en Champagne, de Verdun, & Cardinal-Evesque de Port. Au siecle 1400. Iacques du Chastellier (*de Castellario*) Thresorier de Reims, & Evesque de Paris l'an 1426. Quentin Menard aussi Chanoine & Thresorier de la S.Chapelle de Dijon, depuis Archevesque de Besançon; Iean Rensardeti; Ambroise des Vicomtes (*de Vice Comitibus*) Evesque d'Arimini; Iean Simon Seigneur de Champigny, Evesque de Paris; Pierre Hardy, dit de Beaulaincourt, Seigneur Artesien; Nicolas l'Amy (*Amici*) neveu de Guillaume Archevesque d'Aix en Provence; Quentin Gerard mort à Rome; Pierre Daussut; Pierre de Maye; Iean Robelle, ou Robette; André de Weybouck; Iean Huberti; Iean de Monceau; Thomas Fiefvet dit Candavene, peut estre issu de cette ancienne Maison de S. Paul; Iean Louvet, dit de S.Vaast noble Cambresien;

Iean de Chapes iſſu de cette Noble famille Pariſienne, qui a donné un Eveſque à la Ville d'Arras: Au ſiecle 1500. Denis d'Ollehain, fils du Seigneur d'Eſtiembourg; Iean de le Quellerie; Martin Trachet; Iean Craſpourvient; Nicolas Corniere; Hercules Rivart; Payen le Bailly, Robert le Comte, Anthoine de Paris, Pierre Chieſart, Iean de Vado, Iean le Remy, dit d'Eſcaudain Arteſien, frere de mon Biſayeul maternel, Pierre Simon, oncle de Pierre depuis Eveſque d'Ypres, Pierre Manare, Iean du Bail, Iean Petit mon oncle maternel, qui durant la tyrannie de Balagny garda fidellement les threſors de cette Egliſe. En noſtre ſiecle Henry de la Fontaine, Nicolas du Perrois, Felix Lengrand, Guillaume Des-Ourmeaux, Iean Roncheval, Abraham Wagon, & Melchior Pierart.

LES AUTRES VINGT CHANOINIES nommées vulgairement LIBRES furent poſſedées és ſiecles plus reculez par un grand nombre d'illuſtres perſonnages, dont le recueil ne s'eſt fait qu'avec une longue & penible lecture. Ceux qui les poſſederent au ſiecle 1100. furent Godefroy de Houdain, fils d'Anſelme Sire de Houdain & de Choques: Gerard de Crevecœur, mentionné en une donation faite l'an 1146. à l'Abbaye de S. Quentin de Beauvais, par ſon frere Anthoine de Crevecœur. Eſtienne de Montbeliart (*de Montebilearto*) ou de Bar, (fils de Thierry Comte de Montbeliart, & de Bar, & d'Ermentrude de Bourgongne) depuis Eveſque de Mets, & Cardinal: Hugues de Baſoches (fils de Guy de Chaſtillon Seigneur de Baſoches, & d'Ermengarde de Roucy, ſœur de Hugues ſurnommé Colet Comte de Roucy) ſe rendit Moine en l'Abbaye d'Igny l'an 1151. Odon d'Orbeſſan (iſſu de l'ancienne famille de ce nom au Comté d'Aſtarac) Eveſque d'Aire en Gaſcogne: Pierre de la Chaſtre (ſorti des anciens Seigneurs de ce nom en Berry) Archeveſque de Bourges. Bernard de Saint Sauve (*de S. Salvio*) Eveſque de Nevers: Frumolde le Plat Eveſque d'Arras: Raould de Bourbourg (*de Burburg* fils de Henry Chaſtelain de Bourbourg, & de Beatrix de Gand Dame d'Aloſt) Doyen, & puis éleu de Noyon: Daniel de Tenremonde fils, ou frere de Gautier III. du nom Sire de Tenremonde: Henry de Dreux (*de Drocis*) fils de Robert de Fran-

ce

ce Comte de Dreux, & d'Agnes de Braine Evesque d'Orleans. Odoarde de Beaumez, issu sans doute des Chastellains de Bapaumes du nom de Beaumés. Jean Sohier, fils de Renauld Sire de le Heries, issu des anciens Comtes de Vermandois. Au siecle 1200. furent Gaucher de Broyes (*de Brecis*) fils de Hugues IV. du nom Sire de Broyes, & d'Ode de Vendeuvre, aussi Chanoine en l'Eglise de Reims avec Simon son frere. Iean de Melun (frere d'Adam Vicomte de Melun) Archidiacre de Sens, & Evesque de Poictiers. Gosson des Granges (*a Grangiis*) Evesque de Sion en Valais. Watier de Marvis, que je crois avoir esté Evesque de Tournay l'an 1245. Gregoire Neapoli, neveu du Pape Gregoire IX. Evesque de Bayeux en la basse Normandie. Iean D'Eppe (*de Eppa* frere de Hugues Sire de Florines) Evesque de Liege aprés la mort de Hugues de Pierrepont son oncle maternel. Henry de Suse Evesque de Sisteron, Archevesque d'Ambrun, & puis Cardinal-Evesque d'Ostie. Gerard de Douchy. Estienne de Varelles, Cardinal du titre de S. Caliste. Eustache de Werchin issu de l'illustre famille de ce nom. Simon Goulart, fils de Simon Chastellain du Chasteau de Selles. Watier de Tullin. Gentil de Machios, autrement de Montfleur, Cardinal du titre de S. Silvestre. Iacques de Sabello Noble Romain, Cardinal du titre de S. Marie en Cosmedin, & depuis Pape connu sous le nom d'Honnoré IV. Jean des Comtes (*de Comitibus*) Cardinal du titre de S. Marie en Cosmedin, neveu du Pape Innocent III. Ancher de Troyes (*de Trecis*) Cardinal du titre de S. Praxede, & neveu du Pape Urbain IV. Pierre de Columna Romain Cardinal du titre de S. Eustache. Nicolas Bocasin, Lombard Cardinal-Evesque du titre de S. Sabine, depuis Pape sous le nom de Benoist IX. Nicolas Paris Cardinal du titre de S. Laurent. Watier ... Anglois, Cardinal du titre de S. Sabine. François de Sabello Cardinal du titre de .... Jean de Roye issu de cette illustre Maison de Picardie. Gerard d'Armentiers fils de Hellin de Mortagne Sire d'Armentiers. Jacques & Baudüin de Bethune. Estienne de Bourgongne. Guatier Sohier, (frere de Pierre Sire de le Heries Gouverneur d'une partie de la Province d'Artois) bienfaicteur de l'Abbaye de Honnecourt. Guillaume de Hainaut, Evesque de Cambray. Jean d'An-

toing Evesque de .... Wautier Lycas. Pierre de la Chapelle (*de Capella*) Gascon Archevesque de Tolose, & puis Cardinal du titre de S. Vital. Gerard de Pigalotti, Italien, Evesque d'Agnagne, puis de Spolete, & d'Arras. Au siecle 1300. furent Chanoines Huard d'Oisy. Pierre Gromet Evesque de Langres. Gerard de Gisors Evesque d'Auxerre en Bourgongne. Gilles Grebert, issu d'un cadet de l'illustre Maison de Wallincourt-Haucourt. Jean Pasté Doyen de Chartres, & Evesque d'Arras. Bertold de la Chapelle Evesque de Chalon en Bourgongne. Aymar de Monteil (*de Montilio*) fils de Hugues Seigneur de Monteil, & Evesque de Mets apres la mort de Loüis de Poitiers son oncle maternel. André Fredoli Sire de Verune, Evesque d'Usez, & puis de Maguelone. Geofroy de Rochefort (*de Rupiforte*) Evesque de Vennes en Bretagne. Leonard de Guerchin (peut estre de Verchin) Cardinal-Evesque d'Alban. François Neapuleon Romain, Cardinal de S. Luce. André Ghini de Malpilia (*ou de Malpillis*) Evesque de Tournay & Cardinal du titre de S. Susanne. Iacques le Porchier. Iacques de Maubeuge. Florent de Jutfaes Prevost d'Utrecht. Jean de Murol (*de Murolio*) Evesque de Geneve, & Cardinal du titre de S. Vital. Raoul d'Ailly. Henry Bayler. Thierry, & Gerard de Roberfart. Amedée de Saluces Cardinal de S. Marie. François de Mállouwart. Joiffride de Joinville. Simon Boileauwe. Jacques de Walckin, autrement dit de la Chaisne (*de Catena*): Amblard de Murœüil. Raimond Saquet Evesque de Teroüane & puis Archevesque de Lion. Jean Daniel. Raoul le Prestre. Gille de le Boe, ou le Boüe, issu sans doute de la famille de Senwart-Crevecœur. Pierre Itier (*Iterii*) Evesque d'Acqs sur l'Adour, & Cardinal du titre des quatre Saints Couronnez. Jacques d'Ousthorn Evesque d'Utrecht. Albert de Roye, fils de Matthieu Sire de Roye en Picardie, Evesque de Laon. Jacques Arondelli, noble Italien, Evesque de Comaclio. Nicolas de Sort fils du Seigneur de Sort, Doyen d'Acqs. Jean de Champuent Evesque de .... frere de Guillaume Evesque de Losanne en Suisse. Aymon de Cossoney aussi Evesque de Losanne. Loüis de Bas, ou Basch (*de Baschio*) issu de la noble famille de ce nom en Bearn. Henry d'Arnhem Prevost d'Utrecht. Philippes du Bois-Gilloud, Conseiller

feiller du Roy Charles VI. depuis Archidiacre de Blois, & Evesque de Chartres. Iean de Weest surnommé le Vieil, Doyen d'Vtrecht. Matthieu Freron. Hugues des Ponceaux (*de Poncellis.*) Iean des Prez, Evesque de Langres, & de Tournay. Manfrede de Haute-rive. Raimond Dragon Evesque de Frejus en Provence. Henry de Ciolento, Italien. Baudüin de Colmieu (*de Collemedio*) Evesque de Fanes en la Marche d'Ancone. Iean Chevrier Evesque de Nocera, frere d'Alphonse Evesque de Lizieux. Philippes du Cange (*de Cambio*) gentilhomme Cambresien. Durand Botisse. Albert, selon aucuns, Bernard de Camiato Evesque d'Alby en Languedoc. Guillaume Loghenare de Tournay. Bernard Boëti. Iean de Posten. Iean de Roucy (*de Rauciaco*) Evesque de Laon, l'an 1327. Pierre du Vivier (*de Vivario*) surnommé le Bon Evesque de ...... Guillaume d'Andoins, fils de Guillaume Baron d'Andoins en Bearn, Evesque de Lascar prés du Gave en Bearn. Loüis d'Erquery (fils de Raoul grand Panetier de France) Evesque de Constances en basse Normandie. Pierre de la Forest Chancelier du Roy de France, depuis Evesque de Tournay, de Paris, Archevesque de Roüen, & Cardinal du titre des douze Apostres. Jean Pochon Evesque de Vaison au Comtat. Guillaume le Blanc (*Albus*) Tholosain, Cardinal du titre de S. Estienne. Jean Tabarini Evesque de Teroüane. Estienne de Sinemuro, frere de Watier Doyen de Beauvais. Thibaud de Meaux (*de Meldis*) Evesque de .... Armand Jansserand, selon aucuns, Dangeran, Evesque de Digne en Provence. Pierre de Hallus, ou de Haillis Evesque de Grasse en Provence. Guillaume le Juge, (*Judicis*) Cardinal du titre de S. Clement. Robert de Lorris (*de Lorriaco*) Evesque de Forly en la Province Flaminine, frere de Gilles de Lorris Evesque de Noyon. Jean de Mello Seigneur de Mello & de Givry en Bourgongne, Evesque de Chalon, & puis de Clermont en Auvergne. Thomas d'Estouteville, issu de cette illustre Famille de ce nom en Normandie, Evesque de Beauvais. Pierre de Dinteville, Chancelier de Bourgongne, & Evesque de Nevers. Angelus l'Advocat. Ramucius .... Pierre de Cocheto. P... Bruelli. Pierre Masuerius, Pedagogue du Pape Gregoire XI. Evesque d'Arras. Philippes de Talaru Doyen de Chartres, frere de Iean Ar-

chevef-

chevesque de Lion. Iean de Poisieux(*de Poissiaco*)issu des Seigneurs du Passage, d'où sont aussi sortis Anthoine & Guy de Poissieux Archevesques de Vienne en Dauphiné. Iean Durant, neveu de Guillaume Evesque de Mande en Givaudan. Thomas (non pas Hugues) Cardinal du titre de S. Sabine. Marc de Bye. Hellin de Dury, sorti des anciens Seigneurs de Dury, du surnom de Pellicorne. Guillaume de Crevecœur Evesque de Constances en Normandie. Iean Brongnier, Evesque du Vivier, & Cardinal Evesque d'Ostie. Matthieu de Poix, frere de Iean dit Tyrel, Seigneur de Poix & de Mareüil, descendu de ce grand Gauthier Seigneur de Poix, qui tua en chassant Guillaume II. Roy d'Angleterre, & Duc de Normandie. Loüis de Playel, issu de la tres-ancienne Maison de ce nom. Gerard de Montagu frere de Iean Vicomte de Laon, Evesque de Paris. Ferry ou Gaufride de Barro, aussi Chanoine de S. Quentin, & puis Evesque d'Eureux en Normandie. Guy de Montfort (*de Monte-forti*) Cardinal-Evesque de S. Ruffine. Andoin Albert de Limoges, neveu du Pape Innocent VI. qui le fit Cardinal du titre de S. Iean & de S. Paul. Bernard du Bosquet (*de Bosqueto*) Archevesque de Naples, & Cardinal du titre des douze Apostres. Iocerand Lambert, issu d'une tres-illustre Famille de Savoye. Lambert Bertrand neveu du Cardinal Pierre. Iean le Dent, issu de la Maison de Villers-au tertre. Charles de Poitiers. Iean de Cauroy (*de Curetto*) sorti de ce grand Matthieu de Cauroy Pair de Cambresis renommé au siecle 1000. Iean d'Ailly sixiesme fils de Robert d'Ailly, & de Marguerite de Picquigny. Gilles de Soyecourt, fils de Gilles Seigneur de Moüy, & de Ieanne de Picquigny, fille de Iean, & de Catherine de S. Pol. Marc de Grosprez. Pierre des Sars, fils de Iean Seigneur des Sars, & de Ieanne de Mancicourt. Iean Maubernard, qui quitta la soutane pour prendre l'espée. Iean Gurelli. Henry d'Arenes (*de Arena*) illustre d'extraction. Iean d'Issche bastard de Brabant. François des Chapelles, frere de Durand Evesque de Maguelonne. Regnaud de Buissy, issu de la tres-noble famille de ce nom, qui dés l'an 1237. avoit donné un Evesque à Orleans. Raoul le Maire. Matthieu de Rainengem Evesque de Spire. Philippes de S. Croix (fils d'Estienne, Seigneur de Savigny, de Colonges, & de Mercy) Eves-

Evesque de Mascon ne Bourgongne. Guillaume Bertrand, dit la Colombiere (fils de Matthieu, & d'Agnes l'Imperiere) Evesque de Noyon. Bernard de Fargis (proche parent du Pape Clement V.) Evesque d'Agen en Guienne, puis Archevesque de Roüen, & de Narbonne. Guillaume de Beaujeu (*de Bello-joco*, fils de Loüis Seigneur de Beaujeu, & de Dombes, & d'Aleonor de Savoye) Evesque de Bayeux. Gisbert de Jean (*Joannis*) Evesque de Carcassonne en Languedoc. Gervais de Belleau (*de Bella-aqua*) Evesque de Sais en Normandie. Hugues de Geldogne, ou Iodoigne, issu sans doute de l'Illustre Maison de ce nom en Brabant. P... de S. Amand. Simon Freron. Henry le Barbu (*Barbati* de la famille de Quille) Chancelier de Iean Duc de Bretagne, & Evesque de Vennes au mesme Duché. Ceux qui ont possedé ces Chanoinies Libres au siecle 1400. furent Simon le Bocheux. Jean de Brabant. Jean Lamelin, noble d'extraction. Jean Brouchoven, surnommé Ouden. Jacques Courtois (*Cortesius*) peut estre grand oncle, ou oncle de Jacques, & de Thomas Courtois Evesques de Vaison au Comtat au siecle suivant. Jean Teraste. Jacques de Croy, mort Evesque & Duc de Cambray. Jean Bon-Voisin. Jean Isoré. Hierosme Balban. Jacob de Waulle, dit Rifflaert. Anthoine Blocquel, fils de Jacques Seigneur de Wez, & de Marie d'Eslincour fille de Rasse Seigneur de Beaumont. Eustache de Framecque. Henry Urdeman. Henry de Zelle. Iean Puillois. Nicolas Brillet. Michel de Boüilliers, issu des Seigneurs de Centalle, Evesque de Riez en Provence. Guillaume de Croy Evesque de Cambray. Henry de Haucourt (descendu sans doute de ce renommé Regnaud Sire de Haucourt, & de Montigny en Cambresis) dont nous ferons mention dans nos preuves, où nous apprendrons que la famille de Haucourt est sortie de celle de Wallincourt. Estienne de Mery. Pierre le Prestre, issu des Seigneurs de Lezonnet, d'où sortit aussi Guillaume le Prestre Evesque de Kempercorrentin. Pierre de Foix (fils d'Archembauld Seigneur de Grailly, & d'Elizabeth Comtesse de Foix (*de Fuxo,*) Vicomtesse de Bearn, &c.) Evesque de Lascar en Bearn, puis de Lombes sur la Save, de Convencé, & Cardinal du titre de S. Estienne. Iean Fleury (*de Floriaco*) Evesque de Lusson en bas Poictou. Gilles de Tournay

(*de Tornaco*) Prevoſt de Tulles en Limouſin aprés Iean d'Eſtampes. Hugues Foillan. Baudüin le Gay. Guillaume Enkervoort, mort Cardinal du titre de S. Iean, & de S. Paul. Iacques Templeux, fils de Simon Seigneur de Templeux, de Villers-Faucon, de Haiſſecourt, &c, & de Ieanne d'Arleux en Cambreſis, & frere de Ieanne laquelle aprés la mort de tous ſes freres porta toutes les belles Seigneuries de ſa Maiſon à Guillaume Creton Sire d'Eſtourmel, &c. Iean Carbonnier. Nicolas Cloppe. Michel de l'Or. Guillaume Bout, ou Bonte. Pierre Sceippron. Nicolas Finet. Loüis de Cocquerel. Iean Parmentier, mentionné avec ſa ſœur Ieanne, & Adrian de Wiſſocq ſon mary en la fondation des Sœurs Penitentes de S. Aumer, faite l'an 1485. Jean de Glymes, mentionné cy devant. François de Melun, Prevoſt de S. Omer, Eveſque d'Arras & de Boulogne ſur mer en Picardie. Baudüin de Froidmont. Gilles Nettelet. Gilles Carlier. Jean de Namur. Guillaume de Lens, ou de Gavre, Archidiacre de Liege, Prevoſt de S. Servais à Utrecht. Nicolas de Rymerſwale, dit Lodyck. Gilles Claren. Michel l'Amy frere de Jean Eveſque de Sarlat en Perigord. Nicolas Valckeniſſe. Jean du Caurel. Jean de la Chapelle. Loüis le Brun. Martin Riet. Jean le Lievre (*Leporis*) fils de Pierre, & de Jeanne de Waencourt. Iean de la Croix. Iean de Lorris Eveſque d'Elne ſur le Tech. Anſelme de l'Eſcluſe. Iean de Grollaye (*de Grollio*) dit *de Villiers*, Preſident de la Cour des Aydes à Paris, Abbé de S. Quentin, & de S. Denis, Eveſque de Lombes ſur la Save, puis Cardinal du titre de S. Sabine. Nicolas Grenon, iſſu de cette noble Maiſon de Provence, qui donna au ſiecle ſuivant un Eveſque à Graſſe en Provence. François Picolominy Archeveſque de Sens, Cardinal du titre de S. Euſtache, & puis Pape nommé Pie III. Iean de Balues, ou Balue Chancelier de Charles Duc de Normandie, Eveſque de Verdun, puis d'Eureux, d'Anjou, & Cardinal du titre de S. Suſanne. Iean de Meſville, ou Marville. Pierre le Clerc. Iean de Frocourt. Philibert Hugonet, Conſeiller & Ambaſſadeur du Duc de Bourgongne, Eveſque de Maſcon en Bourgongne, puis Cardinal du titre de S. Iean, & de S. Paul. Iean de Nogaret, iſſu, peut eſtre, de cette Illuſtre Maiſon de Gaſcongne, d'où ſont les Ducs d'Eſpernon, de la Valette, de Candale, &c.

Nicolas

Nicolas des Albieux. Philibert Naturelli. Iacques de Neufville. Robert d'Arly. Guy Bernard Evesque, & Duc de Langres, frere d'Estienne Bernard Grand Maistre d'Hostel du Roy Loüis X I. Guillaume Marafin (issu des Seigneurs de Nots en Touraine) Evesque de Noyon. François & Iacques des Araines. Iacques Achere, ou Ackers. Nicolas van de Straeten. Corneille Proper. Nicaise Valet. Pierre Bogaert. Baltazar des Cordes. Nicolas le Ieune, selon aucuns, Iean (fils de Robert le Ieune Grand Baillif d'Amiens, & frere de Guillaume Sire de Contay) Evesque de Mascon, puis d'Amiens, de Teroüane, & Cardinal du titre de S.Laurent. Iean de la Croix. Henry Gilbert. Iean Spierincx. Iean du Vivien Chanoine aussi de Paris, Ambassadeur des Ducs de Bourgongne, & puis Evesque de Nevers. Iean d'Estampes, surnommé Tronson (fils de Robert Sire de la Ferté-Imbauld, & de Iacqueline Roland) Thresorier de Nevers, President de la Chambre des Requestes, Conseiller du Roy, & puis Evesque de Nevers. Iean de Brabant, fils naturel de Philippes Duc de Brabant. Nicolas de Ruystre Evesque d'Arras. Nicolas Freslon, noble Manceau. Iean Picquet Gentilhomme Picard. Paul de la Roüe (*de Rota*) sorti de cette ancienne Maison de la Rouë en Velay, dont Pierre avoit espousé Dauphine Vicomtesse de Laujeu, & de S. Bonnet. Iean Doncket. Foursy du Bruille. Robert Cambrin. Denis de Montmorency (fils de Jacques Sire de Montmorency & de Philippe de Melun) Doyen de Tournay, & éleu Evesque d'Arras. Regnaud de Fontaines, fils de Regnauld Seigneur de Neufville, & de Ieanne de Longueval, comme il se voit dans les Archives de l'Abbaye de S. Valery. Iean Hubert. Iacques de Mont-Guichard, Doyen de Cambray. Guillaume du Fay. Gilles de le Cocquerie. Iean Carondelet Chancelier de Flandres, Doyen de Besançon, Prevost de Bruges, & de Furnes, Archevesque de Palerme, Primat de Sicile, &c. Nicolas de Dury, de la Maison de Pellicorne. Iean Avantage, premier Medecin, & un des Conseillers de Philippes Duc de Bourgongne, Prevost de Lille, & puis Evesque d'Amiens. Iean Griboval. Anthoine Wissocq. Philippes de Foüilloy, issu de cette illustre Maison de Picardie. Buissard Baudain, sorti, sans doute, de cette tres ancienne Maison en Cambresis. Philippes de Brimeu,

meu, dont nous avons parlé cy devant. Dominic de Lunat, frere de Bernardin Cardinal de S. Cyriac aux Thermes. Nicolas de Fontenay, frere de Pierre Evesque de Nevers, issus des Seigneurs de la Tour de Vesure en Berry. Simon Courtois. Pierre le Neveu (*Nepotis*) Evesque de Lavaur en Languedoc. Henry de Castres (*de Castris*) Bastard de cette Illustre Maison qui dés l'an 1181. avoit donné un Evesque à Verdun. Philippes de Neuf-moulin. Bartholomée de Wancquetin. Arnould, & Simon Loger neveux du Cardinal Bertrand. Iean de Sammer, peut estre Saumur. Iacques Bouron. Raoul du Mortier. Anthoine Broude. Iean de Monstreüil. Loüis de Boullier, (*non Roulliers*) sorti des Seigneurs de Centale, Vicomtes de Demont, & de Reliane en Provence. Henry de Savoisy, Doyen de Langres, & puis Archevesque de Sens. Iean de Castelnau (*de Castro-novo* fils de Ponce Baron de Castelnau, & de Bourguine de Clermont) Evesque de Cahors en Quercy. Paschal de Vaux Evesque de Meaux, puis de Lizieux, & Chancelier du Roy d'Angleterre. George de Baden, fils de Iacques Marquis de Baden, & de Catherine de Lorraine, Evesque de Mets. Hugues de Cayeu, Seigneur de Cayeu, Maillis, Ursane, & Semerpont, Evesque d'Arras. Helie de Pompadour (fils de Iean Seigneur de Pompadour, & de Magdelaine de Ventadour) Evesque d'Aleth en Languedoc. Gisbert de Brederode, Prevost de Bruges, puis Prevost, & Evesque d'Utrecht. Il estoit fils de Walrand Sire de Brederode. Iean de Resinghem. Michel Goye. Matthieu de Torotte. Iean le Ieune Evesque de Mascon, d'Amiens, de Teroüane, & Cardinal du titre de S. Laurent. Jean Bont. Nicolas Baudain. Innocent de Crecy, ou Crequy. Jacques de Surgeres, fils de Jacques Seigneur de la Floceliere, & de Marie de Sillé. Anthoine de Fosseux, fils de Jean Seigneur de Fosseux, & de Catherine d'Arly. Jacques Sanglier, fils de Jean Seigneur du Bois-Rogues, du Doismon, &c, & de Marie d'Avaugour. Jean Ginet. Pierre Camillot. Michel de Hertaing. Guy de la Rote (*de Rota*) ou de la Roüe. Simon de Luxembourg. Gregoire, ou selon aucuns Guillaume Nicolai, Evesque de Toulon en Provence. Guillaume Clugny, (fils de Henry Seigneur de Conforgien, & de Petronille de Chalonge Dame de Raigny) Maistre des Requestes de Char-

Charles Duc de Bourgongne, Prevoſt de Bethune, & de S. Leonard à Liege, puis Eveſque de Teroüane, & de Poitiers. Raoul Roland Eveſque de Treguer en la Baſſe Bretagne. Guillaume Brillet Eveſque de Rennes en la haute Bretagne. Pierre de Morcourt, fils de Iean Seigneur de Morcourt, & de Marie de Rely, veſve de Gilles de Briois, fille de Nicolas de Rely, & de Guyotte de Vignacourt. Iean Petri Eveſque de Vabres en Rovergues. Guillaume Boyaval. Ceux qui poſſederent ces Chanoinies Libres au ſiecle 1500. furent les ſuivans, ſçavoir Iean du Verger. Claude de Succre, ſurnommé de Wimberghe. Iean de Vaulx, fils de Hugues Grand Bouteiller de France. Adrian Cocquel. Philippes Gamin. Frederic Everard. Daniel Pumebroeck. Nicolas Cotterel. Philippes le Maire. Gabriel Broude. Jean Wautre. Jean Vaaſt (*Vedaſti*). Nicolas Clement. François de Riviere, Eveſque en Italie. Auguſtin Maton. Watier de Voorſt. Jean Bailly. Henry du Bois. Pierre-Louis Maſſin. Hieroſme Sarre. Lambert Martin. Anthoine Barbet. Jean Beauſſeron. Anthoine de la Buiſſiere. Thomas van Dyck. Jean Lobel. Pierre Boniface. Charles de Croy (fils de Henry Comte de Porcean, & de Charlotte de Chaſteaubriant) Eveſque de Tournay. Charles le Duc. François d'Eppe. Bartholomée Vaille. Jean Pierin. Louis Vampulaire. Philibert de Buleux. Loüis du Ponchel. Jean du Mont. Jean de Forvy. Centurion Havart. Vincent Mylonne. Nicolas Charlart. Lievin vander-Pietre. Guibert d'Ongnies, (fils de Jean Seigneur d'Ongnies, & de Marguerite de Lannoy) Eveſque de Tournay. Philippes d'Ongnies ſon frere. Anthoine Olivier (frere de François Seigneur de Leuville, Chancelier de France) Eveſque de Lombes ſur la Save. Pierre Carraccial, Italien, frere de Jean, Prince de Melphe, Duc de Venouſe, & d'Aſcoli, Gouverneur de Picardie, de Luxembourg, &c. Henry Silveſtre. Gregoire le Duc. Jean & Marc-Anthoine Mouſcron. Pierre Joſeph. Claude Carpentier, Doyen de Noyon. Loüis des Affectez (*de Affectatis*). Jean d'Eppe. Iean Sanderſon. Iean du Conſeil. Iean Corniere. François Caſtellain. Bernard du Pire. Robert de Forvy. Benoiſt du Flos. Adolphe Blyleven. George le Leu. Iean Gavet. Hieroſme Buſleyden. Iean d'Ingen-Winckel. Anthoine Perrenot, depuis Eveſque d'Arras,

Archevesque de Malines, de Besançon,& Cardinal,surnommé de Granvelle. Renobert Mallepas. Iean vander-Meer. Maximilian Vilain, autrement dit d'Ysenghien, & de Gand, (fils de Maximilian Comte d'Ysenghien, & de Philippe de Iausse dite de Mastaing) depuis Evesque de Tournay. Iean du Belloy. Adrian Ogier. Philippes de Bourgongne 3. fils naturel de Iean de Bourgongne Evesque de Cambray, & frere de Iean de Bourgongne Seigneur de Herlaer, d'Amerval, & de Monstrecourt. Iean de Pipe. Mathurin Scutiferi, Anglois. Guillaume Quignon Dominicain. Iean, & Iacques Malonet. Baltazar de Limale. Robert Wiart. Iean-Hubert de Loemel. Cornille Scriecke. Nicolas, & Loüis Rosel,fils de Guy sorti originairement des Seigneurs de Mancicourt. Anthoine Lolius. Iean de le Becke. Michel Bruneau. Claude le Sourd. Hierosme Petri. Anthoine & Philippe Quarré. Laurent le Fevre. François Des-marets. Iean Coyerne. Arnould Criel. Eustache de Croy (fils de Frederic Sire du Rœux,& de Lamberte de Brimeu) Prevost de S.Omer,& puis Evesque d'Arras. Florent Parmentier, Doyen de Noyon. Henry Carpentier (*Faber*) frere de mon Bis-ayeul. Iean Wichman. Philippes Dentier. Pierre de Voorst,mort Evesque, comme nous avons dit cy devant. Corneille de Voorst. Iean de Barlaimont. Nicaise du Four. Iean Taisne, fils de Iean Seigneur de Builloy, & d'Anne Carpentier. Iacques & Charles-Anthoine de Camp. Iean Souldan. Iean de la Barre. Anthoine de Voord. Iean Hennekart. Iean de la Marck, qualifié en un titre de l'an 1511. Cousin de Iacques de Croy Evesque de Cambray. Iean Charetti. Baudüin d'Ongnies. Charles Michaut. Loüis de Berlaimont Archevesque de Cambray. Claude Pircel. Iean Tacquet. Pierre Lombard. Iacques de Hertaing. François Sarre. Pierre Morel. Sebastian Bricquet. Iacques Carpentier, (*Faber*). Hugues Griffon. Pierre à Grassiis. Les Possesseurs des sus-dites Chanoinies en nostre siecle, furent ou sont encore François Behage. Adrian & Robert de la Hamaide. Iean Aimery. Gilles Damas assassiné à Louvain. Severin, & Anthoine vander-Burch. Engelbert Des-Bois Evesque de Namur. Christophre Peutinger. Robert Schilder. Corneille vander-Camere. Iean François de Robles (fils de Iean Comte d'Anapes,& Baron de Billy) Chancelier,

celier, & Prevost de Louvain, Grand Aumosnier de l'Archiduc Leopold, & puis Evesque d'Ypres. Iean de Francqueville. Gabriel Mory. Pierre Liebart, Official de Cambray. Iean Rousseau. André Creusen Evesque de Ruremonde. Loüis d'Outreman. Iean Sturmius. Iacques de la Rille. Philippes-Albert de Wisch. Iean Boulenger. Iean le Grand. Philippes-Albert de Velasco. Robert Sarre. Iacques Franco. Charles Robaulx. Didac Lopez de Vloa. Lucas Holsteing. Matthieu de Louchy. Iean de Bugnies. François de Salabanca. Pierre Wilzaerden. Corneille-Henry Mormans. Pierre Boulenger. François de France, (fils du President du Grand Conseil de Malines) Doyen d'Arras, & puis Evesque de S.Omer. Rumold Huens. Loüis Foulon. Pierre Walderode. Hierosme-Albert de Medegrode, Prevost de Bruges. Jean d'Urquina. Bernard de Hinnensdal. Pierre Woort. Frederic Boulenger. Loüis Bargibant. François, & Jean Crule. Daniel le Mesureur. Jean-Augustin de Steenhuys. Gilles, George, & Charles de Liere freres. Roderic Cuisset. Jacques de la Torre, Archevesque d'Ephese. François Bourdon. Iean Mousons-d'Outrelons. Henry Fiefvet. Iacques de Bernemicourt, autrement dit de le Thieuly. Maximilian de Decker. Adrian-Norbert Pierremans. Ferdinand Nyphus. Gabriel-Jacob de la Torre. Loüis Vanheimisler. Simon Birens. Clement Nepveu. Theodore le Roy. Iean Papimus. Iean Sporckmans, &c.

Voila, Lecteurs, la plus-part des celebres personnages, qui ont possedé l'espace de cinq cens ans, ou environ, des Chanoinies dans cette Eglise Metropolitaine, dont six furent élevez à la Papauté, plus de nonante aux Cardinalats, plus de quarante aux Archeveschez, & plus de deux cens, & septante aux Eveschez. Lisez, & feüilletez exactement les Histoires, Chroniques, & Registres, & vous y remarquerez la verité de mon dire.

Il y a encore dans cette Eglise plusieurs Enfans de Chœur, & petits Vicaires deputez à l'Office Divin; puis cinquante-cinq Chapellains, dont quarante-cinq sont de la grande Communauté, & dix de la petite. Il y a en outre les Offices & Charges nommées vulgairement *de la grande* & *petite Assise*, du *Pain*, du *Vin*, de la *Fabrique*, &c. toutes possedées par des

Cha-

Chanoines, comme aussi les cinq partages, divisions, (*partitiones quinque, & magnæ dotationes*) & grands dots de *Fontaines*, *d'Opignies*, de *Sains*, de *Carnieres*, & de *Ribecourt*, &c.

CHAPITRE V.

De l'Eglise Collegiale de S. Gery.

LA premiere Eglise Collegiale des Chanoines Seculiers se void du costé du Midy, non loin de la porte du Malle, connuë à present sous le nom de S. Gery, qui l'an 594. luy donna commencement au Mont des Bœufs (dont nous avons fait mention en nostre premiere Partie) sous le nom de S. Medard & de S. Loup, y establissant cent Moines de l'Ordre de S. Benoist, ausquels il donna pour Administrateur & Abbé son frere Landon. Colvenere rapporte que le Roy Clotaire I. du nom l'honnora de tres-grands privileges & thresors, que le Roy Thierry la rebastit, & la fit Collegiale; que Charles- le Chauve y fonda grand nombre de Prebendes, & qu'estant brûlée par les Normans l'an 882. elle fut reparée par Regnier Comte de Hainaut l'an 887. Les Hongrois y graverent les marques de leur colere par le fer & par le feu, sur les hommes & sur les pierres, lors qu'ils furent obligez de lever honteusement le siege, qu'ils avoient planté devant la Ville l'an 930. Elle fut reparée, & rendu plus glorieuse qu'auparavant à la faveur de l'Empereur Othon, & par les soins de l'Evesque Gerard, & conserva sa splendeur jusques à l'an 1545. auquel elle fut demolie, voire rasée de fonds en comble avec tous ses magnifiques tombeaux, & demeures des Chanoines, par le commandement de Charles V. qui n'ayant pas tousjours estimé les choses selon leurs poids, n'apprehenda point d'y terrasser les Bannieres d'un Dieu vivant, pour y arborer les fragiles estendars d'un homme mourant, y bastissant la Citadelle, dont nous avons parlé cy devant. On ne vous peut expliquer la tristesse, le desplaisir & la haine que conceurent les Chanoines, & les Bourgeois de la Ville contre l'Autheur, & les Conseillers de ce cruel arrest, qui nous apprend qu'il ne faut non plus se fier aux prosperitez du monde, qu'à une mer paisible, laquelle

dans

dans ſon grand calme marque ſouvent la tempeſte prochaine. Les anciens Capitaines, au milieu de la paix faiſoient un ſacrifice à la guerre, & au milieu de la guerre dreſſoient des Autels à la paix : pour monſtrer que dans le bien, il faut vivre en deffiance du mal, & dans le mal en eſperance du bien, & qu'il faut tousjours regarder l'adverſité qui ſuit la proſperité, & nous ſouvenir qu'on a veu des vaiſſeaux ſe perdre au port tout en joüant.

Les Chanoines donc ayans arrouſez de leurs larmes les ruines de leur Egliſe, & de leurs maiſons, ſe trouverent obligez de ſe retirer en l'Egliſe de S. Vaaſt, aux environs de laquelle ils planterent leurs domiciles. Il y avoit jadis dans la ſuſ-dite Egliſe cinquante bonnes Chanoinies, & vingt-deux Chapellenies, mais aujourd'huy il n'y en a plus que quarante de celles-là, & douze de celles-cy, tant à cauſe des pertes qu'elle a ſouffert, que parce que dix des dites Prebendes furent appliquées à la Fabrique, à l'Office de la Bourſe, aux Diſtributions, & à d'autres uſages.

La plus-part de ceux qui poſſederent ces Chanoinies furent auſſi ou de tres-bonne extraction, ou d'une ſublime doctrine. L'Egliſe en a tiré, pluſieurs Cardinaux, Archeveſques, & Eueſques. Entr' autres Bernard d'Auguiſcel, fut Cardinal vers l'an 1287. Leonard Guerchin, ou Werchin l'an 1310. Pierre du Pret l'an 1320. Ademare Robert l'an 1342. Jean de Blanſac l'an 1361. &c. Michel de Corbeil fut Archeveſque de Sens l'an 1194. Raoul de Torote, (fils de Jean III. du nom Bouteiller de Champagne, & de Lucie Dame de Honnecourt) Archeveſque de Lion, l'an 1284. &c. Robert de Torote fut Eveſque de Laon l'an 1297. Jean d'Enghien Eveſque de Tournay l'an 1270. Albert de Roye Eveſque de Laon l'an 1329. Firmin Cocquerel Eveſque de Noyon l'an 1349. Philippes de Saulx, frere de Jean Chancelier de Bourgongne, Eveſque d'Amiens, l'an 1416. Martin Poré Eveſque d'Arras, & autres, que je ne puis enfermer dans ce petit volume.

CHAPITRE VI.

De l'Eglise Collegiale de S. Croix.

L'Eglise de S. Croix, voisine de la Metropolitaine, semble avoir esté faite Paroissiale vers l'an 850. en laquelle l'Evesque Iean (surnommé le Sainct, & le Bon) choisit sa sepulture l'an 878. Elle fut Chanoiniale, sous l'Evesque Liebert, par la munificence d'Ellebaud le Rouge qui l'an 1071. y establit douze Chanoines, leur donna son Palais, situé dans la Ville de Cambray, avec toutes ses dependances, & aussi toutes les terres, allœuds, & censses, qu'il avoit au païs de Cambresis, & aux environs, les chargeant de prier solemnellement Dieu pour le salut de son ame, pour son pere Odon, ou Eude, & pour les Comtes de Vermandie ses Ancestres. Cette donation fut approuvée & confirmée par ses freres, Odon Farin (Tige de la Maison de S.Simon) par Sohier dit le Roux (souche des Maisons de le Roux, & de Sohier) & par Isaac Lietard, mary de sa sœur Ade, & aussi par ses neveux Iean, Amalric, Hugues (fils de Sohier) & Baudüin: comme vous remarquerez au large en la Table de cette donation exhibée au livre des preuves, & dont font mention Grammaye, Massæus, Gelic, Locrius, & autres. Cét Ellebauld, nommé dans les anciens registres. *Homme illustre, & puissant*, choisit sa sepulture dans cette Eglise au costé gauche du chœur ou se voyent les inscriptions qui suivent, conceües assez grossierement, & en diverses langues, & divers temps, si nous prenons égard la à difference du patois, & du ramage mal poli de châque siecle. *Elbaldus Rubei civis dudum veneratus. ejus sponte rei cedens. hos Canonicatus. Eccãmque Dei fundavit. Dãs Dominatus. quos firmavit ei Libertus Presul Canatus.* M. *monadi cum* lxx.ta. *vocatus. subditur hic lapidi. celi sit in arce locatus.*

Uns Bourgeois preux de grant renon. Ellebaut le Rouge at a non. qui servi Dieu de boin affaire. fist jadis ceste Eglise faire. Prebendes douze y ordonna. tant de ses biens & don donna. faisant tant que tout ce li Bers. confirma lors Prelas Libers. l'an M. *soissante &* XI. *apoint. Chigist. ens cieulx soit sen lieu point.*

La

La troisiesme inscription, qui semble estre encore plus nouvelle que les precedentes est telle : *Chi gist Elbaut le Rouge fondeur de ceste Eglise, qui trespassa l'an.* M. LXXI. Aucuns ont avancé qu'il y fonda treize Chanoinies en mesme temps, mais ils se sont trompez, car la Table mentionnée, & tous les plus vieux cahiers nous donnent des assûrances infallibles, qu'il n'en fonda que douze en memoire des douze Apostres : La treiziesme y fut depuis fondée par l'Evesque Burchard l'an 1121. selon le rapport de Gelic, & de Ligne.

Les Chanoines de cette Eglise n'ont ni Doyen, ny Pasteur autre que celuy de la Mere-Eglise, à laquelle ils sont responsables.

CHAPITRE VII.

De l'Abbaye de S. Aubert.

L'Abbaye de S. Aubert fut jadis connuë sous le nom de S. Pierre, & de Mere des Eglises de toute la Ville, où l'on croit que S. Vaast establit des Chanoines dés l'an 530. qui de Seculiers furent changez en Reguliers par l'Evesque Liebert l'an 1066. en la presence de l'Empereur Henry, qui détacha plusieurs beaux biens de cette noble & opulente Eglise, pour augmenter le nombre des Prebendes en la Cathedrale, & en fauoriser ceux qui ne voulurent embrasser la discipline Reguliere. S. Aubert qui en est le Patron, & le Tutelaire aussi bien que de toute la Ville, y fit des grands biens, & y choisit sa sepulture. L'Evesque Ausbert un de ses successeurs y fonda huict Prebendes l'an 963. Herluin I. Comte de Cambresis repara ses ruines, comme fit l'Evesque Dodilon son predecesseur. Le feu la consuma pour la troisiesme fois l'an 1099. & derechef l'an 1148. Les Evesques Odard, Burchard I. & autres contribuerent beaucoup à son restablissement. Ie ne puis penser à cette Eglise, sans me plaindre avec la Noblesse de quelques Abbez des siecles passez, qui voulant la rebastir, ou rehausser, permirent que l'on cassast plusieurs vitres, qu'on ostast plusieurs Tableaux & Epitaphes, & qu'on couvrist du debris de ses vieilles murailles plus de cinq-cens marbres &

tombeaux, dont les inscriptions nous pourroient servir aujourd'huy de materiaux à en bastir des Livres, pour la gloire & satisfaction d'un grand nombre de Nobles Familles, qui ne sçavent tirer que des obscures & douteuses connoissances de leurs Ayeuls. La simplicité & la negligence des Abbez de ce lieu est venuë jusques à ce poinct, qu'ils n'ont pas mesme fait conserver dans leurs cahiers la memoire du lieu du Sepulcre de leur Patron, ni de plusieurs Evesques qui y choisirent leur sepulture. Et qui pis est, comme s'il n'ûssent vescu que pour eux-mesmes, ont enseveli dans les mesmes masures les Tombeaux de leurs Predecesseurs; beaucoup moins se sont-ils mis en peine de nous laisser quelques memoires d'aucuns Seigneurs des Illustres Maisons de Luxembourg, de S. Pol, de Fiennes, d'Oisy, de S. Aubert, de Crequy, de Wallincourt, de Hennin, de Lalain, d'Enne, de Beauvoir, de Crevecœur, de Gonnelieu, de Sohier, de Haucourt, d'Aubencheul, &c. comme aussi d'un grand nombre de Gouverneurs, Chastelains, Vidames, Prevosts de Cambray, Baillifs de Cambresis des 24. Hommes Nobles (vulgairement Francs Fiefvez) de l'Evesché, & d'autres considerables Officiers & Domestiques du Palais, qui y furent enterrez avec leurs Familles, comme en leur vraye Paroisse, sans mettre en conte plusieurs honnorables Familles Patrices de la Ville, qui par affection y elûrent leur sepulture. On n'y voit aujourd'huy qu'aucuns marbres des Illustres & Nobles Familles de Danneux, d'Enne, de Wargny, d'Aspiers, de Graincourt, de Bethencourt, de Creton, d'Espaigny, de Hertain, de Noyers, de Boulenguieres, de Fuzelier, de S. Vaast, d'Eslincourt, de Brassart, de Louverval, de Merchier, de le Leu, de Fremicourt, de Hennin, & de quelques autres, que la bonté du Prelat moderne a fait transporter dans la vieille Eglise pour servir à la posterité.

Les bastimens de cette Abbaye, sont tres-superbes & magnifiques. Loüable est l'invention des Prelats, qui bastissent de la sorte, afin de mieux retenir leurs Religieux dans ces charmans Tabernacles. Son Eglise, & son Cloistre (bastis nouvellement par Hierosme Milot, recommandable par sa pieté, prudence, & erudition entre plusieurs autres eminents Prelats des Païs-Bas) sont autant admirables en leur structure, qu'en leurs ornemens & riches Reliques.

Les

Les Bienfaicteurs de cette Abbaye, furent (outre les Rois, & Evesques sus-mentionnez) ceux des Maisons d'Oisy, de Bethune, de Bologne, de Montmirail, d'Avesnes, de Crevecœur, de S. Aubert, de Luxembourg, de Coucy, de Hainau, de Brederode, d'Enghien, de Danneux, de Wallincourt, de Gand, de Sohier, de Neufville, de Haucourt, de Dours, d'Esturmel, de Werchin, de Canny, de Tupegny, de Clary, de Basoches, de Beaumez, de Honnecourt, de Cisoing, de Selles, de Lalain, de Gonnelieu, de Bousies, de Lonsart, de Montay, de Beaumont, de Rodes, ou de Rœux, d'Enne, de Croisilles, de Hennin-Lietard, de Levin, de Hertaing, de Louvet, de Bourlon, de Haleuwin, de Landast, de t'Serclaes, de S. Aldegonde, d'Alennes, de Bruille, d'Iwy, de Marck, de Graincourt, de Fuzelier, de le Leu, de Doüay, d'Aspiers, d'Arleux, de Nave, de Ham, d'Espehy, de Cagnicourt, de Lesdaing, d'Anglure, de Cantaing, d'Escaut, d'Aubencheul, de Godry, de la Saulx, de Broyart, ditte de la Motte, de Sancourt, de Hanieres, de Calais, de Daussut, d'Escrimieux, de Barastre, de Poterrel, de Sausoy, de Remy, de Mulaert, de Caillelle, de Regny, de Croquet, d'Eswars, de Thians, du Four, de Carlier, de Havraincourt, de Tortequesne, de Hainecourt, de Caulery, de Caudry, de Festeau, de des Wez, de Picot, de Barbet, de Waencourt, d'Escaudeuvre, de Flesquieres, de Vieillis, de Simon, de S. Amand, de Sains, de Favereulles, de Baralle, de la Tour, d'Aubenton, du Hamel, d'Abencourt, du Flos, de Betencourt, de Saint Hilaire, ou Ilier, de Tournelles, de S. Quentin, de Haspres, de Pons, de Hordaing, de la Iustice, de Rumilly, de Bugnies, de Brassart, de la Bruyere, d'Aubercicourt, de Priches, de Baudain, de Beaulaincourt, de Denaing, de Haussy, de l'Anglée, de Heuchin, de Revelon, de le Boe, ou du Bois, de Flocquette, de le Mire, de la Motte, de l'Estoquart, de S. Gery, de Salomez, de Rosel, des Watines, de Burge, de Wambais, de Fampoux, de Ruaucourt, de Dragon, de Solemmes, de Vaux, de Six, de Mannieres, de Mouton, de Maubus, de Tabarie, de Flauvel, dit l'Enfant, d'Esrachebus, de Carduel, de le Riche, de Doyen, de Lalou, de le Comte, de Quaresmiele, de Fumiere, de le Brun, de le Cambe, de Gosson, de Wyon, de la Vignette, de Ressons, de Marciel, de Molet, de Ricoüard, de Prevost,

de Wermon, de le Merchier, de Canivet, de Cavech, de Ponchard, de Lille, de Regnier, de Flamines, de Hochepied, de Bochard, d'Ackiau, de le Long, de le Kien, de la Ruë, du Chaſtel, de Rocquines, de Caliſſe, de Hauvel, de Raincheval, de Roſquendale, de Valier, de Boucher, Des Moulins, de Vaſſal, de Citoüau, de Houſt, de Grongnet, de Pilette, de Marchand, De la Fontaine, de Blocquel, de Lachette, de Waterloo, de Paſckendale, de Vienne, de Froiſſart, de Bertin, de Cauwe, de Louchard, de Cordier, de Mautaillé, de Mouſtardier, de Labre, & cent autres.

Cette Abbaye fut és ſiecles reculés ſi renommée, que les plus Grands de nos Provinces tenoient à grande honneur de voir leurs enfans y prendre l'habit, d'où vient que Gelic, & de Ligne, l'ont appelleé *l'Abbaye des Nobles*, avoüant toutesfois que depuis un ſiecle, ou environ, on y reçoit auſſi des Enfans de Familles Patrices, & des plus relevées d'entre les Bourgeoiſes. Cette Abbaye donc ſe peut vanter d'enfermer dans ſon enceinte les cendres d'un grand nombre de perſonnages illuſtres en ſcience, en merites, & en extraction. Les plus celebres d'entre ces derniers, furent iſſus des Maiſons d'Oiſy, de Hainau, de Crevecœur, d'Enghien, d'Aveſnes, de Condé, de Caſtillon, de Montmorency, de Beaumez, de Torote, de Gand, de Mailly, de Fiennes, de Guiſtelles, de Bologne, de Bournonville, de Montmirel, de Bethune, de Bailleul, d'Anthoing, de Bergues, de Mortagne, de Ciſoin, de Courtray, d'Ailly, de Creton, de Saveuze, de Wiſſocq, de Danneux, de Moriamés, de Beauvoir, de Lille, de Ligne, de Caudry, de Picquegny, de S.Pol, de Lens, de Hennin-Lietard, de Baudour, de Bourbourg, de Peronne, de Mancicourt, d'Emery, de Melun, de Guiſtelles, de Houdain, de Marck, de Nelle, de Brimeu, de Recourt, de Tenremonde, de Maldeghem, de Milly, de Hondſcote, d'Ongnies, de Rambures, de Sohier, de Chievres, de Werchin, de Thians, de Lannoy, de Longueval, de Sorel, d'Incy, de Lonſart, d'Eſpehy, du Chaſtel, de Roſoy, de Corbehem, d'Arras, de Ville, de Doüay, de Caulery, de Compiegne, de Tournay, d'Arleux, de Favereules, de Wavrin, de Bavelinghem, de Wingles, de Gonnelieu, de Croix, de Haynin, de Traſegnies, de Graincourt, de Baudain, de Moüy,

de

de Hertaing, de Ranchicourt, de Ligniers, de Warigny, d'Abbeville, d'Espaigny, de Dours, de Canteleu, de Bussu, de Folleville, d'Offemont, de Mauny, d'Ollehain, de Rouvroy, de Poix, de la Fosse, de Rosimbos, de S. Omer, de Montay, de Taviaumez, de Wasieres, d'Yaucourt, de Mammez, de Guissencourt, de Haussi, de Lenoncourt, de Heuchin, de Haucourt, de S. Venant, de Landas, de Habart, de Flesquieres, de Goy, de Fosseux, de Tierslin, de Boufflers, de Heilly, de Bournel, de Rivery, de Nedonchel, de Belloy, de Montigny, de Beauchamp, dite Lambercourt, de Sarcus, de Viesly, de Honnecourt, de Cauroy, de Cagnicourt, de Doccos, de Villers, de Louvigny, de Faluy, d'Estrepy, d'Ysoré-Fontenay, de Pontrohart, de Vilain, de Sotenghien, de Courcelles, de Neufville, de Pasquendale, de Hennique, de Herines, de Solemmes, de Blondel, de Gillon, d'Utenhove, de la Chaussée, de Beaufremez, d'Ablaing, de Gomiecourt, de Grebert, de S. Martin, de Swerts, de Somaing, de Cantaing, de Surmont, de Hangouwart, des Cordes, de Roisin, de S. Leger, & autres en grand nombre. Et non de merveille, si Gelic, Grammaye, & de Ligne traitans de cette Abbaye, on dit ce qui s'ensuit: *In hoc Cœnobio multi nobilitate illustres viri, multi Cathedralis Ecclesiæ Canonici Regulam professi sunt; prodieruntque hinc plurimi Sanctitate, doctrina, & eruditione Clarissimi, qui ad diversas Ecclesias Episcopales evecti sunt*, &c.

Les plus renommez des Abbéz de ce lieu furent Jean de Condé; N.. d'Avesnes; Florent d'Arras; Watier de Blary; Jacques Des Champs; Philippes Blocquel; Nicolas Brassart, dit de S. Hilaire; Jacques Galli; Jean de Cornüaille; Puis Jean de la Buissiere, Michel de Francqueville, (que je puis nommer à juste titre les deux restaurateurs de cette Abbaye) celuy-là l'ayant embelli de beaux bastimens, & celuy-cy l'ayant augmenté en ses revenus: Michel estoit fils d'Anselme & de Marguerite Rosel; Jean Pelet; Michel Laccart; Anthoine de Pouvillon; & Hierosme Milot dont nous venons de parler. Je vous en aurois donné un Catalogue plus curieux, & plus ample, si les Chanoines modernes avoient eu la bonté de me l'envoyer en son temps.

CHA-

CHAPITRE VIII.

De l'Abbaye de S. Sepulcre, & de ses Abbez.

L'Abbaye de S. Sepulcre prit sa naissance d'une cruelle famine, dont s'ensuivit une telle peste, que les Cemetieres de la Ville ne furent suffisans à enfermer dans leurs seins tous les corps morts: de sorte que l'Evesque Gerard I. du nom fut obligé de benir aux fauxbourgs une grande place, à l'entrée de laquelle il erigea une Chapelle en l'honneur du S.Sepulcre: où Liebert son successeur (n'ayant pû achever le voyage de Hierusalem qu'il avoit entrepris avec Ellebauld le Rouge son cousin mentionné au Chap. VI.) bastit une Eglise, & y fonda une Abbaye de l'Ordre de S.Benoist, & la consacra le 28. Octobre 1063. laquelle fut enclose dedans la Ville l'an 1064. Voiez les Lettres de cét Evesque, de l'Evesque Gerard, de Godefroy Duc de Brabant, &c. rapportées en nos Preuves. Un certain Watier Archidiacre de Cambray, aprés avoir embelly ce Monastere de tres-beaux bastimens, y prit l'habit vers l'an 1080. L'Evesque Nicolas y consacra une Chapelle en l'honneur de la Vierge l'an 1156. laquelle estant tombée presque en ruine, fut reparée par ce grand Wallerand de Luxembourg Sire de Ligney. L'Eglise qui se voit à present, avec le Chapitre Conventuel & la Bibliotheque, doit toute sa gloire à Guillaume Courtois; mais le Cloistre avec le Refectoire & la Sale Abbatiale la doit à Nicolas Grisel. La Chapelle de S. Cecile y fut achevée par les soins d'Anthoine Grisel. Jean Fruy y establit une Societé, nommée du Rosaire. Anthoine de Fourvies y renouvella le Chœur d'à present, qui ne receut sa perfection que par Michel de Sains; Quant à ses Bienfaicteurs, je n'en ay pû tirer que fort peu de connoissance, par la trop estrange retenuë des Moines, qui s'imaginent qu'on ne doit pas plus toucher à leurs Archives qu'à leurs Saintes Reliques. Si je vous exhibe icy le Catalogue de leurs Abbez, j'en dois la reconnoissance à Monsieur Clauvez Prieur de Crevecœur (personnage des plus passionnez de nostre siecle pour rendre l'honneur aux Morts, & obliger les Vivans) qui me l'a procuré avec peine.

Watier

Watier donc auparavant Moine de S. Vaast fut creé premier Abbé l'an 1064. Apres sa mort arrivée l'an 1095. fut éleu *Renier*, puis *Parvin*, *Fulbert*, *Baudüin*, *Gerard*, *Godefroy*, & *Hugues*, qui est mentionné l'an 1207. dans le Testament de Gerbert de S. Hilaire Chevalier, qui donna beaucoup de biens à cette Abbaye. *Jean* fut successeur de Hügues, & acheta une partie de la disme de Violaines. *Anselme* semble luy avoir succedé vers l'an 1229. puis *Gilles*, dont est fait mention és années 1236. 1237. & 1238. *Jean de Plenaing* est nommé Abbé de ce lieu en une Charte de l'an 1244. Cinq ans aprés on trouve un autre Gilles, qui vers l'an 1253. eut pour successeur *Gerard de Boussiers*, qui fit un accord avec les Chanoines de S. Gudule de Bruxelles, touchant la Prevosté de la Chapelle, laquelle dependoit de cette Abbaye dés l'an 1134. par la donation qu'en fit à l'Abbé Parvin Godefroy I. du nom Duc de Brabant, du consentement de ses enfans Godefroy & Henry, & sous le tesmoignage de Henry de Bierbais, & de Willaume son frere, de Henry de Dongelbergue, de Siger de Vavre, de Raoul Chanoine de Liege, de Francon Chastelain de Bruxelles, de Francon Seneschal d'Ische, d'Arnould Seneschal de Louvain, de Gosüin Eschançon & d'Alard son frere, de Gossüin Officier, de Henry le Monnoyeur, de Watier de Rodestoc, & de ses fils, de Watier d'Engleterre, d'Estienne de Dury, ou Duren, & de Hugues de Rampaert. L'an 1264. on trouve en la separation de l'Eglise de Quievy de celle de S. Hilaire faite par l'Evesque Nicolas, que *Jean le Doux* (Dulcis) gouvernoit cette Abbaye. Aprés luy on fait mention de *Philippe de S. Pierre*, auquel on fait succeder *Watier de Briastre*, qui l'an 1283. acheta une maison à Cambray de Robert de Baschoe Chevalier. *Jean de Thuin*, ou *Thun* remplit la place de Watier, aprés la mort duquel fut choisi *Watier de Roisin*, qui l'an 1296. acheta les prairies de Brunteau. *Roger de Valenciennes* son successeur fit un accord avec Jean le Noble Abbé de S. Humbert de Maroilles touchant une partie des Dismes du village de Mannieres. *Rasse de Courtray* fut élevé à cette Dignité Abbatialle, mais il l'abandonna aussi-tost pour en honnorer *Gilles D'Anneux* (mal nommé *D'Acreux*) dont est fait mention dans diverses Chartres des

années 1327. 1331. & 1338. On luy donne pour successeur *Thierry de Maubeuge*, qui gouvernoit encore l'an 1365. Quatre ans aprés *Jean de Vallencienes* luy succeda, puis l'an 1379. *Robert Des-Prets*. *Jean de le Hiese* fut honnoré de cette Charge vers l'an 1395. Il vivoit encore l'an 1407. *Gilles du Vivier (de Vivario)* luy succeda vers l'an 1413. Aprés luy on trouve l'an 1447. *Jacques Chambart*: apres le decés duquel arrivé l'an 1478. *Baudüin* fut pourveu de cette Dignité: & vers l'an 1490. *Guillaume Courtois* qui employa tous ses soins à la reparation de la Paroisse de S. Nicolas. *Nicolas Grisel* (dont nous venons de parler) remplissoit encore cette Dignité l'an 1503. laquelle il resigna à *Anthoine Grisel* son neveu. Auquel succeda *Jean Fruy*, qui fut emporté d'une mort subite durant l'empire de Balagny, lequel luy donna pour successeur *Jean Scourgeon*. Apres celuy-cy succeda *Anthoine de Fourvies*, qui deceda l'an 1602. *Michel de Sains* remplit sa place la mesme année, apres la mort duquel fut éleu *François de Bourchault*, qui ayant fait peu de cas de solliciter sa confirmation, ceda volontairement sa crosse avec son fardeau à Philippes de Surhon, auparavant Moine à S. Martin de Tournay, qui mourut n'aguere riche en belles actions, & fort regretté des siens. Depuis sa mort le Prelat moderne remplit cette place avec gloire, & reputation.

CHAPITRE IX.

De l'Abbaye de S. André.

Aprés tous les efforts que j'ay fait, je n'ay pû rien tirer des Moines de cette Abbaye, qui pour avoir esté contraints d'abandonner leur sejour durant les dernieres guerres, se plaignent hautement d'avoir perdu beaucoup de leurs Chartres; & quant au reste, ils m'ont fait respondre que les occupations journalieres qu'ils avoient en la reparation de leur Monastere, ne permettoient pas de satisfaire presentement à mes demandes. Le Lecteur donc se contentera de ce que j'en ay puisé ailleurs.

Baldericus, Miræus, Molanus, de Ligne, Gelic, & autres.

tres.

tres disent que Gerard I. du nom Evesque de Cambray donna le commencement à ce Monastere l'an 1020: l'Eglise fut consacrée l'an suivant, en presence de plusieurs Evesques, Comtes, & Seigneurs voisins. Le mesme Evesque confirma toutes les aulmosnes qui luy avoit faites, par une lettre de l'an 1026. L'Empereur Conrard les luy confirma aussi l'an 1033. Miræus rapporte une lettre du mesme Evesque sur les mesmes sujets sous l'an 1046. comme vous verrez en nos Preuves. Nicolas Evesque de Cambray confirma encore l'an 1156. generalement toutes les aulmosnes & donations faites à la dite Abbaye par divers Evesques, & Seigneurs en divers temps. Entre les Bienfaicteurs mentionnez dans cette Charte sont Herbert Comte de Vermandois, Odon fils du dit Comte, & Aluide sa femme, Sohier, qualifie puissant Baron, & fils du dit Odon, Guatier, & Rainold Sohier quasifiés neveux des puissans Princes Comtes de Vermandois, & Advoüez d'icelle Abbaye; puis Wicard de la Fontaine avec ses fils Hugues & Waltelin, Hesmon, & Fulcuin de Briastre; Bernard de Wateines, Foulque Vidame de Cambray (surnommé ailleurs de Lievin) Hugues & Raoul de la Fosse qualifiez fils du magnifique Gameleon; Godescalce de Gonnelieu, qualifié illustre Chevalier; Gilles de S. Aubert qualifié grand Chevalier, &c. Cette confirmation fut faite en presence de Thierry Prevost de l'Eglise de Cambray, de Watier Archidiacre, de Gossüin de Mons, frere de l'Evesque Nicolas, de Watier de Bousies, de Jean Creton, de Herbert Coulet, de Thomas de Cantaing, de Gilles de Glarges, de Philippes de Rumilly Chevaliers; d'Oifard, de Cuiferd, de Valvain, & de Widon Francs Fiefuez de l'Evesque, comme vous pourrez mieux considerer en nos Preuves sous l'an 1156.

Depuis ce temps là les Maisons d'Oisy, de Crevecœur, de Ligne, de S. Aubert, de Guise, de Lesquieres, de Tonnerre, de Roisin, d'Antoing, d'Immersel, de Berlaimont, de Perone, de Sessi, de Vilain, de Montmorency, de Sohier, de Preseau, de Forest, de Viesly, de Briastre, de Solemnes, de Desmarets, de S. Aldegonde, de Vendegies, d'Escauffour, de Busignies, de Beaurain, de Romeries, de Croix, de Glarges-Montigny, de Haussy, de Taviaumez, & autres dont je n'ay pû

avoir de connoissance, y contribuerent de leurs biens.

Gelic se trompe lourdement lors qu'il dit que l'Evesque Gerard jetta les premiers fondemens de ce Monastere en un lieu nommé *Wintdlecourt*. S'il ût bien consideré le 49. Chap. du 3. Livre de Balderic, il y auroit appris sa premiere situation. Dans ce Chapitre l'Autheur aprés avoir recité toutes les belles donations faites par l'Evesque Gerard à son Eglise de Cambray, il poursuit disant; *Idem Episcopus in Castello S. Mariæ, S. Andreæ Monasterium inibi à fundamento construxit, tertiamque partem Fisci Peronensis, cui circumjacet, contulit congregationi Monachorum, item Alodium Theodorici-Montis, Watinias, & quidquid in Briastro, Fontanas, Ferrerias, Liniacum*, &c. Balderic donc nous asseure, conformement à toutes les Chartes du Païs, que cette Abbaye fut fondée au Chasteau-Cambresis, lequel fut basti par l'Evesque Herlüin sur la jurisdiction de deux Villages nommez *Perone*, & *Vendegies*: Peronne n'est plus connu en nos jours que parmi les vieux Registres. Desquels nous apprenons aussi que ce Monastere possedoit jadis des beaux biens dedans les Villes de Cambray, & du Chasteau-Cambresis, puis és villages & lieux de Caudry (où S. Maxellende, une des Patrones de cette mesme Abbaye, fut massacrée) de Briastre, d'Orchy, de Villers, de Ligny, de Fournes en la Chastellenie de Lille, de Ham non loin d'Alost, de Maroilles, de Marets, de Vendegies, de Ferrieres, de Monchin, de Florines, de Corbrey, de Fontaine, de S. Belin, de Besney en Laonnois, d'Andrelech, de la Motte, de Berlaimont, de Wasteines, d'Eslincourt, de Birey, de Romeries, de Chimaney, d'Eloge, de Gondecourt, de Quievy, de S. Crespin, de Bazuiau, de Reumont, de Bertries, de Troisvilles, de Mauroy, de Beaumont; de Neufvilly, de Viesly, d'Audencourt, & ailleurs.

Entre tous les Prelats, qui ont gouverné cette Abbaye avec gloire, reputation, & discipline vrayement Religieuse, fut Anthoine de Montmorency, fils de Loüis Seigneur de Beuvry, & de Ieanne de Morbeque, vulgairement dite de S. Omer, descenduë des anciens Chastelains de S. Omer, Princes de Tiberiade, ou Tabarie en la Palestine, Comtes de Fauquemberges, & Seigneurs de plusieurs grandes, & riches Terres. Nostre Anthoine avoit pour frere François, qui se fit Jesuite, aussi bien que

que Floris ſon autre frere : de ſorte que ſon cadet Iean, herita les Comtez d'Eſterre & de Morbeque, la Vicomté d'Aire, les Baronnies de Haveſquerque, & des Waſtines, les Seigneuries de Berſée, de la Boche, de Hellem, de Robeque, de Souverain-moulin, de Reneſcures, de Wimille, de Dranoutre, de la Bourre, de S. Quentin, de Bleſſy, de Cappelle, de Bleſſel, de Brecin, du Pont-d'Eſterre, de Beuvry, de la Motte, &c. Ce Iean laiſſa de ſa femme Magdelaine de Lens (fille de Gilles Baron des deux Aubignys, Seigneur de Habart, de Warlu, de Givenchy &c, & de Joſine de Noyelle) une tres belle & glorieuſe poſterité. Le dit Anthoine eut encore deux ſœurs, dont l'une nommée Marie fut Chanoineſſe à Mons, & l'autre nommée Helene à Nivelle. Celle-cy fut mariée l'an 1609. avec Richard de Merode Seigneur d'Ongnies, d'Yonchold, de Mauperting, & de Wahagnies, Gouverneur de Bapaumes, &c. fils de Richard Seigneur de Frents, & de Marguerite Dame d'Ongnies. &c.

Jean de la Cauchie Abbé de ce lieu, edifia à Cambray une tres-belle Maiſon l'an 1531. qui a ſervi de refuge aux Religieux durant ces dernieres guerres.

L'ABBAYE DE FEMY.

Fut long-temps gouvernée par les Abbez de S. André. Elle doit ſon commencement à deux Seigneurs Anglois, qui l'an 1081. baſtirent une Egliſe, dediée à S. Eſtienne ſur les eaux de la Sambre non loin de Landrechies. Elle doit la pluſpart de ſes biens à l'Eveſque Nicolas, au grand Chapitre de Cambray, & à pluſieurs Seigneurs des païs de Cambreſis, & de Hainaut, dont les plus celebres ſont des Maiſons de Ligne, de Beaumont, de Roiſin, d'Argies, de Montigny, de Wargny, de Guiſe, de Tonnerre, de Seſſi, d'Anglure, d'Annequin, de Crevecœur, de Hauſſy, de Prouvy, de Beaurieu, de Sart, de la Flamengrie, de Mauraing, de Rongies, de Waſſonville, de Beaurain, de Peronne, de Vertaing, de Naſte, de Molin, de Robieul, de S. Martin, d'Eſcaufours, de Favril, de Priches, de Saſſegnies, de Vendegies, & autres. Les Rois de France ont tousjours pretendu droit ſur icelle, juſques à l'an 1603. qu'il fut arreſté à Montdidier, qu'elle ne ſeroit plus reconnuë que du domaine des Princes des Païs-bas, & du Dioceſe de Cambray.

Ces trois ſuſ-dites Abbayes ſont de l'Ordre de S.Benoiſt. Cette Abbaye avoit un tres magnifique Hoſtel à Cambray, qui fut demoli l'an 1544. pour l'erection de le Citadelle.

CHAPITRE X.

De l'Abbaye de Vaucelles.

Hugues d'Oiſy fit des grands biens aux Egliſes de Cambreſis.

Digreſſion ſur les Eloges d'Heldiarde de Baudour ſa femme, deſcrits en vers par Waterloo Chanoine de S. Aubert.

Hugues d'Oiſy Seigneur de Crevecœur, & Vicomte de Cambray, aprés avoir conteſté avec ſon Eveſque comme ſes Anceſtres, aprés n'avoir rien eu que ſon intereſt en recommendation, aprés avoir meſuré le vray & le faux par ſon utilité, tenu la Religion au deſſous de l'Eſtat, & crû la bonne conſcience importune à ſes deſſeins, piqué tout à coup d'un remords, & touché de l'horreur de ſes crimes, fit marcher la gloire & l'avancement de la maiſon de Dieu à la teſte de toutes ſes actions, & prit un ſoin ſi tendre de toutes les Egliſes & Hoſpitaux du Cambreſis, & d'aux environs, qu'il y ait reveré par tout ou comme Bienfaicteur, ou comme Fondateur. Heldiarde de Baudour ſa femme contribua le tout au changement de ſa vie, ſi nous croyons Watreloos; qui a deſcrit hautement en vers Latins toutes ſes belles vertus, deſquelles je toucheray ſuccinctement, pour ne vouloir pas eſtre ingrat à la memoire d'une ſi grande Dame. Ce Poëte dit qu'elle eſtoit comme un Aſtre à cinq rayons, qui ſont les vertus de Devotion, de Modeſtie, de Chaſteté, de Diſcretion, & de Charité. Elle avoit une devotion ſans affectation, & denüée de ſingerie, & par une promte & vigoureuſe affection ſe portoit à tout ce qui concernoit le ſervice de Dieu: Elle paroiſſoit dans la converſation, d'une façon non ſeulement meſurée, mais douce, honneſte, & exemplaire. Elle ſçavoit bien qu'avec cette douceur d'eſprit Eſther changea le Roy Aſsüerus en un agneau, & qu'avec la meſme Abigaïl fut plus forte que les armes de David. Elle ne prenoit aucune complaiſance dans la beauté & richeſſe des habits, ains appliquoit à l'entretien des pauvres la pluſpart de ce qui devoit ſervir à couvrir ſon corps. Bel exemple pour les femmes de noſtre ſiecle, dans l'eſprit deſquelles le deſir de braverie eſt tellement enté, qu'elles, ne le veüillent depoüiller qu'avec la

peau.

peau. C'est aujourd'huy un peché originel que toutes les femmes apportent du ventre de leur mere, auquel on ne trouve point de baptesme, & qui les laveroit de cette tache, on le mettroit en procés. Encore si cela n'estoit commun qu'aux grandes Dames, à qui la terre, les rivieres, & les mers portent dequoy contenter leur curiosité, cela sembleroit moins estrange, mais toutes les femmes sont nées avec cette passion, & l'encherissent si haut, qu'il n'y aura tantost plus de distinction dans les Ordres, puis qu'il y a tant de confusion dans les habits. Qui verroit les estoffes qu'une Bourgeoise leve quelquesfois chez un marchand pour vestir un petit corps, dont les vers feront bien-tost leur curée, il diroit qu'on auroit entrepris d'habiller quelque grosse balene, & qui compteroit tout l'attirail d'une Dame sur une table, sans jamais avoir veu aucune femme, il jugeroit que ce seroit une mercerie pour fournir une petite ville. Elle ressemblent à ces oyseaux qui n'ont point de corps, & ne sont quasi que plumes; elles y apportent tant de modes, d'artifices, & d'inventions, qu'elles lassent les esprits; elles y appliquent tant de soins & d'estude, que plusieurs d'entr'elles sont autant les empeschées aprés un colet, comme si elles avoient une Republique d'Athenes à gouverner. Et ce qui est plus horrible, c'est qu'on va puiser ces vanitez dans le sang des pauvres, & qu'à mesure qu'on les tire, on s'appauvrit tellement, que j'ay peur que la posterité n'ait plus de sujet de maudire nos dissolutions que de les entretenir. Heldiarde gardoit aussi saintement la Chasteté, le plus riche joyau de son sexe: & elle instruisoit tellement ses cinq filles à cette vertu, qu'elles ne connoissoient pas seulement le moindre ombrage des pechez qui se commettent dans le monde. Je n'approuve pas (disoit-elle) ces petites Dina, qui veuillent voir & flairer tant de maniere de gens & de passetemps; car elles apprennent trop tost ce qu'elles oublieront trop tard, & prennent tant de feu par les oreilles & par les yeux, qu'on ne trouve pas assez d'eau pour l'éteindre. Elles prennent des desseins de faire des serviteurs, qui ne sont pas de l'ordre des Archanges, pour les servir comme Raphaël fit Tobie, sans pretendre l'empire de leur cœur & de leur honneur. Elles ont des complaisances extremes de voir un homme prosterné à leurs pieds,

prin-

principalement lors qu'il a quelques qualités qui le mettent en eſtime dans le monde : ce leur eſt une gloire des plus chatoüillantes d'avoir acquis des eſclaves qui aiment leurs chaiſnes, & ne veulent plus vivre ny mourir que pour elles. Cela fait, qu'elles contrefont les petites idoles, & prenant force ſacrifices de fumées, & quoy qu'elles n'ayent point alors aucude intention d'offenſer Dieu, neantmoins elles ſe laiſſent fondre parmi tant d'offres de ſervices, de complimens, de proteſtations, & ſentent enfin que c'eſt une extreme peine de ſe defendre d'un ennemy qui ne nous attaque qu'avec l'or & de l'encens. Les gouttes de pluye ne ſont que de l'eau, & par leur continuelle cheute elles percent les pierres : tant de douceurs, de paroles, de ſoûpirs, de ſoupleſſes, & d'obeïſſances redoublées les unes ſur les autres, feroient crever un rocher, comment n'emporteroient-elles pas une fille qui eſtant venuë d'un os, ne laiſſe pas d'avoir toute la molleſſe de la chair ? L'amour quelquesfois a des aiſles pour fondre ſur la proye de plein ſaut, & quelquesfois il y va à pas de tortuë : ce qu'il ne peut obtenir d'une prompte chaleur, il l'attend d'une conſtante importunité. De là ſuivent des privautez & des deſordres, qui font des fables aux Villes, des farces, & des tragedies ſanglantes, qui apiés avoir commencé ſous la courtine, s'achevent quelquesfois au gibet. Gardez donc bien, mes Filles (diſoit Heldiarde) vos yeux, vos bouches, & vos oreilles, comme des temples dediez à l'honneur ; retranchez vous tant que vous pourrez de laſcives chanſons, de mauvais livres, de tableaux infames, de cajoleries, de danſes, & de feſtins : jamais on ne prend de beſte ſans quelque amorce, jamais la chaſteté ne ſe perd que ces attraits ne luy ſervent d'avant-coureurs. Outre ces trois vertus, Heldiarde poſſedoit encore avantageuſement celle de la Diſcretion : Elle ſçavoit ſupporter à cœur gay les infirmitez de ſon mary, & prendre ſes meſures pour le faire condeſcendre à tout ce qui eſtoit juſte. Le ſoin de ſes domeſtiques la touchoit de fort prés, les plus grandes affaires n'eſtoient pas aſſez fortes pour envelopper ſon eſprit : Elle diſoit à ſes filles, qu'elle eſtoit entrée au monde comme en une galere, où, ſi on ne pouvoit manier ny gouvernail ny aviron, il falloit pour le moins faire contenance de remüer le

bras,

bras, & imiter le Philosophe Diogene, qui rouloit ce tonneau, dans lequel on dit qu'il habitoit, pour s'occuper. Il n'y a point de plume assez diserte (dit Waterloos) pour descrire dignement l'ardeur, la peine & le soin qu'elle prenoit pour l'education & l'instruction de ses enfans, disant fort souvent que les femmes appellées au mariage devoient estre merveilleusement soigneuses, & parfaites, d'autant qu'elles ont comme en maniement les plus precieux interests de la posterité; puis qu'elles sont choisies pour produire, & élever des enfans qui doivent estre les membres du corps de l'Estat. Le cœur me saigne, quand je considere comme on nourrit aujourd'huy plusieurs enfans de qualité, qu'on étouffe avec des indulgences serviles, sous ombre de les caresser. Dieu les donne comme des creatures avec lesquelles il pretend soustenir le monde, gouverner des Republiques, peupler le Ciel, & orner mesme la conservation des Anges: mais à voir comme on les traite, il semble que l'on aye engendré des pieces de chair, qu'il ne faille que lescher comme des ours pour leur donner les justes perfections. On les charge de graisse, & de cuisine, on les entretient dans l'assouvissement de tous les desirs de leur cœur, on les sert comme des petits Roys, qui n'ont pas encore quelquesfois l'aage de cinq ans, & ils exercent desja une Monarchie dans la maison de leurs peres, qui à la fin pour en avoir fait des idoles sont bien souvent contraints d'estre leurs joüets, & leurs marche-pieds. Reprenons nos brisées.

Hugues donc, par les fortes persuasions de son espouse Heldiarde, fonda le Monastere de Vaucelles sur la riviere de l'Escaud à 2. lieuës de Cambray, non loin de sa Ville de Crevecœur, lequel il dota de tres-grands revenus l'an 1131. & pria instamment S. Bernard, premier Abbé de Clervaux, d'y establir des Moines de son Ordre. Ce qu'il fit l'année suivante luy en amenant douze de tres-sainte vie; pour la reception desquels Hugues assembla ses plus proches parens, & force Noblesse du Cambresis. La Charte de cette solemnelle reception fait mention de la susnommée *Heldiarde*, de son fils *Simon*; de ses cinq filles *Clemence*, *Mathilde*, *Ermengarde*, *Adeline*, & *Marie*; de *Raoul de Rumilly*, & *d'Ade* sa femme, de *Gerard de S. Aubert* Sire de Busignies mary de la dite *Ermengarde*, &

de *Gilles* leur fils ; de *Hugues de Honnecourt* & de *Watier* son fils, de *Robert le Leu* Seigneur de Bantouzel, &c, Chevaliers.

S. Bernard y mit pour premier Abbé *Raoul* Anglois de nation (dont la sainteté doit estre adorable à tous les siecles) pour Prieur *Alberic*, pour Maistre des Novices son propre frere *Nivard*, pour Cellerier *Wenrend*, & pour Portier *Guillaume de Montbeliart*, ou *de Bar*, fils de Thierry Comte de Bar, de Montbeliart, de Monsson, de Ferrette, & de Verdun, & d'Ermentrude de Bourgongne, fille de Guy surnommé Teste-Hardie, Comte de Bourgogne. Nostre Guillaume eut 5. freres, & 2. sœurs, sçavoir Loüis mort sans posterité ; Thierry II. du nom Comte de Montbeliart ; Renaud dit le Borgne, qui fut la Tige de la Branche qui retint le surnom de Bar ; Frederic, d'où sont sortis les Comtes de Ferrette ; Estienne qui fut Evesque de Mets ; N... mariée à Hermand Comte de Salmes, & Gunthilde qui fut Abbesse du Monastere de Biblisheim fondé par son pere, &c.

L'an 1149. Samson de Mauvoisin (fils de Raoul Seigneur de Mauvoisin, & de Rosny) Archevesque Rheims consacra la nouvelle Eglise en presence de Nicolas Evesque de Cambray, de Gerard (auparavant Abbé de Villers) Evesque de Tournay, d'Ioslen de Vierzy, grand amy de S. Bernard, Evesque de Soissons, de Baudüin de Boulogne Evesque de Noyon, & des principaux Seigneurs du Cambresis, entre lesquels estoient Simon d'Oisy, Hugues de Rumely, Watier de Bantœux, Raoul, & Watier de Vinchy, Baudüin de Beaurevoir, Jean, & Robert le Leu son fils, Werric du Casteau, Aldode de Peronne, Henry d'Alennes, Hugues de la Fosse, Simon d'Inchy, Burchard de Guise, Bartholomée d'Espehy, Watier de Bousies, Adam de Caudry, Aleaume de Bevillers, Renier d'Anneux, Huon de Mannieres, Renaud de le Heries, Jean de Villers-Guislain, Watier de Honnecourt, Gilles de Roisel, ou Roiset, Adam d'Audencourt, Raoul S^r. d'Escauffours, Gerard de la Fosse fils de Watier, Guillaume de Bantœul, & autres Chevaliers de haute marque.

Le susnommé Abbé Raoul avant mourir fonda en Angleterre les Monasteres de Blancelande, & de Russoc, & y establit des Religieux qui avoient vescus sous sa discipline. Sa mort

est

est marquée l'an 1152. le 29. de Decembre. Il vit avant son decés 107. Moines Prestres dans son Monastere de Vaucelles, 130. Convers, & 3. Novices. On luy donne pour successeur *Richard*, & à celuy-cy *Nicolas*, qui laisserent tous deux une precieuse memoire de leurs noms à la posterité. Nicolas cassé d'infirmitez, & d'années resigna sa charge à *David*, qui peu de temps aprés se trouvant aussi foible que son precedesseur la ceda volontairement à *Alelme*, qui avoit entrrepris de renouveller tous les bastimens de son Monastere, si la mort n'eust rompu tous ses glorieux desseins. *Godescalque* luy succeda vers l'an 1182. lequel s'estant lassé de sa charge, & voulant mieux s'enfoncer dans la contemplation du Ciel, la resigna à *Jean*, laquelle il fut obligé de luy remettre entre les mains deux ans aprés, parce qu'il ne se sentoit assez fort ny assez rigoureux, pour remedier aux débauches, mutineries, & confusions deplorables de ses Religieux. *Gerard* succeda à ce dernier, mais il ne gouverna que trois mois. *Bernard de Lille*, ayant remply sa place vers l'an 1200. semble l'avoir resignée un an apres à *Gobert*, attristé des insolences de ses Moines, qui ne voloient que d'une aisle à la vertu. Ce Gobert ayant plus de cœur, & de vigueur, porta dignement le fardeau de son ministere l'espace de dix ans. *Robert de S. Venant* luy succeda: Ce Prelat sçavoit joindre la prudence de serpent avec la simplicité de la colombe. Il estoit discret & debonnaire avec les gens de bien, aigu & severe contre les surprises des meschans; toutes ses actions & paroles procedoient avec une telle œconomie, que les sçavans y trouvoient de la grace, & de la solidité, les ignorans de l'instruction, les affligez de la consolation, & les plus mutins de l'effroy. Il acheva la nouvelle Eglise qui fut dediée à la V. M. l'an 1235. par Henry de Dreux Archevesque de Rheims, assisté de Jean Archevesque de Metelin, de Godefroy Evesque de Cambray, d'Azon Evesque d'Arras, de Watier de Marvis Evesque de Tournay, & autres. Le mesme Robert entoura son Monastere de murailles si espaisses & si amples, que l'on reconnoit encore par leurs ruines, qu'elles avoient plus d'une lieuë de tour. Il fit aussi fermer de bonnes murailles les censses de *Pexie es*, & de *Baudival*: (celle-cy est presentement du domaine de l'Archevesché:) & aug-

 menta

menta plus qu'aucun de ses predecesseurs les revenus de son Abbaye: Il deceda à l'aage de 80. ans, ayant laissé en icelle deux cens & nonante-un Religieux bien disciplinez, ses coffres pleins d'argent, avec une bonne odeur dans le monde. On luy donne pour successeur de sa charge & de ses merites *Adam de Wanoule*: Il fit aussi des grands acquests, & embellit de bastimens les demeures de ses fermiers: la grange de Montecouvé fut dressée par ses soins, qui est si prodigieuse en sa grandeur que les plus niaiz se persuadent encore à la veuë de ses murailles que c'est un ouvrage des demons plustost que des hommes. Il finit ses jours au milieu des larmes de trois-cens & quarante Moines, qu'il avoit sainctement gouvernez. *Guillaume* natif de Gand fut élevé en sa place. Sa table estoit sobre, son parler affable, meslé d'une gravité sans fard, sa vie estoit innocente, & sa conversation tres-agreable. Il acquesta la censse *de la Cuvelle* située en Flandre, & orna son Monastere de superbes edifices. Aprés avoir gouverné neuf ans, ennuyé des embaras du monde, ceda sa charge à *Matthieu de Rupelli*, qui se voyant trop epanoüy au milieu des si riches thresors, & revenus, s'oublia de son devoir; la jeunesse & la chaleur de son âge, les appas de la Cour, & le pouvoir de tout faire, qui est bien la plus grande de toutes les tentations, entraisnerent par leurs propres poids toutes ses belles qualitez, qui furent bientost changées en fripponneries, & actions basses, & messeantes à sa personne. Ayant en moins de cinq ans par la braverie, le ventre, & le jeu reduit son Abbaye à la besace, fut forcé d'en abandonner l'administration, & de se retirer en l'Abbaye de Roymont. *Gerard de Perone* remplit sa place avec plus de gloire; & restablit avec une ardeur nompareille la discipline, & les biens alienez de son Abbaye. *Iean Cocqueau*, ou *Cocquel* natif de Cambray luy succeda. Son Pere prit l'habit de ses mains: sa mere prit le voile au Verger; sa sœur le prit à Pontrohart; Son Neveu Watier fut Abbé de S. Aubert en Cambray, & sa Niece Abbesse de Premy; tant cette lignée estoit portée au service de Dieu. Jean ne gouverna qu'un an, auquel on donne pour successeur le susnommé *Guillaume de Gand*, qui fut encore contraint de resigner sa charge à *Pierre Brunemont* natif de Douay, qu'il administra avec l'applau-

l'applaudissement de tous ses bons Moines. Le zele de la justice & de la charité possedoit son ame : sa conversation estoit douce, sa parole affable, ses mœurs sans avarice; il estoit riche pour les pauvres, & pauvre pour luy mesme, vivant comme un homme detaché de toutes choses, & qui tenoit seulement à la vertu par un nœud indissoluble du devoir. *Gautier* luy succeda : à celuy-cy *Matthieu de Cambray*, aprés la mort duquel *Iean de Capy* administra cette Charge, puis *Jacques*, *Baudüin*, *Cornille de Lille*, *Bartholomée*, *Gilles*, *Henry d'Angleterre*, *Jean*, *Jacques d'Arras* decedé l'an 1366. *Matthieu*, *Firmin Lombard*, *Everardi* l'an 1415. qui eut pour successeur *Jacques le Merchier* natif de Cambray, qui deceda l'an 1418. *Gilles Marotte* fut éleu Abbé la mesme année, aprés le decés duquel fut introduit par les violentes pratiques & menées du Comte de Ligne *Jean de Crevecœur*, qui ne pouvant gagner les cœurs de ses Religieux, fut conseillé de remettre sa dignité entre les mains *d'Arnould Daret*, personnage assorti de toutes les conditions necessaires pour faire un grand Prelat, mais les continuelles guerres (sources des miseres & des afflictions, & son grand aage ont empesché tous ses pieux desseins. Il ceda sa place à *Jacques de Fontaines*, lequel pour les mesmes sujets la resigna à *Jean d'Espinoy*, qui dix ans aprés la laissa à *Jean d'Aix* natif de Cambray, un des plus habiles predicateurs de son siecle. Il finit ses jours l'an 1498. Cette Charge fut recüeillie par *Michel Cisaire*, personnage sobre, & d'un cœur bon, & plein d'amitié envers les siens, tendre à la compassion à l'endroit des pauvres, & grand zelateur de la vie solitaire. Il resigna sa charge à *Thomas de Nobescourt*, homme d'un grand sçavoir, & qui augmenta de beaucoup les revenus de l'Abbaye malgré les ravines des guerres. Il fit bastir un Refuge à Cambray, où il mourut l'an 1526. *Gilles de Nobescourt* son neveu luy succeda, qui mourut, aprés avoir loüablement gouverné son troupeau, l'an 1545. *Jean de Rosa* auparavant Abbé du Jardinet, fut pourveu de cette Charge par l'Empereur Charles le Quint, au bruit de son eloquence, & de la splendeur de sa vie. Ses Armoiries sont representées dans tous les vitres de l'Eglise moderne. Sa mort est marquée l'an 1570. *Pierre Verrier* gouverna aprés luy jusques à l'an 1575. lequel se sentant

abbatu d'années resigna sa charge à *Melchisedech du Buisson* natif du Chasteau-Cambresis. Ce Prelat auroit par sa conduite, par sa prudence, par son zele, & par sa valeur policé des mieux son Eglise, si les torrens impetueux des factions des Cambresiens n'eussent poussé toutes ses actions à contrefil de ses bons desseins. Il deceda à 3. lieuës de Rome l'an 1590. *André Pierin* remplit sa place, qui malgré le furieux empire de Balagny s'est tousjours efforcé de porter, comme sur des aisles d'Aigle, ses Religieux, en leur procurant la nourriture & le repos. Il mourut regretté des siens l'an 1612. *Henry de Beausire* natif de Walcourt au Comté de Namur, fut salüé Abbé l'onziesme de Juin du mesme an. Il apporta en sa charge une grande humilité, une parfaite modestie, une accortise charmante, une illustre patience prenant tout de la main de Dieu, & une grande tendresse envers les pauvres. Il mourut l'an 1629. Il avança en sa place durant sa vie *Michel Dailliet*, qui gouverna son Eglise avec une addresse fort heureuse parmi les orages de la guerre. Il finit ses jours l'an 1659. auquel succeda *Alexandre Caudron*, qui par sa discretion, sa temperance, & son ardeur nous fait esperer des grandes choses.

Plusieurs grands Prelats, Princes, & Seigneurs ont choisi leurs sepultures dans l'Eglise de cette Abbaye, pour participer plus particulierement aux prieres & oraisons des Moines: Nicolas surnommé Claret Evesque de Cambray y fut inhumé l'an 1167. Alard l'an 1178. Le marbre sous lequel gist son corps porte cette Inscription: *Alardus Dei gratia Episcopus Cameracensis.* Jean de Bethune y choisit aussi sa sepulture l'an 1218. le marbre qui se void devant le grand Autel, comme le precedent, porte ces mots: *Joannes Dei gratia Cameracensis Episcopus, qui obiit apud Tholosam.* Godefroy de Fontaines, ou de Condé y fut ensevely l'an 1237. comme nous apprenons de son tombeau, où on lit ces mots: *Godefridus Dei gratia Cameracensis Episcopus.*

Henry de Dreux Archevesque & Duc de Rheims y voulut aussi estre enterré. Il estoit fils de Robert II. Comte de Dreux & de Braine surnommé *Gaste-blé*, & d'Yolande de Coucy. Il avoit pour frere Pierre de Dreux, dit Maucler, Duc de Bretagne, pour en avoir espousé l'heritiere Alix. Jean de Dreux son

ſon frere puiſné eſpouſa Alix de Vienne Comteſſe de Maſcon, & de Vienne en Dauphiné. Aleonor de Dreux ſa ſœur aiſnée eſpouſa en 1. nopces Hugues Seigneur de Chaſteauneuf en Timerais (ſurnommé le Ribaut) de Sorel en Picardie, de Breſoles, de Remalaſt &c. Elle ſe remaria avec Robert Seigneur de S. Cler. Iſabeau de Dreux ſa 2. ſœur eſpouſa Jean II. du nom Comte de Roucy, Vicomte de Marüeil, Seigneur de Pierrepont. Alix de Dreux ſa 3. ſœur fut alliée avec Renart III. du nom Seigneur de Choiſeul. Philippe de Dreux ſa 4. ſœur s'allia avec Henry Comte de Bar. Agnes de Dreux ſa 5. ſœur prit alliance avec Eſtienne II. dit l'Eſtevenon Comte de Bourgongne, & d'Auſſonne, Sire de Salins. Joland de Dreux ſa 6. ſœur fut femme de Raoul d'Iſſoudun II. du nom Comte d'Eu, fils de Raoul de Lezignam & d'Alix Comteſſe d'Eu. Jeanne de Dreux ſa 7. ſœur fut Abbeſſe du Monaſtere de Fonteuraut. L'Epitaphe de noſtre Archeveſque Henry qui ſe void au coſté de l'Euangile du grand Autel de cette Abbaye, marque ſa mort le 6. de Juillet 1240. Thomas de Beaumez Archeveſque & Duc de Rheims, voulut auſſi eſtre inhumé auprés de ſon predeceſſeur & couſin. Il eſtoit fils de Gilles Chaſtelain de Bapaumes Seigneur de Beaumez & d'Agnes de Coucy, fille de Raoul Seigneur de Coucy, de Marle & de la Fere, & d'Alix de Dreux, ſœur du Comte Robert, & niece du Roy Loüis le Jeune. Noſtre Thomas eut pour frere aiſné Gilles Chaſtelain de Bapaumes, & Seigneur de Beaumés, qui eſpouſa la ſœur de Jaques Seigneur de Bailleul en nos Provinces. Raoul de Beaumez ſon 2. frere eſpouſa Ide Dame de Baudour, vefve de Baudoüin de Wallaincourt. Son frere cadet nommé Robert ayant eſté éleué à la Cour de Pierre de Dreux Duc de Bretagne, y eſpouſa N... de Laval fille de Guy & d'Iſabelle Dame de Beaumont fille de Guillaume de la lignée du Roy S. Loüis. Philippes de Courtenay porta auſſi un telle affection à cette Abbaye qu'il y choiſit ſa ſepulture. Il eſtoit 1. fils de Pierre de Courtenay Empereur de Conſtantinople, Comte d'Auxerre, de Nevers, & de Tonnerre, & d'Yoland de Flandres Marquiſe de Namur. Il ne voulut recüeillir la Couronne Imperiale d'Orient, qui luy eſtoit deuë en qualité d'Aiſné, ains la ceda à Robert ſon frere. Noſtre Philippes eut encore deux freres ; Henry de Cour-

Courtenay, qui fut Comte de Namur aprés luy, & Baudoüin qui succeda à l'Empire d'Orient aprés la mort du dit Robert. Philippes eut encore six sœurs, dont laisnée nommée Ioland de Courtenay fut femme d'André Roy de Hongrie: la 2. nommée Marguerite espousa Henry Comte de Vienne en Luxembourg au Diocese de Treves, d'où sortit Philippes Comte de Vienne, qui s'allia avec Marie de Grimberghe de la famille de Bertout-Malines, duquel descendit Alix Comtesse de Vienne, & Dame de Grimberghe mariée avec Othon Comte de Nassau, &c. La 3. sœur de nostre Philippes fut nommée Marie, qui fut femme de Theodore Lascaris Empereur de Nicée, de Grece, ou de Trebisonde; la 4. nommée Elizabeth de Courtenay s'allia en 1. nopces avec Gaucher Comte de Bar-sur-Seine, & en 2. avec Eudes de Bourgongne Seigneur de Montagu; La 5. nommée Agnes espousa Geofroy de Ville-hardoüin Prince d'Achaie, & la 6. nommée Sybille fut Religieuse en l'Abbaye de Fonteurand. Nostre Philippes ayant testé l'an 1224. mourut deux ans aprés au siege d'Avignon contre les Albigeois, d'où son corps fut transporté en cette Abbaye pour y recevoir la sepulture selon son ordonnance.

Plusieurs des Maisons de Crevecœur, d'Oisy, de Coucy, de Montmirail, de Wallaincourt, de Danneux, de Honnecourt, de Haucourt, d'Enne, de Cantaing, de Flesquieres, de Bruille, des Wasiers, de Marcoin, de Rumilly, de Thourote, de Creton, de la Fosse, de Godery, de Graincourt, &c. choisirent aussi leurs sepultures dans cette Abbaye.

Ses Bienfacteurs. Ses principaux Bienfacteurs aprés ceux de la Maison d'Oisy, furent ceux des Maisons de Coucy, de Montmirail, de Hainaut, de S. Aubert, de Beaumez, de Courtenay, de Rumilly, de Bantœux, de Viney, de Bergiers, de la Fosse, de Wallincourt, de Thourotte, de Cantaing, de Lesdaing, de Beaumez, de Buridan, de Dours, de Beauvoir, de Hailly, de Marckadés, de Senwart-Crevecœur, de l'Enfant, de Caudry, de Haucourt, de Bermerain, de Maulevrier, de Flandres, de S. Pol, de Villers, de Honnecourt, de Bantousel, d'Audencourt, d'Escauffours, de Cammistre, de Gonnelieu, de Wasiers, de Lolier, d'Esne, de Marcoin, de Bruille, de Creton, de Croisilles, de Premont, de l'Agace, de Flesquiers, de Busegnies, de Levin,

vin, de l'Escuyer, de Dorenge, de Sohier, d'Avesnes, de Guise, de Bernor, d'Origny, de Reumont, des Marets, de Tupigny-d'Yron, de Peronne, d'Inchy, d'Alennes, de Lully, d'Espehy, de Carpentier, d'Agrenarde, de Farenace, de Ronsoy, de Hamelaincourt, de Haussy, de Wavrin-Heudicourt, de Harvely, d'Ernausart, de Roiset, de Goüy, de Busseris, de Willers-guislain, de Roncherolle, de Venduille, de Picquegny, de Taviaumez, de Bevillers, de Frenesches, de Clary, de Bousies, de Fontaine, d'Estrumel, de Louvet, de Caulery, d'Aigremont, de Serainvillers, de Mallemaison, du Fay, de Beaumont, de Brebiere, de Lonsart, de Lambre, d'Aubencheul, de Mœuvres, de Sauchy, d'Aubier, de Moreau-Saucy, de Castegniers, de Bullecourt, de Ribecourt, de Blancart-Danneux, de la Bruyere, de Vilain, de Graincour, de Hauraincourt, d'Aubigny, de Gand, de Prevost, de Havesquerque, d'Ongnies, de Messancouture, de Goulart, de Desmaisieres, de Sapegnies, de Marquette-Resson, de le Boe, d'Aussimont, d'Aycourt, de Doüay, de Guistelles, de Poele, de Sebourch, de Quievrain, de Wiege, de Boussut, de Pons, d'Anoy, de Cabotes, de Donnaing, ou d'Onain, de Six, de Brassart, de Regniaumes, de Manencourt, de Hargival, de Silvain, d'Ath, de Rumaucourt, d'Escaillon, de Sales, de Maulde, de Brunemont, de Beaulaincourt, de Buisson, de Montigny, de Bernemicourt, de Hoen, de Bernaige, de Wissoc, du Chasteler, de Vaulx, de Mortagne, de Rumes, de Fresne, des Cordes, de Boxhorn, de la Kathulle, de la Broye, de Wambais, de Brimeu, de Verquigneul, de Bertincourt, de Barastre, de Quaroube, de Croix, de Saint Venant, de Landas, de Solemmes, de Boubais, de Cottrel, de Bourlon, de Buillemont, de Sancourt, de Savary, de la Forge, de Revelon, de Maillart, de Bullecourt, de Wignacourt, de Ricamez, de Claerhout, de Molembais, de Baudrenghien, de Taisson, de Tourseau, de Roisin, de Templeux, de Bryas, de Noircarmes, de Tramecour, de Vische, de Ghiselin, de Boucly, du Quesnoy, de Loges, de Tisnack, de Longavesnes, de Cambry, de Sains, de Penel, de Boulau, de Nedonchel, d'Ailly, de Sausoy, de Maubus, de S. Hilaire, de Grebert, de Belleforiere, de Cuinchy, de Baudain, du Sart, de le Preudhomme, de le Martin, de Failly, de Bonniers, de Cartigny, de

Sorel, de Bournel, de Capy, d'Eslincourt, de Laicourt, d'Oudart, de Goisaucourt, de la Motte, & autres en grand nombre.

CHAPITRE XI.

De l'Abbaye de Hounecourt.

Cette Abbaye se void sur les frontieres de France, à 4. lieües de Cambray, & à une lieüe de cette celebre Forteresse du Cattelet, dont nous parlerons plus amplement en la Partie suivante. Elle fut fondée sur les eaux de l'Escauld vers l'an 660. par Amalfride, ou Amalbert puissant Sr. en Cambresis, & en Normandie, selon Balderic, Iperius, & Malbranck; S. Aubert Evesque de Cambray, & son successeur Vindician favoriserent beaucoup ses desseins, qui y establirent des Religieuses de l'Ordre de S. Benoist, ausquelles ils donnerent pour Abbesse S. Austraberthe, descenduë de Wagon Comte de Ponthieu & de Hesdin. Auriane, ou Aure fille unique de nostre Amalbert, ayant mesprisé les vanitez du monde, fut choisie Abbesse aprés Austreberthe. Iperius rapporte qu'apres la mort d'Amelbert, de Childebertine sa femme, & d'Auriane sa fille, les Abbez de S. Bertin, attristez des insolences & dissolutions des Religieuses de ce lieu, y establirent en leur place des Moines de leur Ordre, & les assujettirent à leurs disciplines & commandemens. Du temps de Charlemagne cette Abbaye se trouva presque sans Moines & sans biens. Les Chastelains de Cambray qui avoient lors dans le cœur, & dans les mains les œuvres de misericorde & spirituelles & corporelles, apporterent un extreme soin au restablissement de ce Monastere, & particuliement Eudes vers l'an 911. dont nous avons fait mention en nostre premiere Partie, Chap. XII. Balderic semble nous donner à entendre que ce Monastere fut changé depuis en un College de Chanoines, quand il dit: *Monasterium S. Petri in villa Hunulcurt olim Religione florens, & opibus, postquam viris Militaribus beneficiatum est, ad paucos Canonicos derivatum:* Si ce n'est qu'il veüille signifier la mesme chose par les mots de *Canonicos*, & de *Monachos*. Qvoy qu'il en soit, il est certain que les Seigneurs de Crevecœur sont reverez comme les principaux

cipaux Fondateurs de cette Abbaye, laquelle ſans les guerres (dont les frontieres ſont les theatres) & ſans la nonchalance de ſes Adminiſtrateurs, & la violence de ſes Advoüez, & Seigneurs voiſins, tiendroit rang en nos jours entre les plus opulentes de ces contrées. Monſieur d'Yauville (deſcendu de Robert Sr. de Pottes, & de Hervilly, & de Marie d'Eſclaibes) qui en eſt preſentement Abbé s'efforce par ſes ſoins de la relever de ſes diſgraces.

Les Familles de Wallincourt, de Thorote, de Beaumez, de Bantœul, de Sohier, de Haucourt, de Marcoin, de Villers, de Caudry, de Fonſomme, d'Eſturmel, de Goüy, de Caumont, de Bours, de Guiſencourt, de Boufflers, d'Yaucourt, de Warluzel, de Bonneval, de S. Amand, de Roſny, de Quieret, de Picquet, de Blondel, de Rouſſel, de Preure, de Querrieu, de Sains, de Miraumont, de Bermerain, d'Orgemont, de Mamez, de Griboval, de Favier, de Craon, de Combaut, d'Eſpagny, de Dieval, de Hennin, de Bertincourt, de Danzel, de Donquette, de Canteleu, de Brunetel, de le Leu, de Chauvigny, de Bulleux, de Warlu, d'Anglure, de Baillon, de Taviaumez, de Bayencourt, d'Averdoin, de Bethencourt, de Mauville, de Baraſtre, de Gonnelieu, de la Barre, de Venduile, de Templeux, de Beaucamp, d'Eſpehy & une infinité d'autres (ſelon le rapport de Gelic) ont donné des beaux biens à cette Abbaye. Ce meſme Autheur rapporte que ſous le regne du Roy Philippes de Valois ont trouva ſous un marbre du vieux cloiſtre de cette Abbaye une caſaque d'armes garnie de lames ou tables d'or, & de pierres precieuſes, une croix émaillée à l'antique, un heaume d'or enrichy de rubis, un bouclier d'argent au naturel, qui ſembloit au milieu repreſenter un lion, & pluſieurs autres pieces d'or & d'argent, avec une tablette d'or à la teſte du cadavre, qui portoit ces mots: *O D O. KAST. KAMB R. H. A. REST:* c'eſt à dire, *ODON Caſtellanus Cameracenſis* (jadis *Cambracenſis*) *Hujus Abbatiæ Reſtaurator.* A propos de cecy, il me ſouvient qu'il n'y a pas long-temps que l'on a trouvé à Rome un cercüeil de marbre long de huict pieds, & dans iceluy une robe chargée d'orfeverie, qui rendit trente-ſix livres d'or, quarante anneaux, un raiſin d'emeraudes, un petit rat fait d'une autre pierre precieuſe,

& parmy toutes ces magnificences deux os des jambes d'un corps mort, qu'on reconnut par l'inſcription du ſepulchre, eſtre les os de l'Imperatrice Marie, fille de Stilicon, & femme de l'Empereur Honorius, laquelle mourut devant la conſommation du mariage : Douze cens ans ou environ eſtoient paſſez depuis qu'elle avoit eſté enterrée avec toutes ces belles bagatelles, qui donnoient bien du rafraiſchiſſement à ſon ame. Mon Dieu que nous ſommes attachez à la terre ! eſt-il poſſible que les hommes ſont ſi aveuglez que de porter leurs folies juſques dans le tombeau, comme ſi leurs vaiſſelles, leurs habits, & leurs richeſſes leur devoient ſervir en l'autre monde ? Ah ! qu'il ſeroit bien plus loüable de laiſſer ſes threſors dans le ſein des pauvres, que dans les ſombres cachots de la terre, d'où ils ſont tirez. Mais paſſons outre.

CHAPITRE XII.

De l'Abbaye du Mont S. Martin.

SI nous quittons Honnecourt, pour nous rendre au Catelet, & puis à Beaurevoir, nous trouverons au milieu de ces deux places l'Abbaye du Mont S. Martin, baſtie prés des ſources de l'Eſcauld en une aſſiettte tres-agreable. Elle fut fondée vers le temps de S. Bernard par les aulmoſnes & munificences des Maiſons de Crevecœur, de Beaurevoir, de Guiſe, de Wallincourt, de Haucourt, de Ville, de Templeux, de Forenville, d'Eſturmel, de Sohier, de Cartigny, de Heudicourt, d'Eſlincourt, de Goüy, de Bantœux, de Gonnelieu, de Hertaing, de Carpentier, de Sorel, de Premont, de Malincourt, & autres. Les Religieux de l'Ordre des Premonſtrez y ſont devenus auſſi impurs que l'eſtable d'Augée vers l'an 1200. Les Chroniques de S. Aubert rapportent, que par la nonchalance des Superieurs les Moines y devinrent ſi frippons, qu'ils ſembloient avoir mis comme Epicure, toute leur felicité au palais, aux levres, aux oreilles, & au ventre ; Ils ne ſe ſoucioient ny des ſecrets de nature, ny des livres curieux, ny de la caballe, ny de l'Evangile, ny de l'Alcoran ; ils avoient trouvé en eux-meſmes leur Dieu, & n'en vouloient pas reconnoiſtre d'autre que le ventre ; leur occupation continuelle eſtoit

estoit de luy dresser des tables, qui sont ses Autels, & luy offrir des plats & des saulces en sacrifice; de sorte qu'ils n'avoient rien de la Religion que le masque, & que les ceremonies ; s'ils assistoient au service divin, ce n'estoit qu'avec des grimaces d'un Sardanapale, ou des postures de bateleur. Les Abbez de S. Aubert grandement offensez de leurs dissolutions, s'en plaignirent hautement aux Papes, par lesquels ils furent authorisez de reformer ces ventres goulus & effrontez, & de les obliger de s'addonner aux œuvres qui concernoient leurs devoirs & leur salut. Depuis cette reformation, les Religieux s'y sont consommez doucement, comme des flambeaux de bois aromatique, dans une vie contente de soy-mesme, & loüable à la posterité; si & les ravages de la guerre, ne les avoient si souvent inquietez, & traversez, ils auroient par leur bonne vie servy de miroirs & de prototypes aux plus austeres Anachoretes. Ils avoient un tres-vaste & tres-magnifique Hostel à Cambray, qui fut aussi ruiné avec 20. autres pour l'erection de la Citadelle. Un Legat du Pape y logea avec tout son train l'an 1505.

CHAPITRE XIII.

De l'Abbaye de Cantimpret.

Cette Abbaye de l'Ordre de S. Augustin fut bastie aux faux-bourgs de Cambray vers l'an 1180. Elle reconnoit pour ses fondateurs Roger de Wavrin Evesque de Cambray, & Hugues d'Oisy. Celuy-cy luy donna les dismes de Wagengnuel l'an 1186. en presence d'Estienne de Lambres, de Simon de Rancicourt, de Godefroy de Marcoin, d'Alard de Sauchy, de Pierre le Kien, d'Alard de Paluel, & d'Anselme de Marquion Chevaliers.

Peu de temps apres, le mesme Hugues confirma à la dite Abbaye la donation de deux parties des Dismes de Marquiou faite par Eustache Seigneur de ce lieu, en presence de Gilles de Godencourt, de Wicard de la Fontaine, de Godescalde le Doyen, de Philippes de Rumely, d'Estienne de Lambres, de Robert Seneschal de Cambresis, de Huges . . . . & de Watier de Sains Chevaliers.

Le

Le mesme donna du consentement de sa femme Marguerite à la sus-dite Abbaye son bois nommé de la Vacquerie, en presence de Godescalde Abbé de Vaucelles, d'Estienne de Lambres, de Nievard de Cartegny Chevaliers.

Il donna encore l'an 1189. au mesme Monastere les fours (*furnos*) qu'il avoit en sa terre de Crevecœur, en presence du Comte Henry, de Hugues Hamelaincourt, de Gilles d'Incy, de Nicolas Bonnemere, de N.. Ricoüard, ses Vassaux.

La mesme année (en laquelle il se qualifie Vicomte de Meaux, Seigneur d'Oisy, & Chastelain de Cambray) il affranchit du droit de peage la dite Eglise, en presence de Gerard de S. Aubert, d'Adam de Wallincourt, de Renaud de Haucourt, d'Amalric & de Henry de le Heries, de Philippes de Rumilly, de Gilles Louvet, de Hugues l'Enfant, de Guillaume de Lonsart, de Gilles de Bermerain, de Watier de Bethencourt, de Simon d'Anneux, de Gilles de Caulery, de Watier de Ligny, de Hugues Papelart, d'Alard de Nouvelles, de Watier Goulart, & de Wyon de Falois, Chevaliers.

L'année suivante Marguerite sa femme Dame d'Oisy, alors, si je ne me trompe, vefve de nostre Hugues, donna à la mesme Abbaye' le terrage de Raillencourt venu de Nicolas de Wailly son Vassal, en presence d'Estienne de Lambres, de Gerard de S.Aubert, de Godefroy de Marcoing, de Gilles Bouteiller du Cambresis de la Maison de Creton-Esturmel, de Robert d'Oisy, de Huges de Crevecœur, de Pierre d'Incy, de Gilles de Crevecœur, Chevaliers &c.

Jean de Montmirail Seigneur d'Oisy, & Chastellain de Cambray donna l'an 1202. du consentement de Hèlvide sa femme, de Guillaume & de Jean ses fils, & d'Elizabeth sa fille quelques biens à cette Abbaye en presence de Bernard de Bergiers, de Gerard de Castellion, de Jean de Beaucamp, de Simon de Fontenelle, de Guillaume de Vilers, de Nicolas de Buissy, & d'Ives de Liuvrandres Chevaliers.

L'an 1265. Enguerrand IV. du nom Sire de Coucy, de Montmirail, de Crevecœur, de Havraincourt, des Fertez-Ancoul & Gaucher, de Tresmes, & de Condé en Brie, Chastellain de Cambray, & Vicomte de Meaux, ratifia du consentement de Marguerite de Gueldres sa femme, toutes les donations

tions qu'avoient fait ses Anceſtres Seigneurs d'Oiſy, & de fraiſche date ſon oncle Matthieu à cette meſme Abbaye, en preſence de Baudüin de Wallincourt, de Guy de Beauvoir, de Gerard de Sohier, d'Adam de Premont, de Watier Creton Sire d'Eſturmel, de Loüis Sire de Caulery, de Thomas de Marcoin, de Jean de Cantaing, de Renauld de Haucourt, de Gerard de Landaſt, de Jean Sire de Bertries, du ſurnom de Sohier, de Godefroy ſon frere, de Hugues de Bouſſoit, de Baudüin Heugot, de Gilles Mamuchet, de Jean de Hennin, de Matthieu Sire de Marque, de Werric de Beaumont, de Matthieu de Montay, de Renauld Aſpiers, de Godefroy de Serainvillers, de Guillaume de Vieſlys, d'Euſtache de Bantœux, de Guifroy d'Incy, de Senwart de Crevecœur, de Simon Deſcaut, de Mauger de Wambais, de Jean Wallebert, de Jean du Sart, de Jacques d'Anneux, de Hugues de Welu, de Baudüin de Buſquoy, de Gilles Turpin, de Ricoüart de Mannieres, de Nicolas Marciaus, de Wirembauld le Maireſſe, de Bernard du Pont, de Jean de Baralle, de Baudüin du Maiſnil, de Jean de la Barre, de Jean le Fuſeliers, de Gilles de la Fontaine, de Guillaume de Hauſſy, de Jean dit le Barbeau- de Marque, de Michel Bernard, de Gobert Dauſſut, de Matthieu de Chanteraine, d'Iſaac le Martin, de Watier d'Arras, de Jean Beghins, de Jean de la Cappelle, de Robert de l'Eſpée, de Hugues Goulart, de Guillaume Surieus, de Jean de la Porte, de Godefroy de Beaucamp, de Jacques Grebert, de Jean de le Val, de Jacquemart le Kien, de Watier de la Saulx, de Jean de Maulevrier, de Jean de le Boe, de Guy Gaillart, de Bernard Clarembaud, d'Anſelme Bernard, de Waroque de Corbehem, de Taſſart de Bierle, & autres tant Chevaliers qu'Eſcuyers aſſemblez en la dite Abbaye en une feſte ſolemnelle.

L'an 1204. Adam Sire de Wallincourt confirma la donation de 4. muids de terres qu'avoit fait Hugues Fournier Sire de Hauſſi à la dite Egliſe, en preſence de Hugues & de Gobert Abbez de S. Aubert, & de Vaucelles, de Watier de Bethencourt, de Watier de Vieſlis, de Jean Creton, de Thierry de Doucy, ſes hommes & Chevaliers, puis d'Arnould de Landas, de Jean de Marcoin, & de Jacques de Raillencourt Chevaliers.

L'an

L'an 1207. le mesme Adam confirma la donation de la terre *d'Iries* faite à la mesme Abbaye par Adam Sire de Caudry son Vassal, en presence des Abbez de Vaucelle & de S. Sepulchre, de Baudüin Buridan, de Simon d'Aissonville, de Thierry de Doucy, de Watier de Vieslis, & de Jean de le Heries, &c.

Aalrd Seigneur d'Antoing & de Croisilles donna à cette mesme Eglise l'an 1206. quelque portion de dismes à Ormegnies, en presence de Raimond Doyen de Croisilles, de Jean de Croisilles, d'Adam de Gomiecourt, de Raoul de Vailly son cousin, de Watier de Segencourt, de Gilles de Wasnes, de Gilles de Lesdaing, de Gossuin de le Val, de Pierre Gocelot, de Jean Creton, de Druon de Preux, d'Alard d'Ablaing, de Gossuin du Quesnoy, d'Anselme de Herin, de Watier de Gherbode, d'Enguerrand de Maulde, de Michel Bernard, de Gilles Maubus Chevaliers. L'annnée suivante il donna le reste des dismes qu'il avoit au dit Ormignies, en presence de Jean de Croisilles &c.

L'an 1224. & 1225. Engelbert Sire d'Enghien donna plusieurs biens à l'Abbaye de Cantimpré aux environs de Bellinghen (où il est inhumé avec sa femme Ide) en presence de H. lors Prieur de Bellinghen, de Watier de Moriamez, d'O. son frere, de Watier de Mussem &c, de Henry de Rist, de Watier Lelhapt, de Gautier Charon, de Watier de Buvenghem, d'Engelbert de Hautcroix, de Soton de Bomgardes, de Maurice de Bonne, &c.

L'an 1230. Sohier dit de Sottenghien, fils du dit Engelbett confirma l'achapt de neuf bonniers de terres, & de prets, qu' avoit fait la dite Abbaye d'Engelbert d'Ottenges, & de Mathilde sa femme.

Ide Dame d'Enghien donna aussi à cette Abbaye les dismes de Breiges, & six bonniers de terre à Herines. Egric Seigneur de Risoy, luy donna aussi sa maison de Risoy, avec 40. mencauldées de bois aux environs de la Forest de Raspale, &c.

L'an 1234. Engelbert Sire d'Enghien confirma encore la donation de dix bonniers de terre en la Paroisse de Bogarde, faite par Jean du Mont Chevalier, &c.

L'an 1246. Sohier Sire d'Enghien ratifia encore les donations de ses Ayeulx. Deux ans aprés, il confirma encore quelques

ques aulmosnes faites à la dite Abbaye par Baudüin Seigneur, de Ham, frere de Gilles, en presence de Milon Abbé de ce lieu, de Watier Stue, de Jean de Malbruc, d'Olivier de Tollebeque, de Colin de Tonbeque (j'ay leu ailleurs *Verbeque*) de Colin de Bontage, d'Oston Maire de Haute-croix, de Herman, & de Colin ses freres, de Watier de Botersbrughe, de Ruekin de la Noet, de Nicolas de Botersbruge, de Scalquin de Castres, mal nommé *Calle*, & plusieurs autres.

L'an 1259. Alix (femme d'Arnould) Dame d'Audenaerde & de Lessines donna aussi des biens à cette Eglise.

Elle revere encore pour ses Bienfaicteurs les Maisons de Crevecœur, de Montmirail, de Coucy, d'Enghien, d'Antoing, de Caudry, de Wallincourt, de Beaumez, de Cantaing, de Sohier, de Bourlon, de Blecourt, de Basoches, de Marcoin, de Sorel, de Pillauwe, de Hardecourt, de Fontaine, de Rosel, de Graincourt, de le Vasseur, de Cabus, de Sancourt, de Buridan, de le Heries, d'Assonville, de Liuvrandres, de Bergiers, de Castillon, de Buissy, de Landas, de Doucy, de Rumaucourt, de Bethencourt, de Haynecourt, de d'Anneux, de Tournay, de Gonnelieu, de Fournier, de Vieslys, de Raillencourt, de Blancmusel, de le Merchier, de l'Espinoy, de le Sauvage, de Godin, de Colemans, de Bousies, de Biequart, de le Riche, de Creton, de Courtin, de Baralle, de Büissy, de Tupigny, de Carbon, de la Barre, de la Salle, de Ghenette, de Gresillon, de Longpret &c. On moissonne aujourd'huy sur la pluspart des edifices de cette Abbaye, qui fut ruinée par la furie des soldats l'an 1580. Les Religieux attristez d'un si funeste malheur, & conseillez de menager leur repos par une retraite plus esloignée des frontieres, se transporterent en leur Prieuré de Belinghen non loin de la Ville de Halle, sur les confins de Hainaut, où ils vivent en bonne discipline sous les auspices d'un Abbé, qui fait un temple de son cœur à la vraye pieté. Je me fasche de n'avoir pû obtenir le Catalogue des Abbez de ce lieu pour vous en faire part. Je finiray ce Chapitre en vous disant que ce n'est pas une petite gloire au faus-bourg de Cantimpré de Cambray, d'avoir donné la naissance & le nom à ce grand Thomas de Cantimpré Suffragant de l'Evesque de Cambray, qui sçavoit accorder les maximes du Monde avec

celles du Ciel ; sa pieté envers Dieu, son respect envers ses Superieurs, sa prudence en conversant avec ses égaux, sa charité à l'endroit de ses inferieurs, & ses escrits pleins de zele & de doctrine meriteroient autant de Tableaux qu'il y a d'hommes au monde, autant de vœux que de belles ames, & autant de Temples qu'il y a de Citez, pour y considerer, & chanter dignement ses merites.

CHAPITRE XIV.

De l'Abbaye de Premy.

Cette Abbaye fut fondée en mesme temps & au mesme Fauxbourg que la precedente, en faveur d'aucunes Nobles Dames qui voulurent s'y retirer pour cheminer avec plus d'asseurance dans le sentier des divins commandemens, & se dérober aux yeux du monde pour chercher les yeux de Dieu, sachant bien qu'il n'y avoit rien de si auguste, de si delectable, de si delicieux, que la contemplation de la verité dont nostre ame vit, comme l'œil fait des couleurs, l'abeille de la rosée, & le Phenix, à ce que l'on dit, des plus deliées vapeurs de l'air. Ces Dames aprés avoir receu la benediction de Jean d'Anthoing Evesque de Cambray, se soûmirent à la direction des Religieux de Cantimpré, qui employerent tous leurs soins à leur bastir une Eglise avec un Cloistre, voisine de leur Abbaye ; mais comme l'amitié des vertueuses Dames, est à craindre & les tesmoignages des affections mutuelles qu'un sexe rend à un autre, sont extremement capables d'attiser l'amour, ces Religieux qui estoient en leur embon-point, & en une pleine vigueur des fonctions de la vie intellectuelle, pour s'estre approchez trop prés de ce sexe ont pris des affections de feu, & de flammes, qui sont coulez comme des petits serpens dans leur cœur, & ont fourragé leurs vertus. Je ne veux pas salir la blancheur de ma plume des desordres que les Registres des Cours Cambresiennes ont remarqué sur ce sujet. Je passe la dessus comme une abeille sur la ciguë sans m'y arrester aucunement, estant tousjours plus porté à couvrir les taches de mon prochain que les divulguer

à de

à de mauvais esprits qui font profit du poison, & attribuent volontiers à tous les corps les vices d'un particulier. Tout ce que je veux blasmer sur ce sujet est la simplicité d'aucuns Prelats, qui n'ont presque jadis fondé aucuns Monasteres de Religieux sans y bastir à leurs portes des Cloistres de filles, comme si par ce dangereux voisinage ils eussent voulu exercer leurs vertus, & leur faire gagner les Couronnes du Ciel au beau milieu de tant d'attraits de Nature, ou comme s'ils les eussent crû semblables au Soleil & à la Lune qui se font l'amour il y a environ six mille ans, & ne se touchent jamais. Avez vous consideré ce que fait une pierre jettée dans le bassin d'une fontaine; elle forme d'abord un petit cercle qui en fait naistre un autre, & cét autre un troisiesme, ce troisiesme en produit un quatriesme, & ils vont tousjours croissans en quantité, en telle façon que l'eau frisée seulement d'un petit caillou fait une longue chaisne de cercles qui remplissent toute sa surface. C'est ce qui se passe aux approches & en l'amour des femmes. Ce doux tyran tombe en nostre cœur sans estre attendu, ny preveu, & fait au commencement une petite atteinte, qui selon qu'elle est entretenuë, s'élargit & se multiplie en telle sorte, qu'elle remplit toute la capacité de nostre ame de traits & de chainons, que nous ne pouvons rompre, ny desnoüer qu'avec de grandes peines. Un esprit qui estoit auparavant dans une genereuse liberté, se trouve captif, ce visage imperieux heurte perpetuellement à la porte de son cœur, il entre dans le jeu & l'estude, le repos & le repas, le sommeil, & l'action. Il s'insinuë dans l'oraison avec des divertissemens agreablement importuns, il occupe les pensées, il exerce les discours, il allume les desirs d'aller, de voir, de parler, il remplit la memoire du passé, l'imagination de l'advenir, & le present d'inquietude. Une ame sent qu'elle n'est pas bien, qu'elle se fond, & s'écoule par ses sens, & qu'elle a desja terny ses riantes beautez, & affoibly cette vigueur que la devotion porte avec soy. Neantmoins elle se flatte de couleur d'innocence, elle se figure que c'est un acte de charité, que c'est une devoir de civilité d'instruire, & de consoler ses amies; elle n'en veut qu'à l'esprit, elle ne brusle que pour la vertu, mais le malheur est, que cét esprit n'est pas une intelligence separée de la matiere,

Pernicieux voisinage des Monasteres de deux sexes.

tiere, & qu'en le cherchant on passe par le voile du corps, qui sert de piege à la chasteté. Ce n'est pas de merveille si les SS. Peres ont si manifestement condamné la hantise trop familiaire avec les femmes, puis qu'elles donnent autant de playes que d'œillades, & autant de morts que leur beauté a de traits. S. Ephrem a pensé qu'il estoit aussi facile de vivre dans les brasiers ardens sans offenser son corps que de converser avec ce sexe sans blesser son ame. S. Bernard escrit que d'estre souvent avec les femmes sans y offenser, c'est plus faire que de resusciter les morts. S. Cyprien a estimé que c'estoit se bastir un precipice que d'estre addonné à semblable hantise. On ne voit que mats brisez plantés sur la pointe des montagnes, qui advertissent des naufrages que ces conversations ont causé. Enfin le Ciel est bienheureux, disoit gentiment Tertullien, parce que s'il a des Anges, il n'a point *d'Angeliques*, s'il a un Dieu, il n'a pas de *Deesses*, & il y auroit à craindre, que s'il y avoit diversité de sexe, cela n'alterast quelque chose de sa tranquillité. Tant de grands hommes qui estoient consommez en sainteté, ont apprehendé les femmes jusques sur le bord du tombeau, & ont estimé qu'il falloit mesme se garder de la fumée pour eviter le feu, & qu'on les devoit tousjours craindre, pour ne jamais tomber. Et puis je vous laisse à penser, si jadis les Prelats ont bien fait de fonder des Monasteres de deux sexes si voisins l'un de l'autre, là où il y a souvent des jeunes frisez, & des jeunes coquettes qui ont le corps plein de sang, & l'esprit remply de flammes. Toutes ces fondations mal digerées n'ont esté que comme des machines d'Archimede, où plus on montoit, plus on descendoit, & où tel pensoit toucher le Ciel du doigt, qui avoit desja un pied dans l'enfer.

C'est pourquoy l'Evesque Jean de Bethune voyant que ces deux Abbayes avoient abandonné toutes les mesures & les justesses de la bienseance, pour ouvrir leur cœur à toutes les atteintes de la concupiscence, trouva bon de les separer, & de delivrer ces Dames de la jurisdiction & du commandement des Abbez de Cantimpré vers l'an 1214. Depuis lors on remarque qu'elles ont vescu dans une pureté tres-parfaite, à l'imitation des intelligences qui sont démeslées de la matiere. Elles en doivent des obligations à leurs Abbesses, qui ont apporté

porté une circonspection infatigable pour les maintenir dans leurs ajustemens, & les habitudes de vertu. Les plus fameuses de ces Abbesses furent *Jeanne de Cantaing*, *Agnes de Beaumez*, *Marie du Mont S. Eloy*, *Catherine du Mur*, *Marie Baschoes*, *Mathilde de Beaumez*, *Jeanne Huet*, *Marie de Sombref*, *Jenne de Thoüars*, *Marie de la Motte*, *Jacqueline D'Anneux*, *Marie de Fontaine*, *Marie de Gastine*, *Marguerite Geolle*, *Petronille l'Aumosnier*, *Jenne Godin*, *Jeanne de Vallencienes*, *Beatrix Moullard*, *Jeanne Coulmont*, *Anthoinette le Grand*, &c. toutes de noble extraction. *Abbesses de Premy.*

Ces Dames, ayant veu leur Monastere destruit de fonds en comble par les guerres sur la fin du siecle precedent, furent contraintes de se retirer dans la Ville, où elles joignirent quelque temps leurs prieres avec celles des Religieuses de S. Lazare. Elle impetrerent depuis la permission de se domicilier dans le Cloistre des Hieronimiens, ou Guillemins (dont nous parlerons cy aprés) où elles vivent en nos jours avec toutes les marques d'une discipline achevée.

Les Seigneurs des Maisons d'Oisy, de Coucy, de Montmirail d'Iuvy, de Luxembourg, de Cantaing, de Marcoin, & de Marquion, sont reconnus pour les principaux Bienfaicteurs de cette Abbaye; les Maisons suivantes y ont aussi donné de leurs biens, sçavoir celles de Beaumez (je ne donne pas de rang en semblables recits) de Lesdaing, de Wallincourt, d'Anneux, de Sauvage, de Brillet, de Goché, d'Hyermans, d'Arras, de Fromont, de Louvain, de Fontaine, d'Eswars, du Pont, de S. Vaast, de Marque, de le Quesne, ou du Chesne, de Busignies, de Serainvillers, de Baschoé, de Tournay, de Iodogne, de Goulart, de Remy, de S. Quentin, de Rouvroy, de Vassal, de Bouvegnies, de S. Paul, de Hainau, de Gargaté, de Cagnicourt, des Gardins, de Bousies, de Bourlon, d'Aubencheul, de Hertaing, de Beaucamp, de la Motte, de le Plat, de Hanicke, de Bailleus, de Feretrix, de Bourlon, de Cocqueau, de Ricoüart, de Fressies, de Hasebroeck, de Levin, de Pingret, du Chelier, de Revel, de la Porte, de Morel, de Sart, de Richard-de Marque, de Quenchon, de Ruaucourt, de Gaillard, de la Tour, de Viane, de Wastelet, de S. Benoist, de la Busquiere, de Laon, d'Escaut, de Denain, de Cosseau, de Cambron, d'Aubemal, de Patoul, de

de Flesquiers, de Cofrel, de Briquet, de Silvain, de Thians, de Doüay, de la Bruyere, de S. Aldegonde, d'Antoing, de Creton, de Vasseur, du Feth, de l'Orfevre, de Roger, du Levrier, de S. Pithon, de Hermies, de Sombref, de Welu, de Merles, de Coppelet, d'Albain, du Cange, de Basche, ou Bas, d'Escaufours, d'Aspiers, de Gamin, de Glandain, de la Monnoye, de la Vigne, de la Porte, de Vallencienes, de Moüy, de Vitel, d'Espehy, de Mœvures, de la Pierre, de Noyelle, de Raillencourt, de Risque, de Dinette, d'Aguenet, de Fabry, de l'Anglée, de Sorel, de Hardecourt, de la Porquiere, d'Avelin, de Honnecourt, de Crocheron, de Poitevin, de Havraincourt, de Basoches, de S. Aubert, de Boulenger, du Castel, de Bahalins, de Moullart, de Ioye, de Beve, de Campeau, de Bruneau, d'Alawen, de Croisilles, de Louvencourt, de Durant, de Vichy, de Graincourt, d'Usigny, de le Paine, du Flos, de Mincotte, de Messancouture, de Colemans, du Kaisné, de Godin, de Ville, de Lonsart, du Terne, de Bousart, de Pigny, de Champieng, du Tertre, de Petit, de le Iosne, de Hovetyes, de Brisse, de Chambrier, de Longhet, de Cosy, de le Riche, du Puin, de Barat, de Saveuse, d'Esturmel, de Marckans, de Hanniers, de Courtin, de Seneschal, de Quievy, de Mainet, de Jordain, de Lambre, de Marchiennes, de Rumaucourt, de Rosel, du Crock, de Caudry, de Moucian, de Mesureur, de la Loing, de le Prevost, de la Loge, de Iurbise, d'Escaudeuvre, de Gonnelieu, de Valiere, de Fontenoy, de Paillencourt, du Pire, de la Grange, de Carbon, de Risson, de Plume, de Vertaing, de Dolet, de Segard, de Balicque, de Vaidiaus, de Berenguier, de Sailly, d'Yser, de Landry, de Sancourt, de Ruffault, de Duismal, de Cretins, de Piches, de Prouville, de Blosquier, de Fiefvet, de Haynelincourt, ou Hamelaincourt, de Paluel, de Neufville, de S. Goubain, de Des-Marets de Bertincourt, de le Kat, de Dierchin, de la Personne, de Marquette, de Foullet, de Villers, de la Court, de Renard, de Back, ou Bacquelin, de la Saulx, de Buissy, de Baralle, de Paisand, de Tupigny, de Rèumont, de Muissart, de Cauroy, de Barbin, d'Ere, de Bocherel, de Gomiecourt, de Rouville, de Brissart, de Blaton, de Soreau, de Lonchart, du Bois, de Parvin, de Constant, de la Barre, de Bassincourt, de Croix, de Bouchavesnes, de Mulet, de Hennin, de Frumauld,

du Blanc-musel, de Cocky, de Niergny, de le Merchier, de Ghenette, de Hennecourt, de l'Espinoy, de Bourchault, de Laloux, de Coysies, de Jauche, de Hiequette, de Quaresmiaux, de le Beghin, de l'Escachiet, de Cochelet, de Charles, de Rebais, de Sedin, de Papelart, de Brune, de Bernard, de Faverel, de Mauchion, de Bantor, de Vieslis, de le Cras, de Lassus, de Pillauwe, de Boucher, de Tabarie, de Blecourt, de Luiton, de Corbehem, de Baudain, de le Tellier, de Hierin, de Noyelle, de Ronquieres, de Coumine, de Ballehaut, de Grebert, de Corchies, de Dainville, de Mainnette, de Haspres, de le Brun, de la Meulle, d'Eppe, de Lachart, de Pain-moüillé, d'Isengrin, du Fretoy, de Ribecourt, de Buirette, de Tresiel, Des-Champs, des Mons, de Camely, de Beudelaer, de Fouquart, de Maubus, de Warquegnies, de Famars, de Londres, de Carvin, de Maradu&te, de la Magdelaine, d'Aisceville, de Mallé, de Clacy, de Cagnoncle, de Tabard, de Banteus, de le Maire, de Bruel, de Rollin, d'Aubercicourt, de le Noble, de Gresillon, de Barat, dit l'Alume, d'Eslincourt, de Vilain, de Grenet, de Japin, de Longpret, & autres, dont est fait mention dans les Chartres Registres & Mortuologe de la ditte Abbaye.

CHAPITRE XV.

Des autres Abbayes, Cloistres, Convens, Eglises, & Hospitaux de Cambray, & du Cambresis.

IL y a encore à Cambray une Abbaye nommée de S. LAZARE, où S. LADRE. L'Evesque Burchard, le Sire d'Oisy, & Jean de Montmirail, touchez de compassion sur les miseres des Lepreux luy donnerent son commencement au pied du Mont des Bœufs vers l'an 1116. Ses revenus furent fort augmentez par les munificences de l'Evesque Nicolas, de Simon d'Oisy, & de Goran Chanoine de S. Gery. Ce lieu ayant esté diverses fois ruiné par les guerres, fut enfin abandonné par les Religieuses, qui sont aujourd'huy connuës sous le nom de Dames de S. Ladre, sujettes à une Abbesse depuis peu d'années.

L'Ab.

Les Dames Angloises. L'Abbaye des DAMES ANGLOISES doit son commencement à aucunes illustres Dames, qui ayant esté forcées d'abandonner l'Angleterre durant les troubles, vinrent se domicilier en cette Ville, pour y vivre en repos. Elles n'avoient pas encore acheve leurs bastimens qu'elles les virent remplis de Damoiselles qui à leur exemple ayant quitté leurs biens avec leur Isle se rendirent à grande troupe en ce lieu, pour participer au bonheur, & à la tranquillité de leurs compatriotes.

Les Chanoines de Wallincourt. LES CHANOINES DE WALLINCOURT qui vivent en un terroir aussi fertile en calamitez, que leurs forests en bestes & en oyseaux, furent fondez au Bourg de Wallincourt par les Seigneurs de ce nom. Si nous lisons les Histoires, nous croirons que l'adversité ait esté necessairement attachée à leur condition. Depuis leur fondation jusques à nos jours, ils ont veu quarante fois leur Eglise ruinée, leurs maisons pillées & abbatues, leurs vies à la mercy des soldats enragez, & leurs biens à demy perdus. Nonobstant toutes ces souffrances, comme s'ils ressembloient les especes aromatiques qui monstrent d'avantage leur vertu quand elles sont pilées, & pulverisées au mortier, ou a l'encens, qui ne fait jamais tant paroistre ce qu'il est, que lors qu'on les jette dans les braises, ou comme s'ils estoient invincibles dans les armes de la patience, ils s'efforcent de restablir leur Eglise, & leurs demeures dans leur premiere splendeur, sous esperance qu'aprés tant de maux ils gousteront un jour quelques prosperitez. Et de vray, l'on ne connoit jamais assez exactement les douceurs des biens sans l'experience des maux. Joseph est monté sur le chariot triomphant de Pharaon par les prisons & par les chaines: David au thrône de Saul par une infinité de persecutions, & ces grandes prosperitez leur sembloient plus douces, d'autant qu'elles avoient esté precedées de fortes afflictions. Nous voyons cela mesme dans la nature, où le Soleil est plus beau aprés son eclypse, & la Mer plus calme apres la tempeste, & l'air plus serain apres la pluye.

Ces Chanoines reconnoissent encore pour leurs Bienfaicteurs les Maisons de Crevecœur, de Luxembourg, de Beaurevoir, de Melun, d'Enne, de Haucourt, de Lesdaing, de Sohier, ou de le Heries, de Caudry, de Caulery, de Cantaing, de

Villers

Villers, de Cauroy, de Grebert, de Rasoir, de Vredeau, de Vendegies, de Haussy, de Martrois, de Desmarets, de Quievy, de Masmines, d'Allennes, de Nouvelles, d'Amerin, d'Esturmel, de Brassart, de Goegnies, de Proisy, de la Fosse, de Goüy, de Quieret, de Boullois, de la Fontaine, de Lamine, de Bonneval, de le Poivre, d'Audencourt, de la Tannerie, du Terne, de Thiant, de Boutry, de Senleces, de Regniaumes, d'Inchy, de la Deuze, de Carlier, de Taviaumez, de Wagnon, du Mortier, de Lacherie, de Grisembien, de Turpin, de Maubus, de la Truye, de Boubais, de Maulde, de Vilette, de Sairon, de Verin, de Cordelois, de Reumont, de Bruneau, de Grigny, de Malincourt, de Clary, de Bantousel, de Gossart, de Noirot, de Failly, de Wilhem, de Beaudegnies, de Forest, de Garbet, de Serain, de Desprets, Daussut, de le Sellier, de Vairon, de le Mahieu, de Castellois, de Sciliot, de la Grange, de Heugot, de Forenville, de Leuriot, de Roussel, de Bertin, de Petipas, de Wambais, de Bruyant, de Lonsart, de la Ruë, de Ligny, de Hapiot, de Sausoy, de Quellerie, de Herpin, de le Roux, de Pippre, de Selles, de Warlop, de Sailly, &c.

LES GUILLEMINS, nommez autrement *Hieronimites*, *Freres Escoliers de S. George*. doivent leur commencement à Watier de Bousies Pair de Cambresis, qui leur donna une maison l'an 1270. pour y eslever dans la crainte de Dieu, & les bonnes mœurs les pauvres enfans de Cambray, qui portoient tous pour marque de leur societé des capuchons roux, & estoient nommez vulgairement les *Bons-Enfans-Cappets*. L'Evesque Henry de Berghes ayant reconnu le fruit, & le progrez que faisoient ces bons Religieux leur donna beaucoup de biens, comme aussi son successeur Jacques de Croy, qui l'an 1503. leur ordonna une maison plus commode pour l'instruction de la jeunesse; auquel effet il fit venir de Gand cinq sçavans personnages, qui l'an 1509. commencerent d'enseigner publiquement les belles Lettres. Quelques années apres ils rebastirent une nouvelle Chapelle. L'an 1554. leur maison fut donnée aux *Guillemins de Wallincourt* (fondez au champ par les Seigneurs de ce nom, au milieu de leur domaine l'an 1218.) qui entreprirent les mesmes fonctions & charges, que leurs Devanciers, dont ils s'acquitterent dignement jus-

ques à l'an 1562. qui ennuyez des bruits & des tracas de la Ville, & allechez par la douceur de la paix, trouverent bon de retourner en leur premier sejour lez Wallincourt, pensans y avoir plus de commerce avec les Anges, mais il faut qu'ils m'avoüent, qu'ils se sont precipitez dans une lice plein d'alarmes, & de combats, & que depuis qu'il y sont, ils n'y ont gousté que des amertumes & des tribulations. Dieu veüille qu'ils revoient bientost leur Maison dans son premier lustre. Leur demeure de Cambray fut convertie en un Seminaire de jeunes gens destinez à l'Eglise, qui ayant esté transporté pour certaines considerations dans l'Academie de Doüay, fut occupé par les Dames de Premy, qui desiroient de se mettre à couvert des ravages de la guerre.

Ces Guillemins donc reconnoissent pour leurs Bienfaicteurs ceux des Maisons de Wallincourt, d'Oisy, d'Enne, de Haucourt, de Brimeu, de Lesdaing, de Creton, de Caudry, de Villers, de Bantousel, de Ligny, de Sairon, de Regniaumes, de Bruneau, & autres.

Il y a encore plusieurs autres Eglises dans Cambray, dont celle de S. VAAST est la plus ancienne des Paroissiales. Elle fut erigée du temps de l'Evesque S. Aubert, & comprenoit jadis plus de la moitié de la Ville, & les deux grands Faux-bourgs de Selles, & du Malle, & tout ce qui estoit enfermé dans le *Chasteau*, dit *Mets-Barbé* (ou *Mansum) de S. Aubert*. Elle estoit és siecles precedens gouvernée par les Thresoriers des Chanoines de S. Aubert, qui en sont les Patrons. Le Temple jadis orné de tres-magnifiques tombeaux de la premiere Noblesse du Cambresis, est maintenant en la possession des Chanoines de S. Gery, qui vinrent s'y placer aprés la sus-nommée destruction de leur Eglise. La dite Paroisse de S. Vaast fut transportée l'an 1654. en une nouvelle Eglise éloignée de celle-cy, bastie par le zele, & la munificence des habitans de la Ville.

L'EGLISE DE S. MARTIN fut au commencement du siecle 700. une Abbaye de Religieuses, qui avoient en garde le corps de S. Maxellende, massacrée à Caudry par Harduin, son amant. Ce jeune Seigneur touché de la beauté de cette Vierge, fille du Seigneur de Caudry en Cambresis, voyant ses prie-

prieres, ses promesses, ses cajolleries & ses menaces rebutées de son amante, vint à main forte, en l'absence de ses parens, pour l'enlever, ou pour la corrompre. Cette belle chaste estant trouvée dans un coffre, prenant toutes les raisons de ce muguet pour autant d'injures, & luy reprochant son insolence & sa rage, fut poignardée par ce barbare, qui ayant inutilement cherché toutes sortes de moyens pour assouvir sa passion, trouva celuy-là pour assouvir sa cruauté. Cette Eglise ayant esté diverses fois consommée par des embrazemens, on a commencé à rebastir un autre sur ses cendres, qui dés l'an 1474. tient rang entre les premieres Paroisses de la Ville, dont le Patron est l'Abbé de S.André : Le haut Clocher, qui s'y void, où loge le Guet, fut achevé l'an 1447. &c.

L'EGLISE DE S. GEORGE fut erigée en Paroisse l'an 1070. sous l'Evesque Liebert, & renouvellée és anneés 1439. 1541. &c. Elle est du Patronat de l'Abbaye de S.Sepulchre.

L'EGLISE DE S. NICOLAS eut aussi son commencement sous l'Evesque Liebert. Elle fut rebastie l'an 1495. & le clocher fut erigé l'an 1543.

L'EGLISE DE LA MAGDELAINE (du Patronat de S. Sepulchre comme les deux precedentes) fut fondée sous le mesme Liebert, & bastie de nouveau l'an 1414. Son Clocher fut achevé l'an 1526. Sa fleche fut demolie l'an 1553. à cause que d'icelle on pouvoit decouvrir dans la Citadelle, qui en est voisine.

L'EGLISE DE S. ELIZABETH, du Patronat de S. Aubert, fut erigée en Paroisse l'an 1240. par Guillaume de Meaux Abbé de S.Aubert, dont les ruines furent reparées l'an 1450. par les soins de Thomas Blontin Chanoine de S. Aubert, & le secours d'une Noble Dame nommée Marguerite.

L'EGLISE DE S. ELOY fut bastie l'an 1265. ou 1287. par deux freres nommez Jean, & Jacques Marlis, issus d'une tres-bonne Famille de cette Ville, qui donnerent à l'Eglise de N. Dame leur Hostel dit Marlis voisin de la porte de Selles.

L'EGLISE DE S. GENGULPHE martyr fut fondée par Hugues Doyen de N. Dame sous Gerard Evesque II. du nom. Elle est bastie sous les toicts de la Mere-Eglise, & à icelle sont Sujets, quant au spirituel, tous les Officiers & Domestiques des Chanoines:

L'EGLISE (ou Chappelle) DE S. FIACRE fut commencée l'an 1463. On y institua la Confrairie l'an 1537. Le Cemetiere, qui sert maintenant pour la sepulture des Pestiferez, fut ordonné l'an 1265. pour inhumer les corps des Paroissiens de l'Eglise de S. Croix. Cette Eglise est sous la Paroisse de S. Nicolas.

LE CONVENT DES CORDELIERS fut basti au Faubourg de Cantimpré, & fondé par Jean de Hertain, surnommé du Flos Chevalier l'an 1262. Quatre ans aprés ils se domicilierent dedans la ville. Leur Eglise fut consacrée l'an 1303. laquelle fut abbatuë par les vents l'an 1328. Elle fut renversée par le feu du Ciel l'an 1504. Les CHARTREUX de Vallencienes avoient commencé de s'establir en ce lieu par le conseil de Guillaume d'Avesnes Evesque de Cambray leur Fondateur. Mais depuis pour certaines considerations, il leur persuada de se transporter à Marlis prés de Vallencienes, en un lieu nommé *Macour* appartenant à Jean le Vilain; ausquels Jean d'Avesnes Comte de Hainau, frere du dit Evesque, donna beaucoup de biens, comme aussi Jacques de Maubeuge Chanoine de Cambray, fils du Seigneur de Preseau, Anthoine & Loüis Rolin Seigneurs d'Authun, d'Aimeries, de Lens, &c. Oulfart de Guistelles Seigneur de Wadimpraiel, Gerard de Perfontaine Chevalier, & autres.

LES PP. JESUITES furent admis en cette Ville l'an 1562. sous les auspices de l'Archevesque Maximilian de Berghes. Ils loüerent d'abord, puis acheterent le magnifique Hostel de Philippes Danneux Seigneur d'Abancourt: leur Eglise fut achevée par les soins d'Anthoine Quarré Chanoine de Cambray, le 23. d'Avril 1576. Laquelle ils furent contraints d'abandonner durant l'empire de Balagny. L'Espagnol s'estant rendu maistre de la Ville, ils recouvrerent leur premiere demeure, & l'aggrandirent extremement par l'achapt de plusieurs maisons voisines, & particulierement de l'Hostel de Jacques Danneux Seigneur de Talma, sur le fonds duquel ils bastirent leurs Escoles par les munificences & liberalitez des Chanoines de la Metropolitaine & du Magistrat de la Ville, lesquelles furent achevées le 26. Avril 1606.

LES CAPUCINS furent receus en cette Ville l'an 1585.

à la poursuite d'Alexandre Farnese Duc de Parme.

LES CARMES DESCHAUSSEZ furent aussi admis en cette Ville l'an 1653. sous le bon plaisir de l'Archiduc Leopold, & par les grandes instances du Comte de Salazar, presentement Gouverneur de Cambray, personnage autant illustre en vertus qu'aucun de sa Race de Velasco, sortie du plus beau sang d'Espagne.

LES CLARISTES, ou *Religieuses de S. Claire*, reconnoissent l'Evesque Henry de Berghes pour leur fondateur qui du consentement de son Chapitre leur bastit un Cloistre l'an 1490. dans lequel il y enferma seize Religieuses appellées des Cloistres de Gand, de Bruges, d'Amiens, d'Arras, & de Hesdin. Marguerite d'Austriche, fille de Maximilian Roy des Romains, voulut honnorer de sa presence la Reception de ces pieuses Filles faite l'an 1494. & leur donna deux mille escus pour achever leurs bastimens. Elles y sont commandées par une Abbesse.

LES BEGUINES eurent jadis trois diverses Maisons; la premiere desquelles estoit occupée par treize Beguines, la deuziesme (qui fut augmentée par Loys le Carlier l'an 1573.) par douze, & la troisiesme par huict, fondée par Jean Fremin l'an 1387. Le lieu que l'on appelle aujourd'huy le BEGUINAGE fut fondé l'an 1264. au faubourg de Cantimpré par Dame Elizabeth de Flesquieres (vefve de Gerard surnommé de Wilhem Chevalier) en faveur des pauvres vefves, ausquelles on fit succeder des filles, parce qu'elles ne pûrent pas tenir toutes leurs passions ensevelies dans les tombeaux de leurs marys. En effet la reputation de la chasteté est un lis extremement delicat en la personne des femmes; c'est une tres-belle fleur, mais il ne faut qu'une petite haleine, & un peu de mauvais air pour la corrompre, quand l'âge panche du costé du vice, & qu'on a les coudées franches de l'authorité d'un mary, dont la seule ombre sert quelque-fois de rampart à la pudicité. Ces Filles eurent d'abord quelque sentiment de leur honneur, mais à la fin elles devinrent comme les Viergès Vestales, qui faisoient mine d'entretenir la Virginité dans le luxe, & dans les delices; c'est comme qui voudroit esteindre un brasier ardent avec de l'huile, & blanchir un visage avec du charbon.

bon. On ne donne point de poison qu'en frottant de miel le gobelet, & les vices ne trompent jamais que sous couleur & pretexte des vertus. Ces Vierges par trop libres & emançipées, pour n'estre bridées par aucuns vœux Monastiques, furent tellement touchées du marteau qui frappe aujourd'huy toute la terre, qui est la vanité, & beurent si souvent au calice de Babylone, qui est l'impureté, qu'on les décria comme des brebis égarées, & comme des Syrenes effrontées. Quant à moy, j'impute la cause de leurs cheutes aux continuelles guerres (sources des débauches, & des licences) & aux frequentes ruines de leur maison, qui les rendoient vagabondes, & coureuses. Et de grace, comment auroient-elles pû demeurer chastes errantes dans le commerce du monde, veu que les plus fortes chastetez renfermées dans les Cloistres les plus austeres, comme des limaçons dans leurs coquilles ont de la peine à se mettre aujourd'huy à l'abry des cajoleries, & de la calomnie ? les pieges sont tendus par tout, & sur les montagnes & sur les vallées. Il n'y a pierre où ne dorme quelque scorpion. Jamais la charnalité des hommes ne fut si enflammée : & qui ne tomberoit par fois en joüant dans le peril ? Entre toutes les batailles du Christianisme, il n'y a point de plus fort combat que celuy de la chasteté, où le peril est journalier, & la victoire tres-rare. Les Evesques de Cambray, sachans que pour trencher un vice qui subsiste en la chair, il falloit necessairement couper les nerfs de la chair, les firent retirer dans la Ville, & les obligerent à des statuts & regles plus estroites, qui touchoient particulierement la mortification de leurs appetits & sensualitez, comme estant la palissade de la Chasteté. Elles y acheterent une Maison l'an 1587. & y bastirent une Chapelle l'an 1599. qui fut consacrée en l'honneur de S. Ursule l'an 1602. Depuis lors, quoy qu'elles ne facent pas encor les trois vœux solemnels, elles s'estudient de conserver la pureté de l'ame par une tres-loüable mortification de la chair, & tiennent le pied ferme dans l'exercice des vertus.

Il y a en outre des SOEURS DE S. AGNES fondées par l'Archevsque Vander-Burck, pour l'education des Pauvres filles, dont nous avons parlé cy devant.

Passons aux Hospitaux. *Ellebauld le Rouge* issu des anciens Comtes

Comtes de Vermandois, dont nous avons ſouvent fait mentian cy devant, ſachant que de toutes les marques de grandeur, que l'on pouvoit avoir, il n'y en avoit point de plus ſenſible que la communication charitable d'un homme à un autre homme par les voyes des liberalitez & des aulmoſnes, que Dieu reçoit en forme de victimes, fonda dans ſon pourpris, ou pluſtoſt tout joignant les murailles de ſon Palais L'HOSPITAL DE S. JULIEN, pour le ſoulagement des perſonnes neceſſiteuſes & affligées.

Tant il eſt vray que ceux qui nous ont engendré au Chriſtianiſme mettoient la magnificence des hommes, non pas aux habits qui ſont la paſture des tignes, non pas aux pierres precieuſes, qui ſont les excremens de la mer, & de la terre; non pas aux carroſſes & aux chevaux, qui ſont les marques de noſtre pauvreté, & de noſtre dependance; non pas aux titres, qui ſont des felicitez imaginaires, & des enfleures d'oreilles, mais au ſecours & à l'entretien des pauvres, qui ſont les images de Dieu.

Lecteurs, je ne puis paſſer oultre, ſans vous conjurer auparavant d'attendrir vos entrailles ſur les neceſſitez du temps, & les calamitez de tant de miſerables, qui ſemblent eſtre la lie de la terre, ou l'écume d'une mer enragée. Informez vous un peu des incommoditez des Villes & des Villages de voſtre Province, & vous trouverez une infinité de perſonnes abandonnées de toute conſolation, & deſtituées de toutes commoditez, quoy que ce ſoit voſtre chair, & vos freres, & vos coheritiers en Chriſt; & maintenant que tout rit en vos maiſons, & que tout éclatte d'un certain luſtre de bien-ſeance de vos perſonnes, il y a des pauvres vieillards qui ſont couchez ſur trois feſtus, entre les toilles d'aragnées; il y a des femmes abbatuës de longues & faſcheuſes maladies, environnées d'un bon nombre d'enfans qu'elles voyent mourir devant leurs yeux, ſans qu'elles ayent moyen de leur tendre un morceau de pain, elles ſont delaiſſées de parens, & d'amis, & de toute ſorte d'aſſiſtance, comme ſi c'eſtoient quelques monſtres de la nature jettez au rivage par le courroux de la mer. Il y a des filles auſquelles l'on tend tous les jours des pieges pour les faire tomber dans le crime ſous ombres qu'elles ſont dans la pauvreté; Il y en a qui

qui ayant esté autrefois bien fortunez dans le monde, sont tombez par malheur en des grandes necessités, & à present qu'ils ont tant de larmes pour pleurer leur desastre sous le couvert d'un pauvre toict, ils n'ont point de langue pour se plaindre; car aprés avoir perdu tout, ils retiennent encore la honte qui lie les mains à leur pauvreté, & les empesche de les tendre aux riches inhumains, dont ils ne peuvent attendre que des refus. Ignorons nous que certaines meres ont prostitué leurs filles par une maudite & vicieuse contrainte, pour survenir à leurs miseres? leurs mains eussent esté peut estre plus misericordieuses, si elles les eussent mises en pieces devant que de les immoler au deshonneur. Ne sçavons nous pas comme en certains lieux les hommes ont couru tant de fois les ruës armez de fureur & de rage pour le pain, & comme ils ont arraché presque du sang & des flammes une nourriture pire que la mort? Ne sçavons nous pas qu'il y en a quantité qui ont esté plusieurs jours sans gouster du pain, & combien de fois les autres l'ont-ils mangé tel, qu'il falloit fermer les yeux pour les porter à la bouche? N'entendons nous pas tous les jours à nos portes des mendians, qui nous declament avec des pitoyables cris & hurlemens la nudité, le froid, la soif, la faim, & les maladies qui les accablent? Quelle roche ne s'amolliroit parmi tant d'objets si funestes, quel œil de glace ne se fondroit point parmi tant de spectacles de desastres? Ne voulez vous donc point establir en vos maisons le sacrifice que Dieu veut estre perpetuel? Ne voulez vous point reformer tant soit peu vos tables, & la pompe de vos habits & de vos meubles pour en revestir les membres de celuy qui vous les a donné, & vous les peut oster? Voulez vous attendre la mort pour faire du bien, & faire porter vostre flambeau apres vous? Ceux qui ne reconnoissent Christ, & resistent à la verité de son Evangile, je veux dire les Turcs, donnent la disme de leurs biens aux pauvres, fondent des Hospitaux pour les malades, & mesme fondent des fontaines, & gagent des hommes pour donner à boire aux passans, & quelque-fois y adjoustent des chameaux pour faire porter leurs hardes. N'aurez vous pas bien de l'honneur, si demeurant dans cette inhumanité vous vous voyez pires que les infidelles, & que le charactere du Christianisme ne vous ait

servy

servy de rien que pour vous reprocher dans l'eternité de vos peines, l'excés de vostre infamie. Pour Dieu détournez ces malheurs de vos testes, ayez un œil de bien-veillance, une main liberale, & un cœur largement ouvert à l'exercice de la charité; si vous estes riches, Dieu vous a choisis pour estre les œconomes de son bien, les distributeurs de ses faveurs, & les canaux de ses liberalitez. Nostre *Ellebauld* estoit bien informé de cette belle leçon, & non de merveille s'il en a laissé des marques dans toutes les Eglises & Maladreries de cette Ville.

L'Evesque Gerard poussé aussi d'un mesme zele que son cousin, dota cét Hospital de tres beaux revenus, qui vers l'an 1220. furent encor augmentez par les munificences d'un riche Bourgeois de Cambray nommée *Wirembauld de la Vignette*, ou *de la Vigne*, lequel on a veu cent fois ceint d'un tablier, penser les ulceres des malades, laver leurs playes, & les bander, baiser mesme les plus miserables & les plus pourris, & par des pieuses exhortations fortifier leurs ames en la souffrance de leurs peines. Plusieurs autres devots personnages y firent aussi des tres-belles fondations tant pour le soulagement des affligez, que pour l'entretien d'un bon nombre de Religieuses de l'Ordre de S. Augustin, qui toutes enflammées de charité & semblables aux poissons qui addoucissent l'eau de la mer salée dans la bouche, detrempent toutes les amertumes des pauvres malades qui leur sont commis dans les douceurs inexplicables de leur benignité.

L'HOSPITAL DE S. JEAN regi aussi par des Religieuses de l'Ordre de S. Augustin fut fondé l'an 1150. par Baudüin Lambert, ou de Lambres, & Jeanne Godin sa femme non loin de S. Vaast. Vers l'an 1220. on le transporta proche de l'Eglise de la Magdelaine. La Chapelle y fut bastie l'an 1232. par un Bailly du Chapitre de Cambray nommé *Jean le Maire*, & *Helwige de Baudrenghien* (mon Manuscrit l'appelle *Beldenghien*) sa compagne. Cette mesme Chapelle avec le reste des bastimens fut renouvellée par la liberalité & le soin de *Iean de Mouscron* Official, & Chanoine de Cambtay. Ces Religieuses auparavant vestuës de noir, prirent l'habit blanc, comme les precedentes vers l'an 1505. de sorte qu'elles meritent par la blancheur & la pureté de leur vie d'estre nommées dou-

blement Vierges. Gelic dit que ces Religieuses furent toutes emportées par la peste vers l'an 1500. & que celles de l'Hospital de S. Julien remplirent leurs places.

L'HOSPITAL DE S. JACQUES dit le *Mineur* (à present *des Sœurs Noires*) fut fondée pour la reception des Pelerins l'an 1232. Aucuns disent qu'il fut occupé au commencement par quelques Beguines. Quoy qu'il en soit, l'Evesque Jacques de Croy appella des Villes de Mons & de Binch des Religieuses, pour gouverner ce lieu. On y bastit une Chappelle l'an 1552. Quatre ans aprés leur Maison fut entierement ruinée par les flammes, laquelle fut rebastie sur ses ruines par Maximilian de Berghes. Ces filles n'ayant assez de revenus pour leur entretien, furent obligées de porter la besace parmi la ville, & de recevoir journellement les aulmosnes des ames charitables. Ce qui les mettoit dans des inquietudes & des soucis incroyables, & les faisoit essorer aprés toutes sortes d'objets, & de souhaits, comme font les papillons aprés les fleurs. Elles ressembloient à la tigne qui ronge un habit, & en le rongeant mange sa propre maison; car à force de desirer l'avenir, elles perdoient tous les plaisirs du present, & demolissoient leur fortune par l'avidité qu'elles avoient de la bastir. La necessité dans laquelle elles se sont aucunefois trouvées les prostitua dans une fourmiliere de desirs, qui suivie de l'inconstance, d'une legereté & d'une irresolution d'esprit, se monstra insensiblement dans leurs mœurs, dans leurs actions, & dans leurs paroles. Si quelques-uns par une desmangeaison d'escrire ont publié leurs dissolutions pourquoy n'ont-ils pas en mesme temps estallé leurs vertus ? Est-il possible que lors que tant de filles marchent dans le train commun d'une vie bien reglée, l'on n'admire non plus cela que les courses ordinaires du Soleil, & que si une, parmi mille, fait un faux pas, tous les yeux curieux la contemplent comme un astre dans son eclipse ? Les Evesques donc pour apporter quelques remedes à ces desordres, & les delivrer de ces embaras, ennemis de la tranquillité Monastique, augmenterent leurs revenus. Depuis lors ce Monastere prit une toute autre face, le vice & les vicieuses en furent bannies, & toutes les vertus y ramenerent la chasteté en triomphe.

L'HOSPITAL DE S. JACQUES dit le *Majeur* fut fondé

l'an

l'an 1480. pour recevoir les pauvres Pelerins. La Chapelle fut consacrée, l'an 1484. par Henry de Berghes.

L'HOSPITAL DES MALADEAUX fut fondé pour l'accommodement des pauvres Lepreux estrangers, qui ne pouvoient estre receus dans l'Hospital de S. Lazare. Ce lieu qui estoit hors de la porte de S. George fut ruiné l'an 1545.

L'HOSPITAL DES PESTIFEREZ fut fondé hors de la porte du Mal l'an 1545.

LA MAISON DES ORPHELINS fut fondée l'an 1265. en un lieu peu commode. Elle fut transportée l'an 1594. en l'Hostel des Seigneurs de Hennin-Cuvilers, par l'achapt qu'en ont fait les Peres.

LA MAISON DES PREUDHOMMES, ou *Pauvres impotens*, dit de *Bevre*, fut bastie avec une Chapelle l'an 1387. par l'Evesque Iean t'Serclaes, & depuis augmentée par l'Evesque Pierre d'Ailly.

LA MAISON DE S. ANNE destinée pour les pauvres Vefves, fut fondée l'an 1319. par Marguerite de Lille, Dame de tres-bonne extraction.

LA MAISON dite DES VIEUX-HOMMES fut fondée par Noble homme Claude de Hennin l'an 1575.

LA CHAPELLE DU MARCHÉ DE CAMERAY, (en laquelle deux Chappelains sont obligez de celebrer la Messe tous les Dimanches) fut fondée vers l'an 1382. par Jean de Tournay Chanoine de Cambray, qui fit encore diverses autres fondations.

LA CHAPELLE DE S. YVES, qui se void en la Cour Spirituelle, fut erigée du temps de l'Evesque Henry de Bergues vers l'an 1480.

LA CHAPPELLE DE S. SEBASTIEN, qui se void sous la Maison de Ville, fut faite l'an 1544.

LES DEUX CHAPELLES DE S. MICHEL, ET DE S. IGNACE Martyr, situées au Palais Archiepiscopal, furent fondées avant l'an 1212. par aucuns Bourgeois rebelles en expiation de leurs crimes.

Si nous sortons de Cambray pour nous promener parmi le Cambresis, nous apprendrons plusieurs autres belles fondations de Cloistres, d'Hospitaux, de Maladreries, & Chapelles,

faites par les Seigneurs de ce Païs, comme au Chasteau-Cambresis; aux Villes de Crevecœur, d'Arleux, & d'Oisy, aux Bourgades de Wallincourt, de Busegnies, de Solemmes, de Honnecourt, &c; aux Villages de S. Aubert, d'Enne, de Thun, de Viesslis, de Caudry, de Cantain, de Marcoin, de Haynecourt, de Cuvilers, d'Abancourt, & ailleurs; qui pour estre tout ruinez par la fureur des frequentes guerres, nous donneroient plus de sujet de pleurer leurs infortunes, & d'en maudire les autheurs, que de descrire leur premiere gloire avec les merites de leurs fondateurs. C'est pourquoy nous passerons outre, puis que rien ne se fait sans la Providence de ce grand Justicier du Ciel, & que nous devons tenir pour certain, que tous les ouvrages qui sont faits par la main de l'homme, se destruisent aussi par la main de l'homme, ou se ruinent insensiblement par leur subsistance, & par leur durée. Et en effect l'estenduë du temps a les mains fort longues & fort puissantes, & de tous nos edifices nul ne peut resister à la vieillesse. Où sont maintenant le superbe Ilion de Troye, le Byrsa de Cathaye, les Tours, & les Murailles de Babylone l'ancienne? Où sont les sept Miracles de la Grece, les Thermes de Diocletian, le Bain d'Anthonin, la Maison d'or de Neron, le Septizone de Severe, les Temples de Mars, de Juppiter, & de tant d'autres Divinitez? Où sont les Trophées de Marius, le Marché d'Auguste, les innombrables ouvrages de Marc Agrippa, les Palais & superbes Galeries de Cajus, & de Lucius Nepos, de Livia, d'Octavia, & de tant d'autres personnes illustres, qui sembloient avoir enfermé toutes les merveilles du monde dans l'enceinte de leurs Villes? Où est Ninive avec ses cent tours, Thebés avec ses cent portes, Sparte la maistresse de la Grece, Athenes le refuge des Sçavans, Sardis l'ornement de Lydie, Sicambrie un des chefs-d'œuvres des Troyens, Arunte, Aiguillonne, Couvre, Damfa, Tusar, Septa, Verone en Hollande, Treves, Bavay, Tongres, & enfin Rome mesme? Il faut que vous m'advoüez qu'on n'en treuve rien du tout, ou que l'on n'en decouvre que quelques petits vestiges. En un mot, ou sont les beaux Palais de tant de Princes, les Chasteaux de tant de Seigneurs épars parmi nos Provinces, qui sembloient devoir braver l'effort du temps par la dureté de leurs pierres &

de

de leur ciment ? Certes, on cherche presque inutilement aujourd'huy où ils furent bastis, on peut marcher aisement sur leurs hautes Tours, où l'on avoit de la peine à porter la veuë, & l'on voit croistre l'herbe, où l'on voyoit reluire le jaspe & le marbre; Ne vous glorifiez donc point de la possession des lieux, qui avant hier n'estoient pas à vous, qui ne le seront pas peut estre demain, & qui à le bien prendre ne sont pas à vous à l'heure mesme que je vous parle, car tous les biens & les possessions que vous avez, ne sont que des emprunts qu'il faut rendre infalliblement, & vous ne sçavez pas quand; ce ne sont que des fausses plumes attachées autour de vous avec de la cire, qui se détacheront aux premiers feux de la cholere du Tout-Puissant. C'est une grande stupidité d'esprit, & une estrange mesconnoissance de Dieu, si vous estimez vostre, ce que vous pouvez perdre tous les jours, & ce que vous perdrez enfin pour jamais.

Si vous criez contre vos malheurs, si vous tempestez contre les serpens, & les poisons, & contre les maux de la nature; si vous accusez le Ciel & les astres, de ce que vostre Prince a perdu la bataille, & qu'ayant suivy l'innocence en toute sa vie, l'infortune a suivy ses estendards, au grand prejudice de vos biens: si vous murmurez de ce que la mer a submergé les innocents, ou leurs marchandises, & a favorisé les Corsaires; que vous estes dupez dans un miserable procés; que la gresle est tombée sur vos champs & vos maisons, qui estoient remplies de benedictions, que la mort espargnant tant de testes inutiles, ou coupables a ravy vos parens ou alliez en leur fleur: Avez vous donc pris le charactere du Christianisme sous condition que vous seriez heureux dans toutes les affaires du monde ? Aveugles que vous estez, puis que selon le dire de Tertullien tous les bons Chrestiens ont engagé leurs ames par un serment solemnel à la milice de la tribulation: ne trahissez donc pas vostre foy, pour trahir vostre gloire.

Tousjours l'espine d'Egypte a esté bien estimée en la tissure des couronnes, & tousjours une affliction piquante patiemment supportée a remporté le prix pour orner le diadême de la constance. Ne vous plaignez donc pas du moindre desordre sans confesser & reverer hautement cette eternelle Provi-

dence, qui eſtablit tous les ordres, & qui peut faire que les traits de ceux qui attaquent ſa ſageſſe, retournent contre ceux qui les deſcochent. Je finiray cette deuzieſme Partie avec Horace, en diſant que les Pins les plus hauts ſont les plus battus des vents; que les tours les plus élevées tombent d'une plus lourde cheute; que la foudre du Ciel qui eſpargne les valées, frappe le ſommet des montagnes; que la freſle grandeur des mortels aprés avoir touché les eſtoilles, ſe perd dans les abyſmes; bref, que tous les biens pris de la terre, & faits pour l'uſage d'un corps terreſtre periront par les loix d'une inevitable fatalité, & que toutes les Villes avec leurs habitans ont leur deſtin & leur fin.

FIN DE L'ESTAT ECCLESIASTIQUE DE CAMBRAY, ET DU CAMBRESIS.



